الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس بمستغانم
Universite Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم والتكنولوجيا
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
قسم الهندسة المدنية و المعمارية
DEPARTEMENT DE GENIE CIVIL & ARCHITECTURE
Laboratoire Construction, Transport et Protection de l'Environnement (LCTPE)

N° d'ordre : D-Sciences ………………../ 2018

THÈSE

présentée en vue de l'obtention du

DIPLÔME DE DOCTORAT EN SCIENCES

SPÉCIALITÉ : GÉNIE-CIVIL

OPTION : Architecture et Habitat

Présenté par : CHACHOUR Madjid

DE L'HABITER À LA CRÉATION ARCHITECTURALE.
LE PROCESSUS DE PRODUCTION DE LA MAISON ORANAISE

Soutenue le : 25/ 11 / 2018 devant le jury composé de :

M. **BOUHAMOU Nasr-Eddine**	Professeur à l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, département de Génie Civil et Architecture	Président
M. **SEMCHA Abdélaziz**	Maitre de conférences habilité à l'Université Africaine Ahmed Draïa d'Adrar, département de Génie-Civil	Examinateur
M. **FALAH Jaber Mukheilef**	Maitre de conférences habilité à l'Université des Sciences et Technologies Mohamed Boudiaf, Oran, Département d'Architecture	Examinateur
M. **HIMOURI Slimane**	Professeur à l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, Département de Génie-Civil et Architecture	Examinateur
M. **MADANI Mohamed**	Professeur à l'Université des Sciences et Technologies Mohamed Boudiaf, Oran, Département d'Architecture	Directeur de thèse
Mme. **BELAS Nadia**	Professeure à l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem, Département de Génie-Civil et Architecture	Co-directrice de thèse

Année académique 2017 - 2018



REMERCIEMENTS

Ma reconnaissance va à *Mohamed Madani* pour l'accompagnement régulier et le suivi exigeant et bienveillant qu'il aura effectué durant ces années. Au travers le partage de pationnants échanges fructueux et de nombreuses discussions consacrés à mon travail de recherche, il m'aura surtout appris à construire un regard différent sur l'univers de l'habitat et d'en faire pour moi un terrain de prédilection pour la production des connaissances. Je ne l'oublie pas, pour les heures qu'il m'a consacrées et sans qui je n'aurais pu développer ce projet. Qu'il en soit sincèrement salué.

Je remercie tout aussi chaleureusement *Nadia Belas*, qui a accépté de codiriger cette thèse et pour l'intérêt qu'elle a porté à cet exercice, les coups de pouce utiles à la réalisation d'un tel travail et la compréhension dont elle a fait preuve en m'encourageant de terminer cette recherche.

Je remerci *Nasreddine Bouhamou, Slimane Himouri, Abdelaziz Semcha et Jaber Mukheilef Falah, membres du jury,* qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Je tiens à remercier les membres du *Laboratoire Construction, Transport et Protection de l'Environnement (LCTPE)* pour les multiples échanges qui ont stimulés mes réfelexions pendant ces années de thèse.

Je remercie le ministère de l'enseignement supérieur algrérien pour le financement de mes travaux de recherche et le laboratoire *DeVisU de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis* pour son accueil et son soutien.

Je tiens à saluer particulièrement *Hafida Boulekbache-Mazouz*, *Patricia Laudati*, *Sylvie Leuleu Merviel*, *Hachimi Abba* et *Louisette Avonts* pour l'acceuil qu'elles m'ont réservé lors de mon séjour de recherhe à l'*Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis*. Il m'aura permis de vivre l'une des expériences les plus stimulantes qui soit sur le plan académique, mais aussi profesionnel. Un clin d'œil

spécial à mes amis *Noureddine Tekkouk* et *Houari Ammar* pour m'avoir offert un cadre de vie agréable pendant ce séjour.

Cette thèse n'aurait pas été possible sans le concours de personnes qui ont coopéré avec moi lors des enquêtes de terrain (des agents de la mairie d'Oran, de la DUAC d'Oran et l'ONS d'Oran). La liste est trop longue pour citer nommément les répondants à l'enquête, mais je remercie chacun d'eux pour avoir répondu aux questionnaires ou pour m'avoir accueilli plus longuement dans leurs intimités.

En dernier lieu, j'aimerais remercier tous mes ami(e)s et mes collègues de l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem. Vous avez été nombreux et nombreuses à m'accompagner. Tous, à votre façon, vous m'avez aidé et encouragé à continuer et à persévérer.

La fidélité et la pugnacité de mon correcteur doivent également être soulignées, puisque *Mohamed Madani*, mon directeur de thèse a contribué à enrichir mes recherches aux travers de ses corrections, remarques et réflexions.

Enfin, j'aimerais exprimer ma plus profonde gratitude et reconnaissance à *ma famille, mes parents et mes frères et sœurs (Amine, Rachid, Houda et Samia)*, mon beau-frère *Cheikh*, mes belles-sœurs, mes nièces *(Imane, Roufaida et Bouchra)* et mes *neveux* (*Akram*, *Miloud, Brahim et Jawad*) pour leur soutien infaillible leur patience, leurs écoutes et leurs aides quotidiens.

…………………À mes très chers parents

« La maison est l'une des plus grandes puissances d'intégration pour les pensées, les souvenirs et les rêves de l'homme »

Gaston Bachelard, La poétique de l'espace, 1957.

Résumés et mots clés

ملخص:

من السكنى إلى الإنشاء المعماري: عملية نتاج البيت في وهران

أدى التطور المتسارع للتحضر في المدن الجزائرية الكبرى، متاثرا بطرق التعبير العمراني المتزايد باستمرار في المجتمعات الغربية، إلى ازدياد التطبيع والامتزاج الثقافي على سبل طرق جديدة للاسكان ومعايره. العواقب الرئيسية لهذه الديناميكية هي، من ناحية، تغيير ما يسمى بالنموذج "التقليدي" القائم على شكل من أشكال السكن الانطوائي، يغلق في الخارج وينظم حول فناء، ومن ناحية أخرى, انتشار بنية هندسية "غربية" تقدم تكوينا فضائيا منفتحا وأقل توزيعا للمساحات الداخلية مع "رقابة" شبه منعدمة. يتم عرض المنهج المعتمد في أطروحتنا كتركيز على وجهة نظر الباحث حول الممارسات الاجتماعية-المكانية فيما يتعلق بتجربة الأسرة. ومع ذلك، على المستوى العملي، سيتم تحليل جميع مكونات المنزل. وبالتالي، فإن تخطيط وتصميم فضاءات المعيشة وتخصيصها سيكون موضوع التحليل المقدم في بحثنا.

يتطرق هذا البحث جزءا من عالم و فضاء المنزل الذي يحاول التقاط أشكال التفاعل بين الأجهزة الفضائية والممارسات الاجتماعية التي تحدث في طياته. في هذا السياق، يُفهم الفضاء المأهول على أنه حافز يعزز الارتباط الوظيفي بين الأنشطة اليومية المختلفة التي تحدث داخل البيت أو المسكن. وبالمثل، فإن صياغة فضاءات البيت الناجمة عن تنفيذ مختلف الحالات المسرحية المرتبطة بتعدد المشاهد اليومية تعكس مدى اختيار الساكن لحلول مختلفة تتعلق أكثر الأحوال بأسلوب حياته. في الواقع ، فإن الترتيبات الفضائية التي يتم إجراؤها من طرف الساكن هي ، في الواقع ، تعد مفاوضات بدأها الممثل (الساكن) كفاعل أساسي لتحسين العلاقة بين وسائل الراحة المكانية والراحة الاجتماعية والثقافية.

الكلمات المفتاحية : **الأَنثروبولوجيا السكن, الامتلاك, هندسة معمارية للبيت, مُتَطَلّباتُ اليَوْمِيَّة, السكن, إستعمال**

Résumé

La recherche s'inscrit dans l'univers du domicile en essayant de saisir les formes d'interaction entre les dispositifs spatiaux et les pratiques sociales qui s'y déroulent. Dans ce cadre, l'espace habité est appréhendé comme un catalyseur favorisant la liaison fonctionnelle entre les différentes activités quotidiennes qui s'y déploient. De même, la configuration de la maison résulte de la mise en place de *situations scéniques* diverses traduisant le choix par l'habitant de solutions adaptées en rapport avec son mode de vie. En effet, les aménagements opérés constituent, de fait, des *négociations* engagées par l'acteur en vue d'optimiser la relation entre commodités spatiales et convenances socioculturelles.

Ainsi, de manière générale, l'objectif visé est de découvrir les stratégies d'aménagement

engagées dans les expressions formelles constituant la maison individuelle oranaise. A ce titre, l'observation pertinente pourra être menée, à chaque fois, à partir de situations symptomatiques archétypales déterminées révélatrices d'un « comportement social » cristallisé. Ne recherchant ni modélisation ni construction d'une typologie de la maison individuelle, la démarche adoptée tente de comprendre les formes de métissage ou d'hybridation intégrant deux modèles d'origines différentes : l'occidental et le traditionnel. Cette compréhension apportera un éclairage au cours de la conception du projet par l'architecte.

Dans ce sens, il s'agit d'élargir la perspective pour tenter d'appréhender la signification des représentations spatiales des habitants à travers les aménagements intérieurs qu'ils réalisent, les désirs et aspirations qu'ils énoncent. Investissant ainsi l'ordre des pratiques et celui des représentations, la recherche se fixe pour objectif d'inférer l'existence d'un modèle de maison individuelle spécifique au groupe de familles / habitations enquêtées à travers l'étude approfondie des modes d'habiter considérés.

Mots clés : Anthropologie, Appropriation, Architecture de la maison, Quotidienneté, Usage, l'habiter

Abstract

From the Dwelling to the Architectural Creation. The Production Process of the Oran House

The accelerated evolution of urbanization in the large Algerian cities and the increasingly frequent modes of articulation in Western societies have led to an increasing acculturation in the ways of inhabiting. The main consequences of this dynamic are the alteration of the so-called "traditional" model, based on an introverted form of housing, closed on the outside and organized around a patio, and on the other hand on the one hand, the spread of a "western" architecture presenting a rather outgoing configuration of space with a much less centralized and "controlled" internal distribution. The approach adopted in our thesis is presented as a focus of the researcher's view on socio-spatial practices in relation to the family's experience. However, on a practical level, all the components of the house will be analyzed. Thus, the planning, design of living spaces and their appropriation will be the subject of analysis presented in our research.

Keywords: Anthropology, Ownership, House Architecture, Daily, Usage, Living

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE



« ***Habiter est le trait fondamental de l'être*** »

Épigraphe prise de : M. Heidegger, « *Votrage und Afsage* ».1954

INTRODUCTION GENERALE

I. L'intérêt du thème

Parmi les lignes de force de l'urbanisation actuelle en Algérie, comme c'est le cas dans l'agglomération oranaise, le développement à un rythme accéléré de quartiers de maisons individuelles constitue un phénomène spectaculaire. Cependant, les études sur les modes d'habiter ont presque exclusivement porté jusqu'ici sur les deux autres leviers à la base de la production des nouveaux espaces urbanisés : l'habitat collectif vertical et la multiplication effrénée des quartiers précaires (Hafiane, 1989). Pourtant, les niveaux d'intérêt d'une appréhension scientifique de ce champ complexe sont loin d'être négligeables. Quel que soit l'angle considéré (architectural, urbanistique, anthropologique, médiatique, social, psychosocial, géographique), l'étude approfondie de l'urbanisation sous forme de maisons individuelles mérite toute l'attention du chercheur.

En effet, et à ne considérer que les données quantitatives, la construction de maisons individuelles[1] représente une proportion importante des réalisations depuis l'indépendance (1962) malgré les grands projets publics de logements collectifs verticaux mis en œuvre au cours de cette période. Ainsi, une masse importante de la population algérienne a tendance à s'orienter vers ce type d'habitation pour des raisons que la recherche doit élucider.

Ainsi, malgré son coût et les difficultés d'accès qui la caractérise, l'habitation individuelle constitue une forme d'organisation spatiale polarisant la préférence des familles algériennes. Dès lors, cette orientation marquée ne peut laisser indifférent l'architecte et le chercheur : que cherche l'habitant qu'il ne puisse trouver dans d'autres formes d'habitat que sa ville lui offre à moindre frais et en

[1] Nous aborderons dans la première partie la distinction entre le *Haouch*, la villa et *la maison de famille* et comment la tendance vers ces dernières figures s'affirme de plus en plus.

encourant une sélectivité moins rigoureuse ? La présente recherche trouve son point de départ dans ce questionnement.

Dans le contexte socioculturel actuel (diffusion de l'architecture internationale, mondialisation, gentrification (Madani et Chachour, 2014), modernisme étatique, etc.…), il est tout à fait nécessaire d'éclairer le plus possible le sens de l'attrait que représente ce type architectural pour la majorité des citadins algériens[2] (Madani, 1997).

A tous les niveaux, le choix d'habiter une maison individuelle pour certaines catégories sociales, les modalités concrètes de sa construction (rôle de l'architecte par exemple) et les solutions architecturales récurrentes soulèvent de nombreuses interrogations. Ce travail s'inscrit dans ce champ et tentera de contribuer à une meilleure connaissance des relations complexes qui se tissent dans et autour de ce mode d'habiter si convoité : la maison individuelle.

II. L'objet de la recherche

Le *Domus*, espace habité par excellence, mentalement et matériellement vécu, constitue un espace de vie jouissant de multiples dimensions spatiales (le contenant), sociales et anthropologiques (contenu), etc., comme le montre bien le philosophe Martin Heidegger. Cette enveloppe constitue « un établissement humain primitif » (Heidegger, 1958), le berceau de la vie, un espace de prédilection naturel pour l'individu qui y développe ses facultés mentales, tactiles et psychologiques[3].

Constituant un puzzle comportant de nombreuses facettes emboitées, l'espace habité ne peut être valablement appréhendé sans la mise en œuvre d'une démarche pluridisciplinaire où les approches architecturales, anthropologiques,

[2] Comme de nombreux travaux l'ont montré, l'occupation des autres formes d'habitation constitue une étape dans l'itinéraire résidentiel des habitants qui essayent de réunir sur une durée déterminée les conditions propices au dépassement des contraintes qui les empêchent de réaliser leurs aspirations.

[3] Cf. les travaux de Jean Piaget mettant en évidence les formes d'interaction organique entre la construction psychologique de l'enfant et l'espace domestique qui l'enveloppe.

psychologiques et sociologiques s'entrecroisent et s'intègrent. Dès lors, l'accent est mis sur les points de convergence et de complémentarité entre les différentes disciplines scientifiques en vue d'aboutir à la connaissance la plus intensive possible[4] de l'objet considéré.

Dans ce contexte particulier, le recours à la démarche qualitative devient incontournable, d'autant plus que notre recherche s'est fixée comme finalité la saisie de la signification des représentations spatiales à travers le décodage des multiples formes d'expression[5] en rapport avec la pratique de l'espace habité. L'itinéraire compréhensif ainsi emprunté va à la recherche de la subjectivité profonde de l'habitant dans sa quête de l'idéal résidentiel.

Mais de manière plus générale, l'orientation adoptée tente d'appréhender la complexité de ce champ social où interviennent différents acteurs (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, groupe familial, etc.) abordés, sous des angles différents, par les diverses disciplines scientifiques. Le domicile fait ainsi l'objet de lectures transversales et d'observations diachroniques.

L'observation des formes d'urbanisation actuelle en Algérie montre la prégnance de ce mode d'habiter enraciné dans la maison individuelle. En effet, la formule des lotissements sociaux ainsi que les coopératives immobilières trouvent une place importante dans la programmation et la gestion de l'espace urbanisé par les décideurs et les collectivités locales. De même, les stratégies des habitants à moyen et long terme s'inscrivent fondamentalement dans cette volonté d'accéder à une maison individuelle. Dès lors, à côté des grands projets publics d'habitat collectif et des quartiers informels de survie érigés par les classes sociales exclues

---

[4] D'où le choix d'une population d'enquête relativement réduite (une quarantaine de maisons visitées (43) dans le parc de l'habitat contemporain et une vingtaine (22) dans le parc de l'habitat colonial).

[5] Différents univers d'observation s'offrent au chercheur pour décrypter les usages, désirs et aspirations qui reflètent la qualité de l'aménagement opéré. Ces univers sont repérables dans le corpus d'étude recueilli à travers les discours et les dénominations désignant les différentes échelles et composantes de la configuration morphologique de l'habitation. Tout cela a été appréhendé au cours de nos investigations à travers différents observables : plans des maisons enquêtées, discours des habitants, photographies des lieux internes et des façades, etc.

des circuits formels d'accès au logement, on voit se multiplier les espaces de maisons individuelles.

Ce constat montre de manière claire la pertinence et le caractère fécond du concept de mode d'habiter en tant qu'évaluateur des rapports des individus ou des groupes sociaux à leurs lieux et milieux de vie. La présente recherche tente d'appréhender ici le contenu et la portée d'un tel objet à travers deux axes essentiels constituant notre problématique :

a. **L'étude de la diversité des configurations spatiales adaptées aux modes d'habiter des occupants** de maisons individuelles. Les solutions retenues répondent aux modèles culturels et sociaux en vigueur à un moment donné, c'est-à-dire aux pratiques et représentations sociales et symboliques des habitants malgré l'existence d'un certain nombre de règles et de contraintes qui peuvent limiter les choix possibles (les systèmes de valeurs sociales, économiques, juridiques, politiques, techniques, urbanistiques, climatiques, etc…). Cet axe nous permet de relier, d'une part, la forme matérielle de l'habitation aux pratiques socio-spatiales qu'elle accueille, et d'autre part, de comprendre la logique des réappropriations spatiales lors des opérations de transformations et d'adaptation constatées devant les inadéquations de certaines solutions spatiales mises en œuvre (voir chapitre 5) ;
b. **L'analyse des échanges et dialogues établis entre les partenaires de la communication qui contribue à la fabrique de l'espace habité.** Ce réseau dynamique s'organise autour de pôles que nous appelons « actants » dans notre recherche (voir chapitre 2). Les interactions complexes qui se mettent en place provoquent chez l'habitant – qui, lui aussi, fait partie de ces actants – différentes réactions qui influencent ses conduites envers la création de sa propre maison individuelle. Cette communication qui incorpore des négociations sur l'image d'une maison conforme aux attentes et aspirations de l'habitant crée alors différentes mises en scènes de l'espace habité. Dans ce cadre, l'habitant déploie un ensemble d'actions et de positions (stratégies ou tactiques) lui permettant

d'affirmer son identité, son statut social et son appartenance à un groupe et à un lieu précis (voir chapitre 6). Dans ce cas, il sera plus facile pour lui de s'identifier et/ou de se repérer aux yeux des autres individus (ou habitants).

Au bout du compte, les différentes investigations et analyses effectuées s'attèlent à répondre à la question suivante : existe-t-il un modèle d'habiter singulier[6] propre aux habitants de la ville d'Oran aujourd'hui[7] ? En d'autres termes, le corpus étudié permet-il d'induire une figure archétypale ou une image propre à la maison oranaise ? De quel référentiel (Mode d'habiter traditionnel ? Architecture européenne moderne ou orientale ?), cette entité tire-t-elle son contenu et sa signification spécifiques ?

Partant du concept de l'habiter, notre recherche pénètre l'univers de la maison individuelle oranaise où différentes dimensions sont appréhendées :

a. Pratiques de construction par le réalisateur ;
b. Conception par le maître d'œuvre ou l'architecte ;
c. Aménagement intérieur et design de l'habitation proposé par l'habitant lors de l'élaboration du projet de la maison ;
d. Identification des phénomènes liés à l'habiter et aux rapports dialectiques qui se manifestent entre les représentations des usages et les aspirations des habitants relativement liées à leurs expériences résidentielles ;
e. Représentations et imaginaires des acteurs impliqués dans l'érection et l'usage de ce territoire[8] de la vie familiale ;
f. Contenu des représentations mentales (cartes cognitives topologiques de l'habitation) qui explorent, à travers l'observation, les représentations métriques de l'environnement habité en se basant sur les éléments de repères clés et d'orientation courante du cadre bâti : les rapports

[6] Le terme « singularité » est par définition « …ce qui n'a lieu qu'une fois, en un seul point – hors temps, hors lieux, en somme ce qui est une exception » *Strates, p 330.*

[7] Navez-Bouchanine F., 1991, « Y-a-t-il un modèle d'habiter spécifique à la médina ? », in K. Mechta (éd.), *Maghreb : Architecture, urbanisme, patrimoine, tradition et modernité,* Paris, Publisud.

[8] Le territoire est un terme polysémique : il sous-entend ici l'environnement où les acteurs (architecte, maçon, habitant, …etc) qui le peuplent se l'approprient comme un lieu d'échange (Moine, 2006).

d'inclusion, d'exclusion, de hiérarchie ou de subordination entre les différentes composantes spatiales constituant cet univers habité.

III- Problématique et hypothèses

III-1- La problématique

Cette manière d'appréhender le rapport de l'homme à son habitat et les dispositifs techniques indispensables à mettre en œuvre (voir ci-dessous les développements sur la méthode investie dans cette recherche) dans cette démarche passe par la mobilisation dans cette problématique d'un concept central : le mode d'habiter. Développé par Henri Lefebvre (1966) et Henri Raymond & al. (1966), cette construction théorique nous permet d'accéder au « chez-soi » (Raymond, 1968 : 9-2 ; Haumont, 1966) et de saisir, sous une forme opérationnelle, les modalités plurielles par lesquelles le dedans et les abords du dehors[9] sont appropriés (Mathieu et *ali.*, 2004).

Dans cet univers spécifique, la relation dialectique entre l'espace « pensé et pratiqué » et le lieu « vécu » trouve tout son sens. Cependant, le contenu et la portée de ce concept d'habiter est élargi à travers les apports d'autres spécialistes (Chalas, 1992) qui y intègrent le domaine de l'imaginaire subconscient en tant que moteur d'une volonté déterminée en vue de la création de « l'éden » fantasmé à travers la transformation d'un espace sublimé et rêvé en un territoire vécu et pratiqué (Moles et Rohmer, 1978).

Il ne s'agit pas non plus de réduire les actions collectives fondatrices ou organisationnelles opérées par les actants qui sont impliqués dans la fabrique du projet de la maison à une certaine habileté à résoudre les problèmes ou simplement à s'adapter à certaines contingences ou à les ajuster. Mais il faut plutôt admettre la force de l'autonomie et la capacité inventive dans l'agir créatif qui imposera d'une manière fondamentale un agir projectif (Jonas, 1998 ; Joas, 1999). D'où la prise en compte de multiples dimensions :

[9] Il faut noter que de nombreuses recherches se situant dans ce champ d'étude privilégient une démarche à partir du « dehors ».

1- L'analyse des communications produites en relation avec la conception de la maison. Dans leurs caractères lisibles ou occultes, des artefacts traduisent l'expression d'une volonté habitante avec ou sans recommandations préalables émises par l'habitant. Cette démarche sera menée à travers plusieurs parcours articulés :

1-1- L'identification des différentes formes d'interventions structurantes engagées dans la conception des maisons individuelles par l'architecte ;

1-2- Le décryptage du langage[10] spécifique qui intervient entre l'usager (habitant) et l'architecte à travers la traduction des rapports verbaux[11] et cognitifs (Broadbent, 1995 ; Bertaux, 2005 ; Martouzet et al. 2009) dont l'interprétation peut tracer les fondements conceptuels de l'érection de l'habitation. Ainsi, à travers les expressions verbales spontanées, formulées et prononcées par l'habitant, l'architecte déclenchera des formules spatiales en guise de réponse d'ajustement et d'adaptation adéquats à son mode de vie. Ce processus de production peut être considéré comme un amalgame d'expressions stéréotypées ou atypiques selon les cas étudiés ou les conceptions réalisées.

1-3- Le décodage des représentations spatiales relevées in situ et leur lecture dans le réel à travers les plans d'architecture et le design intérieur. L'observation de « l'espace-vrai » (Boudon, 1973) permet de voir à quel point les habitants sont arrivés à concrétiser leurs aspirations individuelles et sociales. Dans cette dimension de la recherche, l'accent sera mis sur les relations qui existent entre le processus de conception architecturale et les représentations spatiales concrétisées. Ici, l'objectif est de découvrir

10 L'analyse conversationnelle a été initialement développée par Sacks et ses collaborateurs Schegloff et Jefferson (1974). Cette discipline s'inscrit dans le mouvement initié par l'ethnométhodologie de Garfinkel (1967). Ces auteurs ont développé une approche inductive fondée sur le repérage de régularités et de récurrences dans la construction collaborative et ordonnée des échanges langagiers produits en situation.

11 La technique d'enquête appelée « récits de vie spatialisé » est utilisée couramment lors des enquêtes par les sociologues. Les « récits de vie » ont l'avantage de redonner une présence réelle à l'activité humaine décrite aussi en termes d'« *illusion biographique* » (P. Bourdieu, 1986). Ces récits restituent les actions des individus interrogés dans leurs espaces habités selon une vision biographique et temporelle.

l'existence ou non d'un consensus entre ce qui a été imagé[12] métaphoriquement par l'architecte en concertation avec le propriétaire[13] ou l'usager et ce qui a été effectivement réalisé.

1-4- L'analyse du système d'acteurs qui intervient dans la production du projet de la maison : les relations sont organisées de façon à garantir la réussite du projet de l'habitation. Cette dimension est abordée à travers les interactions stratégiques analysées dans ce système complexe et sous le contrôle des enjeux de l'action collective (Hatchuel, 1994). En d'autres termes, l'influence du réseau organisationnel de ces acteurs peut jouer le rôle de catalyseur dans la construction de l'image vraie de l'habitation (figure 2). Toutefois, nous avons retenu le positionnement de chaque actant[14] emblématique agissant dans la genèse et la morphogenèse de la maison en suivant les opérations de fabrique du domicile qui résulte de ce système d'action.

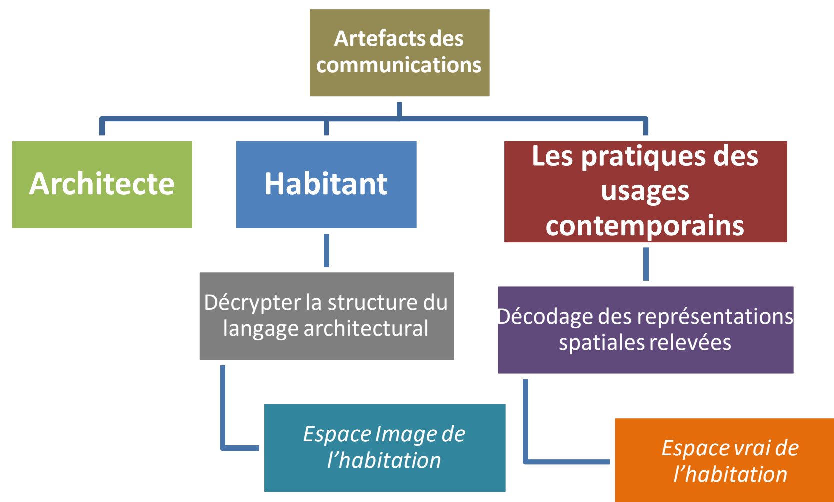
1-5- La connaissance des nouvelles pratiques d'usage du temps et de l'espace ainsi que la prédominance de nouvelles valeurs attachées à l'espace domestique qui favorisent l'émergence d'une dynamique d'individuation spatiale (Madani, 1997a ; Pinson1993c; Navez-Bouchanine, 1986b, 1988 ; Éleb & Debarre, 1995) correspondant au mode de vie émergent.

[12] L'architecte ou le maître d'œuvre cherche à concrétiser une image de la maison idéale émanant de son imaginaire subconscient. Elle est retravaillée au fur et à mesure de l'invention du projet de la maison. Cette image est remodelée par un savoir expérientiel acquis de l'architecte et peut subir des changements au cours du processus de sa socialisation.

[13] Le terme pose ici la question du destinataire du projet de construction. En effet, la configuration de l'espace projeté ne sera pas la même et varie selon la finalité recherchée : l'usage personnel, la location ou la vente du domicile.

14 Ce terme sera ultérieurement défini en infra en rapport au concept connu d'« acteur ». La notion d'actant permet de réconcilier les humains et les non-humains dans une même entité. L'actant peut être un individu, une organisation, un objet, une entité métaphysique. Des indications qui seront évoquées lèveront les ambigüités sur la sémantique d'acteur, d'individu, d'agent et d'actant. Ils entrent tous dans un système d'action sans lequel ils ne peuvent exister.

Figure 1 : L'univers de l'habitation et les images produites en interaction avec les actants



Source : M. Chachour. 2017

2- Le processus de production de la maison individuelle engendre des tensions[15] entre les différentes parties impliquées dans l'érection de l'espace habité. Ces tensions représentent le champ de foisonnement des actions de coopération et de compétition (Kuty, 1997) qui constituent une partie intégrante de la négociation (Tessier et *al.*, 1997). L'analyse du processus d'engendrement de la maison ne peut éluder cette dimension du mode d'habiter.

3- L'approche retenue dans le cadre de cette recherche s'inscrit dans une démarche situationnelle (Mucchielli, 2008) qui prend en considération les interactions des acteurs[16] (habitants) avec leurs environnements. Ces derniers négocient ou sélectionnent des éléments pertinents dans lesquels ils définissent « *la meilleure situation d'un vécu propre à eux* ».

[15] Voir à ce sujet la « Théorie des tensions » élaborée par D. Lax et J. Sebenius (1992).

[16] « *L'acteur, individu ou groupe, est conditionné par ses positions sociales mais il conquiert et se construit une autonomie et joue avec elle. Grâce à cette autonomie, il construit des projets et des identités, qui sont des représentations qu'il négocie constamment avec les individus qui l'entourent et les groupes dans lesquels il est inséré ; il est donc en interaction permanente avec d'autres acteurs à l'influence et au pouvoir différents. Parfois il perd dans cette négociation, parfois il gagne… En résumé nous définissons un acteur par ses positions mesurables dans la société, son autonomie, ses identités, ses projets, ces relations, son pouvoir, son influence tous mesurables. Ensemble, ces sept paramètres génèrent la diversité des pratiques de l'acteur.* » (Bassand, 2007, p.127)

4- Notre démarche a été de travailler sur les relations qui lient les acteurs entre eux plutôt que sur chacun d'eux appréhendé de manière isolée. Le but recherché est de mettre sur pied un modèle d'aide à la conception et à la négociation collective « multi-acteurs » intitulé l'**Actant** en 4 Dimensions. Dans ce contexte, il convient de connaître les différentes relations et les intérêts défendus par chaque intervenant. Ces informations sont nécessaires mais très difficiles à obtenir.

III-2- Les hypothèses

L'intérêt de cette recherche est d'appréhender, de manière concrète, les modes d'habiter dans la ville d'Oran afin de conceptualiser l'espace créé ou construit engendré par les conduites sociales. Il s'agit aussi d'étudier l'espace physique en intégrant les actions transformatrices des habitants issues d'images complexes.

Dans ce cadre, il est possible d'avancer l'idée générale selon laquelle un consensus entre acteurs peut mener à une production de l'habitation souhaitée par les acquéreurs. Ce positionnement repose dans cette recherche sur deux hypothèses principales :

∗ Les principes de conception spatiale de l'habitation individuelle sont soumis, d'une part, aux caractéristiques sociales (origine géographique, catégorie socio-économique, modèle culturel) qui impliquent des actes de réappropriation engendrant des configurations différenciées et, d'autre part, à des images mentales (distinctes ou similaires) inscrites dans le subconscient de l'imaginaire habitant[17]. Ces données expliquent les interventions habitantes sur l'ordre spatial et architectural préexistant qu'il convient d'expliquer à un double niveau :

- En premier lieu, la réappropriation est appréhendée à partir des caractéristiques sociales des acteurs qui la mettent en œuvre. Ainsi, l'aspiration des habitants en

[17] A ce titre, nous voulons ici préciser que F. Navez-Bouchanine a défini cet acte de modification comme étant une action émanant de l'inconscient collectif ou individuel. Pour nous, il dérive plutôt du subconscient individuel ou collectif.

matière de création de leur espace habité est influencée par le niveau socioprofessionnel de ces individus *(CSP)*, qui partagent au sein du même groupe, les mêmes valeurs et intérêts, comme les statuts communs ou différenciés au sein de l'ordre social qui les regroupe.

A cet effet, le produit architectural définitif de la maison est typifié : il correspond corrélativement à la valeur sociale assignée à ce groupe professionnel. Donc, la réappropriation de l'espace intérieur de ces maisons est spatialement concrétisée par plusieurs images distinctes et rattachées à différentes mémoires mentales.

- Ensuite, chaque propriétaire essaie de matérialiser ses désirs personnels par des ajustements et des modifications spatiales réalisés de manières différenciées. Au bout du compte, la structure habitante définitive, après les modifications, donne plusieurs résultats d'agencement spatial.

La conviction sociale qui pousse les habitants à créer de nombreuses configurations intérieures entraîne l'apparition d'une diversité de schémas d'arrangement spatial intérieur poussée par une individualisation[18] accentuée et loin d'une image de l'habitation traditionnellement reproduite.

∗ La maison oranaise est un modèle hybride issu d'un amalgame entre le type de maison arabe à cour centrale et celui du pavillonnaire français. Après l'indépendance, les propriétaires ont adapté, grâce à des moyens d'appropriation spatiale, un schéma organisationnel fixe et récurrent.

Il s'agit ici de prendre en compte l'inscription des représentations et des perceptions des habitants dans le façonnement et le remodelage de leurs habitations. L'ensemble des actions initiées et mises en œuvre est orienté par une image mentale, socialement commune, et qui correspond au mieux aux satisfactions des attentes des familles. Cet espace intérieur est régénéré par la

[18] Pour appréhender la question complexe de l'individuation et l'individualisation, nous renvoyons le lecteur aux travaux de G. Simmel, *Philosophie de la modernité*, Paris, Payot, 1989. Le deuxième concept signifiant individualité et recherche de l'originalité, "*détachement intérieur et extérieur de l'être par rapport aux formes communes*" (p. 293).

présence d'une « *carte mentale* » qui est « *la clé de voûte* » agissant comme fil conducteur permettant de retrouver la mémoire d'une image de l'habitation individuelle appropriée et « actualisée » suivant un schéma hybride précis. Quelques caractéristiques observables mettent en lumière cette deuxième hypothèse.

- La disparition quasi-totale du caractère central de la maison engendre une conception périphérique des lieux de vie. Par le détachement du *ouest ed-dar* (le patio), espace emblématique qui deviendra le verso d'une cour anglaise[19] ;
- La normalisation française des cours de fond de parcelle transforme la maison en rejetant la cour vers la périphérie tout en favorisant le hall ou le couloir de distribution au sein de celle-ci ;
- Un apport considérable du savoir-faire de l'architecte lors de la conception architecturale de cette maison qui est justifié par une richesse abondante d'éléments d'ajustement architectonique quant à sa modélisation ;
- Les caractéristiques spatiales de la maison des autres provoquent chez les habitants un vouloir faire imitatif qui dérobe les éléments fonctionnels et formels attrayants et récurrents à l'échelle urbaine ;
- Le passage de la distribution centrale au caractère linéaire et sériel de la circulation intérieure ;
- La façade balcon est considérée comme la référence de la valeur esthétique de la maison par laquelle l'habitant affirme, à travers l'espace public, sa propriété et son appartenance socioculturelle.

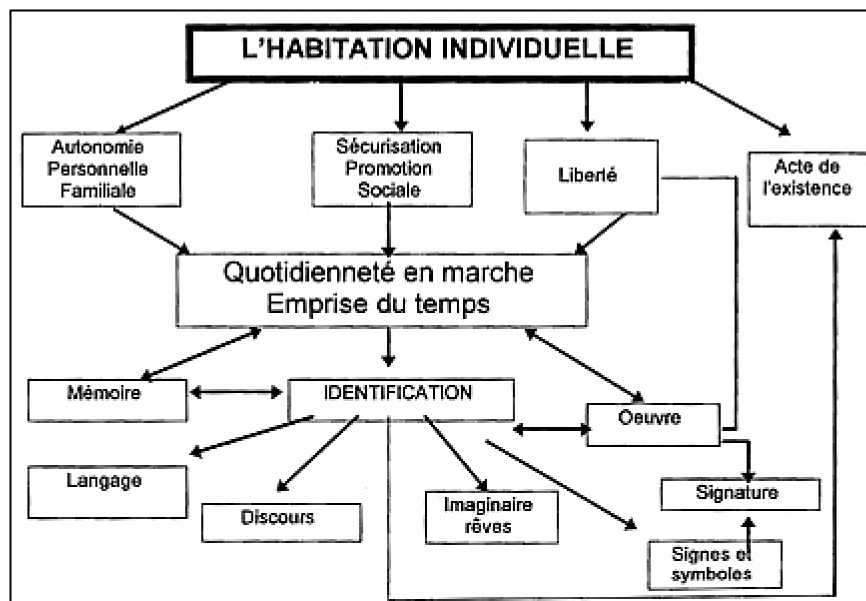
III-3- Les objectifs

L'habitation individuelle ne saurait faire l'objet de simplifications abusives (figure 3). Au départ, l'architecte ne peut manquer d'analyser les plans à sa

[19] La cour anglaise dans les habitations londoniennes est un espace utilitaire étroit, rarement aménagé en raison de son exiguïté. Elle se situe généralement en face de la rue et devant l'habitation pour procurer de la lumière naturelle par les fenêtres des pièces situées sous le niveau du sol. Dans le cas des maisons algériennes, en général, le respect du fond de parcelle inconstructible donne l'allure d'une cour anglaise bien conçue qui sert de puit de lumière.

disposition (voir terrain : maisons enquêtées) et de constater par comparaison leur inscription « totale » ou « partielle » sur le sol (Léger et Lion, 2006) ; (Debarre, 2004). Plus loin, les discours des concepteurs sont analysés pour tenter de cerner les ordres de priorités et les intentions des formalisations spécifiques de l'espace habité.

Figure 2 : Processus d'appréhension de l'univers de l'habitation individuelle



Source : Mohamed ***Madani****, « L'habiter : contrainte ou liberté ? Une recherche sur la maison individuelle oranaise », Insaniyat / إنسانيات, 2 | 1997, 105-130. p.130*

Mais la recherche ne saurait se contenter de cet espace virtuel « *espace mental* » (Boudon, 2003) sans le confronter au « *microcosme* » réel dont l'engendrement peut obéir à des dynamiques autrement plus complexes.

Dans ce sens, il s'agit d'élargir la perspective pour tenter d'appréhender la signification des représentations spatiales des habitants à travers les aménagements intérieurs qu'ils réalisent (Lawrence, 2006 :36-40) et les désirs et aspirations qu'ils énoncent. Investissant ainsi l'ordre des pratiques et celui des représentations, la recherche se fixe pour objectif d'inférer l'existence d'un modèle de maison individuelle spécifique au groupe de familles enquêtées à travers l'étude approfondie des modes d'habiter considérés.

Par ailleurs, l'émergence spectaculaire aujourd'hui des processus d'individuation socio-spatiale interpelle quant à la nécessité fondamentale d'intégrer la dimension temporelle dans l'analyse des modes d'appropriation de l'espace habité actuel (Schwab, 1977). En effet, les bouleversements sociétaux que l'Algérie a connu depuis les années soixante-dix n'ont pas manqué de produire tous leurs effets sur « *le mode d'habiter traditionnel* » appréhendé par Jean Charles Depaule (1992 ; 1989 ; 1979).

De là, nous nous fixons deux niveaux d'objectifs qui représentent les deux modes fondamentaux d'opérationnalisation de notre problématique. La démarche prend alors l'itinéraire suivant :

1. Celui de l'habitat colonial à Oran : il y a lieu ici de faire apparaitre avec clarté l'écart entre l'espace « imposé » ou « subi » et l'espace vécu ou « transformé » où de nouvelles pratiques sociales s'inscrivent à travers le mode d'appropriation de l'espace. Ainsi l'objectif a été de lever les ambiguïtés sur les logiques des pratiques modificatrices en examinant les empreintes et les inscriptions dans l'espace tout en prenant en considération la durée des changements opérés. Cette analyse s'est appuyée sur l'étude opérationnelle de 4 dimensions : évolutivité spatiale (E), flexibilité (F), polyvalence (P) et, enfin, esthétique de la façade (EF). La démarche méthodologique et les résultats de cette recherche sur la dynamique d'appropriation de l'habitat individuel colonial hérité par de nouveaux occupants algériens après l'indépendance sont présentés dans le chapitre 5.
2. Celui de la manière dont on peut proposer un outil d'aide à la décision lors de la réalisation ou l'aménagement d'un habitat individuel contemporain pour pouvoir visualiser les conséquences d'un projet pour l'habitant. Dans l'habitat individuel contemporain, l'objectif est de trouver le lien qui se noue entre l'habitant et le système d'insertion qui l'entoure dans une complexité urbaine. Dans ce cas de figure nos orientations convergent vers la recherche du degré de satisfaction résidentiel souhaitable, elle sera évaluée à partir d'un ensemble d'indicateurs qualitatifs (11 composantes de la satisfaction résidentielle sont prise en compte dans ce cas) (voir chapitres

3 et 6), ils sont corrélativement liés au degré d'implication des actants dans la création d'une image presque idéale d'un habité contemporain. La comparaison des alternatives est réalisée sur la base d'une grille d'analyse multivariée qui permet à l'utilisateur d'interagir grâce à la visualisation immédiate des changements en fonction de la modification des données.

IV. La méthode de recherche

Dans notre démarche, la méthode compréhensive n'exclut pas l'explication causale quand cela s'avère nécessaire, notamment lorsqu'il s'agit d'établir des relations de cause à effet entre les phénomènes de réappropriation spatiale observés.

La description de la méthode utilisée est structurée en quatre étapes dont chacune intègre et développe les données empiriques collectées et utilisées dans chaque phase de la recherche telle que retracée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Méthodes utilisées dans chaque phase de collecte de données empiriques

Étapes	Période	Tâches à aborder	Tâches accomplies
1. a. Cadre conceptuel exploratoire	2011-2012	**Construire un cadre conceptuel exploratoire**	Revue de la littérature théorique disponible
1. b. Première étape de collecte de données	2012-2013	**Identifier les changements de contexte et les adaptations habitantes** : conduites et marquages des lieux vécus. Analyse des entretiens. Formuler des hypothèses	Entretiens semi-directifs Examen de la documentation et des données recueillies.
2. a. Retours sur les conclusions correspondant au cadre théorique	2013	**Retours sur les conclusions correspondant au cadre théorique**	Revue de la littérature à la lumière de la documentation pratique et des entretiens
2. b. Deuxième étape de collecte de données	2013-2014	**Formuler et tester des hypothèses :** Des hypothèses ont émergé des phases 1.b et 2.a. Revisiter les questions abordées dans la recherche. Étude de cas approfondie sur l'habitat colonial et contemporain.	Suite des entretiens semi-directifs
3. a. Mise au point finale du cadre théorique	2014	**Élaboration du modèle d'analyse : concepts, dimensions, indicateurs**	Choix des techniques d'enquête et sortie systématique sur terrain

3. b. Troisième étape de collecte de données	2014-2015-2016	**Comprendre le mode d'habiter par l'organisation socio-spatiale de l'habitation et les différentes stratégies d'appropriation.** L'importance de l'actant, du décideur organisationnel vis-à-vis du mode d'habiter. Formulation d'une interprétation cohérente.	Analyse des premiers résultats de l'enquête
4. Relier les résultats de la recherche aux théories discutées	2016-2017	**Construire une nouvelle interprétation**	Évaluation critique de la littérature. S'engager dans des débats théoriques. Évaluer des hypothèses. Futures questions de recherche

IV.1. Le terrain d'étude

Aborder la question de l'habitat individuel dans une ville algérienne comme Oran semble une tâche ardue car peu de travaux ont étudié cette thématique sensible. La maison individuelle représente un champ de foisonnement spatio-symbolique éprouvé par les différentes représentations de l'espace vécu des groupes sociaux qui, eux même, possèdent des modes de vie variés. En se situant dans une temporalité précise, celle-ci nous ramène d'emblée à prendre conscience du phénomène historique de l'habiter sachant bien que la ville d'Oran a connue plusieurs occupations coloniales (espagnole, ottomane et française). Or, l'étendue de notre recherche ne peut se développer que dans une temporalité déterminée : pour notre cas, la recherche s'est ancrée dans la période après l'indépendance en 1962, même si un regard a été porté sur une situation particulière (les maisons Castors) datant de la colonisation française. Donc la profondeur historique[20] peut être à priori approchée dans un contexte déterminé et à partir d'une temporalité de recherche définie.

Par ailleurs, pour déterminer le sens de l'image habitante dans la ville d'Oran un éclairage doit être apporté sur les groupes sociaux considérés dans cette recherche.

[20] Colette Pettonet préconise une approche différente dans l'investigation in situ : selon elle, le chercheur doit être hermétique et inaperçu rendant l'observation à distance incontournable.

Dans ce contexte, la classification sociale des groupes d'individus dans une même unité de voisinage nécessite d'être présentée. De ce fait, nos investigations se sont déployées dans un périmètre géographiquement éparpillé à l'intérieur de l'enceinte de l'agglomération d'Oran. (Tableau 2).

Tableau 2 : Les 12 secteurs urbains (arrondissements) qui gèrent de façon locale les affaires administratives, sociales et économiques de 1,2 millions d'habitants dans la ville d'Oran (la plus grande commune d'Algérie).

N° secteur (Arrondissement)	**Appellation en arabe**	**Anciennes nomenclatures des quartiers** (période française)
1	Sidi El-Houari	Casbah-St-Louis-Vieux Port
2	Sidi El Bachir	St-Charles-Plateaux-Centre-Ville
3	Ibn Sina	Victor Hugo-Cavaignac-Delmonte
4	El-Makkari	Saint-Eugène-Les Castors-Petit Lac
5	El-Hamri	Medioni-Lyautey-Lamur-St-Hubert
6	El Badr	Boulanger-Choupot-Magnan-Sananès
7	Es-Seddikkia	Carteaux-Point du Jour-Gambetta-Falaises
8	El-Manzeh	Canastel
9	El-Amir	Miramar-Bel Air-St-Pierre
10	El-Othmania	Maraval-Cuvelier-Les Palmiers
11	Bouamama	Cité Petit-Planteurs
12	Es-Saada	Eckmühl-St-Antoine

Source : Données Mairie d'Oran et DUP, 2017.

1-1- La localisation

Nos investigations ont porté sur deux situations contextuelles distinctes présentant peu de liens géographiques entre elles. A chaque fois, la recherche appréhende un axe de notre thématique caractérisé par un ordre spatial et temporel spécifique. Le premier cas d'étude comporte des maisons individuelles auto-construites à l'époque coloniale entre 1953-1961 : il s'agit d'un type d'habitat pavillonnaire (Les Castors) situé dans la périphérie de la ville d'Oran. Ce cas d'étude est intégré dans le champ d'investigation sur les modes d'habiter sous le l'angle de son appropriation socio-spatiale actuelle par de nouveaux habitants algériens. Nous nous attachons, dans ce premier volet de notre travail, à examiner une vingtaine de pavillons des Castors appelés les *Castors familiaux et traminots* (CFT) situés géographiquement dans le quartier d'El Othmania (ex Maraval) au sud-ouest de la commune d'Oran (figure 3).

Figure 3. Localisation des maisons enquêtées dans les Castors CFT (Maraval) à Oran (période coloniale).



Source : DUP (direction d'urbanisme et de planification) d'Oran, extrait du cadastre régional d'Oran.

Quant au second cas d'étude, il se présente dans un cadre bâti plus contemporain[21] et la recherche des modes d'habiter à travers la mobilisation des acteurs et leurs implications dans l'organisation architecturée des lieux habités est développée sur une échelle urbaine plus vaste et diversifiée. Dans ce contexte, il apparait fondamental de restituer le contexte géographique qui permet d'identifier le rapport des modes d'habiter à la situation relative à la nature du système urbain de chaque commune, district ou quartier de l'agglomération oranaise (Semmoud, 2007).

Cependant, le choix d'un territoire urbain composé d'habitat individuel à Oran qui aide à voir comment les modes d'habiter se révèlent socialement et matériellement d'une manière tangible ne peut pas être une tâche aisée dans un contexte urbain

[21] Nous ne citons pas ici les lotissements modestes de l'époque coloniale, qui sont appelé aussi les villas du mouvement moderne « *Diar wakt França* » ou « *Diar el Colon* ». (Les maisons du temps de la France). Voir à ce sujet (Nora Semmoud, 2007).

très varié composé de coopératives immobilières individuelles, coopératives immobilières communes, coopératives privées autogérées, lotissements de l'agence foncière, lotissements communaux, villas CNEP, habitat individuel dense ou illicite, cités de recasement, etc.. De plus, notre volonté au départ d'établir une articulation entre l'espace domestique - dont nous approfondissons l'étude dans ce volet de la recherche - et l'espace urbain où s'insère cette habitation, s'est heurtée à de nombreux obstacles. En effet, l'hétérogénéité d'une urbanité en croissance effrénée dans l'agglomération d'Oran, les transformations des modes de vie des habitants et d'autres facteurs ont rendu très difficile un choix systématique et ciblé de maisons individuelles à explorer. Ajoutant à cela, le bouleversement de la dynamique socio-spatiale urbaine de la ville d'Oran, au tournant des années 1990[22] et 2000[23], par la propagation d'un type d'habitat à caractère informel. Précisons, également, que ces dernières décennies, les mutations extra-muros de la ville d'Oran continuent à témoigner de plusieurs phénomènes urbains importants qui participent au brouillage des recompositions socio-spatiales des quartiers résidentiels sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs[24] (Madani et Chachour, 2014) qui seront abordés au fur et à mesure au cours de la présentation de cette thèse.

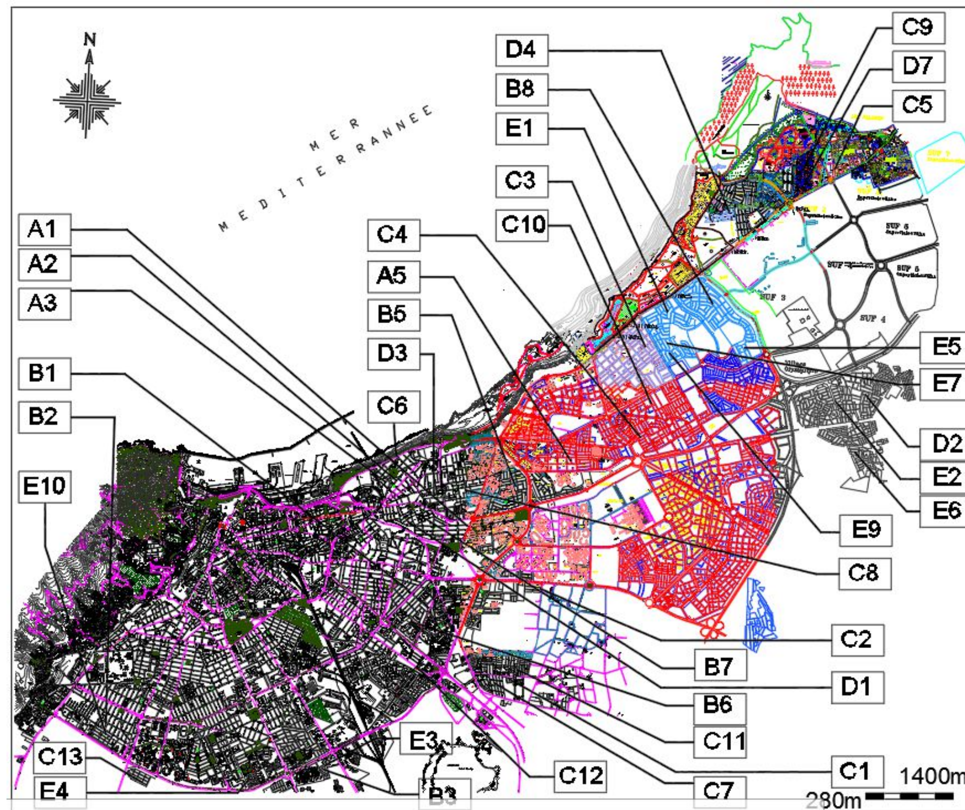
Au terme de ce constat, un corpus d'étude choisi en fonction des disponibilités d'information et d'accessibilité de terrain et de la diversité des types de construction a été construit. Il est composé d'une quarantaine de maisons situées dans quatre communes de l'agglomération oranaise : Oran, Bir-El-Djir, Es-Senia et la zone de Sidi El Bachir qui dépend du chef-lieu de commune de Bir-El-Djir. Ces situations sont identifiées et étudiées (figures 4 et 5) selon la démarche présentée jusqu'ici et qui sera détaillée dans le chapitre 6.

[22] En cette période de propagation brusque de coopératives immobilières, les lots de terrain sont vendus à moindre cout par la mairie d'Oran. Cette situation provoque cependant par la suite de nombreuses controverses lors du processus de construction qui traine en longueur.

[23] Une période dramatique lors de la décennie noire des années 1990 qui a bouleversé l'ordre socio-spatial de toutes les villes algériennes du fait des risques et de l'insécurité dans les campagnes et des fortes migrations qui en ont résulté.

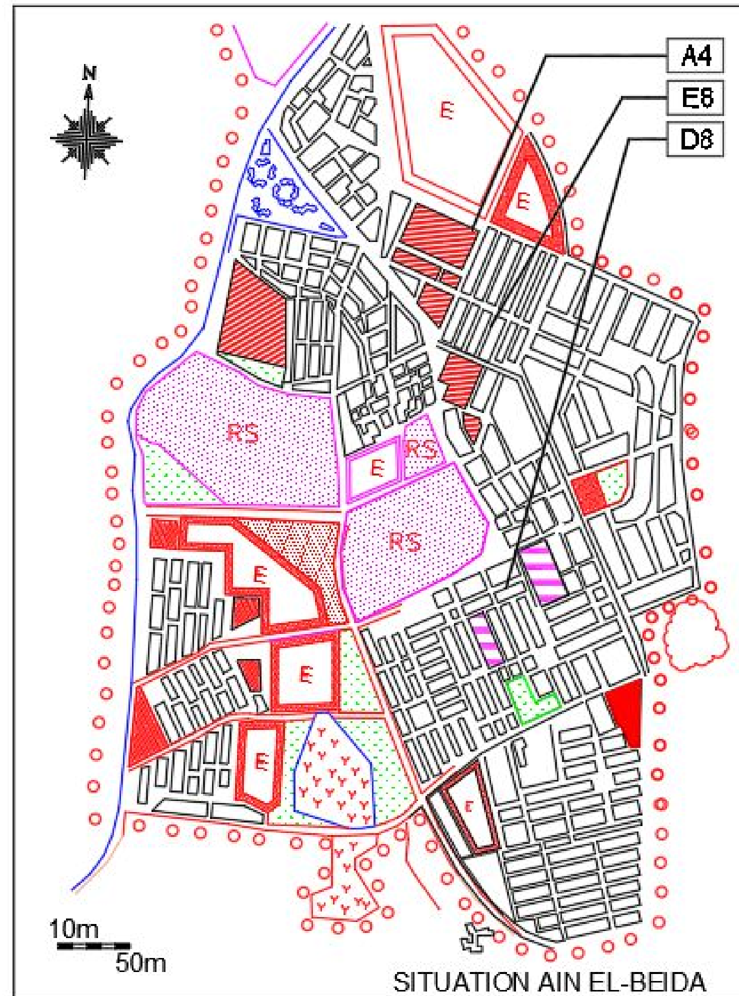
[24] Par exemple le phénomène de la *gentrification* qui touche progressivement les anciens quartiers résidentiels de la ville d'Oran.

Figure 4. Localisation des maisons enquêtées dans les quatre communes à Oran (période postcoloniale).



Sources : Chachour. M, 2017

Figure 5. Localisation des maisons enquêtées dans la commune d'Es-Senia (Ain-El Beida) (période postcoloniale).



Sources : Chachour. M, 2017

1-2- Les caractéristiques

L'étendue de notre recherche sur la maison individuelle dans une métropole en construction comme celle d'Oran implique des exigences d'ordre financier, temporel et méthodologique. Considérant l'ensemble de ces paramètres, notre propre expérience[25] , la connaissance de certains quartiers de la ville d'Oran et de

[25] Cette thèse a puisé son orientation d'une formation plurielle, de la pratique professionnelle engagée au sein d'un bureau d'étude d'architecture que j'ai dirigé au cours de ces dernières années, des expériences, des questionnements et des idées reçues de professionnels et

ses espaces périphériques, l'analyse d'études de cas réalisées selon une démarche proche de la nôtre, tout cela nous a convaincu finalement que le corpus relevé est représentatif de la situation résidentielle de la plupart des quartiers de l'agglomération oranaise. Signalons aussi que la recherche d'un groupe d'enquêtés et la sélection d'un nombre réduit de maisons (en tout 43 habitations individuelles réparties dans les quatre communes décrites précédemment) constituent un point de vue singulier et précis d'approfondissement de la connaissance de notre objet de recherche. L'exploration d'un corpus plus large aurait permis d'avoir une vision plus globale des modes d'habiter mais elle n'aurait pas permis d'avoir un meilleur degré de précision.

IV.2. La démarche générale

2-1- L'approche globale

Pour explorer l'univers de l'habitation individuelle, il n'est pas aisé de trouver les moyens de constituer un laboratoire où les dimensions quantitatives et expérimentales[26] puissent être intégrées. Comme nous l'avons déjà montré, notre thématique (mode de conception du cadre bâti, degrés d'adaptabilité au lieu habité, implication des jeux d'acteurs, etc.) articulée à notre problématique fait appel aux ressources conceptuelles et techniques des sciences humaines et sociales et, privilégie de ce fait, l'utilisation d'une méthode « qualitative » dont le dispositif est décrit ci-dessous.

De ce point de vue, on peut considérer la dimension des comportements humains que l'approche quantitative ne peut appréhender aisément : « *l'apprentissage du chez-soi et la perception de l'espace habité par ses propriétaires ou individus habitants sont des manifestations psychologiques, voire même comportementales*

d'habitants en quête de réponse à des problèmes vécus. Il convient aussi de rappeler les liens qui unissent l'architecture, la sociologie de l'habitat, la psychologie environnementale, l'anthropologie de l'habitat, l'engineering et la géographie, pour construire le socle cognitif indispensable de notre approche pluridisciplinaire.

[26] Sur les possibilités et les modalités concrètes d'utilisation de la méthode expérimentale dans l'habitat, dans le cadre des sciences humaines et sociales, voir Claude LAMURE, Adaptation du logement à la vie familiale, Ed. Eyrolles, Paris, 1976.

plus profondes, qui peuvent être interprétées par des degrés d'appréciation et d'opinion, de satisfaction, de confort, de convenance, etc.» (Eleb-Vidal et Debarre, 1989 : 67). Ainsi, la complexité des différents « paliers en profondeur » de l'habiter (Madani, 1990) ne saurait être réduite à ses seules manifestations matérielles et physiques visibles.

Partant de là, la démarche tente dans ce travail de saisir l'objet de recherche à travers les différentes facettes qu'il présente. Dans ce cadre, la matière première est constituée par l'univers du domicile et l'acteur représentant, en quelque sorte, le sujet « énigmatique » dans le processus de formulation de l'espace habité : l'habitant[27]. Ce dernier est observé au temps présent (habitudes, manières de vivre, divers aménagements spatiaux, décoration, etc.) en relation avec l'environnement familier et intime qu'il a progressivement tissé autour de lui.

Si l'on veut se rendre compte de la diversité des contributions réalisées par les recherches en sciences sociales qui mettent en avant l'intérêt d'une analyse morphologique de l'habitation, nous estimons important de préciser l'apport de l'approche comparative et transversale dans les analyses effectuées et présentant un caractère fonctionnel et spatio-symbolique (Depaule et Arnaud, 2014). En effet, nombreux sont les travaux qui décortique l'espace habité à la lumière de la relation dialectique qui s'instaure entre les couples : public/privé, dedans / dehors, mutable / immuable, sacré / profane, etc. dans la production ou l'usage de l'espace habité dans lequel la distribution des différentes pratiques domestiques sont mises en relief et visualisées (relevés ethno-architecturaux).

Dans ce contexte, on est bien dans le cadre d'une orientation actionniste de la recherche, c'est-à-dire d'une démarche qui part de l'action des acteurs pour comprendre comment, à travers leurs conduites, ils construisent et transforment les cadres sans lesquels leurs actions n'auraient ni sens ni cohérence (Friedberg, 1993 : 241).

[27] Habitant versus individu / usager ou l'habitant opposé à l'individu. Cf., à ce propos, Eleb (M) et Debarre (A), op.cit. Notre travail s'attache ici à relever les multiples déterminations familiales, sociales et culturelles qui « fabriquent » cet acteur.

Le pouvoir participe des jeux d'acteurs. La posture analytique est fondamentalement hypothético-inductive et privilégie les interactions sociales face à face et éphémères. L'étude de ce qui se joue dans les interactions entre acteurs qui se rencontrent est essentielle et la structuration des espaces à différents niveaux traduit les rapports de pouvoir (par exemple, la place des enfants dans la répartition des micro-lieux de vie dans le domicile).

A cet effet, nous cherchons à approfondir notre objet de recherche avec toutes les facettes qu'il présente en utilisant une démarche qualitative. La matière première étant l'univers du domicile et les pratiques d'usage et de réappropriation déployées par les habitants. Cette dernière séquence est observée en temps réel : une variété de données correspondant aux habitudes et manières de vivre est recueillie et intégrée dans l'analyse. A cet effet, la méthode d'enquête qui semble la plus adéquate à l'objectif de notre recherche et qui se conjugue avec la démarche qualitative caractérisant celle-ci cible une population oranaise circonscrite. L'enquête porte sur des unités familiales et des maisons, distinctes les unes des autres, séparées dans le lieu et le temps.

Nous avons eu recours à l'observation *in situ* constituée d'un relevé architectural détaillé et d'une analyse architecturale accompagnée d'entretiens semi-directifs avec les habitants pour les deux situations coloniale et postcoloniale considérées dans cette recherche. Nous nous sommes efforcés, dans le cas des pavillonnaire des Castors (chapitre 5), de présenter les différentes situations « d'avant » (les aménagements primaires avant les transformations effectuées) et l'évolution « actuelle » qui comprend toutes les transformations matérialisées, dans l'objectif de reconstituer la logique des transformations et leurs mises en œuvre. Notre démarche a été de reprendre fidèlement les descriptions fournies et de laisser libre cours aux motivations individuelles habitantes s'exprimer à travers les entretiens. L'ensemble de ce dispositif et le croisement des données recueillies a permis de dresser un portrait actuel et visible des modes d'habiter. En plus du recensement des pratiques spatiales au sein de l'habitation, les relevés ethno-architecturaux ont été complété, dans le cas des maisons construites après l'indépendance, par la

description des principaux acteurs ayant contribué d'une manière effective et complémentaire à la réalisation du projet de la maison.

Les entretiens semi-directifs ont apporté nombre de données essentielles : constitution du ménage et son statut socioprofessionnel (CSP), origines géographiques des habitants, nature du premier domicile habité (immeuble collectif, maison individuelle, etc.), aménagement originel des espaces intérieurs, nature et chronologie des transformations opérées, précisions sur les propos concernant l'évolution de la famille, la position et l'influence des acteurs socioéconomiques qui ont relativement ou dans une large mesure contribuer à la mise en œuvre du projet de la maison, etc...

Les informations ont été complétées par d'autres données récoltées par nos soins : plans architecturaux initiaux en possession des habitants, cartes cadastrales sur les parcelles reconstituées, prises de photographies à l'intérieur et à l'extérieurs des habitations, croquis d'ambiances intérieures reproduits quand cela est nécessaire pour restituer l'emplacement des aménagements réalisés, sources historiques (notamment pour les cas du lotissement pavillonnaire des Castors CFT), rapports administratifs et juridiques sur la nature de l'occupation des lots, des registres municipaux ad hoc ainsi que des recueils statistiques à exploiter, etc.

Pour de meilleures conditions pratiques de l'enquête, trois enquêteurs ont participé à la récolte des différentes informations élémentaires. Moi-même, me déclarant sur le terrain comme étant chercheur sur le logement et l'habitat, garantissant le recueil fidèle des propos recueillis et leurs expressions tout en veillant aussi à lever certaines ambigüités fréquentes au moment du déroulement de l'enquête. Deux autres personnes ont accepté d'être médiateurs rémunérés[28] : le

[28] Dans ce cas, une première partie de la rémunération a été assurée, par moi, sans l'apport financier d'une tierce personne ou d'une institution morale. Une deuxième partie de l'enquête sur les Castors (CFT) a reçu le soutien financier du MESRS - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique algérien à travers le concours du CNEPRU - Comité National d'Évaluation et de Programmation de la Recherche Universitaire, pour une durée de 4 ans (2012-2016). Elle s'inscrit dans la continuité du projet de recherche qui s'intitule : « La production de l'espace bâti dans les centres urbains anciens, entre pratiques sociales et résultats

premier de genre masculin, professionnel à temps partiel, ayant une certaine connaissance du domaine étudié (habitat et logement urbains). La deuxième, de genre féminin, a été engagée par nous comme enquêtrice pour des raisons de convenance culturelle. Elle avait un accès plus facile dans les maisons, surtout avec les femmes enquêtées, compte tenu du risque de censure qu'un enquêteur de genre masculin peut rencontrer. Il faut évoquer également l'obstacle de l'intimité des femmes chef de famille au moment de la conduite de l'enquête. La fécondité de l'enquête repose donc sur le prélèvement des entretiens semi-directifs par l'enquêteur sans interaction susceptible d'altérer le matériau ou de fausser la réalité.

2-2- Les temporalités de la recherche

Le processus lié à l'élaboration du projet de l'habitation individuelle repose, en premier lieu, s'il est fait recours aux services de l'architecte, sur un mécanisme très complexe : il commence à partir de la phase idée abstraite préalable en passant par la conception architecturale pour arriver à l'exécution du projet conçu. Ensuite, si le propriétaire de la maison réalise son projet lui-même sans l'intervention d'autres acteurs, le processus de l'invention de la maison prendra une autre tournure qui est précisée dans les parties de cette thèse. Par contre, si la maison est le résultat d'un savoir-faire proposé par le constructeur sans qu'il soit propriétaire de celle-ci, elle aura, en conséquence et spécifiquement, sa propre configuration spatio-symbolique. Ce phénomène qui perdure dans le temps évolue par différentes phases. Plus fréquemment en architecture, cependant, les phénomènes sont étudiés à un seul moment précis, ce qui relève de recherches fondamentalement synchroniques. Dans notre cas, la recherche suit un processus évolutif passant par plusieurs situations référentielles dans l'espace et dans le temps et qui présentent un enchaînement diachronique de l'acte de concevoir et construire la demeure. Sur le plan méthodologique, la sélection des données prélevées et les périodes dans lesquelles la réalisation de la maison s'est faite sont

architecturaux », code projet : J0402220120045. Projet dirigé par Pr. Himouri Slimane (Laboratoire LCTPE).

présentées de manière détaillée et précise, notamment dans les situations étudiées à Oran dans la deuxième partie de cette thèse.

Ainsi, il fut essentiel dans notre recherche de prendre en compte les processus d'émergence de la réalité architecturale du projet de l'habitation individuelle à Oran. L'articulation des mécanismes mis en œuvre est appréhendée en même temps que la pertinence des valeurs socioculturelles convergeant vers la modélisation de l'espace habité est appréhendée.

La figure 6 explicite les bornes de la période de recherche. En effet, deux enquêtes ont été menées en parallèle :

♦ La première enquête a porté sur un terrain d'étude très varié et vaste à la fois : l'habitat individuel postcolonial (H.P.C) qui comporte un nombre de 43 maisons disséminées dans l'agglomération oranaise, dont 21 habitations dans la commune d'Oran, 7 dans la commune d'Es-Senia, 12 dans la commune de Bir-El-Djir et 3 dans la zone de Sidi El Bachir qui dépend administrativement de la commune de Bir-El-Djir.

Au départ, c'est-à-dire au milieu de l'année 2011 et à la fin de l'année 2012, on est arrivé à constater une certaine redondance de quelques informations observées dans 150 maisons individuelles choisies par un tri au hasard (voir chapitre 6). En croisant les données entre quartiers distincts où se situait chaque habitation, les fréquences observées restaient les mêmes avec des récurrences qui nous ont amenés à limiter le champ d'étude à 43 maisons.

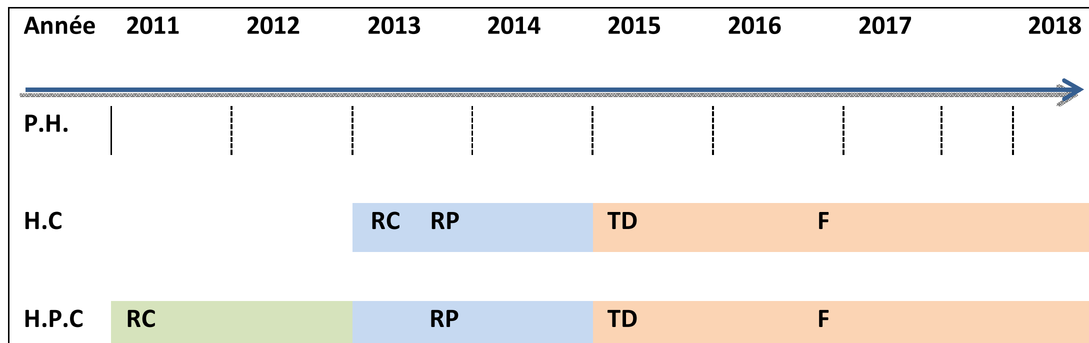
De 2013 à 2015, la lecture des manifestations empiriques devenait plus maitrisable car l'identification et le croisement des variables abordées systématiquement dans l'analyse ont été cernés (R.P). C'est à partir de 2015 que notre recherche commençait à prendre plus de cohérence. Quand on est arrivé à la fin de 2016, les restitutions chronologiques menées précédemment ont bien mis en relief les relations des différents facteurs permettant d'élucider la question des modes d'habiter et la production d'un type particulier d'habitation individuel à Oran.

♦ La deuxième enquête correspondait au terrain d'étude sur l'habitat colonial (H.C) : le pavillonnaire des Castors familiaux et traminot (CFT). Il constitue un cas d'étude singulier car jusqu'à présent inconnu de la communauté scientifique. Il est vrai que le chercheur manquait de sources disponibles pour s'y investir. Entamée en 2013, cette recherche s'est appesantie sur les origines et prémices de l'idée du *Castorat* en Europe dès le début des années 1950 et sa diffusion à travers le monde. Les travaux antérieurs sur les cas similaires en Algérie et en France ont été analysés et intégrés dans nos investigations.

Le travail effectif de terrain doctoral (TD) n'a commencé, en fait, qu'en 2015. La complexité du contexte historique abordé a ralenti considérablement la progression de la recherche : la subjectivité des acteurs au moment du déroulement des enquêtes, le manque d'information sur les CSP des premiers groupes familiaux qui ont occupé les lieux avant l'indépendance, la grande diversité des actions de transformations réalisées et les difficultés que les habitants avaient à les expliquer, etc.

Au final, des profils distincts sur les modalités des transformations habitantes ont émergé. Au début, lorsque nous faisions le lien entre la reconstitution des deux espaces matériel et symbolique, les lectures restaient ambiguës sur l'habitat européen approprié par les algériens après l'indépendance (1962). Dans le but de cerner le contour global du processus diachronique des transformations habitantes, la recherche préparatoire (RP) s'est attelé à rassembler les derniers relevés des habitations transformées et d'autres éléments d'enquêtes réalisés sur le terrain. Cette phase s'est étalée sur une période de deux ans (2013-2014).

Figure 6 : Chronologie comparative de l'itinéraire de la recherche



Légende :

H.P.C. : Habitat Postcolonial
P. H. : Période historique
H.C : Habitat colonial

RC : Recherche rétrospective
RP : Recherche préparatoire
TD : Début du travail de terrain
F : fin de travail de terrain



IV-3- Les techniques de recherche

3-1- La recherche documentaire

Notre recherche est particulièrement axée sur l'épaisseur qualitative de l'objet étudié appréhendée à partir de la méthode ethno-architecturale (entretiens, photographies, relevés ethno-architecturaux). Les données collectées proviennent des documents d'archives et de plans de maisons réalisées qui permettent d'étayer et de mesurer certaines élaborations conceptuelles. Les notes écrites consignées dans des documents recueillis chez les architectes concepteurs, les données statistiques collectées et les discours des enquêtés sont également intégrées dans le cadre de notre problématique. Ces matériaux apportent un éclairage particulier à la délimitation du problème étudié et à l'analyse développée au fur et à mesure de l'avancée de nos investigations.

3-2- L'observation directe

Les informations sont collectées à partir d'observations des habitants enquêtés dans leurs maisons. Les comportements observés sont analysés et interprétés en tenant compte de notre grille d'analyse. L'observation participante (Lamache, 2003) est très féconde dans notre thématique de recherche mais elle est très difficile à mettre en œuvre car une immersion totale chez les familles enquêtées n'est pas facilement acceptée dans le contexte culturel qui est le nôtre. De plus, l'observateur doit avoir une position neutre et ne doit en aucun cas influencer les répondants ou les enquêtés du fait d'une certaine proximité lors de l'enquête. Néanmoins, nous avons essayé avec vigilance d'éviter cet obstacle en optant pour l'observation directe et le relevé systématique des données pertinentes.

Il fut fait de notre mieux pour adopter une posture qui nous classe en tant qu'observateur neutre dans notre rapport aux faits et phénomènes d'appropriation de l'espace habité. Ceci semble difficile en tenant compte des sensibilités et du caractère très intime de l'espace étudié qui est considéré par certains habitants comme un périmètre infranchissable qui ne tolère aucune violation ou transgression par autrui. Mais il fallait dès le départ établir une relation de confiance avec les enquêtés, condition incontournable pour réaliser le travail projeté.

3-3- L'entretien semi-directif

Pour aborder notre objet de recherche, il fallait se doter de techniques qui permettent l'accès à l'information recherchée. Or arriver à faire un pronostic détaillé concernant notre champ d'étude (l'habitation individuelle oranaise) n'allait pas de soi. Cependant la technique qui nous a semblée judicieuse dans notre approche pour avancer dans nos investigations et « débroussailler » un tant soit peu la complexité de l'objet a été celle de *« l'entretien semi directif »*. Il est nécessaire de relever que le contact avec les « *informateurs* » prenait parfois un tour évasif et il fallait à chaque fois reformuler et orienter les questions dans le sens de nos objectifs de recherche. Néanmoins, ces échanges ont permis de

clarifier davantage notre champ de recherche tout en permettant d'avancer dans le processus d'opérationnalisation du modèle d'analyse (concepts, dimensions, indicateurs) mis en place.

Souvent l'enquêteur a été obligé de recourir, dans des situations de contacts indirects très ambiguës, à des témoignages de la part d'habitants ne faisant pas partie du groupe d'enquêtés. Il en ressort en définitive plusieurs types d'entretiens faisant appel à des techniques particulières selon qu'il s'agit de l'habitant (propriétaire ou usager), de l'architecte (concepteur ou maître d'œuvre) ou même de personnes ayant un apport effectif dans les différentes décisions sur la conception architecturale ou urbanistique de la maison tels que les agents administrateurs des services techniques de l'urbanisme ou de la mairie et les élus des collectivités locales.

Les informations recueillies proviennent également des documents graphiques (plans, schémas, esquisses ou photographies[29]) réalisés par les usagers ou l'architecte. L'intérêt s'est focalisé sur la nature de la production de l'espace habité. Le classement et la catégorisation des maisons en différents types ou variantes constitués s'est faite d'une manière diachronique, c'est-à-dire au fur et à mesure des procédures d'investigation réalisées.

L'étendue de notre recherche et l'ampleur du champ considéré ne permettent pas de cerner toutes les dimensions de l'habiter. Aussi, les questions posées étaient semi-directives, inscrites dans un même thème, laissant à l'enquêté la liberté de répondre à l'intérieur de celui-ci, permettant ainsi une ouverture vers des pistes inédites et non prévues par le chercheur-enquêteur.

[29] Photo – illustration : voir M. Chachour, Magister, 2005, op.cit.

IV.4. Les outils d'analyse et d'interprétation des données

4.1. Les technique d'analyse des données

Conformément au dispositif méthodologique de cette étude, l'analyse et l'interprétation des données ont suivi de près l'approche itérative qui place les données empiriques au cœur de la construction de la théorie. L'utilisation de l'analyse typologique architecturale ainsi que sa portée et ses limites dans notre recherche joue un rôle essentiel dans le traitement des données recueillies.

Tableau 3 : Relation entre les méthodes et l'analyse dans chaque phase de la collecte des données empiriques

Phase	Objectifs	Méthodes	Analyse
1	Description, explication	Entretien (qualitatif)	Analyse thématique
2	Description, classification	Entretien (semi-directif)	Codage, classification
3	Description, explication	Technique : interview (qualitative), observation (qualitative)	Analyse multi-variée de données qualitatives ou ethnographiques, Décodage effectué sur la base de la grille APR, construction théorique à partir des cas d'étude

Dans le cadre de cette approche analytique, chaque phase de collecte de données empiriques nécessitait un type spécifique d'analyse et d'interprétation des données que nous présentons ci-dessous.

4.2. Le mode d'évaluation

La validité de notre démarche réside dans l'articulation la méthode mise en œuvre, les données produites et le traitement analytique de ces derniers. Pour une plus grande crédibilité justifiée par la correspondance entre les données recueillies et l'objectif recherché, *le procédé de triangulation* constitue un moyen efficient pour accroître notre rigueur scientifique. Dans ce cadre, des comparaisons sont effectuées tout le long de notre évaluation.

Nous avons opté pour deux sortes de triangulation :

4.2.1. La triangulation interne

Il s'agit bien d'un rapprochement effectif de notre part auprès des habitants qui seront considérés comme sources d'informations : les origines sociales, les cultures exogènes ou endogènes, les histoires personnelles sont des particularités individuelles qui sont dégagées, classées et mises en perspective. La comparaison de ces observables consolidera au mieux les interprétations des résultats obtenus.

4.2.2. La triangulation spatiale

Nos objectifs en cours de l'enquête visent à connaitre systématiquement l'organisation spatiale et les caractéristiques matérielles de la maison en relation avec les pratiques et le vécu des habitants[30]. Les lieux formalisés par les plans de construction exigent beaucoup d'attention ; une classification par ordre de pertinence pourra nous éclairer sur les différents modes d'aménagements récurrents apparaissant dans l'habitat abordé dans notre enquête.

V. Structure de la thèse

La première partie a consisté à compiler et analyser les données bibliographiques touchant les principaux concepts et dimensions abordés dans la thèse : les modes d'habiter, la conception et le processus productif du projet de la maison individuelle, le rôle des actants, la polysémie de l'image habitante et des outils d'aide à la conception de cette image (l'induction et de la structure relationnelle), la dimension informationnelle et l'info-habitat, etc. Les résultats de travaux de recherches et les contenus de sessions de formation ont été inclus dans cette phase initiale avec le but d'élargir les connaissances dans les domaines liés à l'objet de notre recherche (figure 7).

L'objectif de la deuxième phase étant de caractériser les schèmes d'un plan type originel dans la situation actuelle, comprenant toutes les caractéristiques affiliées aux fonctions domestiques et à certaines altérations fonctionnelles, à la

[30] Hodde Rainier dans « LANA » « dialoguer le projet », « on est passé de la participation des habitants à la programmation générative ».

technologie de construction, à la stylistique architecturale prédominante et aux principaux conflits d'usage de l'espace habité. Ajoutant à cela la composante familiale et l'apparition de nouveaux modes de vie dans le quotidien actuel de l'habitant ; la caractérisation du rôle de la médiation informationnelle lors de la réalisation du projet de la maison et ses implications fonctionnelles et constructibles quant à la définition de nouvelles exigences en matière de besoins fonctionnels contemporains.

En ce qui concerne la caractérisation du contexte social actuel, la situation de l'évolution des familles et leurs modes de vie a été abordée et reproduite fidèlement aux caractéristiques des ménages enquêtés en Algérie et précisément à Oran. On notera à cet effet, que peu d'études ont été menées dans le domaine des relations entre structure familiale algérienne et composition des espaces domestiques. Toutefois, il est possible de citer un certain nombre de travaux des sciences sociales : Madani (1995,1997, 2000), Boumaza (2003), Hafiane (1989), Sidi Boumedine (1994, 1996), Semmoud (1988), Salama (2001), Benkada (19998), Mekibes (1983), Marouf (2005), Lakjaa (2009) et Messahel (2008).

La caractérisation du rôle de la communication dans le contexte algérien a été entreprise en termes d'outil de pilotage et de prise de décision dans le marché de l'habitat individuel existant aujourd'hui en Algérie. Dans ce contexte, nous avons caractérisé les moyens de médiation et de communications conçues à ces fins qui sont de nature variée et destinés aux habitants auto-constructeurs, à la régularisation de la situation construite vis-à-vis les services d'urbanisme et de construction, à la qualité d'individuation et de respect du voisinage, à l'accès à l'information, à la qualité de vie et du cadre bâti, au confort, à la sécurité et à la réduction de l'impact environnemental.

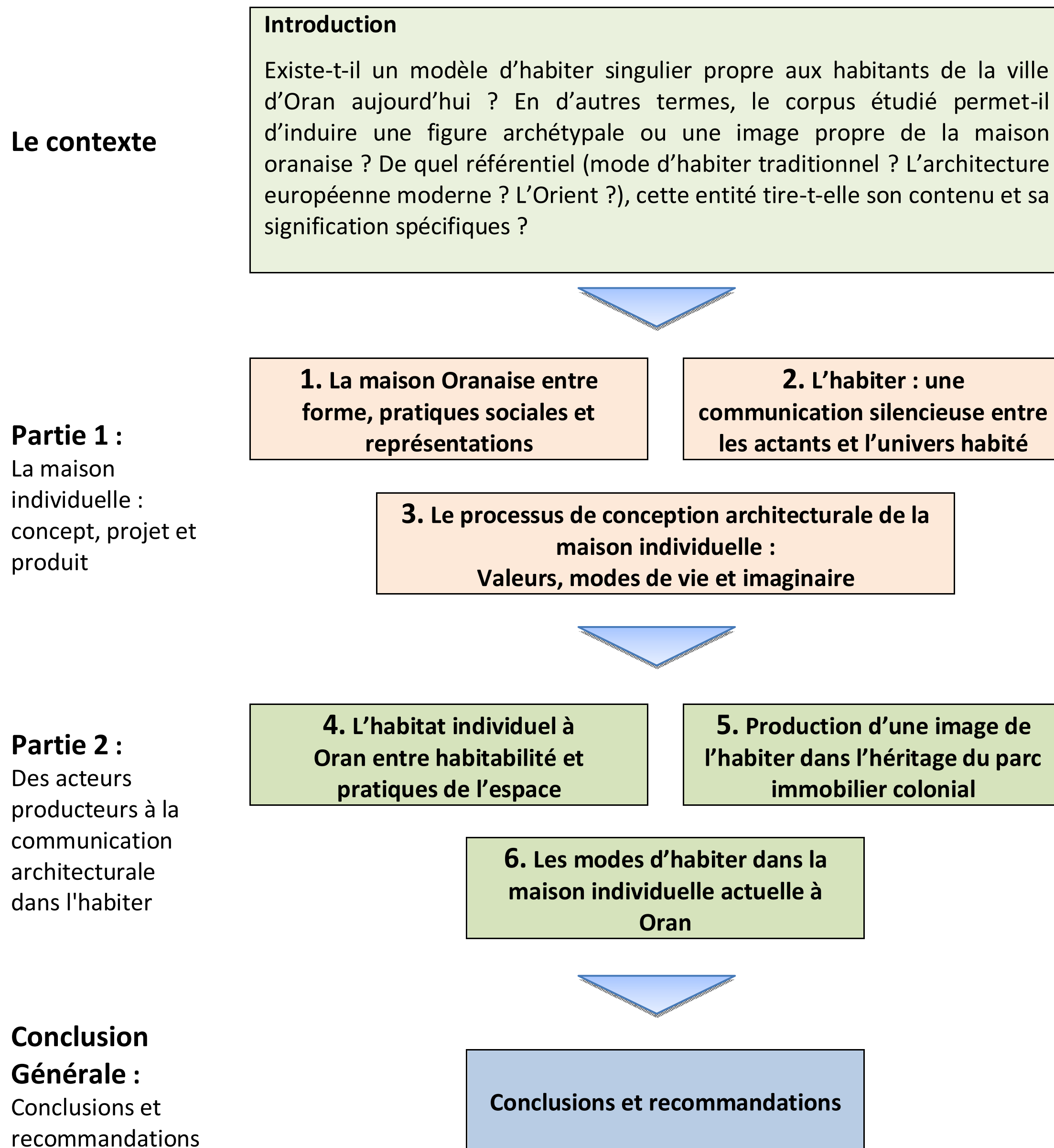
Il existe actuellement des études sur la caractérisation de la démarche qualité dans le secteur de la construction en Algérie et de l'impact que celle-ci présente sur la qualité architecturale du logement (Hendel, 2012). Malheureusement cette caractérisation en matière d'information semble être disparate et très récemment

abordée. L'intention était donc de systématiser et unifier ces caractérisations en termes d'effets notoires sur l'architecture de l'habitation individuelle contemporaine. Cette phase de l'étude a abouti à des renvois aux caractérisations précédentes dans le but de la détermination d'un scénario idéal, déterminant par la suite un idéal de la création d'un univers domestique intégré dans un système informationnel et communicationnel adapté et conforme à la structure familiale et à ses besoins.

Dans la troisième phase de l'étude, les principales lignes directrices de la création d'une image appropriée de l'habitation ont été définies sur le plan fonctionnel, de construction et de réalisation, ainsi que du point de vue technologique sous la lumière des concepts obtenus dans les phases précédentes. Ces principes prennent la forme d'une méthodologie de conception à travers laquelle les critères des lignes directrices générales pour la création d'une image appropriée ont été présentés.

Les critères ont suivi trois méthodes différentes mais complémentaires, à travers les principales lignes directrices qui ont été menées dans l'intervention.

Figure 7 : Structure de la thèse de doctorat

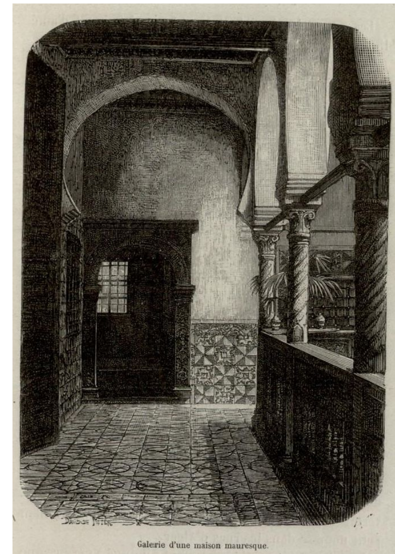


PARTIE 1.
LA MAISON INDIVIDUELLE : CONCEPT, PROJET ET PRODUIT

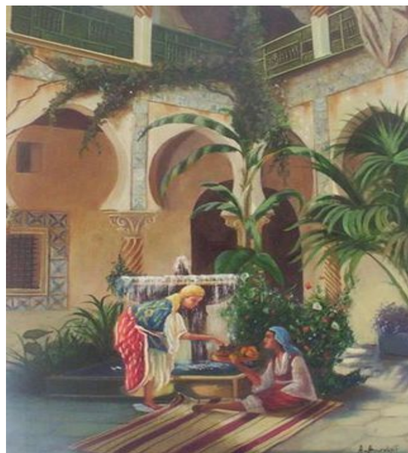
Chapitre 1.
La maison oranaise entre forme, pratiques sociales et représentations

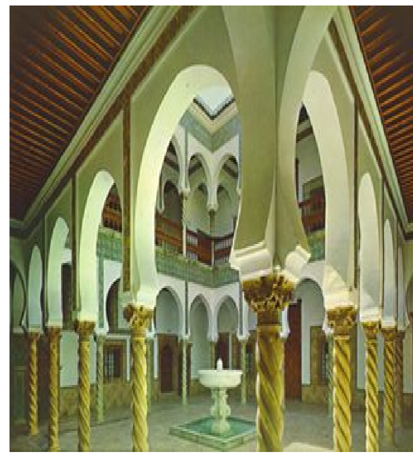
Chapitre 2.
L'habiter : une communication silencieuse entre les actants et l'univers habité

Chapitre 3.
Le processus de conception architecturale de la maison individuelle : valeurs, modes de vie et imaginaire


Galerie d'une maison mauresque.

CHAPITRE 1 : LA MAISON ORANAISE ENTRE FORME, PRATIQUES SOCIALES ET REPRESENTATIONS





« ***Avant d'être jeté dans le monde, l'homme est placé dans le berceau de sa maison*** ».

Épigraphe prise de : G.Bachelard, « *Poétics of space, Boston »*. 1964 (1958).

Introduction :

A travers les « réactions » qu'il engage avec son habitation, l'homme qualifie son lieu de vie et y inscrit ses empreintes. Les « interactions » de cet habitant avec sa demeure - qu'il ne partage pas forcément avec autrui - contribuent à justifier son mode d'habiter qui condense des manières d'être que traduisent les pratiques productives, de consommation et ludiques dans leurs dimensions matérielles et symboliques. En lien avec ces faisceaux d'échanges, la logique de l'organisation spatiale de l'habitation individuelle urbaine s'exprime avec acuité dans un contexte déterminé. Il est nécessaire de construire le socle théorique fondateur pour appréhender le plus exactement possible cette dynamique complexe.

Ce premier chapitre tente de présenter les significations des notions de base utilisées généralement dans la compréhension et détermination des processus des modes d'habiter tout en montrant les usages théorique et pratique prêtant à confusion auxquels ces catégories conceptuelles donnent lieu. En tant que concept, les sens connotatif (symbolique, abstrait) ou dénotatif (fonction renvoyant à la fonction de l'habitat) doivent être cernés avec beaucoup de précision et de rigueur.

Partant du constat que l'habitant aspire à produire un lieu où se déroulent ses activités domestiques quotidiennes et l'expérience de ses pratiques sociales qu'il tente de promouvoir par l'organisation matérielle de son environnement bâti. Loin de savoir a priori les dispositifs et les composantes morphologiques structurant son espace habité et sans même qu'on ne puisse distinguer le type ou le modèle dont dérive cette spatialité. Nous nous attardons ici à éclairer les sens des multiples manifestations des usages mis en scène dans ce microcosme socioculturel.

Dans la foulée, il est essentiel de définir les dimensions spatiales de l'architecture domestique, plus précisément sa forme matérialisée et architecturée, en expliquant comment cette spatialité varie en fonction de facteurs socio-culturels, économiques, politiques, etc. (Bourdieu, 1972). Cette démarche s'appuie sur les

ressources des approches philosophiques (Bachelard (1961) et Heidegger (1958) et des sciences humaines (sociologie, anthropologie et géographie). L'analyse ainsi construite est présentée au fur et à mesure de notre démonstration dans ce chapitre.

1.1. DÉFINITIONS DES CONCEPTS DE BASE

1.1.1. L'habitat et l'habitus :

Comme l'ont montré de nombreuses études[4], il y a lieu de distinguer les vocables « habitation », « habitat », « habiter » pour marquer la spécificité de chaque terme et le rôle qu'il joue dans ses différents emplois. Il est indispensable de reprendre succinctement la généalogie de ces termes en vue de construire par touches successives le modèle d'analyse sur lequel repose notre recherche.

Le terme « habitat », dans son acception du XIXe siècle, est relatif à la botanique pour désigner le territoire qu'occupe une plante. Il n'est pas sans intérêt ici de se demander si le terme arabe *nabita*[5] ne présente pas une parenté sémantique avec cette signification qui fait référence à une plante sauvage poussant partout. Le terme *habitat* désignait ainsi au XIXe siècle le « milieu » dans lequel évolue une espèce animale ou végétale et, par extension, le milieu qu'occupe l'espèce humaine. Pour ne pas se cantonner dans la sphère éthologique, le dit milieu a pris le sens basique de logement.

---

[4] Cf. à titre d'exemple, Thierry (Paquot), « Introduction. "Habitat", "habitation", "habiter", précisions sur trois termes parents », dans Pacquot (T.) ; Lussault (M.) et Chris Younès, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, Paris, 2007, p. 7-16. Nombreuses sont les études qui vont dans ce sens et le lecteur trouvera dans la bibliographie de nombreuses références.

[5] Il a été évoqué par le philosophe arabe du Xe siècle Abu Nasr Farabi (870-950) dans son livre *Kitab al-siyassa al-madaniyya* (Le livre de la politique civile), éd. Fawzi Najjar, Beyrouth, Dar al-Machriq, 1993. Le terme est employé dans le cadre d'une société réfractaire à l'ordre politique et qui crée ses propres mécanismes de défense, comme il est constaté dans toute démocratie avec la grève, la désobéissance civile, la manifestation mais aussi dans des « communautés » marginales (étrangers, groupe subalterne quelconque..). Farabi appelle "*nawabit*" (pl. de *nabita*) de telles sociétés libres qui n'obéissent pas à un ordre unitaire et impérieux. Le mot *nabita* vient du terme *nabat* qui signifie plante. La variante *nabita* est choisie pour démontrer le caractère réfractaire (certains diraient : "déviant") d'une personne ou d'une société qui s'octroie cette désignation.

Se loger, pour l'homme, c'est construire une habitation, une démarche culturelle propre à son espèce. Demeurer engage donc l'éthos culturel, contrairement à l'occupation, par la plante ou l'animal, d'un terrain sauvage ou domestique, de manière tout à fait naturelle.

Mais à la lisière de la culture et de la nature, l'homme porte des dispositions spécifiques qui se traduisent par des désignations de la même famille : habitude, habit, habitus. Les habitudes peuplent les logis par les actions récurrentes ; l'habit est ce qui permet de se protéger du froid, du chaud, du regard indiscret, etc. L'habitus désigne, enfin, une manière d'être. Ce terme a été réactualisé par Pierre Bourdieu et élevé au rang de concept opératoire pour désigner un principe générateur de pratiques. La notion de l'habitus est capitale pour démontrer la capacité de l'habitant à organiser l'espace vécu par un fonds de dispositions acquises et investies dans l'aménagement et l'appropriation des espaces habités.

1.1.2. Habiter et habité : l'interaction créatrice

1.1.2.1. Habiter

Rappelons qu'habiter, c'est le fait de vivre habituellement dans un lieu. Dans le milieu du groupe des CIAM Alger[6], *habiter* est considéré comme une fonction, un ensemble d'activités strictement et abstraitement déterminées et par lesquelles sont représentés et épuisés tous les facteurs qui lient l'homme à l'habitation. Pour sa part, Pezeu-Massabuau dégage trois stades sensés rythmer toute recherche sur l'habiter : « *habiter serait d'abord un rêve, puis une image, enfin un projet* » (Pezeu-Massabuau, 2003 : 161).

[6] Groupe CIAM 9 Alger, 1954. Le but de ce congrès était d'établir une *Charte de l'Habitat*, correspondante de la Charte d'Athènes pour l'urbanisme, à travers la confrontation des documents proposés par les groupes participants. En 1933, lors du IIIème Congrès, les théories de la Charte d'Athènes évoquent « *la nécessité d'une conception nouvelle de l'architecture, qui satisfasse aux exigences matérielles, sentimentales et spirituelles de la vie présente* ». (Le Corbusier, *La Charte d'Athènes*). Quatre éléments majeurs peuvent caractériser le style dit « International » : maximum de rendement, modularité, concept de zone et préfabrication des éléments.

Les recherches se portent ainsi sur l'habiter en tant que pratique comprenant les « tactiques » mises en œuvre par les habitants (De Certeau, 1990) – qui peuvent constituer des formes de « bricolage » (Lévi-Strauss, 1962) et de « faire-avec » (Stock, 2015) – et ce qu'elles peuvent révéler en tant qu'exercice classificatoire.

En effet, le mot " habiter " est proche du terme " habitude " qui est considéré comme ce qui est répétitif ou routinier. Les philosophes puisent ses origines du latin habitus, qui veut dire aptitude ou disposition naturelle à faire quelque chose. Habiter, est communément compris comme « être dans un espace ». L'espace, à son tour, est ce que les corps matériels peuvent occuper et même remplir. Mais habiter, c'est remplir cet espace de soi-même, en tant que corps matériel (Pacquot al., 2007). Habiter, c'est faire avec l'espace. La théorie de l'action, l'étude des pratiques, y prennent ainsi une place essentielle.

Il y a lieu de préciser que l'habitus contribue à créer des pratiques, à inventer le quotidien (cf. Michel de Certeau) et non pas uniquement à le répéter de façon monotone comme le stipule l'habitude. Il requiert la dimension *ontologique* d'être-dans-le-monde et non pas l'aspect *éthologique* d'occuper un territoire par nécessité biologique. Cette dimension ontologique a particulièrement été développée par Martin Heidegger[7] avec sa fameuse conférence de Darmstadt (5 août 1951), aujourd'hui un classique pour toute réflexion sur l'habiter.

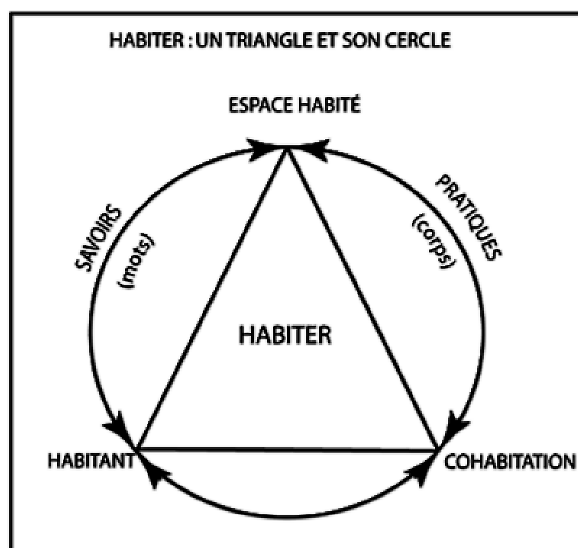
La particularité du titre de l'intervention du philosophe, - « Bâtir Habiter Penser[8] »- c'est qu'il a été rédigé sans virgule : « *Bauen wohnen deneken* ». Comme si l'auteur voulait montrer le caractère inextricable entre l'usage des mains et des matériaux (une entreprise spécifiquement humaine et culturelle), le fait d'habiter la demeure et, enfin, l'usage de la réflexion dans la mise en forme de l'habitation. La main fabricatrice n'est pas ici dissociée de la raison planificatrice

[7] « *Bauen (bâtir) est proprement habiter (das wohne) […]. Habiter est la manière dont les mortels sont sur terre […] ». « Nous n'habitons pas parce que nous avons « bâti », mais avons bâti pour autant que nous habitons, c'est-à-dire que nous sommes les habitants et sommes comme tels* », Martin Heidegger, Bâtir, habiter, penser, dans Essais et conférences II, Gallimard, 1958.

[8] Heidegger (Martin), « Bâtir habiter penser », repris dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958, p. 170-193.

selon la dialectique de la fin et des moyens. Dans cette conférence, Heidegger ne parle pas du logement comme construction achevée et prête à être occupée par l'homme, mais d'être-là (*Dasein*[9]).

Figure 1.1 : Schéma du processus d'habiter.



Sources : Lazzarotti, 2006, p.269

Ce n'est pas toute construction qui est *habitable* bien qu'elle serve d'*habitacle* pour l'être humain. Il y faut une manière d'être : « Le vieux mot *bauen*, auquel se rattache *bin*, nous répond : "je suis", "tu es", veulent dire : j'habite, tu habites. La façon dont tu es et dont je suis, la manière dont nous autres hommes *sommes* sur terre est le *buan*, l'habitation. Être homme veut dire : être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter[10]» ; et plus loin, il conclut : « Habiter est la manière dont les mortels sont sur terre[11] ».

Cette définition ontologique développée par Heidegger dit-elle le sens de l'habiter par-delà son essence ? Cet "habiter" se réduit-il à un simple « être dans l'espace » ? Se résume-t-il à une simple "habitation" ? En effet, il est difficile de cerner la conception de l'habiter en dehors de ses caractéristiques spatio-

---

9 *Ibid.,* p. 171.
10 *Ibid.,* p. 173
11 *Ibid.,* p. 175

temporelles et il est même inopportun de le saisir dans sa dimension abstraite et détachée des êtres qui le peuplent et le remplissent de sens, d'action et d'intention. Mais pourquoi Heidegger a-t-il associé l'habiter à la manière d'être sur terre ? La lecture de Peter Sloterdjik (2000) est, à ce propos, éloquente. Il y a matière à penser que la terre est "sphérique" et que l'homme suit ce mouvement depuis la mémoire prénatale (un fœtus en position sphérique) jusqu'aux actions tourbillonnaires et browniennes dans les gestes quotidiens. Aujourd'hui, l'édification d'une civilisation mondialisée, donc par principe sphérique [12] où êtres, choses et personnes tournent de façon récurrente sans pouvoir s'exorbiter, étaye cette analyse.

Dans le sillage de ces pistes ouvertes par Heidegger et la conception ontologique de l'espace, un certain nombre de philosophes se sont penchés sur la question, parmi lesquels, figure Benoît Goetz. Selon lui, l'habiter est, dans son premier sens, un procédé d'occupation de l'espace : « Habiter est un mode de spatialisation » (Göetz, 2011 : 86). Cette vision permet de converger vers une philosophie de l'espace ou un art de l'espace. Elle peut être aussi, du point de vue phénoménologique, portée uniquement sur la perception qui suscite une recherche sur le sens des lieux habités comme un espace sensible du vécu (Bachelard, 1961). Le domicile, quant à lui, vient du latin *Domicillium*, voulant dire *Domus*, maison, mais aussi ressemblant à *dominus*, maître, à *dominium*, et aussi à *domesticus*, ce qui est « *de la maison* ». La maison est donc aussi « le domaine » de celui qui y est domicilié.

1.1.2.2. L'habiter

C'est la manière dont l'usager mobilise et investi l'espace pour permettre l'expression d'une spatialité singulière. L'habité dans ce sens prend deux fonctions anthropologiques : une fonction didactique (elle a un contenu

[12] L'habiter reflète cette dimension sphérique au sein même de l'habitat carré ou rectangulaire. Les parois rendent possible un mouvement rotatif. De même, la manière d'être sur terre, la manière d'être dans le monde et d'être mondialisé renvoient à l'image circulaire des phénomènes (le caractère itératif de l'*habitude*, le mouvement dans l'*habitation*, la malléabilité de l'*habit*, etc.).

civilisateur) et une fonction libératrice : les valeurs offertes par la maison sont des « bases mentales » qui permettent de se positionner et donc d'échanger avec le monde).

Cette notion mobilise la mémoire et l'identité des habitants ainsi que leur faculté de projection dans le temps ; elle s'inscrit toujours au sein d'une ou de plusieurs temporalités particulières qui s'enchevêtrent. Les moments et les lieux favorables à l'émergence d'un tel sentiment sont multiples : au quotidien ou en voyage, sous un toit ou dans la rue, etc.

1.1.3. Les modes d'habiter

Le savoir accumulé par les sciences sociales et humaines, au cours de la deuxième moitié du siècle écoulé, a permis de constater la complexité des modes d'habiter et, donc, la cohabitation de plusieurs registres de la réalité du quotidien dans les espaces habités des sociétés urbaines en refondation/reconstruction[13]. Face à une telle réalité, le monde du domicile fait l'objet d'approches multidisciplinaires mobilisant et croisant de nombreux outils d'investigation et d'analyse.

Les recherches empiriques ont tenté d'éclairer les différentes dimensions des modes d'habiter en relevant les modalités de structuration et de partition spatio-temporelle de l'habitation individuelle, notamment traditionnelle (Bourdieu, 2000 ; Depaule, 2002). L'épaisseur du lieu habité est restituée à travers les différents couples structurant l'appropriation de l'espace : féminin/masculin, nature /culture, sacré/profane, sale/propre, humide/sec, bienfaisant/malfaisant, etc. D'autres études ont abordé la demeure sous l'angle d'une autoproduction domestique sans influence externe (Bonnin et De Biase, 2007) ou à partir d'une mise en évidence de la forte liaison contextuelle entre architecture et logement (Boudon, 1969).

[13] Comme les nombreux exemples internationaux présentés par Segaud (2007), les grandes villes algériennes, notamment les métropoles, s'inscrivent dans cette dynamique de transformation et de reformulation des codes culturels que les modes d'habiter actuels traduisent dans leur ambivalence.

Dans cette quête de connaissance, différents dispositifs techniques sont mis en œuvre : décodage du langage des habitants, décryptage du sens des pratiques sociales en interpellant les usages et les dispositifs spatiaux engendrés dans l'interaction famille /espace vécu, méthode ethno-architecturale (Pinson, 1994a, 1994b), etc.

Dans ce cadre, l'espace habité est appréhendé comme un catalyseur favorisant la liaison fonctionnelle entre les différentes activités quotidiennes qui s'y déploient. De même, la configuration de la maison résulte de la mise en place de situations diverses traduisant le choix par l'habitant de solutions adaptées en rapport avec son mode de vie. En effet, les aménagements opérés constituent, de fait, des négociations engagées par l'acteur en vue d'optimiser la relation entre commodités spatiales et convenances socioculturelles.

1.1.4. L'habitation

L'habitation se délimite sur un fond sécuritaire. Elle est la « maison-abri » et implique une notion de retraite, une évasion des intrusions extérieures. Ce retrait est nécessaire pour définir et maintenir la propre identité de son occupant (Norberg-Schultz, 1985). L'habitation protège de toutes imprévisibilités, des débordements de la nature tout en donnant au corps une défense contre tout intrus en assurant une continuité d'une sécurité anthologique (Pezeu-Massabuau, 1999).

L'habitation[14] ici a tendance à s'assimiler à un territoire, à un domaine de convivialité ou d'intrusion, à défendre ou à offrir, une sorte d'enclos ayant ses propres territorialités.

---

[14] « La notion d'habitation prend des expressions diversifiées : habitation, maison, domicile, résidence, appartement, villa, pavillon, hôtel particulier ou cellule habitable dans un complexe collectif.
- Logis, demeure, abris, feu, foyer, toit, gîte, refuge, case, cahute, ou baraque d'un bidonville.
- Chambre d'hôtel, meublé, maison de week-end ou résidence secondaire.
- Chalet, ferme, hameau, mas, igloo, tente ou roulotte.

Ces formes différentes, conséquence de l'environnement social et biogéographique, ont le même dénominateur commun : « l'habitation ». *Encyclopédia Universalis*, 4[eme] publication (gréco- intérêt) édition 1972. P.193. vol 08.

1.1.5 La maison individuelle

La maison tire son essence d'une complexité de conception universelle. Toute maison s'élabore et se construit selon une référence archétypale. La maison, d'après J. Peuzeu-Massabuau (2003) dérive d'un rêve, d'une image qui reproduit la diversité des cultures, elle constitue un signifiant, une expression architecturale qui a le pouvoir de représenter la culture de l'habitant ou d'une société déterminée. L'image produite de cette maison [15] constitue le rapport entre l'habitant et l'habiter et formera, par la suite, un archétype architectural accepté par la société.

La maison est aussi considérée comme un signifiant qui, par sa production, devient un moyen de communication[16] : son architecture, sa forme extérieure ou intérieure, ses fonctions et ses détails sont les attributs de sa signification (Peuzeu-Massabuau, 2003).

Les architectes du XIXe siècle ont longtemps réfléchi sur l'aspect de cette maison individuelle. L'architecte britannique Uvedale Price (1810) la surnomma : « *la vraie maison* ». Ces architectes étaient les précurseurs d'une architecture domestique savante. Le XIXe siècle était considéré comme l'époque de la maison suburbaine et la forme construite de la maison de banlieue rappelle celle de la maison de campagne[17].

---

[15] La « maison » est définie ici comme le refuge où l'homme rassemble et exprime les souvenirs de son monde privé.

[16] La dimension communicationnelle est abordée dans le chapitre 2 « *L'habiter : une communication silencieuse entre les actants et l'univers habité* » et plus concrètement dans le Chapitre 6 : « *Les modes d'habiter dans la maison individuelle actuelle à Oran* ». Nous essayons de décoder et de déchiffrer les sens qui se manifestent autour et dans l'architecture domestique à travers son processus de production et les réseaux d'échanges qui s'établissent à cette occasion.

[17] Christian Norberg Schultz, dans son ouvrage sur l'habiter, nous décrit d'une manière succincte l'évolution historique de la maison et la qualifie en tant que résultat d'interaction entre la forme de l'édifice public et la nature primaire de la maison de campagne. Cette dernière devenu citadine, a pris la forme définitive contemporaine en créant un monde intérieur protégé et confortable et devint moins formelle par la complexité de ses plans (op.cit., p. 89 et 110).

1.1.6. La villa ou la maison de famille ?

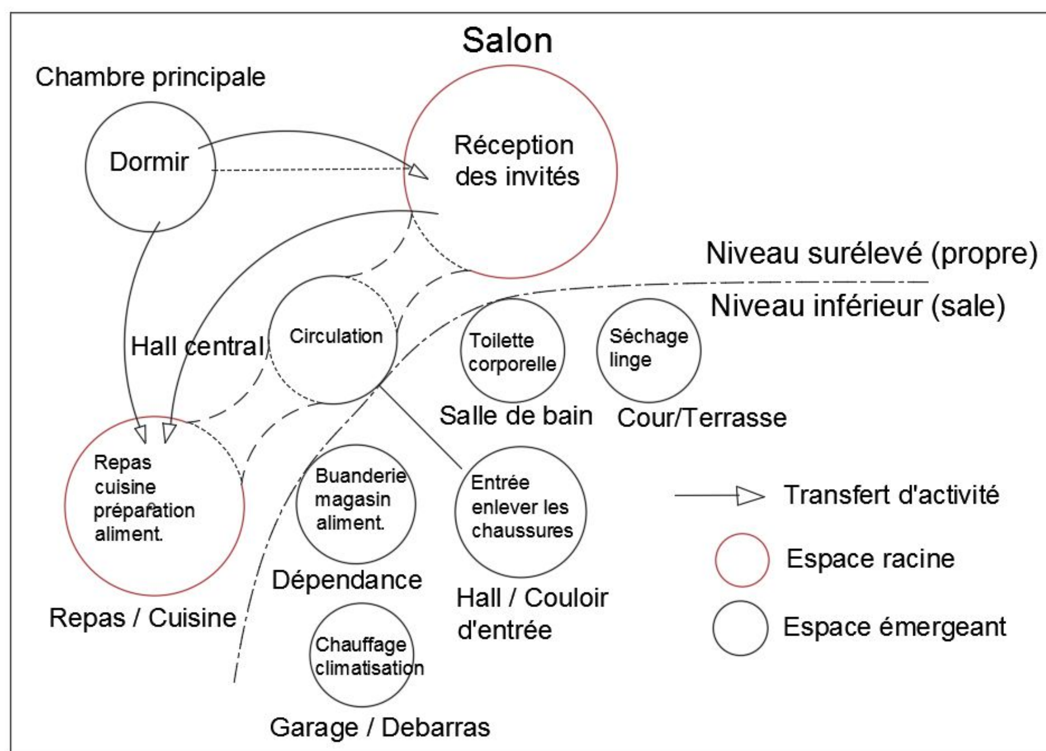
La villa offre un modèle relativement stable et continu à travers l'histoire. Fixée par les nobles de la Rome antique, sa finalité conceptuelle reste immuable durant deux milles ans (Ackerman, 1997). Ce dernier auteur définit la villa comme « *un édifice construit à la campagne et conçu pour l'agrément et le repos de son propriétaire* », la distinguant parfaitement du lieu de production qui est la ferme (Jeanneret, 2007 : 17). Le lieu ainsi défini demeure une alternative à la démesure contextuelle et économique de la ville. Les architectes[18] ont adopté plus tard ce modèle comme source d'inspiration pour l'invention de plusieurs formes d'habitation moderne présentant des espaces complémentaires (figure 1.2) alors que ses contenances spatiales sont restées les mêmes jusqu'à nos jours : « *la villa ne peut se concevoir sans la ville et la disparition de la ville entraîne celle de la villa, comme son développement entraîne son éclosion.* » (Jeanneret, 2007 : 18).

La villa, comme le souligne de nombreux auteurs, est très présente dans la ville et elle ne peut s'en séparer. De même la ville s'attache au développement de cette dernière.

La « villa », quelle que soit sa forme - comme le précise Safar-Zitoun (2010) - n'a souvent aucun rapport avec le modèle classique « *dont la structure et les dimensions ont été fixées par les canons de la « bonne architecture », ni même avec le modèle pavillonnaire importé par les populations européennes en Afrique du Nord* » (Safar-Zitoun, 2010a : 43). En effet, la villa renvoie à l'image de réussite sociale et, surtout, de signe d'embourgeoisement par rapport à une société dite ordinaire, celle de tout le monde, du « peuple ». L'expression de valorisation de la villa se traduit chez l'habitant par une volonté de construire avec exaltation, en exagérant dans la mise en œuvre de signes extérieurs d'urbanité ostentatoires à travers la sur-décoration des façades et des espaces visibles de l'extérieur.

[18] On citera, en particulier ceux qui ont marqué avec leurs nouvelles conceptions de la villa au sein de la ville, F.L.Wright et Le Corbusier

Figure 1.2 : Les différents rapports entre activités domestiques dans la maison de famille.



Source : Chachour. M. 2015

1.2. LE TYPE ET LE MODÈLE DANS L'HABITAT : DIVERGENCE DE SENS ET DIFFUSIONS DIFFÉRENCIÉES

1.2.1. Le modèle

L'architecture met en question des règles pour des projets dont les spatialités sont considérées comme une « œuvre ouverte » (Eco, 1968). Ces œuvres sont la plupart du temps objet de changement à travers l'expérience habitante. Il ne s'agit pas là de proposer une simple reproduction d'un objet bâti dans des cadres bien établis mais de réaliser un lien entre la mémoire des habitants et leurs attentes. Cependant, le modèle ne peut pas suivre cette logique : il est conçu comme la mémoire future de ce qui se construit (Jeanneret, 2007 : 7). L'exemple de la

cabane primitive dans un paysage féerique ou la villa palladienne[19] sont, à juste titre, très significatifs : « *Le modèle est ce que l'on imite dans une ressemblance formelle, il est de l'ordre de la réception du même. C'est un objet que l'on doit répéter tel qu'il est [...]. Cette répétition du modèle est astreinte à une similitude exacte. A l'opposé du modèle, le type provoque une mutation des formes auxquelles il appose son empreinte* » (Pellegrino et *al.,* 1994 : 171).

Une fois le modèle établi, il se stabilise et ne change que peu au cours des siècles et reste attaché à un peuple, même si ce dernier modifie radicalement ses conditions de vie[20].

1.2.2. Le type culturel

Dans les années 1970, Henry Raymond avait donné naissance à un nouveau concept : « le type culturel ». L'espace architectural pour lui ne peut fournir de bases concrètes quand il s'agit de l'apparition des objets architecturaux et leurs matérialités dans l'espace domestique. Pour Raymond, il est important de caractériser une classe d'objets architecturaux qui existent réellement dans la pratique sociale et architecturale et il est impératif d'en faire une désignation particulière dans la production architecturale savante[21] grâce à un consensus émanant de l'ensemble de la société sur un édifice architectural précis. Cependant, la classification d'un type devrait bien signifier une correspondance claire chez la société pour laquelle il est destiné alors que l'existence d'un type immuable reste incertaine face à la menace opérée par les changements sociaux brusques et accélérés (Devillers, 1974).

---

[19] L'architecture de la villa d'Andréa Palladio apporte quelque chose de nouveau à la villa romaine : une fonction d'agrément et une autre agricole. Cet architecte est l'inventeur d'un nouveau modèle de villa (entre villa-château bourgeoise et la ferme vénitienne traditionnelle) qui subsiste jusqu'à nos jour.

[20] « *Un exemple est cité au Japon ; la légère maison de bois avec cloisons de papier du Sud de l'archipel au climat sud tropical fut importée dans une région au climat Subarctique à laquelle elle n'était pas du tout adaptée, lorsque les Japonais se répandirent vers le Nord* » (Rapoport, 1976 : 37).

[21] La maison bourgeoise, l'hôtel particulier, la caserne civile, chacun d'entre eux possède une définition géométrique et stylistique particulière ainsi qu'une destination précise à un groupe social particulier situé dans la hiérarchie sociale.

Dans la vie quotidienne et en se référant essentiellement à l'univers de l'habitat, le type culturel est décrit par Raymond (1984) comme « *l'ensemble des éléments spatiaux correspondant à des modèles sociaux ou culturels caractéristiques de tout ou partie d'une société donnée, définis par les habitants eux-mêmes* ». En rapport à la société, le type de l'habitation ou le modèle culturel engage trois composantes. La première est en relation dialectique au mode de production de l'habitation et les dimensions symboliques qui s'élaborent à travers les rituels de la société. Le deuxième est en rapport avec l'insertion de l'habitation dans la société, son importance diffère profondément d'une société à une autre. Enfin, la troisième composante escompte et explicite le rapport à l'espace.

1.2.3. Le type architectural

D'après Jean-Michel Léger, le type architectural naît de la rencontre de formes spatiales et de formes sociales (Léger, 2007 : 40). Cependant, le type architectural est considéré chez Devillers (1974) comme un support de travail du projet au moment du processus de conception ; c'est un élément structurant la production de l'espace bâti. Le type ne peut être réduit dans sa dimension opératoire à de simples invariants formels, loin de leurs origines sociale et historique (Aldo Rossi, 1978). Le type architectural est apte à se transformer constamment dans un projet architectural ; il possède une capacité de s'adapter et d'évoluer selon les valeurs sociales actuelles et leurs potentialités d'évoluer dans l'histoire (Devillers, 1974).
Le concept de type est généralement utilisé dans le cas d'une image d'un objet architectural qui ne peut pas être imité ou copié comme un modèle, « *c'est l'idée d'un élément qui doit servir comme règle au modèle* » (Irani-Behbahani et Mahrour, 1987 : 199). De ce fait, le type reste comme une entité abstraite, reconnaissable a postériori sous la forme concrète d'un objet architectural à produire.

1.2.4. Le type architectural originaire

Les architectes de la fin du XIXème siècle répondent à la question du confort et de l'organisation rationnelle de l'habitation en proposant des dispositifs inédits et en introduisant des techniques et des matériaux nouveaux. Les architectes[22] observent avec passion l'art de vivre des citadins au tournant du siècle et proposent des solutions « modernes » à la demande des habitants. Le plan type est alors consacré généralement à un schéma spatial et à des pratiques sociales incluant les techniques de construction et des choix formels conventionnels (codes sociaux, programmes tacites, etc.). Il s'agit là d'un cadre bâti produit explicitement dans son essence par un programme déterminé et réalisé grâce au savoir traditionnel transmis par la connaissance directe ou par l'apprentissage. Il se manifeste par l'homogénéisation de l'apparence, conséquence d'une certaine stabilité des techniques et des formes (Devillers, 1979). Regardant les maisons construites à une époque précise dans une ville comme Oran, on remarque que celles-ci se reproduiront en grand nombre avec des variantes multiples. Le résultat obtenu est considéré comme un type secondaire. D'où la pertinence de retrouver par une analyse de classement typologique le type originel qui, à posteriori, a permis la genèse du ou des seconds types que l'on retrouve avec des caractéristiques communes et identifiables selon Devillers (1979).

1.2.5. L'archétype

L'archétype de l'habitat est la matrice ou la coquille de l'abri de l'homme. Elle est l'empreinte lisible de celui qui justement y demeure : « l'habitant » (Clavel, 1982). Il est admis chez Carl Gustav Jung (1964) que deux principes font d'une

---

[22] Des architectes comme William Moris, Robert Lorimer et Percy Erskine Nobbs ont été les précurseurs du mouvement « *English Domestic Revival* ». Ils ont contribué à la conception de la maison familiale et son intérieur. Il est utile de souligner que la grande réussite des réformateurs de l'architecture domestique en Angleterre à partir du début des années 1860 a été de libérer des architectes de leurs obsessions pour les grands prototypes de l'architecture publique (châteaux, cathédrales, etc..).

œuvre un archétype : l'universalité et la transmission héréditaire. D'après cet auteur, « *L'archétype réside dans la tendance à nous représenter de tels motifs, représentation qui peut varier considérablement dans les détails, sans perdre son schème fondamental.* » (Jung, 1964 : 67). La notion d'archétype a trouvé récemment sa place en architecture [23] grâce aux recherches des systèmes d'engendrement réguliers des édifices (Carlo Aymonino, Aldo Rossi), en sociologie des pratiques (Pierre Bourdieu, Henri Raymond) et dans la linguistique (Charles Sanders Peirce, Noam Chomsky).

L'archétype en architecture montre bien qu'il s'agit d'une « forme symbolique » ou mentale d'un édifice, « c'est une matrice capable de générer des formes de la même espèce » (Léger, 2007 : 38). Ce dernier auteur donne aussi l'exemple des classifications des maisons rurales avec toit versant en pente et leur retour dans le paysage urbain grâce aux œuvres de Robert Venturi (figure 1.3), John Rauch et Michael graves (figure 1.4). Le philosophe Henry Duméry nous donne encore un bref aperçu sur l'archétype en ces quelques mots : « *Modèle primitif, idéal ou le plus répandu, exemple-type d'une situation ou d'une réalité donnée. Pour Jung, tous les inconscients individuels s'enracinent dans un inconscient collectif qui leur est commun ; cet inconscient enferme des types originels de représentations symboliques, qui sont des modèles de comportement* »[24].

Dans le contexte des maisons Castors que nous présentons dans la deuxième partie (cinquième chapitre [25]), nous constatons qu'elles relèvent d'une reconnaissance d'un archétype populaire où la notion de toit plat comme celle des toits pentus chez les maisons Phénix perpétue l'idéologie doctrinaire

---

[23] Cette notion au départ était commune chez les philosophes, les psychanalystes et les anthropologues.

[24] Henry DUMÉRY, « Archétype », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 6 juillet 2015. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/archetype/

[25] Voir le chapitre 5 : Production d'une image de l'habiter dans l'héritage du parc immobilier colonial

antimoderniste[26] en détournant le toit classique qui déborde en un toit en tuile rouge et vice-versa.

Les archétypes sont donc doués d'une initiative propre et d'une énergie spécifique. Ils peuvent aussi, à la fois, fournir dans la forme symbolique qui leur est propre une interprétation chargée de sens et intervenir dans une situation donnée avec leurs propres impulsions et leurs propres pensées.

Figure 1.3: *Vanna Venturi House*, Philadelphia, Pennsylvania, USA. 1961-1964



Sources: Robert Venturi Architect. 1964

Figure 1.4: Schulman House, Princeton, NJ, 1976. *Michael Graves Architect*.



Sources : Photo de Xinai Liang, aout 2016.

[26] La guerre des toits des années 1925 et les *Siedlungen* dans la république de Weimar. Une nouvelle morphologie urbaine, intermédiaire entre l'ilot et la barre, est apparue avant la seconde guerre mondiale en Allemagne et dans les pays germaniques. Voir : MENGIN Christine, *Guerre du toit et modernité architecturale : loger l'employé sous la république de Weimar*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007

Néanmoins, les archétypes de la maison contemporaine à Oran sont relativement stables : ancrage au sol, maçonnerie, toit plat, occupation par une seule famille ou plusieurs ménages. Toutefois, cette caractéristique n'exclut pas la présence de nombreux archétypes de maisons à Oran qui ont marqué leur passage du type à l'archétype et ont particulièrement constitué un succès historique lors de leur classification typologique comme le Haouch, l'immeuble bourgeois haussmannien, la maison à corridor central, l'habitation des Castors, etc.

1.3. LA MAISON ORANAISE : UN ARCHÉTYPE ARCHITECTURAL À IDENTIFIER

Les recherches dans le domaine de l'architecture de l'habitat se focalisent souvent sur la réalité matérielle de la maison en s'intéressant particulièrement aux caractéristiques observables : les plans et les distributions spatiales, les façades, les matériaux de construction, l'aménagement et la décoration intérieure. Ces recherches sont du ressort de l'architecte et mettent en œuvre des analyses multiples : architecturales (concepts distinctifs ou généraux) et syntaxe spatiale qui en découle (décryptage du langage architectural) (Hillier, 1984), analyses morphologiques (spatiale et évolution temporelle) et typo-morphologiques (classification formelle et spatiale par type) (Panerai et *al.* 1999), etc.

L'étude peut également se focaliser sur un type particulier : c'est notamment le cas de la « *maison de famille* » (Safar Zitoun, 1996 ; Dehan, 2003) (figure 1.3). Ce type a connu un grand essor durant la période postcoloniale (après 1962) en Algérie et s'est quasiment généralisé à travers tous le territoire algérien[27]. La construction ainsi produite et pour laquelle une manière particulière de reproduction et d'adaptation a été générée par les habitants s'estampe selon le type de famille algérienne. Elle tend vers un modèle de plus en plus élargie[28]

[27]On citera par ailleurs les nombreux travaux effectués en Algérie et qui ont abordé l'espace résidentiel et l'habitat en général dont SEMMOUD Bouziane, BENATIA Farouk, MADANI Mohamed, LAKDJAA Abdelkader et d'autres.

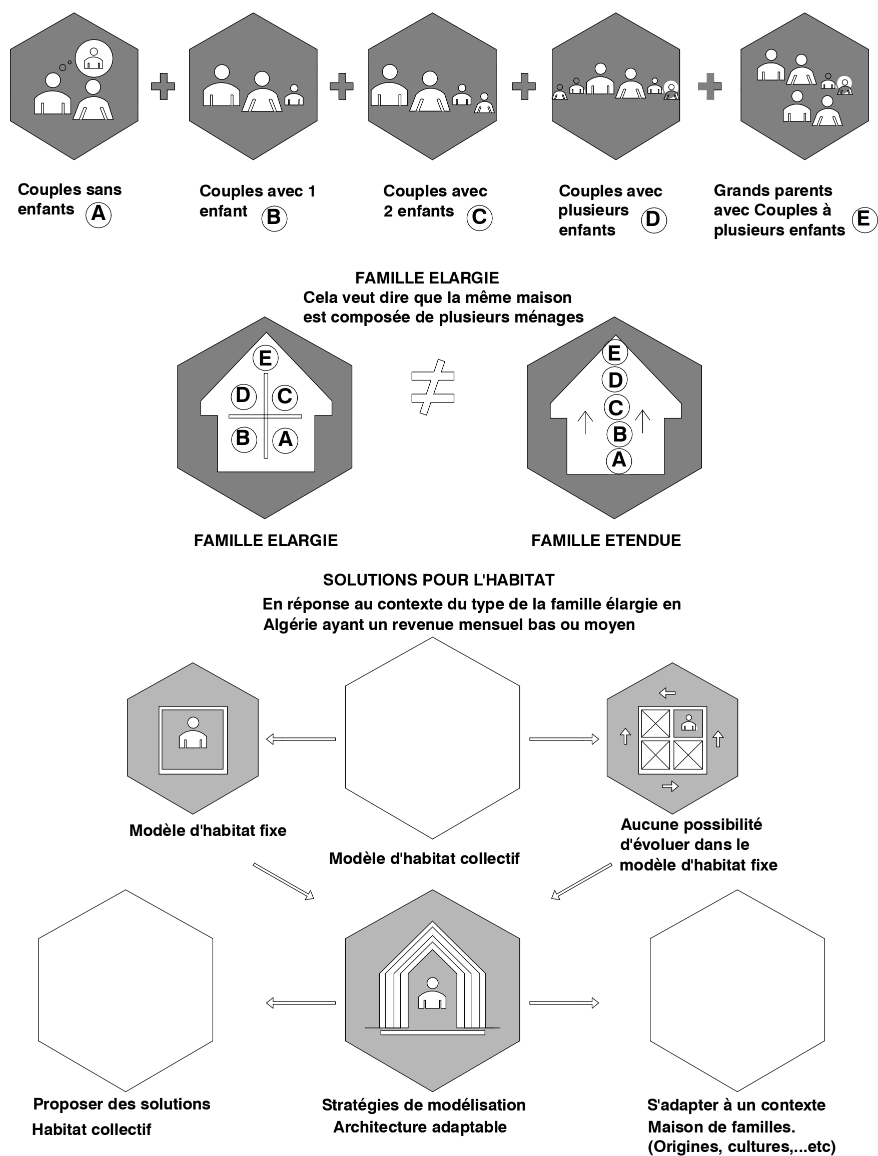
[28] Des enquêtes menées par D. Lesbet (1994) montrent la très forte saturation de l'habitat algérien : 3,2 personnes par chambre à coucher, 2,7 par pièce d'habitation. Cette situation pousse la majorité des jeunes adultes à cohabiter fréquemment avec des familles complexes à trois

abritant des ménages dont le revenu mensuel est pratiquement bas ou moyen (figure 1.5) et selon les exigences d'un contexte familial de plus en plus complexe. Le niveau socioculturel de la famille élargie[29] influence généralement les caractéristiques de l'aménagement à adopter : le cas des maisons auto-construites (figure 1.6) montre l'ampleur d'un tel rapport entre l'espace construit et la culture dominante.

générations. Cette pénurie demeure, même à présent, la cause profonde du mécontentement des citadins en Algérie.

[29] Cette famille élargie est composée de plusieurs ménages. Le terme ménage désigne ici « l'ensemble des personnes qui vivent en commun et peuvent ne pas être de la famille proche ». Voir : Population et société, « Avant la tourmente, la situation démographique de l'Algérie en 1992 », O.N.S (office national des statistiques).

Figure 1.5 : Le type de famille algérienne (avec ou sans ménage)[30] et les solutions du type d'habitat proposé

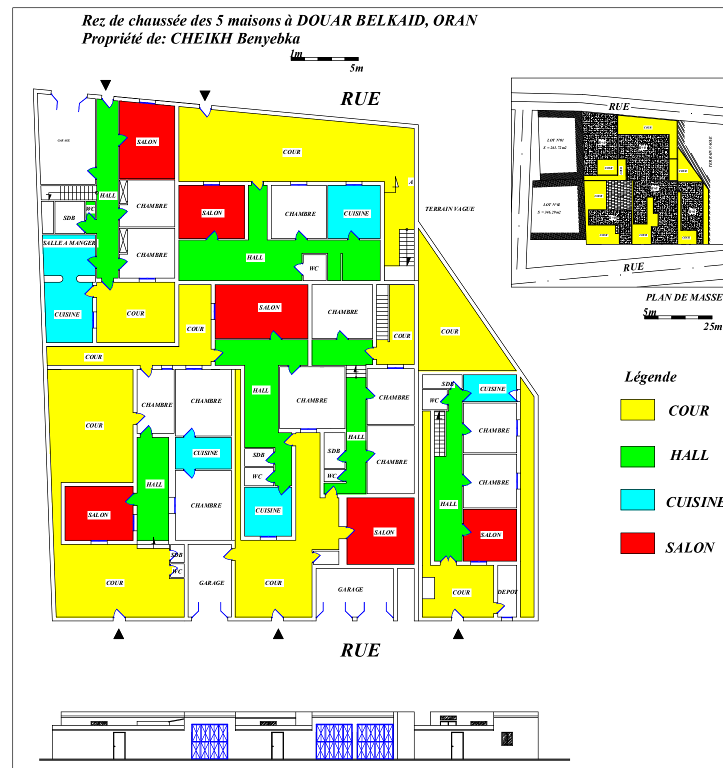


Sources : Chachour. M. 2017

[30] La taille du ménage atteint 6,36 pers/logt en Algérie (RGPH de 2008). Ces chiffres peuvent être rapprochés de ceux d'autres pays : 5,9 personnes au Maroc, 5,2 en Tunisie, 2,5 en France, 2,1 à 3,3 dans les autres pays de l'union Européenne.

Figure 1.6 : Configuration spatiale d'un type de maison de famille

à Douar Belgaid, Oran.



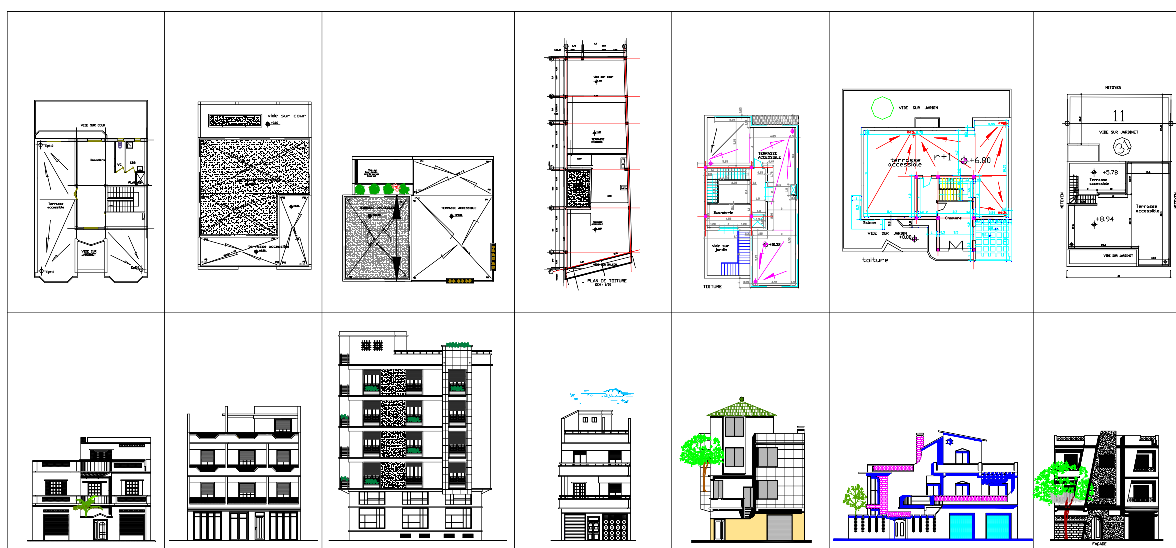
Source : M. Chachour, relevé effectué en 2012.

Cette «*maison de famille*» constitue le fruit d'une concertation familiale : il ne s'agit pas là d'une production individuelle mais d'un ensemble de volontés communes réunies pour la réalisation d'un seul projet unique. Ce type de maison est devenu, ces dernières décennies, l'apanage d'une architecture populaire « typiquement » algérienne. Caractérisée par sa simplicité formelle, elle est constituée le plus souvent d'un plan rectangulaire avec une façade symétrique et une arrière-cour sur le fond de la parcelle (figure 1.7). Ce genre de maison donne l'apparence d'une similarité : présentant une disposition étagée, le rez-de-chaussée est relativement destiné aux activités commerciales et les étages sont habituellement des lieux de vie familiale. Chaque niveau peut abriter un appartement individuel destiné à un ménage de la famille élargie.

Le style architectural d'usage et les expressions formelles appliquées par l'habitant ou l'architecte – s'il intervient dans la conception du projet de la maison

de famille - dans le projet de la maison de famille ne peuvent pas être dès les premières observations attestés et prédéfinis. Cependant, la catégorisation architecturale stylistique devient trop souvent vague et ambiguë, si on ne tient pas compte de certaines normes instrumentées au moment de la réalisation de ce projet. Compte tenu de ce qui a été déjà évoqué jusqu'ici, la recherche de l'identité et le classement des maisons individuelles à Oran par types ne fait pas partie du champ de notre recherche. Nous allons nous contenter dans ce travail d'une brève description qualitative d'un cadre bâti déterminé sans aborder empiriquement la valeur de la dimension esthétique de la maison oranaise[31] (Chambon et al., 1984).

Figure 1.7 : Quelques exemples de plans de terrasses et de façades des « maisons de famille » conçus par des architectes à Oran.



Sources : M. Chachour, 2014.

Considérer la maison oranaise comme un archétype d'une architecture domestique locale (Bekkouche, 2004 : 79-90) suggère l'établissement d'une classification

[31] Les travaux sur ce champ de recherche sont très peu nombreux. Nous renvoyons le lecteur aux recherches typologiques effectuées par Nicolas Chambon ; Denis Grandet et Gilles Marchand, (1984) sur la stylistique des équipements publics à Oran qui demeure une référence incontournable pour les architectes.

typo-morphologique reposant sur un inventaire détaillé des systèmes de formes et leurs significations ainsi que l'interprétation globale de la logique des représentations des intervenants. Cette démarche peut s'inscrire dans des « processus et dans des stratégies de communication » spatiales[32] et entre le concepteur et l'usager de l'espace habité (Lamizet, 1999 :75).

Cependant, un système de catégorisation de l'archétype proposé parait inévitable car il faut dès le départ représenter la configuration architecturale de la maison que nous sommes en train d'étudier, c'est-à-dire cerner les caractéristiques formelles qu'elle englobe. Dans ce cadre, il est nécessaire de considérer les travaux de recherches effectués sur ce type d'habitation individuelle à Oran car l'exploitation d'une manière exhaustive de ces travaux présentant une portée pluridisciplinaire demeure extrêmement importante. De ce fait, nous avons recensé les recherches qui nous semblaient les plus pertinentes en matière d'énonciation des phénomènes liés aux modes d'habiter dans l'agglomération oranaise. Ces investigations sur la maison individuelle oranaise durant la période postcoloniale ont été réalisées par des géographes : (Messahel A (2001) ; Bendjelid A (1980, 1997, 2000, 2004), Semmoud B. 1988 Tahraoui F (2004)), des architectes : (Ait-Hamouda K (2000) et Hadj Mohamed N., 2016) et des sociologues : Lakjaa A., (1997, 2004), Madani M. (1996,1998, 1997, 2016)).

D'autres recherches sur le parc de l'habitat individuel colonial et ses transformations ont été abordées par M. Madani et M. Chachour (2004) évoquant l'expérience des maisons coloniales modifiées après coup par les nouveaux occupants. Néanmoins, d'autres travaux (récits littéraires, des productions audiovisuelles, etc.) portant sur les pratiques habitantes et la qualité du cadre bâti ont constitués des références inéluctables exposant des descriptions portant assez souvent sur les qualités architectoniques des maisons oranaises contemporaines et leurs devenirs (Chachour et Boulekbache-Mazouz, 2014 ; 2015).

[32] Au sein de la maison, on peut mettre en évidence cette réalité par les relations visuelles et le contact entre des lieux de statuts différents. Cela permet de distinguer des espaces ouverts ou fermés, introvertis ou extravertis, des lieux qui se situent en dialogue avec l'extérieur. De même, les formes spatiales participent dans les interactions humaines.

Par ailleurs, les maisons de la Casbah, de Kabylie ou des Ksour ont eu leur part de travaux de recherche. Une exception est relevée pour quelques maisons conçues par des architectes de renom : Roland Simounet, Fernand Pouillon, Ricardo Bofill, Henry Ciriani, Henry Sauvage, Georges Candilis, André Ravéreau, etc. Des habitations conçues pour des notables ou des personnes au statut social élevé qui eurent une meilleure considération considérant leur acquisition d'une œuvre du mouvement moderne établi en Algérie. Elles sont devenues par la suite des références incontournables pour les architectes algériens, notamment dans l'enseignement académique de la profession d'architecte[33].

La plupart des maisons réalisées jusqu'à présent à Oran dérivent de compétences habitantes très pratiques, révélées dans la plupart des cas par leurs propriétaires, comme étant des habitations auto-construites, malgré l'intervention d'autres acteurs dans le projet de l'habitation. Cette liberté d'action mène sans crainte et délibérément le propriétaire jusqu'aux transformations partielle ou quasi totale de l'intérieur et de l'extérieur de sa maison (planche 1.1).

Planche 1.1 : Une maison de famille à Maraval (à gauche) versus une maison individuelle d'un rez-de-chaussée à Maraval (Oran) démolie et transformée en une maison de famille avec commerces intégrés ressemblant à un immeuble collectif (à droite).





Sources : M. Chachour, 2014.

[33] Citons en particulier les cours d'atelier dispensés aux étudiants d'architecture de la 2ème année licence (du système d'enseignement LMD appliqué ces derniers temps dans les départements d'architecture en Algérie) ainsi que dans le système d'enseignement classique qui était opérationnel avant 2012.

Les actions modificatrices relèvent, en général, des incompatibilités qui résultent des articulations entre configurations spatiales et marquages symboliques. Le décalage à ce niveau donne une image refusée par le propriétaire qui intervient pour corriger l'écart constaté. Nous soulignons que la morphologie de cette maison de famille est générique dans ses modalités d'occupation de la parcelle et la logique des usages de ses partitions spatiales. Elle nous renvoie à deux critères essentiels pour sa catégorisation : spatial et fonctionnel.

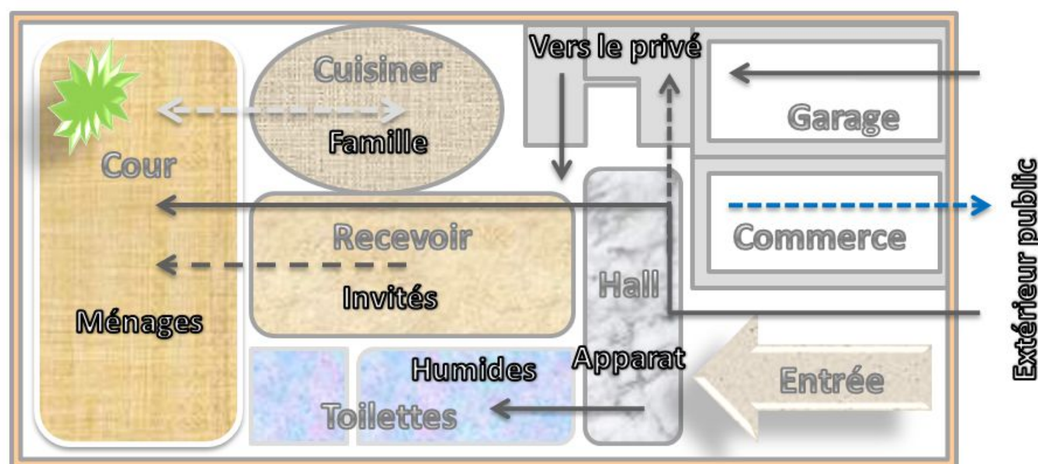
En termes de spatialité, les unités spatiales de vie sont divisées et articulées en trois parties :

1- l'unité façade qui englobe les garages, commerces et entrée privative. Il faut préciser qu'elle est considérée comme la « principale unité spatiale », le diaphragme ou l'interface qui sépare le dedans du dehors, du fait qu'elle s'ouvre sur l'espace public de plain-pied et qu'elle « informe » sur le type de relation qu'engendre l'habitation avec le milieu extérieur (résidence commerciale, maison-villa, *haouch*, etc.). A l'inverse, la façade arrière n'est pas considérée comme une unité en soi, son utilité est quasiment réduite à un puits d'aération ou de lumière revêtant un intérêt secondaire ;
2- l'unité circulatoire ou de transition : c'est le lieu « du nomadisme interne » ou de communication qui contient tous les espaces « instables », de distribution[34] ou de dessertes verticales ou horizontales (couloir, vestibule, hall, cage d'escalier, cour). L'emplacement diffère d'une habitation à l'autre mais son schéma organisationnel reste pratiquement le même (figure 1.8). La circulation entre les différents lieux de la maison peut devenir un parcours, une promenade ponctuée par une suite de différentes séquences. Cette dynamique s'associe à des actions telle que : passer, pénétrer, découvrir, traverser, accéder et sortir, s'arrêter et continuer, etc.
3- l'unité fixe, c'est l'espace « matrice de sédentarité » ; il correspond à la forme stable, les espaces internes sont invariables (salon, cuisine, chambres

[34] Les relations spatiales de distribution sont généralement perçues d'une manière commutative : un certain ordre semble être respecté dans la transition au sein de l'espace.

et salles humides). Une constance spatiale qui se retrouve généralement blottit entre les deux unités : façade et espaces de transition.

Figure 1.8 : Morphologie de l'intérieur observé dans la plupart des maisons à Oran (Rez-de-chaussée) et leurs catégorisations spatiale et fonctionnelle.



Sources : M. Chachour, 2016.

En termes de fonctionnalité, les combinaisons fonctionnelles sont réparties en deux parties :

1- arrangement fonctionnel servi : lieux de séjour, de repos, de travail, etc.
2- espace fonctionnel servant : services communs, sanitaires (cuisine, toilettes, water-closet, .etc.).[35]

Dans la logique du contenu / contenant, il est pertinent de rappeler que cette dominance structurante des espaces servis et servant font l'ampleur de l'organisation spatiale interne de la maison. Dans l'apparence des faits, la maison

[35] La pensée hygiéniste a débuté par les recommandations des règles d'hygiène et de confort pour garantir une vie familiale confortable : l'intérieur de la maison doit être clair et propre, les pièces ne comportent pas de recoins et elles sont construites avec des matériaux dont l'entretien est aisé. Daniel Chabaud, Dominique Fougeyrollas dans « travail domestique et espace-temps des femmes », septembre 1978), décrivent cette configuration : « désormais, l'indépendance de chacune des pièces est assurée par l'ouverture sur un couloir d'accès, les lits sont réservés à la chambre à coucher, chaque pièce acquiert ainsi une spécialisation : la pièce où l'on couche, celle où l'on mange. Désormais, on sépare mieux la vie mondaine, la vie professionnelle et la vie privée, à chacune sera affecté un local approprié, la chambre, le cabinet, le salon ». p 34.

est structurée suivant un ordre physique des lieux mais, en réalité, ces espaces s'ordonnent suivant un besoin psychologique de leurs usages (Kahn, 2003) : ainsi la cuisine ne peut être fonctionnelle pour dormir et la chambre ne pourra jamais être destinée à la fonction de cuisiner. Les arrangements fonctionnels sont donc presque systématiques à propos de l'espace servant et de l'espace servi. Cette mise en scène des fonctions rejoint les convictions sociales qui font de la partition spatiale dans la maison une vérité architecturale en soi étant admises par les usagers et les architectes concepteurs (Kahn, 2003). Dans la conception architecturale de la maison, une hiérarchie s'instaure : il se trouve que certains espaces sont plus importants que d'autres car les petits espaces contribuent à la force des plus grands espaces. Ils les servaient (Kahn, 1991).

1.3.1. Les dispositifs et les composantes morphologiques de l'espace habité

La maison, espace du quotidien, est l'absolu de l'espace routinier, comme le souligne Michel Foucault. Fort à propos, ce philosophe rappelle que l'origine de n'importe quelle forme habitée provient d'une forme qui la précède : « *chaque forme nouvelle est contenue en potence dans la forme précédente* ». Le domicile traîne avec lui son cours d'histoire, chaque scène d'occupation de l'espace domestique, chaque variation des actions habitantes et chaque privation ou individuation de l'espace habité expriment les modes de vie et les moments de fondation ou de refondation d'une structure spatiale et sociale nouvelle.

Ainsi, la maison possède, à travers sa matérialité, différentes répartitions spatiales selon les multiples scènes liées aux activités quotidiennes. L'appropriation constitue un des vecteurs de la maitrise spatiale : grâce à des jeux scéniques dans chaque recoin de la maison, la légitimité d'un espace distingué et identifié prend sens. Les dispositifs spatiaux mis en place au sein de l'espace domestique approprié s'expliquent aussi par une sorte de sédimentation [36] des images

[36] Pour le concept de sédimentation ou d'archéologie du savoir, voir les développements philosophiques de Charles Foucault, Jacques Dérida et Michel De Certeau ainsi que les explications du « Chez-soi » d'Anne Debarre et Monique Eleb.

mentales, issues d'une culture de l'habité que les usagers génèrent au fur et à mesure qu'ils apprennent à vivre leurs chez-soi (Eleb, 1994). Dans les paragraphes qui suivent nous essayons d'aborder les signes interprétatifs propres à la culture de l'habiter, spécifique au mode de vie contemporain des algériens lié aux interactions reçues des cultures exogènes « amplifiantes » (la mondialisation incitative, l'ouverture sur l'économie de marché, etc.). Si nous parlons de la culture algérienne, il faudra préciser qu'elle constitue la cristallisation des interactions avec plusieurs civilisations (turque, espagnole, occidentale, arabo – musulmane, etc.). L'histoire d'Oran est, à ce propos, très significative.

Cependant, la maison algérienne tire ses racines de l'habitation à cour centrale, un type d'habitat très répandu dans l'aire arabo-islamique et méditerranéenne. En effet, Pierre Robert Baduel[37] considère ce genre de maison comme une image originelle et archétypale pour reconstituer les étapes de création de la maison actuelle dans le monde arabe. Les composantes structurant sa configuration socio-spatiale se présentent comme suit : les espaces intermédiaires, la centralité et sa signification (Wast-eddar), le seuil et ses limites et enfin les paramètres liés au degré d'habitabilité comme le caractère flexible, la polyvalence et l'évolutivité de l'espace domestique.

1.3.1.1. Les espaces intermédiaires et la centralité

Le degré d'habitabilité de la maison est un indicateur d'adéquation spatiale et fonctionnelle au mode de vie des habitants comme le montre les changements opérés au sein même de cet espace pour favoriser une certaine unité de l'ensemble. L'espace intermédiaire est un espace tampon qui favorise la transition d'un microcosme à un autre : dans l'habitation arabe, on retrouve une cour centrale et aussi les « *Driba », « Skifa »* ou chicane. La cour dans les habitations maghrébines, comme le soulignée Daniel Pinson (1992), est un espace

[37] Une méthode d'analyse de l'habitat archétypal arabo-islamique a été construite par Pierre-Robert Baduel. Elle a été appliquée sur la base des travaux de Georges Marçais et Antoine Abdel-Nour (études sur les actes et Waqfs).

« fondamental » à la survie du modèle de l'habitation arabe, tandis que l'espace de circulation dans l'habitation arabe incarne une sorte de « couloir à vivre », un cheminement circulatoire, à l'intérieur de la maison, à partir duquel se diffusent les différents espaces et activités domestiques.

Le terme espace intermédiaire est une appellation qui remonte aux années 1960 grâce aux travaux de N. Haumont et H. Raymond et leur équipe qui ont ouvert la voie au développement aux recherches sur les modes d'habiter. En 1972, Colette Petonnet évoque les origines de l'espace intermédiaire : « *le couloir conçu par l'européen uniquement pour la circulation est considéré par le marocain comme un espace central, sans destination et aussitôt converti selon les habitudes en patio ou en pièce d'habitation* » (Petonnet, 1972 :51). À partir de là, la cour se transforme simultanément en un couloir par un mouvement circulatoire ininterrompu et sans destination précise des habitants.

Progressivement, l'espace intermédiaire a pris la forme linéaire dans sa configuration, « un couloir en enfilade », alors qu'il constituait auparavant une cour centrale. Les modalités de réappropriation du couloir se développent avec le temps : il se transforme en une cour couverte en conservant toujours sa fonction primaire qui est de permettre aux personnes qui y sont présentes de « circuler ».

Une nouvelle figure apparaît d'après Marie Virolle-Souibes (1987) : l'espace intermédiaire qui draine la circulation intérieure de la maison n'est autre qu'un espace de transition qui offre de multiples facettes de protection, d'intimité familiale et de passages. Il est la consécration des dégagements, des halls de différentes formes, plus longs que larges. Nous rappelons également que Bernard Huet (1988) n'a pas manqué de s'intéresser à cet espace de distribution. Pour lui, la maison *médinale* est concentrée sur le lieu de sa centralité et sur une circularité panoptique.

1.3.1.2 La limite entre seuil et sécurité

Le territoire du domicile est un univers infranchissable, quel que soit le degré d'ouverture ou de fermeture de celui-ci sur l'environnement où il se trouve. Il

représente un espace protecteur. Pour préserver l'intimité de l'espace habité, il est nécessaire d'organiser et d'aménager ce passage, quitte à mettre des limites infranchissables. Or la façon de créer ce marquage doit être digne d'un passage du monde domestiqué au monde « intrus » (Hall, 1971) ou étranger ou l'inverse (extérieur/intérieur).

La porte ou le seuil deviennent de nos jours des composantes spatiales très complexes. Avant, le seuil dans la maison arabe était cette « *Attba* » ou la « Skifa » qui désigne un passage radical d'un univers étrange et hostile vers un monde réservé et féminin. Pierre Robert Baduel observe : « *la porte d'entrée fait pivoter le monde de qui on franchit le seuil* »[38]. Le mode d'habiter change en fonction des éléments de confort et des interactions sociales et culturelles quotidiennes, favorisant en conséquence l'émergence de formes nouvelles et interprétant les mutations sociales résultantes.

Les circonstances nouvelles qu'impose la vie moderne nous amène à dire que la notion de seuil chez les Oranais prend différentes postures selon la position sociale de l'individu dans son environnement habitable ou même dans les infimes détails du microcosme de ce dernier. Jean Charles. Depaule (1987) a exprimé cela dans « l'habitat citadin » au Maghreb : « *les pièces d'habitation sont souvent comme une maison dans la maison, chacune de celles qui ont une certaine importance possède son propre seuil marqué par une dénivellation ou une distinction dans les matériaux du sol ou un tapis* » (Depaule, 1987 : 69). Une certaine hiérarchie dans la gradation de la valeur sensible du seuil existe et elle est intériorisée par les habitants. Franchir un seuil dans la maison exige de la part de celui qui s'avance un glissement d'une limite à une autre engendrant des séquences et des mises en scène remarquables (par exemple : pour un homme qui veut traverser une cour, tousser pour signaler sa présence). Les postures et les comportements des individus trouvent leurs particularités au moment de la pénétration des différents lieux du domicile.

---

[38] *Ibid.,* p. 257.

Les travaux de Rémy Knafou et Jean - François Staszak (2002) portant sur les figures du seuil sont très significatifs. Le seuil définit l'espace de la maison et le limite en même temps : « *il doit à la fois ouvrir et fermer ou plus exactement ouvrir ou fermer, ouvrir aux uns, fermer aux autres* » (Knafou & Staszak, 2002 : 3). Le passage à travers le seuil est le « vortex » de la maison, où les valeurs sociales changent d'une génération à l'autre. L'identité de l'espace mute et se différencie : « *il participe à la sexuation de l'espace* » (op.cit., p.3), comme disaient les auteurs.

Le seuil filtre le passage d'un monde à l'autre. Dans la maison arabe, l'intimité est sauvegardée par un espace normatif appelé la « *Attba* ». Les maisons arabes du XIXe siècle avaient des portes en bois qui étaient rarement fermées, sauf la nuit. Le rideau drapé en tissu opaque était le substitut complet de cette porte. Ainsi, la valeur du seuil intime remplace les limites défensives de la maison. La porte, au bout du compte, était implicitement cette ligne de force où le passage et le glissement entre deux mondes distincts trouvent son sens le plus accompli. La sécurité de la maison contre les intrusions est, on le verra dans les chapitres qui suivent, un caractère dominant dans toutes les maisons à travers le territoire algérien. Le marquage de cette sécurité par l'utilisation abondante de menuiserie métallique sur les portes ou fenêtres est à ce titre très parlant[39].

1.3.1.3. Du mur mental à la séparation physique

Le mur est considéré comme un objet biface : à caractère statique et figé, il constitue une paroi structurante des frontières, séparant le « dedans » du « dehors ». Il protège à la fois le « nous » des « autres » tout en possédant différentes formes tangibles ou symboliques. Le mur est support d'expression et de communication. Il est la « *ligne de partage qui se voudrait infranchissable entre un dedans qui se sent menacé et défend sa pérennité, et un dehors menaçant* » (Draï, 2007 :22).

[39] En état d'insécurité, le mur constitue une protection fixe pour chaque individu contre une intrusion quelconque. Une réponse inesthétique, amputant toutes les créations architecturales liées aux typologies d'ouvrant qui présentent des variantes limitées. Par exemple, l'absence des bow-windows à Oran.

En effet, on distingue deux principales séparations qu'englobe ce mur du fait de leurs portées médiatiques, du symbole qu'elles représentent. Elles répondent toutes les deux à un risque[40]. On parlera ici de *teichopolitiques*, de politiques des murs dans le sens où cette politique d'enfermement et de cloisonnement de l'espace répond à un problème bien spécifique de la société moderne, c'est celui de la protection du territoire.

La compacité et l'assemblage sous forme blottie ou amassée des maisons médinales arabes ne laissent pas d'espaces résiduels ou inoccupés sauf pour d'éventuelles places pour le repos des personnes âgées. La limite séparatrice de deux maisons contiguës ne laisse aucun vide d'aération. Les murs sont pignons et accolés côte à côte, tandis que la façade ne contient aucune clôture ou devanture, mais les espaces de vie forment une enceinte rigide de la maison.

Les maisons en enfilades créent une tension entre les unités d'habitation et deviennent une muraille infranchissable. A partir de là, il apparaît que l'esprit communautaire de la constitution et la conception des maisons soudées facilite l'émergence d'une membrane solide, tangible et appartenant à tous, sans être la propriété d'un seul individu[41]. Les maisons françaises comme les villas ou les pavillons d'habitation possédaient une clôture basse qui ne dépassaient pas les 1,40m. Cette dernière était esthétiquement arrangée sans donner de l'importance au vis-à-vis. Les clôtures basses sont la traduction d'un état d'esprit citadin nouveau pour s'approprier les espaces jardins qui encerclaient la maisonnette tout en l'agrémentant par une plantation abondante. Telle était la conception de la villa française à Oran[42].

---

40 « Un risque est un événement dont l'arrivée aléatoire est susceptible de causer un dommage aux personnes, aux biens ou aux deux à la fois ». Voir Ballif Florine et Rosière Stéphane, « Le défi des « teichopolitiques ». Analyser la fermeture contemporaine des territoires », Espace géographique, 2009/3, Tome 38, p. 193-206 : section : Les nouvelles logiques mercantiles, p. 202.

41 Nous renvoyons le lecteur aux différentes visions urbaines se confrontant au sujet de l'expression anglaise : « *no men's land* ». Qui ici devient : « *no men's clôture* ».

42 Oran s'est développée d'une manière radioconcentrique : la banlieue dans les années 1940 jusqu'aux années 1960 se limitait aux quartiers cités ci-dessus. La physionomie architecturale

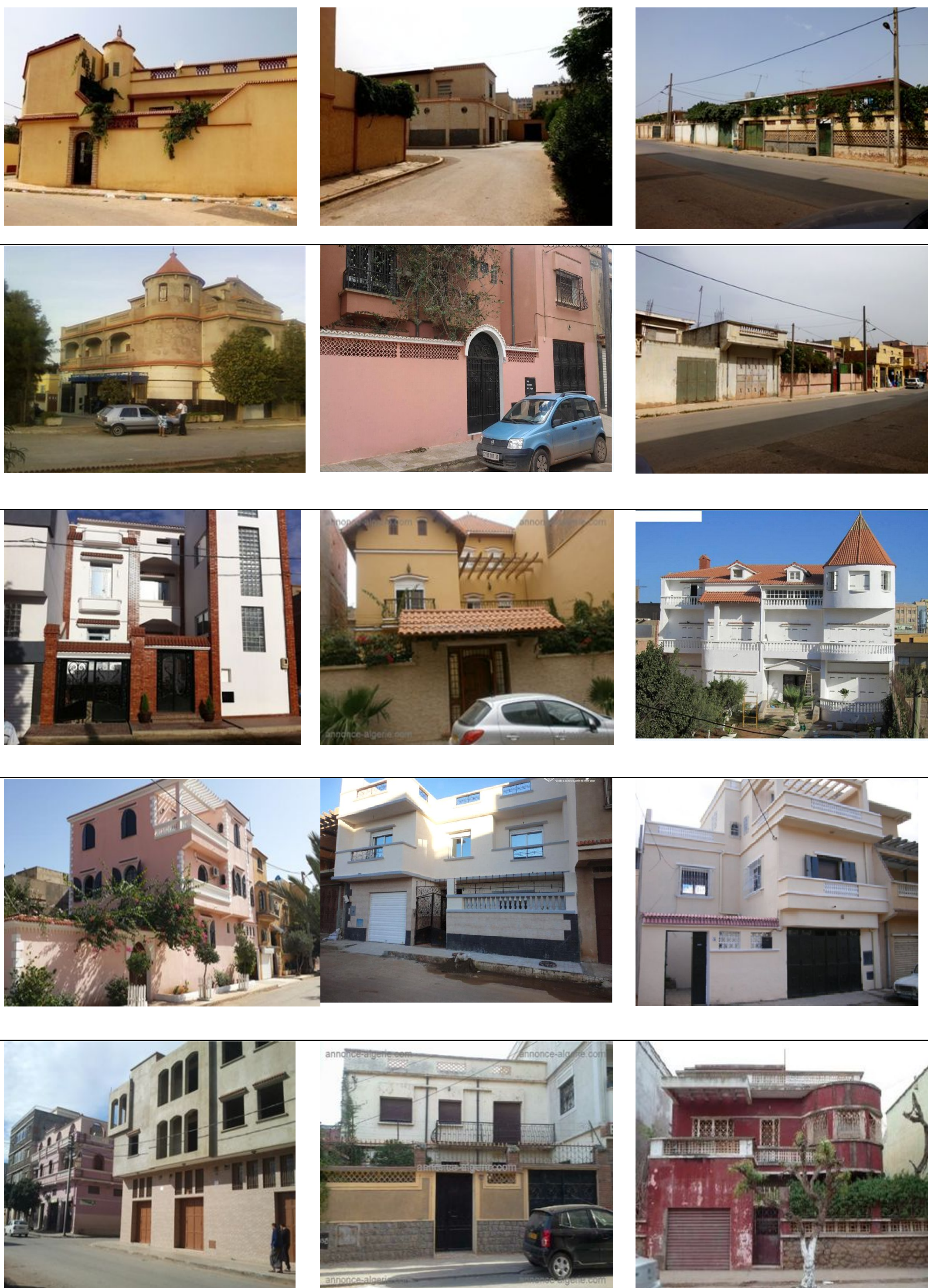
Des quartiers étaient réputés et connus pour la prolifération de ce modèle : Protain (Emir Khaled), Maraval (El-Othmania), Cité – Petit (El-Badr), Saint-Hubert (Es-Salam), Courbet (Ibn-Rochd) et Point du Jour (Matlaa El-Fadjr). Un signe d'aisance et de niveau socioprofessionnel élevé apparaît dans l'utilisation innovante des matériaux de construction anciens (rustiques) et une recherche formelle attrayante qui semble différente de celle qui existait au centre-ville d'Oran. La clôture ne devrait pas cacher la façade de la maison : cette esthétique ostentatoire et épurée doit se figurer à hauteur d'homme normal debout dans la rue.

Le mur de clôture des maisons oranaises constitue une forme de taxinomie esthétique ; sa hauteur est généralement limitée à 2,50m jusqu'à 4,0m. Cette hauteur obstrue la vue depuis la rue et garde l'intimité de la cour d'entrée. Le recul de quelques maisons par rapport à la limite de la rue est fidèlement repris des maisons modernes coloniales. L'architecture moderne, à ce titre, a célébré la planéité de la façade libre, pour simplement l'interrompre ici et là par un auvent suspendu ou un balcon en porte-à-faux. Nous avons recensé cette typologie de mur de clôture des façades en mettant en relief les schémas ci-dessous (planche 1.2).

Planche 1.2 : La clôture et le mur de la façade de quelques maisons à Oran, effet d'osmose entre le dedans et le dehors.



des maisons suivait la tendance moderniste qui était en vogue, d'où la recherche développée dans le traitement architectonique récurrent au cours de cette période.





Sources : Chachour. M. 2014

La planche 1.2, montre la tripartition du mur de telle sorte qu'il laisse une faille ouverte sur l'extérieur du côté haut en claustras généralement, mais il est plus conçu pour des raisons esthétiques que fonctionnelles. Cette planche (1.2) donne une idée concrète sur la palissade haute et fermée. Le mur ici n'est conçu que pour séparer deux univers paradoxalement liés. Un diaphragme épais constitue une membrane étanche, hermétique et séparatrice. Nous nous sommes toujours posé la question sur la connotation spatiale de cette clôture. La représentation symbolique de tout traitement extérieur en matériaux de construction de modénature ou même sa hauteur significative nous pousse à dire que la clôture est une dimension spatiale infranchissable. Les colonnades grecques[43] et les remparts pharaoniques et sumériens exprimaient cette troisième dimension que la population vénérait. La dimension symbolique de la constitution du chapiteau grec ou romain transmet un message d'allégresse ou de puissance incontournable si on regarde bien les détails.

La clôture dans l'architecture palatiale de la renaissance, gothique ou classique en Europe[44] introduit la position sociale des individus ou le groupe d'individus en les classant comme aristocrates ou bourgeois. Le degré du détail dans la manipulation du fer forgé utilisé marquait bien le caractère cossu de la maison ainsi que le statut social et la richesse que détient la famille considérée. À

[43] Les grecs et les romains ont utilisés des colonnades gigantesques pour montrer partant de leurs épaisseurs la dimension spatiale colossale de leurs divinités.

[44] Les clôtures des palais royaux et les résidences des nobles possédaient un traitement similaire, un soubassement épais en pierre de taille en schiste et tufeau et le reste constituera une composition simple ou richement décoré en fer forgé.

cet effet, la clôture a été toujours une façade première qui « démasque » le statut social de la famille ou des individus.

1.3.1.4. Le mobilier et la posture de l'habitant

L'habitant qui dispose d'un savoir et de valeurs symboliques met en œuvre des pratiques et tente de satisfaire des besoins territoriaux qui lui permettent de gérer l'espace domestique, ou plus exactement, le fabriquer. Il attribue une fonction aux pièces de vie, choisie la place des meubles, décore les pièces…etc. Cette attitude se conjugue, le plus souvent, à celle de l'architecte. Le design[45] intérieur de toute maison reflète l'identité de ses occupants. Il apparaît clairement que chaque culture possède ses propres modes d'aménagement intérieur et extérieur. Nous attachons beaucoup d'importance aux travaux de R. Schindler (1996), architecte américain, qui déclarait que le mobilier exprime les aspirations culturelles et sociales de ceux qui le mettent en place. Il classe les meubles de la maison par rapport à la posture de l'homme et distingue deux types de meubles :

1- Meubles fixes : intégrés à l'architecture, ils y sont inscrits au point qu'il est impossible de savoir où la maison finit et où les meubles commencent ;
2- Meubles mobiles (ou flexibles) : ils bougent pour répondre aux besoins versatiles de la vie quotidienne.

À Oran, les maisons sont aménagées de différentes manières selon la coutume ou le plagiat[46] social. Chaque habitation individuelle offre un aménagement en mobiliers, soit au niveau du salon, du séjour, de la cuisine et les chambres ou même au niveau des toilettes. Ces dispositions sont présentées de manière détaillée dans les chapitres 7 et 8.

---

[45] Robert Perrinjacquet observe que les origines de la salle à manger remontent au XVIIIème siècle, époque où on mettait la table utilisée sur 3 côtés, le 4[eme] étant réservé au service. La table haute dans la société occidentale définit l'économie de l'affect : le mobilier est constitué de meubles mobiles et les aristocrates l'emporte avec eux lors des voyages. Le meuble principal était le bahut qui reflétait l'esprit du nomadisme. Un ordre temporel s'est instauré après 1850, « le service à la russe », où les convives consomment en même temps. L'habitus ayant fondamentalement changé. Cf. « Habitat individuel et collectif », document cité par Thierry Gobert, DESS de l'environnement, Hanovre & Lausanne, mars 1996.

[46] Le terme « plagiat » qui prolonge la notion de contre-type utilisée par Daniel Pinson a pour nous une connotation sociale, un calquage intégral du mode de vie étranger.

Conclusion

L'espace habité est une entité socio-spatiale définie par deux dimensions mêlées : physique (spatiale) et affective (caractéristiques symboliques de l'espace domestique) d'une part, et, d'autre part, la délimitation du territoire considéré par la présence des objets et le déroulement des activités humaines. Ce double contenu conceptuel qui forme un champ interactif entre le territoire (physique) et les caractéristiques affectives, fonctionnelles et symboliques de l'habitation individuelle sert souvent le développement d'une compréhension ontologique du milieu familial.

Par conséquent, il est important d'appréhender la façon dont cette spatialité se trouve séparée et reliée à la fois avec toutes les composantes de l'univers de l'espace habité. En architecture de l'habitat, les spécialistes abordent l'organisation de l'espace domestique par deux approches : la première s'intéresse à la dualité forme/fonction ou espace/comportement. Cette interprétation est « déterminante » pour le reste des résultats architecturaux escomptés et suppose une relation linéaire entre la conception de l'habitation et les pratiques habitantes en perpétuel changement.

Actuellement, la réalisation des maisons individuelles se fait suivant le premier modèle décrit précédemment ; par exemple, la conception et la réalisation de l'habitation suivent simultanément la logique de la prédiction inductive[47] (cette dimension est traitée dans le chapitre 3). Cette réalisation est attribuée principalement à la composition de la famille élargie et à son statut social, aux activités du ménage et à la disposition du mobilier. Les résultats auront pour finalité un archétype architectural généré sous forme de plan d'une maison destinée d'avance à « des utilisateurs prédéterminés ». Ce type d'approche est

---

[47] L'invention du projet de la maison tire ses origines d'un énoncé cognitif prédicateur, cela explique pourquoi dans la plupart des cas, l'organisation de l'espace domestique se fait à partir de propositions ou aménagements qui paraissent évidents, envisageant de multiples actions dans l'organisation de l'espace habité.

sans doute le plus employé quand il s'agit de fabriquer l'espace habité de la maison individuelle (maison de famille ou villa) en Algérie et à Oran.

Ce « modèle prédictif » repose essentiellement sur l'emplacement et la configuration du mobilier et le mode d'activité qui lui a été assigné (pratiques modernes : table pour les repas, fauteuils, Sdaders, etc.). Ce modèle ne peut être employé en tant que base de conception de l'espace habité : il peut en effet déformer la réalité des activités changeantes au sein de la famille qui ne dérivent pas d'un modèle de comportement ou de vie absolue pour le ménage.

La deuxième approche nous ouvre le chemin vers l'interprétation des morphologies spatiales de l'habitation en analysant, par exemple, les dispositions et les configurations spatiales des maisons par la lecture seulement des plans (syntaxe spatiale). Cette approche n'est pas intégrée dans notre recherche. En effet, l'analyse graphique des diverses habitations peut mettre en évidence des récurrences et des différences entre plusieurs maisons mais elle ne pourra pas fournir des informations sur l'utilisation et la signification des espaces spécifiques. Le seuil, par exemple, qui est une notion abstraite de la limite au sein de la maison n'est pas forcément créé matériellement, mais peut être également prescrit par des paramètres symboliques et/ou juridiques (la clôture, la porte, la marche d'entrée, etc.) qui sont par nature temporaires. Par conséquent, ce type d'analyse demeure seulement informatif sur les caractéristiques spatiales de l'habitation et les motifs expliquant sa construction sur le plan formel. Les interprétations déduites, dans ce genre d'analyse, sont considérées comme des faits statiques sans qu'un rapport à l'histoire ou au vécu des habitants soit établi.

Comment saisir alors les changements et les modifications effectués dans l'espace habité, s'ils surviennent aussitôt ? Cette question porte sur l'utilisation de l'espace domestique ; elle ne peut pas être résolue par une analyse graphique. D'une manière générale, se limiter dans l'analyse des modes d'habiter à une analyse portée sur la configuration spatiale serait tout à fait erroné car le sens de l'usage de l'espace domestique ne dépend pas uniquement de sa forme.

À cet effet, et sur la base de l'analyse développée dans ce chapitre, notre approche doit être élargie pour inclure une connaissance des transactions (communications) entre la dimension spatiale, la profondeur socioculturelle et les différentes significations attribuées à l'environnement domestique par l'usager dans sa dynamique temporelle. L'attention va donc se concentrer dans le chapitre qui suit sur la notion de l'habiter en tant que champ communicationnel favorisant la médiation entre l'habitant et son univers habité.

CHAPITRE 2
L'HABITER : UNE COMMUNICATION SILENCIEUSE ENTRE LES ACTANTS ET L'UNIVERS HABITÉ



« ***Une bonne architecture nécessite une communication réussie entre le client, les groupes d'intérêt organisés et la société*** »
(Rambow, 1999).

INTRODUCTION

Le processus de production architecturale de l'habitation se réalise et se configure à travers une série de vecteurs dont le contexte socio-spatial, le programme matériel et immatériel, la commande et l'identité de l'usager, la place du concepteur et le profil du réalisateur. La confrontation et l'interconnexion de ces actants que certains chercheurs présentent en qualité d'attracteurs[4], structurent un système d'action capable de générer des résultats morphologiques multiples tout en donnant des formes archétypales et variées de l'habitation (cf. Chapitre 1). Ce processus de production architecturale évolue en fonction des mutations et de la disposition dynamique de ses composants ou *actants* et leurs interactions réciproques. In fine, plusieurs modes d'habiter sont produits : ils peuvent renfermer, en conséquence, des caractéristiques similaires ou distinctes formant des typologies d'habitations qu''il est essentiel de décrypter. Le travail à entreprendre consiste alors à expliciter le sens de ses modes d'habiter articulés au projet architectural du domicile : présence substantielle d'un modèle ou interconnexions entre plusieurs manières d'habiter, la maison est un révélateur du parcours de la création architecturale à partir de dispositifs communicationnels variés.

Il est, donc, important de définir le sens de cet agir créatif commun ou individuel dans la production du domicile (Joas, 1999). Découlant d'un processus interactionnel entre actants, cette dynamique nourrit la configuration d'un modèle d'action qui se situe entre une position empirique et une autre normative comme le souligne Hans Jonas (1998). Il s'agit même de faire émerger la créativité de nouvelles façons d'agir dans la conception du projet de l'habitation (Bonetti,

[4] Ils sont présenté comme étant des éléments organisationnels et de contrôle introduits pour garantir le fonctionnement d'un modèle de système précis. Marcel Banville et Andrée Mathieu définissent les « «Attracteur» en tant que*: motif singulier et stable d'un modèle ou d'une simulation, reconnaissable à la fin d'un processus évolutif et récursif, dont le comportement peut parfois être comparé à celui d'un objet réel.* ». Marcel Banville et Andrée Mathieu, Complexité Prise 3. Encyclopédie de l'Agora, Date de création : 2012-04-01. Consulté le 3 Septembre.2013. http://agora.qc.ca/documents/complexitecomplexite_prise_3_par_marcel_banville_andree_mathieu

1994 : 37-70). Cet agir deviendra par hypothèse projectif (Latour, 1989) si l'on poursuit la démarche inductive de réception des phénomènes réels, notamment la matérialisation des formes d'habiter (voir plus loin nos développements).

L'identification des caractéristiques intrinsèques des actants conduit à mettre en lumière l'importance de leur implication ainsi que leurs interventions dans la production d'une architecture domestique. Au bout du compte, les rapports qu'ils entretiennent entre eux et les possibles relations de complémentarité qu'ils engendrent, favorisent la présence de solutions pour un meilleur mode d'habiter. L'objectif devra répondre aux aspirations et aux attentes des usagers, ce qui va créer un contexte entraînant une certaine (re)composition des actants engagés dans le processus de production du projet de l'habitation., A ce niveau, la prise de décision qui résulte des relations entre actants limite les marges d'action des intervenants sur l'espace habité. Dans ce cadre, suite à ces interrelations, de nouvelles configurations spatiales en termes d'usage et de fonctions incorporées dans le domicile émergent.

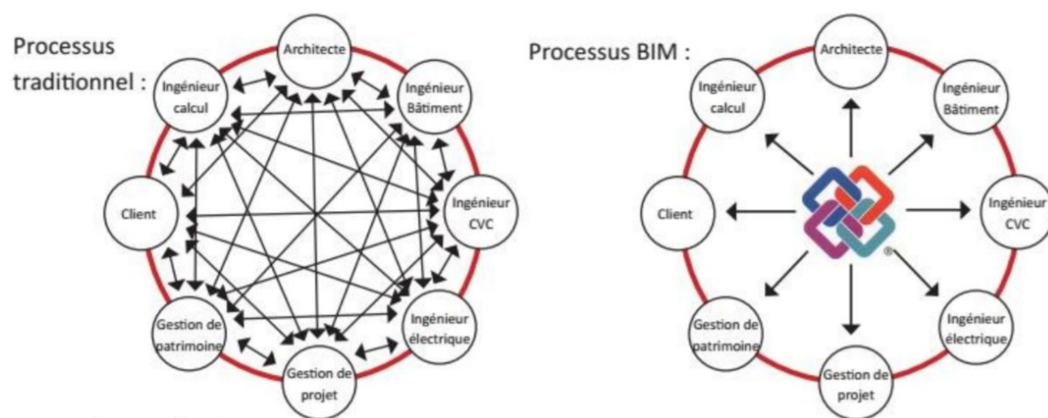
2.1. L'HABITER : UNE MÉDIATION ENTRE LES ACTANTS ET L'ESPACE ARCHITECTURAL

Malheureusement, dans le contexte algérien, à l'heure du numérique où l'accès aux ressources par les figures documentaires, écrites, cartographiques ou électroniques manque de visibilité, les analyses sur les appropriations des biens matériels et culturels nous amènent à nous interroger sur les thèmes de la transparence, l'échange et la manière dont les actants prennent leurs places dans cette constellation médiatique. En effet, les échanges informationnels surabondants (transmission, développement et enrichissement des informations) lors de la fabrique du projet de l'habitation, sont, la plupart du temps, orchestrés par une distribution des rôles sociaux. Ainsi, les limites entre maître d'ouvrage (usager), maître d'œuvre (architecte) et les autres actants sont souvent insaisissables et posent de façon cruciale la question de l'organisation de l'espace habité comme produit inachevé. De fait, il est toujours remis en question par un environnement complexe caractérisé par l'évolution des discours et des idéologies

et l'apparition de nouvelles figures architecturales et urbanistiques (exemple : l'immeuble de famille avec locaux commerciaux au rez-de-chaussée).

À titre d'exemple, des travaux récents sur les enjeux contemporains des rôles médiatiques des acteurs du BTP (bâtiment et travaux publics), proposent aux professionnels et aux chercheurs de s'interroger sur le thème de la visibilité et de la légitimité d'une production rationnelle de la maison individuelle dans le contexte numérique (cybernétique, la domotique, les BIM[5], etc.) (figure 2.1).

Figure 2.1. La dynamique des échanges entre les intervenants dans le projet d'une habitation individuelle



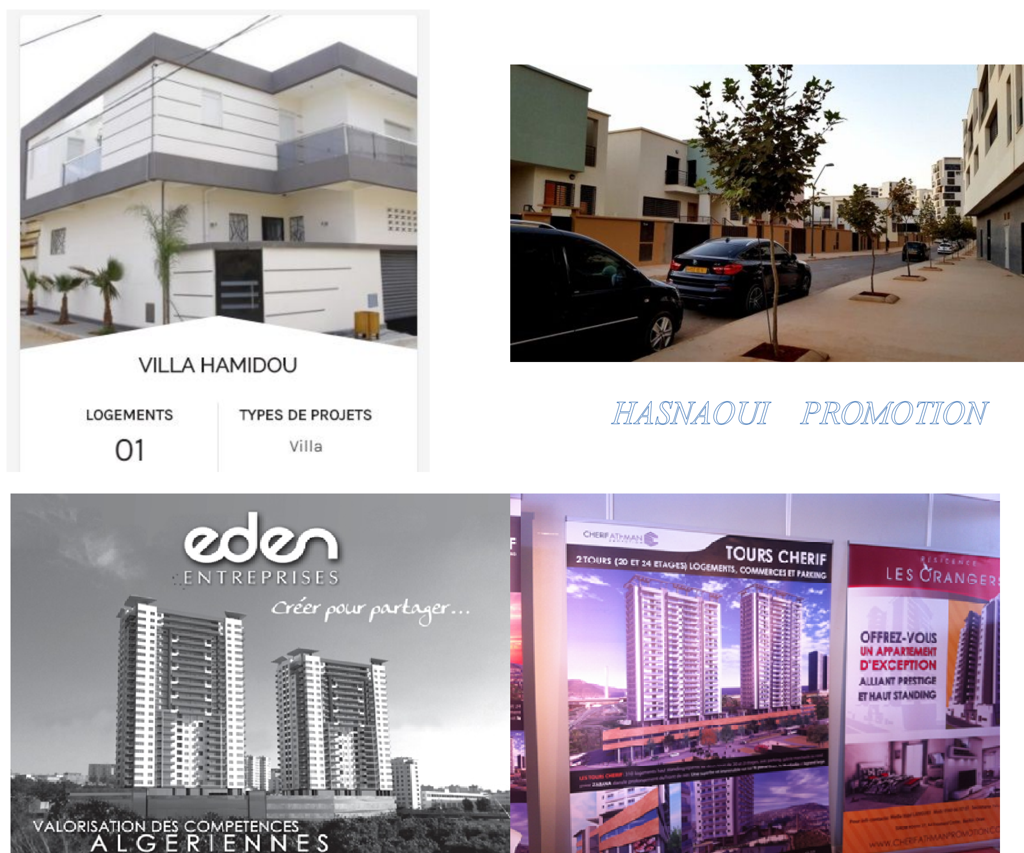
Sources : buildingSMART International Home of openBIM, plaquette All plan 2018, p.18

La promotion de la maison individuelle en tant que projet productif absorbant une main d'œuvre composée d'ouvriers maçons, d'électriciens, de carreleurs et d'autres acteurs appartenant aux branches industrielles s'intègre avec le mécanisme de vulgarisation de chantiers décidément plus individualistes (publicité préconisée par les moyens rudimentaires) (planche 2.1). Il convient, en effet, de préciser que cette promotion à laquelle la maison individuelle est soumise dérive d'une idéologie politique importée des systèmes capitalistes libéraux. Cette dernière met au premier plan la réussite sociale par l'élitisme

[5] BIM est le sigle anglais de Building Information Modeling, de Building Information Model, ou encore de Building Information Management.

supposé tenir sur un critère absolu : celui de l'importance des investissements individuels.

Planche 2.1 : La médiatisation des projets d'habitat et l'usage de la publicité pour une meilleure visibilité



2.1.1. À propos du mode de communication dans le secteur de l'habitat en Algérie

Après l'indépendance (1962), l'Algérie a hérité d'une situation difficile dans le secteur de l'habitat : 42 000 logements étaient inachevés dont 38 000 situés dans les villes. Le départ pesant de la plupart des entreprises de réalisation, des ingénieurs et des techniciens européens qui faisaient fonctionner le secteur a laissé un grand nombre de projets en état d'arrêt. Le manque de sources de financement, la destruction d'un grand nombre de villages durant la guerre, l'exode rural ainsi que le retour des réfugiés (plus d'un million de personnes) ont amplifié la situation critique que vivait le pays.

Pour y faire face, un programme de construction de logements, notamment dans les campagnes, a été élaboré en novembre 1962. L'opération achoppait, cependant, sur des problèmes d'organisation et de manque de financement[6]. L'adoption de la Charte d'Alger[7] en avril 1964, à l'occasion du 1er congrès du parti du FLN depuis l'indépendance, a permis de tracer les perspectives du secteur de l'habitat.

L'aspiration des ménages familiaux à la maison individuelle et le désir de « liberté d'espaces à aménager » se trouvent rapidement confrontés à la cherté des marchés immobiliers. Le choix d'une maison individuelle est un processus complexe soumis à de nombreux « arbitrages ». Des compromis sont recherchés entre la qualité de la maison, le cadre de vie (qualités environnementales et équipements satisfaisants), l'état de l'environnement social et l'image du quartier.

Alors que les classes moyennes constituent la base de la dynamique économique, ce sont elles qui rencontrent des difficultés croissantes pour se loger et qui sont contraintes à l'éloignement, faute d'une offre adaptée à leurs besoins.

Le processus de transition vers l'économie de marché, engagé en Algérie à la fin des années 1980, s'est accéléré depuis 1999, dans un contexte économique et budgétaire rendu très favorable par l'accroissement important des revenus pétroliers.

C'est à partir des années 2000, à l'ère du discours sur le développement durable (loi n°03-10 de l'année 2003)[8] face à des parcours de vie diversifiés et sous la forte tension subie par la hausse du marché immobilier, la métropole oranaise se trouve face à un défi majeur. En proposant un logement « au meilleur endroit » et

[6] L'enveloppe qui lui a été consacrée était de l'ordre de trois millions de dinars seulement.

[7] La charte prévoyait la construction de 75 000 nouveaux logements dans les villes et plus de 65000 dans les campagnes, soit un total de 140 000 unités par an.

[8] Loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable. En plus du Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) de 2002 émis par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement Algérien.

au « bon prix », la politique effective de l'habitat devrait constituer un des pivots de l'ancrage durable des ménages sur le territoire. La gestion économique du foncier consacré à l'habitat devient impérative et l'érection d'une « ville dans la ville », construite sur elle-même, nécessite un large débat. Mais la métropole oranaise tient aussi sa spécificité d'une organisation urbaine multipolaire et complexe avec de nombreuses extensions. Cette structure rend plus difficile la compréhension des dynamiques internes. Il ne faut pas oublier que c'est le développement d'une offre de logements collectifs ou de parcelles constructibles suffisantes qui permet aux habitants de rester sur place et de maintenir ainsi le dynamisme local.

Alors que la culture de masse tend à standardiser les identités en les catégorisant dans des types et des codes collectifs, la traçabilité numérique cible des occurrences singulières. Comme le montre Alain Touraine, une société de communication est structurée autour de réseaux de communication, entrainant une articulation croissante des moyens de communication de masse et d'auto-communication de masse. Les moyens traditionnels de communication s'ouvrent à l'interactivité et aux échanges citoyens. Le résultat est l'évolution vers une communication plus libre. Cette situation présente des conséquences considérables sur la capacité de mobilisation sociale et politique.

L'auto-communication de masse rend possible la capacité instantanée ou régulière de communication et de construction autonome de réseaux de communication en échappant largement au contrôle des gouvernements et des grandes entreprises médiatiques.

Nous donnons un exemple concret sur ce que nous venons de présenter : un plan de communication bien pensé et exécuté avec dextérité constitue l'outil principal pour la création d'un programme de sensibilisation efficace en direction de l'ensemble des familles et des ménages au sein d'une commande d'habitat (figure 2.2).

Figure 2.2 : Les différentes catégories de choix pour l'acquisition d'une habitation en fonction de la constitution du ménage.



Depuis les années 2010, la société algérienne a connu un développement très important des télécommunications qui a amené les coins les plus éloignés du monde dans chacun des foyers du territoire national. Le tableau (2.1) illustre les différentes thématiques qui dérivent des éléments de confort abordées dans l'univers domestique en rapport à la technologie de communication. L'évolution accélérée des appareils technologiques et leur popularité croissante, en particulier celles de l'ordinateur, du four à micro-onde, de l'environnement électromagnétique, etc., implique qu'une attention toute particulière devrait être apportée à ce phénomène sociétal. L'habitation traditionnelle s'est adaptée tant bien que mal à l'évolution rapide de la nouvelle société.

De nombreuses conséquences sur la maison doivent être considérées : la modification de l'usage, l'évolution de l'organisation et de la configuration de certaines pièces, la création de nouveaux espaces propres à certains usages et, finalement, l'adaptation du logement pour la canalisation du câblage. La dimension esthétique n'est pas en reste : il suffit d'observer l'omniprésence des antennes paraboliques sur les façades pour s'en rendre compte.

Tableau 2.1 : La technologie de communication en rapport à l'environnement domestique

Thème	Questions clés	Technologies
Facteurs environnementaux	Réduire l'impact environnemental et le coût de la gestion de la maison. Peut-être l'une des perspectives les plus développées dans la technologie à domicile	Technologies de l'énergie - contrôle du chauffage, de l'éclairage, de l'isolation, des pratiques de construction efficaces, des matériaux, etc. Entretien facile et bon marché.
Communication et information	La maison comme centre de communication et d'information : la technologie permet aux gens de communiquer comme ils le souhaitent.	Technologies de réseau de connexions haut débit, terminaux d'utilisateur final de télévision interactive, PC, téléphone, etc.
Efficacité et productivité	La maison comme un lieu pour plus de travail et d'éducation. Rendement plus efficace des tâches domestiques : emmagasinage, nettoyage. plus de choix et d'efficacité dans l'accès à l'information et au divertissement.	Apprentissage en ligne, connexions réseau haut débit, postes de travail, achats sur internet et services bancaires, télévision sur demande.
Confidentialité et sécurité	La maison comme un espace privé. Les activités à domicile sont privées, également protégées contre l'intrusion d'information et de communication.	Technologies de réseau, Systèmes d'alarme
Développement familial et bien être	La maison comme un lieu familial. Il offre de l'espace et des outils pour vivre ensemble, apprendre et grandir.	Technologies de communication et d'apprentissage, divertissement familial, production de medias personnels
Inclusion communautaire	La maison est fortement liée aux communautés locales et aux communautés personnelles mondiales et relie la vie familiale à la vie professionnelle.	Communication, services d'information locaux, production de medias communautaires

Sources : M. Chachour. 2016

2.1.2. La communication entre les acteurs du BTP et le projet de la maison individuelle

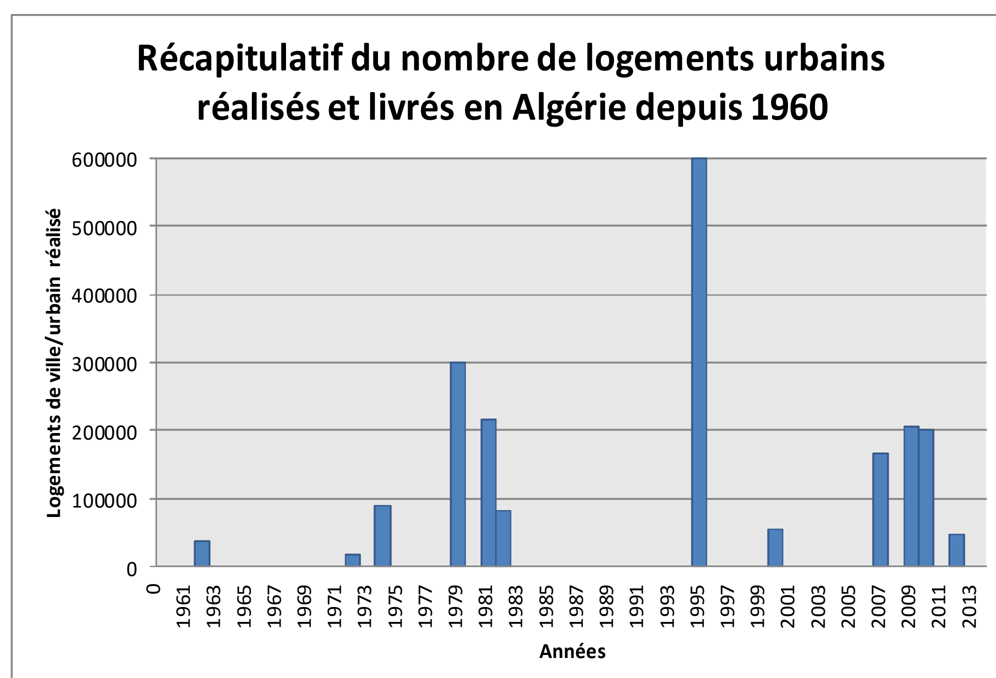
Quelle soit choisie ou subie, le nombre de maisons individuelles en Algérie atteint les 60,4%, il est plus important que celui de l'habitat collectif cela est constaté depuis l'indépendance (Sid-Boumedine, 1994 ; Semmoud, 1988) malgré l'orientation stratégique des politiques de l'habitat axées sur les grands projets publics de logements collectifs verticaux depuis une trentaine d'année (tableau 2.2 et figure 2.3).

Tableau 2.2 : Livraison de logement collectifs en Algérie depuis l'indépendance (1962) jusqu'à 2014.

Période	1962-1969	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2014
Livraison de logements collectifs	38.000	408.000	298.000	600.000	883.979	284.378

Sources : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme avec compilation de données recueillies par M. Chachour. 2016.

Figure 2.3 : Histogramme empilé sur le nombre de logement urbains (collectif) réalisés et livrés en Algérie entre 1960 et 2013.

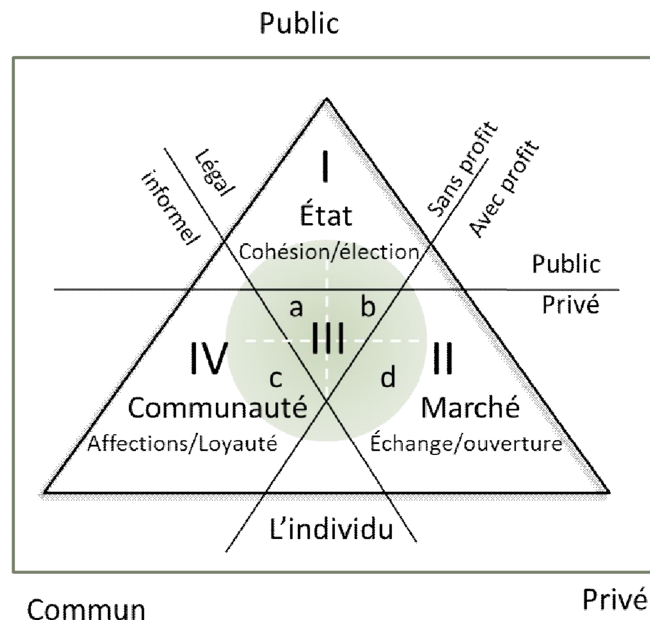


Sources : Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme avec compilation de données recueillies par M. Chachour. 2016.

C'est dans ce contexte environnemental, qui se trouve relativement brouillé par la présence de nombreux acteurs du BTP, que notre recherche se doit de répondre aux questions des effets d'interopérabilité dont l'organisation spatiale de la maison individuelle est polarisée (figure 2.4). Cette orientation ne peut laisser indifférent l'architecte et le chercheur en particulier (Behloul-Sibley, 1991). Pour cette raison, nos interrogations se focalisent sur la nature délibérée de ce choix par les habitants. De même, nos préoccupations tendent à objectiver les mécanismes

et le processus de production de la maison oranaise généré par les acteurs dans une dynamique interactionnelle.

Figure 2.4 Contextes et réseau relationnel dans l'habitat



Source : M. Chachour, 2017.

2.2. POUR UNE DEFINITION DU CONCEPT D'ACTANT

Un acteur peut être un individu ou un groupe. La personne peut s'affirmer en tant qu'acteur dans la modernité croissante des sociétés de l'information (Touraine, 1984, 2005). Si l'individu est, en général, centré sur lui-même par des pulsions qui entrainent des actions autocentrées et subjectives, il est aussi centré sur l'autre, l'échange, la réciprocité et le vivre ensemble. D'où la thèse qui explique que l'acteur individu n'existe jamais seul : il interagit dans une sociabilité qui le construit et l'inclus dans un groupe, une organisation ou dans une collectivité précise.

Il est important de distinguer les termes d'agent [9], de sujet et d'acteur, habituellement en usage dans les sciences humaines et sociales. L'agent est une unité d'action précise, un individu conditionné totalement par la structure sociale dans laquelle il est inséré[10]. Le sujet en revanche est un être psychologiquement et philosophiquement libre de ce qu'il fait.

Les agents et les sujets n'existent pas rationnellement, ce sont des fictions. Il est donc incorrect d'utiliser ces notions. Le vocable d'acteur, quant à lui, semble plus approprié par rapport à notre démarche : s'il affronte des contraintes de divers types qui l'influencent, ce dernier n'est jamais totalement déterminé (agent), et il n'est jamais totalement libre (sujet). En effet, sa position fluctue entre déterminisme et liberté (Bassand, 2007 : 127). Dit autrement, l'acteur est conditionné par ses positions sociales mais dispose de marges de manœuvre ou plus encore d'autonomie pour construire des identités qui sont des représentations qu'il négocie constamment avec les individus et les groupes qui l'entourent ou dans lesquels il est inséré. Des négociations vouées à l'échec ou gagnées ; cet acteur est défini par ses positions mesurables dans la société.

Cependant, nous préférons dans notre recherche remplacer le terme acteur qui se définit par son ontologie plurielle (dimensions biologiques, anthropologiques et sociétales comme individu, personne, personnage) par le terme « actant » car, d'une part, selon Greimas, il est : « *celui qui accomplit ou subit un acte* » (Greimas & Courtes, 1992 : 5), et, d'autre part, cette désignation peut être appliquée aux êtres humains et aux animaux, aux objets et aux concepts. Selon la réception compréhensive de ce concept en linguistique, « *les actants sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simple figurants et de la façon la plus passive, participent au procès* »

[9] Un agent est « une entité réelle ou abstraite capable d'agir sur elle-même et sur son environnement ; qui peut, dans un univers multi-agent, communiquer avec d'autres agents ; et dont le comportement est le résultat de ses observations, de ses connaissances et de ses interactions avec d'autres agents » (Sanders et al., 1997).

[10] Par exemple, un agent de police, qui agit en fonction des ordres que sa hiérarchie lui donne, est conditionné par des règles et des mesures définies dans les moindres actions engagées.

(Lucien Tesnière, 1953 : 102). Les actants peuvent êtres humains ou non-humains et doivent être considérés avec la même importance comme l'exige le principe de symétrie en théorie de l'Acteur-Réseau.

2.2.1. La typologie des actants (les variables)

Nous attachons une grande importance à la compréhension de la réalité des pratiques autonomes engendrées par des sujets et des objets et leurs traces dans le projet de la maison. Il est donc possible, dans notre terrain de recherche, de découvrir les conséquences pratiques des stratégies mises en œuvre par les actants (Greimas & Courtes, 1992).

En effet, d'une manière générale, les pratiques d'interaction entre différents sujets ou acteurs deviennent des vérités socialement acceptées au moment de leur déploiement car elles participent à la transformation du cycle et des réseaux d'influence dans un milieu précis (Akrich, 1989 : 31-54 ; Latour, 1992). Dans ce cade, la théorie de l'acteur-réseau ou l'ANT (Actor-Network Theory)[11] dans les sciences sociales s'intéresse à l'étude des processus et des pratiques d'organisation, en privilégiant les dimensions sociales et techniques. Dans notre recherche, il s'agit bien de l'émergence d'une action collective construite en réseaux et qui surplombe la production du projet de la maison.

Bruno Latour (2006) nous donne la clé de voute pour affranchir de telles situations d'analyse en face de la présence de plusieurs actants : d'après ses principes méthodologiques, il faudrait suivre leurs activités d'une manière symétrique, en les observant comment ils s'y prennent et interagissent devant différentes situations rencontrées, sans pour autant leur imposer ou proposer une manière ou un ordre précis d'action (Latour, 2006).

Dans notre approche, les dispositifs d'accès au terrain, de traitement des observations et des entretiens sont élaborés principalement par l'identification du réseau qui définira le processus de la fabrique du domicile. Il comporte les plus

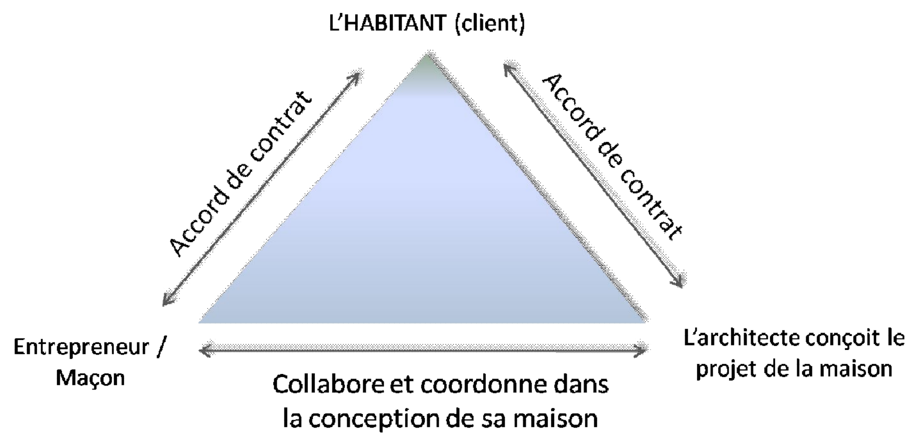
[11] Théorie de l'Acteur-Réseau (TAR) ou Actor Network-Theory (ANT)

importants actants impliqués dans la production du projet de la maison selon sa constitution et les activités qui pourront y être décortiquées. Ces dernières s'entremêlent et s'enchevêtrent dans une structure hétérogène ou méta-organisationnelle (Latour, 2006). Partant de ce constat, nous les avons dégagées suivant leurs pertinences comme actants aux pouvoirs d'influence différents et impliqués en permanence à interagir par leurs positions mesurables dans la structure du réseau de relation qui les unie. L'analyse du système d'action ainsi identifié permet de repérer un certain nombre d'actants :

- L'usager ou l'habitant de l'espace domestique ;
- L'architecte ou le maître de l'œuvre ;
- L'opérateur spécialisé dans la réalisation (maçon, constructeur informel, ouvrier, entrepreneur) ;
- Le contrôleur (du secteur de l'habitat et de la construction) ;
- Le secteur économique ou le marché de l'habitat ;
- La société (la culture et le mode de vie) ;
- Actants non définis (L'auto-constructeur).

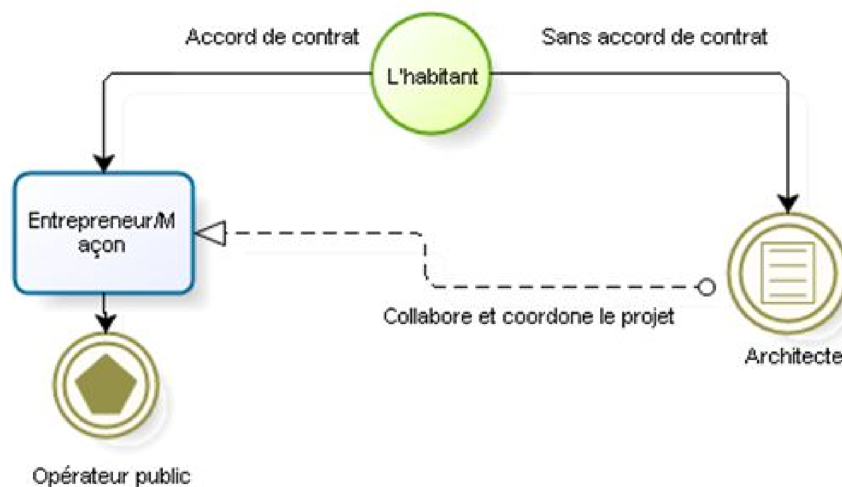
À priori, il va de soi que dans notre analyse des occurrences actantielles, la structuration du contexte d'action est établie suivant la nature de l'action et le processus d'organisation contextuel. Précisons également que pour délimiter le périmètre d'investigation dans le suivi des différents actants, nous n'établirons pas de niveau précis d'analyse de leurs interactions. Par exemple, nous ne faisons pas correspondre des degrés de leurs interventions à des stades relatifs au début et la fin de leurs activités (figure 2.5) et (figure 2.6). Cela évitera toute tendance à leurs assigner un caractère classificatoire ou groupal.

Figure 2.5 : Le triangle ordinaire et conventionnel de communication : Habitant-Architecte-Opérateur public



Source : M. Chachour, 2016

Figue 2.6 : Le triangle traditionnel de communication : Habitant-Architecte-Opérateur public à Oran



Sources : M. Chachour, 2017.

2.2.1.1. L'usager ou l'habitant (le maître d'ouvrage)

On peut admettre d'une manière spécifique et, dans une vision sociologique, que l'usager ou l'habitant représente le principal acteur qui met en œuvre une stratégie inventive et créatrice au quotidien grâce à sa culture ordinaire (De Certeau,

1980b ; Lefebvre, 1981). Il ne peut donc être passif par rapport à son milieu de vie car c'est à travers ses opérations d'exploration, d'appropriation et d'exploitation de son univers domestique qu'il se crée d'une manière autonome[12]. Il va sans dire que cet acteur contemporain peut manifester une résistance ou une soumission envers la culture endogène ou exogène qui l'entoure, le goût du jour qui l'influence, voire même l'idéologie politique régnante. Ainsi, il est intéressant, aujourd'hui, d'observer les types d'aménagement et de marquage spatial parmi ceux qui se revendiquent de l'idéologie islamiste.

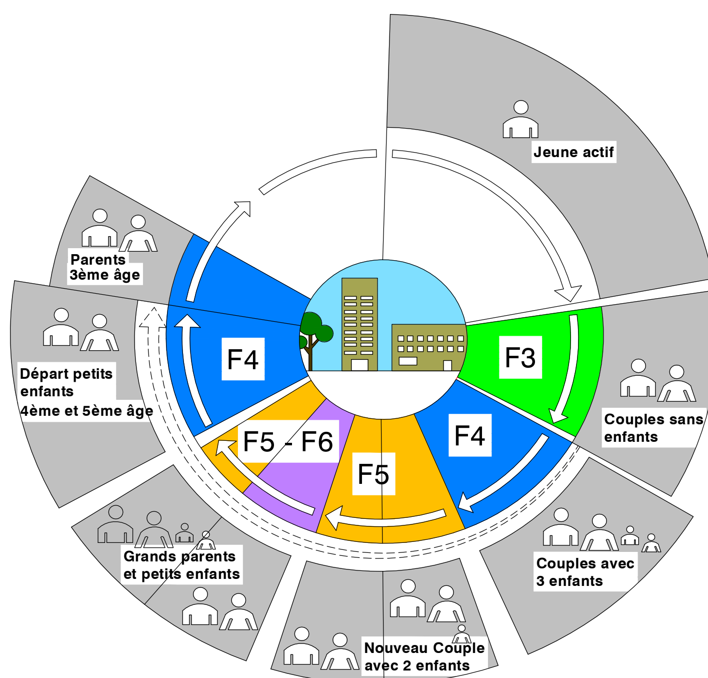
De même, l'actant considéré peut tracer un contour flou de son espace domestique en opérant par des gestes quotidiens dans sa maison un marquage tacite et la plupart du temps socialement caché. Le phénomène que les sociologues appellent « *prophétie auto-réalisatrice* » se produit donc : les habitants sont tellement influencés par l'image que l'extérieur a d'eux-mêmes, qu'ils reproduisent certaines représentations et des stéréotypes même s'ils ne sont pas en adéquation avec ce qu'ils sont réellement.

En effet, l'usager se considère, du point de vue des rapports de pouvoir, le maître de son ouvrage et de « sa maison », le souverain du projet en cours de concrétisation. De ce fait, il reprend la position dominante de l'agir et de l'agir communicationnel[13], un statut qui le rend possessif et artiste dans un cadre de production et d'émancipation opératoire. Il est acteur de sa propre volonté de faire transformer et d'inventer en permanence son domicile. Cet actant est en quête, aussi, d'une identité qui affirme son image de soi emblématique. Ce faisant, il se construit sous le contrôle des actants de son entourage.

[12] On pourra aussi ajouter par ses ruses et par ses désirs tels que décrits par de Certeau. (Giard. L, 1990, p 45).

[13] Voir sous chapitre : typologie des actants

Figure 2.7 : Des parcours de vies multiples, des besoins en logements qui évoluent…



Sources : M. Chachour. 2016

La figure (2.7) montre que, selon les parcours de vie plus ou moins complexes en Algérie, l'individu a besoin de plusieurs types de logements adaptés à sa situation familiale et à son évolution. Les évolutions de la société et de la « structure » familiale traditionnelle créent une diversité de parcours résidentiels, à l'image de son chemin de vie parfois mouvementé, alors qu'autrefois 2 ou 3 types de logements suffisaient pour répondre aux besoins d'un ménage.

L'habitant oranais : son parcours et ses origines

Avant l'indépendance, la population de la ville d'Oran ne dépassait pas 370.000 habitants (tableau 2.3). Cette situation va changer après 1962 suite à une forte migration intérieure provenant des régions rurales. Diverses études historiques démontrent que l'habitat urbain de l'Algérie indépendante tire ses origines de pratiques spatiales et sociales de cet habitat rural (Coquery, 1965 ; Baduel, 1986).

Ce modèle est marqué par son inscription spatiale uniforme et introvertie, par des pratiques habitantes attachées à l'habitus rural et, enfin, par l'émergence de pratiques collaboratives (sociabilité, solidarités, entraide, etc.,).

Tableau 2.3 : Croissance de la population urbaine dans la ville d'Oran.

Population de la ville d'Oran [a] (en milliers d'habitants)				Population de la ville d'Oran [b]				
Année / Population	**1900**	**1930**	**1959**	**1966***	**1977**	**1987****	**1998*****	**2008[b]**
Européenne	80	130	190					
Arabe	16	32	180	327000	575 334	807 422	1 064 441	1 343 899
Total	**96**	**162**	**370**		**575 334**	**807 422**	**1 064 441**	**1 343 899**

[a] Sources (Rapport du plan de Constantine 1959-1963).

[b] Sources : O.N.S. / Exploitation exhaustive du recensement général de la population et de l'habitat - RGPH 2008 -

*Données du premier RGPH de 1966 (sources : Abdellaziz Bouisri, François Pradel De Lamaze, 1971, La population d'Algérie d'après le recensement de 1966, p.28).

** Données du RGPH de 1987.

***Données du RGPH de 1998.

La ville d'Oran s'est retrouvée, à partir de 1970, devant l'arrivée brusque d'une population de 22.000 personnes dans ses quartiers autrefois occupés par les européens. En effet, « *Quatre ans plus tôt, au 1er recensement de l'Algérie libre, la ville offrait encore 10 725 logements vacants, […]. De nombreux bidonvilles sont même rasés au sud-est de la ville en 1963* » (Semmoud, 1988, p.131). Ainsi, le Quartier Si Salah ne compte plus en 1966 que 18 000 habitants au lieu de 40 000 en 1961. De fait, « *La réappropriation de la ville décolonisée s'est faite moyennant un brassage social que les transactions immobilières et les régularisations de loyers, somme toute modeste (entre 80 et 100 DA pour des F3 et F4 dans le centre-ville), viennent seulement atténuer* ». (Semmoud, 1988, p.131)

En plus d'être un terrain d'accueil pour de nombreuses populations oranaises qui habitaient dans la couronne urbaine ou périurbaine (tableau 2.3), l'ancienne ville coloniale a accueillie, après l'indépendance, de nouveaux résidents dont les origines géographiques et socioculturelles étaient en majorité rurales (Mekibes,

1983) (tableau 2.4). Cette population immigrée est constituée, surtout, de jeunes ménages de moins de 40 ans avec enfants qui, tout en choisissant de résider dans les zones urbaines inoccupées, continuent à travailler en ville.

Tableau 2.4 : Les courants nets de l'exode entre la wilaya d'Oran et les autres wilayas (année 1966, et lieu de séjour de départ du 01 / 07 /1962).

Origine de séjour en 1962	Recensement 1966	Origine de séjour en 1962	Recensement 1966
	Oran		Oran
Alger	2496	Oasis	438
Annaba	701	Saida	3722
Aurès	438	Saoura	1226
Constantine	1182	Sétif	1795
Cheliff	832	Tiaret	3153
Médéa	219	Tizi-ouzou	1576
Mostaganem	11386	Tlemcen	16773
Net de l'exode			**+ 38017**

Source : ONS.1970

L'arrivée de plus de 38 017 individus à Oran fait émerger la question, très débattue et médiatisée, de la confrontation de deux modèles culturels, l'un porté par les citadins natifs d'Oran et l'autre véhiculé par une population rurale considérée comme « intruse ». En effet, les déplacements enregistrés constituent une « *migration qui, introduit en ville des habitants et des coutumes traditionnelles qui, 18 ans [1962-1980] après l'indépendance persistent encore*». (Bénatia et Berque, 1980, p.15). Durant la période 1962-1965, l'urbanisation s'est accélérée dans le désordre (Benamrane, 1980, p 271), sous l'effet de la rentrée des réfugiés et la désagrégation des centres ruraux, qui ont donné naissance à un mouvement important dans un laps de temps assez court. L'attrait des villes où avaient été concentrés activité économique et équipements d'accompagnement montrait toute son efficacité (Côte, 1988).

L'accession aux bienfaits de l'indépendance et du développement a favorisé la coupure avec le milieu d'origine « *le Bled* » et la découverte d'un « paradis perdu » : «*Oran et ses biens-vacants*». Il a fait évoluer ces migrants vers de nouvelles représentations socio-spatiales : de nouvelles valeurs émergent comme « *culture du plus grand nombre* » fluctuant entre ruralité originelle et citadinité déclassée, permettant la floraison du « *parpaing ville* » (Côte, 1988) dans les

périphéries où se multiplient des cités en auto-construction au statut foncier indéfini.

Aussi, les mutations observées ne vont pas manquer d'affecter les quartiers et les lotissements anciens montrant que des formes architecturales anciennes se sont maintenues en s'adaptant au surpeuplement, provoquant un débordement des usages de l'intérieur vers l'extérieur : la prolifération des commerces aux rez-de-chaussée va nourrir un sentiment ambivalent de cité résidentielle et commerciale. D'ailleurs, ces lotissements sont parfois un espace collectif pour des familles élargies, où enfants, cousins, neveux qui y ont grandi s'installent définitivement. Des réaménagements variés sont réalisés par les habitants au gré du modèle constructif ancien et selon leur ingéniosité tout en s'adaptant aux usages impulsés par l'évolution des modes de vie.

2.2.1.2. L'architecte-concepteur (le maître d'œuvre)

L'architecte, comme l'urbaniste ou l'ingénieur, est considéré comme l'un des professionnels de l'espace. Cet actant maitrise les logiques et les savoirs relatifs à l'environnement construit et monopolise ses connaissances en surfant sur le marché de l'habitat et de la construction. En architecture, nous dirons, d'une façon générale, que le concepteur se positionne de différentes manières : *hors* (désengagé : rapport centrifuge au système de conception observé), *à l'intérieur* (imbriqué : rapport centripète), ou en *relation réflexive mais arrimé aux besoins et aspirations de l'usager* (rapport avec le projet de la maison à concevoir et le commanditaire).

1. Hors du projet : c'est le cas de l'architecte qui ne tient pas compte de la commande passée avec le maître de l'ouvrage ou de celui qui compose un projet utopique qu'il est le seul à comprendre.
2. Dans le projet : c'est la difficulté que va rencontrer l'architecte lorsqu'il doit construire lui-même sa propre maison ou celui qui croit se substituer totalement au maître de l'ouvrage.

3. En relation réflexive : c'est le cas de l'architecte qui tient compte du contexte du projet de l'habitation et de son savoir autoréférentiel en la matière. Il est en outre capable d'articuler ensemble ces deux dimensions.

L'architecte peut intervenir dans l'espace architectural à la fois comme *observateur*, il est alors ***descripteur***, ou comme *intervenant* devenant ainsi ***prescripteur***. *Cet espace* qui n'est pas réel et où se situe le modèle est le lieu du *faire* et du *fait* imaginaire de l'architecte qui sont partiellement accessibles à travers les représentations ponctuelles qu'il peut produire. On a ici la représentation imagée et imaginaire du projet (la maquette virtuelle) qui va être constamment actualisée au cours du processus de conception. Le modèle architectural est ainsi fait. La modification d'une partie ou d'une relation entraîne la modification de toutes les parties ou des relations internes entre les composantes.

L'architecte est le générateur d'un produit architectural et joue aussi le rôle métaphorique de l'intermédiaire entre l'habitant et sa maison. Cette tâche lui a été confiée car l'habitant ne construit pas chaque jour l'habitation dans lequel il séjourne (Hoyaux, 2002). Il est vrai que cet actant cède parfois à l'architecte les prérogatives de conception de sa maison mais ce dernier ne peut en aucun cas expliciter la propre construction symbolique de celui qui émet la commande. En effet, cet univers mental qui impactera les axes spatio-symboliques (privé/public ; sale/propre, féminin/masculin, etc.) de la maison vécue prend dans la pensée et l'imagination de l'usager une forme différente.

Le métier d'architecte

La particularité du métier d'architecte repose sur une pratique compromettante selon l'architecte américain Steven Holl (Brausch et Emery, 1996). En effet, la pensée architecturale et les outils aidant à concrétiser cette pratique n'est pas claire. Peut-être s'agit-il plus précisément pour le projet de conditions de faisabilité, c'est-à-dire son adéquation aux questions liées au territoire avec des objectifs environnementaux et humains précis. Ce sont ces objectifs qui

déterminent la « morale » du projet : « *Morale qui ne trouve ses formes que dans le projet et que le projet remet en cause incessamment. Tout comme le projet est une hypothèse»* (Very, 2012 : 171). L'ouvrage *De pictura*[14] de Leon Battista Alberti nous apprend que La forme moderne du métier d'architecte serait née en Italie au XVe siècle grâce à la perspective.

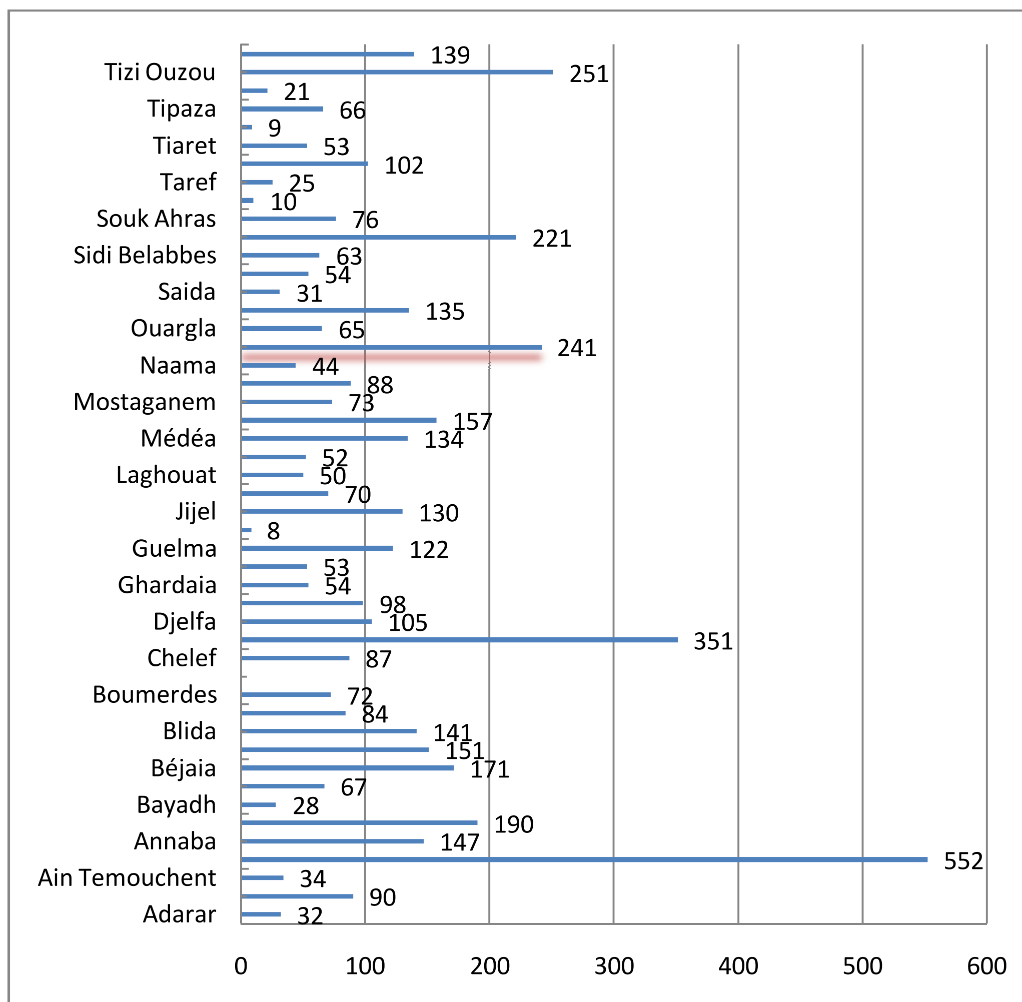
En Algérie, après l'indépendance en 1962, les conditions d'exercice du métier étaient contrôlées et dirigées sous la tutelle du Ministère de l'habitat et de la construction et ce n'est qu'en 1996 qu'un organisme autonome appelé « ordre national des architectes »[15] (figure 2.8) voit le jour. Les prérogatives[16] de cette nouvelle structure permettaient une certaine liberté dans la pratique du métier d'architecte sous forme de bureaux d'études pluridisciplinaires ayant l'habilité de diriger, de conduire et de concevoir des projets de construction et des travaux qui allaient de la petite demeure jusqu'au grands projets urbains en passant par des opérations urbanistiques complexes présentant une responsabilité civile décennale ou indéfinie.

[14] Cet ouvrage est dédicacé en italien au célèbre architecte italien de Florence Filippo Brunelleschi (1377-1446), architecte, sculpteur, peintre, et orfèvre de l'école florentine.

[15] C. N.O.A.A « Conseil national de l'ordre des architectes algériens ». (Loi 94-07 du 18-05-1994).

[16] Les activités architecturales techniques se limitent au respect des lois et règlements suivants : la loi 90/29 relative à l'architecture et l'urbanisme, le décret 94/07 relatif à la production architecturale et l'exercice de la profession, le décret exécutif 96/293 relatif à la création des instances de l'ordre, le décret 98-153 relatif au stage d'Architecte… Cette règlementation définit les modalités d'exercice du métier auquel l'architecte doit se conformer.

Figure 2.8. Le nombre total de 5025 architectes exerçant en Algérie répartis par Wilaya (la ville d'Oran apparait en barre rouge).



Sources : Statistiques prises à partir de 1996 (début d'installation du CNOA) jusqu'à 2013. (M. Chachour, 2014)

À présent dans la wilaya d'Oran [17], les architectes utilisent des moyens infographiques pour la conception architecturale de leurs projets, la plupart d'entre eux font usage d'outils rapides (Weber, 1992) qui réduisent le temps de réflexion. Il s'agit de logiciels développeurs comme Autodesk Autocad, adobe-Photoshop, Sketch-Up, 3Dmax, Archicad, arctlantis, Illustrator ou Corel-Draw, etc. Ces moyens offrent des interfaces de dessin pour la simplification et la

[17] On compte 241 Architectes agréés dans la Wilaya d'Oran, 552 dans la Wilaya d'Alger et 351 à Constantine, d'après le tableau national de l'ordre des architectes algériens établi en 2012.

virtualisation de la conception architecturale produisant des perspectives, des photomontages, des vidéos, des « réalités virtuelles » mais aussi des simulations à grande échelle à l'aide de la modélisation. L'ensemble de ces modes de représentation et de communication qui peuvent produire des réalités illusoires et attractives paraissant fondamentalement artificielles est orienté, le plus souvent, par des idées naïves et superficielles qui trahissent la réalité du bâtiment.

L'application successive de ces outils de la façon la plus ordinaire n'est pas sans effets si on considère l'évaluation de la qualité spatiale concrète de l'habitation. L'architecte trouve son travail *« formaté »* suivant des règles qui sont presque toujours récurrentes : l'angle droit, la symétrie, la répétition, la soustraction, l'addition, etc. En conséquence, le processus créatif s'appuyant sur l'usage rapide de ces outils devient systématique. Principalement basé sur des duplications, des ajouts, des copies symétriques répétitives, etc., il permet ainsi, de répéter des actions déjà accomplies avant même que l'espace architecturé ne soit défini (Very, 2002).

Ces constantes répétitions ne justifient pas un « bon » choix significatif pour améliorer la qualité recherchée dans la conception d'autres habitations. Dans la situation de travail des architectes, l'enjeu le plus difficile, avec ses outils, doit être considéré avec un certain recul critique et avec une attention très particulière. En effet, mis à part l'efficacité qui les caractérise dans la rapidité et la rentabilité dans l'exécution des dessins, ces moyens ne produisent pas automatiquement une architecture satisfaisante. Chaque outil est capable d'affecter significativement la production du projet architectural : adobe-Photoshop, par exemple.

Au détriment d'une conception architecturale beaucoup plus orientée vers la dimension esthétique, les architectes sont appelés en revanche, par leurs clients, a obéir à une commande qui est strictement quantifiable[18]. Cette situation place les concepteurs dans une posture de *métreur-vérificateur*, expertisant le coût objectif

[18] Les interviews que nous avons réalisées montrent que les architectes oranais remettent en cause l'organisation et les conditions de travail qui sont les leurs

du projet construit et calculant les dépenses financières au coût d'amortissement de l'achat préalable de l'assiette foncière.

L'usager ou le client qui n'est pas familier des simulations graphiques, et dans le cas où ils rencontrent de grandes difficultés à comprendre l'abstraction bidimensionnelle d'une réalité en trois dimensions, doit souvent donner son point de vue sur les éléments représentés dans la conception architecturale (la (les) section(s) ou coupe (s), la (les) façade(s) ou les différents niveaux), qui l'empêchent de comprendre la réalité sans le moindre effort d'interprétation (figure 2.9).

Figure 2.9. Les efforts de démonstrations faites sur plans par l'architecte reposant sur des outils graphiques



Sources : image anonyme, 2015

L'architecte conçoit la forme finale de l'habitation en se rapprochant de plus en plus des détails les plus fins du projet. En adoptant une approche sélective des outils de modélisation, il peut apporter une compréhension de plus en plus réaliste du projet à réaliser. Sous cet angle, celui-ci possède un caractère éphémère : les outils utilisés simultanément ne montrent pas la relation avec la réalité de l'environnement, et ne sont pas fait, à priori, pour évaluer, par exemple, l'impact de la lumière naturelle sur l'intérieur ou l'extérieur de la maison.

Si nous faisons référence à leurs caractères artificiels, ces outils de représentation peuvent devenir un piège pour l'architecte car ils montrent le meilleur d'une architecture séduisante tout en masquant des détails plus controversés. L'architecte est, à ce titre, convaincu du résultat symétrique du projet, alors que le

client, quant à lui, est séduit par d'émotionnelles vues de sa future habitation. Entretemps, les simulations auront mis en relief le rêve manifesté de l'habitation formellement satisfaisante.
Pour explorer et évaluer l'espace architectural, il n'y a pas mieux que de vivre cet espace, soit l'expérience de *l'habiter*. L'introduction de l'outil informatique a pu ouvrir de nouvelles possibilités pour l'exploration et la manipulation de l'espace. L'interaction avec les mouvements du corps humain est possible dans des environnements virtuels. Mais cette condition ne peut être réalisée par l'architecte. Néanmoins, dans l'incapacité d'offrir une accessibilité, une liberté de la perception et de l'action, l'expérience particulière de l'appréhension de l'espace s'effectue par le partage de l'architecte et du client des expériences vécues dans l'espace habité.

Nous avons, à cet effet, effectué des interviews auprès d'une vingtaine d'architectes exerçant à Oran pour essayer d'approfondir avec eux la question de l'exploitation des outils de conception qui occupent une position intermédiaire entre le devenir de l'habitation individuelle et les aspirations des usagers. La plupart des interrogés (16/20) maintiennent une attitude assez critique à l'égard de l'utilisation de ces techniques. Observant que la contribution de l'abstraction formelle engage une grande responsabilité, nos architectes proposent, notamment, de développer des moyens complémentaires et adaptés qui permettent, en outre, d'impliquer constamment la participation du client (habitant) dans le travail de conception. Le choix des outils doit être sélectif tout en se donnant l'objectif de vérifier et comparer la concordance des paramètres fonctionnels et dimensionnels.

Au cours de ces entretiens, des questions essentielles ont été abordées : degré de liberté ou de dépendance dans la conception et la réalisation du projet de la maison individuelle, influence de la norme et position des organismes techniques responsables de la maîtrise d'ouvrage, etc. (Madani, 1997b). À Oran, comme partout en Algérie, l'architecte propose, soit des conceptions issues de ses connaissances universitaires ou de son expérience vécue, soit il impose son savoir-faire (Epron, 1980). La première approche est normative et permet à

l'architecte de préserver un certain style propre à ses tendances ou à ses affinités esthétiques. Ainsi, le traitement des façades, à titre d'exemple, est un paramètre fictif pour saisir jusqu'à quel degré ce dernier maîtrise l'art et le goût du jour (Eleb-Vidal et Debarre-Blanchard, 1989).

Nous avons évoqué également des questions portant sur « l'assiduité » scientifique et artistique des architectes interviewés exerçant le métier depuis au moins une vingtaine d'années à Oran. Il en ressort que seulement deux architectes sur vingt (2/20) font de la recherche stylistique et essayent d'innover bien que la documentation et les ressources nécessaires sont pour ainsi dire absents. De plus, les médias algériens spécialisés qui doivent diligenter et vulgariser le travail artistique ne sont pas très présents dans le champ d'activité étudié dans cette recherche.

La valeur esthétique et les connaissances inhérentes à la façon de construire une maison ou même un logement paraissent très difficiles à maîtriser. En effet, les architectes sont obligés de suivre la deuxième alternative qui s'inscrit dans le conformisme social et esthétique. En rejoignant le goût du jour, les architectes qui conçoivent une architecture de la maison individuelle protestent contre cette tendance qui est loin de recueillir l'unanimité tout en entraînant une insatisfaction sociale. Partant de ce constat, il est pertinent de faire un bilan général de cette situation pour chercher une issue. Dans ce cadre, la deuxième partie de cette thèse fait le point de la question soulevée et propose des alternatives. Des cas de figures et des analyses étayent cette démarche.

2.2.1.3. L'opérateur public (maçon, ouvrier, entrepreneur)

Cet actant est principalement formé par les CSP (catégories socioprofessionnelles) des chefs des petites, moyennes et grandes entreprises, de la plus rudimentaire (maçons ou ouvrier sans qualifications) à la plus importante (entreprise de réalisation de projets d'habitat). Cet actant est préoccupé généralement par une rentabilité optimale de son gain financier et économique. L'influence de ces intervenants réside dans la participation active dans les décisions et mesures à

prendre lors de la réalisation du projet de la maison. Les rapports qu'ils entretiennent avec les autres actants ne sont pas sans incidences sur la mise en œuvre concrète du processus de construction.

2.2.1.4. Le contrôleur (du secteur de l'habitat et de la construction)

Comme les divers contrôleurs techniques de la municipalité et les élus locaux, cet actant est classé dans la catégorie des acteurs politiques. Il est nécessaire de mentionner ici les fonctionnaires du secteur de l'habitat parmi lesquels on trouve : les inspecteurs d'urbanisme (IU), la police d'urbanisme et de la protection de l'environnement (PUPE), les agents des services techniques d'hydraulique urbaine, les techniciens de la SONELGAZ (Société Nationale d'Électricité et Gaz d'Algérie), les inspecteurs de l'hygiène publique et de l'environnement de la mairie d'Oran, les techniciens de la SEOR (société des eaux d'Oran), les membres de la CATU (Commission de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme) ainsi que les membres de la commission de Daïra (sous-préfecture) dont les prérogatives sont fixées par la délivrance des permis de régularisation et de mise en conformité des constructions non achevées ou en cours d'achèvement.

2.2.1.5. La structure économique et financière

Le regard porté par la société algérienne sur la maison individuelle s'est transformé ces derniers temps. Le contexte urbain explique cette évolution : la place de la maison individuelle dans l'environnement socioéconomique ne peut pas s'expliquer seulement par le changement de l'idéologie des politiques urbaines qui se traduit actuellement par l'aménagement épars des territoires urbanisables dans des territoires périphériques de villes en pleine expansion. De même, la valeur vénale du foncier qui monte crescendo[19] constitue une variable partielle de cette dynamique. L'analyse doit intégrer les acteurs et les individus qui, développant leurs capacités financières depuis le milieu des années 1990[20],

[19] En attirant l'attention sur la gravité de la spéculation foncière dans toutes les villes algériennes.
[20] Date de référence du lancement des coopératives immobilières à travers le territoire algérien.

ont assuré leur emprise sur le marché privatif, et, par conséquent, sur le calcul du « coût réel » d'une maison individuelle.

Ainsi, ce ne sont pas seulement les limites de la rationalisation mise en œuvre par les architectes qu'il faut prendre en compte pour appréhender correctement la complexité de la réalisation d'une habitation individuelle. Il est nécessaire d'intégrer la dimension économique qui impacte fortement la forme et la qualité du produit architectural. Pour calculer le « prix réel » d'une maison, différents agrégats doivent être considérés : coût de la construction, prix du terrain, dépenses engagées pour les superstructures et infrastructures techniques de réalisation et, enfin, paiement de la main-d'œuvre calculé à partir d'une grille indéterminée conformément à une convention tacite élaborée entre le propriétaire et le constructeur (maçon, manœuvres, ouvriers, tâcherons, etc.). Cette démarche est parfois engagée à partir d'un ajustement des tarifs par comparaison à d'autres ouvrages d'habitat (taux d'amortissement, marché parallèle, prix d'autres maisons construites ou en cours d'exécution). L'ensemble de ces éléments représente un vecteur important en matière de stratégie économique de construction de l'habitation.

Figure 2.10 : Aperçu de l'habitat individuel et des chantiers inachevés à Oran (Bir-El-Djir)



Sources : image prise par M. Chachour. 2016

Un autre phénomène nécessité l'attention : il consiste à mettre en œuvre une prospective sur l'état d'achèvement et d'inachèvement « attendu » de la maison individuelle (figure 2.10). Formulé la plupart du temps en termes de rattrapage des retards enregistrés entre objectifs projetés et réalisation des travaux (nombre d'étages construits, aménagements accomplis dans un laps de temps déterminé, etc.), la question des ressources nécessaires pour terminer le projet devient un enjeu considérable. Dans ce contexte, les difficultés d'accès à une main-d'œuvre qualifiée et les faibles ressources financières deviennent, dans certains cas, des obstacles entravant l'aspiration de construction de maisons individuelles.

2.2.1.6. Société, culture et mode de vie

Nous évoquons la société en tant qu'actant incontournable intervenant essentiellement au niveau de l'émergence de l'action habitante et son affirmation dans le champ de l'habitat. L'action des acteurs sociaux se condense dans des processus comprenant un contexte et une force (la société, la culture, les normes sociales, les lois, les structures et les liens sociaux, etc.) permettant ainsi d'élucider la réalité des phénomènes de résistance ou d'adhésion à un projet de la part de l'habitant.

Dans ce registre, la recherche met l'accent sur la culture « ordinaire » (par opposition à « institutionnelle ») de l'habitant et de la société en général (Lefebvre, 1981 ; De Certeau, 1980a, 1980b) dans le contexte critique de la quotidienneté. D'emblée, l'usager, pour étayer son identité culturelle, procède par différents dispositifs de réappropriation spatiales à travers les opérations qui consistent à réagir avec des pratiques d'aménagement, de décoration ou de transformation dans son espace domestique (circuler, dormir, jardiner, recevoir, manger, se reposer, converser, etc.). Autrement dit, dans le contexte de l'habiter, il met en œuvre son propre discours reflétant sa propre culture et son identité spécifique.

Pour ce qui est de la culture dominante, la société procède implicitement à la surveillance des rôles attribués aux différents usagers (Foucault, 1975) pour

garder un certain ordre dans la distribution du pouvoir. Par conséquent, l'usager producteur de sa demeure devient le vrai consommateur de l'espace habité et sa résistance à l'ordre imposé par la société redevient une sorte de stratégie autonome et une tactique particulière pour paraitre différent.

Nous pouvons admettre que dans la répartition des activités au sein de l'habitation algérienne, ou plus spécifiquement encore la maison oranaise moderne, il serait important de considérer la question du genre et de la culture autochtone. L'intimité des femmes, par exemple, influence grandement sur la répartition des activités dans une habitation, notamment musulmane. Ainsi, les détails sont importants : les caractéristiques et l'emplacement du salon de réception et la séparation entre femmes et hommes varient d'un endroit à l'autre dans les pays musulmans, tout comme les aménagements dans d'autres dispositifs spatiaux à l'intérieur de la maison. De nombreux autres exemples peuvent être évoqués : les différences entre les habitations avec des paramètres spécifiques aux activités hautement différenciée (commerce au sein de la maison au rez-de-chaussée) par opposition à celles qui le sont moins (jardin d'entrée ou porche à l'entrée de réception) (Rapoport, 1969 ; Kent, 1993).

Les changements entraînés par la « modernisation » impliquent souvent une spécialisation et une différenciation croissante des réglages et des modifications conséquentes dans la répartition des activités dans la maison (spatialement et temporellement) : « *Ces changements découle également dedans changements de mode de vie* » (Kent, 1990 :16).

Il y a plusieurs « forces socioculturelles » (Rapoport, 1982 b) qui sont essentielles à la compréhension de la forme de la maison. Il faut tenir compte des systèmes d'activité qui se déroule au sein de l'habitation, le choix de l'utilisation des espaces ouverts ou fermés par rapport au voisinage ou même par rapport aux espaces internes, les marquages symboliques, etc.

Si la culture est l'un des vecteurs déterminant la configuration de l'espace habité qui est principalement utilisé pour les activités domestiques, il va de soi que

l'utilisation d'un lieu diffère d'une culture à l'autre (Rapoport 1969). Si des règles ou des normes diffèrent, le changement de l'espace privé qui s'oppose à l'espace semi-privé par exemple sera utilisé différemment (Rapoport 1969 ; Kent, 1993). De même, Le rapport projet architectural/ réappropriation des habitants s'inscrit dans ce type d'interaction.

L'ensemble de ces considérations amène à comprendre progressivement les activités envisagées (qu'elles soient arbitraires, définies ou tirées d'une analyse ethnographique) (Rapoport 1980) et de commencer en particulier par les activités humaines les plus significatives de la société, de la famille et de l'interaction avec l'environnement tout en prenant en compte l'espace utilisé à différentes échelles.

2.2.1.7. Actants non définis : l'auto-constructeur indépendant ou assisté

L'auto-construction peut être considérée comme un moyen d'affirmer un modèle culturel[21] pouvant s'articuler avec des modèles architecturaux conçus par des professionnels architectes ou concepteurs. La valeur d'un projet auto-construit réside dans le sens où il constitue une source de fierté et de réussite traduisant la concrétisation pratique d'une quête essentielle (Brown, 2007 ; 2008).

L'expansion de l'auto-construction est, actuellement, considérée par les spécialistes de l'habitat et les gouvernements comme l'une des solutions à la crise actuelle du logement. L'expérience vécue de l'auto-construction nous donnent un aperçu de la façon dont les individus et les communautés perçoivent et conçoivent différemment leurs habitations.

Dans l'imaginaire social des algériens, l'auto-construction est souvent comprise à travers une expérience qui défie les normes de construction et les compétences individuelles pour présenter, en fin de compte, un projet d'une maison « personnalisée », et qui, le plus souvent, se distingue de l'environnement bâti proche. De plus, l'auto-construction peut présenter, selon Duncun et Row (1993),

[21] L'habitation construite d'une manière autonome par son propriétaire entre dans les thématiques d'actualité dans les domaines de la recherche scientifique et de la politique du logement en Algérie.

un motif pour démontrer et confirmer la forme d'une *auto-acquisition* de son « propre espace personnel ».

Les mêmes auteurs soulignent encore : « *l'auto-construction décrit les cas où les premiers occupants organisent la construction de leur propre habitation et, de diverses manières, participent à sa production* » (Duncan et Rowe, 1993 : 1331). Ce mode de réalisation permet aux ménages d'avoir plus de contrôle sur le processus de construction. Divers exemples attestent de l'individualisation de leurs actions sur l'espace domestique privatif. Ainsi, dans le cas de l'auto-construction assistée, on pourrait inclure, entre autres, le soutien de l'État à l'auto-construction, où des projets pourraient être entrepris en collaboration avec d'autres ménages, des fournisseurs de logements, des praticiens et des associations.

Reconsidérer le statut d'auto-constructeur nous permet de réfléchir à nouveau sur la notion de « soi » (Fleury-Bahi et *ali.,* 2008) et saisir comment cette notion s'objective dans ce type de projet de construction. Les discussions sur les avantages de l'auto-construction se concentrent souvent sur ce que cela apporte à l'individu. L'accent est alors mis sur l'auto-amélioration, l'autonomisation et l'accomplissement qui incorpore une approche fondamentalement psychologique à la compréhension du soi appréhendée comme une forme d'identité orientée autour de l'individu.

Cependant, lorsque les tendances sociales vont vers un mimétisme prononcé manifesté par les représentations médiatiques de l'auto-construction qui mettent en relief la surconsommation provenant d'un mode de vie exubérant qui se concentre surtout sur le goût et l'esthétique, on se rend compte à quel point l'explication psychologique reste limitée pour appréhender les expressions « réelles » de l'identité de soi et la vraie nature du mode d'habiter des propriétaires ou de la famille.

Le phénomène de l'auto-construction constitue donc un processus social qui exige une compréhension plus profonde des expériences vécues des intervenants. Selon Duncan et Rowe (1993), cette pratique de production de l'habitation montre une

reconnaissance des compétences des individus et des petits groupes qui organisent la réalisation de leurs futures habitations. Ainsi conçu, l'auto-construction fonctionne non comme un processus discret mais plutôt comme un phénomène commun qui peut être utilement mis à profit pour explorer la gamme des différents modes d'acquisition d'une habitation (Duncan et Rowe, 1993). L'auto-construction est alors une vaste catégorie[22] de pratiques qui implique des ménages et des groupes sociaux qui investissent du temps, des moyens et de l'énergie dans la construction de leur propre maison de diverses manières (M. Madani, 1997b).

2.3. Les protocoles de communication entre les actants et la production de l'habitation

Établir une relation explicite entre les différents actants impliqués dans le projet de l'habitation suppose d'avoir déterminé au préalable les vecteurs abstraits devant intervenir dans la fabrique de l'habitation individuelle (habitant, maçon, budget, esthétique, environnement, etc.). Ensuite, la question des relations et des articulations entre tous ces actants dans une structure communicationnelle, (Bourdieu, 1994 ; Moles, 1988 ; Piaget, 1987 ; Lüchinger, 1981) nécessite une analyse approfondie.

Les relations considérées dans le système structural intervenant dans la création de l'image d'un habiter spécifique interagissent dans un ordre qui est profondément régulier, offrant de multiples combinaisons opératoires dissimulées derrière une réalité apparente des faits (figure 2.11). Autrement-dit, ces structures cachées sont définies par la spécificité des liens qui rattachent les actants dans le champ de conception et de production du domicile qui va les englober.

[22] Nous citons par ailleurs le co-logement, la construction sous forme de coopératives, le développement communautaire, l'éco-construction - que certaines compréhensions de l'auto-construction pourraient exclure - ainsi que les individus qui financent et organisent la construction de leur propre maison.

Pour cerner le sens de cette relation, il est nécessaire d'établir un processus de vérification basé sur des indices d'évaluation de la conformité et de la cohérence du projet de la maison par rapport aux facteurs liés au mode d'habiter ou aux conditions d'habitabilité (voir chapitre 1). Ainsi, aborder l'évaluation des désirs et aspirations des habitants pour voir leurs effets sur les modes d'usage contemporains serait un choix judicieux en s'intéressant, à titre d'exemple, au degré de satisfaction résidentielle (Carp & carp, 1982 ; Hourigan, 1984 ; Fleury-Bahi et al., 2008). Cette démarche peut révéler de nombreux scénarios (voir développements ci-dessous) d'une structure communicationnelle qui définit l'importance et la position des différents actants dans la fabrique du domicile (Wolton, 2009 ; Courbet, 2013).

Effectivement, lorsqu'une modification intervient sur certains types de relations combinées entre les différents actants, la qualité architecturale produite en aval de l'habitation individuelle ne pourra pas manquer d'être impacté, surtout au niveau du taux de satisfaction par rapport aux besoins approuvés par l'habitant. Ainsi, dans cette approche, nous mettons l'accent sur les relations de sens existant entre actants communicants dans une structure de liens et de champs, à partir de niveaux distincts et par rapport à l'image perçue de l'habiter (figure 2.11).

À partir d'indices d'évaluation, nous avons préféré insister sur la qualité du produit architectural en faisant abstraction de toute réflexion sur l'insertion de la maison dans son environnement immédiat ou de son désir d'intégration urbaine car cette trajectoire nous mènera à considérer d'avantage l'échelle urbanistique qui demande un travail de recherche aussi lourd que complexe.
Dans un premier temps, dès le recueil des données d'enquête (voir chapitre 6), un traitement statistique objectif et multivarié est entrepris selon une analyse factorielle par indices (Leleu-Merviel, 2008 ; Courbet et al., 2010) se traduisant par des tris croisés et la corrélation des variables ou items Images/Actants (Chapitre 6).

Cette approche représente une méthode à deux vitesses : celle des résultats bruts où les résultats se font question par question, item par item et celle des résultats raffinés où là l'intérêt des méthodes statistiques revêt une toute autre dimension lorsque l'on commence à travailler sur les tris croisés et la corrélation des variables découvrant ainsi des faits qui n'apparaissent pas d'emblée. Cette analyse a permis de dégager une série de sept scénarios (figure 2.11).

Figure 2.11 : La série des sept scénarios avec les six actants

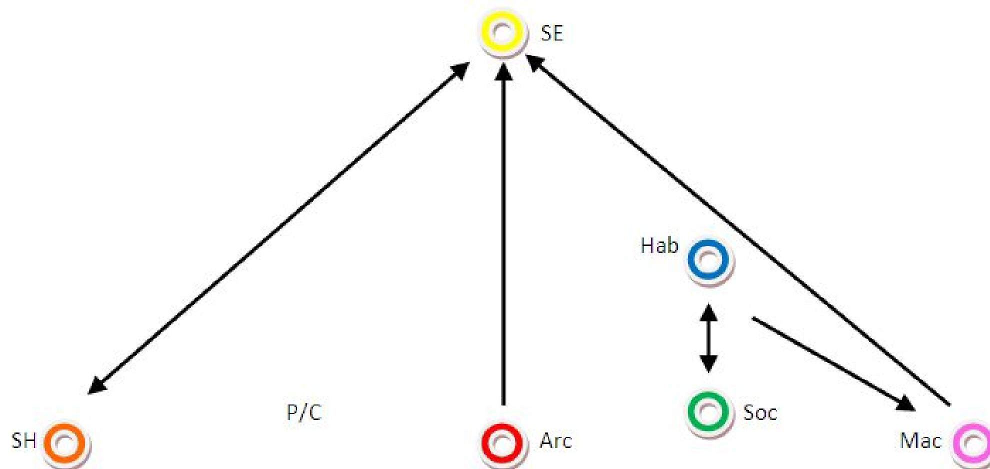
Actants		Abréviations	Couleur
Architecte interviewé		Arc	
Habitant interviewé		Hab	
(Maçon, ouvrier, entrepreneur, réalisateur) interviewés (répondants)		Mac	
D'autres actants non interviewés	La société	Soc	
	Le secteur économique	SE	
	Le Secteur de l'habitat (DUC-SUCH)	SH	

Indications du sens et types des flèches :			
A	⟶	**B**	A consulte B
A	⟷	**B**	A et B s'auto-consulte (échange mutuel de discours)
A	- - - - - - - - -▸	**B**	A négocie avec B
P/C :	**Le permis de construire**		

↸ Scénario 1 (l'auto-construction sans plan)

L'auto-construction est un acte d'émancipation dans la production de l'espace habité ; elle illustre le mécanisme de production du projet de la maison, l'auto-constructeur figure ici comme un actant ayant une position autarcique, il est souvent connecté à quelques actants réels, hormis la présence de l'architecte. L'habitant (Hab) donne ici la priorité à la société (Soc), l'entrepreneur ou le maçon (Mac) pour faire émerger des solutions de conception architecturale. Dans

ce cas, le maçon ou l'entrepreneur (Mac) possède une position très influente sur l'habitant (Hab). En revanche, l'architecte (Arc) est complètement marginalisé, il détient une position de *désintermédiation*.



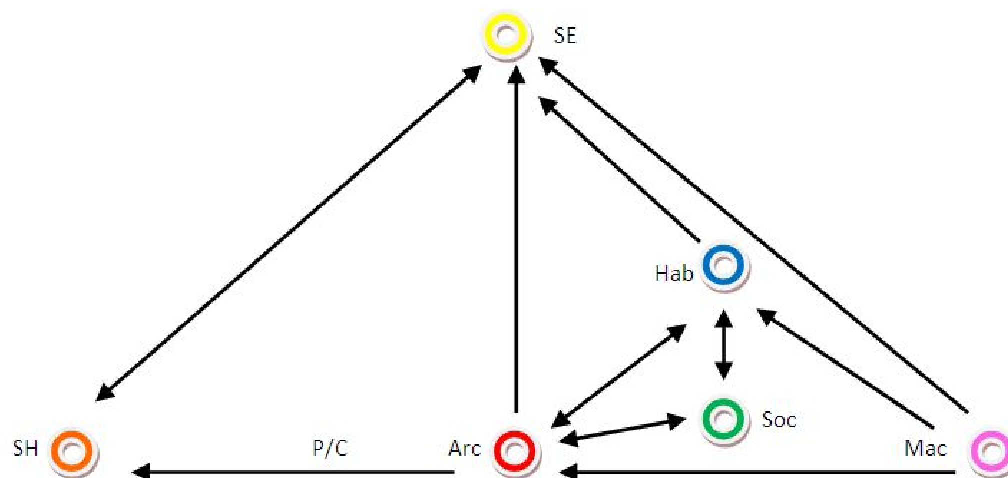
Ce schéma montre la réalité du mécanisme de production du projet de la maison qui se trouve presque déconnecté de tout actant réel. L'auto-construction sans plans présente l'introduction du maçon ou du réalisateur (Mac) dans une position très influente sur l'habitant. L'architecte se trouve placé dans une position de *désintermédiation*.

↸ Scénario 2 (construction recommandée suivant plan)

Ce schéma explique le mécanisme de production du projet de la maison selon une structure générique donnée. Utilisée comme référence, cette dernière est connectée avec presque tous les actants réels et permet une communication forte afin de faire émerger des solutions judicieuses utilisées dans le cadre d'une approche globale et coopérative. Dans ce modèle les actants sont presque tous présents d'une manière certaine et constante dans la prise des décisions, ils permettent, du moins théoriquement, la réflexion partagée sur le projet de l'habitation et sont ainsi considéré comme des structures de communication dynamiques engageant « la parole décidente» de l'habitant entre différentes sphères de représentation et technique. Les aspirations de chaque actant semblent relever de l'évidence, ne nécessitant aucune forme d'argumentation. La référence

aux besoins apparents ou latents de l'habitant donne l'impression que l'action concertée serait ainsi naturellement légitimée.

Dans ce cas de figure, l'architecte met en scène et en sens la concertation. Alors que l'habitant suit les recommandations figurant sur les plans d'architecture et, suite aux consultations réciproques de (Hab) Λ (Arc) Λ (Soc), l'architecte (Arc) se voie détenir une position *d'intermédiation* reposant sur un contrat fiduciaire. Ce dernier est fondé sur la confiance que l'habitant accorde aux autres actants.



Hab suit les recommandations figurants sur les plans d'architecture suite aux consultations réciproques[23] de Hab Λ Arc Λ Soc (Arc se voie détenir une position *d'intermédiation*).

↸ Scénario 3 (construction recommandée sans plan)

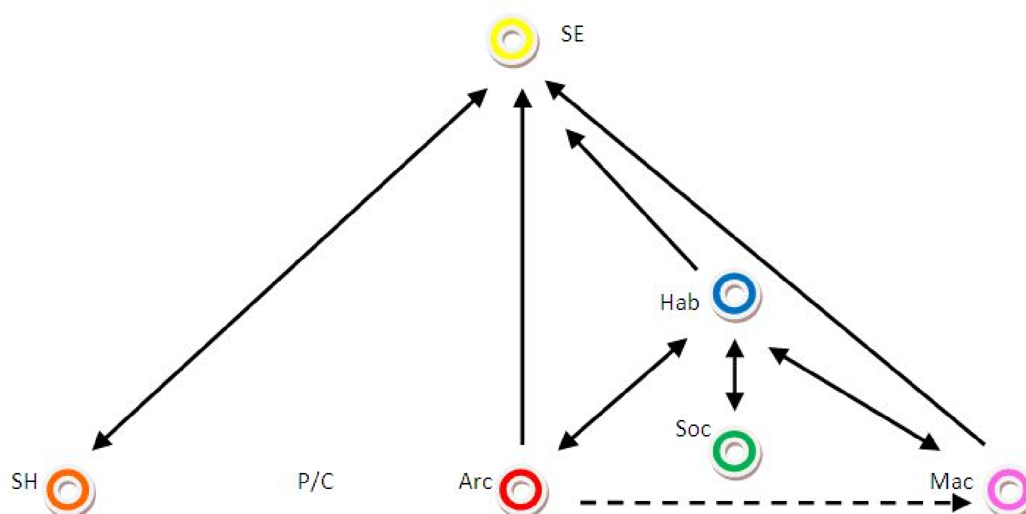
L'avancée et l'accumulation de la notion de l'habitabilité se fera au détriment des représentations d'un habiter inconfortable et inapproprié mais c'est un manque qui brille par son absence annonçant les effets d'une réversibilité des processus de représentation. Au cours de la réalisation de la maison, plus l'habitant échange et communique avec les trois actants (Arc, Soc, Mac), plus le processus productif de la maison se développe. Passant par l'expérience du vécu et du construit ailleurs,

[23] Par une sorte de contrat fiduciaire : relation fondée sur la confiance que le récepteur d'une information accorde à l'émetteur de cette dernière.

la souplesse de la médiation, loin des deux actants (SE et SH), a facilité l'expression des aspirations habitantes en même temps que les conditions politico-économiques (SE et SH) perdaient de l'influence en matière de pouvoir institutionnel.

Les représentations des deux derniers actants qui avaient longtemps présidé à la production de la maison se sont effacées peu à peu laissant la place à une forme plus triviale de conception et de projetation. Ni originale, ni conventionnelle, cette dernière résulte du cours réel des interactions entre les intervenants. Dans ce cas de figure, la relativité des relations de décision entre les actants (Hab, Arc, Soc et Mac) avec la multiplicité des rapports qui les lient et les désirs et attentes de l'habitant, prendront la forme d'une force centrifuge centrant la représentation sur l'idée d'une intermédiation constante.

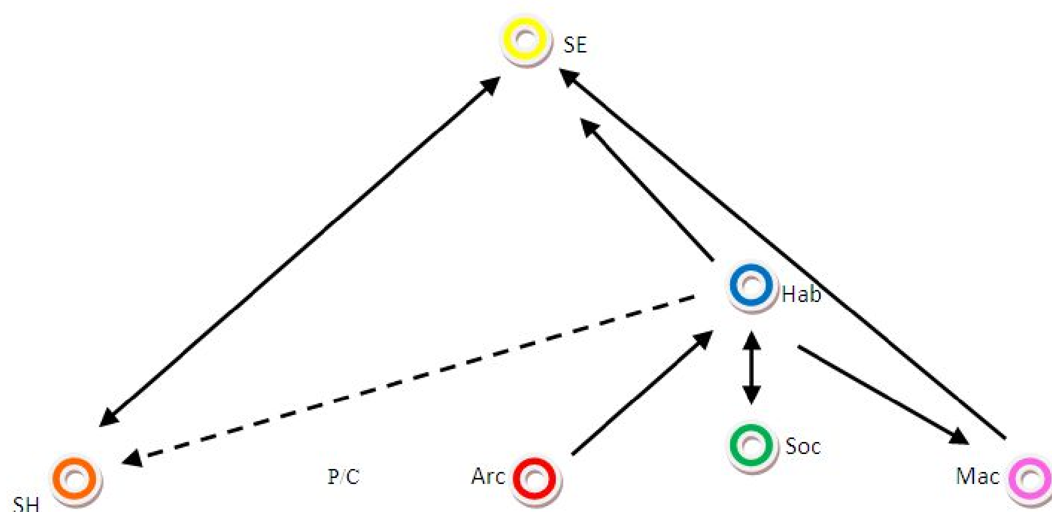
A partir de là, le sujet associé à l'image de l'habiter, comparable dans ce contexte à l'imagibilité, rend compte de l'importance d'une catégorie sémiotique appelée par Peirce, la tiercéité[24].



[24] « *La Tiercéité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est, en mettant en relation réciproque un second et un troisième.[...] Il est impossible de résoudre tout le contenu de nos pensées en ces deux éléments de «Priméité et de Secondéité». [...] La Tiercéité est la catégorie de la relation pensée, non dans l'abstrait cependant, mais par rapport à l'action future. C.S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle, 1978, pp. 22, 70 et 209* »

⇖ Scénario 4 : construction sans plan avec mise en conformité a posteriori

La relation entre les actants (Hab, Arc, Soc et Mac), dans cette situation, se trouve temporairement dans des liens faibles (avant l'opération de la mise en conformité). En effet, au départ, pour produire l'habitation, aucun des actants mentionnés n'est exclusivement inclus dans un système de communication structuré. Ce contexte place l'architecte dans un piège (effet placébo) : le propriétaire se voit donc obligé a posteriori de s'aliéner ou de céder au pouvoir de la réglementation en vigueur en matière d'urbanisme et d'architecture pour régulariser sa situation[25] en faisant appel aux services de l'architecte. Il est aussi important de noter l'existence d'une stratégie menée par le propriétaire : en tant que seul interlocuteur avec (Mac, Soc et SE), en cherchant à établir, plus tard, un consensus ad hoc ou un terrain d'entente appliqué dans une non-communication préétablie avec le reste des actants (Rambow, 1999).

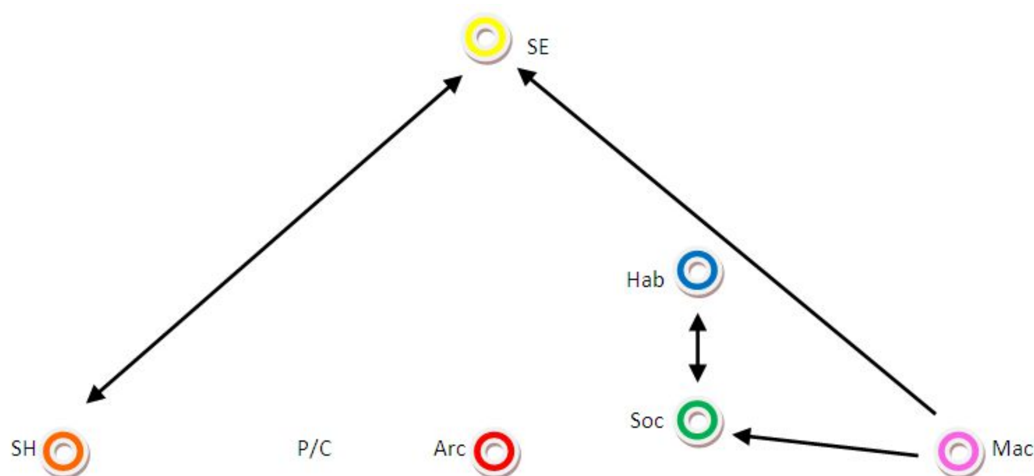


Position truquée de l'architecte (effet placébo) et aliénation au pouvoir de la réglementation a posteriori.

[25] La loi n°08-15 du 20 juillet 2008 oblige tout propriétaire d'une construction achevée ou en cours d'achèvement, construite sans permis de construire ou n'ayant pas été réalisée conformément au permis de construire délivré, de régulariser cette situation auprès des services techniques communaux d'urbanisme et d'architecture.

↸ Scénario 5 : construction sans plan et sans mise en conformité a posteriori

L'habitant, dans ce cas de figure, joue le rôle complexe d'un actant autarcique qui travaille loin des autres actants. En effet, il justifie ses prises de décisions aléatoires par l'usage d'une combinaison de règles « informelles » gouvernées par les schèmes sociaux et les choix formels et stylistiques émanant de son intuition personnelle (Schumacher, 2010 ; 2012). Cette attitude d'auto-organisation est soutenue par son expérience de vie, sa « surestime » (Kauffman, 2002) et ses propres connaissances. Il agit isolément dans le cours des évènements obéissant à ses intuitions premières. La prise de décision est soutenue grâce à des anticipations dans des décisions à « l'aveugle » et à des « évidences » permanentes : la maison à édifier rend compte d'un phénomène d'ubiquité communicationnelle provenant des actions habitantes.

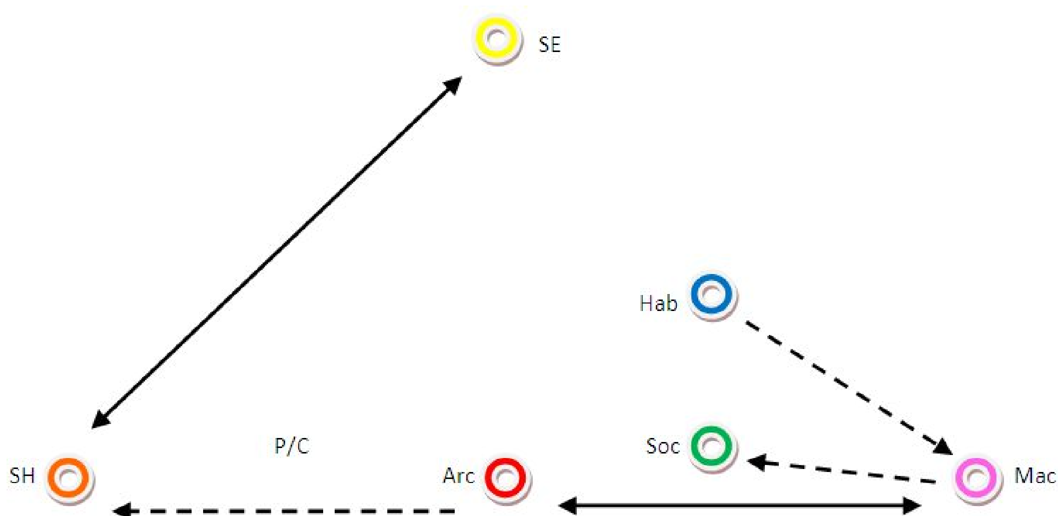


↸ Scénario 6 : construction avec plan et sans autonomie

Les rôles que jouent l'architecte, la société et l'artisan dans la fabrique de la maison sont le plus souvent marginalisés dans une économie qui privilégie l'échelle industrielle d'un habitat standardisé (Massot, 1980)[26]. L'apport de l'architecte s'inscrit donc dans un processus artisanal où l'habitant doit accepter

[26] Massot, Jean L. 1980. *Les inspirés des maisons standards*. Paris : Pandora.

sa maison telle qu'elle a été conçue et réalisée. Il doit mettre en place un financement sans pour autant nouer des relations avec les autres partenaires (SE, SH, Arc, Soc et Mac). Cependant, les grandes et moyennes entreprises de réalisation, comme les promoteurs [27] ou les constructeurs immobiliers, qui proposent un produit en série d'habitat individuel formaté et adapté à une demande politico-économique, ne garantissent en aucun cas un partenariat avec l'architecte-conseil ou l'habitant. Cette autonomie de gestion marginalise souvent les demandes diversifiées d'un habitat plus adapté au mode de vie algérien contemporain. Des produits sur catalogue sont proposés avec l'utilisation de technologies d'un système constructif simple et présentant des apparences banalisées.



Le cas d'une grande entreprise de réalisation (Hasnaoui, les promoteurs immobiliers de l'individuel, etc.) qui, par autonomie de gestion, se réserve la capacité de se prononcer sur le style, la forme et les fonctions donnés à la maison.

[27] Il existe actuellement (2015) presque 2100 entreprises de promotion immobilière et de réalisation exerçant dans le domaine de l'habitat et de la construction, nous citons notamment (*Hasnaoui Promotion, Cherif Othman Promotion, Sidi Attallah Constructeur*,…), source : http://www.fgcmpi.org.dz/listeaff.pdf

⇖ Scénario 7 (réhabilitation sans plan)

L'usage de la réhabilitation sans plan se caractérise par des solutions de «bricolage» que le propriétaire (Hab) ou le constructeur (Mac) peuvent mettre en œuvre et développer intérieurement dans la construction (Biriotti & El Moumeni, 2001)[28]. Cette opération est principalement guidée par l'expertise, la recherche économique et les solutions rentables. Tous les actants ne sont pas nécessairement impliqués et le futur propriétaire trace une relation de «confiance empathique» avec le constructeur (Mac), en particulier, qui restera son référent et son interlocuteur unique. Cette attitude du propriétaire[29] réside, en termes de services et de garanties du produit livré, comme une procédure fiduciaire certifiée dans laquelle le constructeur devient le seul collaborateur aussi bien au niveau du montage financier qu'à travers le processus de construction.

[28] Biriotti, Roger. & El Moumeni, Mehdi. 2003. *Réhabilitation des pavillonnaires en région parisienne : Développement durable du cadre bâti / Recherche et Conception*, Paris : PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture)

[29] Les effets d'une procédure d'engagement : « *Une procédure d'engagement, également appelée "pied dans la porte", permet d'obtenir un comportement d'une personne, en la conduisant à s'engager d'abord dans un comportement préparatoire, un petit acte "peu coûteux" qu'elle ne peut refuser.* »

2.4. L'APPROPRIATION HABITANTE : UNE AUTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

2.4.1. La vraie aventure de l'habiter : « l'appropriation »

À l'échelle résidentielle, la question de l'appropriation spatiale agite aujourd'hui les sphères citoyennes et scientifiques (Boudon, 1963). En effet, dans une ville en mouvement, la revendication d'une quelconque appropriation est légitimée par des tendances d'immersion des usagers dans des dispositions culturelles et matérielle (spatiale) existantes (Lefebvre, 1966, p.158). La reconquête du chez-soi comme compétence individuelle (Navez-Bouchanine, 1988, 1997) et la négociation des territoires en partage se trouve également confrontée aux résistances individuelles et/ou collectives (Raymond, 1984). En effet, « *toute pratique n'a pas son espace spécifique, et, inversement, tout espace n'est pas le lieu d'une pratique spécifique* » (Bonnin, 1983, p. 287). En d'autres termes, le processus d'appropriation de l'espace habité implique, entre autres, une communication active et interactionnelle entre les usagers et leurs habitations (Miller, 1988, p.354).

Des travaux académiques ont essayé de débattre de la dynamique spatiale et son devenir dans l'héritage résidentiel colonial algérien en rapport avec l'évolution des modes de vie des habitants. Deux approches se développent : la première se concentre sur la valeur patrimoniale et historique de « l'œuvre » à préserver en négligeant les besoins de l'usager et ses aspirations concrètes alors que la seconde, en revanche, ne prend en considération que la dimension objective et purement sociale oubliant qu'il s'agit d'un produit matériel spatio-temporel, témoin d'une invention humaine qu'il faut sauvegarder. Nous allons aborder, dans le chapitre 5, le croisement de ces deux dimensions, à partir de l'expérience des maisons Castors à Oran. Cette analyse explore clairement les enjeux de cette dynamique spatiale.

Ainsi, cette question est revisitée sous l'angle du processus d'appropriation spatiale par les travaux de Bouziane Semmoud (1988, 2009, 2013) qui étudie

l'espace résidentiel dans la ville d'Oran. Ce spécialiste de la géographie urbaine révèle l'importance des représentations et des pratiques spatiales nouvelles au sein de territoires urbains variables dans des configurations socio-spatiales en recomposition incessante. Selon cet auteur, le microcosme de l'espace résidentiel colonial est soumis à un contrôle minutieux d'une population beaucoup plus mitigée dans ses origines géographiques avançant la thèse selon laquelle la segmentation spatiale actuelle du résidentiel dans la ville d'Oran est due, en grande partie, au phénomène incontournable de la mobilité résidentielle incontrôlée qui s'inscrit dans un schéma de déplacement vers le parc immobilier qui existait avant.

De son côté, Abdelkader Lakdjaa, (1996) observe la diversité du patrimoine résidentiel des quartiers d'Oran avant 1962 et met en relief la triple opération de reconquête, d'appropriation et de préservation qui se met en place au cours de la période postcoloniale française. Partant de là, il constate l'affirmation d'une quête de nouvelles formes socio-spatiales (« *une urbanité en émergence* ») justifiées par les nouvelles manières d'habiter hybrides et autarciques.

Les recherches de Mohamed Madani (2000, 2016) abordent l'espace résidentiel oranais de l'intérieur à partir d'approches ethnographiques. Il propose l'idée d'une sédimentation des pratiques habitantes, entremêlant les nouvelles avec les anciennes, conjuguant perceptions et représentations des valeurs symboliques dans un même modèle d'habiter composite (arabe ou occidental). Pour lui, la reconstruction de l'identité individuelle ou collective des groupes sociaux au sein de leurs espaces demeure, pour l'essentiel, le résultat d'interactions participatives de l'habitant avec son milieu complexe (« *une urbanité en marche* »). Cet acteur est amené dans son nouveau territoire, selon l'existence de contraintes ou de libertés d'action, à se projeter dans l'espace par des choix de répartitions spatiales ayant des configurations tantôt cohérentes et quelques fois disparates. Ces dernières sont observées dans l'agencement et l'aménagement de l'espace résidentiel et se double d'une récurrence certaine dans la pratique des lieux et dans les logiques fonctionnelles (Madani, 1997b).

2.4.2. L'appropriation entre stratégie et tactique

L'univers du Domus[30] permet ainsi des approches divergentes, des problématiques transversales autour d'un objet commun : "l'habitation et son architecture". Les recherches engagées permettent notamment d'identifier des actions habitantes diversifiées. L'exploration du sens de l'habiter et la pratique de l'espace dans la conception architecturale s'appuient sur des réflexions et des études transdisciplinaires multiples dont les apports phénoménologiques (philosophie, psychologie de l'espace, épistémologie (Bachelard) bien synthétisés par J. Pezeu-Massabuau (2003) et ceux de l'anthropologie sociale et culturelle, de la psychanalyse, la sociologie de l'architecture et de l'habitat (Kaufmann, 2001) qui décrivent cette bulle (Hall, 1971) de l'environnement habité en interaction avec les comportements des individus (Rapoport, 1969).

La signification étymologique de l'essence de l'habiter tire ses sources des explications d'Heidegger[31] : l'existence de l'être en tant que créature en soi, humaine ou animale, est synonyme d'une manière d'agir et d'un mode de marquage propre avec des gestuelles précises dans l'espace qui est le sien. Ainsi Heidegger (1958) établit un lien étroit entre "l'éthos" qui est la manière d'être avec le « séjour habituel » ou l'habitation.

On peut appeler l'appropriation[32], cette volonté ou cette "compétence" de l'habitant à organiser et à qualifier son espace de son empreinte pour le rendre sien. Cette faculté est engendrée par des modèles sociaux et / ou culturels. Les travaux de H. Raymond (1971, 1984), N. Haumont (1972,1975) et Henri

---

[30] Le Domus (du latin Domus, -us féminin signifiant "maison", "demeure"), nous l'avons employé ici pour faire allusion à l'historicité de l'habitation urbaine unifamiliale, et cela depuis l'antiquité romaine.

[31] Martin Heidegger, "*Bauen, Wohnen, Denken", Vorträge und aufsätze*, Stuttgart, Klett – Cotta (1954), 2004, p181-198 .

[32] De nombreux travaux ont traité cette thématique. Voir la 3ème conférence internationale de psychologie de l'espace construit de Strasbourg: Appropriation de l'espace 76. Relevons les communications de C. Leroy, B. Mazerat, R.H. Guerrand (appropriation et classes sociales), G. Barbey (l'appropriation des espaces du logement. Tentative de cadrage théorique); N. Haumont (les pratiques d'appropriation du logement) et N. Bayazit, A.Yöder, A. Özsoy (trois niveaux de comportements reliés au besoin d'intimité dans l'appropriation des espaces d'habitation de la maison turque).

Coing(1966) ont apporté plusieurs éclaircissements sur cet acte d'habiter qui organise l'espace à partir d'un "habitus". Ce dernier concept est défini par P. Bourdieu comme étant " *un système de dispositions durables, structures-structurées prédisposées à fonctionner en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations…*" (P. Bourdieu, 1972 :175).

Cet habitus qui occupe la mémoire individuelle ou sociale oriente l'individu ou la famille à organiser des lieux communs (salon, cuisine, etc.) ou spécifiques (chambres, salle de bains, etc.) à partir de leurs propres représentations. Ces dernières sont matériellement concrétisées par des objets ou signes et des dispositions codées[33]. Nous rappelons que le code organise un double dialogue entre l'habitant et son lieu habité d'une part, et, d'autre part, entre l'usager et autrui (voisins, invités, etc.). Ainsi, l'habiter exprime les racines de l'être qui devient ainsi plus explicite à travers les solutions matérialisées dans le lieu par l'habitant[34].

Les auteurs décrits précédemment ont tous compris que les modèles sociaux qui sont imposés à la société se transforment avec le temps en modèles culturels que les familles intériorisent. Être bourgeois ou appartenant aux classes moyennes, polygames ou monogames, communautaires ou individués, tous ces caractères spécifient le rôle et la nature des pratiques de socialisation qui s'effectuent à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile. En somme, l'œuvre quotidienne qui se pratique sous forme de gestuelles ou de dispositions formelles produites comme

[33] Le codage ou le cryptage de l'espace, d'après Paul-Henry Chombart de Lauwe, est une légitimation de la propriété privée ou institutionnelle de l'espace. Il appartient de dire que chaque société possède ses propres codes d'usage et des modèles de pratiques des espaces habités. A cet effet, lorsque ce code est ignoré on peut engendrer une situation conflictuelle au sein des groupes sociaux et produire une « désappropriation » du lieu en le rendant un "*no man's land*" ou un espace étranger.

[34] Nous tenons à préciser notamment, qu'une idéologie de la praxis, du travail et de l'action sur le monde propre aux marxistes s'appuie sur ce pouvoir de coder un savoir ou un savoir-faire et de le réaliser grâce à un effort d'objectivation, en le matérialisant et en le rendant palpable. Ainsi, d'un processus abstrait du comportement des individus, des accomplissements de modèles acquis ou appris sont mis en œuvre pour satisfaire ou équilibrer des situations instables dans la vie des individus.

"*manger, déplacer, exposer, cacher, etc., constituent la vraie aventure de l'habiter*" (Serfaty-Garzon, 2003 : 28).

CONCLUSION :

La communication entre les actants et l'espace architectural habité peut se présenter d'une manière totalement informelle (échanges mutuels sans dialogue entre l'esthétique de la façade et le statut social des habitants, mimétisme architectural des habitations voisines, reprise d'un savoir faire imité d'un constructeur, etc.) ou, au contraire, être très formalisée (le contrôle par la loi 90/29 sur le fond de parcelle et son application dans la réalité, le nombre d'ouvrants (fenêtres et balcons, etc.). Ce dernier cas de figure facilite l'interprétation de la composition de la famille parents/enfants à partir du dehors. S'emparer des moyens technologiques (caméras, télésurveillance, antennes paraboliques, etc.) s'insère aussi dans ce processus complexe. La communication est donc envisagée ici comme un lien entre les actants et la finalité d'un environnement construit. Ces actants vont devoir s'approprier des informations leur permettant de prendre les meilleures décisions qui correspondent à l'atteinte des objectifs.

La prise de décision pour les actants part d'une information qui véhicule des connaissances au destinataire qui n'est autre que l'habitation individuelle. On a affaire ici à des savoir-faire ignorés ou imprévus et donc non intégrés par le mode d'habiter des propriétaires de la maison. Le contenu de ces informations peut enrichir l'actant (quelques soit sa nature) qui en est le destinataire et réduire son incertitude face à la prise de décision. Le cas d'une appropriation habitante fournie les éléments de base d'une communication s'appuyant sur l'action et l'interaction entre les actants. Partant de là, ces derniers font usage de leur connaissance structurée et de leurs qualités intrinsèques. L'enrichissement d'un manque (fonctionnel ou matériel) constaté au sein de la maison n'est donc qu'une réponse d'un ou de plusieurs actants à un ensemble de situations équivoques.

L'intensité de l'information utilisée par les actants peut être canalisée par un réseau que nous pouvons déterminer à partir d'un protocole d'échange que nous

avons formalisé au chapitre 6. Ce protocole de communication présente les différentes configurations informationnelles entreprises par les actants selon une matrice dont le premier axe est représenté par l'image d'un habité satisfaisant ou insatisfaisant et le second par les représentations entourant la valeur des liens et des rapports communicationnels entre actants.

Ce processus communicationnel peut être utilisé comme un outil de base pouvant indiquer le potentiel pour un actant d'être présent ou absent lors de l'élaboration du projet de la maison individuelle. Plusieurs situations sont traitées dans le chapitre 6. Les actants qui sont interdépendants sont en connexion directe avec l'image d'un habiter : ils sont actifs dans un processus productif, d'une manière visible ou invisible, puisque l'image d'un habiter (parfaite ou idéale) représente elle-même le déploiement de toute une stratégie de communication complexe.

L'objectif préalable de ce chapitre était de montrer que le système communicationnel reste un moyen pour définir les satisfactions et les besoins du meilleur mode d'habiter au sein du domicile. Pour cela, le projet de l'habitation doit avoir à disposition tout un système de communication dans lequel il va pouvoir obtenir les données dont il a besoin.

Le chapitre qui suit approfondit et prolonge ces développements par la détermination des rapports communicationnels tissés entre action, processus et résultat (APR) dans l'acte de production du domicile. Le but est de décrypter la nature de l'image d'un habiter dont la sémantique ambiguë doit être levée avant même d'entreprendre l'étude approfondie des modes d'habiter qui constituent notre objectif de départ. Nous abordons également l'analyse des flux de communication formés dans et autour du processus productif du projet de l'habitation en rapport à sa dimension matérielle et conceptuelle. Au bout du compte, nous découvrons comment se déroule le pilotage et la prise de décision lors des interactions multiples entre les actants et sur quelle base se constitue un canevas de travail pour aboutir au résultat recherché.

CHAPITRE 3
LE PROCESSUS DE CONCEPTION ARCHITECTURALE DE LA MAISON INDIVIDUELLE :
Valeurs, modes de vie et imaginaire



INTRODUCTION

Le présent chapitre tente de décrire et de comprendre le processus de production de la maison. Ce dernier va au-dela des simples explications normatives, généralement abordées sous l'angle des rapports entretenus entre la construction - en tant que structure matérielle - et ses habitants. La profondeur de cet objectif se concentre généralement sur une seule chose : *construire avec sens*.

En revanche, les systèmes de production ou les processus productifs qui participent à la création des multiples typologies ou des formes d'habitations individuelles en Algérie sont trop contrastés. La preuve est donnée à travers les échecs d'adaptation qui sont causés, le plus souvent, par le fait que l'habitant, d'une part, ne s'implique pas dans la politique et la stratégie d'aménagement de son milieu de vie en vue de l'insertion de son domicile dans un cadre résidentiel acceptable (Berry-Chikhaoui et Deboulet, 2000), et d'autre part, par le fait que les décisions qui contrôlent la forme du bâti ne tiennent pas compte des détails spécifiques de la vie quotidienne des usagers (Alexandre, 1984).

Néanmoins, le processus productif de l'habitation oranaise, que nous sommes en train d'étudier, ne doit pas demeurer au stade des affirmations allusives. Il faut aller au-delà pour tenter de le cerner dans sa logique complexe. Cette démarche implique une description détaillée des actions menées dans ce contexte : sens de la création architecturale, modalités de l'appropriation et conception des lieux de la quotidienneté, gestion des contraintes multiples que le projet ne peut éluder, etc. En effet, l'interprétation du sens de cette logique révèle la signification du processus productif. De ce fait, dans une perspective de connaissance complémentaire des modes d'habiter, un passage par ces séquences de création demeure incontournable. Ce dernier permet de saisir la portée de ce processus et les modalités de production et d'articulation des actions qui prévalent dans la fabrique du domicile. Cette dynamique est présentée dans notre recherche sous le triptyque APR (Action, Processus et produit Résultant).

De même, si nous focalisons notre recherche sur les stratégies et les modalités de conception d'un mode d'habiter, il est primordial pour nous de rechercher quel en sera les résultats escomptés en matière de production des images abstraites ou réelles des objets architecturaux de la maison qu'elles soient conçues (imaginaires ou rêvées), reçues ou perçues. Évidemment, chaque image possède ses propres connotations communicationnelles. L'importance et la signification de ce vecteur dépendront de la position et de l'interaction de chaque actant dans le système d'action du processus productif de l'habitation.

Nous avons donc fait appel à la polysémie de l'image comme un argumentaire favorisant la saisie des signes communicationnels d'un mode d'habiter : l'image elle-même correspondra-t-elle aux attentes et aspirations de l'habitant ? L'objectif est donc de clarifier l'ambiguïté des différents sens véhiculés par ce moyen de communication qui peuvent s'avérer peu adaptés quant à l'appréhension des pratiques habitantes et leur embrayage dans le cadre de la production d'une habitation conformes aux désirs et aux attentes des habitants.

Dans la même logique, ce chapitre abordera l'expression de « *faire sens d'un habiter* » qui dépend de la maitrise des règles générales de la projection architecturale de l'espace habité, c'est-à-dire du degré d'objectivité ou de subjectivité des actions prédictives mises en œuvre par les actants lors de la fabrique du domicile. À ce titre, la prédiction d'un contenu non observé (par exemple l'aspect formel futur de l'habitation une fois achevée : traitement de la façade, cour ou jardinet, couleur de la peinture ou du papier peint, ombre ou pénombre, décorations intérieures, etc.) doit être vérifiée ou validée par rapport aux données liées aux « gouts du jour ou tendances socio-spatiales actuelles » ou en relation avec les connaissances antérieures acquises des actants impliqués dans le processus de fabrique de l'univers domestique.

3.1. LE PROCESSUS DE PRODUCTION DE LA MAISON

L'expression « Produire » une maison dérive du vocabulaire de la manufacture qui, la plupart du temps, souligne le caractère concret, matériel des structures et des formes de l'habitat tout en accentuant le regard sur la dimension collective de

l'action de « fabriquer » ou de « produire » l'espace habité. Nous ne sommes pas forcément tous égaux devant la fabrique de notre habiter, qu'il soit vécu positivement ou négativement. La question qui se présente ici est de considérer que la maison, au lieu d'être uniquement un artefact industriel, puisse relever aussi d'un processus de commande marchande et, surtout, d'être un objet fini par sa forme pour qu'elle puisse plus tard être mise au point par ses usagers.

Le processus productif renvoie, dans un premier temps, à la question des « maîtrises » : maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'usage. Et là, surgit immédiatement la nature des actants et leurs formes d'action dans cette maîtrise. Qui produit la maison ? Comment ? À quel prix ? À quelle échelle ? Pour combien de temps ?

Nous distinguons alors l'existence de deux régimes de fabrication de la maison à Oran : celui comportant une faible maitrise collective, technique, etc., (construction sans permis de construire) et celui au contraire plus organisé, structuré (construction avec permis de construire). Nous nous retrouvons, d'emblée, dans ce contexte, avec deux formes archétypales de la maison produite : l'une « spontanée », et l'autre, à l'opposé, « planifiée ». Le processus productif se trouve donc intimement lié à l'existence de deux actions : l'une collective, basée sur la concertation des actants impliqués dans le processus de fabrique et la seconde reposant sur une liberté d'action dont les modalités d'organisation sont plus discrètes et très subtiles (tableau 3.1).

Il est inévitable donc de laisser de côté l'importance des champs communicationnels permettant aux différents actants de prendre part à la fabrication du domicile : l'arrangement dans le choix des décisions entre l'habitant et l'architecte, par exemple dans l'acte de construire et au moment de la conception des plans d'architecture (tableau 3.1), suppose en définitive des modalités de régulation très ingénieuses, intériorisées par chacun. Dès lors à Oran, il est nécessaire d'envisager le rôle du recours aux plans ou à la planification au moment de la réalisation de la maison. De même, l'importance du dialogue dans

l'action collective existant entre l'architecte[4], l'habitant et les autres actants (tableau 3.1) ne peut être éludée.

On retiendra de cette distinction que le rôle des actants, inclus dans un processus de fabrique de l'habiter, prime sur la logique et la stratégie de chacun d'entre eux (Renier, 1981). Le tableau 3.1 ci-dessous distingue les différentes situations qui s'en dégagent à partir de la possession d'un permis de construire ou sans même l'avoir eu préalablement. Il ressort à l'évidence des cas de figures impliquant des actions sous-jacentes à mener de la part du propriétaire qui se distingue par un dialogue effectif ou incertain entre l'architecte et le reste des actants. L'acte de construire suivant un plan architectural ou non transforme en amont tous les discours verbaux et permet de recueillir une première série de réponses contrastées (tableau 3.1).

Tableau 3.1 : Production spontanée et planifiée selon les actions à mener par l'habitant et l'apport de l'architecte

		Action à mener	**Apport effectif de l'architecte**
Planifiée	**Construction avec permis de construire**	Se conformer aux plans du permis de construire	formalité administrative (plan fictif)
			Conception réelle adaptée *
		Recours à la modification sans régularisation	Avec la consultation d'architectes
			Sans consultation de l'avis d'architecte.
		Modification des plans et régularisation	Avec la consultation d'architecte.*
			Sans obtenir l'avis d'architecte.*
Spontané	**Construction sans permis de construire**	**Avec les recommandations et avis d'architecte.**	
		Sans consultation d'architecte.	

* : Les cas sont soumis à l'obtention du certificat de conformité dont la demande s'établira une fois la maison achevée. Ce document permet de modifier le statut juridique et la valeur vénale (marchande) de l'habitation.

[4] Les architectes n'interviennent que très peu dans la construction des maisons en Algérie. Nous n'avons pas de chiffres exacts pour le démontrer. Cependant, les enquêtes exploitées dans la partie 2 permettent de faire ce constat. En France, par exemple, le recours aux architectes ne dépasse pas les 6 à 8% des maisons construites sur le territoire (Nussaume, 2006:8). Voir aussi (Lajus et Ragot, 1997) et (Tapi, 2005).

3.1.1. SYSTÈME D'ACTEURS ET PROCESSUS DE PRODUCTION DE LA MAISON (A.P. R.)

Le processus de production de l'habitation individuelle repose sur la construction – et non pas uniquement la production – d'une « *action* », en tenant compte des données (mode de vie, nombre de ménage, etc.) et des ressources de l'espace habité en question (morphologie du site, le nombre de niveaux à élever, etc.). Ce processus est aussi maintenu par le principe de dépendance mise en œuvre par les actants : construire et prendre des décisions au plus près des événements traversés.

La co-construction du projet de la maison s'élabore ainsi sur la base d'un consensus de collaboration décloisonné entre actants, induisant un produit nouveau, « *le produit résultant* », qui lui confère le statut d'un habitat singulier, largement ouvert au besoin de participation d'autres actants. Il s'agit là d'un *processus de co-construction* qui s'accompagne d'un système d'acteurs en pleine interaction (frottement, compétitivité, dualité, etc.). Jusque-là, l'action, le processus et le produit résultant (APR) qui entrent dans la fabrique du domicile vise essentiellement les modes de vie et les pratiques générées par l'habitat individuel.

Par ailleurs, suite à l'importance des relations observées entre les systèmes d'acteurs et l'APR, nous proposons l'usage d'une grille qui constituera un premier canevas dans la démarche d'investigation. Elle est constituée essentiellement d'indicateurs de mesure intervenant dans la mise en œuvre des interactions qui se forgent dans et autour du projet de l'habitation. Il faudrait donc engager les trois dimensions conceptuelle, sociale et matérielle.

La démarche est donc structurée autour des six (6) principaux actants[5] appréhendés à travers la présence de onze (11) objectifs ou critères de

---

[5] Le septième actant étant indéfini et représente l'auto-constructeur qui travaille d'une manière indépendante et non assistée.

satisfaction [6] sur lesquels seront évalués les degrés de pertinence et de performance de chaque profil des actants dans la grille APR (tableau 3.2 et figure 3.1). Le taux ou le degré de satisfaction des habitants est naturellement variable : il serait judicieux donc de lui attribuer une échelle d'appréciation indicielle où l'usage d'un score d'évaluation dont la valeur peut osciller de -1 à +1 est plus qu'avantageuse pour l'appréhension des phénomènes de cause à effet. Le (-1) reflète le degré ultime de l'insatisfaction alors que (+1) représente le sommet du degré de satisfaction de l'habitant à l'égard des objectifs visés. Par contre, le niveau (0) est symptomatique d'une situation d'appréciation neutre ou ne reflétant aucune formulation de mesure d'échelle précise. Prenant l'exemple suivant : la sécurité est-elle positivement reliée au degré de satisfaction des habitants ? La réponse devra être en conséquence mentionnée dans l'un des intervalles suivants :] +0,6. +1] : Très satisfait ;] +0,3. +0,6] : Satisfait ;] +0,3. 0] : Assez satisfait ; ±0 : Ni satisfait, ni insatisfait ;] -0,3. 0] : Assez insatisfait ;]-0,3. -0,6] : Insatisfait ;]-0,6.-1] : Très insatisfait.

Tableau 3.2. Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions employés dans la grille APR.

N°	Sigle	actants
1	**Arc**	Architecte
2	**Hab**	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	**Mac**	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	**Soc**	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	**SE**	Structure économique et financière (politiques financière engagée)

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	**HP**	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	**S**	la sécurité
3	▲	**AF**	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	▬	**AE**	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	**UM**	l'usage des matériaux durables

[6] Ces objectifs seront déterminés dans le chapitre 6 à travers une lecture des discours recueillis.

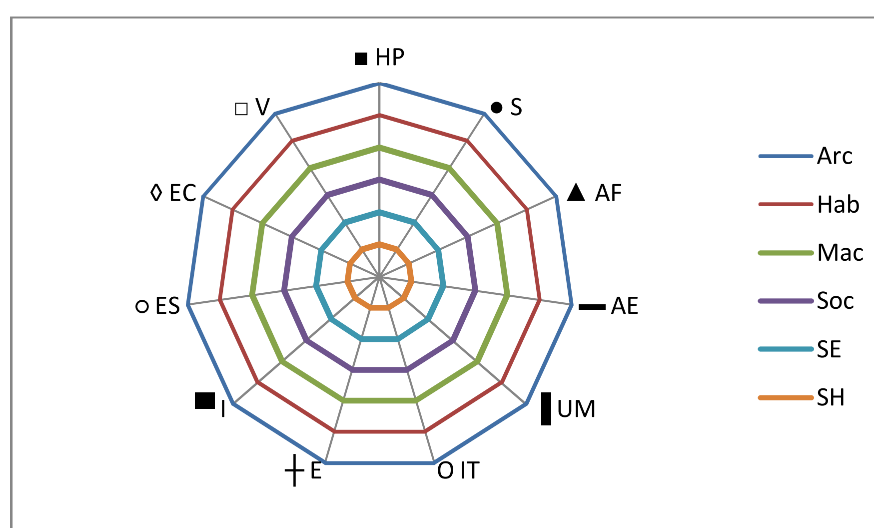
6	**SH**	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

6	**O**	**IT**	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	┼	**E**	l'efficacité énergétique
8	■	**I**	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	**ES**	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	**EC**	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	**V**	la valeur de revente de la maison.

Sources : M. Chachour. 2017

La grille APR[7] permet aux utilisateurs de l'espace et aux concepteurs de voir l'ordre des pratiques et des représentations au sein d'un projet d'habitat, où sont situés de manière visible la position et l'apport effectif des différents actants engagés dans le processus de production de l'habitation individuelle.

Figure 3.1 : Schéma simplifié de la Grille APR : les actants et les critères de satisfaction



Source : M. Chachour, 2017

[7] Elle sera analysée ultérieurement d'une manière approfondie dans le chapitre 6. À présent nous présentons uniquement, et à titre indicatif, les actants et les critères de satisfaction qui la composent afin de faciliter la compréhension d'une analyse basée sur notre enquête de terrain.

Cette grille est utilisée pour chaque opération menée lors de la projection, la conception ou la construction d'une habitation individuelle afin de pouvoir lui inférer son profil APR. Elle offre un cadre de référence pour apprécier et déterminer les qualités d'un modèle d'habitat individuel spécifique à l'usager (habitant).

3.1.2. Le mode de communication entre actants par les énoncées prédictives et/ou inductives

Notre hypothèse de départ souligne l'importance visible des logiques empiriques liées au vécu et au quotidien de l'habitant lorsque celui-ci réalise sa demeure. Il n'en demeure pas moins important pour nous de connaitre si la fabrique du projet de l'habitation individuelle obéit aux règles générales de la projection socio-spatiale objective ? Ou, au contraire, est-elle le fruit de la prédiction inductive et contrefactuelle[8] des actants qui sont engagés dans le processus productif ?

La définition de l'induction par Nelson Goodman (1983) et Willard Van Orman Quine (Kemp, 2006 ; Quine, 1947) fondée sur une approche interdisciplinaire -ontologique et philosophique- (Goodman, 1985) est d'un apport certain pour notre analyse. Ainsi, l'induction vérifie en profondeur la validité ou l'invalidité des prédictions énoncées que l'homme a tendance à utiliser pour interpréter les phénomènes non observés et projectibles à l'aide de ses connaissances actuelles ou antérieures acquises (Thom, 1993). Cependant, ces interprétations se limitent seulement dans le cadre de l'observation ou du comportement. En d'autres termes, l'explication par exemple des caractéristiques spatiales fondamentales générées dans l'invention du projet de l'habitation individuelle peut être déduite par la simple démonstration des pratiques réelles de l'habitant dans son univers domestique, grâce aux multiples expressions fournies par les actants (écriture, dessin, parole, gestes, etc.) (Auroux & al. 2004). Au moment où on sait que la nature de la création du projet de la maison tire ses origines d'un ensemble de

[8] Ce terme peut être aussi remplacé par ses synonymes : contre-attestée ou contre-observable.

connaissances prédictives qu'il est même très difficile de cerner dans une contenance spatiale complexe (géométrie, forme, volumétrie, etc.).

La déduction quand elle est entreprise dans le projet de l'habitation. Elle commence, d'après Antoine Bailly, « *par une construction théorique des processus qu'elle présume explicatifs du monde réel et elle la confronte ensuite avec la réalité étudiée, afin d'en vérifier la validité* » (Bailly et al., 1995). Les hypothèses formulées dans la démarche déductive ne sont pas sans conséquences sur le contenu des modes d'habiter puisque la dimension subjective des représentations humaines n'est pas totalement absente dans ce cas de figure. De même, on cherche à connaitre les différentes motivations qui guident les actions humaines, sachant bien qu'elles ne sont pas toujours menées de manière rationnelle (Grawitz, 1981 ; Mucchielli, 1996). De ce fait, ce paradigme porte sur l'ambiguïté de l'avènement d'une image abstraite dédiée à la maison « singulière » : cherchant à déduire l'apparence ultime d'une « propre » habitation commode et appropriable ?

Le mode de communication entre actants par les énoncés prédictifs et/ou inductifs permet de tester la fiabilité des modèles qui peuvent expliquer l'organisation de l'espace à partir de propositions émises par les actants qui paraissent évidentes. Ces dernières envisagent des actions dans l'organisation de l'espace habité qui se présente sous une forme très réductrice, que ce soit en terme de dimensions, de coût de réalisation ou de procédés de standardisation normative. Nous essayons ici d'expliquer ce territoire habité à travers le sens de l'espace. Ce lieu ne peut être appréhendé valablement que s'il est envisagé dans une relation interactive avec ses occupants. En effet, les spatialités sont d'emblée nombreuses. Partant de ce constat, nous attachons une grande importance aux formes de représentations en termes d'espaces marqués par l'imaginaire (Bailly, 1993) et, en même temps, par la perception.

3.1.3. Pilotage et prise de décision dans le projet de la maison (l'effet domino)

Avant même de commencer le projet de la maison, la réalité du contexte social influence les décisions prises par l'habitant. En effet, la maison peut être au final une source de problèmes. Par exemple, quand l'habitant doit s'assurer lui-même de la qualification du constructeur ou l'habileté du manœuvre ou du maçon au moment même où il est en quête de la qualité dans l'exécution, la solidité de la structure, le bon usage des matériaux de construction et de l'adéquation structurelle et fonctionnelle. Il ne peut pas aussi faire l'impasse sur la supervision permanente du chantier de réalisation malgré son ignorance des mauvaises et bonnes pratiques d'exécution comme les exigences de la protection des murs et de la toiture. Simultanément, cet actant ne peut négliger de planifier à long terme l'examen attentif de ses besoins et de ceux de sa famille pour ne pas commettre l'erreur de construire petit ou grand.

La planification budgétaire entre également en jeu : l'estimation réaliste et sur la durée permet d'asseoir d'une manière raisonnable le processus de construction. Les mauvaises planifications du budget consacré à la construction de la maison mènent souvent à l'échec. C'est le cas, par exemple, lorsque des changements et des modifications sont introduits après la finalisation de la mise en œuvre du plan d'ensemble. Cette situation peut entrainer le projet de la maison dans une tension insoutenable et déclencher l'effet domino (figure 3.2) des problèmes de coordinations et des coûts.

L'usager doit prévoir ses différents besoins avant d'entamer les travaux de construction de sa maison et s'assurer, en même temps, que ses besoins futurs soient satisfaits par l'habitation en phase de conception. Le recours à une rigoureuse planification permet d'économiser du temps, des ressources et de l'argent.

L'effet domino constitue une réaction en chaine : un changement mineur provoqué dans le processus complexe de réalisation du projet de la maison ou des évènements qui sont liés entre eux, entraîne des changements brusques et

inattendus qui peuvent surgir au même moment de la concrétisation du projet à édifier.

Figure 3.2 : effet domino et la planification budgétaire



Sources : M, Chachour. 2017

3.1.4. La projettation architecturale du domicile

Les architectes font recours à la projection architecturale, appelée également *projettation*, terme technique désignant la conception/élaboration de l'espace architectural dans sa dimension d'édifice[9], de ville ou de territoire (Boudon, 1981). Cette projettation est fondamentalement un processus : un faire et une pensée travaillant ensemble dans la représentation (Brausch et Emery, 1996). Elle procède par représentations successives précisant la forme et la matière de l'objet architectural pour le faire passer d'une image mentale (celle de son concepteur), appelée notamment espace des pensées, à une représentation partagée (Boulekbache-Mazouz et Leleu-Merviel, 2013). Ces représentations peuvent faire appel à différents modes de figuration graphique : dessin à main levée, projection géométrale, projection en perspective, projection axonométrique, photomontage…etc.

Le projet architectural peut aussi englober trois notions essentielles : le « *Logos* », le « *Topos* » et *l'« Aisthesis »*. Le « *Topos* » est le lieu, le « où » du projet, c'est une notion intelligible, le « *Logos* » représente le discours ou la logique d'un

[9] C'est le découpage théorique de Philippe Boudon qui – en *architecturologie* – distingue : l'« espace de conception » de l' « espace des édifices » (Boudon, 1981).

projet, sa partie rationnelle, tandis que l'« *Aisthesis* » c'est ce qui fait appel aux sens. Ces trois notions, si elles se conjuguent, chargent le projet d'une certaine complexité qui englobe et articule trois sens : un discours sensible ou le « *concept* », un discours plein de « *ressenti* » et un discours mythologique utopique ou « *muthos* » (figure 3.3).

Figure 3.3 : Les trois notions qui font la base d'un projet architectural.



Source : Maldiney Henri, "Topos-Logos-Aisthèsis", 1996.

3.2. L'IMAGE ET LA POLYSEMIE DE L'IMAGE HABITANTE

Ayant affaire à une «*stratégie de fabrique d'un habiter*», il est important de tenir compte, avant tout, du sens de l'image employée par le chercheur qui s'intéresse à la notion de l'habiter en tant que praxis théorique. Ainsi, même si notre analyse et méthode employée en premier-plan est ajustée sur la recherche des modes d'habiter dans l'habitation individuelle, la sémantique des images abstraites ou concrètes des objets architecturaux de la maison qui se focalisent sur l'explication des phénomènes liés à l'habiter sont utilisés en arrière-plan. De cette façon, l'image[10] est conçue comme une expérience vécue dans laquelle nous tenons compte de son sens interprétatif et de ses références multiples pour affecter notre jugement. En outre, nous devons tenir compte de l'intégration de l'image attribuée

[10] En sémiotique visuelle, l'image est considérée comme une unité de manifestation autosuffisante, comme un tout de signification, susceptible d'être soumis à l'analyse. A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1,1979, p. 181

à l’habitation dans le processus de conception de l’habitation : cet aspect l'emporte sur l'aspect purement morphologique, ontologique, syntaxique, philosophique, etc.

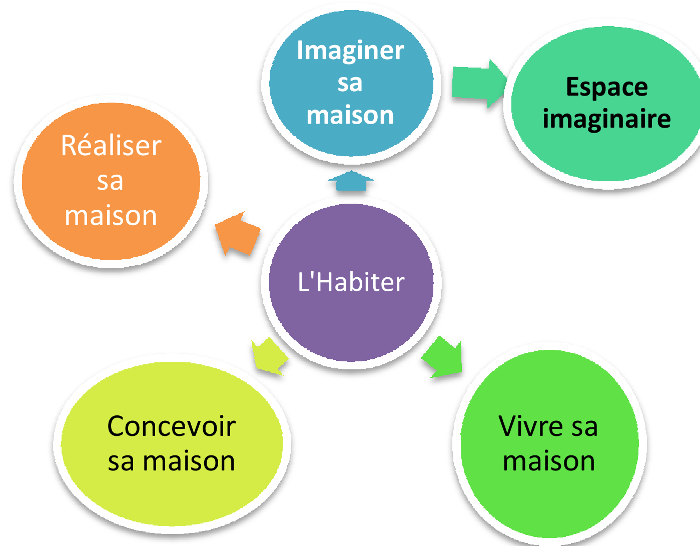
Partant de là, il devient donc indispensable d’appréhender le domaine de l'interaction de l'image habitée avec tous les opérateurs impliqués du bâtiment, de la perception à la réception, du contexte socio-économique aux valeurs socio-spatiales, etc. De même, il est également pertinent d'insister sur la valeur relationnelle que possède la stratégie et la méthode de conception de l’habitation et l’image inférée à celle-ci, en tenant toujours compte des effets de sens[11] (figure 3.4) qui ont une conséquence dans le processus socio-communicationnel lié à l'image de l’habiter.

Nous devons faire attention au décalage perceptible entre le but annoncé dans l’image de l’habiter et l'objet concrètement «travaillé» ou étudié. En effet, souvent, on annonce la conception d’une architecture domestique, et on parle en fin de compte des usages domestiques ; on évoque la rhétorique de l'image habitée et on analyse précipitamment le mode d’habiter.

C’est pour cette raison que les réflexions menées sur l’expression et le contenu de l’image d’un habiter ne se réduit pas uniquement aux jeux de connotations ou de dénotations d’une forme spatiale habitée. L’enjeu sémiologique de l’image de l’habiter revient à comprendre, au départ, les phénomènes signifiants qui résultent de pratiques sociales institutionnalisés au sein de la maison (Christian Metz, 1970 ; Greimas, 1976).

[11] On doit faire la différence entre le domaine d’usage de l'image et sa « réalité quotidienne », en cherchant à faire sens par l’établissement d’un écart entre l’image fictionnelle et sa réalité.

Figure 3.4. La déduction de l'image à partir des actions menées autour de l'habiter



Sources : M.Chachour, 2017

L'image est appréhendée ici comme une œuvre de la conscience sociale et en tant que support d'objets signifiants à décoder (Veron, 1988). L'image représente un cas de perception indirecte, constat qui a d'ailleurs été repris plus récemment par la psychologie de la perception par James Gibson (1982). Dans le cadre d'un espace habité, elle dévoile pour nous la signification des expressions de l'habiter qui paraissent « *floues* » et les présente sous forme de « *messages* » (Peirce, 1958) repérables par des règles [12] de composition des matières signifiantes de l'habitation.

L'espace domestique possède sa propre dimension poétique selon Bachelard (1957) : à travers ses espaces architecturaux, ce lieu est constamment investi par l'usager, non seulement du point de vue individuel, mais aussi traversé de part en part par la volonté d'affirmer son passage d'une culture à l'autre (Altman et Chemers, 1980). L'image assignée à l'habitation ne peut donc se référer toujours à ce qu'a voulu y mettre l'architecte ou la société. Il y'a toujours une lecture de

[12] Comme le fait judicieusement remarquer Manar Hammad (1989 : 31f) : beaucoup de régularités finissent pour être érigées en règle.

l'usager ou le concepteur architecte à travers l'objet, il y'a en permanence dialogue (Palmade, 1982).

3.2.1. L'image : notions et concepts d'une représentation mentale de l'habiter

Habiter selon Jacques Pezeu-Massabuau (2003) serait d'abord un rêve, puis une image, enfin un projet. L'image de la figure mentale de l'habiter qui découle du rêve n'est pas forcément loin dans sa conformité à la diversité des modèles culturels que nous connaissons. Elle peut nécessairement être considérée comme le produit de ces cultures : la maison *Haouch* à cour centrale, la cabane primitive fragile et impermanente, la *Minka* japonaise avec son tatami, etc.

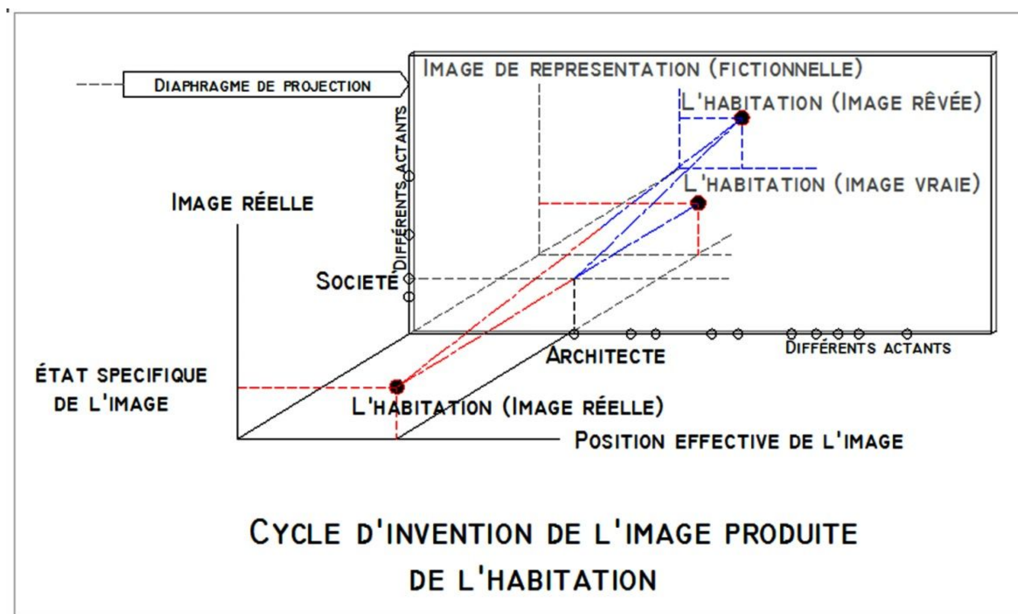
Les représentations de la maison par les individus sont des actions abstraites, formulées généralement par des images mentales des manières d'habiter. Cependant, une description anthropologique de la maison pourrait rendre compte de manière plus concrète de l'interprétation de ces images. Dans ce cadre, il est possible de saisir les relations entre l'image archétypale et la réalité, et de constater, notamment, « *l'écart entre l'image, souvent productrice de l'idée de confort et les réalisations concrètes traditionnelles qui sont souvent loin d'apporter le confort projeté* » (Pezeu-Massabuau, 2003).

Ainsi, nous mémorisons et nous figeons des images durables qui représentent le rapport entre l'habiter et l'habitant. Ces dernières sont produites ou imposées par la structure sociale et les schèmes culturels sans une véritable valorisation du confort et du corps des membres de la famille. Le choix fait, par exemple, entre l'aménagement d'un salon d'apparat ou d'un séjour familial dans la maison traditionnelle tire ses fondements d'une culture qui favorise l'art de la réception des invités au détriment du confort permanent des habitants (Segaud, 2007).

Cet écart est ressenti à travers l'image que nous faisons apparaître souvent dans notre projection de la maison. En effet, la réalité qui se présente de l'habitation, une fois construite (l'image réelle), nous laisse désorientés devant sa dissemblance avec l'image rêvée qu'on en avait. Par le contenu de sa spatialité

affirmée, la géométrie de ses limites, ses territoires et son épaisseur, l'image réelle représente une entité spécifique qu'il faut considérer en elle-même et dans ses différences avec les autres formes imagées. Cette projection dans le temps et l'espace nous interroge sur le pouvoir de représentation d'éventuelles formes possibles des images produites : de l'état rêvé (image rêvée), passant par sa transformation au cours des interactions par les jeux d'actants (l'image vraie) et aboutissant, in fine, à un résultat concret sous la forme d'une image réelle (figure.3.5).

Figure 3.5. Le faire-sens (signification) de l'écart entre l'image fictionnelle et sa réalité



Sources : M. Chachour, 2015.

3.2.2. La perception de l'image et ses représentations

La perception en tant que phénomène montre comment le regard se rapproche du sujet, que nous développons ici en tant qu'une habitation individuelle produite, pour en faire un objet de représentation (Tiercelin, 1993). Un objet que nous qualifions d'abstrait et qui est souvent présenté ou perçu sous la forme architecturale accompagné de données complexes (sensations, émotions, etc.). cet objet est désigné par « l'architecture domestique » (avec sa matérialité et son

immatérialité) dans son état actuel. Ce phénomène de perception renvoie à une détermination plus globale des concepteurs en architecture à rendre compte d'une sensibilité commune, *d'une interaction entre l'univers domestique et ses modes de conception* qui le traduisent par des signes, dont ils assurent la fonction dynamique de représentation (Peirce, 1958).

La perception de l'image d'un habiter est liée à la capacité d'en exprimer et d'en décoder, par des occurrences référentielles, les signes architecturaux reformulées par ses catégories « icône » et « indice »[13] (U. Eco, 1972:117-120). Ces dernières se matérialisent par : la matière d'englobement (l'enveloppe et sa structure), la substance contenue (le vécu, la culture) et la forme (expression architecturale et modèles architectoniques). Tout cela nous mène à définir le contenu de cette image représentée et ses catégories qui se déclinent sous trois formes :

3.2.2.1. L'image réelle

D'une manière générale, l'architecture est une discipline aussi bien d'observation que d'action : elle élabore des savoirs sur les transformations concrètes des objets construits et aborde l'interprétation de l'espace sous sa réalité matérielle. L'une des interprétations des objets architecturaux, dans leurs réalités matérielles, que nous considérons ici renvoie à la psychologie de la perception réelle des images. En effet, la clarté de l'image perçue d'un objet architectural dépend de l'intensité de sa dimension visuelle observable à l'état réel[14]. Plus l'image des objets qui constituent l'habitation est intensément visible, plus sa conception et sa représentation deviennent plus claires. Ainsi, l'image réelle d'une habitation ne doit pas donner l'impression d'être, mais elle est : « *Les objets réels ne devront*

[13] « *Une icone est un signe qui fait référence à l'Objet qu'il dénote simplement en vertu de ses caractères propres, lesquels il possède, qu'un tel Objet existe réellement ou non. (...).Un Indice est un signe qui fait référence à l'Objet qu'il dénote en vertu du fait qu'il est réellement affecté par cet Objet. (...) Dans la mesure où l'Indice est affecté par l'Objet* » Charles Sanders Peirce, *Éléments of Logic*, (1903), in Collected Papers, Harvard University Press, 1960.

[14] Une image réelle est un terme utilisé en optique pour désigner toute image qui se forme après la face de sortie d'un instrument d'optique.

pas être ; ils doivent être fait »[15]. Pour qu'une image soit perçue comme réelle, elle doit être compatible et s'accorder avec l'ordre d'un système concret. L'image réelle de l'habiter peut subir des modifications, « des retouches » incessante : elle deviendra souple et peut être enrichie par la suite.

3.2.2.2. L'image rêvée ou imaginaire

Nous avons déjà indiqué dans le chapitre précédent que la construction de l'habiter est, à la fois, éminemment individuelle, mais elle présente aussi des valeurs différentes d'une personne à l'autre, par la trajectoire de l'individu en société et par son rapport sensible, affectif, à l'espace. L'imaginaire d'un habiter idéal que nous construisons fonctionne d'une manière dynamique grâce aux essais d'invention que nous déployons à chaque instant de notre apprentissage domestique. D'après Raymond Ledrut : « *Est imaginaire, dira-t-on, ce qui n'a pas d'existence « réelle »* (Ledrut, 1987 : 46).

Il ressort des discours sur l'imaginaire de l'habiter que différentes images de nos rêves créent une situation illusoire car, dans ce processus, « *s'intercalent des souvenirs véritables que nous prenons, non pas pour des souvenirs, mais pour des réalités* » (Halbwachs, 1923 : 75). En rêve, les états psychologiques les plus divers, qui se rapportent souvent à des événements passés, peuvent se présenter car, comme disait Émile Durkheim : « *toute la matière de nos rêves provient de la mémoire* » (Durkheim, 1912 : 79).

Le premier stade de nos réflexions et de nos raisonnements provient en force d'une accumulation de souvenirs éprouvés récemment, hier, avant-hier, pendant notre prime enfance, etc., en tant qu'images « rêvées » (Eiguer, 2004). L'habitant dépense une imposante énergie mentale pour les faire savoir ou communiquer aux autres individus afin de les revoir concrètement dans la réalité. L'image rêvée ou imaginaire de l'habiter représente la nature et l'origine de toutes les actions menées dont l'objectif est de créer sa propre maison idéale.

[15] Jean- Paul Sartre, 2012, *The imagination, Routledge*, P. 92, London

3.2.2.3. L'image vraie

Dans ce cas de figure, l'image vraie n'est pas forcément conforme à l'objet concret, c'est-à-dire que l'image d'une habitation rêvée (dans nos souvenir ou fiction consciente) peut ne pas correspondre à sa réalité. Là on est en face de l'accord de représentation (du rêve) à l'image réelle (Sartre, 2012). L'image vraie se trouve donc entre une représentation réelle purement naïve et une représentation imaginaire abstraite. « *L'image est vraie et prend le nom de sensation quand un objet extérieur lui correspond point par point. Elle est illusoire quand la correspondance n'est que partielle, hallucinatoire quand toute correspondance fait défaut, fausse dans les deux cas, si du moins elle se présente à nous comme perception. Non comme souvenir ou fiction consciente.*» (Maldidier, 1908).

Nous sommes tous en quête d'une image vraie de l'habité, celle qu'on reconnait à partir de nos sensations, elle ne peut pas être utopique : « elle est compréhensive», elle est en conséquence produite conformément à nos aspirations et doit garantir sa correspondance avec la réalité. La perception d'une image vraie d'un habiter s'attache à prouver que la représentation imaginaire ou rêvée de l'habitation correspond à l'authenticité de l'image réelle.

3.3. MONTAGE D'UN CHAMP COMMUNICATIONNEL ENTRE ACTANTS ET PRODUCTION DE L'IMAGE

Établir une relation explicite entre les différents actants impliqués dans le projet de l'habitation suppose d'avoir déterminé préalablement l'identité des entités et les articulations entre elles qui produisent une sémantique spécifique (Bourdieu, 1994 ; Moles, 1988 ; Piaget, 1987 ; Lüchinger, 1981). Cet ensemble constitue une conceptualisation, c'est à dire une collection d'objets abstraits de concepts et d'autres entités supposées exister dans le domaine de la fabrique de l'habiter (habitant, maçon, type d'habitation, budget, esthétique, environnement, etc.). Dans ce contexte, les relations qui s'établissent entre toutes ces composantes sont essentielles.

Comment se tisse la relation des actants dans le système structural intervenant dans la création de l'image d'un mode d'habiter ? Autrement-dit, ces structures cachées qui s'inscrivent dans un ordre combinatoire dans la fabrique de la maison tout en se dissimulant derrière le réel apparent, apparaissent-elles comme des vecteurs d'une régularité logique et simple dans le processus opératoire de la fabrique du domicile ? Ces structures sont définies par la spécificité des liens qui relient les actants dans le champ de conception du domicile qui les englobe.

L'analyse de ces liens ou relations nécessite la mise en œuvre d'un véritable processus de vérification de la conformité et de la cohérence du projet de la maison et son impact sur les modes d'usage contemporains déployés par les habitants. Au même moment, il est nécessaire d'évaluer le degré de satisfaction résidentielle par ordre d'importance (Carp & carp, 1982 ; Hourigan, 1984 ; Fleury-Bahi et al., 2008). Cette problématique spécifique au montage d'une structure communicationnelle entre actants s'inscrit dans un cadre plus général qu'il convient de présenter (Wolton, 2009 ; Courbet, 2013).

Effectivement, lorsqu'une modification intervient sur certains types de relations combinées entre les différents actants, la qualité architecturale en aval de la maison s'en ressent ainsi que le taux de satisfaction par rapport aux besoins éprouvés par l'habitant. Ainsi, dans cette approche, nous abordons la problématique générale consistant à expliciter les relations sémantiques existant entre actants communicants dans une structure de liens et de champs de niveaux distincts par rapport à l'image perçue de l'habiter.

Cette approche se présente comme une méthode à deux vitesses : celle des résultats bruts où l'analyse se fait question par question, item par item et celle des résultats raffinés où, dans ce cas, l'intérêt des méthodes statistiques prend un tout autre intérêt et une toute autre dimension que ne peuvent pas atteindre les méthodes de type qualitatif ou ethno-méthodologique. L'intérêt de la méthode quantitative réside essentiellement, en ce deuxième niveau d'analyse, dans la démarche qui se concentre sur les tris croisés et la corrélation des variables.

3.3. 1. Les outils d'analyse, le croisement des données et le classement des résultats

Suite aux enquêtes effectuées sur les modes d'habiter à partir d'entretiens, textes, images, schémas, plans, etc., et face à la complexité des données empiriques recueillies, il était nécessaire, à chaque phase de classement en catégories des données, d'effectuer un type spécifique d'analyse afin de réaliser les inférences au cours de la phase d'interprétation. Certes, exploiter ces données et les interpréter ne peut occulter le fait que la subjectivité dans le travail fourni ne peut être totalement écartée. D'autant plus que certains résultats de notre recherche concernent les expressions sémantiques attribuées à l'image de l'habiter et ses caractéristiques intrinsèques selon ses différentes catégories : réelle, vraie ou imaginaire. Comme on l'a vu, les phénomènes de représentation et de perception véhiculent une part non négligeable de subjectivité dont le chercheur ne peut se départir en totalité malgré ses efforts de distanciation.

Ainsi, nous adoptons dans notre démarche, une double démarche. La première se base sur les données qualitatives ou ethnographiques qui sont, par leur nature, des contenus verbaux ou non verbaux. Faire usage de ce genre d'analyse peut garantir une autonomie dans l'interprétation des représentations sociales de l'image de l'habiter. Ensuite, considérer la communication entre actants en tant que variable d'importance majeure, peut également donner lieu à l'élaboration d'une vision concrète de l'image d'un habiter conforme aux désirs de l'habitant. Cette communication est construite sur la base d'interaction de six (6) principaux actants qui peuvent développer un nombre de 56 possibilités d'échanges[16]. La communication est considérée, de ce fait, comme un langage significatif auquel s'attache un discours complexe qu'il s'agit de décrypter.

Il est nécessaire de souligner que chaque scénario particulier (Meyer, 2005), tiré de la série des sept possibles évoqués (voir chapitre 2) se révèle, d'une part, par un travail de tris croisés et la corrélation des variables (actants), et d'autre part, par l'implication de l'actant qui manifeste d'emblée, dans son attitude et son

[16] Voir en annexe la procédure de calcul des probabilités pour ce compte obtenu.

discours, des règles précises dans la fabrique du projet de l'habitation. Les observables ainsi mis en relief se présentent au début sous forme de données brutes. Par exemple, le maçon veut imposer son procédé constructif selon le type de coffrage qu'il possède ou qu'il connaît. Cette attitude correspond à une règle énonciative préalable qui régit les actions futures du maçon ou du réalisateur en tant qu'actant essentiel dans la dynamique productive d'un cadre spatial déterminé. C'est le cas aussi des services techniques d'urbanisme qui mettent en garde contre la construction des balcons en saillie de plus de 1m. Une pareille condition suggère une lecture indispensable sur l'impact du contrôleur technique comme actant soutenant la réorganisation de l'espace domestique.

Pour la bonne maîtrise des éléments réunis dans l'analyse et pour une meilleure fiabilité des résultats obtenus, un travail de décodage est effectué sur la base de la grille APR. Trois variables sont intégrées :

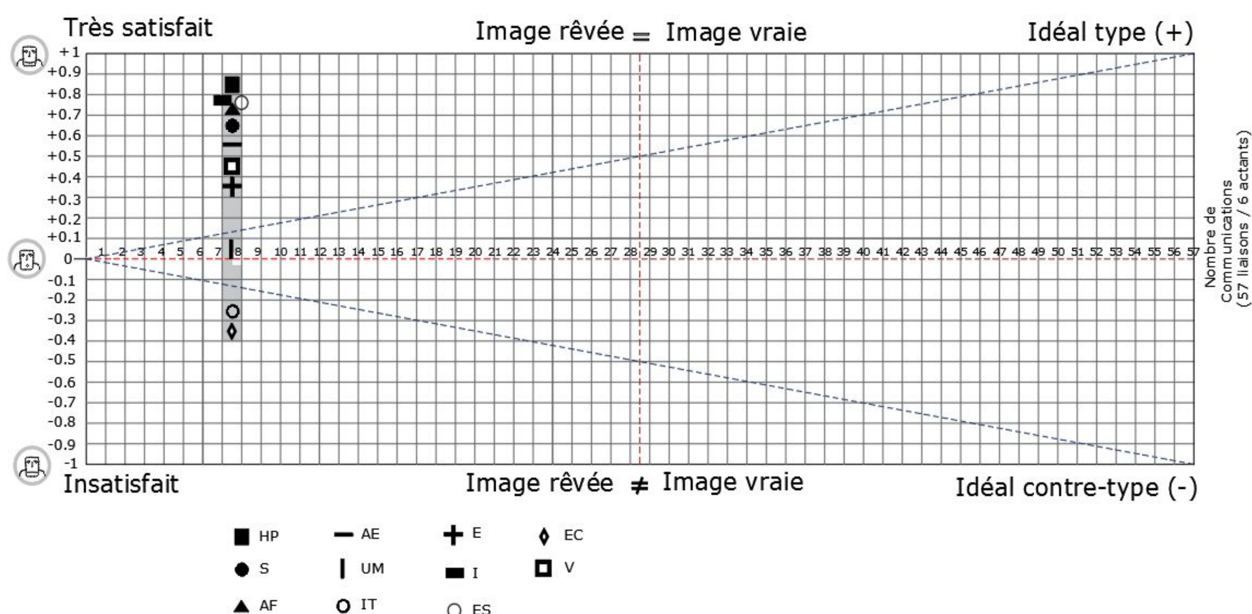
a. sur les axes verticaux, les deux catégories de données : 1- performance de chaque profil des actants dans la dynamique communicationnelle de l'habitation ; 2- la présence des onze (11) composantes ou indicateurs qualitatifs de satisfaction résidentielle souhaitée des usagers (voir plus haut),
b. sur son axe horizontal, les trois catégories d'images de représentation correspondantes (rêvée, vraie ou imaginaire) sont inscrites.

Ces catégories de données sont établies en fonction de leur articulation et classées par ordre d'apparition dans le champ productif réel de l'habitation. Les bases de données sont ensuite croisées dans leur totalité par une lecture diagonale, mettant en valeur deux modalités : soit l'habitation représente l'idéal type des usagers (+) ou bien elle correspond négativement à un contretype par rapport à leurs attentes (-).

Enfin ses données sont aussi exposées à l'évaluation à partir de deux critères : le premier concernera le degré de leur pertinence dans la prise de décision pour une meilleure habitabilité et le deuxième s'intéressera à la représentation de l'image de l'habiter. L'usage d'une représentation graphique sous forme de grille

multicritères simplifie la lecture des données d'enquête d'une manière systématique (figure 3.6). En effet, ce diagramme[17] à trois variables (ci-dessous) nous permet de décortiquer la mesure de l'image de l'habiter et de connaitre ses caractéristiques qui relèvent de son classement significatif qui lui reviennent.

Figure 3.6. Grille multicritères (images/ actants / système APR)



Sources : M. Chachour, 2018

L'analyse des énoncés qualitatifs ou ethnographiques soutenue par la grille APR intervient dès lors essentiellement comme un outil d'aide à la décision lors de la réalisation ou l'aménagement d'un habitat individuel contemporain. Une telle approche peut également être utile pour pouvoir visualiser les conséquences d'un projet pour l'habitant. Sur le plan opérationnel, l'interprétation des résultats obtenus peut donner lieu à une synthèse de trois lectures simultanées : verticale, horizontale et transversale des dimensions abordées. Dans la version finale de la synthèse, la mise en évidence d'un principe de cohérence des données et variables qualitatives générera le maximum de critères, qui, de ce fait, sont corrélativement liés au degré d'implication des actants dans la création d'une image presque idéale

[17] Le diagramme possède un espace informationnel multidimensionnel composé essentiellement d'une grille tramée sous forme de clusters. Elle est donc plus adéquate aux représentations graphiques des situations traitant de plusieurs variables en même temps.

d'un habité contemporain. En outre, cette grille d'analyse multi-variée permet à l'utilisateur d'interagir grâce à la visualisation immédiate des changements en fonction de la modification des données.

Conclusion

Le processus combinatoire proposé dans l'analyse fournit des solutions de conception et de production d'une architecture domestique, où le projet de la maison de famille est saisi dans sa dimension représentative en fonction de plusieurs variables. Le travail a débuté dans sa phase opératoire par l'établissement d'une série d'entretiens semi-directifs et d'un cadre conceptuel reliant l'apport effectif de chaque actant au projet de la maison. L'ensemble considéré est affiné par la mesure des degrés de satisfaction éprouvés par l'habitant qui sont en rapport direct avec l'idéologie de chaque actant face aux désirs et attentes des usagers. À partir de là, il ressort notamment de nouvelles idées significatives sur la configuration socio-spatiale du domicile en termes d'usage et de fonctions créées.

À ce niveau d'analyse, des contenus sémantiques manquaient de précision : le décryptage devient plus segmenté, surtout quand on est affronté à des explications incohérentes concernant quelques énoncées qui apparaissaient très condensés entre le discours des actants, les plans ou les croquis établis par l'architecte et la construction de l'habitation. Il était nécessaire donc de découper et de dénombrer les éléments recueillis sous forme d'idées significatives. L'opération ainsi menée permettait de décoder les données brutes, surtout quand elles aboutissent à un sens précis et bien focalisé. Cette analyse a pu aussi démontrer l'existence d'un important potentiel d'informations au sujet de la conduite du projet de l'habitation depuis la phase imaginaire ou « embryonnaire » du projet jusqu'à l'usage des espaces habités. La démarche a permis aussi de relever l'importance de nouvelles pratiques habitantes résultant d'expériences sociales spécifiques. Par ailleurs, les résultats de notre analyse ont été soit occultées, soit n'ont pas trouvées d'explications architecturales ou plus encore : ils étaient carrément illisibles à nos observations.

CONCLUSION DE LA PARTIE I



CONCLUSION DE LA PARTIE I

Au terme de cette première partie de la présentation de notre recherche, nous avons mis en relief dans quelle mesure l'espace habité se déploie et se structure autour de composantes multiples, physique, affective, et socioculturelle. Effectivement, le microcosme étudié ne relève pas uniquement d'une spatialité écartée des dimensions complexes de l'univers de l'espace habité. Mais ce dernier intègre, d'une manière fondamentale, une organisation reposant sur les articulations forme/fonction et espace/comportement. On voit bien que nous ne sommes pas loin, avec ce type d'approche, d'un approfondissement de cette problématique du mode d'habiter dont nous avons dégagé les paliers les plus significatifs.

En effet, des recherches fondées, comme on l'a vu, sur une démarche interdisciplinaire construisent le concept de l'habiter en tant que pratique comprenant des « stratégies » et des « tactiques » mises en œuvre par les habitants qui ne sont pas envisagés, eux-mêmes, sous le seul statut d'usagers. D'autres études sur les modes d'habiter abordent, sous l'angle des champs communicationnels, la médiation entre les acteurs et l'espace architectural produit ou à produire. Ainsi, on a montré qu'on ne peut investir les modes d'habiter et cerner la fabrique de la maison en dehors de ses caractéristiques spatio-fonctionnelles et communicationnelles. Il est donc apparu qu'il est réducteur d'étudier l'habitation dans sa dimension abstraite, détachée des êtres qui la peuplent et la remplissent de sens, d'actions, d'interactions et d'intentions.

Prenant pour cadre spécifique de la recherche le modèle archétypal de la maison contemporaine à Oran ou la « *maison de famille* », nous avons pu mettre en relief les logiques de conception et de réalisation à la base de la production de ce type d'habitation. Ainsi, la prédiction inductive, par exemple, fait partie de ce type de raisonnement : l'organisation de l'espace domestique se fait à partir de

propositions ou aménagements qui paraissent évidents ouvrant la voie à de multiples actions dans l'organisation de l'espace habité.

L'archétype architectural de ce « *modèle prédictif* » qui est généré donne l'impression que la maison est destinée d'avance à « *des utilisateurs prédéterminés* ». Dans le sillage de ces logiques qui s'imposent, on trouve le phénomène généralisé des changements et modifications effectués dans l'espace habité. Si ces derniers surviennent immédiatement, la question du mode d'appropriation socio-spatiale devient cruciale et ne peut pas être résolue par une simple analyse graphique des lieux habités. Il est nécessaire ici d'évaluer le rapport existant entre la conception de l'habitation et les pratiques habitantes en perpétuel changement.

Nous avons également souligné l'importance de la qualité du cadre communicationnel et sa contribution dans la fabrique d'un habiter dont les différents acteurs (désignés par le terme « actant ») font partie constitutive. Selon notre approche, la construction d'un champ communicationnel intervient en filigrane dans le système de médiation entre les actants et l'environnement produit ou à produire. La communication envisagée est donc amplifiée : elle s'appuie essentiellement sur les modes d'action et d'interaction qui s'établissent entre ces actants. Le cas de l'appropriation habitante est représentatif d'une communication s'appuyant sur l'action et l'interaction entre les actants qui vont devoir s'approprier des informations leur permettant de prendre les meilleures décisions correspondant à l'atteinte des objectifs visés (voir chapitre 5).

Au cours de cette première partie, il a été montré que la prise de décision par les actants part d'une information qui véhicule des connaissances au destinataire supposé être le concepteur de l'habitation individuelle ou le propriétaire-constructeur. On est ici confronté à des savoir-faire ignorés ou imprévus et donc non intégrés par le mode d'habiter des propriétaires de la maison. Néanmoins, le système communicationnel demeure un moyen efficace pour connaitre les écueils qui peuvent surgir lors de la fabrique de l'habitation individuelle tout en

permettant de définir davantage les satisfactions et les besoins d'un meilleur mode d'habiter au sein du domicile. Pour cela, le projet de l'habitation doit être doté d'un système de communication dans lequel il va pouvoir évoluer et obtenir les données dont il a besoin.

Dans ce contexte, on a mis l'accent sur la fabrique de la maison individuelle à Oran qui repose sur un double régime productif : il est caractérisé, d'une part, par un processus doté d'une faible maitrise collective, technique, etc., (construction sans permis de construire) et, d'autre part, par un processus élaboré selon une forme organisée et structurée (construction avec permis de construire). Dans un autre sens, pour rendre manifeste la force du dispositif communicationnel entre actants, nous avons démontré le mécanisme de renforcement des deux formes archétypales de la maison produite, l'une « spontanée », et l'autre, à l'opposé, « planifiée ». Le processus productif se trouve donc intimement lié à l'existence de deux actions : l'une collective, basée sur la concertation des actants impliqués dans le processus de fabrique de l'habitation et la seconde reposant sur une liberté d'action dont les modalités d'organisation sont plus discrètes et très subtiles.

Il est important ainsi d'appréhender le champ communicationnel qui permet aux différents actants d'interagir dans la fabrication du domicile d'une manière décloisonnée. De ce fait, notre travail prend essentiellement pour matériau l'action, le processus et le produit résultant (APR) qui interviennent dans la fabrique du domicile et porte essentiellement sur les modes de vie et les pratiques générées par l'habitat individuel.

De manière plus particulière, le champ communicationnel a été appréhendé, dans notre analyse, selon une grille rassemblant tous les discours « figurés » et projetés » à travers les actions opérées par les actants. A partir de cette grille, il est possible de dégager un cadre de référence pour apprécier et déterminer les qualités d'un modèle d'habitat individuel spécifique à l'usager (habitant). Au fond, il semble que le mode de communication entre actants relève d'une démarche prédictive et/ou inductive conçue comme aide à la décision et à la construction

d'un mode d'habiter spécifique. Cette posture met les habitants dans une position de devoir donner leurs avis à propos de l'organisation spatiale ou de préciser leurs positions vis-à-vis de la conception et la projection de l'espace habité.

Outre l'existence d'une communication entre actants qui est ainsi entendue comme un processus qui ne se réduit pas uniquement à un « faire », nous avons pu démontré que ce mode d'interaction atteint aussi le stade de la « pensée ». On peut donc attacher à cette communication une autre dimension présente dans le processus de production de l'habitation : l'image mentale d'un habiter idéal qui est appelée, notamment, l'espace des pensées et qui se caractérise par une représentation partagée entre les actants. L'idée annoncée de l'image s'entend, sur un plan pratique, comme le résultat d'une œuvre de la conscience sociale et en tant que support d'objets signifiants à décoder. Elle dévoile pour nous la signification des expressions de l'habiter qui paraissent « floues » de prime abord et les présente sous forme de « messages ». Nous avons distingué alors trois catégories d'images : réelle, rêvée ou imaginaire et enfin celle qui se présente comme « vraie ».

Cette communication accompagnant le processus de fabrique de l'habitation individuelle peut également donner lieu à l'élaboration d'une vision concrète de l'image d'un habiter conforme aux désirs de l'habitant. En convoquant en ces termes la figure des actants interlocuteurs, le discours ainsi produit ou à produire est analysé selon une double démarche. La première se base sur les données qualitatives ou ethnographiques et la deuxième considère la communication entre actants en tant que variable d'importance majeure : les énoncés qualitatifs ou ethnographiques seront soutenus par la grille APR (action, processus et résultat) qui est utilisée comme un outil d'aide à la décision lors de la réalisation ou l'aménagement d'un habitat individuel contemporain, ou même pour pouvoir visualiser ou simuler les conséquences d'un projet pour l'habitant. Cette analyse repose sur l'idée de l'existence d'un important potentiel d'informations au sujet de la conduite du projet de l'habitation, commençant à partir de sa phase imaginaire jusqu'à l'usage effectif des espaces habités.

L'ensemble de ces développements esquissés au cours de cette première partie vont être étayés et illustrés à partir des données de terrains algériens, notamment dans la ville d'Oran, considérés dans notre recherche. La seconde partie que nous allons présenter maintenant et qui comprend trois chapitres s'attarde, successivement, sur la présentation de la question de l'habitat en Algérie, l'étude de la réappropriation aujourd'hui des maisons Castors construites au cours de la période coloniale française et, enfin, sur l'habiter contemporain étudié à partir d'exemples concrets à Oran.

PARTIE II.
DES ACTEURS PRODUCTEURS À LA COMMUNICATION ARCHITECTURALE DANS L'HABITER

Chapitre 4.
L'habitat individuel à Oran
entre habitabilité et pratiques de l'espace

Chapitre 5.
Production d'une image de l'habiter dans l'héritage du parc immobilier colonial

Chapitre 6
Les modes d'habiter dans la maison individuelle actuelle à Oran



CHAPITRE 4.

L'HABITAT INDIVIDUEL À ORAN
ENTRE HABITABILITE ET PRATIQUES DE L'ESPACE



Introduction

À partir des années 1990, le développement du parc de l'habitat individuel en Algérie a sérieusement influencé la situation sociale et la composition familiale et a même bouleversé le marché foncier. Même si l'habitat individuel demeure encore inaccessible pour une grande partie de la population, l'évolution économique vers la privatisation et l'ouverture sur l'économie de marché ont transformé les modes d'habiter des algériens et ont considérablement influencé la configuration spatiale architecturale de la maison individuelle et son usage (disparition de la cour centrale ou *haouch*, prolifération des commerces au rez-de-chaussée, surélévation de plusieurs étages, etc.).

De même, les mutations culturelles et sociales en cours et la modification du tissu social n'a cependant pas totalement supprimé la famille traditionnelle où la structure nucléaire traditionnelle constitue toujours un modèle encore présent). La famille algérienne contemporaine aspire encore à une meilleure qualité de vie et est toujours en quête d'un cadre agréable et confortable au sein de l'habitation, notamment en consacrant un important budget financier pour sa réalisation[1].

Dans ce chapitre, nous commençons par la présentation d'une brève histoire de l'habitat individuel en Algérie en soulignant au début ses origines vernaculaires rurales. L'habitation rurale est basée sur une organisation cellulaire construite sur un fort concept d'unité dérivé d'un module : la cellule en forme de carré. George Marçais (1965) l'avait désigné en Orient par l'appellation arabe « *Dâr* »[2]. Nous évoquons ici notamment la maison traditionnelle citadine à cour centrale appelée

[1] Bien que la majorité des propriétaires de maisons individuelles soient prudents financièrement, en raison de l'inflation économique et du coût exorbitant de la main d'œuvre et des matériaux de construction, ils réduisent constamment le montant de leurs engagements financiers à long terme et choisissent des options plus abordables en termes de crédits bancaires (menant généralement à un niveau d'endettement élevé) ou une construction capitalisée sur un autofinancement personnel.

[2] « De dâra, entourer. « *Dâr* » est un espace qu'entourent des murs ou des constructions ou des tentes de nomades, plus ou moins juxtaposées en cercles. « *Dârat*[un] » est le campement de tribus, que l'Afrique du Nord appele *Duwwâr* » (P.R. Baduel, 1986. p.241).

le « *Haouch* », jusqu'à aboutir à la maison contemporaine ou maison de ville, désignée par l'expression de « *maison de famille* » (Safar-Zitoun, 2010 a). L'histoire de l'habitat individuel suit un ordre chronologique dans le déroulement des événements qu'a vécus l'Algérie dans l'ordre colonial et postcolonial subissant des situations sociale, économique et politique, parfois instables.

L'exode rural après l'indépendance (1962) et surtout au moment de la décennie noire (1988-1998) a contribué à complexifier davantage la situation démographique : la structure sociale et familiale se retrouve ainsi renouvelée dans sa composition. Cette évolution est due, en grande partie, à la différenciation des intérêts communs et individuels à l'égard de la conception, la perception et l'usage de l'espace habité de la part des populations qui composent la donne actuelle des villes algériennes : ceux qui sont d'origines rurales et les anciens citadins.

Un autre volet doit être éclairé : celui des modes de production rationnelle du projet de la maison en Algérie. En effet, les outils et les règlements d'urbanisme qui régissent la délivrance du permis de construire et son processus de contrôle, influent relativement sur la qualité de l'habitation produite et son insertion dans son cadre environnemental.

Nous nous attardons également sur la notion de l'habitabilité (Breviglieri, 2006) qui sera appréhendée dans le cadre des limites tracées à notre terrain d'étude en fonction de sa situation dans la ville d'Oran et les caractéristiques de la population qui le compose (chapitre 5 et 6). Le corpus d'étude traité fixera alors les qualités intrinsèques aux pratiques d'espace à partir des six indicateurs sélectionnés : 1- les aspects évolutifs, polyvalents, flexibles ; 2- la sécurité ou l'espace défensif et défendable ; 3- l'adéquation spatio-fonctionnelle par rapport à la réglementation ; 4- l'articulation des fonctions ; 5- la notion de seuil ; et 6- la centralité et la distribution en enfilade des espaces internes.

L'habitabilité est supposée représentée ici une expression identitaire pour reconnaitre la singularité de l'usager. En effet, c'est une notion qui dépasse

l'analyse des formes et des normes dans la production de l'habitation (Lévy, 2002). Elle converge, le plus souvent, vers les pratiques d'espace et une attitude personnelle des individus : c'est l'appropriation socio-spatiale qu'on aura l'occasion d'approfondir concrètement tout au long du chapitre 5. Néanmoins, définir ses indicateurs semble être un outil particulièrement important dans la saisie du sens de l'habiter à Oran.

Par ailleurs, la forme d'habitabilité dépendra aussi de la profondeur des changements sociaux en cours : ouverture sur le monde contemporain par les médias et les réseaux sociaux, le multiculturalisme qui diversifie les autoproductions (Gras, 1998) et les interactions multiples et diversifiées propres aux grandes villes, etc. Ces mutations sociales accèdent immédiatement à la matérialité et l'immatérialité de l'habitation par le biais des nouvelles exigences de confort, de salubrité, d'esthétique et d'économie.

4.1. LECTURE HISTORIQUE DE L'HABITAT INDIVIDUEL EN ALGÉRIE ET À ORAN

4.1.1. La période de l'occupation française (1830-1962)

La maison algérienne était caractérisée par une certaine forme de résistance et représentait la profondeur impénétrable de la vie algérienne pour les colonisateurs. Centrée sur la famille et les activités féminines, cet espace de repli constituait un refuge. Dans l'ambivalence typique qui caractérise le discours colonial, la maison nourrit à la fois des fantasmes orientalistes et une opposition signifiante au colonialisme, peut-être le seul domaine privé de la société algérienne protégée des Français.

La maison algérienne «traditionnelle» commençait à être une source d'intérêt pour les artistes et les écrivains européens depuis le début de la domination coloniale. Aucune enquête scientifique sur les modèles de logements arabes n'a pu être réalisée, avant les années 1880, lorsque les ethnographes ont commencé à enregistrer et analyser l'habitation commune comme une expression de la vie

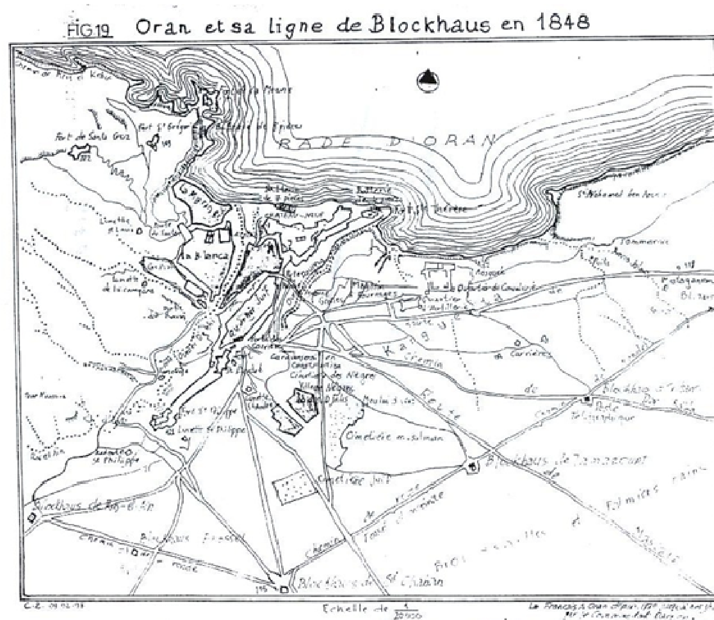
matérielle d'une communauté. Herbert lady (1881) évoque en quelques phrases les caractéristiques des maisons oranaises à la fin du 19ème siècle :

> *« J'avoue qu'Oran me causa une grande déception. J'avais lu des descriptions enthousiastes de ces édifices, et surtout du Château – Neuf, ancienne résidence des beys d'Oran, qui rivalisait, dit-on avec le fameux palais de Constantine ; et je me trouvais dans une ville de garnison, aux rues banales, aux rangées de casernes à l'aspect triste et uniforme. Les maisons, bâties à la française, avec quatre ou cinq étages, offrent, par leur élévation, bien des dangers dans un pays sujet aux tremblements de terre. On n'à point oublié, je pense, celui de 1790, qui causa tant de ravages. ».*

Il ajoute plus loin *:*

> *« Des arabes étaient assis à la porte de leurs gourbis (misérables huttes de terre sans toitures), ou autour de leurs enclos, fumant leurs chibouques et enveloppés de la tête aux pieds dans leurs longs haïks blancs : ils avaient un air sombre et malheureux.* » (Lady Herbert, 1881, P.14, Chapitre 1 : Oran et Tlemcen).

Figure 4.1 : Oran et ses Blockhaus en 1848.



C'est à partir des années 1920 et 1930 que la recherche ethnographique sur le peuple algérien et son mode de vie a commencé à émerger. À cette époque également, les architectes ont orienté leur intérêt vers les formes vernaculaires, en partie à cause de leur apparente appartenance aux formes préférées du modernisme naissant. La recherche ethnographique, l'analyse architecturale, les

représentations artistiques et littéraires et les représentations populaires (par exemples, les cartes postales et les films) ont contribué à une meilleure connaissance de la « *maison algérienne* ». Cette définition a joué un rôle primordial dans le travail des architectes européens qui ont conçu des projets de logements collectifs pour les populations locales en Algérie en intégrant cette ressource précieuse dans leurs tentatives de répondre aux modes de vie et aux sensibilités culturelles autochtones.

Émile Masqueray[3], ethnographe français, a mené la première enquête ethnographique[4] sur l'architecture vernaculaire domestique en Algérie. En étudiant un secteur de la société algérienne jusqu'alors considéré comme particulièrement «dépaysé», Masqueray semblait apparemment «aller à contre-courant de l'idéologie officielle».[5] Pourtant, à cette époque, la politique gouvernementale vis-à-vis des populations rurales avait changé. Masqueray considérait que les Berbères étaient assimilables plus facilement que les Arabes qui vivaient principalement dans les villes[6]. Ce chercheur dont les principaux travaux se sont concentrés sur l'habitat rural et les populations qui y vivent est aussi considéré comme le précurseur des méthodes de recherche en ethnographie française en Algérie.

[3] Professeur à l'École Supérieure des Lettres d'Alger, il s'est impliqué dans de vastes recherches sur le terrain, notamment une enquête faite en 1886 sur les sociétés berbères de Djurjura, Aurès et Beni Mzab. La vie collective et l'habitat ainsi que la comparaison entre les établissements berbères et les villes romaines ont constitué les axes essentiels de ses travaux.

[4] Le terme ethnographie utilisé ici rejoint la définition de James Clifford qui le distingue de l'ethnologie, de l'anthropologie sociale et de l'anthropologie culturelle. L'ethnographie est « *une prédisposition culturelle plus générale qui traverse l'anthropologie moderne et que cette science partage avec l'art et l'écriture du vingtième siècle. Le label ethnographique suggère une attitude caractéristique d'observation participante parmi les artefacts de la réalité culturelle défamiliarisée* ». James Clifford, La prédiction de la culture (Cambridge, Mass., 1988 : 121).

[5] Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin, L'Algérie des anthropologues (Paris, 1975), 26-27. À partir des années 1880, les différences raciales entre les Berbères et les Arabes ont été soulignées pour servir une stratégie de diviser pour régner. Voir Fanny Colonna et Claude Haim Brahimi, "*Du bon usage de la science coloniale*", dans le Mal de voir (Paris, 1976), 231-234.

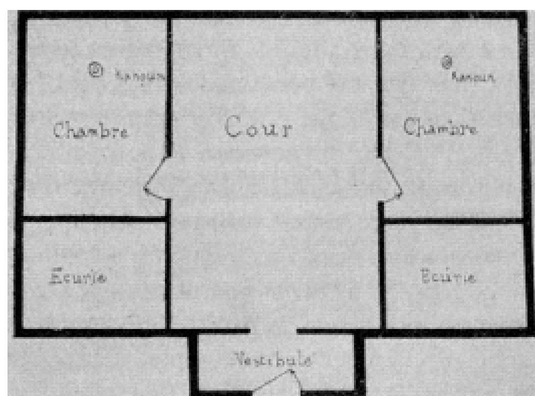
[6] Comme le soulignent Colonna et Brahimi, Masqueray lui-même n'a pas prétendu que les caractéristiques raciales des Berbères leur permettaient de s'assimiler plus facilement que les Arabes, mais ils soutenaient simplement qu'ils étaient assimilables. Voir Colonna et Brahimi, Le Mal de voir, 238.

Les travaux ethnographiques sur la maison kabyle du Sociologue Pierre Bourdieu sont venus bien après et n'ont été publiés qu'à la fin de la domination coloniale. La décrivant comme lieu qui représente une cohésion de différentes dimensions de la vie communautaire, l'auteur a bien mis en évidence les axes spatio-symboliques qui structurent ce microcosme. Bourdieu, comme d'autres ethnographes avant lui, a montré un intérêt relativement limité à la maison urbaine, bien qu'il ait consacré une courte section à l'analyse de la structure socio-physique de la ville algérienne (Bourdieu, 2000).

La première enquête sur la typologie des formes des maisons algériennes fut initiée par Augustin Bernard dont les travaux ont été publiés en 1921. La classification de l'auteur comprend deux catégories de base : les maisons mobiles (tentes) et les maisons fixes. La deuxième catégorie a été divisée en gourbi (considéré comme le type le plus misérable et le plus répandu), la maison mitoyenne (avec des terrasses sur le toit), la demeure aux toits de tuiles et l'habitation européenne. Bernard a fourni des descriptions détaillées de chaque type et de ses variations régionales (figure 4.2). Il a inclus des plans avec des légendes étendues qui expliquaient les fonctions et les rituels associés à chaque espace et les ustensiles utilisés dans diverses activités, citant souvent les termes en arabe établissant ainsi un glossaire ethnographique.

L'ouvrage de ce chercheur (1921) proposait dans sa conclusion une solution à l'inévitable « évolution » de la société *indigène* : transformation de ses formes résidentielles. La « décomposition lente » en cours de la maison *indigène*, jumelée à des contacts avec le monde moderne, conduirait à sa métamorphose radicale. Si l'enquête de Bernard n'a pas apporté d'interprétations révolutionnaires au logement rural algérien, elle a établi une méthode descriptive et une classification rationnelle pour la recherche à venir. L'écho de ses travaux a influencé Augustin Berque (1936) dans les années 1930.

Figure 4.2 : Plan d'une maison en Kabylie d'Augustin Bernard. Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie (1921).



Augustin Bernard a également tenté d'établir un classement de la maison urbaine, en retraçant ses origines à partir de la maison hellénique. Il la décrit comme essentiellement composée d'une cour ouverte sur le ciel et souvent entourée de belles colonnades. L'entrée principale est en chicane de telle sorte que le regard à l'intérieur est entravé. Le type de «maison mitoyenne» accolée à une autre était le plus dominant, tandis que d'autres qui correspondaient au type rural, la «maison aux toits avec des tuiles» et la «maison européenne» existaient également dans les villes[7]. A. Bernard prenait ses précautions pour définir une typologie distincte pour l'habitation individuelle urbaine en laissant quelques orientations aux travaux de recherches futurs.

À partir des années 1930, la recherche ethnographique sur l'architecture domestique s'orientait vers l'étude des modes de vie des algériens et la description détaillée des activités quotidiennes menées dans la maison. La position et le statut de la femme au sein de la famille algérienne ont constitué une source primordiale pour la conception de l'habitat individuel destiné aux algériens. Au cours de cette période, il a été soutenu que l'architecture « *indigène* » dans différentes régions de l'Algérie devait être cernée correctement pour éviter l'adoption d'une architecture internationale standardisée. Pour améliorer les conditions « économiques et morales » des populations locales, le gouvernement français a mis sur pied un

[7] Bernard, *Enquête sur l'habitation rurale*, 117-121.

Comité de logement indigène dont l'objectif était de rechercher des modèles adéquats de logements locaux, ruraux et urbains, du point de vue juridique, financier et technique.

Dans ce contexte, pour proposer une architecture qui puisse fonctionner correctement, l'impératif était d'appréhender les spécificités culturelles dictées par la société algérienne, la structure familiale et le rôle des femmes. La recherche ethnographique servait donc à répondre à de multiples interrogations sur les pratiques de l'espace domestique. Elle formait aussi un corpus académique de référence par son abondance en illustrations qui servaient à une meilleure connaissance de la maison algérienne populaire tout en permettant la diffusion de nouvelles informations sur l'Algérie.[8]

Le recours officiel aux recherches sur la maison « *indigène* » représente une réponse directe au besoin croissant en matière de logements dans les villes algériennes qui commençaient tout juste à absorber l'exode rural dans les années 1930. Sur la base des recherches effectuées sur l'«habitation islamique» qui dévoilaient «tous les types d'habitat imaginables», des solutions uniformes aux habitations ont été adoptées. Cependant, cette approche était, en même temps, critiquée car elle soulignait la ségrégation matérialisée par la différenciation du logement musulman et européen[9].

La recherche ethnographique sur l'architecture domestique rurale n'a pas suscité un intérêt pour concevoir des modèles d'habitations urbaines. Une attitude qui pourrait découler de l'hétérogénéisation de la société algérienne. En effet, les architectes ont négligé la diversité typologique articulée dans la recherche ethnographique et ont inventé un ensemble de pièces à partir des caractéristiques les plus largement partagées des maisons algériennes « traditionnelles » urbaines.

Des enquêtes se sont largement intéressées aux types de maisons urbaines autochtones, en négligeant leurs insertions urbaines et leurs qualités esthétiques et

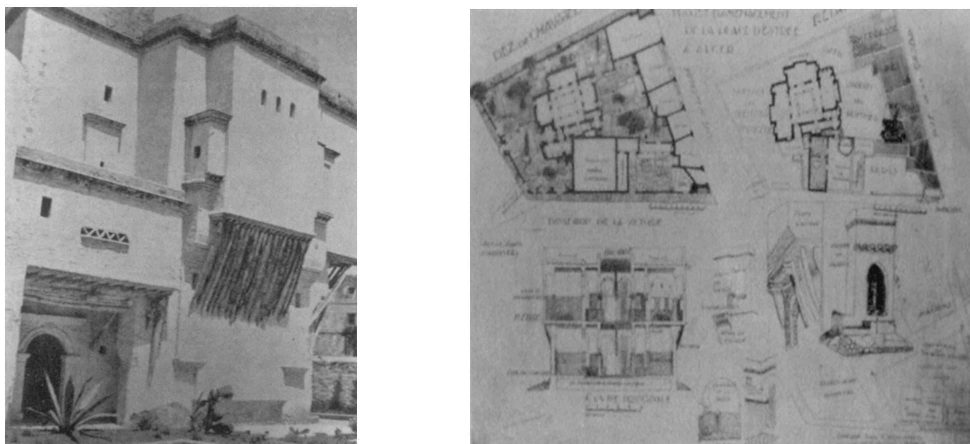
[8] Par exemple, le livre de Gaudry a connu un immense succès à l'époque. Voir Denise Brahimi, Femmes arabes et soeurs musulmanes (Paris, 1984), 168

[9] "L'Habitat musulman," Informations algériennes 19 (February 1942) : 71.

fonctionnelles. René Lespès fourni un constat sur les principales insuffisances du logement urbain autochtone : le volume construit était beaucoup plus dense que dans les villes les plus peuplées d'Europe. Le cas de la casbah d'Alger qui atteint deux mille personnes par hectare était cité en exemple. Dans la foulée, le manque de salubrité et d'hygiène était pointé du doigt : les algériens, « *insouciants et ignorants des règles d'hygiène les plus élémentaires, s'accommodent aux bidonvilles et aux conditions les moins favorables* » (Lespès, 1935 : 433-434). Les analyses de Lespès ont représenté un début de réflexion sur les réformes prioritaires en vue de l'amélioration des conditions sanitaires des quartiers algériens pour les décennies à venir.

À la suite de la recherche ethnographique mais en se concentrant sur le type urbain, une maison modèle a été construite afin de « *transmettre une idée de l'habitation des Arabes à Alger* ». La conception a été réalisée par l'architecte Léon Claro et fut représentée en tant que « *maison indigène du centenaire* » (1930). Elle était composée de deux étages et fut implantée sur un terrain irrégulier et entourée de jardins derrière de hauts murs et d'une rangée de boutiques pour incorporer une trace des souks donnant sur la rue de la Casbah (figures 4.3).

Figure 4.3. Vue avec plan du site, plans, section et détails de la *Maison indigène du Centenaire*, dessiné par Léon Claro, 1930.



Source: Zeynep Çelik, Urban Forms and Colonial Confrontations, Algiers under French Rule, University of California Press, Berkeley · Los Angeles · Oxford© 1997.

Cette maison modèle comportait une cour en colonnades autour de laquelle s'organisaient les principaux espaces, avec la séparation des espaces masculins et féminins dans chaque recoin de l'habitation. Les éléments créés donnaient l'impression d'être dans une maison « traditionnelle ». Léon Claro avait le souci de reproduire de manière authentique dans ses dessins et détails une architecture particulièrement significative de la tradition algérienne[10]. De même, dans les années 1930, Augustin Berque (1936), suite à ses enquêtes ethnographiques, a revendiqué l'urgence de construire dans les villes en abandonnant temporairement les programmes de logement en milieu rural. Berque a également entrepris une description systématique de la « *maison algérienne* » et a contribué à l'établissement de ce « *type* » d'habitation. Cette maison urbaine « indigène » était caractérisée par la séparation distincte entre deux univers : le public et le privé. Quant à sa terrasse, elle comportait un toit considéré comme un "puit d'aération", avec une décoration intérieure qui favorise la promenade[11].

Le Corbusier a eu le mérite d'avoir attiré l'attention sur l'architecture de la maison urbaine indigène d'Alger. Déclarant que la maison arabe offrait une vie de fraîcheur et de tranquillité, en comparant la « gracieuse cour » des maisons arabes avec la «cour sinistre» des immeubles européens et les passages protégés des «rues brouillées», en concluant que les Arabes jouissaient d'une meilleure qualité de vie par rapport aux Européens.

À partir de ce constat, il tire des leçons et propose des logements selon le modèle de la Casbah : « *terrasses, jardins suspendus, de grandes baies ouvertes sur un paysage de rêves conquis par la hauteur*» (Le Corbusier, 1933 : 233). L'architecture vernaculaire de l'habitat rural algérien a également inspirée l'architecture français : par exemple, l'unité modulaire dérivée de la cellule en forme de carré, rapportée de Beni-Izgen, ville du Mzab, était plus que parfaite :

[10] L'Architecture d'aujourd'hui 3 (1936) : 26

[11] Augustin Berque, L'Algérie, terre d'art et d'histoire (Alger, 1937), 323-327. Pour adapter la maison indigène aux besoins et aux habitudes européennes, Berque a proposé certaines modifications qui permettraient aux architectes de concevoir des « villas de rêve » en Algérie.

"*Quel ordre, quelle décision, quel outil raisonnable au service de l'humanité ?* ". déclara-t-il.

Jean de Maisonseul (1945), architecte et peintre, affirmait que la « pureté » d'un style résidait dans son « unité ». En Afrique du Nord, cette pureté se retrouvait dans la maison arabe comme dans le type urbain algérien : une maison de la casbah avec ses façades vierges donnant sur la rue et son ouverture sur une cour intérieure embellie d'eau fraîche, ornée de beaux carreaux et l'utilisation graduelle de la lumière. Alors que l'entrée était sombre, le couloir était légèrement éclairé par les petites ouvertures à l'arrière, les galeries jouissant d'une demi-lumière. De même, la cour était claire et les pièces ombragées. De telles différences attiraient les sens et créaient un rythme lors des déplacements dans les espaces. L'individu ressentait ainsi que l'architecture était modelée sur son propre corps, à une « *échelle humaine »* (De Maisonseul, 1945 : 353-354).

De Maisonseul a ensuite tenté de définir une architecture « méditerranéenne » centrée sur les composantes communes de l'architecture orientale et occidentale. Les éléments les plus impressionnants apparaissaient à travers la relation entre les pleins et les vides et la « considération pour l'austérité des grands espaces nus ». L'ornementation des façades était très modérée et contrastait avec les « parties nues ». Les ouvertures (portiques, loggias) ont été profondément insérées pour fournir un abri contre le soleil et la lumière était contrôlée par des moucharabiehs (treillis de fenêtre) qui filtrait également l'ombre[12]. Dans cette configuration architecturale, les fenêtres à l'échelle humaine se présentaient sous forme carrée. Ce modèle d'habitation individuelle a été suggéré par cet architecte algérien pour le développement d'une nouvelle architecture.

Cette dernière devrait englober les différences dans les modes de vie français et arabes en gardant l'intériorisation de ses espaces[13]. L'habitation algérienne dérive d'une architecture « méditerranéenne » et se caractérise par son extériorisation vers la mer et le soleil, d'une part, et son intériorisation vers les cours et les jardins

[12] Ibid., 355-356.
[13] Ibid., 356-357.

clos, d'autre part (Scelles-Millie, 1946). La maison arabe, avec son patio et son bassin de marbre, possède une architecture provenant du patrimoine de l'Orient, de la Grèce et de Rome, C'est l'«inspiration orientale » qui a affiné les qualités intériorisées de l'architecture méditerranéenne : « *L'architecte contemporain en Algérie était dans une position privilégiée pour trouver un « équilibre classique » et appliquer la technologie moderne aux éléments locaux « créés dans ce pays [Algérie] ... pour la jouissance de ce pays* » (Scelles-Millie, 1946 :7).

Ainsi, les études ethnographiques qui étaient centrées sur l'habitat rural et avaient porté leur intérêt sur les détails artistiques apparents ont négligé les transformations des maisons citadines algériennes arabes causées par la présence française. Les changements de l'architecture résidentielle ont été recensés, notamment par les Frères Blancs (Carmélites)[14]. À cela s'ajoute à partir des années 1940, le rapprochement des familles arabes riches des architectes européens, ce qui donna naissance à des bâtiments modernes. R.P. Letellier, un congréganiste et missionnaire des Pères blancs rapporte :

> « *Le plus grand changement a été dans les intérieurs, dans les meubles. Les pièces de vie des algériens de la classe supérieure étaient encombrées par un mélange hétérogène de meubles conçus dans des lignes très pures et une profusion de tapis, de canapés, de divans. Un piano était devenu un élément indispensable du trousseau d'une jeune mariée, qui devait également inclure une collection de babioles européennes (bibelots européens). Même dans les maisons les plus pauvres, les chaises de style européen étaient communes* » (R. P. Letellier, 1941 : 5-6).

La pureté si révérée de la maison algérienne disparaissait rapidement, laissant à sa place une hybridité caractéristique d'une acculturation de type colonial. Par la suite, le plan de Constantine témoigne de la pertinence d'une politique d'urbanisation accélérée pour récupérer l'Algérie coloniale : lancé en 1955, il visait la construction de milliers de logements au profit des catégories sociales les

[14] L'Ordre du Carmel est un ordre religieux catholique contemplatif. Ses membres sont appelés Carmes (pour les hommes) et Carmélites (pour les femmes).

plus déshéritées. Différents types de logements collectifs furent destinés aux couches sociales aux revenus moyens par l'intermédiaire des offices HLM. Mais après l'indépendance (1962), mis à part les « restes à réaliser » (opérations carcasses), ce dernier ne connaîtra pas une suite et s'arrêta presque totalement.

L'habitat individuel a connu le même essor. En effet, le plan d'extension de la ville d'Oran proposé par Wolf en 1954 a touché le centre de la ville (Coquery, 1965) : le boulevard Front de mer, le quartier Miramar, les Boulevards de Lattre et de Tassigny, le quartier de la nouvelle préfecture. Dans les faubourgs, les cités se multiplièrent : de type HLM avec ilots collectifs (Gambetta, Boulanger, Maraval,….) ou de type individuel en pavillons ordonnés ou éparpillés (cités Castors de l'arsenal et CFA, Logis Familiaux, Saint-Hubert, les Palmiers, etc...).

4.1.2. La période postcoloniale de 1962 à nos jours

La plupart des formes architecturales et urbanistiques de l'habitat en Algérie postcoloniale, quelle qu'en soit l'échelle, sont aujourd'hui confrontées, sur le plan formel, à une complexité identitaire articulant une relative modernité héritée de la période coloniale et une volonté de préservation de certaines traditions et racines socioculturelles endogènes s'appuyant sur la notion de famille ou de collectivité (Sidi Boumedine, 1994 ; Benattia et Berque, 1980 ; Depaule, 1992).

Les premières coopératives immobilières de l'habitat individuel datent de cette période. En effet, en 1978, le premier lotissement autogéré d'habitations individuelles à Oran, ayant son propre statut juridique, s'est installé dans la périphérie Sud-Ouest, plus précisément à la lisière du secteur urbain d'El-Othmania (ancien quartier de Maraval). Il est composé essentiellement de deux coopératives : « *El-Manar* » qui longe le boulevard de Gallieni et « *Hasni BenYahya* », mitoyen au 2ème boulevard périphérique d'Oran. L'emplacement de cet ensemble résidentiel correspond à la limite de l'urbanisation de la commune d'Oran en cette période. Ce lotissement était caractérisé par l'harmonisation des

plans d'architecture établis par un ingénieur[15] : toutes les habitations étaient identiques rappelant le modèle répétitif colonial conforme à celui des lotissements des Castors (voir chapitre 5).

Les habitations étaient ainsi jumelées et leurs plans comportaient un jardinet d'entrée, un rez-de-chaussée composé d'un séjour, une chambre d'ami, une salle-à-manger et une salle de bain avec une cour arrière. Le premier étage était exclusivement consacré aux chambres. Cette forme d'aménagement représentait l'allure d'une villa urbaine. Cependant, les observations récentes montrent que la configuration architecturale de ces maisons a été complètement altérée.

Au début des années 90, un nouveau découpage foncier de la commune d'Oran a été établi dans le cadre du PUD de 1977 (approuvé pour une période d'application de 10 ans) (tableau 4.1 et figure 4.4). Les instructions de cette stratégie urbaine ont permis de mettre à l'œuvre un programme consistant d'habitat individuel, adoptant la formule de coopératives immobilières autogérées, ressemblant à celle de 1978.

Cette formule permet aux acquéreurs d'obtenir des terrains auprès des domaines de l'État et de les viabiliser grâce à l'établissement d'un permis de lotir global. Ensuite, la construction se fait selon des permis de construire individuels : chaque habitation à édifier possède son propre plan d'architecture qui est pratiquement différent[16] des autres maisons dont la construction était prévue. La formule de l'auto-construction fut particulièrement encouragée durant la période du désengagement de l'État en matière de réalisation de logements qui a caractérisée la décennie noire de 1990.

[15] Il y avait peu d'architectes à Oran au cours de cette période. L'étude de ce lotissement a été confiée à l'ingénieur en génie-civil Benaissa A. dont les plans d'architecture ne sont en réalité qu'un plan type unique reproduit sur l'ensemble des deux coopératives.

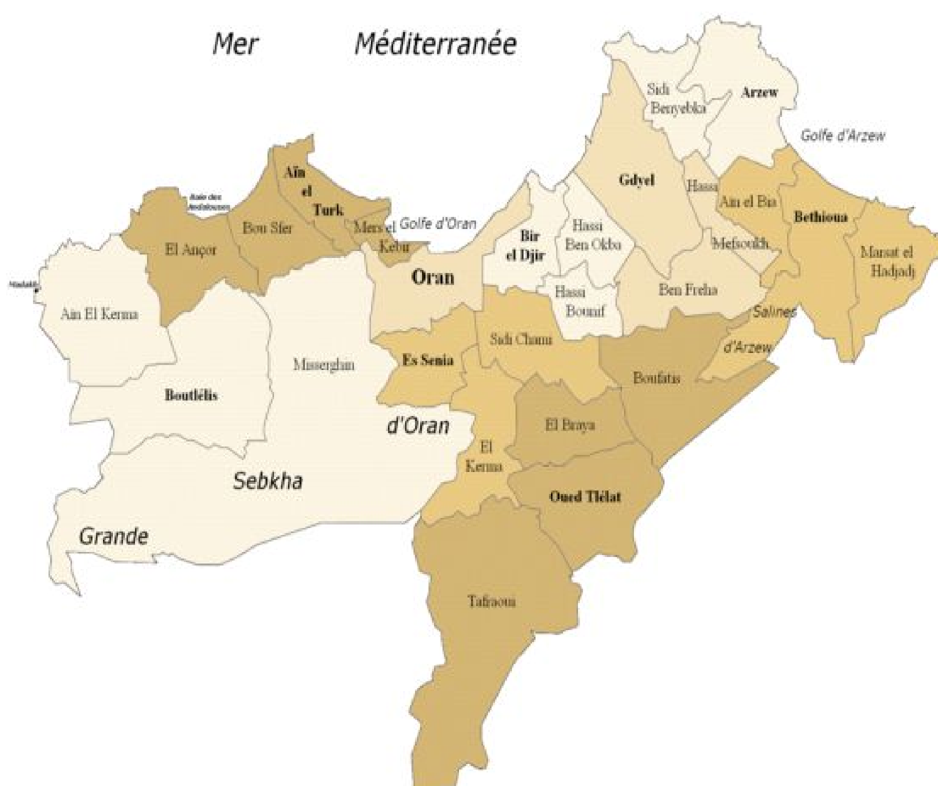
[16] Cette attitude est différente de celles de la première coopérative immobilière qui date de 1978.

Tableau 4.1. Répartition de la population résidente par commune au RGPH 2008 (en chiffres absolus et en %).

Commune	Pop	%	Commune	Pop	%	Commune3	Pop	%
Oran	609.014	41,91	Misserghine	25.443	1,75	Marsa El Hadjadj	12.729	0,88
Bir El Djir	152.151	10,47	El Kerma	23.163	1,59	Hassi Mefsoukh	11.856	0,82
Sidi-Chahmi	104.498	7,19	Boutlelis	22.898	1,58	Boufatis	11.579	0,80
Es-Senia	96.928	6,67	Ben Fréha	20.235	1,39	Tafraoui	11.263	0,78
Arzew	70.951	4,88	Oued-Tlelat	18.397	1,27	El-Ançor	10.882	0,75
Hassi Bounif	59.671	4,11	Bethioua	17.758	1,22	Aine El-Kerma	7.530	0,52
Gdyel	37.315	2,57	Bousfer	17.243	1,19	Sidi Ben-Yebka	7.516	0,52
Ain-Turck	37.010	2,55	Mers El Kebir	16.970	1,17	El Braya	5.860	0,40
Ain El-Biya	31.386	2,16	Hassi Ben-Okba	12.906	0,89	Total	1.453.152	100,00

Sources : DPAT d'Oran, 2008.

Figure 4.4. La wilaya d'Oran : Une superficie de 2.114 km² découpée administrativement en 1984, en neuf daïras, sur lesquelles se répartissent 26 communes.



Sources : DPAT d'Oran, 2008.

La première coopérative immobilière a vu le jour dans la périphérie est d'Oran, attenante au quartier résidentiel de Canastel. Le nombre de lots programmé a

atteint 182 unités et toutes les assiettes étaient destinées à une population à revenu moyen, appartenant à une branche professionnelle précise (ou bien faisant partie d'une catégorie socioprofessionnelle travaillant dans le secteur public). Chaque bénéficiaire devait procéder à la construction de sa maison individuelle suite à la délivrance d'un permis de construire individuel établi par la mairie d'Oran.

À partir des années 2000, la prolifération des technologies de communication, la globalisation économique et le développement des moyens de transport et des échanges interurbains ont généré de nouveaux processus dans la gestion des transformations du tissu urbain (Ascher, 1995). Ce processus désigné sous le vocable de « métropolisation » a touché les plus grandes villes algériennes. De ce fait, de nouvelles figures urbaines apparaissent à des échelles très contrastées (Lévy & Lussault, 2003 ; Mercier, 2006). Encore faudrait-il préciser que l'émergence de ce processus et son intensification a accentué les flux d'immigration vers les grandes métropoles comme Oran. L'objectif des nouveaux venus était de trouver des ressources de subsistance (emploi, logement, etc.) dans de nouveaux milieux urbanisés (lotissement, quartier, ville, …etc.). Cet état de fait a favorisé la multiplication des coopératives d'habitat individuel sur le territoire de l'agglomération oranaise (figure 4.5).

Figure 4.5. Les lotissements réalisés dans l'agglomération oranaise (2000) et leurs localisations *(illustrations reprise de Messahel A. 2000)*

Tableau 1. Les lotissements réalisés dans l'agglomération oranaise.

Les lotissements réalisés dans l'agglomération en 1987	Nombre de lots
Bir El Djir*	13 000
Es Senia	10 000
Sidi Chahmi*	9 000

* Communes qui constituent l'essentiel de l'extension EST d'Oran.
Source : Messahel A . 2000.

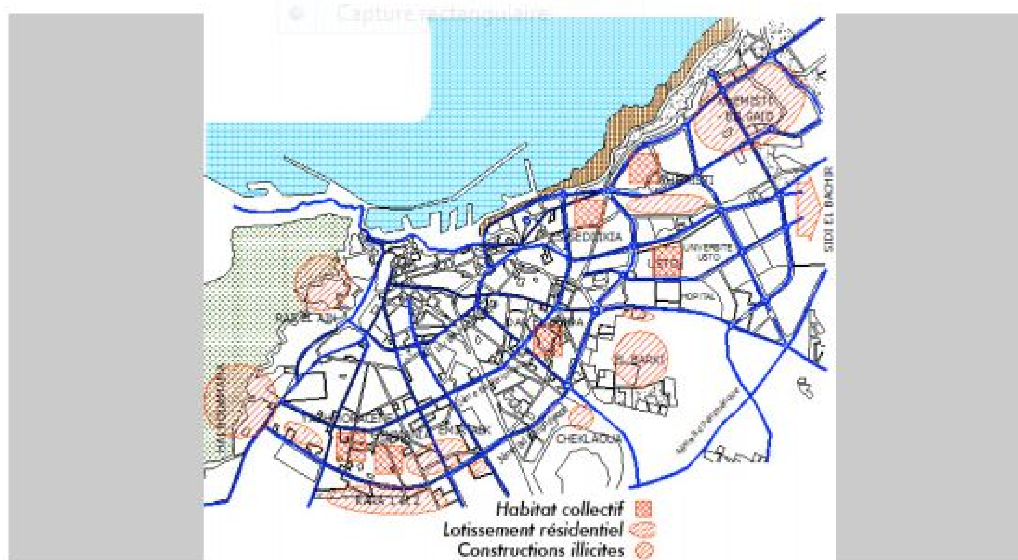


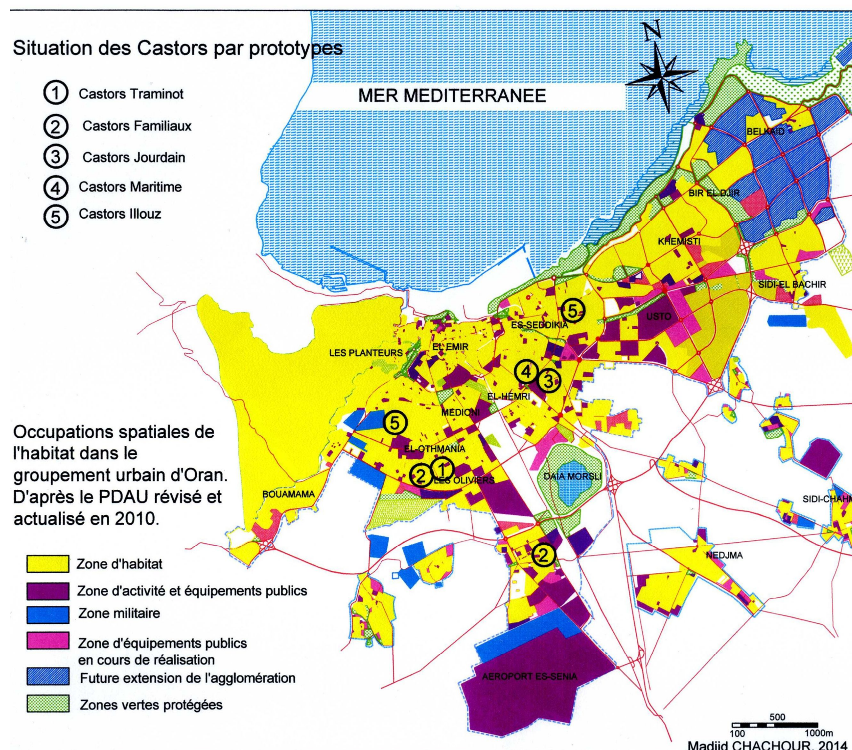
Figure 1. Localisation des différentes ZHUN, lotissements planifiés et informels à Oran. État au début des années 1990.
Source : Reconstitution faite par l'auteur.

Cependant, à partir de 2008, la nouvelle mesure adoptée par l'État algérien, en application de la loi 08-15 du 20 juillet 2008[17] qui est également considérée comme un mécanisme complexe de recensement, de contrôle et de restitution de toutes les transformations micro et macro-spatiales au sein des villes algériennes, notamment à Oran (figure 4.6) permet de mieux cerner les évolutions en cours. Ce travail concerne en premier la sphère résidentielle où certaines mutations des modèles architecturaux préexistants sont véritablement repris et mis à jour, ce qui

[17] Cette loi permet de régulariser la situation des constructions privées ou étatiques, achevées ou inachevées, édifiées avant 2008 et non conformes aux prescriptions urbanistiques et aux textes des instruments d'urbanisme en vigueur. Il faut noter que l'application de cette loi a été prolongée, à cause des entraves bureaucratiques, jusqu'à 2018, mais sans statuer (ni donner suite) sur le sort des assiettes foncières des constructions non actées ou illégales.

permet d'aboutir, en fin de compte, à l'actualisation du plan directeur et d'urbanisme d'une ville entière[18].

Figure 4.6 : Occupation spatiale de l'habitat dans le groupement urbain d'Oran. d'après le PDAU révisé et actualisé en 2010.



4.2. LE PARC IMMOBILIER DE L'HABITAT INDIVIDUEL À ORAN ET SA POPULATION ACTUELLE

4.2.1. Les parcours des habitants et leurs origines géographiques

Il est connu que la structure sociale qui compose la majorité de la population oranaise est d'origine hétérogène. En effet, une importante population sédentaire s'est constituée tirant ses origines de l'exode rural et urbain qui a duré presque quatre siècles (Lespes, 1938 ; Benkada, 1999). Les études historiographiques et ethnologiques abordant les origines des groupes sociaux à Oran serviront à appuyer les hypothèses sous-tendant notre recherche. Bien entendu, la période

[18] Le cas d'Oran est plus que représentatif : l'actualisation du PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) est une opération en cours, débutée en 2010 et qui n'a pas pu être achevée jusqu'à présent.

postcoloniale est aussi abordée avec l'objectif de connaitre les motifs de formation des intérêts communs et individuels des habitants à travers le temps et l'espace. Cette incursion permet d'éclairer certaines questions relatives aux modes de conception, de perception et d'usage de l'espace domestique.

Avant l'indépendance, la population de la ville d'Oran ne dépassait pas 370.000 habitants (tableau 4.2), ce qui va changer après 1962 suite à une forte migration intérieure provenant des régions rurales. Diverses études historiques démontrent que l'habitat urbain de l'Algérie indépendante tire ses origines de pratiques spatiales et sociales de cet habitat rural polarisé et isolé (Coquery, 1965 ; Baduel, 1986). Ce modèle est marqué par son inscription spatiale uniforme et introvertie, par des pratiques habitantes attachées à la production agraire et, enfin, par l'émergence de pratiques collaboratives (sociabilité, solidarités, entraide, etc.,).

Tableau 4.2 : Croissance de la population urbaine dans la ville d'Oran.

Population de la ville d'Oran [a] (en milliers d'habitants)				Population de la ville d'Oran[b]				
Année / Population	**1900**	**1930**	**1959**	**1966***	**1977**	**1987****	**1998*****	**2008**[b]
Européenne	80	130	190					
Arabe	16	32	180	327000	575 334	807 422	1 064 441	1 343 899
Total	**96**	**162**	**370**		**575 334**	**807 422**	**1 064 441**	**1 343 899**

[a]Sources (Rapport du plan de Constantine 1959-1963).
[b]Sources : O.N.S. / Exploitation exhaustive du recensement général de la population et de l'habitat - RGPH 2008 -
*Données du premier RGPH de 1966 (sources : Abdellaziz Bouisri, François Pradel De Lamaze, 1971, La population d'Algérie d'après le recensement de 1966, p.28).
** Données du RGPH de 1987.
***Données du RGPH de 1998.

La ville d'Oran s'est retrouvée, à partir de 1970, devant l'arrivée brusque d'une population de 22.000 personnes dans ses quartiers, autrefois consacrés aux européens : « *Quatre ans plus tôt, au 1er recensement de l'Algérie libre, la ville offrait encore 10 725 logements vacants, […]. De nombreux bidonvilles sont même rasés au sud-est de la ville en 1963* » (Semmoud, 1988, p.131). Ainsi, le Quartier Si Salah ne compte plus en 1966 que 18 000 habitants au lieu de 40 000 en 1961. En effet, « *La réappropriation de la ville décolonisée s'est faite*

moyennant un brassage social que les transactions immobilières et les régularisations de loyers, somme toute modeste (entre 80 et 100 DA pour des F3 et F4 dans le centre-ville), viennent seulement atténuer ». (Semmoud, 1988, p.131).

En plus d'être un terrain d'accueil pour de nombreuses populations oranaises qui habitaient dans la couronne urbaine ou périurbaine (tableau 4.3), l'ancienne ville coloniale a accueillie, après l'indépendance, de nouveaux résidents dont les origines géographiques et socioculturelles étaient en majorité rurales (Mekibes, 1983) (tableau 4.3). Cette population immigrée est constituée, surtout, de jeunes ménages de moins de 40 ans avec enfants qui, tout en choisissant de résider dans les zones urbaines périphérique continuent à travailler en ville.

Tableau 4.3. Les courants nets de l'exode entre la wilaya d'Oran et les autres wilayas (année 1966, et lieu de séjour de départ du 01 / 07 /1962).

Origine de séjour en 1962	**Recensement 1966**	**Origine de séjour en 1962**	**Recensement 1966**
	Oran		Oran
Alger	2496	Oasis	438
Annaba	701	Saida	3722
Aurès	438	Saoura	1226
Constantine	1182	Sétif	1795
Cheliff	832	Tiaret	3153
Médéa	219	Tizi-ouzou	1576
Mostaganem	11386	Tlemcen	16773
Net de l'exode			**+ 38017**

Source : ONS.1970

L'arrivée de plus de 38 017 individus à Oran fait émerger la question, très débattue et médiatisée, de la confrontation de deux modèles culturels : le premier porté par les citadins natifs d'Oran et l'autre véhiculé par une population rurale considérée par beaucoup des anciens habitants comme « intruse ». En effet, les déplacements enregistrés constituent une « *migration qui, introduit en ville des habitants et des coutumes traditionnelles qui, 18 ans [1962-1980] après l'indépendance persistent encore* ». (Bénatia et Berque, 1980, p.15). Durant la période 1962-1965, l'urbanisation s'est accélérée dans le désordre (Benamrane, 1980 : 271) sous l'effet de la rentrée des réfugiés et la désagrégation des centres

ruraux qui ont donné naissance à un mouvement important, dans un laps de temps assez court. L'attrait des villes où avaient été concentrés activité économique et équipements d'accompagnement montrait toute son efficacité (Côte, 1988).

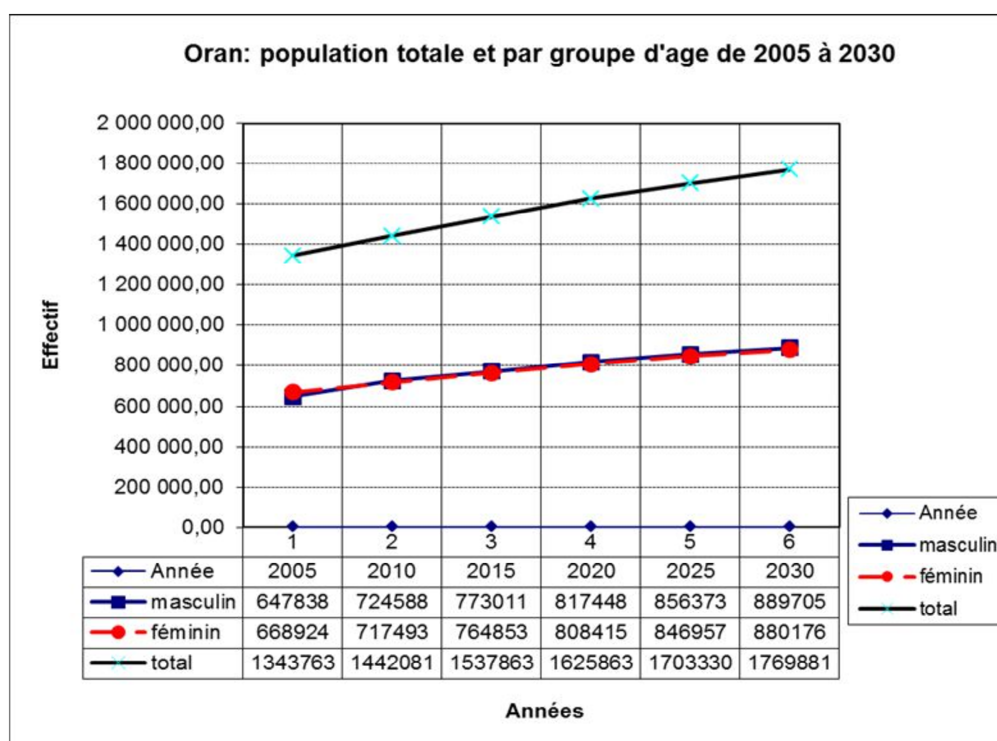
L'accession aux bienfaits de l'indépendance et du développement a favorisé la coupure avec le milieu d'origine - « *le Bled* » - et la découverte d'un « nouveau paradis » : «*Oran et ses biens-vacants*». Il a fait évoluer ces migrants vers de nouvelles représentations socio-spatiales : de nouvelles valeurs émergent comme « *culture du plus grand nombre* » fluctuant entre ruralité originelle et citadinité déclassée, permettant la floraison du « *parpaing ville* » (Côte, 1988) dans les périphéries où se multiplient des cités en auto-construction au statut foncier indéfini.

La population oranaise n'a pas cessé de s'accroître au cours de cette dernière décennie à cause de la stabilité de la situation sécuritaire[19] et de l'amélioration de la croissance économique[20] qui est demeurée, pour un certain temps, en constante progression (figure 4.7). Parmi les éléments qui ont joué probablement un rôle important dans le processus de développement socioéconomique, notamment dans le cadre de la politique de l'habitat, réside dans le renouvellement des politiques de régulations foncières par la mise en œuvre de l'ensemble des réglementations, moyens et outils particuliers mobilisés pour intervenir directement sur les marchés fonciers.

[19] Après les événements du 08 octobre 1988, la déstabilisation de la situation sécuritaire et l'infiltration du terrorisme dans les régions rurales ont incité la population à vivre un nomadisme endémique. Cette situation inquiétante a commencé à s'apaiser à partir de 2001, suite à un retour progressif à la quiétude.

[20] Le facteur économique remarquable était celui de l'augmentation des prix des hydrocarbures sur le marché mondial permettant un regain économique et une amélioration du niveau de vie des populations urbaines.

Figure 4.7 : La population totale et par groupe d'âge dans la wilaya d'Oran à l'horizon 2030.



Année	2005	2010	2015	2020	2025	2030
masculin	647838	724588	773011	817448	856373	889705
féminin	668924	717493	764853	808415	846957	880176
total	1343763	1442081	1537863	1625863	1703330	1769881

Sources : ONS projection de populations par wilaya à l'horizon 2030, Alger, Statistiques sociales, n°116, février 2005, p123-124

Les réserves foncières avec ses instruments d'urbanisme complémentaires ont été déjà programmées dans le PDAU [21] approuvé en 1995 par les services municipaux et les collectivités locales[22]. Cette mesure a permis de prendre en charge plusieurs programmes de logements collectifs et de maintenir les assiettes destinées aux programmes de l'habitat individuel (lotissements, coopératives, etc.).

4.2.2. Situation actuelle de l'habitat individuel à Oran

Il est nécessaire de comprendre qu'après la deuxième guerre mondiale, la conception architecturale et la planification urbaine ont beaucoup influencé les

[21] Le P.D.A.U constitue un document relatif au respect du décret exécutif 91/77 du 28/05/1991 fixant les procédures d'élaboration, révision et approbation du plan d'aménagement et d'urbanisme et le contenu des documents y afférents relatifs à la loi 90/29. Est prévue aussi la prise en charge et l'intérêt important porté à ce document qui reste la propriété de la commune une fois approuvé et mis à la disposition du public (opposable aux tiers).

modes de vie des habitants, à travers le monde, en les inscrivant dans un nouvel esprit comme l'a souligné Le Corbusier (1923) dans ses traités sur l'architecture. Selon ce visionnaire, cet esprit doit régner sur l'ensemble de la planète. Ce n'est qu'après l'apparition de la crise du logement dans l'après-guerre que succéda, par la suite, une diversification des formes d'habitat et des modes d'habiter, entrainant un large développement des techniques de planification urbaine et architecturale, qui ne cessent d'évoluer jusqu'à présent (Amphoux, 1987).

À partir de là, les études stratégiques qui reposaient sur l'évaluation quantitative des besoins (adaptation de l'espace aux besoins préconçus d'habitants standards) devaient impérativement aboutir à une autre démarche visant à répondre, de manière plus qualitative, à la diversité des situations se présentant actuellement (appropriation des espaces par des habitants ayant leurs propres besoins, cultures et pratiques)[23].

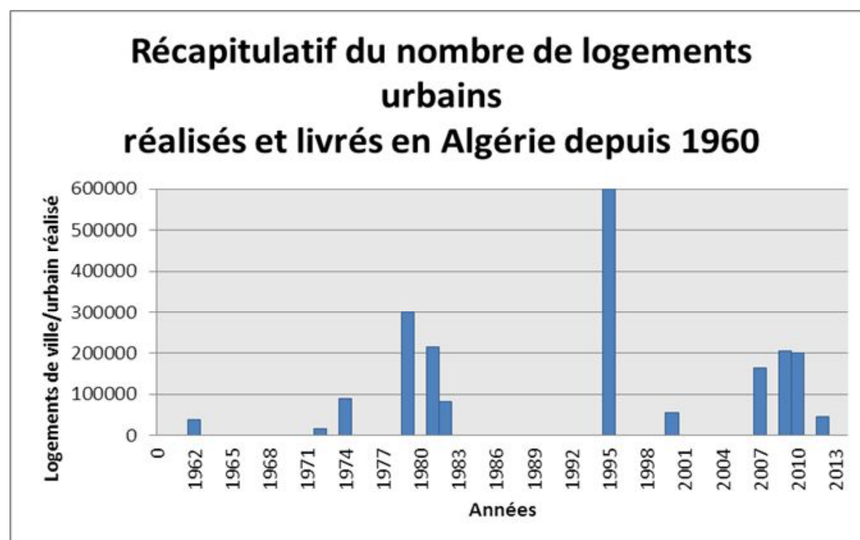
Pour comprendre et aborder la situation et l'état actuel de la maison individuelle dans n'importe quelle ville en Algérie, et à Oran qui constitue notre terrain d'études, il est nécessaire d'établir un bilan général sur les procédures effectives de production d'un parc d'habitat individuel après l'indépendance. De ce fait, il est également important d'analyser la politique sociale et les doctrines économiques utilisées pour la promotion de la construction des maisons individuelles et des logements collectifs[24]. Cette politique est passée du stade projectif à l'étape opérationnelle : une lecture diachronique permet de décrypter les intentions de l'État décideur. Nous pouvons les énumérer à travers le tableau présenté ci-dessous.

[22] Les instruments d'urbanisme POS / SUF / ZAC.

[23] Ibid., cité p.15

[24] L'Algérie a une économie rentière dont la facture d'importation est constamment tributaire de l'inflation mondiale. De plus, l'État a placé plus de 90% de ses réserves de change à l'étranger tant en bons du Trésor américains qu'en obligations européennes, selon le professeur Abderrahmane Mebtoul. Environ 155 des 175 milliards de Dollars des réserves de change atteints au 1er juillet 2011 sont placés à l'étranger. Ce qui pose la problématique récurrente de leur rendement.

Figure 4.8 : Récapitulatif du nombre de logements urbains réalisés et livrés en Algérie de 1960 à 2013



Sources : compilation de données effectuées par M. Chachour 2014

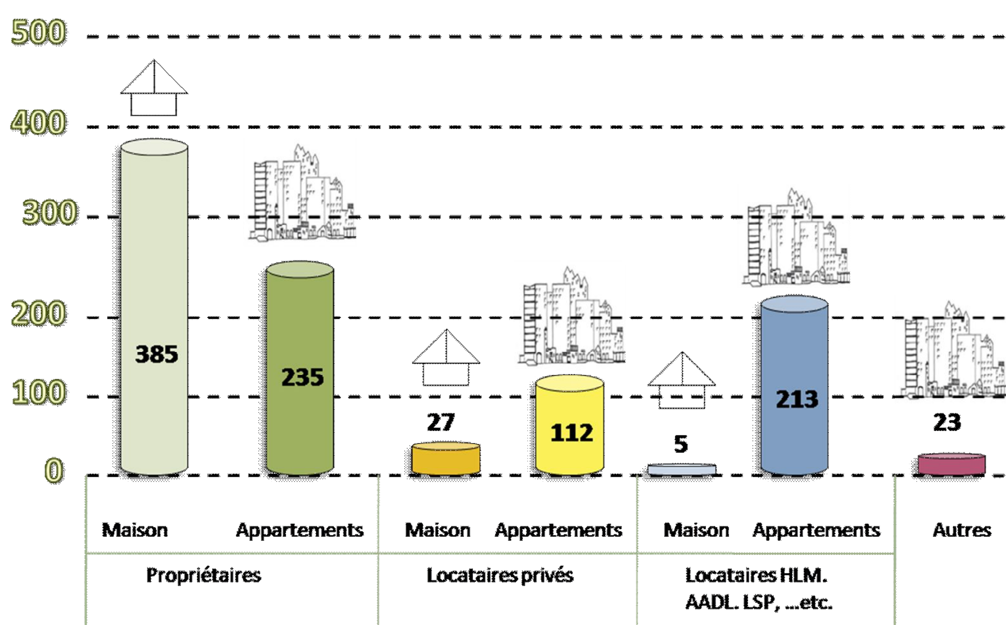
Les statistiques montrent que depuis les années 2000 jusqu'à 2012 (figure 4.8), 70.000 nouvelles maisons individuelles ont été construites chaque année en Algérie. Dans cet ensemble, 1 million de propriétaires d'habitations individuelles ne sont pas identifiés. D'ailleurs, «*sur les 8 millions d'unités d'habitations collectives et individuelles que compte le pays, seulement 2 millions sont enregistrées au fichier national*»[25]. Malgré l'établissement du fichier national du logement en 2012, les données statistiques les plus fiables demeurent absentes à ce jour.

Une autre situation brouille les pistes : il s'agit des constructions individuelles non achevées et/ou non régularisées. Une opération a été lancée, sans grand succès, par les pouvoirs publics en 2008 en direction des concernés. Les relances successives, chaque année, par le gouvernement, n'a pas fait évoluer la situation au cours de cette dernière décennie. Cette action qui concerne, les édifices appartenant à des particuliers érigés sans permis de construire ou en infraction avec ce document ou avec la loi d'urbanisme, ne semble pas résoudre le problème de la crédibilité des statistiques sur l'habitat en Algérie. Au niveau national, une estimation de 1 million de constructions individuelles, achevées ou non, est

avancée. Ces habitations appartiennent à des particuliers non identifiés par l'État en l'absence de dossiers de régularisation.

Une telle situation complique davantage le travail de recherche scientifique : les données exactes portant sur l'habitat individuel en Algérie, ou plus particulièrement à Oran, sont très difficiles d'accès. La crainte de la déclaration auprès des services domaniaux ou de la figuration dans le « fichier national du logement » (figure 4.9) n'est pas une vue de l'esprit. En effet, nombre de propriétaires de maisons individuelles en cours de construction sur des terrains qui leur ont été attribués dans le cadre social ou privé évitent de déposer des demandes de régularisation de peur d'être identifiés comme bénéficiaire préalable de logements sociaux.

Figure 4.9 : Diagramme sur le statut d'occupation des résidences principales de la métropole d'Oran en 2016 pour 1000 résidences principales.



Sources : Compilation de données des statistiques (OPGI, DL, DUC, etc) M. Chachour. 2016.

L'évolution du processus d'urbanisation en Algérie a traversé plusieurs étapes : suivant la période, où se situe les politiques urbaines, l'acte urbain trouve son

[25] Au début des années 2012, Abdelmadjid Tebboune, alors ministre de l'habitat en 2000 et en 2012 avait avancé ce chiffre devant la presse nationale.

essor dans l'espace et dans le temps. La répartition des logements (tableau 4.4) selon le type est dominée par les maisons individuelles qui représentent 60,4% de l'ensemble. Dans ce parc, les immeubles d'habitation représentent (19,1%) et les maisons traditionnelles se situent à 13,8%.

Tableau 4.4 : Situation des logements par types dans la wilaya et la commune d'Oran

Désignation	Algérie	%	Agglomération d'Oran	%
Nombre d'habitants[26]	34.459.726[27]	100	1.453.152 [28]	4,22
Nombre de ménages	5.815.158	100	277.208 *	4,76
Nombre total de logements	6.236.954		309. 945	
Total	5.357.924	100	263.047	100
Logements individuels[29]	**3.198.252**	**60,4**	**132.211**	**50**
Tours de logements	1.015.751	19,1	82.037	31,03
Logements traditionnels	734.394	13,8	38.182	14,44
Logements généraux	62.547	1,2	307	0,52
Autres**	239.400	5,5	10.310	4,016
Logements inhabités	932.610	14,9	29.793	11,33
Taux d'occupation réel (%)		**85,0**		**88,67**

Sources : données rassemblées par M. Chachour depuis l'annuaire statistique de l'Algérie, résultat des recensements. RGPH 2008

*Le nombre de familles habitant en milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural (soit 88% en milieu urbain et 12% en milieu rural).

**Autres : englobe les habitations précaires et les non déterminés.

Les données présentées permettent de faire les observations suivantes :

[26] Il est à noter que la croissance rapide d'un certain nombre de noyaux urbains tels que Bir-el-Djir et Nedjma à l'est d'Oran, Es-Senia et Ain-El-Beida au sud a été remarquable. Cette explosion démographique n'a été ressentie qu'à partir du début des années 1990. Bir-el-Djir (24.20%) et Nedjma (20.32 %) ont connu les plus forts taux de croissance.

[27] Au 1er janvier 2013, la population résidente totale en Algérie a atteint 37.9 millions d'habitants.

[28] Les agglomérations urbaines qui représentent le taux d'accroissement le plus élevé sont : Sidi chahmi, Douar Ain Beida, Ain biya.

[29] Nous observons, à partir de la récolte du nombre de maisons individuelles en Algérie à travers plusieurs ressources statistiques, c'est que les chiffres ne reflètent pas toujours la réalité. Les données sont discutables. Retenons, néanmoins, que le TOL (taux d'occupation par logement) en Algérie en 2008 a atteint 6.36 personnes/logement dans un parc d'habitat composé de 5.357.924 unités (RGPH de 2008).

• La taille moyenne des ménages en 2008 est de 6,36. Le taux de logement ayant 3 ou 4 chambres est le plus élevé, soit 66,1%.
• Le taux de logement ayant 2 chambres est de 16,5%, taux inférieur à la moyenne dans l'agglomération d'Oran.
• Le taux d'occupation par logement (TOL) atteint 6,4% ; il est inférieur au taux moyen de l'agglomération d'Oran qui est de 7,0%.

4.3. LE DROIT DE CONSTRUIRE UNE HABITATION INDIVIDUELLE EN ALGERIE ET SA MISE EN ŒUVRE

Le droit de construire une habitation individuelle s'inscrit à travers une législation civile au sein de laquelle l'habitant doit assurer ses aspirations et ses besoins. L'habitation ne peut pas être considérée comme un produit fini tant que les actants impliqués n'adhèrent pas avec une certaine collaboration à la co-construction d'un lieu de vie convenable pour cet habitant. Le rôle des institutions publiques est primordial pour soutenir et réguler, dans bien des cas, l'acte de construire. L'accompagnement se fait généralement selon une logique administrative, technique et juridique. L'habitant est confronté alors à une dynamique des relations entre professionnels, techniciens et producteurs d'un futur cadre bâti qui lui est destiné.

Nous abordons, dans la perspective d'une habitation à construire, l'instrument technique et juridique constitué par le permis de construire et les lois d'urbanisme qui y sont afférentes. Cet outil présente l'envergure et la prérogative de réguler la planification et la réalisation du futur projet de la maison individuelle.

4.3.1. Le permis de construire

Les procédures de construction d'une maison individuelle en Algérie sont soumises à des lois particulières : le propriétaire doit obtenir son permis de

construire quel que soit la dimension[30] de la bâtisse qu'il envisage de construire. En outre, il doit déposer, auprès des administrations locales (les services techniques de la mairie ou les circonscriptions urbaines de la commune), sa demande de permis de construire jointe à un document juridique prouvant sa qualité de propriétaire ou locataire. La demande est composée de plusieurs pièces techniques et juridiques[31]. Selon la loi n° 04-05 du 14 août 2004 modifiant et complétant la loi n°90-29 du 1er décembre 1990)[32], ce n'est qu'en 2004 (après le séisme d'Ain-Temouchent en 2002 et de Boumerdes en 2003), que des articles ont été rajouté à la loi n°90-29 stipulant l'obligation d'une étude technique en Génie-Civil de la construction. La demande du requérant sera rejetée s'il ne satisfait pas à cette exigence.

Le permis de construire « *est une autorisation administrative obligatoire qui permet à toute personne (physique ou morale, publique ou privée) d'édifier une construction* ». D'après plusieurs observations portant sur la délivrance de cette pièce juridique auprès des services de la SUCH[33] d'Oran, nous avons pu constater que cette autorisation s'apparente à un document « *technique* » qui ouvre droit seulement à l'acte de construire et n'exige aucun processus ou une formule rationnelle pour contrôler l'aspect intérieur ou extérieur de l'architecture[34]

[30] Dans certains pays, comme la France, le permis de construire n'est pas exigé dans le cas d'une maison ayant une emprise au sol d'un plancher inférieur à 175,00 m². En Algérie, le permis de construire est obligatoire pour tous travaux de construction.

[31] Selon l'article. 5. Les dispositions de *l'article 55* de la loi n°90-29 du 1er décembre 1990, susvisée, sont modifiées et rédigées comme suit : *"Art. 55.* — Les projets de construction soumis à permis de construire doivent être élaborés conjointement par un architecte et un ingénieur agréés, dans le cadre d'un contrat de gestion de projet. Le projet architectural comprend des plans et des documents renseignant sur l'implantation des ouvrages, leur organisation, leur volumétrie, l'expression des façades ainsi que le choix des matériaux et des couleurs qui mettent en relief les spécificités locales et civilisationnelles de la société algérienne. Les études techniques comprennent notamment le génie civil des structures ainsi que les lots d'état secondaires.

[32] La Loi n°04-05 du 27 Joumada Ethania 1425 correspondant au 14 août 2004 modifiant et complétant la loi n°90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. De l'article 2 jusqu'à l'article 15.

[33] S.U.C.H : Subdivision d'Urbanisme, de la Construction et de l'Habitat.

[34] Une interview effectuée en 2007 dans les locaux de la SUCH d'Oran avec Monsieur Sadek. Mr et Madame Klouch-Djedid. L, inspecteurs d'urbanisme a permis de mettre la lumière sur bon nombre de questions posées. Concernant les modalités d'approbation des demandes de permis de construire pour les maisons individuelles, il s'avère que les critères de contrôle de conformité sont d'ordre purement technique, ne dépassant pas les quatre points suivants :

- Le fond de parcelle.
- La mitoyenneté.

domestique. Hormis quelques textes puisés du journal officiel, la réglementation reste très peu efficiente.

Les choix architecturaux concernant la figure esthétique des façades ou l'aménagement intérieur et extérieur (les rebords limitrophes de l'habitation) ne font pas l'objet de remarques ou d'observations préalables par les agents des services techniques. La vérification du dossier de permis de construire déposé par le propriétaire ou l'architecte est réduite à un simple regard sur ses pièces constitutives. En conséquence, un large éventail de liberté est laissé aux habitants et aux architectes de concevoir et de construire l'habitation individuelle de la manière la plus autonome possible. Cette liberté d'action est due au manque des directives juridiques et institutionnelles qui régissent la conception architecturale et la construction de la maison. Cette situation peut favoriser les idées et intentions du propriétaire ou de l'architecte.

4.3.2. Les pièces constitutives du permis de construire

a- Le dossier de permis de construire comprend :

- Le formulaire de demande de permis de construire ;
- Le plan de situation du terrain ;
- Le plan de masse des constructions à édifier ou à modifier, coté dans les 3 dimensions et élaboré par un architecte ;
- Les plans des différents niveaux et façades du ou des bâtiments ;
- Selon les cas, différentes pièces complémentaires dont la liste figure sur l'imprimé de demande de permis de construire.

- La hauteur de la bâtisse par rapport à la largeur de la rue.

b- Procédure, délais et acteurs :

Figure 4.10 : Procédures et délais de dépôts et de retrait de permis de construire

Étapes		Délais	Acteurs
Demande À déposer en Mairie (guichet unique au service technique)	Recevabilité	15 jours	Par qui ? - Service public ; - Collectivités territoriales ; - Personne privée
Envoie	Dispatching		
Notification du délai d'instruction	Consultation Instruction	45 jours	Par qui ? - Les services municipaux ; - Les services d'établissements publics ; - Les services de l'État
Décision			Par qui ? - Le Maire après avis des services techniques ; - Le Maire après avis du directeur de l'établissement (ac tivité recevant le publique); - Le préfet (activité réglementée par la DRG. Direction des réglementations générales)
Affichage → → →	En mairie Sur le terrain Par le bénéficiaire	2 mois (Comodo/ incomodo)*	
Déclaration d'ouverture du chantier			
Achèvement des travaux	Travaux	36 mois (avec possibilité de prorogation d'1 an)	
Déclaration d'achèvement des travaux		2 mois	
Certificat de conformité		3 mois	

Sources : Diagramme élaboré par Chachour M, d'après les prescriptions émises par la DUC d'Oran. 2016.

* L'usage des locaux au rez-de-chaussée, leurs fonctions et leurs destinations, dans le cas où ils sont prévus dans le projet de l'habitation.

4.3.3. Les règles urbanistiques

Les instruments et les actes d'urbanisme sont relativement liés aux textes et règlements imposés par les études d'impact préalables (Ascher, 2010), qui demeurent jusqu'à présent immuables et inchangés. Les règlements d'urbanisme tels que les P.O.S et les P.D.A.U sont des instruments qui établissent une prospection à long terme ou à une durée limitée du développement considérable du parc immobilier à travers la ville. Le P.D.A.U de la ville d'Oran approuvé en 1998, a laissé un intervalle d'une dizaine d'années d'application qui donna des résultats considérables du point de vue gestion et contrôle de l'espace périurbain et central de la ville d'Oran.

Cette situation n'a pas manqué de se répercuter sur la cohésion sociale et la gestion participative de l'espace urbain à travers l'établissement des coopératives immobilières implantées dans les périphéries de la ville. La loi n°04-05 du 27 *Joumada Ethania* 1425, correspondant au 14 août 2004 modifiant et complétant la loi n°90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme nous éclairent sur les limites de contribution de chaque actant engagé dans la fabrique du domicile (voir en annexe N°6 le contenu de cette loi).

4.4. L'HABITABILITÉ ET LES PRATIQUES D'ESPACE

En opposition à l'aménagement fonctionnaliste[35] raisonnant en termes de types de modes de vie, l'habitabilité intègre des conditions de vivabilité (Fourny, 2016) qui renvoient à la capacité d'accueillir et de permettre le développement des modes de vie singuliers. Exprimant la subjectivité de l'individu, elles mobilisent intuition et subversion.

La notion d'habitabilité dépasse ainsi l'analyse des formes et des normes dans la production des espaces de vie constitués au sein de l'habitat (figure 4.11), « *pour*

[35] Qui a justement une vision normative des usages de façon courante au travers du logement, l'exemple de l'insalubrité qui était considérée comme une limite à l'habitabilité (Eleb, 2015), alors que cette condition ne suffit pas pour définir l'habitabilité.

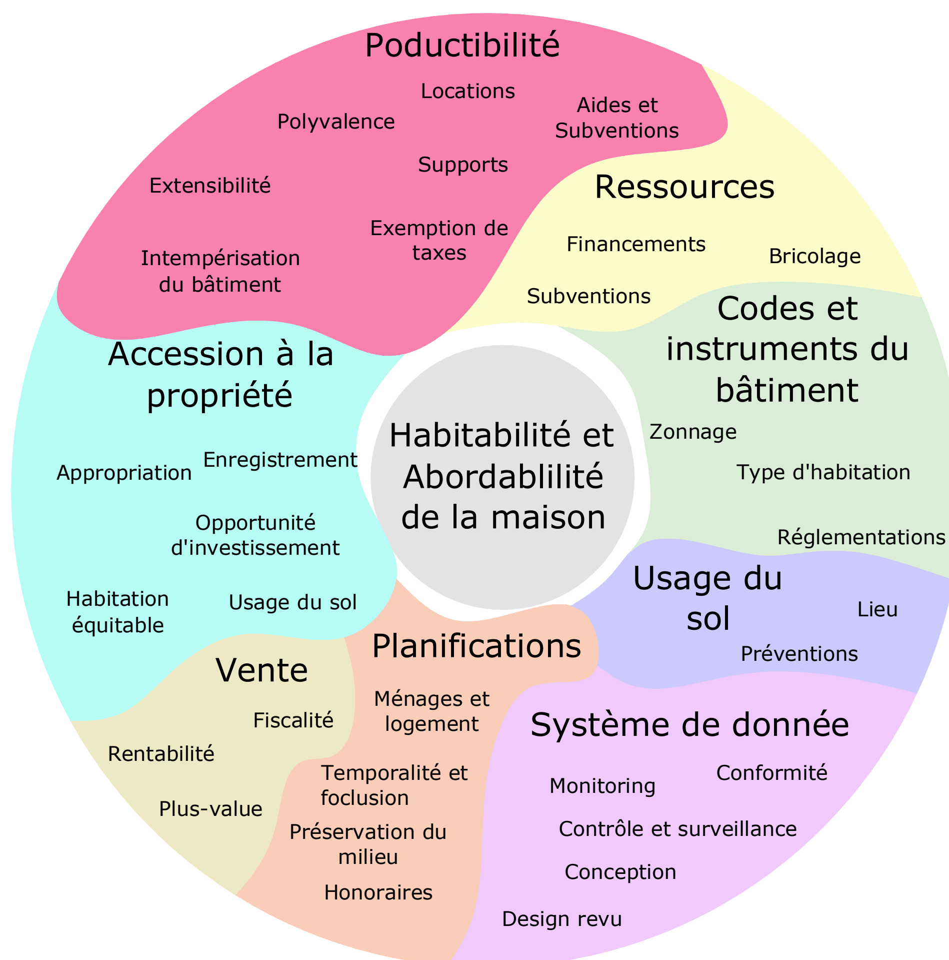
considérer la manière dont ils sont mobilisés, et investis (habités) pour permettre l'expression de spatialités singulières, individuelles ou collectives » (Fourny, 2016 : 6). L'habitabilité conditionne la mise en relation d'un milieu naturel et d'un mode de vie, considérés comme des expressions pratiques de cultures, de politiques et d'idéologies, de besoins et de désirs.

L'habitabilité suppose l'expression de soi, c'est-à-dire reconnaitre l'identité et la singularité de l'usager. Elle considère les rapports sensibles et émotionnels à un lieu en intégrant les dimensions de confort, d'image et d'esthétique. De ce fait, la notion d'habitabilité dépasse l'analyse des formes et des normes dans la production de l'habitation (Kroll, 1996).

L'habitabilité peut évoluer quand les pratiques d'espaces éprouvées par les individus se diversifient et se complexifient davantage. Ici, un autre concept sera abordé avec un autre regard : l'appropriation des espaces et son rôle dans les pratiques habitantes (Stock, 2015).

Les modes d'habitabilité et reconnaissance de la maison relevés essentiellement grâce à nos observations, et tels qu'ils se déploient à partir des interactions entre les acteurs impliqués dans et autour du projet de la maison (depuis son imagination jusqu'à sa réalisation effective), se ramènent à huit branches ou divisions (figure 4.11).

Figure 4.11. Les huit branches qui agissent sur la constitution de l'habitabilité et l'accessibilité (ou abordabilité) de la maison.



Sources. M. Chachour, 2017

Nous pouvons les énumérer comme suit (figure 4.11) :

- La disposition d'un financement ou de ressources (budget, solvabilité, subventions, etc.) ;

- Le respect de l'environnement par la conformité de l'habitation aux normes et règlements prescrits par les instruments d'urbanisme ;

- Une meilleure productibilité définie par ses composantes de base : possibilité d'extension, intempérisation[36] de la construction, exemption de taxes fiscales, etc.

- Un usage du sol avantageux sans perdre la nature de ses lieux.

[36] Locution anglaise qui désigne une intermédiation ou un processus au bout duquel les banques ou les établissements de crédit, recevant des épargnes, les affectent à des prêts.

- Une accessibilité (ou abordabilité) dans la conception et l'usage des espaces domestiques qui tient compte des meilleures qualités de services de contrôle, de surveillance et de monitoring.
- Une planification spatiale (nombre de pièces et leurs usages) et sociale (constitution du ménage et de la famille élargie).
- Une habitation qui revient, suite aux couts investis dans sa réalisation, avec une meilleure valeur ajoutée, offrant une valeur vénale rentable à l'avenir.
- Une possibilité de devenir propriétaire et pouvoir investir dans sa demeure (cas des commerces intégrés et des activités libérales incluses dans la maison).

4.4.1. L'aspect évolutif, polyvalent et flexible de l'espace habité

L'étude de l'espace habité s'appuie sur les paramètres qui qualifient les pratiques de transformation incontrôlables qui interviennent dans ce lieu. Toutefois, Il est important de se doter d'instruments de mesure des facteurs qui rendent compte des fondements de la nouvelle habitabilité. P. R. Baduel (1986) propose une approche qui appréhende l'objectivité des réalités spatiales obtenues a postériori. Elle est constituée essentiellement de trois processus à géométrie variable : la flexibilité, la polyvalence et l'évolutivité spatiale.

Ces qualités spatiales sont appréhendées par la description des configurations des limites de la structure physique existante, qui est soumise à des changements permanents (Habraken, 1980 ; Magri, 1997). L'étendue de cette approche sera abordée dans le cas des pavillons Castors (chapitre 5) : les espaces de la maison avec ses prolongements ou ses réductions spatiaux sont saisis par rapport à leurs degrés d'habitabilité suivant ces trois indicateurs (tableau 4.5).

4.4.1.1 L'évolutivité

L'évolutivité spatiale (E) est, à priori, cette capacité de recréer un espace à chaque étape de l'évolution du nombre de personnes dans la maison. Claude Lamure (1976) attribue deux objectifs à cette caractéristique importante dans l'habitation : la réservation d'espaces aux enfants en tenant compte de leur évolution par

nombre, âge et sexe et une volonté de différenciation par la création de murs et de cloisons amovibles ou de murs simples mais isolants. Ce cheminement fait émerger une nouvelle structure attenante à l'ancienne avec d'autres activités pouvant être les mêmes que les anciennes.

4.4.1.2 La polyvalence

La polyvalence (P) d'un espace peut être définie par sa capacité de s'adapter à des changements d'activités. Elle diffère de la flexibilité car l'adaptabilité est obtenue sans changer les espaces physiques fixes et sans l'introduction d'autres éléments à l'intérieur du lieu considéré (Collignon, 2002). En fonction des rythmes sociaux, des rituels et des temporalités, les lieux changent de « coloration » sans que la spatialité en soit affectée.

L'optimisation maximale de l'usage est liée intimement à la qualité spatiale vouée à chaque micro-espace. La polyvalence vient ici pour dépasser le cloisonnement fonctionnel strict et particulier d'un lieu à l'intérieur de l'habitation ; elle est la marque de la maison à patio (appelée *haouch* en arabe algérien) dont chaque endroit accueille de multiples activités.

4.4.1.3 La flexibilité

La flexibilité spatiale (F), en revanche, permet de changer l'usage des pièces en fonction du cycle de vie familial. La flexibilité est aussi désignée par l'élasticité « souple » qui consiste à incorporer de nouveaux lieux dans le squelette structurel existant (Till & Schneider, 2005, 2007) : l'habitant « inspiré » par son nouveau mode de vie procède à une « gymnastique » d'ajustement formel complétant son territoire au gré des besoins par une variété de composantes flexibles (Habraken, 1980). Ainsi, la structure habitable connait une mobilité intérieure au détriment des contraintes réductrices, structurales et constructives (Brun et *al.*, 2003). Une réorganisation de l'espace est ainsi opérée. Face aux contraintes structurales de l'habitation, Yvonne Bernard (1992, p.89-96) évoque, dans ce cas, l'importance de la flexibilité dans le cadre du développement de la mobilité intérieure.

Le désir de changer la structure habitable initiale est quelquefois freiné par des contraintes associées à la conception de l'habitation. L'observation des pratiques permet de voir comment l'usage des pièces change en fonction du cycle de vie tout en déterminant le caractère « inachevé » de la maison. Ainsi, une marge est réservée à l'interprétation personnalisée de l'utilisateur : nombre, positionnements et utilisations fonctionnelles des pièces.

Tableau 4.5. Récapitulatif des trois caractéristiques essentielles des indicateurs de l'appropriation spatiale

Caractéristiques	La polyvalence	La flexibilité	L'évolutivité
État des éléments physiques	Espaces obtenus sans changer ou introduire des éléments physiques fixes.	Espaces obtenus avec changement des éléments physiques (constantes structurales)	Espaces obtenus sans changement des éléments physiques fixes antérieurement édifiés.
Caractères des activités (fonctions intérieures)	Déroulement de plusieurs fonctions à l'intérieur du même espace.	Une nouvelle organisation attribuée à l'espace intérieur.	Mêmes activités attribuées à l'ancienne structure habitable.
Aspect de la structure	Structure inchangeable.	Le changement de l'usage des pièces (autres fonctions) avec une élasticité structurale.	Nouvelle structure affleurant verticalement et horizontalement l'ancienne structure grâce aux murs ou cloisons amovibles avec de nouvelles activités (pouvant être les mêmes que les anciennes).

Sources : M. Chachour, 2016

4.4.2. La sécurité : l'espace défensif et défendable

La quête vers la sécurité en tant que pratique alternative à un ordre socio-spatial nouveau et instable, auquel s'ajoutent des relations de voisinage, d'abord en germe, mais qui s'étoffent progressivement. Tout cela témoigne des capacités à s'ancrer tant bien que mal dans un habitat non choisi.

Pour la plupart des habitants, les clôtures surélevées sont là pour l'intimité et pour garantir le maximum de sécurité. Ils ont saisi l'intérêt de convoquer ce registre normatif pour justifier leur propriété privée.

C'est le mur extérieur infranchissable qui s'auto-légitime et devient la première configuration spatiale du seuil de la maison[37] (Marçais, 1965). En commençant par ses limites extérieures construites, la hiérarchie des parcours depuis la rue jusqu'à l'intérieur de la maison se réinscrit différemment (Petonnet, 1972).

La structuration de l'espace résidentiel est aussi dictée au travers d'une tactique à l'égard d'autres objets extérieurs exprimant une tendance vers un repli domestique protectionniste matérialisée en une séquence d'actes : clôtures, palissades, auvents, préau couvert, entrée de garage, empiètement sur le trottoir, etc. S'inscrivant dans un processus d'individuation socio-spatiale, ces attitudes mobilisées par la recherche de confort et de sécurité traduisent la volonté et le désir d'aménager un chez soi, forteresse indispensable en vue de se protéger contre les réalités du monde extérieur, représentées comme hostiles, dures et imprévisibles. Cette vision violente de la rue traduit une position défensive par rapport à la vie collective.

4.4.3. Adéquation spatio-fonctionnelle (la réglementation)

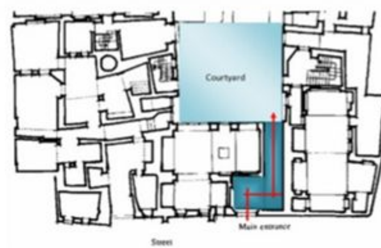
En effet, l'évolution accélérée de l'urbanisation dans les grandes villes algériennes et les modes d'articulation, de plus en plus nombreux, aux sociétés occidentales, ont engendré une hybridation de plus en plus profonde dans les manières d'habiter. Les conséquences essentielles de cette dynamique est constituée, d'une part, par l'altération du modèle dit « traditionnel » reposant sur une forme d'habitation introvertie, fermée sur l'extérieur et organisée autour d'un patio[38] (figure 4.12) et, d'autre part, la diffusion d'une architecture « occidentale »

[37] D'après G. Marçais, dans les maisons arabo-islamiques, l'idée de clôture ou de délimitation d'un espace est une forme de mise à distance. D'ailleurs le lexique arable désigne la maison en tant que *Dâr* et le terme *Dâra* signifie entourer. Les concepts généraux qui caractérisent cette maison la qualifient dans sa construction par une vision archétypale suivant deux points essentiels : 1) à cour centrale, 2) configuration close sur l'extérieur.

[38] Cf. P.R. Baduel (1986). Le patio ou la cour centrale, *wùst ed·dar*, (littéralement « centre de la maison ») est un espace de distribution interne et intime. L'étranger ne pénètre pas directement dans la maison, mais doit passer vers la chambre d'hôte par une entrée en chicane qui protège la vie privée de la vie publique. Ainsi la cour - élément architectural important - devient l'espace central de distribution des pièces dans l'espace intérieur, offrant une mise en scène de la distance, de la centration et de la périphérisation.

présentant une configuration de l'espace plutôt extravertie avec une distribution intérieure beaucoup moins centralisée et « contrôlée ».

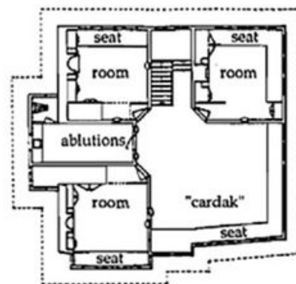
Figure 4.12. Le patio ou la cour centrale, *woust ed·dar. (Les plans en Egypte, Tunisie, Turquie et en Iran), en Algérie : image en bas.*



Maison Al-Suhaymi, le Caire (Egypte).
Source : Abdel-Moniem El-Shorbagy, 2010.



Maison Dar Lajimi, Tunis (Tunisie).
Source : Abdel-Moniem El-Shorbagy, 2010.



Premier étage d'une maison de Safranbolu (Turquie).
Source : Bilgi Denel, 1989.



Maison traditionnelle persane (Iran).
Source : Mohammad Karim Pirnia, 2005.



Crédit photographique : Journey to Tanger Oran Algérie. 1890. Albumen print. Photograph. Photo album from the estate of Empress Elisabeth. From the archducal library of Wallsee Palace. (Photo by Austrian Archives/Imagno/Getty Images)

Dans ce dernier cas de figure, une tendance plus ou moins prononcée à la spécialisation des pièces commence à s'affirmer sur le plan fonctionnel. Au même moment, on assiste à la quasi-disparition du « *Woust-Ed-Dar* » (patio) dans les maisons de construction récente. Dès lors, la recherche sur l'habitat ne peut manquer de prendre en compte cette dynamique en tentant de saisir l'émergence d'une nouvelle figure archétypale qui recompose de manière inédite la forme de la maison individuelle oranaise. Ainsi, l'emplacement, à titre d'exemple, des banquettes « *S'dader* » au sein de *Dar-ed-diaf* ou le salon des invités montre le degré d'importance de ses dispositifs d'aménagement dans la spatialisation de la maison contemporaine (forme du salon, rapport longueur et largeur, proportion des matelas, etc.) (Planche 4.1).

Planche 4.1. Les banquettes « *S'dader* » comme dispositif d'aménagement et de normalisation spatiale



La conception de plans en rapport aux possibilités d'agrandir le salon des invités, sans travail important de gros œuvre. Un véritable dispositif pour les pièces à vivre, rangements, lit, repos, etc...). *source : M. Chachour, 2015.*



Les banquettes traditionnelles surbaissées dans l'habitat traditionnel algérien d'avant le XVIIIème siècle[39].

[39] Metz, Christian. *Image(s) Et Culture(s)*. Paris: Seuil, 1978.

L= MIN 180 cm
LE SEJOUR

20 cm (Y COMPRIS 5cm PIED DE LIT MAGREBIN -SEDARI-)

Lit Maghrebin (SEDDARI):
Pied de lits maghrebin : MIN 5 cm
Hauteur du lits maghrebin 20 cm y compris le pied

20 cm
40 cm
15 cm
5 cm

DIMENSIONS DU LIT MAGHREBIN

MATELAS

Type de matelas	**Epaisseur** (cm)
A ressorts	15 - 23
Mousse ou latex	07-10-12-14-15-16-17-20

La longueur et la largeur sont identiques à celles du lit magrebin (seddari)

La famille magrebine opte géréralement pour une épaisseur maximale de matelas (20 cm / mousse-latex).

Dimensions	**Largeur** (cm)	**Longueur** (cm)
Dimensions courantes les plus popolaires	64	180
	66	180
Autres dimensions	71	180
	71	192

La taille du lit maghrebin (SEDDARI) sur mesure se calcule en ajoutant 25 cm à la taille de la personne.

4.4.4. L'articulation des fonctions

La distribution des fonctions et la régulation des pratiques relèvent des interactions socioculturelles[40] au sein desquelles s'inscrit l'espace habité, constituant, de fait, un vecteur fondamental de la composition spatiale de l'univers domestique. L'articulation des fonctions témoigne d'un système d'ordonnancement formel systématique reposant sur un système de valeurs et de représentations en devenir.

En effet, dès le départ, après avoir franchi le seuil de la porte (premier filtre), l'observateur ne peut manquer de relever la dichotomie séparant le monde masculin public de la rue et le monde féminin occupant la sphère intérieure privée[41]. Dans ce dernier cas, l'espace « d'intermédiation »[42] va apparaître dans toute sa variété et sa complexité en prenant la forme de trois configurations spécifiques.

[40] Cette dimension intègre, notamment, les « schémas de déplacement » usités privilégiés par les habitants et inscrits dans leur système de représentation. Cf., à ce propos, J. Peuzeu-Massabuau, La maison, espace social, Paris, P.U.F ,1983.

[41] C. Petonnet, Espace, distance, dimension dans une société musulmane, op.cit., pp 47-84.

[42] Cet espace agit sur la géométrie interne de la maison entraînant, par exemple, des prééminences spatiales des espaces servis (salle à manger) dissous dans les espaces servants (cuisine). Voir Djaouti Fatima et Virolles-Souibes Marie, 1989. Espaces maghrébins : pratiques et enjeux, Oran Algérie, éditions ENAG-URASC pp 322.

Ainsi, l'espace d'articulation entre les différentes pièces de l'habitation prend, d'une part, l'aspect d'un hall d'entrée barlong possédant plusieurs largeurs qui peuvent atteindre jusqu'à 3 mètres. D'autre part, sa deuxième configuration s'organise selon un cheminement linéaire en prenant l'apparence ordinaire très répandue d'un long couloir exigu. Enfin, le dernier dispositif se présente comme un résultat hybride et ambivalent de la réunion des deux formes précédentes.

Cette trilogie formelle met en évidence le savoir-faire des habitants dans le mode d'organisation de la réception (entrée) et exprime la recherche d'un savoir-vivre idéal. Il est essentiel, ici, de souligner que les configurations spatiales ainsi relevées ne découlent nullement de recommandations ou d'une réglementation préalables de construction. De même, les choix ainsi effectués ne relèvent d'aucune action de normalisation prescrite par les réglementations de l'architecture d'intérieur et de confort et pouvant être imposés, soit par les architectes, soit par l'Etat. Par contre, ces traits spécifiques représentent les supports de types architecturaux en « acte » que nous évoquons plus loin.

4.4.5. Le seuil

La signification du seuil ne se réduit pas au grand passage du monde masculin public de la rue au monde féminin privé de la maison. En effet, le seuil prend plusieurs ordres d'importance en fonction de l'intimité recherchée dans les différents espaces et sous-espaces. Une progression dans le franchissement du seuil est organisée avec des degrés de hiérarchisation des séquences et l'aménagement d'un dispositif spatial spécifique. Ce dernier comprend un rapprochement de la porte d'entrée et l'élimination du jardin d'entrée au profit d'un couloir ou d'un hall qui joue le rôle de filtre se traduisant, parfois, par la création de deux espaces contiguës séparés par une dénivellation, une arcature ou un revêtement de sol différent.

La porte extérieure « *El-bab* » dans la maison arabe n'est jamais placée au milieu d'une des faces ; elle se trouve toujours voisine d'un angle de la maison (Bernard, 1921). L'objectif est d'éviter les regards indiscrets : cette position de la porte ne

laisse ainsi pénétrer aucun regard jusque dans la cour du logis. Cette porte donne sur un vestibule peu profond et de forme carrée « *S'kifa-El-bab* », (chambre de la porte) qui s'ouvre sur une seconde porte placée perpendiculairement à la première, toujours pour sauvegarder cette intimité. Ainsi, ce dernier donne accès à une grande chambre « S'kifa-el-kebira » ; c'est celle où l'on reçoit les visiteurs. Elle s'ouvre sur la cour intérieure. A présent, ces dispositifs ont pratiquement changé d'allure, la configuration du seuil devenant plus ambigüe qu'avant.

4.5. LES CHANGEMENTS SOCIAUX ET LES NOUVELLES EXIGENCES D'HABITABILITÉ

4.5.1 L'inconfort et la recherche du confort

Le confort est désigné ici par le caractère d'habitabilité de la maison occupée. En bref, une somme de qualités qui ne renvoient pas seulement aux exigences de l'esthétique et de l'hygiène, bien mises en relief par le mouvement moderne, mais cristallise un ensemble de qualités spatiales bien plus complexes. L'adhésion forte de l'habitant contribue à la construction de cette catégorie comme être social : un habitant, un être enfin, selon Bachelard, commence avec son bien-être (Bachelard, 1948).

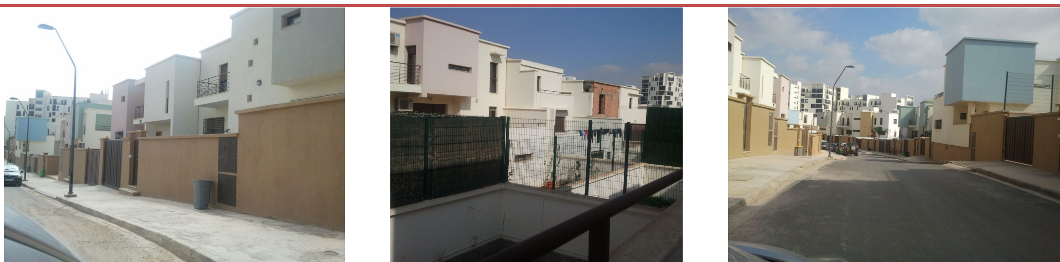
Daniel Pinson ajoute dans sa définition du confort qu'il : « *qualifie la qualité qui est attendue de l'enveloppe du logement, comme habitation, comme second habit et comme « troisième peau », pour contrôler les échanges avec l'extérieur, mais aussi pour accompagner les règles formelles et informelles qui organisent l'être ensemble à l'intérieur du logement, et réaliser ainsi les actes complexes de la reproduction domestique. »* (Pinson, 2003 : 82-83).

Au niveau le plus bas de l'inconfort subi à travers lequel Jacques Pezeu-Massabuau (2002) désigne le *degré zéro* de la maison : l'exemple tragique d'un sans-abri qui s'exprime dans « *l'absence matérielle de murs et d'un toit, plus encore, par la privation de l'acte même d'habiter que tout abri suscite* » (Peuzeu-Massabuau, 2002 :79).

L'inconfort est, selon Bruno Taut[43], une source de bien-être d'autrui, (Peuzeu-Massabuau, 2002:77) : cela veut dire que l'inconfort ou les pratiques de l'anti-confort sont des sensations éprouvées qui trouvent leurs essences dans le passé de chaque être et civilisation. La forme de la maison a été toujours porteuse d'une gestuelle de l'habiter qui ne devient un « confort » que par l'accoutumance. La maison s'offre aussi à tous les changements pour offrir la commodité souhaitée par son habitant. Les multiples formes des maisons génèrent un bien-être domestique par le biais de l'adaptation de l'habitant aux formes habitées contraignantes dont l'apprentissage lui a appris à décoder les messages. La culture est, en quelque sorte, un moyen d'éducation et de socialisation pour apprendre à vivre et à ressentir le confort et l'inconfort éprouvés au sein de la demeure (figure 4.2).

L'anti-confort, quant à lui, désigne le caractère d'incommodité : le refus du confort peut être attribué intentionnellement à l'habitation qui s'exprime, parfois, par des activités ludiques. Nous citons l'exemple de la mise à distance d'un individu qui menace l'intégrité des mécanismes sociaux : l'espace carcéral ou la caserne sont dénudés ou privés généralement de tout confort et représentent des pratiques d'espaces habités refusant tout genre de confort. Cette réduction des actes s'inscrit dans une démarche organisée pour réaliser les sensations d'un anti-confort recherché.

Planche 4.2. La résidence Hasnaoui à Oran et la recherche du confort visuel



Sources : M. Chachour, 2016.

[43] Célèbre architecte allemand du mouvement pré-moderne, qui a fait sa première visite au Japon, trouvant par la suite beaucoup de difficultés à s'accommoder dans un environnement qui n'est pas le sien. Voir à ce sujet son ouvrage : Bruno Taut, *Houses and People of Japan*, Tokyo, Sanseidô, 1937.

4.5.2 L'esthétique

D'après Daniel Pinson l'esthétique de la maison se traduit en : *« un ensemble de qualités en termes de volumes, d'apport de lumière, de matériaux, d'équipements, de « finitions », de potentiel d'appropriation, transposant le confort en « bien-être », en plaisir d'habiter* » (Pinson, 2003 : 83).

Ce processus va s'approfondir et se consolider progressivement car la structuration et l'aménagement de l'espace habité adoptés, à un moment donné, ne manqueront pas d'influer sur les mentalités des individus et des groupes familiaux.

Avec le temps, l'intériorisation, par ces derniers, des innovations intégrées dans les dispositifs spatiaux prévalant auparavant[44] devient de l'ordre du possible. En effet, l'habitant va adopter des règles de conduite morales et psychiques[45] en rapport avec chaque situation d'emprise et de maitrise des lieux vécus (montré/caché, ouvert/intime). Même s'il résiste, il ne peut échapper totalement à l'ordre de la modernité inscrit dans les formes et usages de l'espace habité.

Par ailleurs, il est important de souligner l'absence du paradigme ici esquissé dans les procédures instrumentales en architecture et en urbanisme. Que ce soit sur les plans technique, institutionnel ou juridique, l'élaboration des normes dans la conception de la maison par les services administratifs ou professionnels est « *improvisée* » et s'opère sur la base d'une conception réifiée et standardisée des comportements et relations sociaux. De ce fait, aucune évaluation ou évolution des modes d'intervention sur l'espace en rapport avec les modes d'habiter n'est envisageable.

44 Il faut rappeler, dans cette dynamique complexe, le rôle très important du mimétisme social et des influences réciproques entre les acteurs sociaux, à des échelles différenciées (impact, par exemple de la mondialisation).

45 Cf. M. Eleb et A. Debarre (1989). L'aménagement intérieur change aussi en relation avec les situations des habitants (propriétaires, locataires, utilisateurs à durée déterminée, etc.).

Dans ces conditions, la formulation des formes variées d'aménagement de la maison et ses transformations observées précédemment dans les espaces intermédiaires est inconcevable. En effet, le permis de construire, par exemple, se réduit à une simple pièce juridique permettant uniquement d'obtenir le droit à la construction. Dès lors, les innovations[46] spatio-temporelles introduites par l'habitant au sein de la maison deviennent inopérantes dans un tel contexte.
En l'occurrence, un tel décalage exprime un conflit latent entre règles architecturales et la réalité effective de la maison oranaise. Un certain nombre de directives administratives tente de prescrire :

- Le respect du fond de parcelle, la cour ou le jardin arrière ;
- Le maintien de la hauteur règlementaire suivant une formule réductrice de l'espace (L=h/2, L étant la largeur de la rue) ;
- L'intervention administrative qui tente, parfois, de juguler les transformations opérées, notamment au niveau des façades[47] et la reconversion des garages en locaux commerciaux.

Néanmoins, malgré ces velléités régulatrices destinées à imposer un certain ordre, les habitants mobilisent leurs propres compétences en vue d'établir un archétype architectural spécifique reposant sur une coprésence de solutions spatiales variées. Le cas des espaces de circulation abordé dans cette contribution l'explicite clairement par cette opposition :

[46] Voir un cas similaire en France où une politique incitative d'innovation dans la conception de la maison a été lancée en 1971. Cette opération a confirmé la pérennité des modèles anciens.

[47] Une note interne de la Wilaya d'Oran en juin 1996 émettait des recommandations précises quant aux modifications devant être apportées aux niveaux des façades. Elle comporte même une interdiction formelle de toute transformation au niveau des axes importants de la ville d'Oran. Cette réglementation visait notamment les propriétaires de maisons individuelles. En 2000, une autre décision vient mettre fin à la première injonction en autorisant ces transformations sans aucune restriction, normes techniques ou esthétiques préétablies.

Planche 4.3. Aspect des façades et leur mimétisme (en haut maisons individuelles) (en bas immeuble collectif)

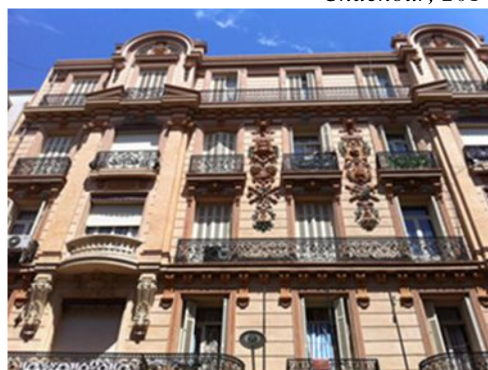


(

Habitation individuelle exposant une multitude de modénatures disparates (*source : anonyme, 2017*)



Façade habillée d'un revêtement mural en granites à Canastel, *(Source : M. Chachour, 2014)*



Immeuble collectif au centre-ville d'Oran (Boulevard Maata) *(source : M. Chachour, 2015)*

4.5.3 L'économie

Avant que la maison rêvée devienne une réalité, les actants qui interviennent dans le projet de l'habitation doivent s'assurer qu'elle ne présente pas pour son propriétaire un conflit dans ses qualités d'habitabilité. L'expérience du constructeur garantie souvent une bonne exécution du projet. La plupart des propriétaires de terrain à construire pour des habitations individuelles dans la ville d'Oran optent pour une embauche de maçons ou d'entrepreneurs sans références ou sans qualification n'ayant aucune licence d'exercice de métier d'entrepreneur ou de maçonnerie. L'exécution du projet est alors soumise à une évaluation financière aléatoire bien que l'usage des matériaux de construction de qualité, à

bon marché ou de mauvaise qualité, influe aussi sur la rentabilité économique et financière du projet.

La planification dans le processus de construction dépend d’une installation de chantier organisée afin de permettre une meilleure supervision dans les pratiques de construction. Le statut économique et financier de la famille (riche, moyen ou pauvre) se conjugue généralement avec une méconnaissance ou un savoir vis-à-vis des petites épargnes possibles dans le processus de construction.

Ainsi, la construction démesurée, c’est-à-dire trop grande, peut entrainer un calcul budgétaire très mal ajusté à la réalité des possibles : les propriétaires de terrain en Algérie et, particulièrement à Oran, tombent dans ce travers laissant la plupart du temps leurs habitations dans un état inachevé. A l’inverse, la planification de la construction de la maison doit réaliser un examen attentif des besoins et des exigences des modes de vie. La construction d’une maison qui dépasse les nécessités familiales ou individuelles peut devenir une erreur à plus ou moins long terme. Il suffit d’observer les poteaux inachevés et les murs en parpaings et en briques sans crépissage, qui constituent une image très visible à Oran.

La planification budgétaire doit être réaliste : le propriétaire devra s’assurer que les dépenses dans le processus de construction sont maitrisables et bien étudiés à long terme car les prix des matériaux de constructions sont généralement instables et fluctuent pratiquement d’un jour à l’autre.

La mauvaise planification du budget aboutit souvent à un échec dans la réalisation de l’habitation rêvée. Ainsi, les changements effectués après la mise en œuvre des plans et leur finalisation, toutes les modifications apportées après-coup peuvent entrainer l'ensemble du projet dans une situation de tension et hors de maitrise. Cette situation ne pourra pas manquer de déclencher assez rapidement un effet domino des problèmes et des couts improvisés (voir chapitre 3).

Conclusion

A travers la lecture historique des principaux développements de l'habitation individuelle urbaine en Algérie, et particulièrement à Oran, on peut en effet considérer que le vernaculaire rural et citadin a toujours était engagé dans l'activité réflexive, pré-empirique de l'habitant. Une activité de conception qui tire ses origines des bases d'une architecture méditerranéenne et qui demeure pour longtemps liées aux exigences d'une culture arabo-islamique.

La conception de la maison individuelle oranaise commença, à partir du début du XIXème siècle jusqu'à la moitié du XXème siècle, plus précisément pendant la période de l'occupation française (1830-1962) - à se distinguer par des spécificités culturelles dictées par la société algérienne influencée majoritairement par le monde rural. Cette donnée pose ainsi l'obligation d'appréhender les pratiques de l'espace domestique chez l'algérien. Ce modèle d'habitat, désigné par les français de « *maison indigène* », qui était littéralement considérée comme un « habitat musulman », révélait *« une forme authentique et un style poétique efficacement approprié au contexte socioculturel populaire des algériens* ».

La recherche sur la maison indigène a été exprimée en réponse au besoin croissant de plus d'unités résidentielles dans les villes algériennes au cours de la période de l'occupation française. Ce type architectural rencontra un grand intérêt auprès des chercheurs qu'ils soient anthropologues, ethnologues, géographes ou sociologues tels : Émile Masqueray, Auguste Bernard, René Lespès, Augustin Berque, Pierre Bourdieu,etc. Ceux-ci ont accordé une importance majeure aux compétences des habitants associées à leur *savoir vivre* et *savoir faire* dans différents domaines.

Le modèle de maison qui appartenait à la citadelle de la Casbah représentait pour Le Corbusier et Jean De Maisonseul un type urbain *impressionnant*. La maison arabe algérienne a incorporé, dans une pureté de formes architecturales, une disposition subtile de ces espaces intérieurs. Modelée selon une échelle humaine appropriée, ce microcosme jouissait d'un cadre de vie domestique remarquable au sein duquel l'intériorisation des fonctions témoignait de la richesse d'une vie socioculturelle finement élaborée.

Les deux architectes ont déclaré ainsi, qu'il est ingénieux de reproduire les éléments de la maison « traditionnelle » et ses principes et d'apporter des adaptations significatives dans la création de la maison algérienne moderne. Ils défendaient la vision d'inclure le vocabulaire vernaculaire algérien dans la maison moderne européenne, dans un style régional largement défini qui adhérait bien aux principes formels du modernisme tels que pratiqués et préconisés par Le Corbusier et ses disciples.

Après l'indépendance (1962), l'arrivée de plus de 38 017 individus à Oran a entraînée la confrontation de deux modèles culturels, l'un porté par les citadins natifs d'Oran et l'autre véhiculé par de nouveaux venus qui ont bénéficié des *biens-vacants* laissés par les européens qui ont quitté la ville. La conception de l'habitation individuelle a suivi donc l'évolution de la société algérienne en appliquant les éléments architectoniques d'une intériorisation spatiale, apportant un nouveau sentiment d'espace et de liberté. L'objectif était d'améliorer les modes de production et de vie de la société algérienne et de ses représentations d'elle-même.

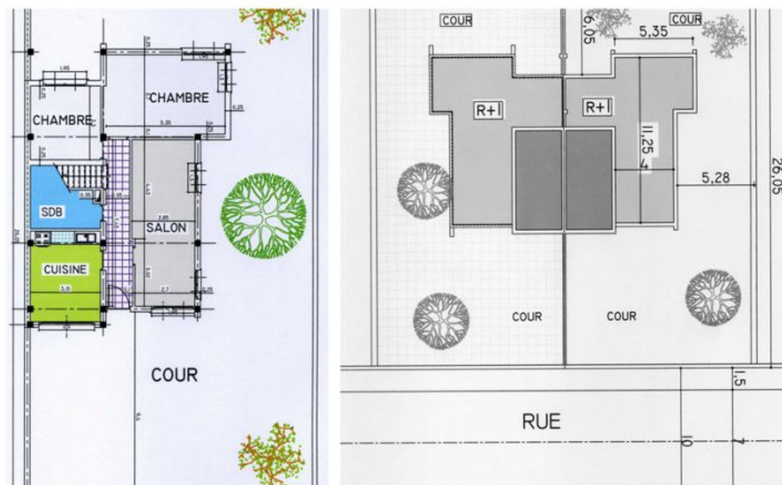
La maison arabe, avec son patio et son bassin de marbre, ne représente plus le cachet de l'architecture domestique algérienne d'aujourd'hui. Les changements ont touché les intérieurs et le mobilier. Les pièces de vie de la classe moyenne deviennent encombrées par un mélange hétéroclite de meubles conçus dans des lignes très pures (modernes) et une profusion de styles d'aménagement occidental. La multiplication des exigences attendues d'un habitat moderne ont conduit les familles à concevoir leurs habitations sous une forme hybride mélangeant les modes de vie occidental et autochtone. La recherche d'un meilleur confort et une plus grande adhésion à une culture universelle arrimée aux racines d'un habitus ancestral se sont conjuguées pour produire un type d'habitat spécifique.

L'urbanisation de l'agglomération oranaise à partir de 1977 montre l'essor de la formule de l'auto-construction qui a particulièrement ouvert la voie à la promotion de l'habitat individuel à Oran. Le contexte de l'époque a, en outre, encourager une grande tranche de la population oranaise dans les années 1990 à

investir dans la sphère résidentielle par la création de coopératives et de lotissements destinés à l'habitat individuel dans les espaces périphériques.

Ce type d'habitat occupe presque 60,4% du parc comprenant l'ensemble des typologies connues : il ne repose pas uniquement sur l'évaluation quantitative des besoins mais le but recherché est de répondre, de manière plus qualitative, à la diversité des situations se présentant actuellement à travers les modes de vie de la société algérienne. Cette dynamique s'accompagne aussi d'un phénomène important dans les villes algériennes : la vacance d'un quart des maisons construites jusqu'à présent (2/8 millions). Cette situation brouille certainement les pistes : la recherche interdisciplinaire ne pourra rester longtemps en retrait devant l'état inachevé des milliers de maisons inoccupées et devra s'interroger sur les mécanismes profonds à l'origine d'une telle situation. Les deux chapitres portant sur les modes d'habiter à Oran qui suivent vont certainement nous permettre d'approfondir les nombreuses questions soulevées jusqu'ici.

CHAPITRE 5.
PRODUCTION D'UNE IMAGE DE L'HABITER DANS L'HÉRITAGE DU PARC IMMOBILIER COLONIAL



Introduction

Depuis les années 1980, l'espace résidentiel hérité de la période coloniale dans les villes algériennes constitue un champ de réflexions et d'analyses très fécond. Il vise à identifier les changements socio-spatiaux qui affectent les différentes entités composant actuellement ces villes. S'interroger sur la manière dont les quartiers hérités d'une période historiquement révolue ont été transformés par l'installation de populations dont les origines ethniques et les caractéristiques sociales, économiques et culturelles différaient profondément de celles de ceux qui les ont initialement produits, permet d'étudier, *in vivo*, les modes d'habiter contemporains. Notre recherche se veut une contribution à ces réflexions qui, dans le contexte de l'Algérie, ont déjà mobilisé sociologues, architectes et géographes pour proposer une lecture critique des modèles culturels qui agissent sur la production de l'habitat, sur les pratiques de l'espace et, à une autre échelle, sur les agencements intérieurs des domiciles – autrement dit, sur les modes d'habiter.

Le présent chapitre s'insère dans la logique des multiples approches abordant l'appropriation socio-spatiale du lotissement pavillonnaire colonial français[113] mais s'intéresse, surtout, aux arrangements et aux stratégies de transformation sur le plan spatial. Ce pavillonnaire est apparu, entre 1953 et 1961, dans de nombreuses villes algériennes, destiné à une population européenne, il fut occupé par les algériens après l'indépendance (1962). Cette « substitution » soulève la question de l'interaction entre le nouvel usager et un environnement étranger : il fait apparaître l'écart entre l'espace « imposé » ou « subi » et l'espace vécu ou « transformé » où de nouvelles pratiques sociales s'inscrivent.

Dans l'objectif de cerner les transformations habitantes à l'œuvre dans le pavillon colonial et prendre connaissance de son devenir, il s'avère important de décrire et d'expliquer plus finement les mutations spatiales récurrentes et les différentes pratiques d'appropriation opérées. Notre démarche repose sur une enquête qualitative qui s'intéresse à l'interprétation des modes d'habiter par le

[113] En omettant de citer et d'aborder dans cette recherche le modèle arabe, turc et espagnol qui existe et possède leurs propres traces dans les territoires urbains des villes algériennes.

biais d'une grille d'indicateurs, l'intérêt d'une telle grille de mesure réside dans l'articulation que l'on peut faire entre le social et les mutations spatiales.
Il faut aussi situer le contexte : l'indépendance acquise ouvre la voie à l'exode rural et les autorités publiques locales de l'époque ont fermé les yeux sur l'occupation des nouveaux territoires vacants (Hadjidj, 2002). Dans ce cadre, nous distinguons les pavillons sociaux de masse appelés les « Castors » : disséminés à travers les villes algériennes, favorisant l'accueil d'une population exogène, majoritairement disparate et d'origine rurale, constituant une classe sociale pauvre et sans ressources et dont la croissance démographique est en pleine expansion. Il est important de souligner que, depuis le départ des français en 1962, cette nouvelle population est devenue le principal acteur des transformations dans ce pavillonnaire, elle s'est engagée dans un repli sur soi à cause d'un mal-être senti par son caractère inadapté, soit parce qu'il ignore, de par une culture différente, les règles d'usage communément admises dans un modèle socioculturel précédemment vécu (Navez-Bouchanine, 1991, 89).

Devant tout obstacle physique, une réaction collective valorisante se développe, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de cet espace, certes ces individus ne partagent pas les mêmes besoins quotidiens, encore plus les valeurs d'une culture commune mais aspirent à vivre une nouvelle expérience par le passage des références matérielles et symboliques aux réalités sociales et spatiales (Navez-Bouchanine, 1991). À l'échelle spatiale, sur le plan extérieur, les ajustements au niveau des façades se font soit d'une manière « *indiscrète* » ou bien ostentatoire par un désir de paraître (vocabulaire architectural extrêmement bavard par ses volumes et ses détails). L'intérieur qui relève de la sphère privé concrétise le sentiment d'individuation, il est renforcé par des initiatives de contournement/détournement spatial à l'aide d'un remodelage spécifique des pièces de vie (séjour, cuisine, chambres,…etc.) en fonctions des exigences de la vie quotidienne, tous ceux-là échappent le plus souvent au contexte normatif ou au contrôle de l'État.

C'est à travers les transformations spatiales et les usages déployés que nous questionnons, dans ce chapitre, le rapport du statut des habitants (classes sociales, CSP) et le mode d'habiter qu'ils nous donnent à décrypter. Cette recherche qui

s'appuie sur l'exemple du pavillonnaire des Castors familiaux et traminots qui se trouvant à Oran (ouest algérien) permet d'étayer l'hypothèse suivante : les transformations relevées au niveau des pavillons sociaux des Castors ne sont pas uniquement révélatrices de nouveaux comportements mais, en réalité, elles sont la manifestation d'un mode d'habiter hybride. Dans cette configuration, les nouveaux habitants recherchent à effacer, presque entièrement, les décalages entre deux cultures distinctes (arabe et occidentale) et acceptent, de ce fait, de s'identifier à un espace métissé.

5.1. Les travaux de recherche antérieurs sur la notion de l'appropriation de l'habitat individuel colonial en Algérie

L'espace résidentiel hérité de la période coloniale dans les villes algériennes représente un champ de réflexions et d'analyses très fécond. Il est cependant indispensable d'identifier les changements socio-spatiaux qui colorent les contextes territoriaux des villes d'aujourd'hui. Cet héritage révélateur permet de pointer notre regard sur la notion « subtile » et néanmoins omniprésente du mode d'habiter contemporain dans ces villes. Différents travaux complémentaires en sociologie de l'habitat, en géographie sociale et en architecture résidentielle se croisent dans leurs chemins, recherchant une compréhension critique des modèles culturels de l'habitat et des pratiques habitantes en évolution.

Plusieurs recherches menées dans les pays du sud de la Méditerranée abordent les mutations spatiales et les différentes pratiques d'appropriation de l'habitat individuel en adoptant une posture ethno-architecturale dans ses modes d'observation et d'analyse. On citera, par exemple, les observations menées par Françoise Navez-Bouchanine (1997 ; 1991), Daniel Pinson (1992) au Maroc et Bénédicte Florin avec Anna Madœuf au Caire (2002) au sujet des modes d'appropriation adoptés par les habitants autochtones. Ces travaux ne se limitent pas uniquement à l'indication du repère du chez-soi ou la recherche d'une esthétique revendiquée. Ils vont au-delà des significations sociales, en indiquant un nouveau rapport à l'habitation : l'habitant s'engage véritablement à coproduire d'ores et déjà un mode d'habiter propre à lui, avec les moyens de bord qu'il

détient dans un contexte existant. Ces auteurs dénonçaient le rôle de l'État (son absence ou sa présence) et la réalité du contrôle social tout en démontrant le décalage entre appropriation spatiale en phase de pré et de post-acquisition de l'habitation. Ils envisageaient de facto un contournement des règles urbanistiques comme alternative suscitée par la volonté d'affirmer un mode d'habiter en crise d'identité.

De même, l'intérêt de la recherche en Algérie s'est focalisé, récemment, sur la question des recompositions et des transformations des territoires résidentiels anciens appartenant à la période coloniale, marquant ainsi l'importance accordée au processus d'appropriation spatiale. Ce dernier renforce l'idée de la sédimentation des pratiques habitantes sous l'angle de la perception et de la représentation des valeurs symboliques dans un même modèle d'habiter (Madani, 1997, 2016). En effet, le processus d'appropriation du parc de l'habitat français en Algérie est appréhendé, par plusieurs auteurs (Semmoud, 2009 ; Depaule, 1992), comme résultant de l'addition de nombreuses formes spatiales issues de la modernité héritée de la période coloniale, doublé par la volonté de préserver certaines traditions et traits socioculturels endogènes.

Si ces travaux de recherches, nourri par les idées des spécialistes[114] qui s'intéressent à ces processus d'appropriation dans les pays du sud, notamment en Algérie, et qui ont abordé, à des degrés divers, le débat sur la qualité d'un tissu résidentiel colonial témoignant de l'ordre, la rigueur et la rationalité, ils ont, cependant, essayé de forger des références et des incursions « in situ » pour décrypter l'« habiter algérien ». Parmi d'autres aspects, ils ont diversifié les lectures des logiques sociales, culturelles et économiques auxquelles les aires urbaines se trouvent confrontées et constituer des références visant à définir l'identité particulière en matière d'architecture de l'habitat résidentiel (Lakjaa, 1997 ; Madani, 2016). Ils ont contribué, in fine, à décrypter l'image d'un habitat hybride algéro-européen (exemple : salon marocain/ salon européen).

[114] Responsables des questions sur les modèles urbains coloniaux, praticiens et théoriciens de l'urbanisme, démographes, historiens, sociologues, géographes et architectes

Ces dernières années et, à regarder de plus près cependant, d'autres constats apparaissent : si, en l'occurrence, on focalise notre regard sur le type d'appropriation de l'espace résidentiel ex-colonial, un patrimoine qui est mis à distance sans être stigmatisé à priori, il reste que cet héritage est peu présent dans les discours empiriques portant sur les traces de la population européenne partie en 1962. Approfondir une réflexion sur le devenir, après l'indépendance de l'Algérie, des valeurs intrinsèques à ce patrimoine résidentiel peut véhiculer l'idée d'une véritable référence incontournable à partager par la mémoire collective, revendiquant même sa reconnaissance. Il s'agit également du caractère tacite ou silencieux des recherches sur l'appropriation du pavillonnaire français, élément généralement absent du discours architectural et urbanistique dominant, surtout quand on aborde la valeur des lieux habités sous-jacente, résultat du métissage de deux modèles : « le pavillonnaire national français idéalisé »[115] et le modèle antérieur arabe[116].

Sur le plan matériel et, en rapport au modèle d'habiter hybride résultant, les nouvelles pratiques d'habiter – qui dépendent du statut de l'habitant et de son groupe social d'appartenance – sont identifiées comme des manifestations spatiales diversifiées exprimant de nouvelles valeurs sociales. Elles sont appréhendées, aussitôt, pour saisir la complexité du processus de l'appropriation socio-spatiale dans ses moindres évolutions (Depaule, 1992 ; Pinson et Thomann, 2001 ; Cailly et Dodier, 2007).

5.2. L'appropriation de l'espace : sens et forme

Pour appréhender les transformations matérielles et symboliques à l'échelle du lotissement résidentiel pavillonnaire, nous devons, au moins, comprendre le sens du processus qui a ramené ce genre de lotissement à se présenter visiblement comme un paysage urbain réinventé, entremêlant le triptyque : formes, usages et société. Il faut tout d'abord expliquer la notion de l'appropriation spatiale, un terme polysémique que nous abordons ici selon le point de vue du rapport entre

[115] Qui lui aussi dérive de la fusion de deux modèles : le modèle moderne du bungalow ramené des États-Unis d'Amérique ou des pays nordiques et le modèle traditionnel rural français.

l'usage originel de l'espace habité et son détournement. L'appropriation de l'espace, vue sous cet angle, est appréhendée à travers les marquages symboliques de l'espace, soit en se pliant à certaines règles et valeurs reconnues, soit en entrant en conflit avec elles (Raymond, 2001).

En d'autres termes, il s'agit de décrire l'ensemble des nouveaux attributs identitaires qui sont immédiatement produits pour faire intégrer l'individu ou le groupe dans un lieu symboliquement marqué. Certes, cette approche n'épuise pas dans sa totalité tous les processus et stratégies d'appropriation symbolique ou identitaire de l'espace mais elle est incontournable pour donner une assise « objective » à cette interaction entre l'habitant et son « territoire ».

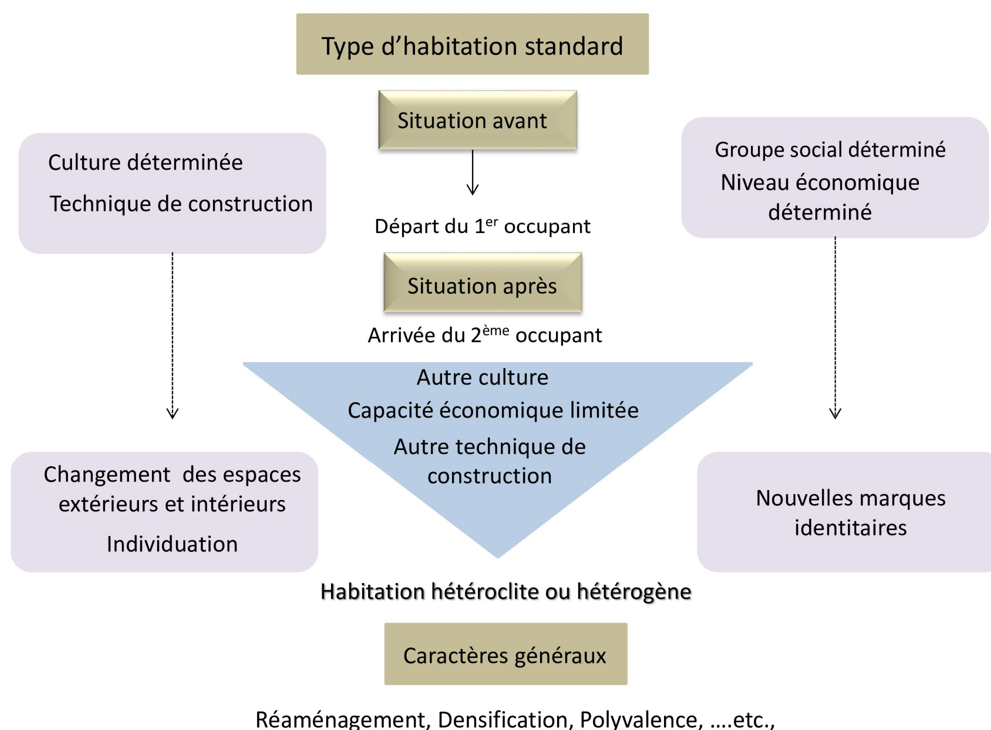
En effet, la « *réadaptation* » de l'espace habité par ses occupants est jugée comme une forme de résistance incontestable face à un espace imposé et peu conforme aux « forces culturelles » qui les animent (Raymond, 2001). Ce fait permet de confirmer le sens du marquage comme prise de possession de « la propre propriété personnelle» et où l'espace habité doit s'adapter à un usage défini, spécifique et précis (Serfati-Garzon, 2003). Là encore, l'espace « vécu » refuse de se conformer à l'espace « conçu ». Analysant ces résistances individuelles et/ou collectives, Françoise Navez-Bouchanine (1991) parle notamment d'un ensemble de compétences individuelles ou de pratiques spécifiques à un espace propre, une sorte d'« apprentissage à habiter » qui permettent aux usagers d'agir sur l'espace, en négociant le devenir des territoires en partage.

En fait, dans le cas de l'appropriation du pavillonnaire colonial (figure 5.1), différents comportements des usagers conduisent visiblement à reconstituer les formes de son organisation spatiale. Ces dernières impriment dans l'espace matériel les marques et les frontières perceptibles, en entraînant des stratégies de résistance pour défier l'écart palpable de l'espace habitable contraignant ou incommode. Dès lors, les transformations opérées vont osciller entre modifications quasi-totales et ajustement alternatif. Ces appropriations ne reposent pas seulement sur des logiques de rationalité, d'efficacité ou de

[116] Modèle introverti à cour centrale.

fonctionnalité mais engagent aussi les goûts, les préférences, les idéaux, les normes culturelles et religieuses et les aspirations sociales des nouveaux propriétaires.

Figure 5.1. Schéma du cours des transformations d'une maison par de nouveaux occupants



Sources : M. Chachour, 2014

5.3. Le modèle pavillonnaire des Castors : une expérimentation à portée universelle

5.3.1. Les origines du pavillon Castor

Le lotissement résidentiel typique des années 1950, comme celui des Castors, est un modèle standard, normatif et possédant une image restrictive, ressemblant au bungalow populaire importé des États-Unis d'Amérique ou des pays nordiques d'Europe (King, 1984). D'après son développement historique, ce dernier est issu dans ses origines des habitations paysannes bengalies adaptées aux marchands britanniques dont son exportation vers d'autres territoires coloniaux coïncidé avec

le développement d'une grande classe moyenne (King, 1984). La forme qui en résulte provient donc d'une conception archétypale adaptée au contexte local : elle est considérée par Anthony D King comme un indice des transformations économiques, sociales et culturelles.

Ce type de logement (bungalow) s'est évolué dans sa forme et ses trajectoires qu'il dessine, d'une part, en s'adaptant pour chaque localité, pour devenir, en fin de compte, un genre d'habitat particulièrement mondialisé, communément connu par le terme « pavillon », d'autre part, il constitue un vecteur de transition de l'idéologie économique et de la forme urbaine qui se mettait en place dans chaque région. Il est à présent identifié comme un type architectural et un modèle spatial à caractère international (King, 1984), attachant, cependant, une importance à l'homogénéisation du mode de vie et des paysages urbains (Mercier, 2006).
L'exemple des pavillons Castors en France est sans doute le plus remarquable, ses origines remontent à février 1950 ; ils ont été érigés dans la région d'Orly (Paris) et sont cantonnés à grande distance de l'urbain parisien dense, en consacrant dans leurs structures « un logement pour chaque famille orlysienne »[117], ceci donnera forme et contenu des premiers pavillons français et marquera le début de leur histoire en France et dans ses colonies.

5.3.2. La dimension communautaire des Castors

Nos investigations ont porté sur une cité particulière d'Oran, produite à l'époque coloniale, la cité des Castors Familiaux et Traminots (CFT). Le mouvement des Castors est un mouvement coopératif d'auto-construction, né après la Seconde Guerre Mondiale en France[118]. Il s'inscrit dans la continuité de mouvements nés dans l'Entre-deux-guerres visant à promouvoir l'habitat social, dans un contexte de crise du logement et avec la volonté de dégager les populations ouvrières de l'emprise du patronat et de leur paternalisme (Frey J.-P., 1995). A ce titre, le

117 Le 3 septembre 1947, une nouvelle loi permet l'accession à la petite propriété pour les français ayant des revenus modestes qui tournent autour de 20.000 anciens francs par mois. La construction des HBM commença en Octobre de la même année avec 100 à 150 logements dans le périmètre d'Orly.

118 À partir de cette période, des créations émergent en matière d'architecture, de design industriel ou de mobilier (Schwartz, 1976 :3-4). Les ouvrages scientifiques et les médias ont rendu compte, de manière largement positive, de ces expérimentations novatrices dirigées par quelques architectes précurseurs, Le Corbusier, Roland Simounet, Henry Sauvage, etc.

mouvement des Castors apporte une réponse militante à cette crise du logement[119], en favorisant l'entraide entre les sociétaires[120], du moins à ses débuts (Inyzant H., 1981), puisque, petit à petit, les chantiers coopératifs ont laissé la place à des chantiers individuels, chacun désormais s'occupant exclusivement de la construction ou de la rénovation d'une seule maison ou d'un seul logement (généralement la sienne ou le sien). La volonté de permettre aux populations démunies (plus ou moins) d'accéder à un logement salubre s'est conjuguée avec les principes philanthropiques et de solidarité des initiateurs du mouvement pour concevoir des plans-types établis sur une surface habitable minimale et privilégiant le jumelage de structure pour deux maisons contiguës.

Le mouvement des Castors est une composante, et pas la plus importante quantitativement, du courant philanthropique, apparu au XIXème siècle, visant à améliorer les conditions de vie et de logement des plus pauvres (Coste et al, 1989). Il est donc l'une des formes prises par « les actions coopératives destinées à faire des ouvriers eux-mêmes les responsables de leur logement », ces coopératives étant créées en tant que « sociétés de construction ou pour aider à l'auto-construction » (Merlin P. et Choay F., 1996, p. 389-390). Pour parvenir à leur but tout en mettant en œuvre leur philosophie propre, les initiateurs du mouvement ont conçu des plans-types permettant de réduire la charge foncière et favorisant l'établissement de solidarités : ces constructions n'offrent donc qu'une surface habitable minimale et privilégient le jumelage de structures pour deux maisons contiguës.

[119] Nombre de pionniers du mouvement ont été formés par ou ont milités dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). Beaucoup d'initiatives sont ainsi dues à des prêtres ouvriers. De nombreux exemples de construction de cités Castors ont fait l'objet d'études précises, par exemple à Pessac, dans la banlieue de Bordeaux (Bancon, 1998), à Paimpol, en Bretagne (Messu, 2007), à Noisy-le-Sec en banlieue parisienne (Bougourd, 2012), ou encore à Bayonne et Mont-de-Marsan (Boustingorry, 2008).

[120] La philosophie du mouvement des Castors s'exprime par exemple dans l'article 1[er] du règlement intérieur de l'association « Les Castors d'Orly », l'une des premières constituées en France (1952). Cet article stipule : *« Par son inscription, le sociétaire s'engage, non pas à construire seul sa propre maison, mais, avec tous, la cité entière. Il s'intègre dans une cellule sociale pour penser et agir en union avec les autres dans l'intérêt de tous. Il bâtit la cité fraternelle. […] Le Castor qui s'inscrit s'engage à se donner totalement pour la réalisation de cette œuvre qui sera grande dans la mesure où on y consentira d'immenses sacrifices».*

Coopératives ouvrières de construction et mouvement des Castors participent donc à la production privée du logement social, laquelle, en France, est très minoritaire, la « victoire » des « partisans d'une prise en charge publique […] (État ou municipalités) [ayant donné lieu à la création] d'organismes spécialisés de construction et de gestion, les HBM (Habitations à Bon Marché)[121], devenus ensuite les HLM (Habitations à Loyer Modéré) (Merlin et Choay, *ibid.*). Mais tandis que HBM, puis HLM, privilégient le logement en immeubles dans le cadre d'un système locatif[122], les autres organismes contribuant à l'habitat social participent à la « vague pavillonnaire » qui, si elle prend une ampleur nouvelle, en France, après 1918 (Boyer J.-C., 2000, p. 28-31), n'offre aux premiers habitants que des conditions de vie épouvantables.

La loi Loucheur de 1928 – que l'on considère souvent à tort comme l'acte fondateur des lotissements pavillonnaires – tentera surtout de réparer les dégâts d'un développement anarchique et d'encadrer les opérations ultérieures de lotissement en périphérie des grandes villes (Boyer*, ibid.*). En vérité, l'essor de l'habitat pavillonnaire – et, donc, de celui promu par les Castors – sera étroitement lié aux lois relatives, pour l'une, au bail des locaux d'habitation (loi du 1er septembre 1948) et instaurant, pour l'autre, les primes et prêts spéciaux à la construction (loi du 21 juillet 1950).

A ce titre, et quels que soient les objectif sociaux qu'ils visent - et qu'ils remplissent dans une large mesure -, les organismes coopératifs et d'entraide ouvrière, promoteurs de pavillons en pleine propriété[123], sont des vecteurs de cette « idéologie pavillonnaire » dont, entre autres, Henri Raymond, Nicole Haumont et *al.* (1966) ont établi les principales caractéristiques, en montrant combien elle participait d'une tentative « de déprolétariser les classes laborieuses et de rendre

---

121 Le premier Congrès International des Habitations à Bon Marché se tient à Paris en 1899.

122 Même si, à l'origine, les premières opérations qualifiées de HBM purent revêtir des formes pavillonnaires (relevées par exemple en 1919) avec accès à la propriété individuelle (APUR, 2017)

123 Le 3 septembre 1947, une nouvelle loi permet l'accession à la petite propriété pour les français ayant des revenus modestes qui tournent autour de 20.000 anciens francs par mois. La construction des HBM commença en Octobre de cette année : 100 à 150 logements dans le périmètre d'Orly.

inoffensives les classes dangereuses » (Davidovitch, 1968). En favorisant l'« apprentissage du chez-soi » (Éleb et Debarre, 1995 ; Debarre, 2007 et 2009), il s'agissait de faire adopter par les occupants de ces logements une façon de vivre correspondant à des modèles « inventés » par de plus riches[124]. Une idéologie dont le modèle spatial, largement diffusé par les pouvoirs publics à partir de la deuxième moitié des années 1970, contribue à une homogénéisation des paysages urbains et des modes de vie (Mercier, 2006), ce qui lui vaut d'être stigmatisés par ceux, surtout sociologues français et britanniques, qui le tenaient pour un véhicule d'embourgeoisement de la « classe ouvrière »[125] (Magri, 2008 et 2015 ; Lambert, 2015).

Figure 5.2 : Le chantier des Castors de Noisy-le-Sec (France) 1951



Source : Mme. Selvon ancienne résidente en 1958.

[124] La valeur estimée en 1958 pour la réalisation d'une habitation Castor était de 30.000 à 32.000 francs. Source : INSEE-Division « Recensement de la population », Division «Études sur le logement ». Annuaire rétrospectif de la France (1948-1988). Institut national de la statistique et des études économiques. Ministère de l'Économie des finances et des budgets.

[125] S. Magri rappelle opportunément (2015), en recensant l'ouvrage d'A. Lambert (2015), qu'au cours des années 1960, « le pavillon a été […] vilipendé, comme une lèpre, lors de l'exaltation des 'grands ensembles' d'immeubles collectifs », à une époque où « les banlieues pavillonnaires étaient encore les bastions 'rouges' bâtis sur le socle des ' lotissements défectueux' des années vingt et trente ».

5.3. 3. Le pavillonnaire des Castors en Algérie

L'époque des années 1953-1961 était marquée par l'affirmation en Algérie du modèle pavillonnaire standardisé[126] des Castors, il était, cependant, soutenu par les solidarités citoyennes et l'apanage de la culture de résistance des classes populaires françaises. L'un de ses objectifs moralisateurs était de fixer au sol l'ouvrier en glorifiant la famille et l'attachement au foyer maternel. En effet, cet ensemble de pavillons, conçu sous forme de lotissement, est destiné principalement à une population française composée d'ouvriers ayant un revenu mensuel moyen[127]. À présent, la trace de ce pavillonnaire tend vers la disparition à cause des multiples transformations qui l'affectent et qui le rendent presque invisible dans le paysage urbain actuel.

En Algérie, ces maisons étaient particulièrement conçues selon les mêmes règles urbanistiques qu'en France (Bancon, 1998; Messu, 2007; Boustingorry, 2008 ; Bougourd, 2012). En cette période, la représentation des premiers groupements de travailleurs en Algérie indique que le nombre des fractions ouvrières était plus important dans les ports, les tramways et les chemins de fer. De ce fait, les cheminots et traminots constituaient deux masses ouvrières concentrées qui formeront, par la suite, les premières fédérations syndicales autonomes organisées autour des métiers du bâtiment. L'octroi d'un logement individuel est soutenu financièrement par l'État[128] : le lotissement était ordinairement classé comme une « *commande groupée de maisons ouvrières* »[129] (Éleb, 1994). Standardisé et économique tout en s'intégrant dans la démarche commune de l'apprentissage du chez-soi, cette expérimentation concertée a tenté de créer une façon de vivre inventée par des nantis pour éduquer des démunis à aimer leur chez-soi (Debarre,

126 Après l'indépendance, d'autres modèles préfabriqués apparaissent comme les Maisons Phénix aux quartiers Es-Salem (ex-Phoenix) à 32 km et Ain El-Bïa à 35 km de la commune d'Oran, près de la zone industrielle. Cet ensemble de camps construits, dans les années 1980, par la Compagnie française Maisons Phénix, était destiné aux cadres et ouvriers de la société pétrolière et de Gaz SONATRACH.

127 Les architectes des années 1950, pour ce genre de maison, n'anticipaient pas sur la possession de véhicules individuels par la classe ouvrière. P.68

128 La loi du 1-09-1948 relative au bail des locaux d'habitation est instaurée en 1950. La désignation H.L.M remplace le sigle H.B.M avec la mise en place de l'aide à la construction privée par l'institution des primes à la construction (loi du 21 juillet) et des prêts du Crédit Foncier.

129 Les premières maisons réalisées pour les ouvriers le seront dans le cadre du logement patronal dont les thèmes seront repris par les acteurs de la politique des Habitations à Bon Marché de 1894 à 1928. L'initiative et la propriété privée ainsi que la maison individuelle étaient privilégiées.

2007: 218). La valeur estimée de l'année 1958 pour la réalisation d'une habitation Castor était de 30.000 à 32.000 francs[130].

5.3.4. Les Castors d'Oran

L'action du mouvement des Castors dans la France coloniale est peu documentée et, en ce domaine, l'Algérie ne fait pas exception. En tout état de cause, son importance est minime, puisque l'on estime le nombre de logements construits en 1952 à un peu plus de 500, dont 450 en Algérie. En ce pays, la plupart des réalisations se concentrent à Oran, avec 350 logements à cette date. C'est cependant dans les années suivantes, entre 1953 et 1961 que le modèle du pavillon standardisé du type Castors[131] se diffuse le plus largement, sans toutefois qu'il représente une part conséquente de la production des logements (1500 maisons à Oran en 1962). L'importance (relative) d'Oran ne saurait toutefois étonner : la population européenne y constitue la composante majoritaire de la population urbaine, du moins jusqu'à la veille de l'indépendance[132] et elle comporte, en son sein, une proportion élevée de « Petits Blancs », employés, artisans et petits commerçants, travailleurs des sociétés de transport, ouvriers professionnels – dont beaucoup sont des étrangers naturalisés, principalement espagnols. On a donc à faire à une ville européenne au caractère populaire très affirmé, et très différente en cela d'Alger : ce sont dans ces couches modestes que les coopératives des Castors vont trouver l'essentiel de leurs adhérents.

130 Source : INSEE-Division « Recensement de la population », Division «Études sur le logement », Annuaire rétrospectif de la France (1948-1988), Institut national de la statistique et des études économiques, Ministère de l'Économie des finances et des budgets de France.

131 Après l'indépendance, d'autres modèles préfabriqués apparaissent, comme les Maisons Phénix dans le quartier d'Es-Salem (ex-Phoenix) et la commune d'Aïn El-Bïa, situés à proximité de la zone industrielle d'Arzew, soit à respectivement 32 et à 35 km de la commune d'Oran. Il s'agit en fait d'un ensemble de camps, construits dans les années 1980 par la société immobilière française « Maisons Phénix » et destinés à loger les cadres et ouvriers de la SONATRACH (Société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures).

132 En 1954, sur un total de 332 000 habitants recensés, les « non Musulmans » étaient 181 000 et les Musulmans 131 000. Ce n'est qu'en 1960 que les seconds deviendront les plus nombreux : 220 000 contre 213 000 [Sources : pour 1954, *Recensement*, Services de Statistique Générale, Alger ; pour 1960, *Dénombrement*, Délégation Générale en Algérie, recueil des Actes administratifs, p. 2345-2376 – citées par M. Coquery, 1965].

Le mode de production des lotissements et celui de construction des pavillons étaient semblables à ceux mis en œuvre en France. Les populations concernées avaient le même profil qu'en métropole, étant entendu qu'y étaient plus particulièrement représentés les travailleurs des ports et des arsenaux, les cheminots et les traminots, qui, en Algérie, constituaient une part conséquente des « classes laborieuses » au sein de la population européenne – mais appartenaient plutôt à leur tranche supérieure, ce qu'il est convenu de désigner sous le nom d'« aristocratie ouvrière ». C'étaient aussi ceux qui étaient syndicalement – et politiquement – les plus organisés, développant dans ces cadres de nombreuses formes de solidarité et y construisant leur identité particulière.

Au moment de l'indépendance, en 1962, on comptait à Oran, la deuxième agglomération algérienne par la taille, 3 cités des Castors, pour un total de l'ordre de 1526 maisons[133]. Il s'agit des Castors Familiaux et Traminots (CFT) (450 logements) dans le quartier de Maraval (aujourd'hui dans l'arrondissement d'El-Othmania), des Castors Maritimes ou de l'arsenal d'Oran (393 maisons) et Cheminots (CMC) (360 maisons constituant la Cité Jourdain, dans le quartier de Saint-Eugène, devenu le secteur urbain d'El-Makkari) (figures 5.3 et planche 5.1) et, enfin, les Castors Illouz (CI) (323 maisons au quartier du Point-du-Jour, aujourd'hui Es-Seddkia) (figure 5.3a et 5.4).

Ces cités, dont la construction a commencé dans les années 1950, se localisent aux marges du centre-ville colonial, c'est-à-dire à la fois en situation périphérique (pour l'époque), mais à l'intérieur du périmètre municipal oranais (figure 5.5).

133 Statistiques du PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme) d'Oran. Bureau d'études URSA et DUCH d'Oran en 1998. (Documents de règlement et d'instrument d'application 1998, p. 221). Compilation personnelle de données statistiques tirées des archives administratives internes (mai 1998 / mai 2013) des trois secteurs urbains dans la ville d'Oran, sachant qu'Oran possède à présent 11 secteurs urbains répartis sur ses limites communales.

Figure 5.3a. Les pavillons Castors d'Oran (Familiaux et traminots, Maritimes et cheminaux et illouz « Jourdain »).

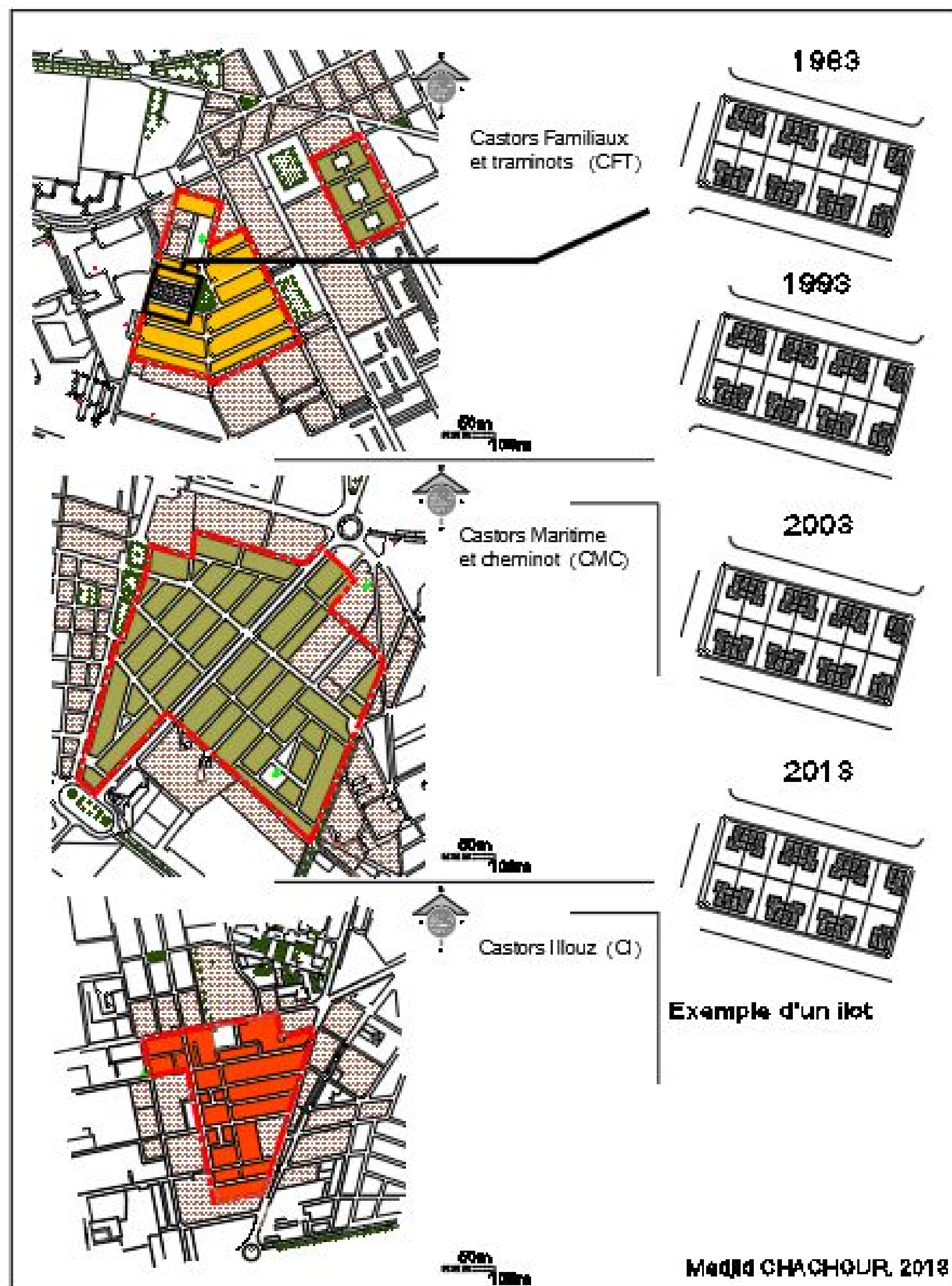


Figure 5.3. Travaux de construction des pavillons Castors Jourdain - (Oran) (1956- 1958)



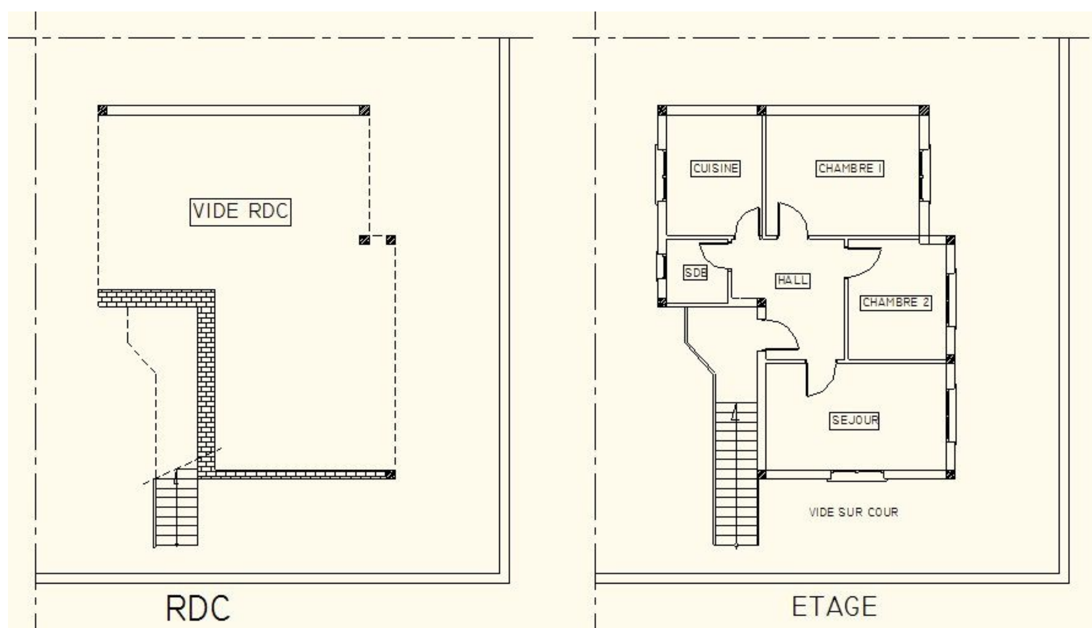
Source: Mme Selvon, 1956-1958.

Planche 5.1. Les Castors de la cité Jourdain en 1959



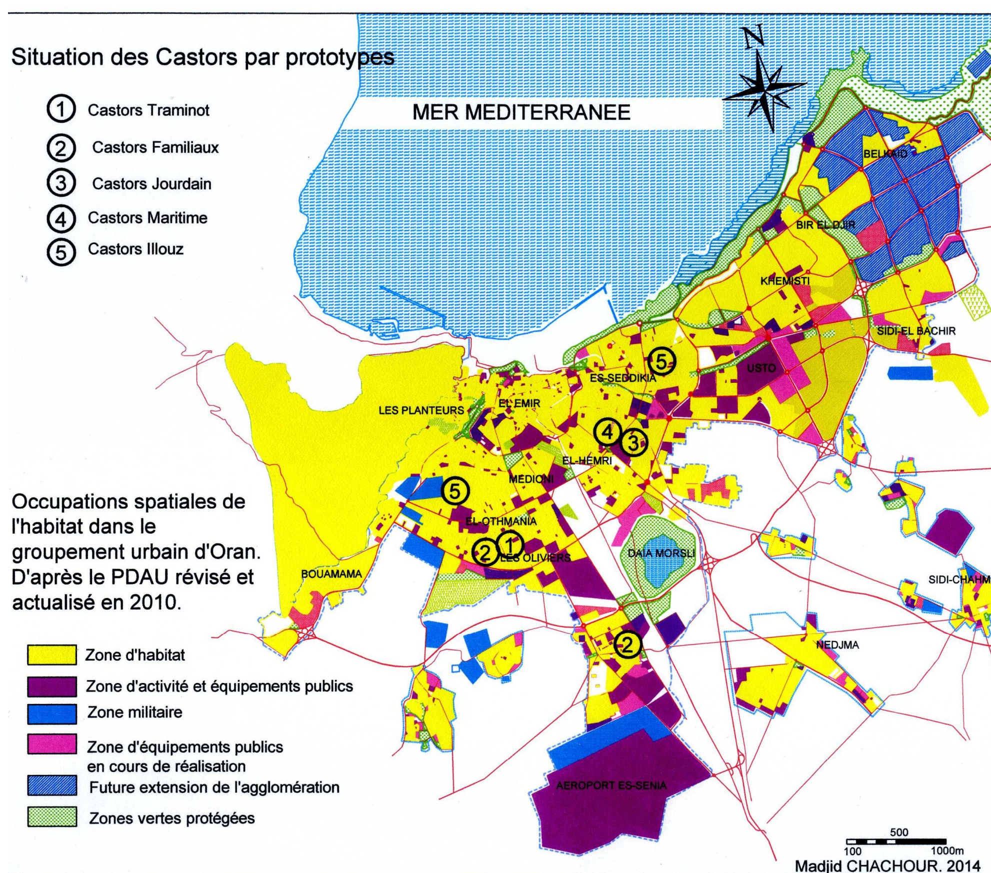
En haut, à droite : Les pavillons de la cité Jourdain 1960 ; à gauche : Les pavillons (CI) 1958 ; en bas : leur état en 2013. Source : M.Chachour.

Figure 5.4. Pavillon des Castors Illouz à Oran.



Sources : M. Chachour, 2015

Figure 5.5. Situation de l'opération Castors dans la commune d'Oran.



L'arrivée de plus de 38 017 individus à Oran en 1966[134] fait émerger la question, très débattue et médiatisée, de la confrontation de deux modèles culturels : l'un porté par les citadins natifs d'Oran et l'autre véhiculé par une population rurale considérée comme « intruse ».

5.3.5. Le cas des Castors familiaux et traminots (CFT) d'Oran

Comme il n'est pas possible de passer en revue toutes les opérations des Castors d'Oran, notre recherche s'est focalisée uniquement sur le lotissement des Castors Familiaux et Traminots (CFT). Ce dernier fut créé entre les années 1953-1958 à Oran, il s'est développé suite à la crise du logement après la reconstruction de 1945. Le financement de la construction des pavillons s'est effectué dans le cadre législatif et réglementaire français, codifié par la loi du 21 juillet 1950 – que nous avons déjà évoquée -, laquelle prévoit que « l'État intervienne par des primes et prêts à long terme du Crédit foncier[135] pour accélérer la construction de logements, notamment en accession à la propriété » (Kamoun P., 2005). Tout constructeur de logement à usage principal (personne physique ou morale) à droit par ailleurs à une prime par m² de surface habitable, versée pendant 20 ans. Par ailleurs, une loi du 6 août 1955 instaure le 1% logement – dit « 1% patronal » - qui impose à toutes les entreprises de plus de 50 salariés le versement de 1% de la masse salariale pour la participation des entreprises à l'effort de construction (Kamoun, *ibid.*).

L'ensemble des pavillons est construit sur la base d'une formule financière contraignante, à savoir la législation H.L.M. (puis transformée en Habitations à Loyers Modérés, à partir de 1950). Le profil socioprofessionnel des premiers occupants du CFT est formé d'une société civile, représentée par une classe moyenne émergente, essentiellement employeurs cheminots et traminots[136] qui participaient à l'effort de construction à hauteur de 1% de leurs salaires[137].

134 Les courants nets de l'exode entre la wilaya d'Oran et les autres wilayas de l'année 1966, et le lieu de séjour de départ du 01 / 07 /1962. Source : ONS.1970.

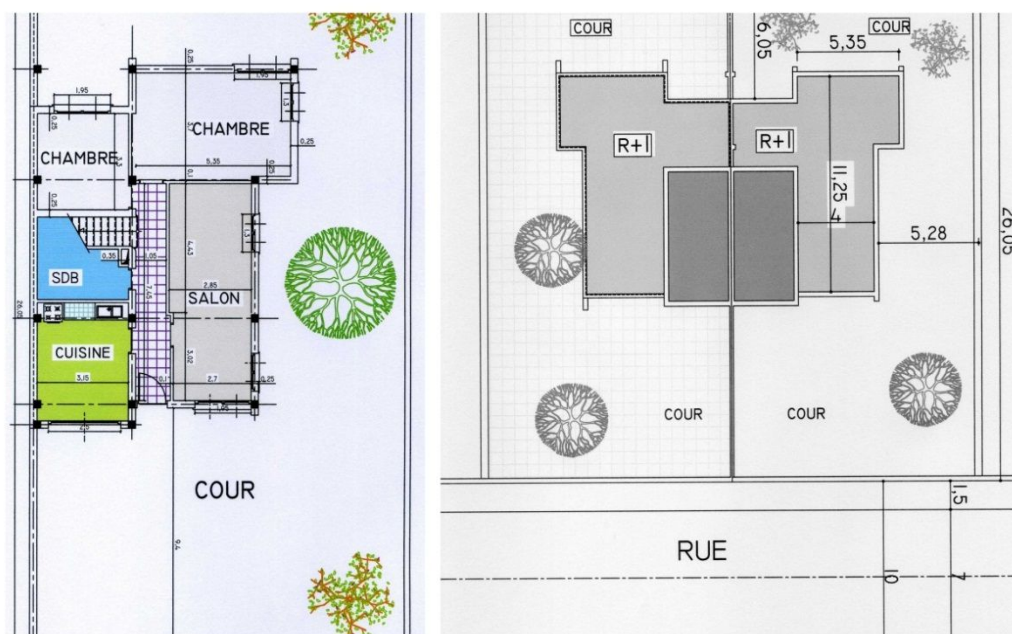
135 Prêts dont les taux d'intérêt sont plafonnés.

136 Source : DUP d'Oran, archives communaux d'Oran de 1955 pour l'attribution des actes de cession, le nombre de bénéficiaires : 450 au CFT et 360 au Castors de l'Arsenal « cité Jourdain » avec boucherie, boulangerie et droguerie.

137 Ce dispositif est mis en place par décret du 20 mai 1955. En 1958, le recueil des textes législatifs relatifs à la coopération définit (articles 159 à 197, Chapitre II) les modalités de fonctionnement des organismes

Ces coopérateurs ont résolu le problème du logement par leur savoir-faire collectif en formant des groupes d'ouvriers auto-constructeurs qui s'unissaient pour construire eux-mêmes leurs propres habitations, endossant le rôle de maître d'ouvrage. Il s'agit à ce niveau là, d'une opération stéréotypée basée sur le jumelage répétitif d'une maison type symétriquement attenante à une autre. L'objectif était de rationaliser la surface bâtie en laissant une large part au jardin latéral[138] (figure 5.6). La superficie d'un pavillon varie entre 352,5 m² et 480,5 m² dégageant une emprise au sol fixée à 54,04m² et une moyenne de 101,35 m² de superficie utile des planchers.

Figure 5.6. Maisons jumelles des Castors familiaux plan du rez-de-chaussée (à droite) et plan de masse (à gauche).



Sources : M. Chachour, 2015. Le plan du rez-de-chaussée du pavillon Castors CFT (à gauche), deux pavillons accolés symétriquement forment le type de pavillon jumelé (à droite).

Les maisons Castors se présentent avec un rez-de-chaussée de faible hauteur (2,70 m). Celui-ci est constitué d'un hall (espace pour recevoir les arrivants), d'une

H.L.M et présente des détails sur les dispositions juridiques applicables à ce genre de coopératives immobilières (code de l'urbanisme et de l'habitation, 5ème division, livre II, Ministère des finances et des affaires économiques).

cuisine et d'un garage pour la voiture. Les chambres se trouvent à l'étage (figure 5.6). Dans d'autres lotissements, notamment Les Castors Illouz (CI), le rez-de-chaussée est construit sur pilotis, laissant ainsi un vide qui s'étend sur le jardin (figure 5. 4).

5.3.6. Le peuplement du pavillonnaire CFT à la fin de la période coloniale

On ne dispose malheureusement pas d'informations précises sur le peuplement de la cité CFT à la fin de la période coloniale, pas plus d'ailleurs que l'on n'en a sur les autres cités Castors d'Oran. Les seules sources disponibles établissent des listes nominatives de bénéficiaires en 1955[139], avec l'indication de leur numéro de lot, mais aucune précision n'est fournie quant à leur âge, leur profession voire leur secteur d'activité. Au vu des patronymes – pour peu que cette indication fasse sens -, la totalité des coopérateurs serait « non Musulmans », se partageant entre Français « de souche » et Français d'origine espagnole naturalisés – ces derniers en représentant apparemment plus de la moitié. Dans la mesure où les bénéficiaires des lots et propriétaires des pavillons sont des coopérateurs, ceux-ci passent, en cas de décès du propriétaire, à leur héritier direct qui doit devenir adhérent de la coopérative pour prendre possession de son bien. De ce fait, il n'y a pas de marché immobilier ouvert sur l'extérieur, ce qui explique probablement l'absence d'Algériens dans la cité avant 1962, alors même que la mise en place du système des *Prêts Privés à la Construction* (PPC) avait ouvert une petite brèche permettant à ceux, fort rares, qui en avaient les moyens « *d'acheter des appartements dans des immeubles (Cité Perret ou Cité Monte-Carlo, par exemple) ou d'acquérir, en coopératives qu'ils pouvaient constituer de leur côté, de petites villas dans de nouveaux quartiers (Castors communaux)* » (Soufi, 2000).

138 À titre indicatif, d'autres opérations telles que le lotissement Illouz du quartier Point du jour (est d'Oran) et les Castors de la cité Jourdain (Dar El-Beida) diffèrent dans leurs dispositions spatiales : l'imbrication de deux maisons contigües donne des compositions spatiales assez réduites.

139 Source : Direction de l'Urbanisme et de la Planification (DUP) d'Oran, archives communales de 1955.

5.3.7. L'acquisition des CFT et le statut de propriétaire

Après l'indépendance (5 juillet 1962), toutes les maisons-types des Castors des logis familiaux étaient des bien-vacants appartenant à l'État et classées comme des biens immobiliers à bon marché (HBM). De ce fait, Les auto-constructeurs initiaux ont délibérément quitté leurs résidences. Le décret du 18 mars 1963 consacrait l'intégration définitive des biens européens (Espagnols, Français et Israélites) abandonnés au patrimoine algérien. Ce texte, paraphé par le président Ben Bella, a donné un premier cadre législatif et exécutif à une véritable politique de gestion des « biens de l'État » par les pouvoirs publics et par les ex-services du logement de la wilaya (SLW).

Depuis cette période et malgré cette réforme, l'aggravation de la crise du logement n'a pas cessé de s'étendre, à cause de la croissance démographique et l'explosion du phénomène migratoire vers les grandes villes. En vue de réduire le déficit de l'offre résidentielle, une stratégie[140] et des mesures d'urgence sont mises en place à partir du milieu des années 1970 mais sans que les objectifs fixés soient atteints.

Au tournant des années 1980, la libéralisation du régime politique ne peut empêcher la poursuite de l'agonie du secteur de l'habitat, accentuée par la crise économique de 1986 liée à l'effondrement, sur le marché mondial, des prix des hydrocarbures représentant la principale ressource du pays. Auparavant, le violent tremblement de terre de Chleff (ex-El Asnam), en 1980, avait déjà fortement grevé le budget de l'État. Dans ce contexte difficile, les pouvoirs publics décident d'opter, en premier lieu, pour une réforme économico-juridique en misant sur le changement du statut juridique des biens appartenant à l'État dans le secteur de l'habitat. Différentes mesures décisives interviennent : dissolution des HBM qui deviennent des habitations à loyer modéré (arrêté interministériel n°04 du 26 Avril 1982), réduction de la part de l'État dans le financement de la construction de logements et cession progressive de l'ancien parc de l'habitat public à de nouveaux propriétaires.

140 Cette stratégie de développement prévoyait 175000 logements, 1000 villages socialistes agricoles (VSA), 20000 logements ruraux et 40000 logements relevant de l'auto-construction.

Dans toutes les wilayas (provinces) de l'Algérie, la vente aux nouveaux acquéreurs était applicable par-devant le directeur des domaines publics de la Wilaya. À Oran, le Wali (le Préfet) agissait pour le compte de l'OPGI (office de promotion et de gestion immobilière) pour effectuer la cession des HLM. Grâce à cette nouvelle opportunité, la trajectoire résidentielle dans les CFT prenait une autre tournure : 70%, parmi les nouveaux propriétaires entamèrent la vente de leurs biens[141]. L'accès au nouveau lotissement résidentiel, pour les nouveaux acquéreurs, intervient à des moments différents des trajectoires professionnelle, conjugale et familiale. (Hadj Saber, 68 ans, ancien cheminot et retraité) est un habitant depuis 1964 nous fais savoir en ces termes-là l'importance de la mobilité résidentielle des nouveaux acquéreurs :

> « *Oui. Tout à fait. Ça paraît invisible* (il parle des origines géographiques de ses voisins). *Ça réunit différentes régions d'El-gharb (*de l'ouest Algérien*) aussi les Bensafi (*voisin de droite) *sont venu en 1971 et ont vendu (*avec désistement*) leur maison à Chouarfi, des originaires de Msirda (*Près de la ville de Tlemcen*), mon nouveau voisin a trouvé un boulot dans la SONACOM d'Oran, eh ben…, il a acheté cette maison de droite. […]. Quoi… on essaie tout de même de garder de bons liens de voisinage entre nous… même venant d'ailleurs c'est important en fait. Mais quand on a une maison effectivement au Castor, ce n'est pas difficile de connaitre pourquoi ils* (les voisins) *ont déménagé ici entre parenthèses. Le quartier, je ne sais pas où dans un Haouch où ils habitaient avant…*»

Depuis 1986, l'accès à la propriété, suite à la promulgation de nouvelles lois, devient le support majeur de l'intervention judicieuse du propriétaire sur son espace domestique. La propriété juridique a servi donc de vecteur pour affirmer les tendances psychologiques, affectives et morales des individus et des groupes sociaux dans leur territoire habité (Eiguer, A. 2004).

Dix ans plus tard, en 1991, soit peu après l'élection de Chadli Bendjedid à la Présidence de la République, est votée une loi sur la cession des biens de l'État, aux fins (en principe) de permettre aux citoyens qui le désiraient de devenir

[141] Cadastre régional d'Oran, statistiques puisées des matrices cadastrales élaborées en vue d'établir les livrets fonciers, entre 2002 et 2012 de l'ensemble des acquisitions par vente, par cessions et par donations.

propriétaires de leurs logements, le paiement pouvant se faire sur plusieurs années (décret exécutif n° 91-454 du 23 novembre 1991). Cette loi a été l'objet de fortes controverses, accusée par beaucoup de profiter surtout aux nantis et à tous ceux – souvent les mêmes – qui pouvaient bénéficier de passe-droits ou obtenir des évaluations minorées des superficies de terrain et des surfaces construites.

Compte tenu des événements qui se sont succédé, des occupations illégales, des opérations de vente possiblement postérieures à 1991, il nous est totalement impossible de suivre l'historique du peuplement des quartiers Castors d'Oran. Nous nous trouvons dans une incapacité totale pour déterminer quels en furent les occupants aux lendemains de l'indépendance, puis deux ou trois décennies plus tard, quelles étaient leurs origines et leurs statuts sociaux ; pas plus qu'il ne nous est possible de savoir si certains des pavillons furent acquis par achat aux Européens[142] – hypothèse pourtant crédible du fait de l'écroulement des prix de l'immobilier pendant l'été 1962 -, tandis que les autres avaient été occupés de fait.

Deux constats s'imposent toutefois, conséquences inéluctables des vicissitudes historiques. En premier lieu, il n'y a aucune continuité entre le peuplement d'origine et le peuplement actuel, la principale rupture – mais elle est d'importance ! – résidant dans l'algérianisation totale des désormais propriétaires ou occupants des pavillons. En second lieu, la cité CFT, créée au travers de l'expression de rapports de solidarité et d'entraide établis généralement dans des relations professionnelles, et constituée de coopérateurs respectant un code de conduite librement consenti, n'est plus aujourd'hui qu'un lotissement comme un autre, puisque la nationalisation des biens vacants, puis leur privatisation, ont dissous la coopérative et fait que les relations entre occupants sont du même type que celles que l'on peut trouver, entre voisins, dans la plupart des cités pavillonnaires.

Parce que l'analyse diachronique du peuplement ne peut être entreprise par manque d'informations ou de sources, tant les transformations du cadre bâti que

celles des espaces domestiques, que ce soit dans les lotissements des Castors ou dans les autres quartiers réappropriés, ne peuvent être suivies dans la continuité. C'est pour ces raisons que nous avons fait le choix de « partir » de la situation actuelle, observée à partir de nos observations directes et des entretiens que nous avons menés, pour essayer de reconstituer les transformations opérées et d'en comprendre, dans la mesure du possible, les raisons.

5.4. La situation globale de tout le CFT au début des années 2010

Nos investigations sur le lotissement CFT et ses occupants ont commencé au début des années 2010, dans le cadre d'un programme de recherche financé par le ministère (algérien) de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche[143].

A ce moment-là (début des années 2010), le lotissement s'organisait autours de 450 parcelles, chacune d'elle est composée d'un jardin ou cour et d'une partie construite, cette dernière devrait garantir un partage en ratios[144] de la surface habitable du pavillon. Les maisons sont de type standard conçus sur la base d'un module minimaliste avec des surfaces habitables réduites. Le jumelage de deux maisons contigües sous un seul toit offrait un paysage ressemblant aux « Garden-Cities » du XIXe siècle d'Ebenezer Howard (1898).

La population qui y vit représente 1824 personnes, parmi lesquelles 22 ont été enquêtées par nos soins[145]. Les trois-quarts des habitations (337) sont occupées par des familles qui ont bénéficié de la cession des biens vacants, tandis qu'un

[142] Sur la question complexe de l'accession des Algériens, par voie légale, à la propriété immobilière, un processus ouvert en 1954 et clos en 1966, voir Safar Zitoun, 2009, p. 115-116 et Sgroï-Dufresne M.,1986, p. 124-125.

[143] Le soutien financier du MESRS, avec le concours du CNEPRU (Comité National d'Évaluation et de Programmation de la Recherche Universitaire), concerne un projet étalé sur 4 ans (2012-2016), intitulé : « La production de l'espace bâti dans les centres urbains anciens, entre pratiques sociales et résultats architecturaux » (n° de code projet : J0402220120045) et dirigé par Pr. Himouri Slimane (Laboratoire LCTPE : Construction Transport et protection de l'environnement) qui relève de l'Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

[144] Expression d'Ernest May dans les années 1930 à propos de l'habitation sociale à Francfort.

[145] La constitution de l'échantillon des enquêtés sera explicitée un peu plus loin dans le texte. Nous notons aussi qu'une autre enquête s'est déroulée dans les Castors Maritimes (24 personnes), les Castors Illouz (20 personnes) et les Castors de l'Arsenal d'Oran de la cité Jourdain (21 personnes).

quart seulement est établi après avoir bénéficié de l'héritage d'un primo-accédant (cf. tableau 5.1).

Tableau 5.1. Caractéristiques de l'appropriation et type de dispositifs étudiés dans le (CFT). (1983-2013)

Opérations	Nombre d'habitations	Nombre d'habitants	Nombre d'entretiens	Dispositifs de changements socio-spatiaux étudiés. (Les indicateurs)	Durée d'accomplissement des opérations
Castors familiaux et traminot d'Oran (CFT)	**450**	**1824**	**22**	- La Polyvalence spatiale - L'évolutivité spatiale - La flexibilité spatiale	**5 ans**
Castors de l'Arsenal d'Oran (1955) Cité Jourdain	360	1260	21		4 ans
Castors Maritime	393	1309	24		4 ans
Castors Illouz	323	1227	20		5 ans
Total	**1526**	**5620**	**87**		**(1983 - 2013)**

Sources : M. Chachour, 2013.

A l'origine, le lotissement des Castors Familiaux et Traminots était composé de 450 lots, chacun supportant une maison. Depuis lors, 12 maisons ont été détruites. Sur les 438 habitations qui demeurent, nos relevés ont montré qu'un peu moins d'un tiers (104 exactement) n'avaient subi aucune transformation, tandis que, parmi les 334 autres, 177 avaient enregistré des surélévations ou extensions et 157 des réaménagements intérieurs (cf. Tableau 5.2).

Tableau 5.2. Nombre et nature des transformations dans les CFT à El-Othmania (1983-2013)

Périodes / Opérations	1983-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	1983-2013	Taux d'intervention %
Surélévation / Extensions	07	84	29	20	21	16	**177**	**39,33**
Réaménagements	11	30	41	28	36	11	**157**	**34,88**
Sous-total	18	114	70	48	57	27	**334**	**74,21**
Démolitions	00	04	02	01	02	03	**12**	**2,66**
Total des opérations	18	118	72	49	59	30	**346**	**76,88**
Reste des Habitations dans leur état originel							**104**	**23,12**
Total							**450**	**100%**

Sources : Archives de la Direction de l'Urbanisme et de la Planification, DUP, Oran, 2013

Les occupants, propriétaires légaux ou pas des pavillons, se répartissent entre 56% d'actifs et 44% d'inactifs (retraités, handicapés et invalides, femmes au foyer) – inactifs dont nous ne connaissons pas quelle fut leur profession antérieure et que nous ne pouvons, de ce fait, rattacher à telle catégorie socioprofessionnelle (CSP) plutôt qu'à telle autre. Si l'on s'en tient donc aux actifs, le Tableau n°5.3 témoigne d'une certaine hétérogénéité sociale. Certes, les salariés permanents sont largement dominants avec plus de 60% des actifs, tandis que les non permanents (auxquels il convient d'ajouter les apprentis) ne représentent pas beaucoup plus que le quart, le solde étant composé d'employeurs et d'indépendants.

Tableau 5.3. Les profils CSP du groupe des enquêtés

	Employeurs & Indépendants (commerçants)	**Salariés Permanents**	**Salariés non-permanent + apprentis**	**Aides Familiaux**	**Sans activité**
Catégories socioprofessionnelles (CSP) du propriétaire	2 Grossistes	27 agents de bureau (mairie, préfecture et Sous-préfecture)	7 ouvriers du bâtiment	4 en situation de handicap (non actifs)	7invalides (anciens actifs)
	3 commerçants détaillants	7 agents cadres de SONALGAZ	12 cadres (Ingénieurs en mécanique et bâtiment)	25 âgés dépendants (plus de 65 ans)	15 Retraités
	1 concessionnaire de voiture	8 agents de l'industrie pétrochimique SONATRACH	9 agents de sécurité	6 Malades (chroniques)	
	1 Coiffeur	4 agents des services impôts	2 maçons	2 veuves (sans conjoint actif)	
	2 chauffeurs de taxi	4 médecins au CHU	7 artisans dont 2 apprentis	15 Vivant de soutien familial	
	1 Menuisier	8 agents des services postaux	2 mécaniciens	78 Bénéficiaires d'une allocation par le pré-emploi et le Filet social[146]	
	1 Chauffeur routier	1 cantonnier	3 Assistants commercial import-export		
	1 médecin orthopédiste	23 instituteurs dans le primaire et le collégial	1 grutier		
	1 chirurgien-dentiste	3 enseignants universitaires	8 agents administrateurs (emploi-jeune)		
	1 couturière	2 infirmières			
	1 commerçant importateur (agro-alimentaire)	8 agents de police			
Totaux	**14**	**128**	**52**	**130**	**22**

Sources : M. Chachour, enquête de terrain 2013.

[146] Une formule qui favorise principalement les personnes en situation de précarité sociale, l'inscription à l'Agence nationale de l'emploi est obligatoire pour tout postulant à ce dispositif. Les bénéficiaires de moins de 60 ans percevront 6000 DA mensuellement dans le cadre du filet social.

Mais chacune de ces catégories réunit des personnes dont les professions sont très variées et qui relèvent de statuts sociaux qui correspondent à des niveaux de revenus et de considération inégaux : par exemple, la catégorie des salariés permanents comprend des actifs du bas de la grille indiciaire (cantonnier, agents de police), d'autres qui se situent en son milieu (infirmier(e)s, instituteur(trice)s, agents des postes) et d'autres enfin qui appartiennent à sa strate supérieure (cadres de la SONELGAZ, universitaires, médecins au CHU). De même, on trouve, parmi les salariés non permanents, une majorité de travailleurs manuels (ouvriers du bâtiment, grutiers, mécaniciens), mais aussi des agents de sécurité, tandis qu'une minorité, non négligeable cependant, est constituée de cadres et ingénieurs (mécanique, bâtiment).

5.4.1. Quelques indicateurs utilisés pour mesurer les effets des nouveaux modes d'habiter sur l'appropriation spatiale des logements

Ainsi, plutôt que d'analyser les pratiques habitantes à la seule lumière d'une « cohérence ou incohérence du fragment pavillonnaire » déduit d'occurrences statistiques – telle l'appropriation des propriétaires selon les catégories socioprofessionnelles dans le pavillonnaire – on a recherché les logiques sous-jacentes à ces pratiques modificatrices en examinant leurs empreintes et leurs inscriptions dans l'espace, en prenant en considération la durée de leurs accomplissements sous le prisme de dispositifs mises en œuvre dans le (CFT), ces indicateurs sont détaillés dans le chapitre précédent (voir chapitre 4).

Il s'agira donc, en premier lieu, de l'évolutivité spatiale (E), en deuxième lieu, la flexibilité spatiale (F), en troisième lieu, la polyvalence (P) et enfin de L'esthétique de la façade (EF) en tant que quatrième indicateur retenu dans l'analyse, elle esr considérée en tant que marqueur du changement socio-culturel au sein de la maison (Abdulac, 2011). En effet, elle s'apparente à une « vitrine » et elle témoigne de ce fait de ce que les occupants veulent donner aux autres comme représentation d'eux-mêmes.

5.4.2. Les réappropriations des pavillons dans la cité CFT

5.4.2.1. Le protocole d'enquête, la réalisation des entretiens et le corpus étudié

Pour appréhender les modes d'habiter et identifier les modalités que les occupants des pavillons ont mises en œuvre pour s'approprier – ou se réapproprier- les lieux depuis qu'ils s'y sont installés, et en mesurer les effets, la seule méthode à notre disposition était de procéder par enquêtes.

La technique utilisée a été celle des entretiens semi-directifs, qui ont revêtu la forme d'un dialogue ouvert, généralement du type conversation, sans rigidité ni censure. La langue utilisée était l'arabe dialectal afin d'éviter un éventuel embarras des enquêté(e)s. Par ailleurs, avec l'accord du chef de famille, nous visitions les pièces auxquelles il a accepté de nous donner l'accès, nous y avons effectué les relevés utiles, puis pris éventuellement des photographies. *In fine*, nous avons établi une fiche ethno-architecturale qui récapitulait les principales données spatiales et culturelles recueillies. Ces matériaux étaient progressivement intégrés dans nos analyses afin de nous permettre de saisir (puis d'expliquer) les dynamiques d'ancrage des habitants dans ce lotissement.

Compte tenu du nombre de personnes que nous avons retenues pour être interviewées (22 personnes), les enquêtes se sont déroulées en plusieurs temps[147]. Pour de meilleures conditions pratiques de l'enquête, trois enquêteurs ont participé à la récolte des différentes informations élémentaires, à savoir : moi-même, me déclarant sur le terrain comme étant chercheur sur le logement et l'habitat, garantissant la réflexivité des propos recueillies et leurs expressions, en veillant aussi à expliciter certaines ambigüités fréquentées au moment du déroulement de l'enquête. Monsieur Messabih B. (35 ans) un agent de la mairie d'El-Othmania, un professionnel routinier supposé être connaisseur du domaine étudié (habitat et logement urbains) connu par ses enquêtes RGPH dans le même quartier, il nous fournissait la plupart du temps, des documents administratifs et des plans. Cet agent dispose d'une bonne maîtrise des règles de bienséance et

[147] 15 entretiens durant le printemps- été 2013 et 7 entretiens au cours de l'hiver 2013.

d'interaction avec les habitants du lotissement pavillonnaire. Enfin, Madame Boualem F. (37 ans) est ingénieur en géographie et aménagement du territoire, détachée auprès des services techniques d'urbanisme de la mairie d'Oran, engagée en tant que médiatrice, profitant de son bon sens du relationnel, de ses compétences et sa disposition des éléments épars d'informations sur le pavillonnaire et de ses alentours. Nous l'avons engagé comme enquêtrice pour des raisons de convenance culturelle, elle était souvent recevable dans la situation des femmes enquêtées, compte tenue du risque de censure qu'il donne un enquêteur de sexe masculin par crainte de heurter l'intimité (*horma*) des femmes chef de famille au moment de la conduite de l'enquête. La fécondité de l'enquête repose donc sur le prélèvement des entretiens semi-directifs par l'enquêteur sans interaction susceptible d'altérer le matériau ou de fausser la réalité.

Le travail s'est avéré délicat pour des raisons à la fois banales (la crainte des enquêtés d'avoir affaire à des agents des services fiscaux, malgré tous les éléments que nous pouvions fournir pour démentir cette impression) et d'autres plus spécifiques. Deux parmi ces dernières se sont avérées difficiles à surmonter. La première était liée à l'obligation dans lesquelles nous étions de pénétrer dans les intérieurs, de solliciter l'autorisation d'y faire des photographies, de demander à voir et à relever le plan de pièces dont l'accès, souvent, nous a été interdit car il concernait trop l'intimité des familles – du moins c'est ainsi que le ressentaient les intéressé(e)s. En vérité, l'attitude des chefs de famille a été très variable : dans certains cas, ils nous ont laissé faire des croquis d'ambiance intérieure, mais ne nous ont pas autorisé à photographier ; dans d'autres cas, la prise de vues a été autorisée, mais uniquement pour le hall, le salon et la cuisine : exception faite de ces pièces-là, il fallait mémoriser les aménagements intérieurs pour les restituer sur nos carnets dès la visite achevée. La seconde difficulté était la conséquence du statut incertain, en termes d'appropriation des pavillons, de nombreux occupants/propriétaires. Une majorité d'entre eux se reconnaissait comme en situation illégale (effectuant des transformations sans permis de construire ou avec celui-ci mais sans respecter ses directives) et, de fait, était réticente à livrer des informations dont ils craignaient qu'elles puissent être ultérieurement utilisées en

leur défaveur. Nous devions donner des gages de confidentialité, en particulier pour tout ce qui avait trait aux infractions architecturales et urbanistiques que nous pouvions constater.

In fine, les informations collectées sont disparates : aux questions générales que nous posions, et qui avaient plutôt trait à la manière dont les espaces de la vie familiale avaient été transformés, aux raisons pour lesquelles ils l'avaient été et au degré de satisfaction qui en résultait, les réponses ont été très souvent vagues et fuyantes. Et si, par hasard, nous étions obligés d'aborder des questions plus ciblées concernant la vie familiale, nous n'obtenions le plus souvent aucune réponse.

Les discussions établies avec nos interlocuteurs s'inscrivaient évidemment dans une trame interrogative qui visait à éclairer trois dimensions, étroitement articulées, du sujet. Il s'agissait, en premier lieu, de connaître les transformations que les occupants avaient apportées au modèle originel, ce qui nécessitait des allers-retours entre le « avant » et le « après », tout en essayant d'obtenir des précisions sur le mode opératoire suivi. Il importait, ce faisant et en second lieu, de prendre en considération des caractéristiques telles que le statut matrimonial ou l'appartenance à telle ou telle catégorie socioprofessionnelle pour comprendre si elles agissaient – et, si oui, comment - sur la nature des transformations signalées. Enfin, il fallait obtenir des précisions sur la façon dont les lieux actuels étaient occupés, pour quels usages et selon quelles modalités. Au total, notre projet consistait à inscrire les transformations dans la durée, avec des périodes de référence de 1, 2, 3, 4 et 5 années.

Deux raisons ont rendu le travail difficile à initier :

- La majorité des interviewés, connaissant l'illégalité de leur situation, étaient réticents à livrer à l'enquêteur des informations susceptibles d'être utilisées ensuite en leur défaveur,

- Le risque d'être recensé par un agent des services fiscaux, qui les rend plus méfiants face à ce qui peut être vu comme une intrusion,

Notre investigation essayée de garantir un climat de confiance pour éviter les réactions de refus des répondants en favorisant l'écoute et la conversation par un lexique de dialecte arabe simplifié, de façon à lever l'embarras qui peut gêner l'enquêté au moment de décider de sa parole (en français ou en arabe) et de sa conduite, en donnant des gages de confidentialité : éviter de divulguer les infractions urbanistiques et architecturales commises. Ainsi, l'échange devait se rapprocher d'un dialogue ouvert sans rigidité ni censure. L'enquête a été menée en alternance[148].

Les 22 interrogés se distribuent ainsi (cf. tableau 5.3) : quatre employeurs et indépendants, sept salariés dans la fonction publique (employés de mairie, services postaux, dans le secteur privé…etc.,) quatre salariés contractuels et apprentis, quatre personnes dépendantes, vivant d'aide familial (personnes âgées, ayant une maladie chronique, handicapées ou femmes veuves), et enfin deux familles qui perçoivent une pension d'invalidité ou de retraite. Les ménages enquêtés sont constitués donc de deux catégories sociales : d'une part, les strates moyennes comprenant les « cadres moyens » et « employés », et d'autre part, un ensemble dominé par les « artisans », les « aides familiaux » et les « retraités ». Les trois quarts des chefs de ménages avaient plus de 45 ans au moment de l'achat de la propriété, le reste se situait entre 35 et 44 ans. Sur le plan géographique, moins d'un quart de la population enquêtée était originaire de la ville d'Oran alors que la plupart résidait dans de petites villes ou villages à proximité ou, plus souvent, en dehors de l'Oranie.

Cette démarche d'enquête a permis de caractériser l'articulation à l'œuvre du point de vue des indicateurs de mesure entre le dispositif des changements spatiaux opérés et les aspirations des habitants. Elle permet également de saisir amplement ce qui est partagé ou communiqué au sein de l'espace habité, la manière dont les personnes se montrent ou veulent paraître.

[148] Une partie de l'enquête a reçu le soutient financier du MESRS - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique algérien, et par le concours du CNEPRU - Comité National d'Évaluation et de Programmation de la Recherche Universitaire, pour une durée de 4 ans (2012-2016). Elle s'inscrit dans la continuité du projet de recherche qui s'intitule : « La production de l'espace bâti dans les centres urbains anciens, entre pratiques sociales et résultats architecturaux », code projet : J0402220120045. Projet dirigé par Pr. Himouri Slimane (Laboratoire LCTPE).

5.4.2.2. L'analyse des données

La forme d'investigation envisagée n'allait pas de soi car marquée par un « frottement » directement lié aux réalités du terrain. L'immersion dans les espaces de la vie familiale demandait, à chaque instant, de s'ajuster à la contrainte constituée par la perception que les sujets enquêtés se faisaient du chercheur : en effet, l'intrusion de ce dernier dans un espace intime pouvait être perçue comme une violation de la vie privée. Néanmoins, nos investigations ont porté sur 328 maisons dénombrées à l'intérieur desquelles les transformations ont été opérées d'une manière visible depuis 1983 (tableau 5.4). Le choix du profil de ces maisons a privilégié les habitations où les modifications spatiales n'ont pas entraîné la démolition complète de la structure bâtie initiale. L'approche était orientée par le souci de mesurer l'appropriation spatiale sans pour autant s'appuyer uniquement sur l'apparence des constats matériels antérieurement récoltés ou médiatisés. Le but recherché fut donc de reproduire l'image réelle actuelle du lotissement loin des remarques et des jugements de valeurs courants.

Tableau 5.4. Nombre et nature des transformations opérées entre 1983 et 2013 dans les logements de l'ex-Cité des Castors Familiaux et Traminots d'El-Othmania

Périodes / Opérations	1983-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013	1983-2013	Taux d'intervention %
Surélévation / Extensions	01	05	02	01	01	01	**11**	**50**
Réaménagements	01	02	02	01	02	01	**09**	**41**
Sous-total	02	07	04	02	03	02	**20**	**91**
Démolitions	00	01	01	00	00	00	**02**	**09**
Total des opérations	02	08	05	02	03	02	**22**	**100**

Source : M. Chachour, 2013

Le statut d'occupation des maisons est déterminant dans la décision que peuvent prendre les chefs de ménage pour engager des transformations sur les constructions ou des réaménagements des intérieurs domestiques. Le sentiment objectif d'être propriétaire libère en effet la décision d'engager des travaux qui, quoi qu'il advienne, ont un coût non négligeable.

Les transformations opérées sur les pavillons ont commencé très tôt. La date la plus ancienne qui nous a été signalée est celle de 1983, soit trente ans avant nos enquêtes. Mais le nombre d'opérations est demeuré limité jusqu'à une période récente correspondant au début des années 2000. Leur répartition bisannuelle montre d'importantes variations, qui se situent dans une fourchette de 1 à 4 (un total de 02 en 2012-2013, mais 08 en 2004-2005), variations qui s'accompagnent aussi de fluctuations notables pour chacun des types que nous avons identifiés : par exemple, le nombre des surélévations et extensions explose en 2004-2005 (08 pavillons concernés), mais ce sommet n'est plus approché au cours des périodes ultérieures, dont les valeurs se situent entre 01 et 05. Pour les « réaménagements », l'évolution de leur nombre est moins contrastée, puisqu'elle va d'un maximum de 02 pour les périodes 2004-2005 et 2010-2011 a un minimum de 01 pour celles de 2008-2009 et 2012-2013.

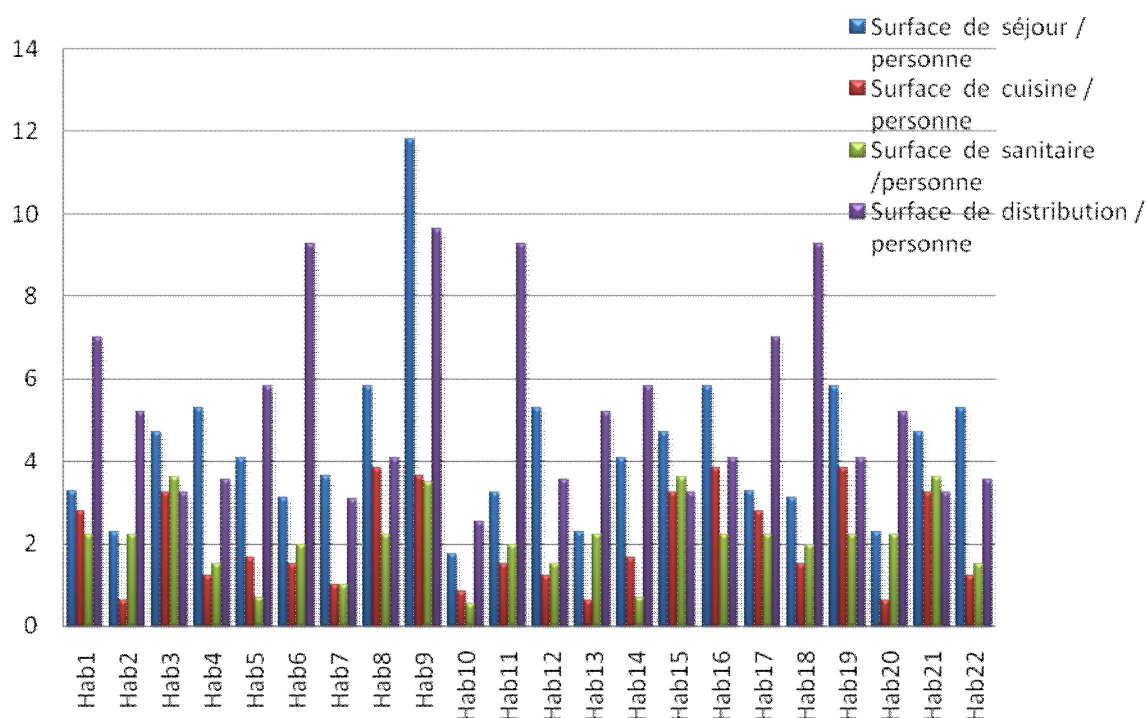
Au bout du compte, malgré le nombre des modifications observées sur l'ancien pavillonnaire des CFT, ses formes architecturales anciennes n'ont pas été bouleversées ; elles ont par contre contribué à les adapter à l'augmentation de la taille des familles, à favoriser un certain déplacement des usages de l'intérieur vers l'extérieur. Sur un autre plan, la multiplication des commerces en rez-de-chaussée (Planche 5.3, photo 1b), qui constitue une réponse à la médiocrité des revenus de la plupart des ménages, modifie sensiblement le caractère résidentiel de la cité, ce qui provoque, de la part de certains résidents, un sentiment pour le moins ambivalent.

En d'autres termes, ces catégories de réponses se trouvent soumises à l'obligation de rendre observables, comme entités réelles, des attributs surfaciques (ratios surfaciques: séjour/personne, distributions/personne, cuisine/personne, sanitaires/personne) conférés aux actions modificatrices produites en leur associant des indicateurs qui permettent de les "mesurer" en montrant qu'il s'agit de changements effectifs.

Étant donné notre procédé comparatif exprimé par l'importance des surfaces d'extension couverte et surface d'extension par personne (figure 5.7), il s'agit ici

de trouver le moyen formel, déployé par les habitants permettant de réaliser une évolutivité (82%), une flexibilité (9%) ou une polyvalence spatiale (45%) à l'intérieur de l'habitation (tableau 3). Les espaces les plus marquants en matière de surface ont été remarqués au niveau de la distribution horizontale qui a atteint un maxima de 66.33 m² par rapport à la surface originaire qui était de 9,31 m². Un ratio de surface de 9,63 m²/ personne dévoile cette importance (figure 5.8). Ainsi, la distribution horizontale est un élément caractéristique de l'évolutivité de la maison. Dans les cas observés, la surface de distribution varie de 7,5% à 17 % par rapport à la surface totale de l'habitation. Par contre, les sanitaires n'ont pas suscité d'importantes extensions surfaciques. L'analyse factorielle des correspondances surfaciques a été effectuée et a mis en évidence quatre associations : espace séjour, sanitaires, distributions et cuisine par rapport à la surface totale. Les résultats de cette approche sont présentés ci-dessous (figure 5.7).

Figure 5.7 : Ratio de surface (en m²) / personne et par habitation (après les transformations).



Sources : M. Chachour, 2013.

Les nouveaux habitants, désormais propriétaires à partir de 1983, ont réalisé des modifications sur la partition spatiale interne et externe des maisons selon qu'elle

représente un espace servis ou servant. Les changements sont d'ordre formel ou évoqués par des représentations symboliques.

À partir de la logique formelle des plans qui nous ont permis de relever les différents modèles d'aménagement récurrents et d'un questionnement sur les configurations spatiales qui les organisent, nous avons pu construire un classement synoptique du corpus de référence.

a- Naissance d'un processus constructif standardisé

Le procédé constructif des maisons Castors repose sur le système « Poteau-poutre-dalle » en béton armé. Ce procédé qui est ramené en Algérie remonte du début des années 1950, de par sa souplesse qui offre de nombreuses possibilités d'aménagements intérieurs. Cette qualité a permis, par la suite, son exploitation par les propriétaires pour le remodelage intérieur des cloisons intérieures de 10 cm d'épaisseur et des parois extérieures en murs porteurs de 25cm. La structure a l'avantage de conserver la solidité de la construction lors des modifications en employant des chainages ou des chemisages sur les poteaux existants (Figure 5.8). On notera aussi que le procédé de construction repose sur l'édification d'une seule dalle commune aux deux maisons jumelles. Cet aspect constructif sur le plan de la réglementation juridique appliquée en Algérie exige généralement l'existence de la qualité copropriétaire figurant sur les actes de propriété. Pour ceci, n'importe quel acte de modification opéré par les propriétaires sollicite la présence du consentement mutuel entre les voisins mitoyens.

Figure 5.8. La consolidation par le chemisage des poteaux lors des extensions verticales des maisons Castors familiaux.



Sources : photo prise par M. Chachour, 2013.

b- La distribution

Les identifications des rapports en ratio des surfaces de distribution sur la figure 5.8 montrent que les espaces de transition se transforment dans tous les cas, quel que soit l'espace diagnostic étudié (sauf la cour) en un filtre qui ordonne par ordre d'intimité hiérarchique les espaces nuit et jour.

On peut donner quelques exemples observés au cours de l'analyse des circulations résultantes après les transformations. Ainsi, les espaces de transition, qui ne sont pas forcément des couloirs ou des halls, correspondent à des espaces d'usages multiples. Cet aspect est visible dans quelques cas comme couloir circulatoire bien défini ; il devient aussi une terrasse qui lie subtilement deux habitations distinctes, un ordonnancement spatial figure dans cette organisation fonctionnelle en circonscrivant une cour commune au niveau de l'étage. Ailleurs, il représente des séquences de halls de telle sorte que le déplacement s'effectue d'un espace semi clos à un espace clos.

À l'opposé, où peu de cas dans l'espace de transition reprend la même configuration spatiale présente dans l'espace originaire. En d'autres termes,

l'habitant reprend le même schéma fonctionnel de la maison coloniale : la cuisine et parfois le séjour apparaissent comme des espaces polyvalents, ils servent de supports transitoires pour assurer le déplacement d'un seuil à l'autre, formant un territoire où se déploie d'autres activités.

L'espace de transition revêt une autre dimension symbolique apparaissant d'une manière subtile selon sa capacité d'ouvrir ou de fermer d'autres espaces intérieurs, mettant en valeur le caractère polyvalent, Il est assimilé aux cours fermées. Ces dernières possédaient le caractère de polyvalence englobant plusieurs activités domestiques simultanément. Auparavant, le jardin des maisons (CFT) témoignait d'une pauvreté fonctionnelle se réduisant uniquement à de simples espaces tampons d'accessibilité et, présentant quelques fois, comme l'affirme certains propriétaires, une réserve foncière pour d'éventuelles futures extensions.

c- Les espaces essentiels

Le salon, le plus important espace au sein de la maison, représente une surface variant entre 6% et 21% de la demeure. Le plus souvent éloigné, il rompt avec l'intimité familiale lors du passage des invités. Les propriétaires essayent de faciliter, par un aménagement adéquat, l'appropriation du lieu, grâce aux artifices et aux décors par un ameublement et un aménagement par des Banquettes « *S'dader* », rarement par des fauteuils et un bahut. Considéré comme un espace muséal qui contient meubles et bibelots « de *valeur* », les interviewés ont évoqué la nécessité de le séparer du séjour familial. L'intention est de préserver les meubles coûteux qui ne doivent pas être exposés à l'usage quotidien.
Cette bi-fonctionnalité est marquée par un traitement architectural composé d'une séparation en forme d'arcature, favorisant un recoin plus intime pour les membres de la famille. D'autres poly-fonctionnalités surgissent, traduites par un réaménagement d'une salle à manger ; la majorité des propriétaires la considère comme complémentaire à la cuisine. Un interviewé observe :

> « *Je considère toujours la salle à manger comme séjour. Généralement, je prends mon repas dans le séjour car la cuisine est trop petite. Pour cela,*

j'ai aménagé un coin repas. À mon avis, c'est un séjour familial polyvalent, l'ancienne cuisine ne le permettait pas ».

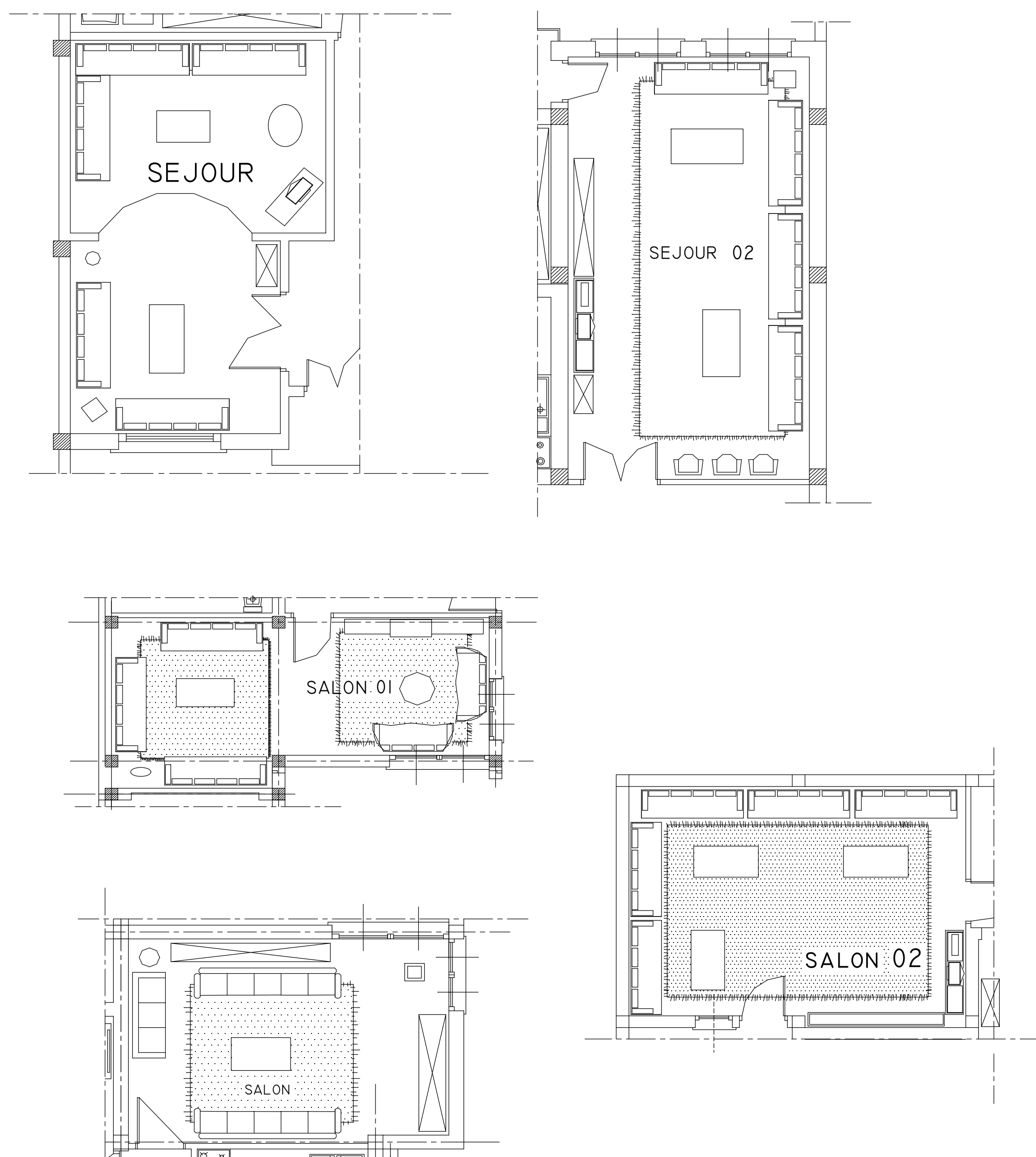
Dans des cas particuliers, on constate la polyvalence du salon destiné prioritairement aux invités, tandis que les membres de la famille ne l'occupent qu'en seconde position. Par contre, le séjour de l'étage, qui a une particularité moins répandue dans les différents cas observés est aménagé comme une réserve d'espace pour invités, utilisé lors des fêtes familiales et lorsque les invités sont nombreux.

Les plus âgés de la famille utilisent rarement le séjour de l'étage. Un interviewé : « *ce n'est qu'occasionnellement que je monte à l'étage. Mes invités, je les reçois au séjour du rez-de-chaussée, car je suis vieux (65 ans). La montée des escaliers est très pénible. D'ailleurs au Rez-de-chaussée se trouve ma chambre (CH 01). L'étage est exclusivement réservé aux amis de mes fils ».*

Les séjours occupent une surface importante qui varie entre 19,59 m² jusqu'à 106,26 m². Une surface qui est considérée très importante par rapport à la surface totale de l'habitation (11.8m²/personne, cf. figure 5.9). Tous les séjours ont une forme rectangulaire (figure. 5.9).

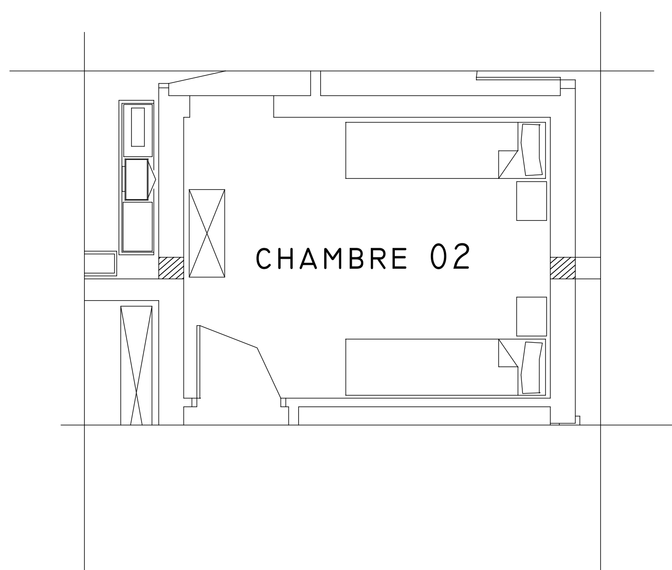
A priori, on remarque aussi la fonction d'apparat qui est très répandue malgré la carence en nombre de chambres dans les mêmes extensions. Par accoutumance, les membres de la famille n'aménagent pas un séjour en chambre mais l'inverse est très possible (figures. 5.10 et 5.11). Cette dimension singulière renvoie à l'importance de l'utilité du meuble de luxe pour la famille ou les convives, signe de richesse et d'aisance, et qui doit être préservé des détériorations.

Figure 5.9. Les configurations spatiales rectangulaires des séjours



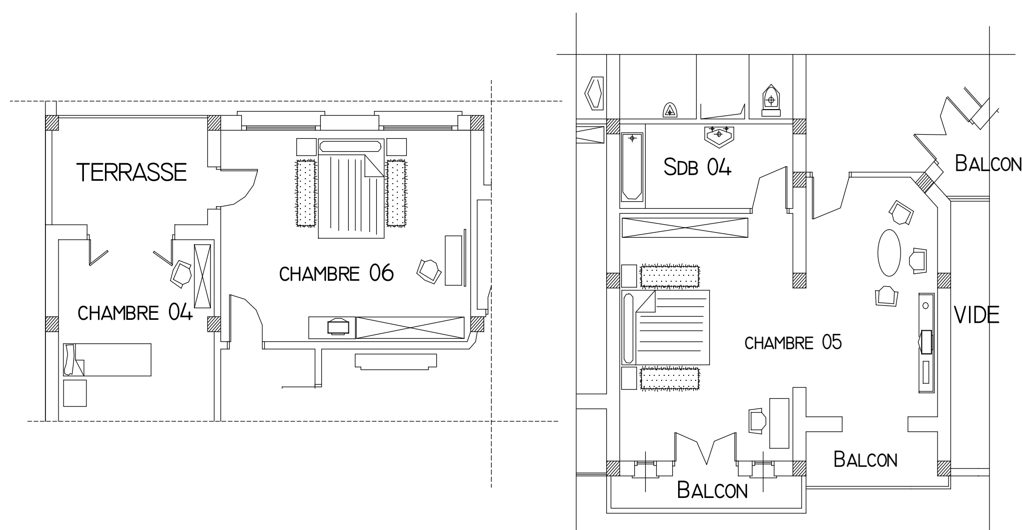
Sources : Relevé effectué par M. Chachour, 2014

Fig 5.10. Aménagement de la chambre à l'état initial.



Sources : Relevé effectué par M. Chachour, 2014

Fig 5.11. Transformations des chambres.



Chambre n°06 de l'habitation 4 après les transformations

Chambre n°05 de l'habitation 3 après les transformations

Sources : Relevé effectué par M. Chachour, 2014

5.5. Interprétation : résultats et discussion

Ainsi, l'analyse longitudinale et croisée a permis d'identifier les logiques d'un mode d'appropriation partagé au sein de l'espace résidentiel. Un fort investissement s'exprime dans l'espace pavillonnaire, marqué globalement par un surcroit d'autonomie, des actions récurrentes dans le mode des transformations spatiales, qui renforce le désir d'indépendance dans l'usage des lieux. Les entretiens qualitatifs réalisés dans le (CFT) dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau 3, mettent en évidence cette dimension des pratiques de réappropriation. Quant au décryptage des informations et leur classement, nous nous sommes attachés à retracer les liens qui existent entre les caractéristiques de chaque dispositif étudié dans le (CFT) et les différents types d'appropriation (accompagnement des transformations morphologiques, urbaines et sociales, exploration en profondeur d'un nouveau système habité, etc.).

Les mutations observées ne vont pas manquer d'affecter l'ancien pavillonnaire des (CFT) montrant que des formes architecturales anciennes se sont maintenues en s'adaptant au surpeuplement mais avec des évolutions : débordement des usages de l'intérieur vers l'extérieur, prolifération des commerces aux rez-de-chaussée qui va nourrir un sentiment ambivalent de cité résidentielle et commerciale (planche 5.3, Photo 1b), etc. D'ailleurs, ces lotissements sont parfois un espace collectif pour des familles élargies, où enfants, cousins, neveux qui y ont grandi, s'installent définitivement. Des réaménagements variés sont réalisés par les habitants au gré du type constructif ancien et selon leur ingéniosité s'adaptant aux usages favorisés par l'évolution des modes de vie.

5.5.1. L'accès à la propriété : un mobile pour se projeter et se réinsérer

Après l'indépendance, l'aggravation de la crise du logement s'est accentuée, à cause de la croissance démographique, de l'explosion du phénomène migratoire vers les grandes villes et de l'extension des pratiques spéculatives. La concession des HLM par l'OPGI (office de promotion et de gestion immobilière) et l'accès à

la propriété, à partir de 1986, sont devenus une opportunité permettant à 70% des nouveaux propriétaires de vendre leurs biens[149]. La propriété juridique a servi, pour la plupart des habitants, de justifier les actions modificatrices intervenues dans l'espace résidentiel (Eiguer, A. 2004).

Mais au-delà du sentiment objectif d'être propriétaire procuré par la possibilité de changer le cadre architectural existant ou d'être devenu un nouveau résident d'une ville européenne (Oran), le discours se teinte de nostalgie, comme si les cités Castors permettaient encore ce que la campagne ou le lieu d'origine interdit aujourd'hui. « *On a tout ce qu'on avait auparavant et que nous n'avons plus aujourd'hui chez-nous (le bled d'origine)*», souligne Fateh (57 ans). Les nouveaux acquéreurs cherchent à présenter la propriété comme possibilité d'une projection sur leur espace à travers l'étayage de leur expérience de vie, le financement de leur propre habitation et la promotion du chez-soi.

Il est nécessaire, cependant, d'intégrer la dimension temporelle dans la constitution de ces processus d'appropriation dans des microcosmes sociaux spécifiques : l'accès au lotissement résidentiel, pour les nouveaux acquéreurs, intervient à des moments différents des trajectoires professionnelle, conjugale et familiale. Hadj Saber, 68 ans, ancien cheminot et retraité, habitant depuis 1964 le CFT, évoque, en ces termes, l'importance de la mobilité résidentielle des nouveaux acquéreurs :

> « *Oui. Tout à fait. Ça paraît invisible* (origines géographiques de ses voisins. CM). *Ça réunit différentes régions d'El-gharb (*de l'ouest algérien*) aussi les Bensafi (*voisin de droite) *sont venu en 1971 et ont vendu (*avec désistement*) leur maison à Chouarfi, des originaires de Msirda (*Près de la ville de Tlemcen*), mon nouveau voisin, qui a acheté cette maison travaillait à la SONACOM d'Oran, eh ben…, il y a 15 ans son frère de Msirda est venu habiter avec lui en ramenant aussi sa petite famille. Quoi… on essaie tout de même de garder de bons liens de voisinage entre nous… même venant d'ailleurs. Effectivement aux Castors, ce n'est pas difficile de connaitre pourquoi ils* (les voisins) *ont déménagé ici et d'où ils venaient…*»

[149] Cadastre régional d'Oran, statistiques puisées des matrices cadastrales élaborées en vue d'établir les livrets fonciers, entre 2002 et 2012 de l'ensemble des acquisitions par vente, par cessions et par donations.

5.5.2. Un renforcement du sentiment d'autonomie

Après le déménagement, pour témoigner des capacités à s'ancrer tant bien que mal dans un habitat non choisi, et pour que ce pavillon CFT remplisse sa fonction de chez-soi -si l'on observe le refus d'investissement par les usagers, tant que leur statut de propriétaire n'est pas obtenu (Younes, 2010) - des détournements spatiaux correspondant aux nouvelles expériences habitantes surviennent progressivement. Ces actions recherchant une certaine autonomie sont comprises en tant que pratique alternative à un nouvel ordre socio-spatial, auquel s'ajoutent des relations de voisinage d'abord en germe, puis s'étoffant progressivement. Comme le souligne Eiguer : « *chaque changement de domicile implique un travail de deuil de l'ancienne maison ; c'est grâce à notre « habitat interne » par une «projection inconsciente» d'une nouvelle demeure qu'il est possible d'organiser et de favoriser le transport de nos objets et souvenirs* » (Eiguer, 2004, p 8).
Vu sous cet angle, une nouvelle forme d'habitat émerge de ce télescopage. Le processus d'appropriation qui s'y déploie apporte, en définitive, un surcroît d'autonomie s'affranchissant de tout contrôle institutionnel et contribuant à renforcer le désir de retrait des usagers, sur la base d'un fonctionnement en mode atypique.

5.5.3. Les dispositifs d'appropriation : l'invention du lieu familial

Les conduites de transformation ont été observées à travers le mode de leurs enchainements chronologiques[150], de 1983 à 2013 (tableau 5.4). Ils ressortent aussi à partir d'un remembrement et d'un classement chronologique des registres et des dossiers ad hoc[151]. Le tableau 5.5 énumère dans la colonne les dispositifs de changements socio-spatiaux qui ont été effectivement observés et qui portent sur le mode d'implantation des transformations récurrentes (plans de masse [figure 5.12] et intérieurs [planche 5.2]). Des indicateurs sur les variations

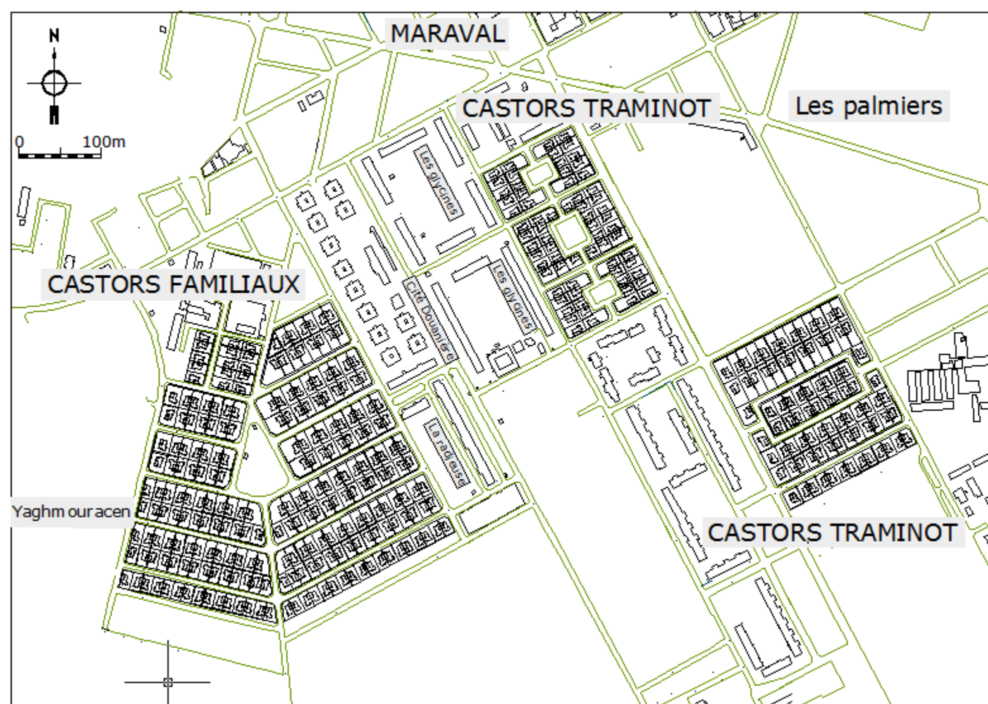
150 Ce découpage temporel envisagé à chaque étape de la réalisation du parcours spatial de l'habitation a permis d'approfondir certains aspects de la recherche. En effet, la mise en relief de « tranches de vie signifiantes » rendant explicite les interactions entre les éléments d'une situation passée, actuelle ou future, offre de nouvelles clefs pour appréhender les modalités de transformation des CFT.

d'aménagement des espaces internes (polyvalence (P), flexibilité (F) et évolutivité spatiale (E)) sont aussi analysés. Les rapports entre le dedans et le dehors appréhendant la hiérarchie de l'espace public vers le privé (S) et le déploiement d'un nouveau vocabulaire architectural au niveau de la façade résidentielle (EF) sont intégrés dans nos investigations.

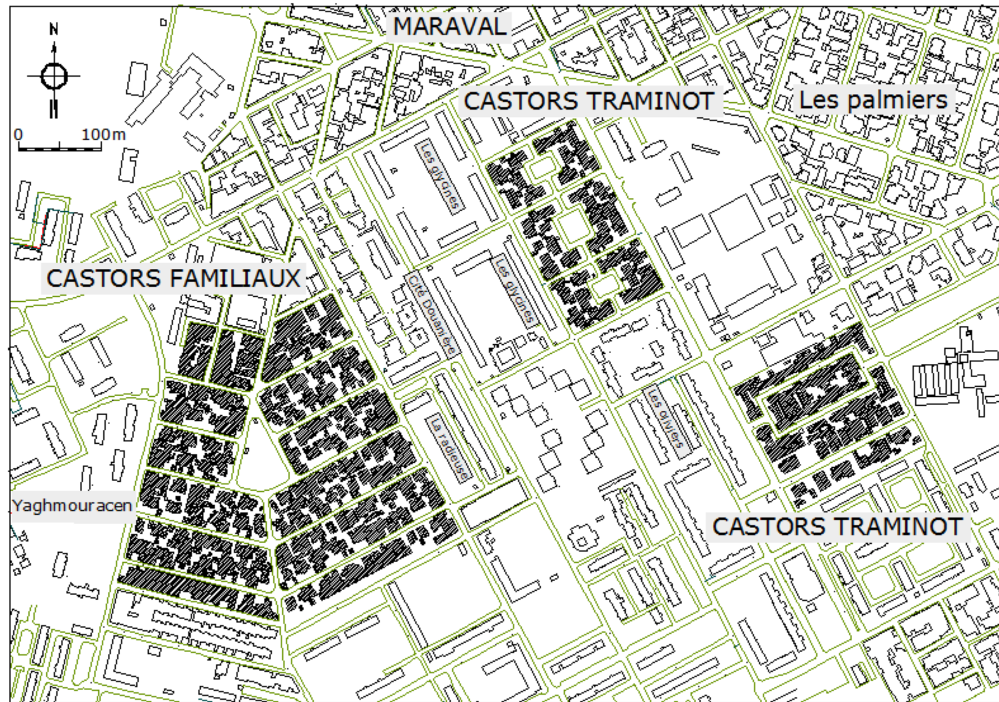
Ainsi, Salmi, 54 ans, illettré et agent de sécurité chez El Watania Telecom, est persuadé que la mise en œuvre de balcons en forme arrondies ornés de balustres dans sa maison impliquera sa position dans la catégorie des personnes aisées et cultivées :

> *« Avant (*les transformations*), j'avais le sentiment d'être exclu, ma maison ne se voyait pas de loin ! Là, quand même, une maison sans balcon, ce n'est rien… Mes voisins snobes et prétentieux, se croient mieux que moi. Je me suis dit : C'est tant de la rendre visible avec mes balcons arrondis. Je ne voyais que le balcon dans ma façade ! ».*

Figure 5.12. Les CFT en 1958 (en haut) et leurs transformations en 2014 (en bas).



151 Les registres ad hoc au niveau des services d'urbanisme de la commune d'Oran permettent de retrouver les permis d'aménagement ou de construction. Cette opération effectuée par nos soins exigeait l'organisation de différents documents anarchiquement disposés.



Source : DUP (direction d'urbanisme et de planification) d'Oran, extrait du cadastre régional d'Oran.

Dans ce contexte, on doit distinguer la transformation fonctionnelle dans la structure et les changements apportés par les habitants pour marquer leur singularité. Dès lors, les espaces transformés ne s'expliquent pas seulement par rapport à leurs fonctions primaires. L'espace originel du (CFT) élude la question de la polyvalence car il ne laisse aucune liberté à l'interprétation personnelle des habitants : les pièces n'autorisent qu'une fonction normalisée puisqu'il est prescrit aux habitants le lieu d'emplacement de leur mobilier avec la condition de préserver la structure existante.

Tous les actes de modifications opérés dans le CFT sont représentés dans le tableau 5.5. Pour plus de précision sur la notion de l'appropriation matérielle des lieux de vie déployée, nous avons donc établi une grille d'attributs qui est beaucoup plus détaillée comprenant les 6 dispositifs manifestés, tant sur le croisement des modalités de réaménagements et de transformations du pavillonnaire que sur la durée de leurs accomplissements. En prenant comme exemple les 12 pavillons dont les 10 propriétaires sont majoritairement des employeurs et indépendants (commerçants) : ils inscrivent tous et avec franchise

la hiérarchie des espaces aménagés de l'extérieur vers l'intérieur, traduisant ainsi et à des degrés différenciés, la prévalence de la notion de seuil (S) par la *Attba* du trottoir, la porte blindée, le portillon, les contremarches, le couloir de distribution, le hall faïencé, …etc. Penser aussi en terme d'appartenance à un groupe social les a conduit a affirmer symboliquement leurs statut social (I) par l'exhibition de fioritures sur la façade d'inspiration éclectique (EF), en faisant la promotion d'un signe d'embourgeoisement particulier par des motifs de balustres de balcons ou par la surélévations de plusieurs étages avec des compositions disproportionnées mais rythmées qui masquent la structure réelle du pavillon. Cependant, 7 pavillons ont eu recours à l'évolutivité et la polyvalence de leurs espaces transformés, par soucis de réemploi et de diversifications sur le plan fonctionnelle des espaces transformés, en revanche, on ne trouve uniquement que 2 pavillons qui interposent la flexibilité spatiale comme moyen de marquage et de détournement spatial (F).

En effet, pour que ces indicateurs ou dispositifs de changements socio-spatiaux soient des vecteurs fortement efficaces à l'interprétation diachronique des différents scénarios de transformations envisagées, nous avons donc prêté beaucoup d'attention à la durée d'accomplissement des interventions effectuées sur le pavillon, car cet aspect valorisait le profil des CSP en rapport aux temporalités de l'appropriation, du plus courtes (1 an) au plus longues actions (+ 5 ans).

Ainsi, et d'une manière globale plusieurs postures figurent dans le tableau 3, les extensions verticales et horizontales (l'évolutivité (E), la flexibilité (F) par la malléabilité des séparations et la polyvalence spatiale (P) des espaces intérieurs) représentent respectivement 91%, 32% et 29% des formes d'aménagement réalisées (tableau 3). Les aides familiaux (38%) et les salariés permanents (37%) sont majoritairement les plus concernés par les travaux de transformation qui peuvent durer plus de 4 ans. Ces deux catégories sociales cherchent ainsi à légitimer leur apparente cohésion de grande famille à plusieurs ménages. D'où les expressions usitées : «*l'un des nôtres*», «*l'un de la Hawma*» Fares (42 ans, salarié permanent). Cette attitude vient en contrepoint de la situation de leurs voisins de

CSP employeurs et indépendants (4%) dont la protection est assurée par l'aisance de vie qui les caractérise et qui se double d'une capacité financière à achever les travaux de construction en une durée maximale de deux ans (tableau 5.5).

Tableau 5.5. Caractéristiques de chaque appropriation et type de dispositifs étudiés dans le (CFT). (1983-2013)

Durée d'accomplissement des opérations	Nombre d'habitants enquêtés 346/450	Indicateurs et profils des CSP					Indicateurs (échelle de rapport)	Dispositifs de changements socio-spatiaux évoqués					
		Employeurs & Indépendants (commerçants)	Salariés Permanents	Salariés non perm + apprentis	Aides Familiaux	Sans activité		P	E	F	S	I	EF
1 an	12	10	01	01	0	0	/12	7	7	2	12	12	12
2 ans	61	03	38	08	12	0	/61	2	50	15	58	48	57
3 ans	118	0	70	13	35	0	/118	28	112	3	118	98	85
4 ans	55	01	04	10	31	09	/55	7	50	31	52	37	47
+ 5 ans	31	0	01	07	21	02	/31	4	28	30	31	5	21
Non achevées	69	0	14	13	31	11	/69	54	69	30	69	21	60
Totaux	346	14	128	52	13 0	22	/346	102	316	111	340	221	282
Taux %	**100**	**4**	**37**	**15**	**38**	**6**	**100**	**29**	**91**	**32**	**98**	**64**	**82**

Légende :

- (P) Indicateur de Polyvalence spatiale (des espaces intérieurs)
- (E) Indicateur de L'évolutivité spatiale (extension verticale et horizontale)
- (F) Indicateur de Flexibilité spatiale (malléabilités des séparations et des cloisons)
- (S) La valeur attribuée à la notion de seuil (évocation de la hiérarchie du lotissement à l'habitation)
- (I) Qualité de l'image de performance économique et d'adéquation sociale.
- (EF) Esthétique de la façade
- (CSP) Indicateurs liés aux activités socioprofessionnelles pour toute la population enquêtée.

Cette disparité observée dans les trajectoires d'aménagement et des transformations rend compte des logiques fonctionnelles régies par le statut des CSP qui poussent l'habitant en marge de la situation sociale dominante (I) à se démarquer par des choix conventionnels, entre polyvalence (P), flexibilité (F) et évolutivité spatiale (E) (tableau 5.5). Il se distingue en reprenant le principe de «*faire sienne*» sa maison ou en exprimant la volonté de se constituer une «place» exprimée par sa position dans l'espace social.

5.6. Les schèmes d'une stratégie d'appropriation spatiale

5.6.1. La quête d'un idéaltype pavillonnaire

Une approche comparative des surfaces d'extension couverte et des surfaces d'extension par personne a permis de découvrir davantage la posture particulière déployée par les compétences habitantes, en vue de réaliser une évolutivité, une flexibilité ou une polyvalence spatiale à l'intérieur de l'habitation. Les modifications de surface ont été remarquées au niveau de la distribution horizontale qui a atteint un maxima de 66.33m² par rapport à la surface originelle estimée à 9,31m² : un ratio de 9,63m²/personne dévoile cette progression. Ainsi, la distribution horizontale devient un facteur fondamental de l'évolutivité de la maison affichant une variation entre 7,5% et 17% par rapport à la surface totale de l'habitation. En revanche, les sanitaires n'ont pas suscité d'importantes extensions.

L'analyse factorielle des correspondances de surface dans notre corpus a mis en évidence quatre associations spatiales (séjour, sanitaires, distributions et cour), ces dernières sont comparées par rapport à la surface totale du pavillon avant et après les transformations. Les résultats de ces correspondances surfaciques ne révèlent pas seulement l'émergence de nouvelles règles d'usage des espaces inégalement transformés, mais expriment aussi les possibles expressions formelles que peut englober le modèle normatif du CFT une fois reconquis.

Il semble, à partir du croisement de ces résultats, que la mise en œuvre de toutes sortes de pratiques d'adaptation du pavillon, *a priori* standardisé, aboutit à son éclatement. Ainsi, le basculement vers le statut de propriétaire, qui a débuté en 1983, date du début de procédure d'achat pour la plupart des habitants du CFT, a été confirmé dès 1995. Cette date coïncide avec le taux des réajustements spatiaux les plus élevés : opérations d'extension et de réaménagement de l'espace privé (surélévation des étages, transformation du rez-de-chaussée en petites boutiques, séparation des espaces nuits/jours, féminins/masculins,… etc.), (figure 5.5), mais aussi semi-public (surélévation de clôtures et élimination des jardinets, etc.).

5.6.2. L'envers du décor : transition, confort et repli comme stratégie de l'appropriation spatiale

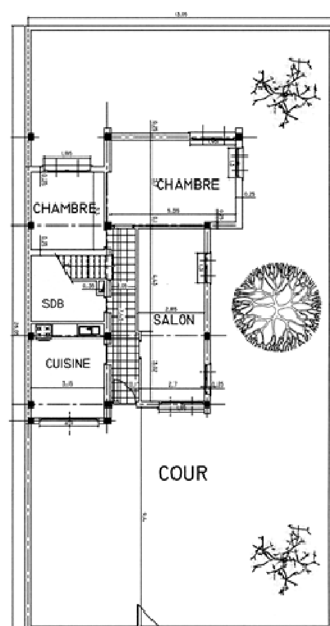
Le détournement des normes de construction manifeste la vraie vigueur de l'habiter. Pour ce qui est des processus/stratégies d'appropriation, le remaniement des modes d'implantation est perçu d'une façon presque homogène : la post-occupation a permis le déploiement de plusieurs types d'emboitement spatiaux. En reniant la conformité aux règles urbanistiques[152], l'espace produit révèle une flexibilité spatiale adaptée aux aspirations des habitants. Cette flexibilité fait face aux mécanismes d'emboitement tout en dévoilant le rôle de la mise en œuvre de tactiques désignées comme «*souples*» ou «*rigides*», selon qu'elles permettent une certaine liberté d'aménagement (une pièce avec une fonction indéterminée) ou, au contraire, rendent difficiles ou empêchent les transformations souhaitées (glissement ou rotation des murs) (Till & Schneider, 2007).

Les mutations spatiales relevées aux niveaux des plans de masse sont distinguées suivant quatre configurations importantes :

- La juxtaposition des fonctions entraînant, par la suite, l'apparition de nouvelles formes monolithiques imbriquées dans la structure habitable initiale ;
- Un accolement de fonctions, de complémentarité ou de mise en valeur d'une fonction essentielle dans l'habitation elle-même ;
- La superposition des espaces de vie qui sont en grande partie caractérisés par un minimum d'emprise au sol en utilisant l'ancienne structure ;
- Un éclatement de la structure habitable où les fonctions principales et secondaires se dilatent, allant jusqu'à la dissolution et donnant lieu à une nouvelle entité spatiale homogène (Planche 5.2).
-

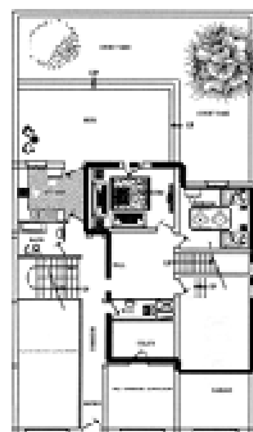
152 Ainsi en-est-il des deux règles d'architecture et d'urbanisme que sont le retrait d'un minimum de 4 m par rapport au fond de la parcelle et la hauteur de l'habitation limitée à H/2 (H étant la largeur de la rue).

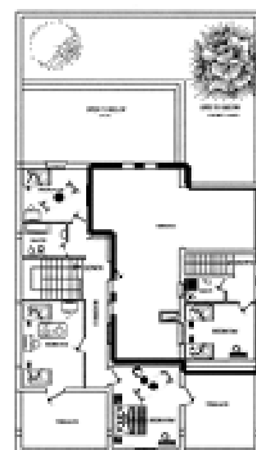
- **Planche 5.2 –** Transformations de la structure habitable originelle. Relevés de plans effectués entre été 2012 et printemps 2014.



ETAT DES LIEUX RDC

Le plan initial du rez-de-chaussée

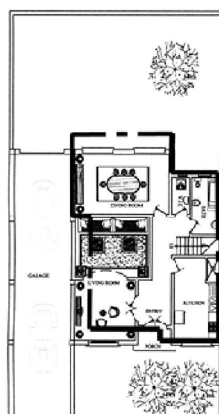


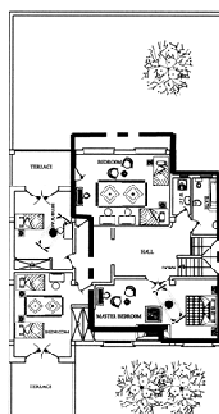


Rez-de-chaussée 1er étage



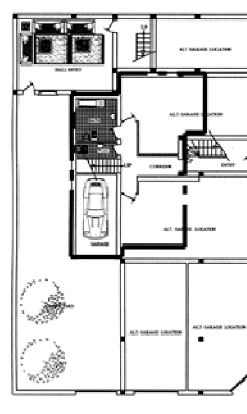
Habitation n°2

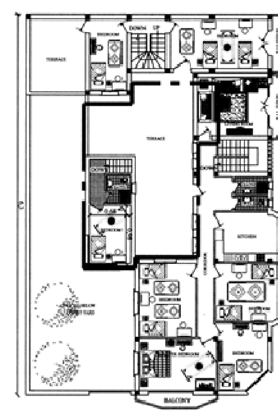




Rez-de-chaussée 1er étage

Habitation n°4





Rez-de-chaussée 1er étage

Habitation n°7

Rez-de-chaussée 1er étage	Rez-de-chaussée 1er étage
Habitation n°12	**Habitation n°21**

Sources : M. Chachour, 2014

Pour la plupart des habitants, les clôtures sont surélevées pour l'intimité et pour garantir le maximum de sécurité. Ils ont saisi l'intérêt de convoquer ce registre normatif pour justifier leur propriété privée. Saïd, (retraité, 64 ans) raconte : *« j'ai ma propre maison, c'est ma propriété. Je ne vois pas pourquoi la mairie me refusera de placer une surélévation, bein pour moi c'est plus que légal, d'ailleurs je m'en fous de la réglementation Eh ! Je construis tant pis*». Kelthoum (infirmière, 36 ans, mariée, 3 enfants) confirme : « *pour que la femme puisse circuler tranquillement et pour éviter les regards indiscrets, on a peur du vol, ici personne ne surveille les biens de personne, on doit faire notre mur haut et épais, comme vous le voyez*». Cette question de la sécurité revient comme un leitmotiv pour un grand nombre d'habitants jugeant les petits murets inappropriés à la situation risquée des lieux :

> « *Vous savez avant de construire ces murs hauts, il y avait des haies denses, à feuilles persistantes qui, soit disant, interdisaient les regards extérieurs. Plusieurs de nos voisins ont été cambriolés, je te jure !! D'ailleurs nos deux voisins émigrés ont trouvé leurs maisons l'été dernier dans un état lamentable, pleins de choses ont disparues, même les chiens de garde ne font rien!! Il faut du barbelé… des murs hauts*» (Safia, veuve, femme au foyer, aide familiale, 48 ans).

Le recours à la surélévation et l'entretien par le simple jeu de murs aveugles au niveau de la façade, apparaît dans ce contexte plus sécurisant aux yeux des enquêtés. Sadek (Chauffeur, 60 ans) :

> *« Ici nous sommes dans un calme total. Pas de voleurs. Voilà, c'est rassurant…la plupart du temps, je ne m'inquiète même pas de la cour et les fenêtres d'intérieurs si elles sont laissées ouvertes lors de mon absence … tandis qu'avant c'était le calvaire ! Quand nous sortions, le soir, pour une visite familiale, j'étais inquiet. N'importe qui peut enjamber le petit mur de clôture. Ma femme contactait notre voisine pour jeter un coup d'œil : "regarde depuis ta fenêtre d'en haut si tout va bien" ».*

C'est le mur extérieur infranchissable qui s'auto-légitime et devient la première configuration spatiale du seuil de la maison. Le témoignage de 98% des enquêtés confirme son impact sur leurs modes de vie et son rôle dans la préservation de l'intimité familiale. Ainsi, l'entrée principale perçue comme peu signifiante sur la façade du pavillon CFT sera remaniée par sa hauteur et ornée par des claustras qui la valorisent (planche 5.3).

En effet, la planche 5.3 illustre les différentes marges de manœuvre des transformations dans deux pavillons. Ces derniers sont pris dans deux périodes différentes (1958 et 2014) et dont les habitants qui sont issues d'une composition sociale diversifiée s'impliquent par leurs fortes compétences individuelles à s'inscrire dans une logique d'insertion hétérogène. Ils affichent ainsi la matérialité de leur réussite sociale par : la taille d'occupation de la parcelle, la surreprésentation des détails architectoniques en façade, la valorisation des pratiques commerciales et la relative réinvention de formes dissonantes au niveau des façades (un goût pour les ambiances excessives de décorations contrastées et exubérantes mise en œuvre par des parements en céramique ou en crépis à la tyrolienne) (planche 5.3, photos 1b et 2b). Quand il s'agit surtout de témoignage, ces attitudes tiennent à la diversité des deux contextes dont ils consignent par une spatialité singulière.

Planche 5.3. Situations du pavillon Castors (CFT) : Avant (à partir de 1958) / après les transformations (jusqu'à 2016).

Situation avant les transformations	**Situation après les transformations**
L'axe du 2ème boulevard périphérique (cité Jourdain)	
Sources :DUP Oran, photo prise en 1959.	Sources : M. Chachour, photo prise en 2015.
Habitation n°05 : photo 1a	photo 1b
Sources :DUP Oran, photo prise en 1963.	Sources : M. Chachour, photo prise en 2015.
Habitation n°08 : photo 2a	photo 2b
Sources : M. Messabih (propriétaire), photo prise en 1983.	Sources : M. Chachour, photo prise en 2014.
Rue les glycines, Maraval, les Castors familiaux	
Sources : M. Iskander (propriétaire), photo prise en 1980.	Sources : M. Chachour, photo prise en 2009.

Rue C, cité des Castors familiaux. Maraval

	
Sources : M. Chachour, photo prise en 2004.	Sources : M. Chachour, photo prise en 2016.

Le dispositif mentionné par la lettre (S) sur le tableau 3 correspond à la valeur attribuée par le nombre d'enquêtés ayant évoqué la notion de seuil et sa hiérarchie depuis l'extérieur du lotissement jusqu'à l'intérieur de l'habitation. (Fares, 55 ans, policier) : « *Dans ma maison, on n'entre pas directement. Il y a la porte d'entrée, le couloir et puis tu arrives au salon. D'ailleurs les invités ne pénètrent pas aux autres pièces. Quand je suis là, le soir, je me sens isolé et loin d'eux*».

Dès lors, la signification du seuil ne se réduit pas au grand passage du monde masculin public de la rue au monde féminin privé de la maison. En effet, le seuil prend plusieurs significations en fonction de l'intimité recherchée dans les différents lieux : rapprochement de la porte d'entrée, remplacement du jardin par un couloir ou un hall, etc. L'affranchissement du seuil jouant le rôle de filtre se traduit, parfois, par la création de deux espaces contiguës et séparés par une dénivellation, une arcature ou un revêtement de sol différent. Pour sa part, l'espace de distribution, avant les transformations, était long et étroit, synonyme d'espace de transition négligé car jugé inutile et difficile à décorer (figure 4). Suite aux réapproprions habitantes de nouveaux attributs fonctionnels apparaissent : les espaces de distribution ou «*espaces intermédiaires*» agissent sur la géométrie interne de la maison en entraînant des prééminences spatiales des espaces servis (salle à manger) dilués dans les espaces servants (cuisine).

De même, la façade qui était au cœur de l'inscription conventionnelle du pavillonnaire des années de l'après-guerre devient, aujourd'hui, un objet d'intérêt pour des sujets aux goûts esthétiques multiples, reflétant la genèse et le statut des nouveaux groupes sociaux. Ainsi, l'autonomie du nouveau propriétaire s'exprime

dans une sorte d'esthétique populaire : l'unité isotrope et stéréotypée de l'ancienne façade évolue vers une composition disharmonique et oppressante, loin des significations savantes. Les traits de la façade jaillissent des expériences affectives individuelles qui ne peuvent exclure le partage. Par civisme ou mimétisme, l'habitant s'adapte, sur le plan esthétique, à l'ordre public. Condamné à rentrer dans le rang en plagiant des typologies, il accepte, de fait, la banalisation et l'uniformisation.

L'observation des façades offre, en globalité, des scènes encombrées accessoirement par des détails esthétiques incohérents, et souvent emplies de cacophonies. On reconnait ici la difficulté à cerner la lecture des façades par leurs dispositions variables, où chacun manifeste sa position sociale par ostentation. Par ailleurs, la structure de l'immeuble trahit les mêmes logiques. Ainsi, le rez-de-chaussée sert de valeur marchande du bien immobilier acquis (richesse épargnée se manifestant par le nombre d'ouverture de garages). *Slimane (agent de sécurité industrielle, 46 ans, cohéritier)* :*«…ici, (RDC, C.M) c'est surtout un fond de commerce pour l'avenir. […] Au pire des cas, je louerai le local commercial à 35000 DA le mois. C'est plus rentable si je possède deux ou trois locaux».* L'étage, quant à lui, offre une possibilité d'exhiber l'aisance du propriétaire par la mise en scène de singularités esthétiques matérialisées par des saillies de balcons inutilisables.

La disposition des objets (décors, ustensiles, mobiliers, etc.) à l'intérieur du domicile et les marquages qui les accompagnent rendent compte d'une « culture de l'habiter » en émergence (Éleb, 1994: 32-35). La structuration de l'habiter est aussi dictée par une attitude à l'égard d'autres objets extérieurs : une tendance vers un repli protectionniste se concrétisant en une succession de séquences. Clôtures, palissades, auvents, préau couvert, entrée de garage, empiètement sur le trottoir, etc. S'inscrivant dans un processus d'individuation socio-spatiale, ces attitudes de recherche de confort et de sécurité traduisent le désir d'aménager un chez soi, forteresse permettant de se protéger contre un monde extérieur perçu comme hostile. Cette vision traduit une position défensive

par rapport à la vie collective. Par contre, le design et les grandes transformations relevées (peinture, crépissage, modénature, hauteur du bâti, etc.) renvoient à une autre logique : se positionner dans le système des places en marquant son groupe d'appartenance. Cette gestuelle est visible à travers les récurrences et les similitudes des objets de décor exhibés lorsqu'on observe les lieux du dehors au-dedans.

5.6.3. Déclinaisons du pavillon hybride à réinventer

Au terme de cette analyse, une réalité prégnante se détache : la coprésence des éléments architecturaux de l'ancienne et de la nouvelle structure. D. Pinson (1992) propose une typologie des pratiques de l'appropriation spatiale résidentielle marquée au Maroc par une coprésence à partir de l'agrégation d'un type et d'un contretype comme catégories spécifiques de pratiques spatiales de l'habiter. Cette forme est observée dans un ensemble qui amalgame les deux structures successives (avant /après), de telle sorte que la distinction entre les deux configurations n'est pas envisageable. Les habitants ont recomposé une forme hybride retranscrite à partir de la superposition et la sédimentation cumulée des deux modèles : traditionnel autochtone et occidental standardisé.

5.6.4. La figure définitive éphémère : une architecture sans architecte

Le débat ouvert sur le pavillonnaire et ses différentes configurations spatiales autorise une réflexion nouvelle sur sa conception dans les années de l'après-guerre en Europe, particulièrement en France. Désigné comme « *habitation à bon marché* », le pavillon apparaît sous la forme d'un plan-type résultant d'une réduction du programme des habitations bourgeoises reconnues riches avec un intérieur spacieux.

Le pavillon Castors ressort avec un programme modeste : son plan exprime l'aboutissement d'expériences par « *essais-erreurs* » (Éleb, 1994), inspirées de l'habitation bourgeoise mais présentant un programme débouchant sur un type d'organisation destiné à des catégories sociales modestes. La réappropriation

spatiale par les nouveaux occupants semble s'inverser par rapport à la première intention qui était de rationaliser les espaces de l'habitation bourgeoise en opérant des « retranchements » du plan initial (planche 5.2).

En effet, une conversion de rôle est constatée : les occupants partent de l'habitation réduite et ajoutent des éléments de confort et des annexes aux pièces initiales. Désormais, une architecture sans architecte s'impose. En filigrane, les propriétaires montrent ainsi l'intérêt d'une réflexion sur la partition spatiale des espaces servis et servants. De même, le décodage de l'appropriation spatiale a permis de distinguer des espaces marquants tels que le séjour familial et le salon d'apparat. Ainsi, le langage de l'espace exprime une « nouvelle » manière de vivre et d'affirmation de l'aisance des habitants.

De fait, la généralisation des différentes formes de réappropriation ne peut manquer de poser la question du rôle des concepteurs (architecte, ingénieur, urbaniste). En effet, l'appropriation des différents espaces par les usagers est d'autant plus facilitée quand elle s'appuie, à la fois, sur la connaissance de la réalité des pratiques des occupants mais, également, sur le dialogue que peut entretenir l'architecte avec les propriétaires. Or, le désengagement de la part des usagers abolie ces méthodes de concertation : « *il est souvent difficile pour moi de comprendre le jargon des architectes, j'imagine les espaces qui seront créés et puis j'accomplis tout ça avec le maçon. L'apport de l'architecte viendra après, pour régulariser ma situation auprès des services techniques*» (Abdelkader, 51 ans, agent administratif SONATRACH). Ce discours montre le manque de concertation, l'anticipation des usages et la prise d'initiatives individuelles. Cette relation ne peut donc faciliter la médiation entre acteurs mais accentue la distance entre usagers et concepteurs.

5.6.5. La mutation du pavillonnaire et les alternatives réglementaires

Les années 1980 marquent un début de rupture avec les dispositifs précédents en ouvrant le champ aux acquéreurs leur permettant de mettre à l'œuvre leurs

compétences, loin du contrôle qui s'exerçait autrefois par les services de la bureaucratie d'État (service technique de la commune et du ministère de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction). Il est évident, qu'en pareille circonstance, l'effet des textes et lois de 1983 était doctrinal car ils orientaient vers le renforcement de certaines valeurs telles la lutte pour la propriété privée et l'intégration à la culture urbaine par la formation d'organisations de groupes communautaires.

Cette idéologie préparait la société à l'acceptation des nouveaux processus de gestion urbaine et résidentielle caractérisant le passage d'un régime dirigiste vers une mobilisation plus active dans un contexte libéral. La post-occupation des biens vacants faisait partie de cette idéologie. Cependant, le nouvel acquéreur rejette indifféremment les dispositions contenues dans la loi 90-29 du code d'urbanisme[153], encore appliquées à ce jour, avec l'objectif de maîtriser, pour son propre compte, le contexte spatial dans lequel sa demeure est insérée. Dans cette logique, le mode d'appropriation peut s'opposer à la légitimité des droits des autres.

Les règlements, à ce titre, sont sans cesse contournés, voire détournés : les espaces singularisés aboutissent à une logique de réappropriation - « *faire sienne* » sa maison – et à la volonté de se constituer une « place » dans l'espace social. Or, la valeur d'une telle position, qu'elle soit économique ou symbolique (Serfaty-Garzon, 2003), est principalement déterminée par des facteurs extérieurs à la nature de l'habitation acquise et à la volonté du propriétaire (extensibilité, accessibilité, unité de voisinage, etc.).

Lorsque les habitants transforment leurs pavillons –alors que le permis de construire n'est pas encore délivré-, les autorités sont placées devant le fait accompli. Balcons débordants les 1,20m, le fond de parcelle qui doit respecter les 4m minimales est construit en entier, des fenêtres qui s'ouvrent sur les voisins

153 Pour une mise au point précise, se reporter à la loi 90-29 du J.O.R.A (journal officiel de la république algérienne) n°26 du 01 juin 1991, chapitre I, règles générales d'aménagement et d'urbanisme, section 2, implantation et volume des constructions, article 24.

latéraux, piétinement sur le trottoir de la chaussée, surélévation des étages qui dépassent la hauteur prescrite par les règlements d'aménagement des zones homogènes (plans d'occupation des sols), des locaux de commerce générant des nuisances multiples, traitement disharmonieux des façades :autant de pratiques qui rendent singulière chacune de ces habitations. Dans les CFT, les mêmes pavillons peuvent n'avoir de commun que l'ossature originelle avec sa première dalle commune et la disposition de l'ancienne cage d'escalier avec les toilettes d'origine. Mais les réaménagements opérés dans les nouveaux espaces offrent à l'observateur les moyens de distinguer la diversité réelle des manières d'habiter, masquée par l'apparence d'un même registre sémantique architectural.

Conclusion : retour du modèle pavillonnaire colonial ou simple prolongement des besoins actuels ?

Il est difficile de reconnaître l'impact que peuvent avoir les pratiques synchrones des habitants originaires d'une culture traditionnelle, sur les transformations des espaces au sein d'un pavillon prototypé qui était destiné à une société occidentale. Sans doute, la question est-elle ambigüe, tant il semblerait que ces pavillons CFT s'alimentent d'une véritable ingéniosité : négociation des usagers avec la donne du lieu prescrit, détournement et contournement du droit pour aboutir à la confirmation de son propre espace, etc.

Partant des ajustements intervenus sur l'espace résidentiel des CFT, le cheminement s'insère dans une logique d'appropriation « atypique » qui subit des évolutions et des performances que l'on retrouve dans bien d'autres types d'habitat résidentiel dans les villes contemporaines. La dynamique ainsi engagée crée une personnalité propre : les aventures de la réappropriation d'un habitat « exogène » révèlent toute l'originalité des actions habitantes menées dans une sorte de « *vouloir apprendre à vivre* ». En effet, les interventions sur l'espace expriment une volonté partout affirmée d'un apprentissage à ressusciter les symboles culturels authentiques, tout en recherchant un ancrage spatial en articulation avec la dimension normative de la vie familiale, les exigences

participatives aux règles tacites de voisinage et l'adaptation avec un contexte urbain moderne pour institutionnaliser de nouvelles valeurs sociales éloignées de l'implication des collectivités locales ou du pouvoir des maîtres d'œuvre.
Les observations menées jusqu'à présent montrent les effets spatiaux de ces transformations habitantes :

- une densification massive du paysage résidentiel ancien à l'échelle urbaine, recomposé sous forme d'un modèle résidentiel replié et enfermé sur lui-même, évoquant la solidarité familiale. Cette vision que l'on retrouve aujourd'hui chez Madani Safar Zitoun (2009) pour désigner réellement l'habitation individuelle algérienne de « *maison de famille* » est ressenti très nettement ici comme une sorte de demeure d'un maître d'ouvrage représentée par un sujet collectif traduisant les volontés des différents membres de la famille.
- un changement radical des proportions du lotissement pavillonnaire ancien caractérisé par un débordement des activités domestiques au rez-de-chaussée et des surélévations compétitives d'étages[154],
- une reconversion formelle, camouflant la monotonie des formes répétitives des anciens pavillons, emblème de l'idéologie légalitaire sociale.

Dans sa dimension spatiale, le pavillonnaire colonial français s'est donc bien *acclimaté,* restant pérenne et dissous dans une atmosphère socio-spatiale très mitigé. Le mécanisme des nouvelles pratiques quotidiennes au sein du pavillonnaire fait appel à une panoplie de dispositifs matériels d'adaptation, celle-ci doit être considérée comme un moyen d'expression d'une différenciation des groupes sociaux, qu'il rend perceptible pour se distinguer des autres. Par ailleurs, d'après Ripoll et Veschambre (2004), la signification de ces nouvelles pratiques au sein de l'espace matériel nous renvoie, dans une certaine mesure, à la « légitimation d'une propriété » en faisant appel aux compétences et aux arts de faire des nouveaux acquéreurs (Ripoll et Veschambre, 2004 : 301).

[154] On citera par ailleurs, les surélévations d'étages et les extensions horizontales, souvent accompagnés de greffes de locaux de commerces au rez-de-chaussée par la disparition de jardins.

À ce stade de l'analyse, une question se pose : n'existe t-il pas dans cette réappropriation une conciliation entre performance résidentielle et identité recherchée ? N'est-ce pas en s'appropriant les biens des autres, en retrouvant la richesse d'une démarcation, sans pour autant cesser d'innover, que l'on assurera la survie du modèle rationalisé qui ne devrait pas être forme immuable mais, au contraire, pourrait devenir source d'inspiration pour les concepteurs d'aujourd'hui ? Afin de préciser la relation entre appartenance et appropriation spatiale du résidentiel, il est donc fécond d'étudier les expériences vécues dans l'appropriation d'espaces résidentiels marqués par l'altérité. De ce point de vue, les cités pavillonnaires « les Castors » présentent des exemples significatifs d'une confrontation et d'une recomposition des référents culturels.

En effet, la nouvelle structure hybride qui se présente sous une mosaïque de signes architecturaux traduit, à la fois, les nouvelles valeurs sociohistoriques prégnantes et les réalités contemporaines de la vie sociale algérienne qui se trouvent confrontées à l'inefficacité des politiques d'aménagement et de planification urbaines. In fine, les espaces en recomposition expriment l'émergence de nouvelles pratiques d'habiter qui dépendent du statut social de l'individu et de son groupe d'appartenance.

CHAPITRE 6.
LES MODES D'HABITER DANS LA MAISON INDIVIDUELLE ACTUELLE À ORAN



Sources : peinture anonyme, 2012

Introduction :

Ainsi, de manière générale, l'objectif visé dans ce dernier chapitre est de découvrir les stratégies d'aménagement de la maison individuelle oranaise contemporaine à travers les interactions entre acteurs et leurs représentations mentales. Ces dernières sont corrélativement liées au degré d'implication des actants dans la création d'une image presque idéale d'un habiter contemporain. L'objectif est de trouver le lien existant entre l'habitant et le système informationnel et communicationnel d'insertion qui l'entoure. Ce vecteur doit être adapté et conforme à la structure familiale et à ses besoins. La communication entre les différents actants contribue à donner un sens à la création d'une image appropriée de l'habitation (Rambow, 1999) tout en permettant de mettre en place des outils d'échange efficaces pour la fabrique du domicile. Tous les actants devraient donc participer à la diffusion de leurs compétences et favoriser leur généralisation autour de ce projet commun que constitue l'habitation individuelle. La communication entre ces derniers optimiserait les interactions mutuelles et les partages avantageux.

L'utilisation d'un processus communicationnel par l'ensemble des actants facilite le suivi et le contrôle du projet de l'habitation individuelle et permet une traçabilité des différentes phases du processus de construction : ce qui est en train d'être construit, déjà réalisé ou a atteint une étape de reconstruction/transformation. Cette communication peut permettre également de faire un bilan, notamment chez le concepteur ou le propriétaire habitant afin de corriger les problèmes qui surviennent dans le projet et donc d'améliorer et d'optimiser la performance accomplie en matière d'habitabilité.

A juste titre, nous avons recommandé l'utilisation de la grille APR. Dans cette perspective, ce support pourrait être utilisé pour renforcer le degré d'habitabilité de la maison individuelle en ajustant des données propres à chaque situation rencontrée. Cette démarche permet donc l'entraide entre les actants et l'acquisition

des informations fiables les concernant.
À travers une enquête effectuée sur les modes d'habiter au sein d'un corpus de maisons contemporaines à Oran, nous avons pu appréhender la complexité d'un champ social où interviennent différents actants (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, groupe familial, etc.). Il était important pour nous de prendre comme point de départ la conception imaginée de l'espace domestique par l'architecte (l'expéditeur du projet) ou par le propriétaire (le destinataire du projet). En effet, ces derniers sont considérés comme les principaux actants dynamiques dans le pilotage du processus d'échange d'informations entre le reste des actants.

Dans ce contexte, la conception de l'espace habité résulte, d'une part, de la combinaison entre les représentations socio-spatiales de l'habiter et les techniques d'aménagement opérées convergeant vers un idéal résidentiel, et d'autre part, de la participation des parties prenantes appelés ici, « actants potentiels » (Gabriel, Maher et Lou, 2002). Ces derniers interagissent dans un réseau communicationnel d'échange et de négociation en s'impliquant, par exemple, dans la conception, la projection ou la réalisation de l'habitation individuelle.

Partant d'un consensus communicationnel mutualisé, il sera possible de réussir à décloisonner les différentes positions des actants les amenant à collaborer ensemble en vue de résoudre les problèmes de chacun d'entre eux. Cette dynamique nous renvoie à un processus communicationnel standardisé possédant de multiples scénarios (57 scénarios recensés). D'où l'utilité des passerelles qui doivent être créées entre actants afin d'obtenir de meilleures résultats de l'image vraie d'un habiter : une image qui correspond le mieux aux satisfactions, aux besoins et aux attentes de l'habitant. Ce processus qui ne doit pas rester cantonné au seul actant principal (l'habitant ou le maître d'ouvrage) inclut également les spécialistes engagés dans la maîtrise d'œuvre (l'architecte), les institutions et les administrations[113], le groupe de pilotage[114] du chantier et les entreprises du bâtiment (le constructeur).

[113] Ceux qui donnent leur autorisation ou leur avis pour construire l'habitation individuelle.

De plus, un processus communicationnel bien réfléchi permet la mise en place de ce qu'on appelle *l'efficacité communicationnelle active*. Si un actant intervient dans la fabrique de la maison par exemple et qu'il montre une volonté de rapprocher l'image rêvée d'un idéal résidentiel de celle qui est vraie, alors l'habitant (l'usager) ne pourra que soutenir une telle démarche. Dans ce cas de figure, les actants se sentent concernées : ils vont œuvrer ensemble à concrétiser un *meilleur* mode d'habiter.

En ce sens, le processus de communication devient actif puisque l'habitant considéré comme usager final de sa maison devient acteur de sa réalisation. Il n'est pas impossible pour une famille qui compte construire son habitation individuelle de maitriser la communication qu'elle va établir avec les autres actants et modifier ainsi les types de relations qui émergeraient en gardant toujours en vue les objectifs d'une meilleure habitabilité. Le processus de communication mis en œuvre grâce à l'outil APR permet de vérifier l'apport significatif de tout le réseau des actants où le flux potentiel émanant de leur volonté commune pour la création d'une image appropriée entre d'emblée dans la fabrique du projet de la maison.

1. PRÉSENTATION DE L'HABITATION INDIVIDUELLE POSTCOLONIALE A ORAN : SITUATION ACTUELLE D'UN TERRAIN COMBINÉ

Le travail de terrain constitué essentiellement d'un corpus d'habitations individuelles a été abordé de la manière suivante : entretiens semi-directifs individuels et quelques fois groupés avec illustrations. Un report manuel sur grilles des données recueillies était réalisé : plans de maisons élaborés avec supports illustrés de photos et évaluation des rapports architecte / habitant / opérateurs, etc. Le report des résultats se faisait sur des grilles afin de décrypter certains phénomènes liés au mode APR.

[114] Ordonnancement Pilotage Coordination a pour mission de définir l'ordonnancement de l'opération et de coordonner les différentes interventions afin de garantir les délais d'exécution et la parfaite organisation du chantier.

L'entretien semi-directif[115] repose préalablement sur un guide d'entretien qui comprend les thèmes principaux devant faire l'objet de la rencontre avec le sujet interviewé. Une question très générale ouvrait les discussions laissant à l'interlocuteur une grande liberté d'expression. La collecte des informations n'était pas induite forcément par des questions : nous nous sommes attachés à « libérer » le discours de l'interviewé en limitant nos interventions au strict minimum.

Nous présentons ci-dessous (tableau 6.1) le guide d'entretien semi-directif que nous avons utilisé. Sur la base des thématiques retenues, des consignes ont été élaborées et formulées sous forme de questions ouvertes en arabe (traduites ici en français). Structuré autour de 12 consignes principales et secondaires, ce guide nous a permis de mettre au point le document définitif valable pour toutes les productions verbales des locuteurs.

Tableau 6.1. Consignes du guide d'entretien.

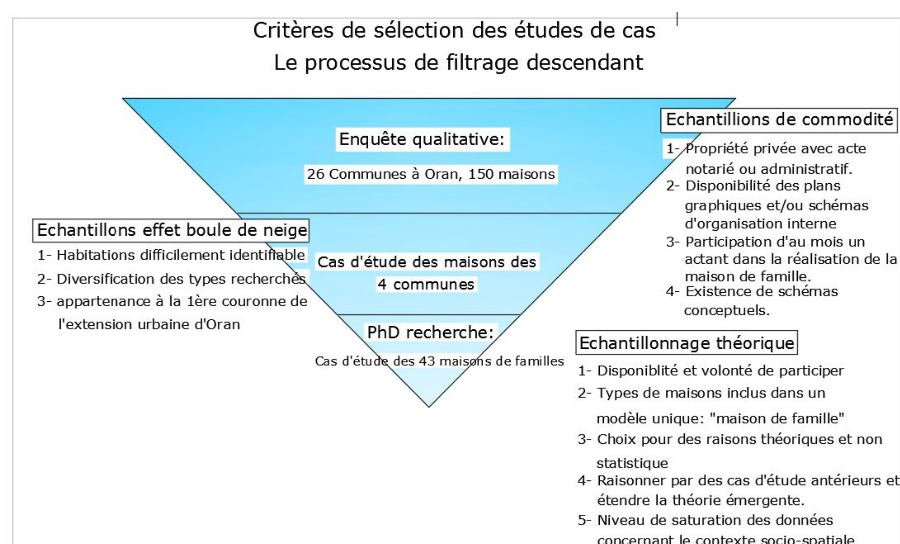
Consignes du guide d'entretien
1. Qui a conçu votre habitation ? • Vous-même ? • Un architecte ? • Un maçon ? • Autres ?
2. Décrivez-moi votre maison ?
3. Avez-vous suivi les plans de l'architecte ?
4. Décrivez-moi votre ancienne habitation ?
5. Est-ce-que votre maison correspond à vos attentes ? • Est-ce-quelle concorde à vos aspirations et à vos rêves ? • Est-elle votre idéal domestique ?
6. Êtes-vous satisfait de votre maison ? (voir les 11 items dans la grille APR) - la satisfaction à l'égard du degré d'habitabilité et pratiques d'espace - la sécurité. - l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces. - l'articulation entre les espaces intérieurs. - l'usage des matériaux durables. - l'intégration de la technologie (Domotique). - l'efficacité énergétique.

[115] L'entretien semi-directif constitue une méthode d'observation la plus utilisée mais elle est la plus difficile à pratiquer. L'interviewer intervient peu et se contente d'orienter l'interviewé.

- le degré d'individuation et l'intimité. - l'esthétique intérieure et extérieure de la maison. - l'économie dans la réalisation du projet. - la valeur de revente de la maison.
7. Quels sont les facteurs à prendre en charge lors de la construction de votre maison individuelle et quels sont leurs pertinences (voir tableau 6.2) ?
8. Avez-vous consultez des personnes physiques ou morales pour réaliser votre maison ? 9. Une administration ? 10. Un parent ? 11. Un ami ? 12. Quelqu'un d'autre ?
9. Pour vous qu'est ce qu'une maison Contemporaine ?
10. Pour vous qu'est ce qu'une maison ancienne ?
11. Est-ce-que vous avez consultez des experts et comment vous avez financez votre projet ?
12. Parlez-moi de l'avis de quelques personnes (invités, amis, familles, etc.) envers l'architecture de votre maison ? • Ont-ils apprécié ses espaces intérieurs (couloir, hall, cuisine, salon, etc.) ? • Ont-ils apprécié la façade ?

Dans cette recherche, la méthode adoptée est basée sur l'analyse multi-variée des données qualitatives ou ethnographiques de 43 maisons formant un corpus représentatif d'un ensemble plus large de 150 maisons de famille à Oran (figure 6.1). Des critères de satisfaction du domicile produit par rapport à celui qui a été imaginé en amont sont d'emblée dégagés (voir tableau 6.1). Ces critères sont isolés sur la base d'une enquête qualitative soutenue par une série de questions qui représente la première version d'une échelle de satisfaction.

Figure 6.1. Critères de sélection du corpus d'étude.



Source : M. Chachour, 2014

Au bout du compte, onze composantes de la satisfaction résidentielle dégagées : la satisfaction à l'égard du degré d'habitabilité et pratiques des espaces ; la sécurité ; l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces ; l'articulation entre les espaces intérieurs ; l'usage de matériaux durables ; l'intégration de la technologie (Domotique) ; l'efficacité énergétique ; le degré d'individuation et l'intimité ; l'esthétique intérieure et extérieure de la maison ; l'économie dans la réalisation du projet et enfin la valeur de revente de la maison.

6.2. LE PROTOCOLE D'ENQUETE

6.2.1. Le corpus étudié et ses caractéristiques principales

Plusieurs interprétations tendent à considérer la maison individuelle oranaise contemporaine, parmi d'autres en Algérie, comme un type d'habitat résidentiel hybride[116]. Les études réalisées mettent en relief le métissage de l'espace habité intégrant deux modèles d'origines différentes : « méditerranéen arabe » et « méditerranéen occidental ». Ce modèle d'habitat individuel « *citadin* » a des conséquences considérables sur le développement des modes d'usages des espaces de vie. Dans une société qui s'individualise[117] de plus en plus, les relations entre le mode de vie, la structure familiale et la configuration spatiale de l'habitation marquent d'avantage l'autonomie individuelle dans la fabrique de l'habiter (Weggermans, 1987).

On ne peut donc définir aisément la qualité « *contemporaine* » d'une figure archétypale de la maison individuelle à Oran que si elle englobe des caractéristiques architectoniques conventionnellement déterminées en concertation avec un groupe d'individus (ou communauté d'architectes) selon un

[116] Nous ne pouvons pas, jusqu'à présent, prouver le caractère atypique de la maison oranaise. L'existence des traits fondamentaux et communs qui définissent son architecture, comme l'aspect des façades et la distribution spatiale interne des fonctions quotidiennes de vie, se trouvent dans les maisons individuelles disséminées à travers le pays.

[117] Michel Bassand fait la distinction entre individualisation et individuation : « *par individualisation, nous entendons l'affirmation de l'autonomie individuelle par rapport à toutes les formes de vie sociale et collective, donc un renforcement de l'individualisme. Face à ce surgissement massif d'individus, chacun d'eux cherche à se distinguer de toutes les manières possibles : c'est l'individuation* » (Bassand et al., 2008, p. 25).

ordre historique prédéfini (villa, résidence secondaire, pavillon moderne, etc.). On peut actuellement distinguer ces caractéristiques par les éléments suivants : Il faut au préalable savoir qu'une maison contemporaine est une habitation qui suit le goût du jour dans la communauté ou la société où elle apparaît. Ce dernier terme est une expression conventionnelle dans la société signifiant un certain attrait esthétique achevé (Debarre, 2013). Être en « *façon de* » ou « *de tendance de* » marque la temporalité et la situation récente de la maison.

Ainsi, le design intérieur et l'aménagement extérieur ainsi que l'esthétique de la façade sont notamment des variables ou items d'appréciation pour qualifier la maison de contemporaine ou ancienne. Ces variables sont appréhendées d'après le degré de correspondance aux conventions d'usage par la société et reprennent fidèlement les clichés qui existent dans l'environnement social.

Pour objectiver davantage notre connaissance du type et des qualités relatives à la maison contemporaine à Oran, nous avons, à cet effet, effectué une enquête préliminaire qui montre la pertinence des informations recueillies au sujet du type[118] de maison individuelle et les objectifs recherchés au sein de la structure résidentielle. Les informations obtenues peuvent être subjectives. Néanmoins, elles permettent de créer un dialogue concret sur les qualités propres à l'archétype résidentiel contemporain que nous abordons dans cette recherche.

Le tableau 6.2 dégagent les items de qualité que les ménages souhaitent avoir dans la construction de leur habitation individuelle : ils sont classés selon leur degré d'importance et de pertinence. Ensuite, le tableau 6.3 classe et décrit en détail les caractéristiques de l'espace résidentiel selon le type de maison individuelle que nous rencontrons à Oran : contemporaine ou ancienne. Cette deuxième grille (tableau 6.3) restitue les éléments essentiels de l'aménagement souhaité par ordre de priorité par les 43 enquêtés. Les réponses figurant sur le tableau sont les plus répandues : les cas mentionnés représentent un taux de réponse de plus de 50% selon le degré de pertinence des items ou variables proposés.

Tableau 6.2. Grille des facteurs à prendre en charge lors de la construction de la maison individuelle et leurs pertinences (les points sélectionnés sont un exemple)

Pas trop important										Extrêmement important
	1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**
La prévention et la résolution des problèmes de santé	○	○	○	○	○	○	○	○	●	○
Améliorer la fonctionnalité	○	○	○	○	○	○	●	○	○	○
Améliorer la conception, le look et les sensations	○	○	○	○	●	○	○	○	○	○
Intégration de matériaux verts / durables	○	○	○	●	○	○	○	○	○	○
Intégration de la technologie à puce (par exemple, domotique)	○	○	○	○	○	○	○	○	●	○
Améliorer l'efficacité énergétique	○	○	○	○	○	●	○	○	○	○
Minimiser les coûts d'exécution de sa propre maison	○	○	○	○	○	○	○	○	○	●
Augmenter le plus la valeur estimée de la propriété immobilière	○	○	○	○	○	○	○	○	○	●

N.B. S'il vous plaît noter l'importance des facteurs suivants pour vous et votre ménage lors de la construction de votre propre maison.

Cette grille (tableau 6.2) a permis de répondre à la question des qualités intrinsèques à l'habitation individuelle. La représentativité des cas d'étude dans notre approche relève d'une recherche exhaustive. Or, nous favorisons les récurrences formelles et fonctionnelles des habitations enquêtées (Grawitz, 1981 ; Angers, 1997). Sur la base d'un tri au hasard d'un corpus plus étendu, composé de cent cinquante (150) plans d'habitation individuelle à Oran, il a été possible de choisir un type itératif remarquable par sa permanence : une forme rectangulaire qui laisse développer une partition spatiale et fonctionnelle plus ou moins rigide par la présence d'une part, de la mitoyenneté, et d'autre part, par une disposition étagée des espaces de vie. Le cas des maisons ayant offert constamment des dispositions en grappes[119] de ses espaces intérieurs a été éliminé.

Bien que les facteurs socio-économiques et le statut socioprofessionnel des habitants influent sur les résultats obtenus lors de l'élaboration du projet de la maison individuelle, le niveau socioprofessionnel des individus a été plus ou moins peu abordé dans notre présente enquête. L'ambigüité des réponses

[118] La typologie d'une maison individuelle à Oran suppose que celle-ci soit déjà classée dans une sorte de répertoire catégorisant les architectures domestiques patrimoniales régionales.

[119] Des maisons ayant des extensions horizontales sur ses parties foncières résiduelles.

concernant l'appréciation des qualités esthétiques attribuées à la façade ou au design intérieur de la maison par exemple tendent, parfois, vers des jugements de valeurs personnelles (tableau 6.2), qui sont propres aux individus et ne peuvent en aucun cas être empiriquement démontrés. L'approche qualitative suite à des travaux d'observation a révélé une sensibilité convergente vers une diversité dans l'usage, par les habitants, d'un vocabulaire spécifique lié à l'espace habité (Schoonbroodt, 1979 ; Bonin, 2002 ; Pinson, 1993).

Manifestement, il est pertinent de dire que notre démarche d'enquête repose sur des données génératives ou même inductives d'une spatialité qui existe en l'occurrence dans le corpus sélectionné. Il est nécessaire à cet égard d'adopter un classement typologique de cette spatialité en fonction des critères sélectifs suivants :

1. Immuabilité et permanence des fonctions importantes du projet de la maison ;

2. Identification matérielle de l'espace habité à partir de figures géométriques élémentaires (cubiques ou parallélépipédique). L'étendue des lieux habités est repérée par la localisation des vides et des pleins ;

3. Distributions spatiales récurrentes des fonctions au sein des maisons ;

4. Permanence du dispositif de conceptualisation dans lequel les actants, agissant en boucle récursive : l'un aide à concevoir le projet qui sera repris par un autre. Partant de là, les rôles se différencient dans la production des multiples configurations spatiales de l'habitation à différents moments de la fabrique de cet espace ;

5. Le choix d'un espace géographique délimité favorise l'exploration des caractéristiques propres à chaque habitation correspondant à des pratiques d'espace ordinaires. Ici la géographie du lieu que nous considérons est imprimée dans un seul lieu territorial constitué par la ville d'Oran et les 4 communes où l'enquête s'est déroulée. Cela permet de mieux comprendre

et analyser des situations et des configurations spatiales issues des expériences de l'espace les plus communes (Stock, 2015). Ces situations sont des arrangements de dimensions matérielles ou symboliques qui qualifient et situent l'univers de la maison dans son milieu géomorphologique stable.

Tableau 6.3. Caractéristiques de l'espace résidentiel selon le type de maison individuelle
(L'aménagement requis par priorité selon les 43 participants à l'enquête. Les réponses figurant sur le tableau sont les plus répandues : plus de 50% des enquêtés).
(© Auteurs).
■ Prioritaire □ optionnel ▬ n'est pas nécessaire

Les variables (items)	**Contemporaine (suit le goût du jour)**			**Ancienne (obsolète)**		
	Villa avec jardin	**Maison moyenne avec commerces et jardin**	**Maison sans jardin avec commerce au RDC**	**Maison avec patio**	**Maison sans patio**	**Maison de type Haouch avec cour et mezzanine**
Entrée						
Hall d'entrée	■	■	□	▬	□	▬
Couloir d'entrée	▬	□	■	■	■	□
La porte d'entrée en bois	□	▬	▬	▬	▬	□
La porte d'entrée en fer forgé	■	■	■	■	■	■
Façade						
La clôture surbaissée	□	▬	▬	▬	▬	▬
La clôture surhaussée	■	■	■	■	■	■
La modénature en stuc sur la façade	■	▬	▬	▬	▬	▬
Inexistence de balcons, uniquement fenêtres en bandes	□	□	□	□	□	▬
Existence des balcons	□	□	■	□	□	□
Fenestration sur terrasses	■	■	▬	■	■	■
La modénature en balustres et claustras sur la façade	■	■	■	■	■	■
Les balcons en fer forgé	□	□	▬	▬	▬	▬
Les balcons en maçonnerie	□	□	□	■	■	■
Les balcons arrondis	□	□	□	▬	▬	▬
Les terrasses sur façades	■	□	□	▬	▬	▬
Les revêtements en marbres ou en grès de céramique émaillée sur les murs extérieurs	□	□	■	□	▬	▬
Les frises et les corniches	■	■	■	□	□	□
Le toit en tuiles (versant)	□	▬	▬	▬	▬	▬

Brique pleine et pierre de taille	■	■	□	▬	▬	▬
Façade crépis	■	■	■	■	■	■
Façade traitée à la tyrolienne	□	□	□	▬	▬	▬
L'aménagement intérieur						
Séjour ouvert sur le hall	■	□	□	▬	▬	▬
Séjour fermé (invités)	■	■	■	■	■	■
Séjour séparé (hommes / femmes)	□	■	■	■	■	■
Séjour avec fauteuils	■	■	□	▬	▬	▬
Séjour sans fauteuils / Divan	▬	▬	□	■	■	■
Séjour avec Sdader (banquettes maghrébines)	■	■	■	■	■	■
Séjour avec tapis et tatami sur le sol	■	■	■	■	■	■
Séjour avec décoration abondante	□	■	■	■	■	■
Séjour avec peu de décorations	■	□	□	□	□	□
Cuisine avec coin repas	■	■	□	▬	□	▬
Chambre parents avec SDB	■	□	□	▬	▬	▬
Chambre d'amis	■	■	■	▬	▬	▬
Équipement de confort						
Cuisine équipée d'ustensile cuisine	■	■	■	■	■	■
Cuisine avec éléments de cuisine construits	■	■	■	■	■	■
Cuisine préfabriqué	□	□	□	▬	▬	▬
Plans de travail consistant	■	■	■	□	□	□
Placard et espaces de stockage	□	□	■	■	■	■
Cagibi	■	■	□	▬	▬	▬
Présence de végétations à l'intérieur	■	■	▬	■	▬	■
Salle de bains avec douchette	□	■	■	■	■	■
Formes évoluées de baignoires	□	□	▬	▬	▬	▬
Fonte émaillée et porcelaine	■	■	□	▬	▬	▬
Salle de bain avec hammam	■	□	▬	▬	▬	▬
Salle d'eau ou buanderie	■	■	■	▬	▬	▬
Usage de miroirs pour dupliquer sensiblement l'espace	■	□	▬	▬	▬	▬

Tableau 6.4. Le corpus d'étude : Récapitulatif du corpus des ménages rencontrés dans l'agglomération oranaise

N° Matrice spatiographique	Habitation	Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)	Commune	L'habitation et statut[120] précédent (commune – wilaya (département))	Activité homme (commune) – activité femme (commune)	Nombre de pièces habitables précédent	Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015
6.1	**C12**	**Tayeb-Bey. D (43 – 38 – 3)**	Oran	Appartement – héritier - Oran	Cadre supérieur Député – sans profession	3	Mimar / 2005	N.d
6.2	**C7**	**Benbouha. A (55 – 50 – 6)**	Oran	Maison propriétaire – Oran	Ouvrier (Oran)- sans profession	3	N.d / 2001	N.d
6.3	**A4**	**Tedjini. A (69 – 63 – 7)**	Es-Senia	Appartement – Propriétaire – Maraval. Oran	Retraité (commerçant) - Femme au foyer	3	Mimar / 2006	N.d
6.4	**B1**	**Barka. M (70 – 65 – 5)**	Oran	Maison – propriétaire (cité St.George- Oran)	Commerçant (Oran) – femme au foyer	5	H.I.M (Habitat et Infrastructure Moderne) / 2007	N.d
6.5	**C13**	**Zaid Younes (43 – 32 – 3)**	Oran	Maison- propriétaire – Oran (Medina El-Djadida)	Commerçant – femme au foyer	4	Impact / 2006	785.000,00 Da
6.6	**D3**	**Kilali R & Kilali D (46 – 46 – 4) & (52 – 41 - 3)**	Oran	Maison – Héritiers – Rue Desmichel- Oran	Employé – femme au foyer & commerçant – femme au foyer	3 & 3	N.d / 1983	31.000,00 Da et N.d
6.7	**D2**	**Soualmia Mahmoud et Messaouda (58 – 56 – 6)**	Bir-El-Djir. Sidi El bachir	Maison – Locataire – Sidi-Chahmi.	Ouvrier – femme au foyer	3	Atelier. Ziamni Derrar/ 2008	25.000,00 Da
6.8	**A1**	**MALFI. A (67- 60- 4)**	Oran	Maison-Propriétaire (Hai EL-Badr- Oran)	Retraité (entrepreneur) (Oran) - Femme au foyer	5	N.d[121] / 2007	62.000,00 Da/
6.9	**A2**	**Ouis. A (35- 30 – 2)**	Oran	Appartement -Locataire	Employé (Roubaix) –	4	Mimar / 2005	3.250,00 €

[120] Les experts immobiliers s'accordent à dire que le loyer est quatre fois plus élevé que son prix réel sur le marché national, caractérisé par la hausse de la demande, ce qui incite à la spéculation. Le loyer d'un studio pourrait atteindre 25 mille dinars, ce qui paraît excessif pour les interviewés.

[121] N.d : non déclaré.

ANNEXES					(France – Roubaix)	Employée Tournai			
	6.10	**A3**	**Safi. M (53- 52 – 6)**	Oran	Maison – propriétaire – (Gambetta – Oran)	Commerçant (Oran) – femme au foyer	3	Gasmi. M (A.U.D) / 2007	N.d
	6.11	**A5**	**Yahia Ali (46 – 30 – 4)**	Oran	Appartement – propriétaire (Es-seddikia – Oran)	Commerçant (Oran) – institutrice E.F	4	Mimar / 2005	125.000,00 Da
	6.12	**B2**	**Khalfi. Schéhérazade (/ - 45 – 3)**	Oran	Appartement - propriétaire (Les Oliviers – Oran)	Cadre moyen Employée SONATRACH (divorcée)	3	BET ALPHA / 2008	98.500,00 Da
	6.13	**B3**	**El-Ghazi. Larbi (72 – 68 – 5)**	Es-Senia	Maison – propriétaire – El-Othmania	Retraité (Commerçant) – Femme au foyer	5	N.d / 2006	N.d
	6.14	**D4**	**Chikh Benyebka (72 – 60 – 9)**	Bir-El-Djir	Maison – propriétaire- Douar Belkaid.	Sans emploi – sans profession	4	BET CATec / 1992	N.d
	6.15	**B5**	**Wazzani. A (69 – 59 – 8)**	Oran	Maison- copropriétaire – (Petit-Lac- Oran).	Artisan Menuisier (Oran) - femme au foyer	4	N.d / 2005	N.d
	6.16	**B6**	**Bakir. Y (48 – 32 – 2)**	Oran	Maison – copropriétaire – (Ibn-Sina. Oran)	Employé– Sydney. Australie – Employée (Sydney – Australie)	4	Mimar / 2005	6.120,00 €
	6.17	**B7**	**Belkour. F (/ - 56 – 5)**	Oran	Maison – propriétaire – (Gambetta – Oran).	Retraitée – femme de ménage - Oran – bailleresse	2	N.d / 1997	N.d
	6.18	**B8**	**Manbar. M (54 – 45 – 4)**	Bir-El-Djir	Appartement – propriétaire – Carteau – Oran.	Commerçant – (Medina-El-Jadida- Oran)- femme au foyer	3	A.K.A.U (Atelier Kheroua d'Architecture et d'Urbanisme) / 2007	N.d
	6.19	**C1**	**Sayeche. R (45 – 38 – 3) + G.P[122]**	Es-Senia	Maison – Propriétaire – Oran.	Commerçant	5	ART.*plus* (Benchikour .Badis) / 2008	N.d
	6.20	**C2**	**Ghartil.Ouda (/- 62 – 6)**	Es-Senia	Maison – propriétaire – (Sidi-Chahmi – Oran)	Pension de réversion (veuve) – bailleresse.	5	ART.*plus* (Benchikour .Badis) / 2007	N.d
	6.21	**C3**	**Khiel Belkhir. (38 – 31 – 1)**	Bir-El-Djir	Appartement – propriétaire – Oued-Tlellat – Oran)	Ingénieur – (Oran) - sans profession	4	H.I.M (Habitat et Infrastructure Moderne) / 2007	56.000,00 Da

[122] G.P : en plus des parents, les grands parents cohabitent avec eux

	6.22	**C4**	**Benharrat – El-Hadj (52 – 45 – 4)**	Oran	Maison propriétaire (Héritiers) – les Castors - Oran	Professeur lycée – (Oran) – Enseignante collège (Oran)	3	Mimar / 2007	75.000,00 Da
	6.23	**C5**	**Benselka M (69 – 52 – 3)**	Bir-El-Djir	Appartement – propriétaire – Yaghmouracen - Oran	Retraité – sans profession	5	Mimar / 2008	32.000,00 Da
	6.24	**C6**	**Cherif.A (78 – 71 – 4)**	Oran	Maison propriétaire – les falaises- Oran	Retraité - Ex Ambassadeur – retraitée	6	Mimar / 2006	N.d
	6.25	**C8**	**Abbou. Larbi (42 – 38 – 3)**	Oran	Appartement locataire – (Colomiers. Toulouse)	Employé (Toulouse) – Employée (Toulouse)	4	Mimar / 2002	5.560,00 €
	6.26	**C9**	**Harrat Fatma (52 - 49 – 3)**	Bir-El-Djir	Appartement – Propriétaire - Oran	Enseignant lycée – Enseignante E.F	3	Arc / 2007	75.500,00 Da
	6.27	**C10**	**Gaouar. F (62 – 49 – 5)**	Bir-El-Djir	Maison – propriétaire- cité Jourdain – Oran.	Retraité – Femme au foyer	3	N.d / 2001	N.d
	6.28	**C11**	**Iche Rabah (56 – 50 – 4)**	Oran	Maison- copropriétaire – (Bourdj-Bou-Ariredj)	Agriculteur – sans profession	4	BET.Urb / 2005	N.d
	6.29	**D1**	**Djelti. M (57 – 48 – 5) + G.P**	Oran	Maison – propriétaire – Oran – Bon- Accueil.	Chauffeur de taxi – femme au foyer	4	BET F / 2002	46.000,00 Da
	6.30	**D4**	**Chikh Benyebka (72 – 60 – 9)**	Bir-El-Djir	Maison – propriétaire- Douar Belkaid.	Sans emploi – sans profession	4	BET CATec / 1992	N.d
	6.31	**D7**	**Bensafi .M (36 – 30 – 2)**	Bir-El-Djir	Appartement – locataire – Utrecht - Hollande	Médecin - Amsterdam – employé - Utrecht	4	BET Alpha / 2009	7.210,00 €
	6.32	**A3**	**Safi. M (53- 52 – 6)**	Oran	Maison – propriétaire – (Gambetta – Oran)	Commerçant (Oran) – femme au foyer	3	Gasmi. M (A.U.D) / 2007	N.d
	6.33	**E4**	**Larbi. M (79 – 50 – 6)**	Oran	Maison – propriétaire – Villeurbanne - Lyon	Retraité (commune de Lyon) – femme au foyer	5	Mimar / 2010	2.920,00 €
	6.34	**E10**	**Kloucha. M (38 – 32 – 2)**	Oran	Appartement – propriétaire – Charleroi - Belgique	Médecin kiné – (Paris) – Médecin (Charleroi)	3	Mimar / 2013	N.d
	6.35	**D8**	**Abdelmoumen. M (71 – 62 – 5)**	Es-Senia	Maison propriétaire – (Misserghine)	Retraité – poste et télécommunication – femme au foyer	4	N.d / 1991	N.d
	6.36	**E3**	**Gherassi. B (71 – 62 – 6)**	Es-Senia	Maison – propriétaire – Es-senia	Retraité – Gendarme – femme au foyer	5	BET Sari / 1982	N.d
	6.37	**E8**	**Kherfalah. Rezkia (/ - 66 – 7)**	Es-Senia	Maison – héritière – Ain EL-Beida	Veuve - Pension de réversion	3	CEIS (Cabinet d'ingénieries et de	16.000,00 Da

								services) / 2012	
	6.38	**E1**	**Khoudja A (56 – 42 – 5)**	Bir-El-Djir	Maison – propriétaire - Oran	Commerçant (importateur) – sans emploi	5	BET Compas / 2001	N.d
	6.39	**E5**	**Boumaaza. K (46 – 40 – 2)**	Bir-El-Djir	Maison – propriétaire- Es-Senia	Commerçant (Oran)- employée (Oran)	4	BET Zaiti. A / 2010	N.d
	6.40	**E7**	**Adla. B & Belkheir. F (53 – 45 – 4)**	Bir-El-Djir	Maison - Propriétaire – Oran	Commerçant (commerce de Gros) – sans emploi	5	BET Zaiti. A / 2010	N.d
	6.41	**E9**	**Kandoussi. D (43 – 35 – 3)**	Bir-El-Djir	Maison – propriétaire - Béchar	Entrepreneur Travaux publics (Béchar) – sans profession	6	BET Mimar / 2008	N.d
	6.42	**E2**	**Djazouli. M (57 – 52 – 5) + G.P**	Bir-El-Djir. Sidi El Bachir	Maison – propriétaire - Hassi bounif	Artisan bijoutier (Oran) - femme au foyer	5	Atelier Ziamni Derrar / 2010	N.d
	6.43	**E6**	**Meskine. Mehdi (49 – 42 – 5) + G.P**	Bir-El-Djir. Sidi El Bachir	Maison Copropriétaire – Chtaibo	Employé (Agent de sécurité) – Femme au foyer	3	Impact / 2010	42.700,00 Da

Sources : entretiens / M. Chachour. 2014 – 2015

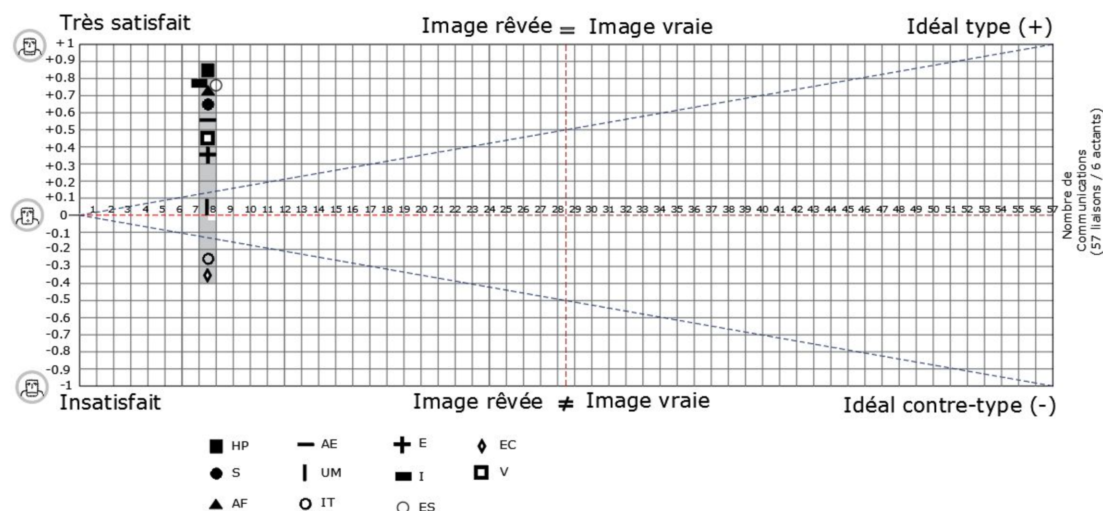
6.2.2. Description et identification d'un échantillon du corpus d'étude

Parmi les quarante trois (43) entretiens effectués dans le corpus retenu (voir en annexe), (cf. tableau 6.4), sept (7) entretiens ont été sélectionnés pour servir à l'opération de décodage. La matrice spatiographique que nous développons ci-après montre la disposition en grille de l'image produite de chaque habitation en interaction avec le processus communicationnel des actants. Elle illustre le rapport entre la communication et l'image produite suivant la logique inductive.

Le but de cette matrice est de repérer les unités sémantiques qui constituent l'univers discursif de l'entretien. En amont, les données brutes doivent être découpées et décryptées. Ensuite, elles sont inventoriées en réponse aux différentes consignes du guide d'entretien (cf. tableaux : 6.1, 6.2 et 6.3). Ces évocations ou consignes ont été classées dans la grille APR dont la logique repose sur une lecture à la fois horizontale et verticale. Ces renseignements sont exprimés davantage sous forme de formule simplifiée avec valeurs (grammaire algébrique) et par des schémas simplifiés suivant un tétraèdre (simulation tridimensionnelle du processus de communication sous forme de plusieurs segments attachés).

Cette grille est appliquée à l'ensemble du corpus : elle est constituée d'un canevas présenté de la même façon et est destiné à la totalité des entretiens. Chaque scénario représente un contexte d'un mode de fabrique distinct d'une habitation individuelle particulière (figure 6.2). Les lectures et les interprétations des données se sont faites séparément, au cas par cas (indexé par un numéro de matrice [ex : 6.2] et le code de la maison enquêtée [ex : B1]). L'ensemble est ensuite porté dans une grille multicritères récapitulative des 7/43 habitations englobant : images/ actants / système APR.

Figure 6.2. Grille multicritères : images/ actants / système APR.



Finalement, cette dernière grille récapitulative tente d'étayer le soubassement théorique qui consiste à identifier le mécanisme communicationnel entre actants auquel s'articule l'image de l'habiter produite in fine, dont la fréquence d'apparition pourrait répondre aux différentes significations attribuées au mode de conception récurrent de la maison individuelle et mettra en valeur les objectifs analytiques recherchés. Il faudrait ici compter le nombre de fois au cours desquelles le « *cadre synchrone* » apparait dans la grille APR en couleur grisée d'une manière stable. Ce cadre est représenté par une barre grisée verticale dans la grille APR où sont consignés les 11 items) (figure 6.2 et 6.3). On retiendra alors l'importance des éléments récurrents, d'autant plus que ce *cadre synchrone* apparait fréquemment d'une manière fragmentée.

À l'issue de la présentation de cette grille finale de contenu APR, les contours des grandes lignes d'analyse commencent à se dessiner. Après plusieurs relectures, cet outil nous a permis d'établir un discours cohérent rassemblant un contenu général récurrent qui tourne autour du degré de satisfaction et le rapport à l'image de l'habiter. Cette dimension est soulignée par une ligne courbe discontinue de couleur rouge figurant sur la grille APR qui a mis en évidence un nuage de

données relatives aux actions/réactions des actants et l'image de l'habiter produite.

Il s'agit en somme de faire des évaluations, de prendre des décisions ou de formuler des affectations par tri croisé à l'égard de l'habitation existante ou à fabriquer ou même de prédire certains de ses aspects futurs. Nous pouvons, à partir de là, saisir la manière avec laquelle l'habitation individuelle est représentée en prenant en compte le vécu et les usages qu'elle abrite ainsi que la perception dont elle est l'objet.

6.2.3. Exploitation des données : représentation graphique et symboles utilisés

Dans la mesure où une analyse peut donner lieu à une variété de schémas interprétatifs, plusieurs modes de représentation s'imposent. La saisie du contenu verbal et iconographique des variables dans la matrice spatiographique doit faire en sorte à ce qu'elle soit présentée en intégralité afin de faciliter la lecture des résultats suivant le nombre des interviews analysées. Dans les schémas simplifiés présentés ci-dessous, les liens qui rattachent les différents actants dans le système de communication correspond à un tétraèdre qui a été investi dans l'étude pour simplifier l'analyse de ce réseau d'actants dont chacun est mis en surbrillance en utilisant 6 couleurs différentes. Cette structure est composée de 12 arrêtes visibles et 3 arrêtes invisibles. En somme, les 15 arrêtes sont relativement matérialisées par un trait gras en surbrillance lorsque la communication entre eux est réellement assurée.

Ainsi, les images sont formulées par les symboles suivants :

I_d : représente l'image rêvée de l'habiter.

I_r : représente l'image réelle de l'habiter.

I_v : représente l'image vraie de l'habiter.

Ces trois images correspondent dans leurs sémantiques soit à une valeur positive (satisfaction du répondant) ou négative (insatisfaction du répondant). À titre indicatif, cette valeur oscille entre un intervalle allant de +1 à -1. Nous obtenons

alors l'hypothèse de référence attribuée à l'image représentée de l'habiter suivante : $-1 \leq I_d, I_r, I_v \leq 1$

A titre complémentaire, pour affiner la grille APR et vérifier la correspondance des images attribuées à chaque situation symptomatique des communications effectives, nous synthétisons la pertinence des relations entre actants suivant une grammaire algébrique simplifiée avec pour chaque symbole ou code utilisés un sens extrait des entretiens effectués.

∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B

∪ = A consulte B = A ⟶ B

⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ⟷ B

± = A négocie avec B = A - - - -► B

Négations de sommes | A ∩ B |

Produits de sommes | A ⊂ B |

Les relations entre actants sont préalablement codées ; chacun d'entre eux peut nouer une liaison avec les cinq autres actants :

Soc → (Hab ∩ Mac ∩ Arc ∩ SH ∩ SE)
Hab → (Mac ∩ Arc ∩ SH ∩ SE ∩ Soc)
Soc → (Hab ∩ Mac ∩ Arc ∩ SH ∩ SE)
Mac → (Arc ∩ SH ∩ SE ∩ Soc ∩ Hab)
SH → (Mac ∩ Arc ∩ SE ∩ Soc ∩ Hab)
Arc → (Mac ∩ SH ∩ SE ∩ Soc ∩ Hab)

} 6 actants en liens avec le reste des actants.

- **Le calcul des communications probables entre actants à l'aide des fonctions binomiales :**

Quelle est donc la probabilité « P » de l'événement « C » suivant : combien de communications sont-elles possibles entre les 6 actants ?

Sachant bien qu'une communication est conditionnée par la présence d'au moins deux actants liés entre eux, donc « P » doit être supérieur ou égal à 2.

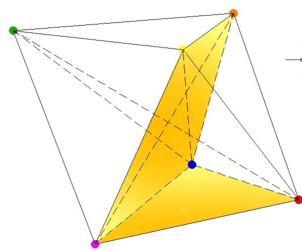
P = le nombre de cas favorable / le nombre de cas possibles

C = la communication entre actants.

$C^2_6 = \left(\frac{6!}{2! \times (6-2)!}\right) = 15$

Par le calcul des probabilités, on aura donc au maximum 15 relations fixes qui se présentent d'une manière sûre.

Le tétraèdre ci-dessous, montre clairement le nombre maximum de 15 relations fixes : liaisons entre deux points ou actants (en couleurs), les lignes étant la communication qui les sous-tend.



Les relations entre actants peuvent varier d'un lien entre deux (2) actants au minimum parmi les six (6) actants choisis dans notre étude jusqu'à la présence de tous les 6 actants au même moment. D'où :

$C = C^2_6$ ou C^3_6 ou C^4_6 ou C^5_6 ou $C^6_6 = ?$

$$\left(\frac{6!}{2! \times (6-2)!}\right) = 15 + \left(\frac{6!}{3! \times (6-3)!}\right) = 20 + \left(\frac{6!}{4! \times (6-4)!}\right) = 15 + \left(\frac{6!}{5! \times (6-5)!}\right) = 6 + \left(\frac{6!}{6! \times (6-6)!}\right) = 1 = 57$$

C^2_6 ou C^3_6 ou C^4_6 ou C^5_6 ou $C^6_6 = 15 + 20 + 15 + 6 + 1 =$ **57**

En somme, on obtient 57 communications possibles (ou probables) dans la grille APR. Donc **P = 57 C**

6.3. L'ANALYSE DES DONNÉES

Dans cette dimension de notre recherche, l'habitation individuelle est appréhendée à travers sa matérialité. Notre regard s'est focalisé ici sur la consistance spatiale du microcosme habité, c'est-à-dire les aménagements opérés qui s'exposent au

regard des usagers. La majorité des répondants évoquent leurs intérieurs en décrivant les organisations spatiales existantes, ou, plus généralement, relatent les modelages et remodelages les plus importants. Cette attitude autorise en quelque sorte une simulation plus facile de la description topologique des lieux à travers une visite guidée. Pour le mode d'organisation des espaces intérieurs, nous faisons appel aux photographies prises dans chaque habitation enquêtée : ces dernières permettent de donner à l'environnement domestique une justification et un aperçu vivant de la réalité décrite.

Nous présentons ci-dessous (planche 6.1) les plus importantes habitations visitées, et dont les interlocuteurs nous ont permis de prendre des photographies sans contrainte. Il est utile de signaler la présence d'une production langagière abondante se référant à la culture et au niveau socioprofessionnel des répondants.

Planche 6.1 : Aspects des habitations individuelles construites à partir des années 1995 à Oran





Sources : M. Chachour, 2015

Figure 6.2 : l'intérieur et l'extérieur de l'un des cas d'habitations enquêtées (à Bir-El-Djir. Oran) (habitation C3. matrice spatiographique 6.21).



Sources : entretiens/M. Chachour. 2014-2015

Les mobiliers et les ustensiles aménagés sont considérés par les habitants comme des « *objets de civilisation* », car « *la relation objet-figuration nous introduit dans la manière de penser de toute une époque* » (Francastel, 1967). Les photographies illustrées (de la planche 6.2 à 6.9) expriment une panoplie récurrente de cas similaires dont la disposition des mobiliers et aménagements intérieurs montrent de manière visible les détails des espaces et leurs agencements, leurs proximités et

contiguïtés, les modes spécifiques de répartition et d'éclairage qui les caractérisent.

L'analyse du contenu thématique de chaque photographie prise de l'intérieur et les modalités de l'apparition des dispositifs d'aménagements sont accompagnées de dénominations multiples qui semblent amplifier leur nature, même si, dans quelques cas rares leur absence est signalée : *Haouch, jardin, Dakhla, Cousina, Salla, Hall, Droj, sala't eddiaf, chambra, B'youte, hammam, Sala't el qaàd, etc.* A la manière de Jean-Charles Depaule, une étude attentive des « mots » qualifiant la maison oranaise ne peut être que fort instructive dans le contexte d'une recherche comme celle que nous sommes en train de mener.

Nous tentons ici de saisir les tendances qui forment système. L'analyse doit se pencher également sur les dispositifs spatiaux qui complètent un manque ou renvoie à une attente, ou, plus encore, quand ils offrent la possibilité d'élargir la composition familiale (une famille élargie composée de plusieurs ménages). Ainsi la description par M. Madani de cette villa d'un chef de famille marié avec trois femmes dont chacune occupe avec ses enfants l'un des étages qui composent la maison. Le patriarche est assujetti à une mobilité verticale quotidienne car il n'a pas de chambre personnelle.

Les organisations spatiales sont censées donner une réalité matérielle aux pratiques quotidiennes dans une culture en plein évolution. Des régularités sont observées : par exemple, la présence quasi-permanente des banquettes appelées « *Sdader maghrébines* » de dimensions 75cm x 210cm qui sont adossées tout au long des murs latéraux ou de face. De même, la disposition centrale de la table basse rectangulaire ou hexagonale, la tapisserie persane décorative avec, généralement, des motifs végétaux sur le sol qui délimitent l'espace propre, incitant les hôtes à se déchausser, participent d'une mise en scène savamment orchestrée. Une argenterie ou une armoire (appelée couramment *bibliothèque* ou *Maryou*) et la présence d'oreillettes ou coussins et quelques fois des tabourets ou des poufs (*el m'khayed*) (Planches 6.5 et 6.6) complètent ce « type d'agencement ».

Le design architectural intérieur du séjour qui aurait pu renseigner sur le statut social de la famille est presque le même dans toutes les maisons visitées. Le statut socioprofessionnel n'influe donc pas sur la disposition de ces mobiliers. La réponse relative à cette question était due essentiellement à la disponibilité de l'ameublement abordable ou de luxe sur le marché de l'électroménager (planches 2.9 et 2.10).

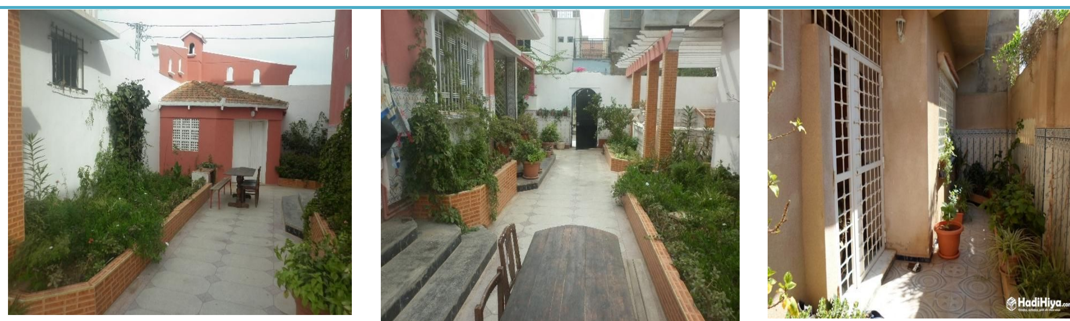
Planche 6.3 : Les différentes configurations spatiales des entrées d'habitations avec ou sans jardinets



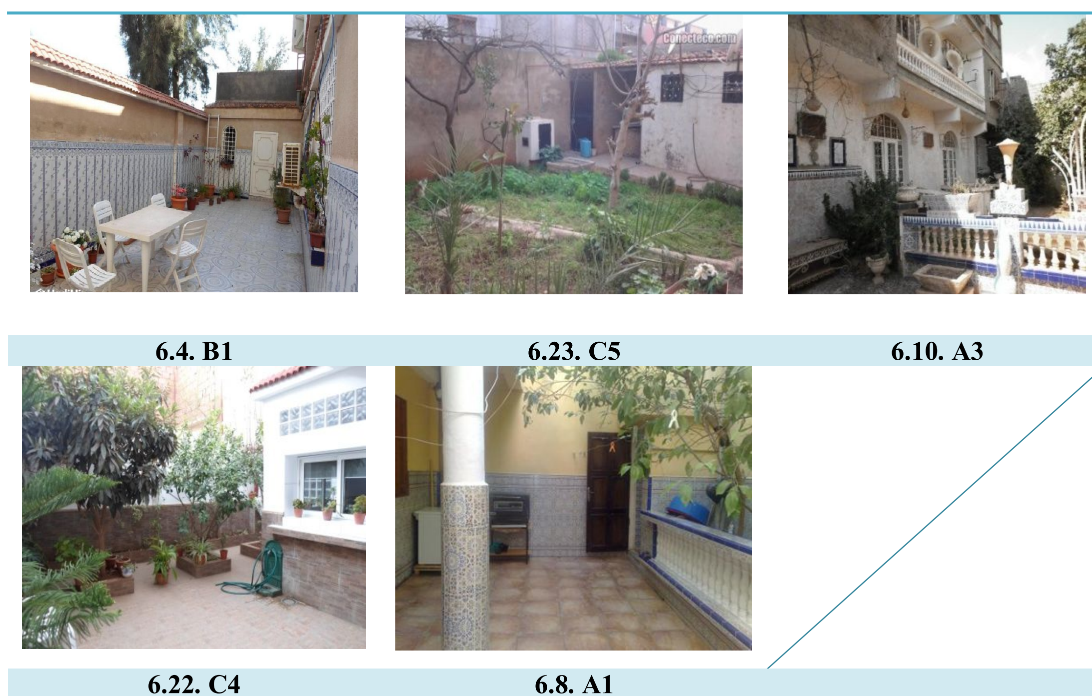
6.31. D7	6.24. C6	6.39. E5

Source : M. Chachour. 2015

Planche 6.4 : Les différentes configurations spatiales des cours situées dans le fond de la parcelle



6.36. E3	6.3.6. E3	6.3. C7



6.4. B1 | 6.23. C5 | 6.10. A3

6.22. C4 | 6.8. A1

Source : M. Chachour. 2015

Planche 6.5 : Les différentes configurations spatiales des hall-séjours d'apparat.



6.11. A5 | 6.13. B3 | 6.14. D4

6.15. B5 | 6.10. A3 | 6.23. C5



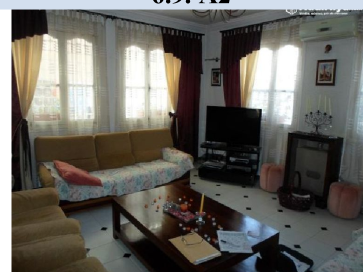




6.39. E5	6.39. E5	6.9. A2



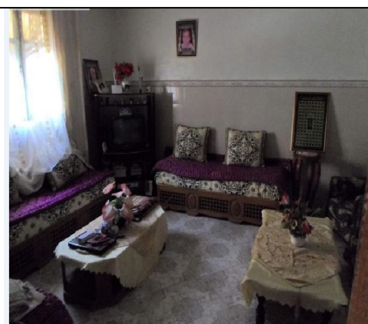


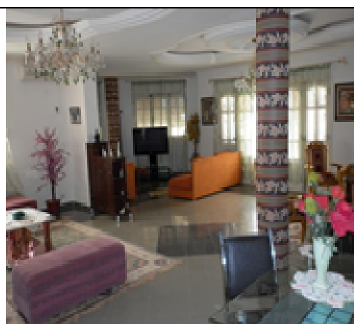


6.40. E7	6.31. D7	6.24. C6

Source : M. Chachour. 2014-2015

Planche 6.6 : Les différentes configurations spatiales des salons d'apparat.







6.12. B2	6.10. A3	6.10. A3







6.11. A5	6.41. E9	6.42. E2



Source : M. Chachour. 2014-2015

Planche 6.7 : Les différentes configurations spatiales des halls avec escaliers.



6.4. B1 | 6.3. A4 | 6.6. D3
6.1. C12 | 6.40. E7 | 6.2. C7
6.39. E5 | 6.38. E1 | 6.26. C9

Source : M. Chachour. 2014-2015

La nouvelle conception du confort et de la commodité prend en compte la dimension ostentatoire de quelques espaces « insolites » par leur caractère novateur et isolé et qui se régénère d'une maison à une autre (Planche 6.5, 6.6 et 6.7). L'enquête a apporté un nouvel éclairage sur les aménagements des halls et des couloirs. D'abord sur l'ameublement de ces derniers : la variété des artefacts mis en œuvre (planche 6.7) rend compte de la qualité psychosensorielle du « *luxe* » ressenti. L'idéal imaginaire de l'habitation individuelle se ressent dès l'entrée à partir de la perception du hall ou du couloir. Il faut observer aussi que le confort s'assimile fondamentalement à la notion de ce qui est « *spacieux et vaste* », de la « *grandeur du hall* » et de « *dalle de sol du hall et du couloir ramené de l'étranger ou un produit de l'importation* ». De là, il est possible de déduire que la richesse de l'environnement domestique sous entend la diversité symbolique de ce qui est perçu par « l'autre » et non pas par l'habitant lui-même.

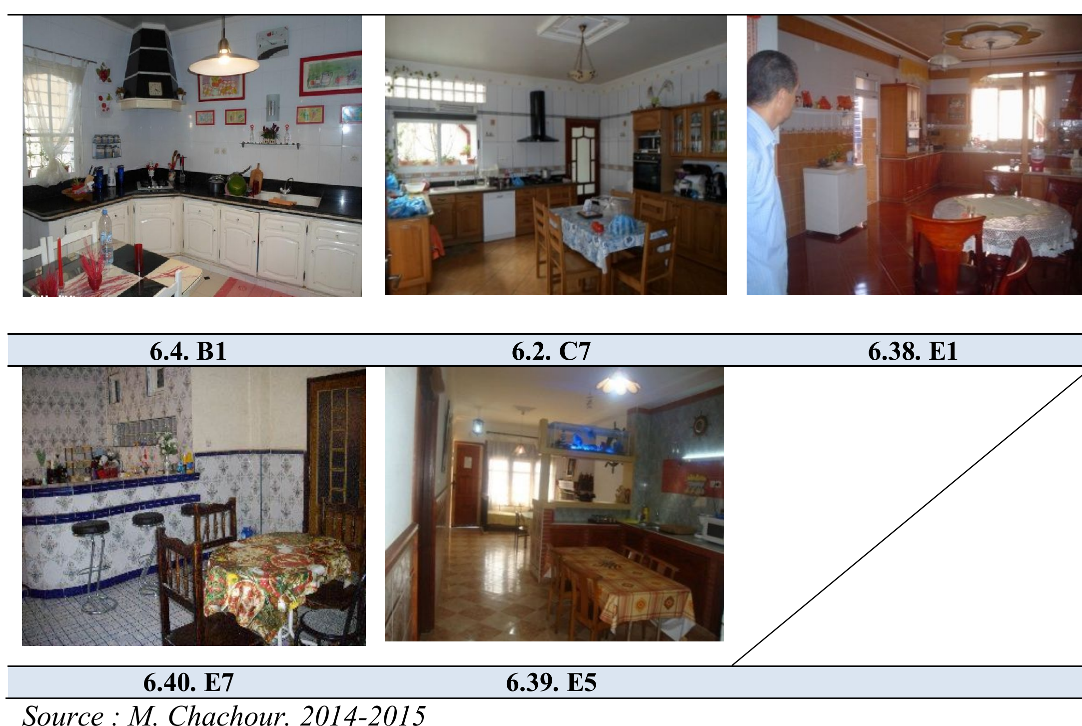
L'aménagement de la cuisine (planche 6.8) montre particulièrement la prédominance du degré d'individualisme pour chaque famille, selon la culture et le profil socioprofessionnel des habitants. Ce phénomène relève de la recherche d'un idéal domestique à partager permettant de valoriser les rencontres lors du repas familial sur une table basse traditionnelle (*maîda*), un comptoir américain ou une table à manger moderne. Aujourd'hui, le rituel du repas a beaucoup changé : selon les groupes sociaux et des profils culturels, des préférences vont vers des synchronisations de cette activité au rythme des activités familiales : travail de la femme, occupation du père et l'absence des enfants. L'histoire des aménagements et du mobilier utilisé dans ce micro espace renseigne sur les évolutions urbaines de la société (introduction de nouveaux aménagements et d'une technologie de type occidental).

Planche 6.8 : Les différentes configurations spatiales des cuisines.



6.43. E6 — 6.15. B5 — 6.14. D4

6.3. A4 — 6.1. C12 — 6.42. E2



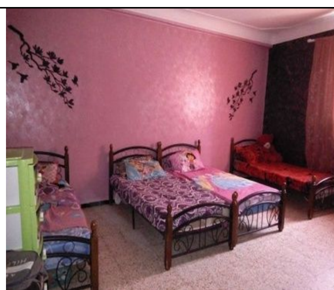
6.4. B1	6.2. C7	6.38. E1
6.40. E7	6.39. E5	

Source : M. Chachour. 2014-2015

Planche 6.9 : Les différentes configurations spatiales des chambres



6.15. B5	6.19. C1	6.22. C4
6.1. C12	6.3. A4	6.17. B7

	
6.5. C13	**6.4. B1**

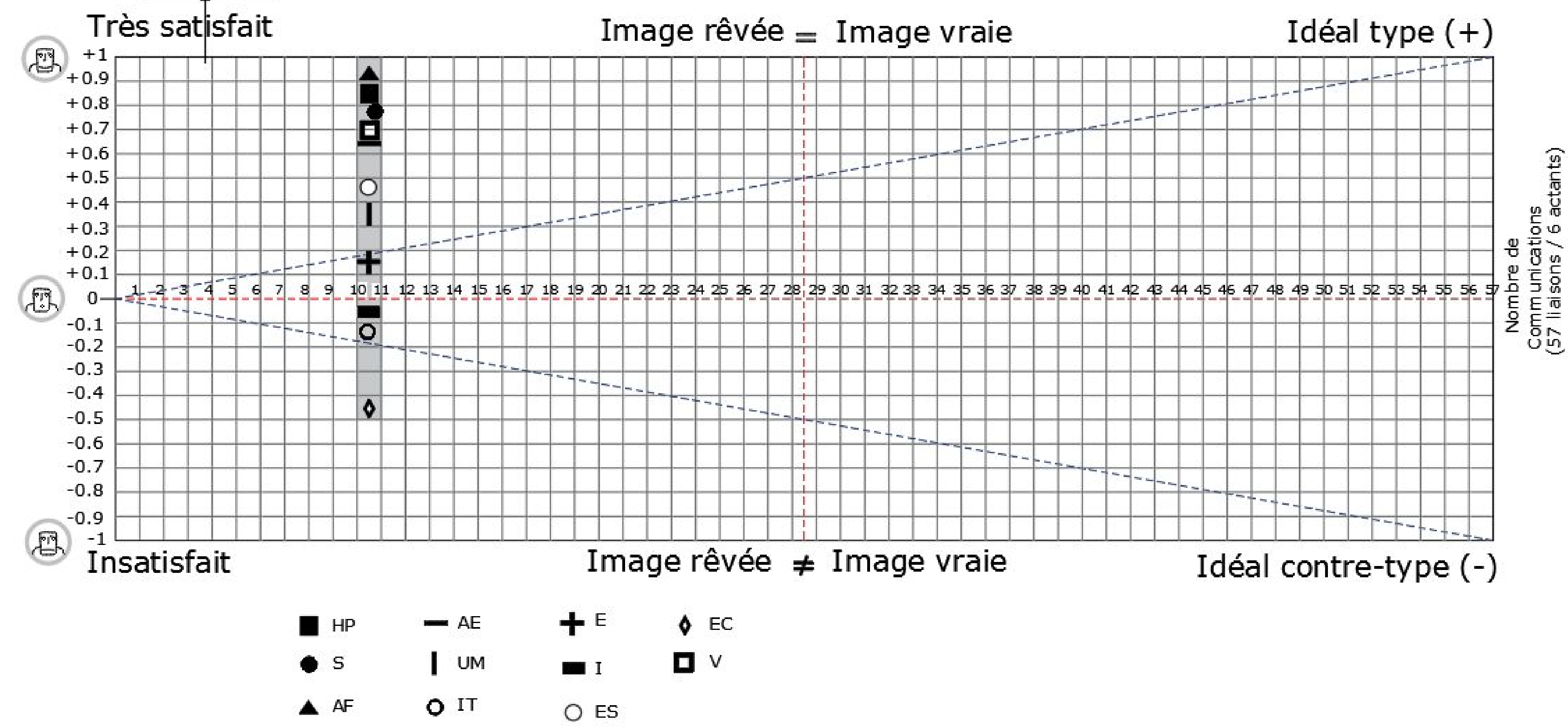
Source : M. Chachour. 2014-2015

Matrice spatiographique 6.1 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation C12 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) -0.5 ≤ I_d ≤ +0.9

Habitation C12			**surface terrain : 352,54 m²**	
Ménages : couple avec enfants (2 adultes + 3 enfants : 12, 9, 5 ans)				
Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)		Perception de l'image et ses représentations		
Tayeb-Bey. D (43 – 38 – 3)		**Image rêvée (Id)**	**Image réelle (Ir)**	**Image vraie (Iv)**
Activité homme (commune) – activité femme (commune)	**Cadre supérieur Député – sans profession**	Le propriétaire aspire à une maison de famille vaste et imposante. Cet attribut psycho-dimensionnel mentionné préfigure comme indispensable à l'image d'une maison rêvée. Le faste et la richesse doit être observée, elle constitue la consigne la plus importante a respecter par le concepteur (architecte et le maçon). (Les images illustrées sont prises de l'internet par l'habitant, faisant office pour lui de référence d'une habitation idéale ou rêvée).	Esquisse réalisée par le propriétaire : centralités et orientation angulaire (Salon + hall + chambres + garage). Cette ébauche ordinaire montre une idée superflue de la réalité qu'exigent les services de l'urbanisme et de l'architecture. Pour obtenir le permis de construire l'habitant a reformulée ses idées pour détourner les réglementations de l'urbanisme appliquées en vigueur.	C12 Ce propriétaire a presque atteint ses aspirations. L'objectif est d'aménager le maximum de locaux de commerce, de s'élever en hauteur et de couronner sa demeure par une toiture en pagode chinois.
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	**Mimar / 2005**			
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	**Non défini**			
Vignette interprétative (grammaire)	↸ **Scénario 2 (construction recommandée suivant plan)**			Présence des variables archétypales : Hab suit les recommandations figurants sur les plans d'architecture suite aux consultations réciproques de Hab ⊂ Arc ⊂ Soc (Arc se voie détenir une position *d'intermédiation*) par une sorte de contrat fiduciaire (une relation fondée sur la confiance que le récepteur d'une information accorde à l'émetteur de cette dernière).
		Formule simplifiée avec valeurs (grammaire algébrique) I_d= |Arc ⊂ Hab ⊂ Soc| ∪ | Mac| ∪ | (SE ⊂ SH)| ∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B ∪ = A consulte B = A ⟶ B	**Schéma simplifié suivant le tétraèdre**	

	⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ↔ B ± = A négocie avec B = A ----► B Négations de sommes | A ∩ B | Produits de sommes | A ⊂ B |

Grille multicritères (images/ actants / système APR) Habitation C12



Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions employés dans la grille APR.☹☺

N°	Sigle	Actants
1	Arc	Architecte
2	Hab	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	Mac	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	Soc	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	SE	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	SH	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	HP	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	S	la sécurité
3	▲	AF	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	▬	AE	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	UM	l'usage des matériaux durables
6	O	IT	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	+	E	l'efficacité énergétique
8	▬	I	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	ES	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	EC	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	V	la valeur de revente de la maison.

Matrice spatiographique 6.2 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation C7 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) -0.3 ≤ I_d ≤ +0.7

Habitation C7			**surface terrain : 176,40 m²**	
Ménages : couple avec enfants (2 adultes + 3 enfants, 26, 24, 19 ans)				
Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)		Perception de l'image et ses représentations		
Benbouha. A (55 – 50 – 6)		**Image rêvée (Id)**	**Image réelle (Ir)**	**Image vraie (Iv)**
Activité homme (commune) – activité femme (commune)	**Ouvrier (Oran)- sans profession**	Un schéma réalisé par le propriétaire de la maison. L'habitant prévoyait un hall central, désigné par « *cour* » dans le schéma ci-dessous. L'objectif et d'assurer une ambiance « aérée », c'est-à-dire un dispositif spatial souligné par la présence d'une centralité couverte à la fois et communicative avec le restant des pièces aménagées. La cage d'escalier est considérée comme un espace occasionnel, la sphère domestique l'utilise sans que ça soit autorisé aux étrangers (invités). Ce schéma met en aval l'espace des hôtes, sans se préoccuper de l'intimité familiale.	C7 RDC ETAGE C'est la conception de l'architecte qui a abouti à ce genre de distribution spatiale. Un plan dont le propriétaire conserve, en vue de le présenter aux services techniques de la mairie. Cependant les idées consignées ont été concrétisées sur le plan architectural et dans la réalité.	Ce plan est élaboré après plusieurs modifications issues de la conception originelle. Il y a lieu de préciser que les garages ont été transformés en locaux de commerce. L'espace physique spécifique à la famille est plus délimité : il est plus réduit. L'objectif est d'assurer un capital économique pour subvenir aux besoins de la famille élargie. D'où la superposition de deux niveaux similaires. Le propriétaire n'étant toujours pas arriver à réaliser le deuxième étage.
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	**Non déterminé / 2001**			
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	**Non défini**			
Vignette interprétative (grammaire)	↸ **Scénario 5 (construction sans plan et sans mise en conformité a posteriori)**	SE Hab SH P/C Arc Soc Mac		Présence des variables archétypales : Hab suit les recommandations figurants sur les plans d'architecture suite aux consultations réciproques de Hab Λ Arc Λ Soc (Arc se voie détenir une position *d'intermédiation*).
		Formule simplifiée avec valeurs I_d= |SE ⊂ SH| ∪ |Mac| ∪ |Soc ⊂ Hab|∩ |Arc| ∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B ∪ = A consulte B = A ⟶ B	Schéma simplifié suivant le tétraèdre	

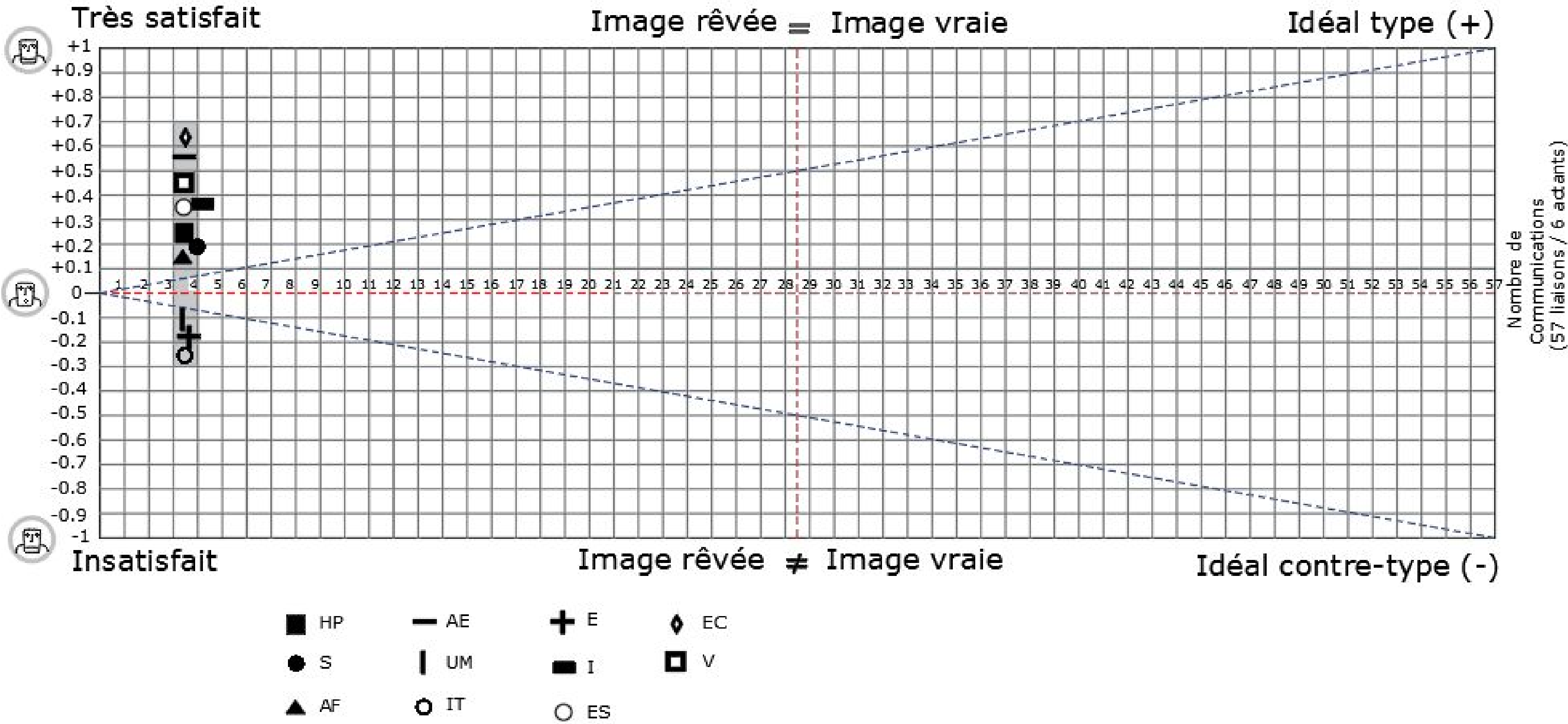
⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ⟷ B

± = A négocie avec B = A - - - -► B

Négations de sommes | A ∩ B |

Produits de sommes | A ⊂ B |

Grille multicritères (images/ actants / système APR) Habitation C7



Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions employés dans la grille APR.

N°	Sigle	Actants
1	Arc	Architecte
2	Hab	Usager (l'habitant : propriétai e, locataire,…)
3	Mac	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	Soc	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	SE	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	SH	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	HP	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	S	la sécurité
3	▲	AF	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	━	AE	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	UM	l'usage des matériaux durables
6	O	IT	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	+	E	l'efficacité énergétique
8	■	I	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	ES	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	EC	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	V	la valeur de revente de la maison.

Matrice spatiographique 6.3 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation A4 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) $-0.3 \leq I_d \leq +0.8$

Habitation A4 — **surface terrain : 159,21 m²**

Ménages : couple avec enfants (2 adultes + 7 enfants, dont 4 présents : 36, 34, 27, 21 ans)

Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s) — Perception de l'image et ses représentations

Tedjini. A (69 – 63 – 7)

Activité homme (commune) – activité femme (commune)	**Retraité (commerçant) - Femme au foyer**
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	**BET Alpha / 2006**
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	**Non défini**

Image rêvée (Id)

Une ébauche réalisée en concertation entre le propriétaire et l'architecte, mais sans l'établissement d'un permis de construire préalable : rotation angulaire (hall + chambres + garage), les balcons et la cage d'escalier centrale comme vitrines de la maison. Le rez-de-chaussée est destiné aux activités commerciales. Dans cette ébauche l'angle équerre est apparemment évidé (faisant fonction de puit de lumière ou fond de parcelle) il est affecté, en réalité, comme salon des invités (le salon d'apparat).

Image réelle (Ir)

A4

Image vraie (Iv)

La cage d'escalier et la cour-terrasse comme vitrine de la maison. Ces espaces sont assignés à satisfaire les besoin immatériels des occupants, c'est-à-dire l'apparat et le contact avec le ciel.

Vignette interprétative (grammaire) — **↖ Scénario 4 (construction sans plan avec mise en conformité a posteriori)**

Présence des variables archétypales :

Une relation entre (Hab, Arc, Soc et Mac) faible (avant l'opération de la mise en conformité). Ce contexte place l'architecte dans un piège (effet placébo) : le propriétaire se voit donc obligé a posteriori de régulariser sa situation envers SH en faisant appel aux services de l'architecte. Hab propriétaire mène une stratégie, en tant que seul interlocuteur avec (Mac, Soc et SE), en cherchant à établir, plus tard, un consensus ad hoc ou un terrain d'entente appliqué dans une non-communication préétablie.

Formule simplifiée avec valeurs — Schéma simplifié suivant le tétraèdre

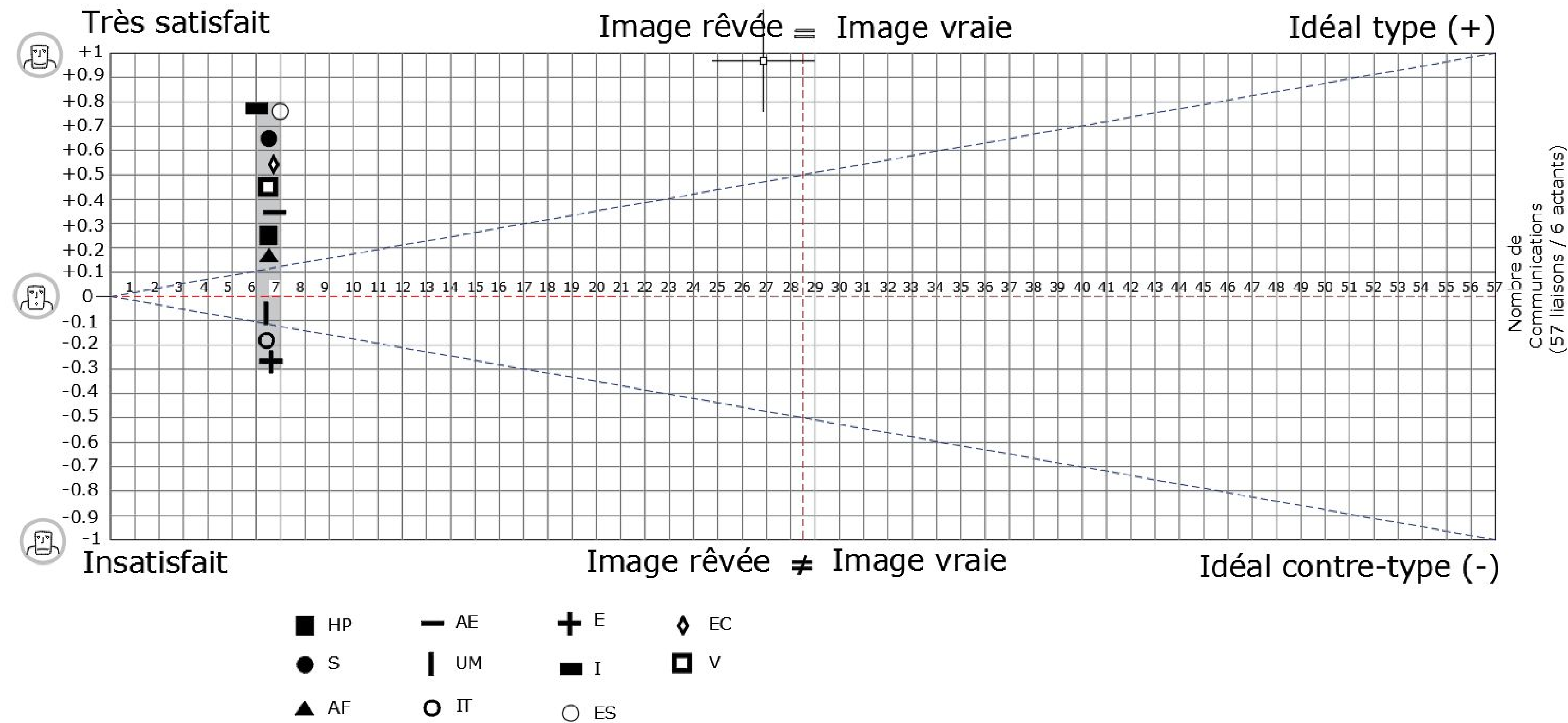
I_d= Arc ∪ |Soc ⊂ (Hab± SH) | ∪ | Mac ∪ SE|

∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B

∪ = A consulte B = A ⟶ B

⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ⟷ B

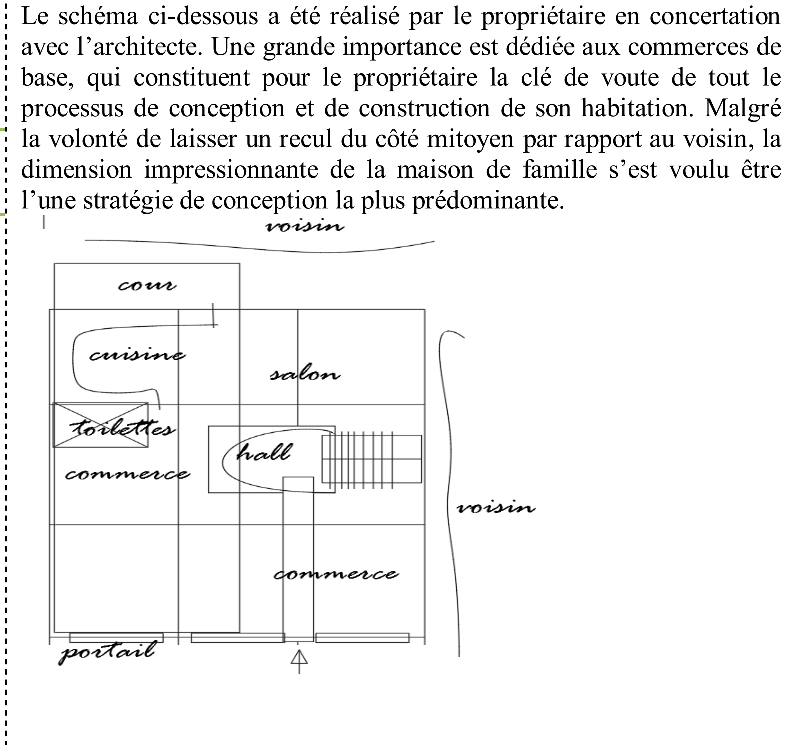
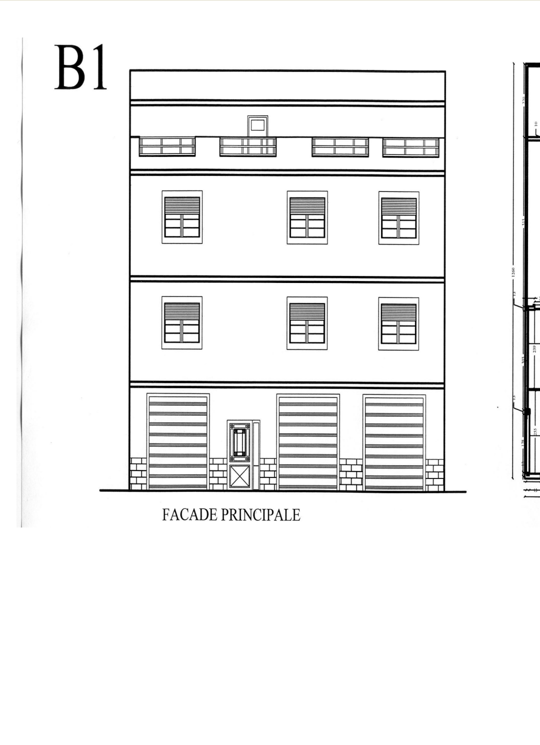
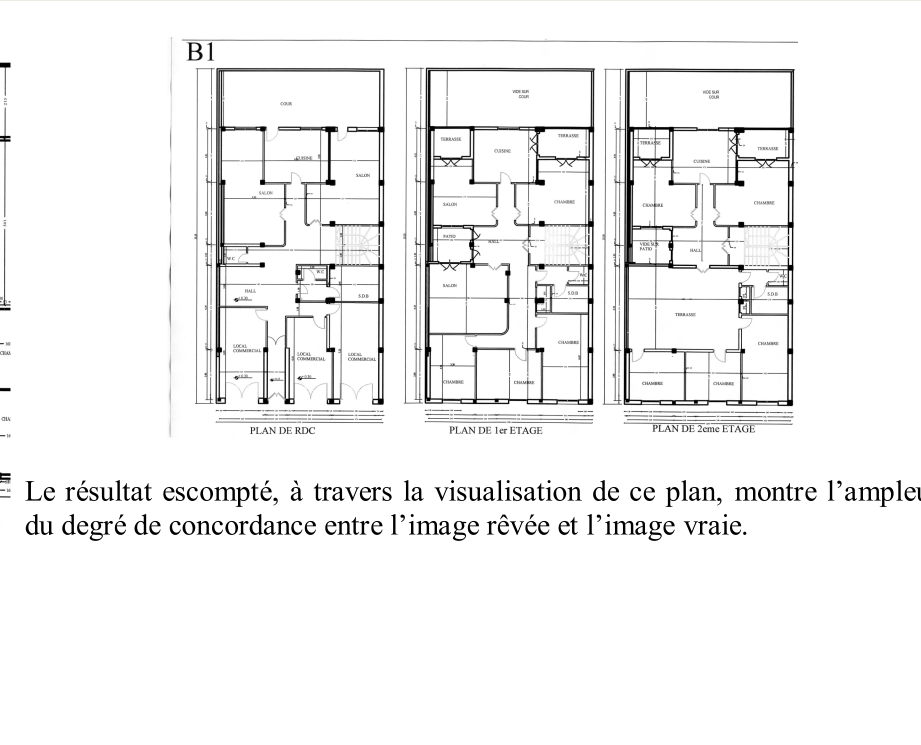
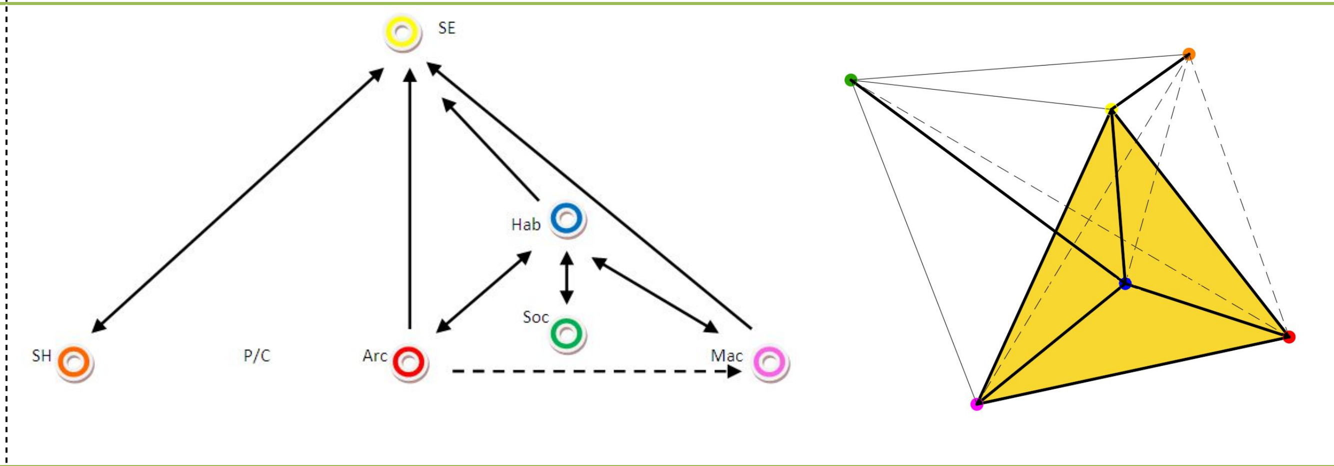
± = A négocie avec B = A - - - -► B

	Négations de sommes | A ∩ B | Produits de sommes | A ⊂ B |
Grille multicritères (images/ actants / système APR) Habitation C7	
Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions enregistrés dans la grille APR.	see tables below

N°	Sigle	Actants
1	Arc	Architecte
2	Hab	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	Mac	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	Soc	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	SE	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	SH	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

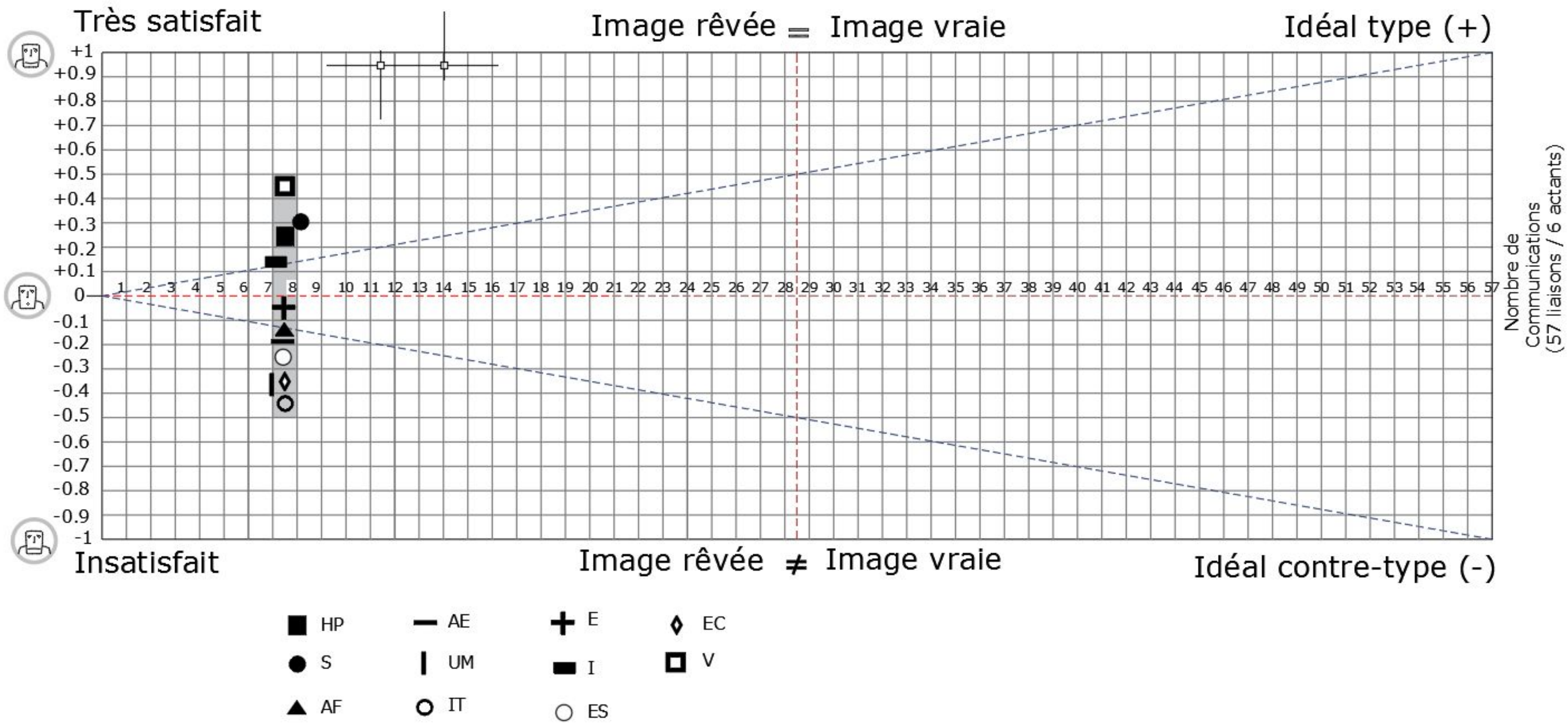
N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	HP	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	S	la sécurité
3	▲	AF	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	━	AE	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	❙	UM	l'usage des matériaux durables
6	O	IT	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	+	E	l'efficacité énergétique
8	▬	I	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	ES	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	EC	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	V	la valeur de revente de la maison.

Matrice spatiographique 6.4 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation B1 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) $-0.5 \leq I_d \leq +0.5$

Habitation B1		**surface terrain : 210,60 m²**		
Ménages : couple avec enfants (2 adultes + 5 enfants, dont 3 présents : 37, 28, 25 ans)				
Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)		Perception de l'image et ses représentations		
Barka. M (70 – 65 – 5)		**Image rêvée (Id)**	**Image réelle (Ir)**	**Image vraie (Iv)**
Activité homme (commune) – activité femme (commune)	**Commerçant (Oran) – femme au foyer**	Le schéma ci-dessous a été réalisé par le propriétaire en concertation avec l'architecte. Une grande importance est dédiée aux commerces de base, qui constituent pour le propriétaire la clé de voute de tout le processus de conception et de construction de son habitation. Malgré la volonté de laisser un recul du côté mitoyen par rapport au voisin, la dimension impressionnante de la maison de famille s'est voulu être l'une stratégie de conception la plus prédominante. 		 Le résultat escompté, à travers la visualisation de ce plan, montre l'ampleur du degré de concordance entre l'image rêvée et l'image vraie.
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	**H.I.M (Habitat et Infrastructure Moderne) / 2007**			
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	**170.525,00 Da**			
Vignette interprétative (grammaire)	**Scénario 3 (construction recommandée sans plan)**			Présence des variables archétypales : Au cours de la réalisation de la maison, plus l'habitant échange et communique avec les trois actants (Arc, Soc, Mac), plus le processus productif de la maison se développe. Passant par l'expérience du vécu et du construit ailleurs, la médiation est visiblement senti loin des deux actants (SE et SH), ceci a facilité l'expression des aspirations habitantes en même temps que les conditions politico-économiques (SE et SH) perdaient de l'influence en matière de pouvoir institutionnel. On est en face d'une forme plus simple de conception de l'habiter. Ni originale, ni conventionnelle, cette dernière résulte du cours réel des interactions entre les intervenants. Les actants (Hab, Arc, Soc et Mac) prennent la forme d'une force centrifuge centrant la représentation sur l'idée d'une intermédiation constante.
		Formule simplifiée avec valeurs I_d= |Soc ⊂ Hab |⊂ |Arc ± Mac| ∪ |SE ⊂ SH| ∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B ∪ = A consulte B = A ⟶ B	Schéma simplifié suivant le tétraèdre	

		⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ⟷ B ± = A négocie avec B = A ----► B Négations de sommes | A ∩ B | Produits de sommes | A ⊂ B |

Grille multicritères (images/ actants / système APR) Habitation C7



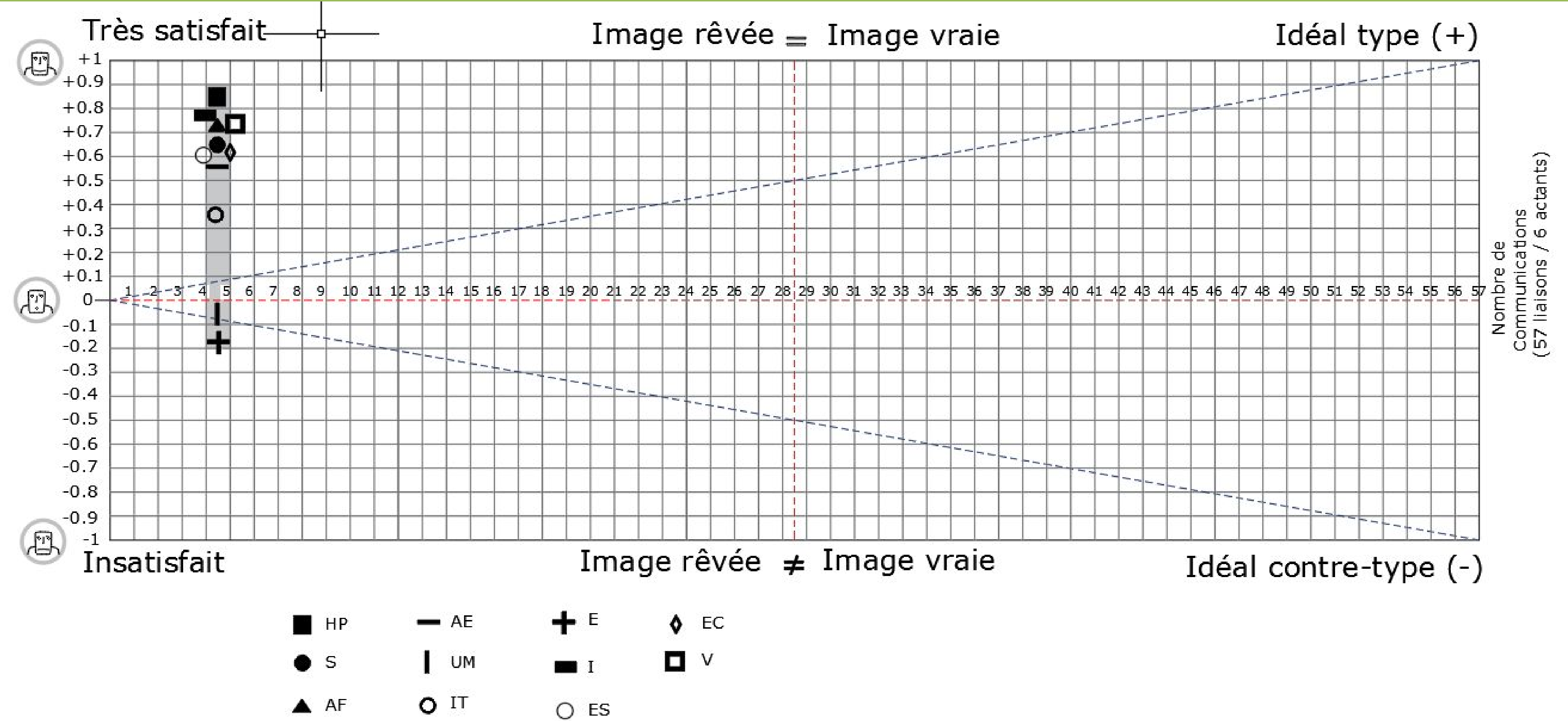
Les principaux actants et les critères des degrés de satisfaction enregistrés dans la grille APR.

N°	Sigle	Actants
1	Arc	Architecte
2	Hab	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	Mac	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	Soc	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	SE	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	SH	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	HP	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	S	la sécurité
3	▲	AF	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	━	AE	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	UM	l'usage des matériaux durables
6	O	IT	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	+	E	l'efficacité énergétique
8	▬	I	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	ES	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	EC	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	V	la valeur de revente de la maison.

Matrice spatiographique 6.5 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation C13 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) $-0.2 \leq I_d \leq +0.9$

Habitation C13		surface terrain : 200,00 m²		
Ménages : couple avec enfants (2 adultes + 3 enfants : 17, 15, 8 ans)				
Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)		Perception de l'image et ses représentations		
Zaid Younes (43 – 32 – 3)		**Image rêvée (Id)**	**Image réelle (Ir)**	**Image vraie (Iv)**
Activité homme (commune) – activité femme (commune)	Commerçant (Oran) – femme au foyer	Cette ébauche est dessinée par le propriétaire sans l'implication d'un travail d'architecte. C'est une réplique fidèle d'une maison d'ami visitée par le propriétaire et son entrepreneur. L'architecte a matérialisé les plans d'exécution suivant ce schéma imposé ci-dessous. L'établissement du permis de construire c'est imposée après cout. « La villa » offre deux jardins (amant et aval) et permet d'ouvrir la cuisine sur la cour arrière. Les arcades et la brique pleine étant l'essentiel motif d'esthétique de la façade. On remarque que les aspirations du propriétaire coïncident ipso-facto aux deux images réelle et vraie.	C13 Rez-de-chaussée Etage Façade Sud-ouest	C13 Rez-de-chaussée Etage Façade Sud-ouest L'image réelle dans ce cas de figure est reprise fidèlement selon l'image vraie, le propriétaire s'est engagé à reproduire les mêmes spatialités conçues, prétextant vouloir en fin de compte obtenir son certificat de conformité.
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	Impact / 2006			
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	785.000 Da			
Vignette interprétative (grammaire)	↖ **Scénario 6 (construction avec plan et sans autonomie)**	SE, SH, P/C, Arc, Hab, Soc, Mac		Présence des variables archétypales : L'architecte, la société et l'artisan (Mac) jouent un rôle peu important dans la fabrique de la maison. Un travail qui n'est pas sensé être limité par le budget ou l'économie de construction. L'apport de l'architecte s'inscrit donc dans un processus artisanal où l'habitant impose ses idées préconçues. Le propriétaire doit mettre en place un financement important sans faire appel aux autres partenaires (SE, SH, Arc, Soc et Mac). Cependant, l'habitation devient un produit formaté et adapté à la demande du propriétaire.

		Formule simplifiée avec valeurs	Schéma simplifié suivant le tétraèdre
		I_d= |SE ⊂ SH|∩ |Arc ⊂ Mac| ± |Hab ± Soc| ∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B ∪ = A consulte B = A ⟶ B ⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ⟷ B ± = A négocie avec B = A - - - -► B Négations de sommes | A ∩ B | Produits de sommes | A ⊂ B |	
Grille multicritères (images/ actants / système APR) Habitation C7			

Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions employés dans la grille APR.

N°	Sigle	actants
1	**Arc**	Architecte
2	**Hab**	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	**Mac**	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	**Soc**	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	**SE**	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	**SH**	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	**HP**	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	**S**	la sécurité
3	▲	**AF**	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	▬	**AE**	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	**UM**	l'usage des matériaux durables
6	**O**	**IT**	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	┼	**E**	l'efficacité énergétique
8	▄	**I**	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	**ES**	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	**EC**	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	**V**	la valeur de revente de la maison.

Matrice spatiographique 6.6 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation D3 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) $-0.5 \leq I_d \leq +0.6$

Habitation D3		**surface terrain : 246,40 m²**		
Ménages : 2 couple avec enfants (4 adultes + 7 enfants, dont 4 présents : 17, 15, 5, 3 ans)				
Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)		Perception de l'image et ses représentations		
Kilali. R 46 – 46 – 4) & Kilali. D (52 – 41 - 3)		**Image rêvée (Id)**	**Image réelle (Ir)**	**Image vraie (Iv)**
Activité homme (commune) – activité femme (commune)	**Employé – femme au foyer & commerçant – femme au foyer**	Les deux ménages ont opté pour une division de la parcelle de terrain en deux, en s'accordant sur la personnalisation de l'accès. La maison possédant la plus grande façade appartient au frère ainé. L'objectif des deux familles était de mettre en évidence le *West ed-dar* (la cour centrale) pour chaque habitation construite, autrement dit en faisant ouvrir toutes les pièces de vie sur cet espace central. Les opinions des deux ménages sur cette configuration spatiale est commune.	CHAMBRE CUISINE CHAMBRE COUR CUISINE CHAMBRE SALON CUISINE CUISINE CHAMBRE COUR CHAMBRE CUISINE SALON SALON FACADE COUPE	
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	**Sans architecte / 1983**			
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	**31000 Da et N.d**			
Vignette interprétative (grammaire)	**↖ Scénario 1 (l'auto-construction sans plan)**	SE Hab Soc SH P/C Arc Mac		Présence des variables archétypales : L'auto-constructeur figure ici comme un actant ayant une position autarcique, il est souvent connecté à quelques actants réels, hormis la présence de l'architecte. L'habitant (Hab) donne ici la priorité à la société (Soc), l'entrepreneur ou le maçon (Mac) pour faire émerger des solutions de conception architecturale. Dans ce cas, le maçon ou l'entrepreneur (Mac) possède une position très influente sur l'habitant (Hab). En revanche, l'architecte (Arc) est complètement marginalisé, il détient une position de *désintermédiation*. Ce schéma montre la réalité du mécanisme de production du projet de la maison qui se trouve

presque déconnecté de tout actant réel. L'auto-construction sans plans présente l'introduction du maçon ou du réalisateur (Mac) dans une position très influente sur l'habitant. L'architecte se trouve placé dans une position de *désintermédiation*.

Formule simplifiée avec valeurs

Schéma simplifié suivant le tétraèdre

I_d= |SH ⊂ SE| ∪ |Mac| ∪ |Hab ⊂ Soc|∩ |Arc|

∩ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B

∪ = A consulte B = A ⟶ B

⊂ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A ⟷ B

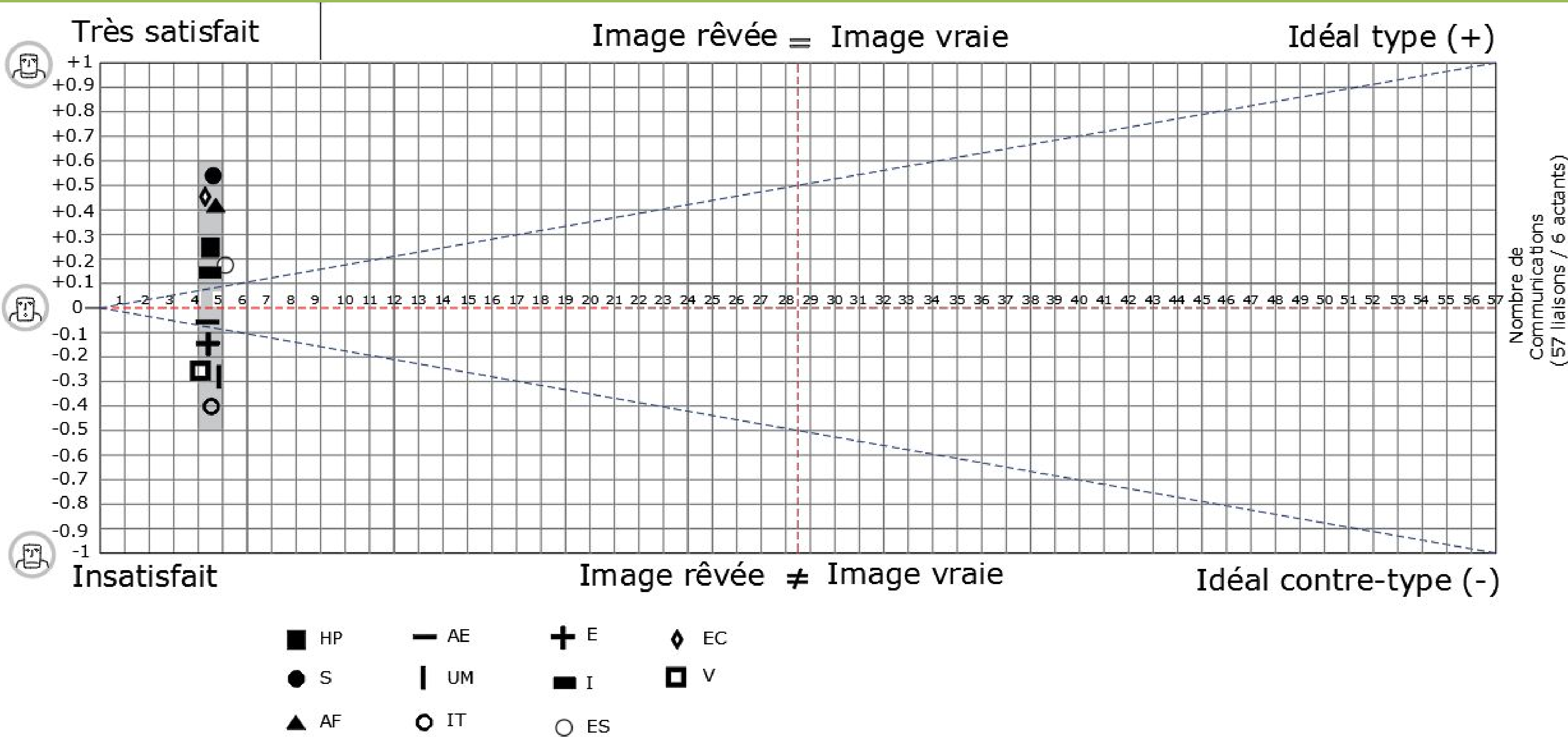
± = A négocie avec B = A - - - -► B

Négations de sommes | A ∩ B |

Produits de sommes | A ⊂ B |

Grille multicritères (images/ actants / système APR)

Habitation C7



Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions employés dans la grille APR.

N°	Sigle	actants
1	**Arc**	Architecte
2	**Hab**	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	**Mac**	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	**Soc**	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	**SE**	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	**SH**	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	**HP**	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	**S**	la sécurité
3	▲	**AF**	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	▬	**AE**	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	**UM**	l'usage des matériaux durables
6	**O**	**IT**	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	┼	**E**	l'efficacité énergétique
8	▄	**I**	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	**ES**	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	**EC**	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	**V**	la valeur de revente de la maison.

Matrice spatiographique 6.7 : la disposition en grille de l'image produite de l'habitation D2 en interaction au processus communicationnel des actants (rapport entre la communication et l'image produite suivant une logique inductive) $-0.7 \leq I_d \leq +0.6$

Habitation D2		**surface terrain : 126,31 m²**		
Ménages : 1 couple avec enfants (2 adultes + 6 enfants, dont 3 présents : 21, 19, 11 ans)				
Nom du ménage (âge homme – âge femme – nombre d'enfant(s)		Perception de l'image et ses représentations		
Soualmia Mahmoud et Messaouda (58 – 56 – 6)		**Image rêvée (Id)**	**Image réelle (Ir)**	**Image vraie (Iv)**
Activité homme (commune) – activité femme (commune)	**Ouvrier – femme au foyer**	Les propriétaires de cette maison préfèrent donner de l'importance au hall d'entrée. Pour eux cet espace est emblématique dans l'ensemble de la structure habitable, son ouverture sur les autres pièces de vie correspond à une sorte d'ostentation volontaire. L'objectif est de montrer son aisance devant les invités. Le reste des pièces habitables viennent en second degré en matière d'aménagement.	D2 FACADE LATERALE ECH:1/50 ETAT DES LIEUX RDC ECH:1/50 ETAT DES LIEUX ETAGE ECH:1/50	
Architecte ou (BET) ayant été consulté - Année	**Atelier. Ziamni Derrar/ 2008**			
Revenu en Dinars Algériens / (euros)/ année 2015	**25.000,00 Da**			
Vignette interprétative (grammaire)	**Scénario 7 (réhabilitation sans plan)**	SE Hab P/C SH Arc Soc Mac		Présence des variables archétypales : L'usage de la réhabilitation sans plan se caractérise par des solutions de «bricolage» que le propriétaire (Hab) ou le constructeur (Mac) peuvent mettre en œuvre et développer intérieurement dans la construction (Biriotti & El Moumeni, 2001) [123] . Cette opération est principalement guidée par l'expertise, la recherche économique et les solutions rentables. Tous les actants ne sont pas nécessairement impliqués et le futur propriétaire trace une relation de «confiance empathique» avec le constructeur (Mac), en particulier, qui restera son référent et son interlocuteur unique. Cette attitude du propriétaire[124] réside, en termes de services et de garanties du produit livré, comme une procédure fiduciaire certifiée dans laquelle le constructeur

[123] Biriotti, Roger. & El Moumeni, Mehdi. 2003. *Réhabilitation des pavillonnaires en région parisienne : Développement durable du cadre bâti / Recherche et Conception*, Paris : PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture)

[124] Les effets d'une procédure d'engagement : *« Une procédure d'engagement, également appelée "pied dans la porte", permet d'obtenir un comportement d'une personne, en la conduisant à s'engager d'abord dans un comportement préparatoire, un petit acte "peu coûteux" qu'elle ne peut refuser. »*

devient le seul collaborateur aussi bien au niveau du montage financier qu'à travers le processus de construction.

Formule simplifiée avec valeurs

$I_d = |SH \subset SE| \cup |Mac| \cup |Hab \subset Soc| \cap |Arc|$

$\cap$ = Ou = exclusion = A ne consulte pas B

$\cup$ = A consulte B = A $\longrightarrow$ B

$\subset$ = Et = inclusion = A et B s'auto-consultent = A $\longleftrightarrow$ B

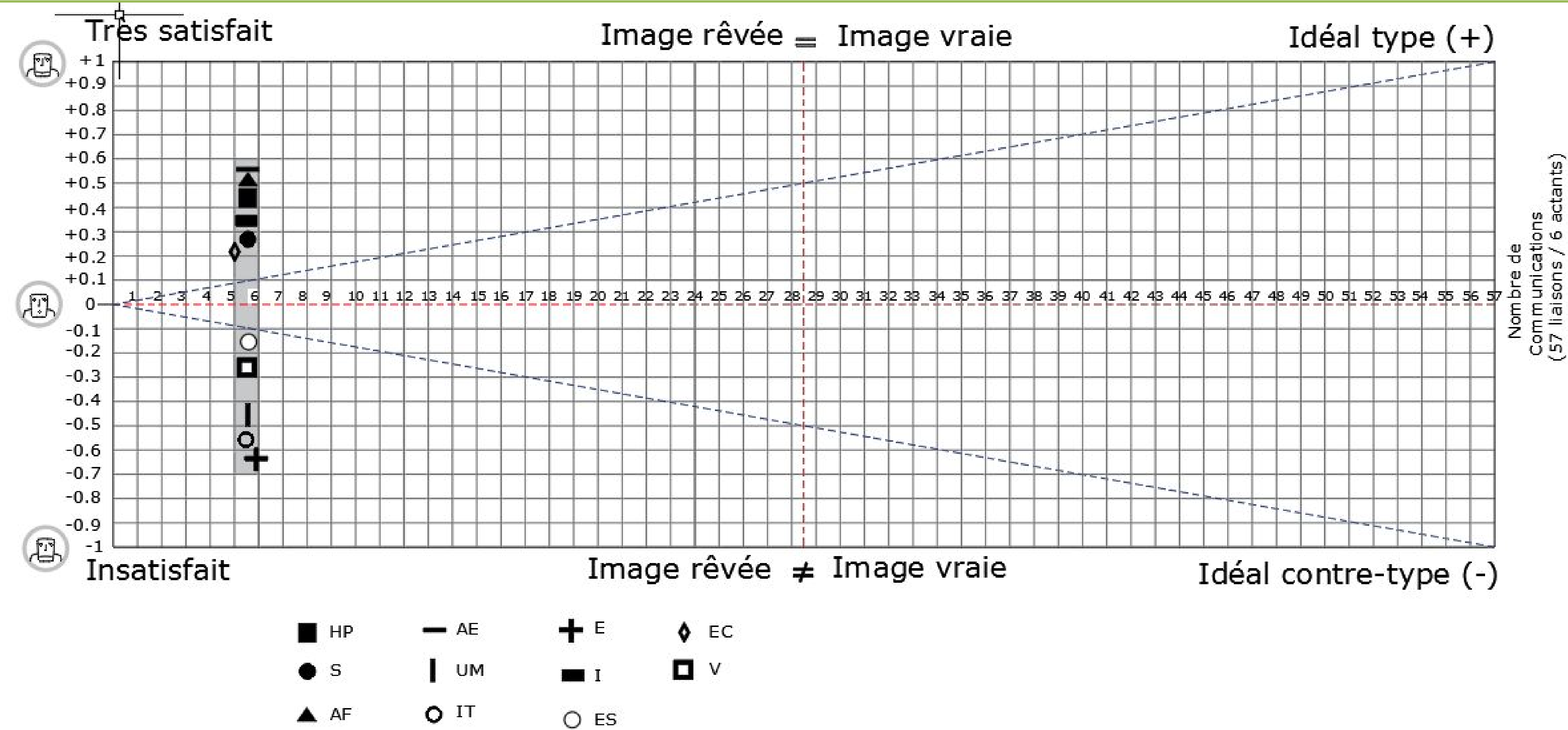
$\pm$ = A négocie avec B = A - - - -► B

Négations de sommes | A ∩ B |

Produits de sommes | A ⊂ B |

Schéma simplifié suivant le tétraèdre

Grille multicritères (images/ actants / système APR) Habitation C7

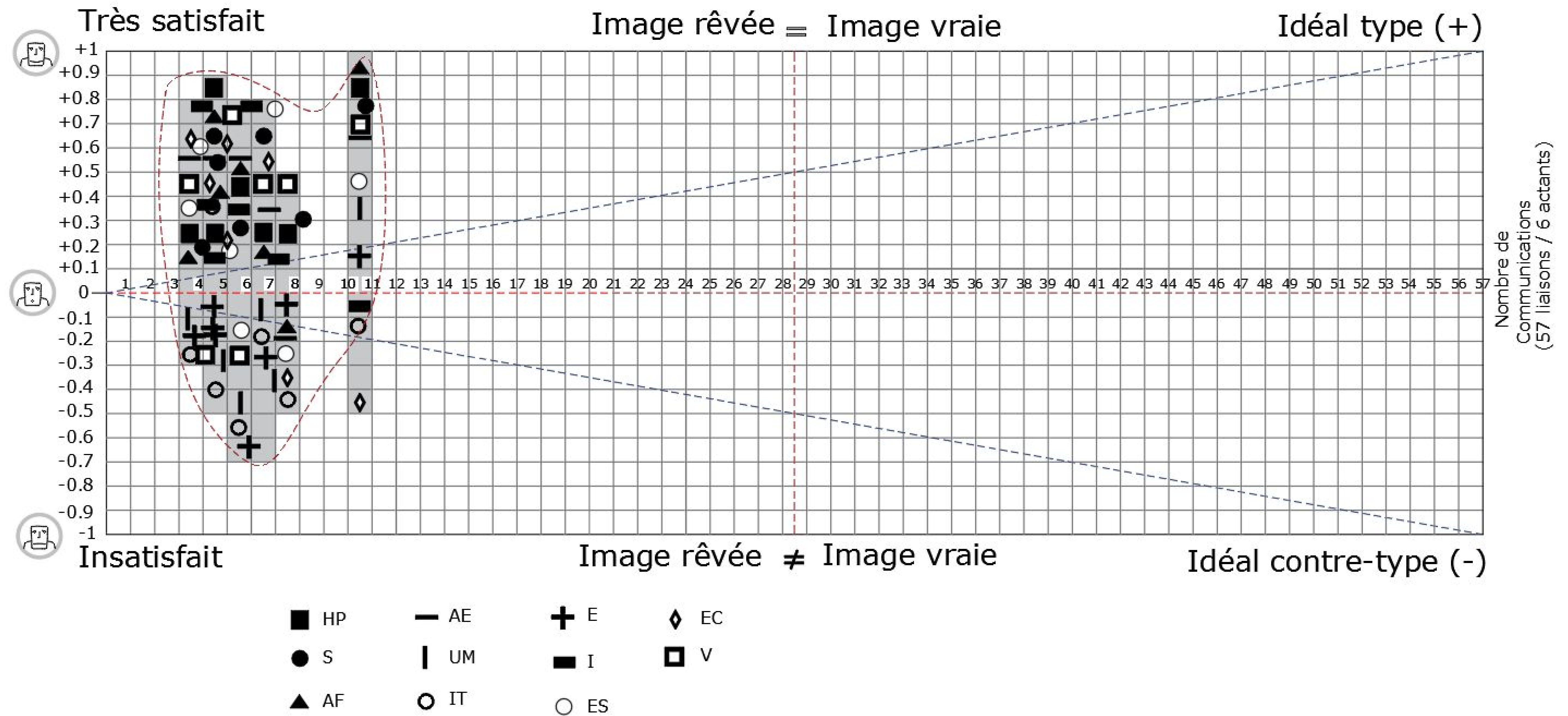


Les principaux actants et les critères des degrés de satisfactions employés dans la grille APR.

N°	Sigle	actants
1	**Arc**	Architecte
2	**Hab**	Usager (l'habitant : propriétaire, locataire,…)
3	**Mac**	Opérateur (Maçon, ouvrier, entrepreneur,..)
4	**Soc**	Société (le mode de vie, les valeurs stylistiques, la culture autochtone,…)
5	**SE**	Structure économique et financière (politiques financière engagée)
6	**SH**	Contrôleur du secteur de l'habitat et de la construction,

N°	Sigle	Abréviation	Degrés et critères de satisfactions
1	■	**HP**	la satisfaction à l'égard du degré d'Habitabilité et pratiques d'espace
2	●	**S**	la sécurité
3	▲	**AF**	l'adéquation spatio-fonctionnelle des pièces
4	▬	**AE**	l'articulation entre les espaces intérieurs
5	▌	**UM**	l'usage des matériaux durables
6	**O**	**IT**	l'intégration de la technologie (Domotique)
7	┼	**E**	l'efficacité énergétique
8	▄	**I**	le degré d'individuation et l'intimité
9	○	**ES**	l'esthétique intérieure et extérieure de la maison
10	◊	**EC**	l'économie dans la réalisation du projet
11	□	**V**	la valeur de revente de la maison.

Figure 6.3. Grille multicritères récapitulative des 7/43 habitations (images/ actants / système APR)



6.4. INTERPRETATIONS DES RESULTATS

6.4.1. DISCUSSION

L'image de l'habiter a été examinée en interrogeant la qualité des communications engagées entre actants. Dans ce cadre, l'usage des connaissances exclusives pour combler ou exploiter l'écart entre des cultures et des savoirs faire différents entre l'habitant et le reste des actants impliqués dans la fabrique du domicile, a fait l'objet de nos questionnements. Une communication imprécise ou incertaine peut entraîner des résultats d'un espace habité insatisfaisant pour l'habitant. La détermination des relations entre actants relève donc du discernement sémantique de chaque action menée par chacun de ceux qui sont impliqués dans ce réseau d'interactions. Cette démarche nécessite des efforts de communication, en particulier lorsque les échanges entre les actants impliqués commencent à s'altérer.

En ce qui concerne la conception d'un habiter commode et satisfaisant reflétant l'image rêvée par l'habitant, la plupart des communications sont le résultat du comportement collaboratif des actants les plus importants dans le processus d'échange : (habitant et maçon) ; (Hab et Mac). Ils sont considérés comme étant des chainons organisationnels définis surtout par leurs rôles dans la détermination de la conception finale de l'habitation individuelle. Notre approche analytique développée à partir de données sociotechniques a pu expliquer comment « *les actants humains* » (maçon, architecte, habitant) affectent considérablement la communication.

La quasi-satisfaction de l'habitant envers sa demeure repose surtout sur la résolution des problèmes liés à la communication destinée à l'actant social ou la société (Soc). Ainsi, ces communications nécessitent une « *approche socialement orientée* ». L'image vraie peut coïncider avec l'image rêvée de l'habitation individuelle, dans la mesure où il existe un cadre possible pour la maîtrise de la communication, incluant les actants classés comme sociaux (Soc) et techniques

(SH et SE) pour leur permettre une réelle participation à chaque étape du processus de conception. En ce qui concerne la conception collaborative, la forme de communication envisagée doit tenir compte de l'actant social (Soc). Donc, un processus de conception réussi repose sur une compréhension partagée entre les actants sociaux.

Toute communication se configure sous forme d'un système où interagissent un émetteur, un récepteur, un canal et un message. Ces vecteurs sont tous indispensables pour produire une véritable communication. En termes de fabrique d'une habitation individuelle, l'architecte, le maçon, la société, les deux secteurs économique et de l'habitat sont l'expéditeur et l'habitant constitue le seul récepteur. Le projet proposé représente le message (information) alors que le canal peut prendre de multiples formes : la conception architecturale, l'esquisse, un enregistrement photographique, un rapport, un devis descriptif, des cartes mentales, une ébauche, une maquette, une image, etc.

Cette dernière séquence peut englober des informations codées ou un langage symbolique. Afin de le décrypter, la communication produite peut être utilisée par l'architecte en tant que seul actant décodeur ayant les compétences requises pour le faire. En effet, nous avons constaté que la communication entre actants n'est pas forcément intuitive. En raison des codes propres à chacun des actants, le manque de compréhension mutuelle entre eux ou les malentendus ne sont pas à écarter.

6.4.1.1. La classification des informations et des connaissances dans la pratique de la conception architecturale de l'habitation individuelle

La communication entre les actants passe par le transfert d'informations qui sont généralement définies comme des données ou des messages qui circulent entre un émetteur et un récepteur (Otter et *al.*, 2008). En termes de conception d'une habitation individuelle, ce matériau peut prendre plusieurs formes : verbale, dessinée ou écrite. L'information relative au processus de construction ne comprend pas seulement la description des besoins de l'habitant et sa

transformation aussitôt en une maison habitable. Cela implique également de transmettre des informations aux actants concernés en veillant au fait que le message soit compris et que les exigences de l'habitant soient satisfaites.
En d'autres termes, les informations concernant les expériences de l'habitant et de l'architecte peuvent servir d'inspiration dans le processus de conception. En prenant comme référence les données recueillies sur les expériences passées et présentes ainsi que sur les attentes futures (Gabriel et *al.*, 2002), cette séquence va contribuer à améliorer la communication entre ces deux premiers actants et tous ceux qui participent à cette dynamique.

Le processus APR permet de montrer la force inductive de la communication générée et transmise par les actants. L'interprétation, la distribution, la coordination et la gestion des informations dans la conception et la projection de l'habitation individuelle prend alors trois aspects : explicite, implicite ou tacite (silencieuse). Des connaissances explicites peuvent être exprimées et transmises. Cependant, ce sont les connaissances implicites et tacites qui sont les plus importantes dans le processus de conception de l'habitation individuelle. La composante implicite d'un modèle mental doit être éclaircie : en effet, les connaissances et les compétences peuvent être discutées et partagées entre les actants.

Lorsqu'on considère le processus de construction de l'habiter, on a constaté que l'apport de l'architecte est indispensable. En effet, ce dernier est censé posséder une meilleure compréhension des problèmes architecturaux et des solutions basées sur les connaissances des autres actants. Un habitant bien informé et conscient de l'ampleur du projet de sa maison veut plus de connaissances et cherche à mieux comprendre les solutions conceptuelles proposées par l'architecte. Partant de là, il peut faire en conséquence des suggestions valables dans un domaine que maîtrise l'architecte (Otter et *al.*, 2008).

6.4.1.2. Occupation du terrain

Lorsque l'habitant désire occuper un terrain, il pousse sa réflexion, dans la plupart des cas, vers une occupation et appropriation quasi-totale de l'assiette foncière. Cette posture particulière nous mène à distinguer deux positions : la première repose sur une division fonctionnelle alors que la seconde est issue d'une approche procédant par division en strates[125]. Ce dernier terme sert de substitution à l'usage courant de la désignation par « niveau ou étage ».

a. Division fonctionnelle

Rares sont les actants qui découpent l'espace habité en unités fonctionnellement indépendantes. La division fonctionnelle, sous forme de découpage du sol, si elle est adoptée dans les instruments d'urbanisme, c'est pour séparer uniquement le bâti du non bâti, le vide et le plein, comme c'est le cas pour la cour anglaise[126].

Suggérée par l'architecte et ordonnée par les règlements d'urbanisme, cette manière de faire est le plus souvent définie en amont du projet de la maison. Elle n'est pas tout à fait appliquée par l'ensemble des habitants et ne constitue nullement le meilleur parti si on considère la rentabilité d'usage du foncier. Quoique les règlements stipulent et fixent la dimension et l'ampleur de la masse bâtie constituée par la maison, les parcelles qui sont relativement petites et en moyennes inférieures à 250m² représentent une contrainte importante.

Cette division bipartite du sol devient la base de réflexion pour l'architecte. La répartition des fonctions mentionnées par les architectes sont réduites à un simple processus d'accolement et de juxtaposition des activités familiales. Dans ce contexte, les jeux de volumes sont presque invisibles et se réduisent à une simple composition parallélépipédique.

[125] En Botanique : répartition verticale des organismes végétaux à la surface du sol. *Une certaine protection pour les espèces qui vivent au niveau du substrat peut être réalisée par ce qu'on appelle la stratification du peuplement (...) ; on distingue par exemple une strate inférieure (ou sous-strate) pour les espèces qui vivent au niveau même du substrat, et une strate élevée pour celles qui sont élevées sur une tige ou un pédoncule* (J.-M. Pérès, *Vie océan*, 1966, p. 74).

[126] La cour anglaise est communément appelée dans la réglementation algérienne d'urbanisme, soit la loi 90/29, comme cour de fond de parcelle.

Dans la représentation mentale de l'habitant, la forme extérieure ne compte que partiellement. En effet, le découpage des fonctions à l'intérieur de l'espace habité se traduit par un geste récurent, visible à travers tous les plans et les croquis proposés par l'architecte. Du coup, l'habitant est incité à transformer et à manipuler son espace librement au sein de cette entité saturée. Ainsi, la division fonctionnelle devient une division formelle qui propose, en fin de compte, une combinatoire unique et interdépendante : la masse volumique en amont et le vide de fond de parcelle en aval. Cette situation s'inscrit dans un seul cas de figure occultant, par conséquent, toutes autres divisions foncières possibles[127].

b. Division en strates

Dans ce cas, la lecture du découpage spatial se fait verticalement : les actants se mettent d'accord sur le fait de choisir une occupation de sol présentant une telle distribution. Aussi, l'organisation se fait uniquement par des divisions spatiales sous forme de *sous-strates* et *substrats* engendrés par la fonction de chaque niveau. Ainsi, l'image vraie de la maison est structurée par les superpositions qu'une telle configuration ne peut que produire. Les *sous-strates* sont constituées par le rez-de-chaussée commercial, le sous-sol, l'entrée de garage, le garage, l'entrée principale de la maison et les dépendances.

Quant aux *substrats, ils* sont à un niveau plus élevé mais soutenus généralement par les sous-strates. Ils représentent la volonté de l'habitant qui veut exprimer l'architecture et la spatialité de sa vraie demeure. Ces dernières se matérialisent aux niveaux supérieurs. La partition ainsi mise en scène permet en outre le déploiement d'une stratégie habitante et l'établissement d'un langage corrélatif

[127]Le cas de la position de la cuisine dans l'espace habité est significatif. Cet espace qui devait être un espace parfaitement spécialisé (une démarche mise en œuvre dès les années 30, englobant le séjour, le repos et la préparation des repas) devint un véritable laboratoire pourvu d'installations techniques spécifiques avec l'objectif d'optimiser fonctionnellement les différentes phases du travail en cuisine avec la garantie d'hygiène et de propreté maximales. Cette logique s'est traduite essentiellement par un dimensionnement et une disposition exacts des meubles et des installations techniques (armoires, stockage aliments, ustensiles de cuisine, plan de travail, évier, cuisinière, frigos, etc.). Une sorte de rationalisation et d'économie de l'espace a été mise en œuvre pour économiser l'énergie, l'espace et le temps.

(base ou amorce, corps ou ordre et couverture ou toiture) entre les différentes composantes de la structure habitable.

L'architecture de l'habitation individuelle, dans son sens traditionnel, n'est pas simple à décrypter et son image est alors implicitement exprimée par une lecture diagonale, traversant, de part en part, les territoires public et privé. Cette dualité est signifiée par la complicité tacite des actants qui l'utilise comme postulat engagée dans la conception : l'espace habité est d'abord considéré comme un dedans et un dehors. Dans cette représentation, les dimensions et les limites fonctionnent chez la plupart des actants sous forme d'assertions évaluatives de l'image préconçue de l'habitation. Les hiérarchies spatiales, par exemple, ne sont qu'un attribut psychologique qui différent d'un individu à l'autre, d'une famille à une autre ou bien d'une sous-culture à l'autre.

En effet, cette dualité ne s'oppose pas au programme tracé au départ par l'habitant. Le plus souvent, une lecture dynamique de l'espace habité est enclenchée à travers un renvoi d'appel récurrent qu'on arrive à observer généralement dans la perception de façades similaires, au niveau de la base (le rez-de-chaussée) et sur la toiture-terrasse. De même, cette configuration du privé et du public constitue la base d'une démarche conceptuelle constructive et fonctionnaliste qui identifie la position de chaque strate comme un lieu de pratiques sociales multiples. Ces dernières qualifient l'espace domestique en l'estimant compatible avec les exigences de l'habitabilité.

Si, de l'extérieur de la maison, les cinq actants (Soc, Hab, Mac, Arc et SE) dressent par leur perception un tableau visiblement unique à partir de l'image externe de la maison (base-ordre-toiture), leurs implications sur le choix des ambiances intérieures sont totalement absentes, à l'exception de l'actant principal que constitue l'habitant (Hab) qui accorde généralement un grand intérêt à l'aménagement des espaces intérieurs.

Partant de là, il est possible de déduire que les dispositifs spatiaux qui sont mis en œuvre à l'intérieur du domicile sont le résultat d'une conformité socio-spatiale

adoptée par les habitants. Cette dernière relève des représentations topologiques de l'espace issues généralement de référents formels imités : modèles ou types architecturaux préconçus. Autrement dit, ces vecteurs actifs représentent la valeur hautement qualifiée des qualités de l'aménagement qui viennent combler le manque d'une recherche très poussée en matière de conception.

Dans cette perception, les dimensions constructive et structurelle prévalent sur la dimension conceptuelle. Dans le discours des enquêtés, la référence aux éléments structuraux (poteaux, poutres, dalle, porte-à-faux, etc.) est largement partagée. La persistance d'un tel langage occulte et dissous toute tentative de maintenir une forme d'habitabilité multiple et des pratiques socio-spatiales diversifiées. Si, dans les strates, les actants mettent en avant la valeur mercantile de l'espace habité par rapport au reste des espaces privés appropriés par l'habitant, ils ne conservent dans l'organisation des espaces intérieurs que quelques bribes plus ou moins repris de la structure traditionnelle du domicile. Dans l'ensemble, ils ne considèrent que les espaces ayant exclusivement un statut privatif.

6.4.2. RESULTATS

Avant d'aborder les principaux résultats obtenus à l'issue de l'analyse multi-variée des données qualitatives et ethnographiques, nous devons préciser la limite du cadre méthodologique élaboré pour étudier l'image de l'habiter avec son corollaire la communication entre les actants dans la fabrique du domicile. Il faut préciser, en effet, que la recherche en communication architecturale et urbaine dans le domaine de l'habitat demeure toujours en cours de construction et d'approfondissement épistémologique.

Peu de travaux scientifiques évoquent le domicile en tant qu'entité de représentation socio-spatiale sous l'angle des sciences de la communication et de l'information. Nous excluons la domotique qui relève de la science des techniques de l'information et de la communication (TIC). Cette difficulté a été dépassée dans notre recherche à travers la mise en œuvre de la technique d'analyse qui

permet d'appréhender les représentations socio-spatiales prégnantes dans l'univers de l'habitation individuelle.

L'analyse a pu repérer des thèmes récurrents qui nous renseignent sur l'image perçue de l'habiter en rapport aux communications entre les actants. Les explications fournies à cet égard sont finalement identifiées selon les trois cas de figures : construction sur plan recommandé, construction assistée sans plans et enfin construction indépendante sans plans (auto-construction).

6.4.2.1. **Construction sur plan recommandé**

Dans cette catégorie thématique, l'adoption de références partagées émanant de la plupart des actants rend compte de la faculté de concevoir une habitation qui répond aux besoins attendus. Deux éléments fondateurs procurent les fondements d'une organisation spatiale justifiée :

1- L'importance de l'assiette foncière de l'habitation en projet qui permet de stimuler l'imagination créative des actants impliqués. L'habitation, d'après le discours des interviewés, devient un projet réfléchi et fonctionne comme un « *espace à habiter* ».

2- La recherche prospective d'une famille élargie, le choix au départ de l'organisation spatiale est basé sur la base de la constitution d'un regroupement familial plus étendu. Ce dernier peut englober tous les ménages qui peuvent cohabiter dans ce microcosme habité (fils, filles, grands parents, cousins, etc.) (Haumont et Raymond, 1972 ; Ségaud, 2008 ; Pezeu-Massabuau, 2003). Autant dire que cet aspect témoigne de l'importance du rôle que joue la notion de « *maison de famille* » dans les référents sociaux des habitants. Une extrême importance est accordée à l'évolutivité des espaces à concevoir faisant émerger, au bout du compte, une habitation « immeuble multifamiliale ». Le plus souvent, l'image de l'habiter reflète la conception que se fait l'habitant de la ville en commun.

Le plan d'architecture de l'habitation conçu par un architecte agréé ou non[128]- mais avec la concertation avec les propriétaires, fait émerger une configuration spatiale interne de l'habitation s'exprimant de plusieurs manières. La procédure de conception qui est presque dogmatique chez l'architecte est de proposer une ébauche globale ou une esquisse des différentes structures de l'organisation fonctionnelle de l'habitation car l'objectif est de convertir l'espace dessiné en un espace investi par des occurrences mensurables. La première tentative de l'esquisse apparaît, au premier abord, comme une version fidèle de la « maison représentative »[129] d'un idéal rêvé. Une sorte de maison individuelle où la notion d'échelle matérielle est maîtrisée et où les besoins de confort sont satisfaits. Cette fabrique de l'espace habité repose dans sa conception sur la maitrise de la norme et la géométrie.

Dans certaines habitations du corpus d'enquête et issues d'une communication entre les deux actants -architecte / propriétaires -, la conception effectuée selon les recommandations après consultations se transforme en un processus de décryptage simultané d'une sémantique abstraite reflétant des intentions et des idées préconçues qui figurent souvent sous forme de plans à caractère normatif. Il s'avère à travers cette attitude que les idées propres de l'architecte glissent subtilement vers les représentations propres du propriétaire de la maison. Il est possible de dégager des rapports de force entre quelques architectes (leurs conceptions) et les intentions éprouvées par les habitants propriétaires.

Le rapport discursif entre le plan recommandé par les propriétaires et les propositions de l'architecte reste difficile à déchiffrer. Les situations que nous décrivons ci-dessous montrent toute la complexité de ces systèmes d'actions et de communication :

[128] Il est à préciser qu'il existe des plans établis par des architectes non agréés ou des techniciens qui confectionnent des plans d'architecture sans avoir même d'autorisation à exercer la profession. Par conséquent, les propriétaires font, la plupart du temps, recours à ce genre de prestations pour éviter toutes entraves bureaucratiques et avoir, en l'occurrence, leur permis de construire avec des procédures douteuses.

[129] Maison représentative : expression utilisée pour désigner l'image appréhendée personnellement par l'architecte. Cette représentation peut être également renvoyée à l'image de la maison rêvée par cet actant.

- L'architecte, intentionnellement, propose un plan avec une ébauche au crayon ou, plus souvent, numérisée sous forme d'axes de projections qui sont de nature fictifs. Au cours de la réception des recommandations verbales ou schématiques émises par le client (ou l'habitant), les intentions sont immédiatement reformulées en lignes majeures et mineures qui feront l'objet de tracé régulateur de l'ensemble de l'habitation.

- L'architecte laisse libre cours au propriétaire d'émettre des idées sans aucune obstruction afin de saisir l'espace originel sur lequel l'aménagement projeté va être matérialisé. Ainsi, les espaces de vie les plus importants sont mis en relief en mettant l'accent, par exemple, sur les valeurs spatio-temporelles : les temporalités de la prise de repas dans la cuisine, la durée de déplacement accumulée pour faire le trajet de la cuisine vers le salon via la cour extérieure, etc.

  À partir de là, l'architecte trace un itinéraire mental avec les propriétaires. Dans ce cas de figure, les espaces sont plutôt configurées par des flèches qui ne sont pas limitées : l'objectif est de former une entité spatiale assez cohérente. Cette tâche est encore plus difficile quand l'architecte adopte une méthode basée sur le mouvement du déplacement. Comme le montre Colette Pettonnet (1972) dans ses travaux sur les espaces de transition, c'est le mouvement du corps qui permet de déterminer l'espace et non pas les yeux qui fournissent le dimensionnement de l'environnement vécu au sein du domicile. Les habitants déambulent et défilent en créant leur propre trajectoire permettant à l'architecte d'en saisir les moments forts qui correspondent aux activités importantes. Partant de là, il est possible de dresser un plan géométrique définitif et fixe de l'ensemble de l'intérieur de la maison.

- Les habitants ramènent une ébauche reflétant leurs intentions. La conception de ce document montre la pertinence de l'échelle et la connaissance des moyens techniques de présentation graphique et de représentation symbolique par l'usager. L'échelle et les dimensionnements

des espaces intérieurs sont généralement reportées sur une feuille tramée (millimétrée avec carroyage). Cette présentation graphique permet un meilleur rapprochement de la réalité métrique des espaces à concevoir et une simplification des rapports spatiaux entre eux[130]. Les habitants ou propriétaires utilisent la ligne sans épaisseur où l'importance tangible entre membrane épaisse et fine n'a pas d'importance. Dans cette représentation, les ouvertures comme les portes et les fenêtres sont présentées en deuxième dimension.

Pour revenir aux ouvertures constituées par les abords du seuil et à qui l'habitant a tendance à attribuer une connotation symbolique, la porte et la fenêtre [131] sont perçues comme des espaces transitoires. Dans cette configuration, ces vecteurs s'organisent en une autre spatialité inconnue chez l'architecte. La démarche de ce dernier devrait être rationaliste et empirique dans la production de l'espace habité.

Les positions de ces ouvertures sont, d'après quelques enquêtés, le meilleur emplacement pour « voir / être vu » ou de se positionner « à proximité de » l'environnement recherché. Par exemple, un habitant met l'accent sur les rapports d'intimité entre les portes d'entrée de telle sorte que chaque porte est décalée par rapport à l'autre pour éviter les regards indiscrets. Ce décalage est soumis à un contrôle social et familial : plus la porte est schématiquement grande, plus l'intimité intérieure est, pour le moins, exigée.

6.4.2.2. Construction assistée sans plans

La construction de l'habitation individuelle est souvent le reflet d'une aventure insolite (Eleb et Debarre, 1995) où le propriétaire s'efforce de concevoir lui-même sa propre demeure sans qu'il dispose du moindre schéma conceptuel

[130] Les explications de Jeoffrey Broadbend (1988) relatives au « *Dwelling* » à partir de la conception et la perception des limites de l'espace habité sont interprétées par la lecture du tableau de Piet Mondrian et le pavillon de Barcelone de Philippe Johnson.

[131] Voir, pour ce cas, les travaux d'Irène Cieraad, (1999) sur les maisons hollandaises et l'interprétation de la notion de seuil qui illustre très bien notre analyse.

permettant l'élaboration de son projet. La découverte est ici phénoménale chez les habitants : le fait de construire sa propre maison sans références cartographiques ou dessins explicites témoignent d'un grand attachement à l'autonomie individuelle et à l'apprentissage d'un savoir-faire des règles de l'art du bâtiment. Des interviewés ont fait part de leur satisfaction du fait qu'ils ont réalisé leurs maisons en synchronisant leurs attentes et aspirations avec les conseils d'architectes ou techniciens en bâtiment. La coopération de ces derniers est souvent liée à la rencontre de problèmes épineux concernant le mode de construction ou la mise en place de la structure porteuse qui nécessitent leurs interventions.

Les maisons enquêtées qui ne possèdent pas de plans d'architecture reproduisent une spatialité intérieure offrant des modes d'aménagements très variables. En effet, l'agencement et la combinaison des espaces qui composent la maison proposent une infinité de variantes. Nous constatons dans ce scénario la prévalence de deux réflexions distinctes :

- La première qui surgit dans certains emplacements qualifiés d'inappropriés à cause des défauts et des malfaçons observés dans la réalisation des finitions de certains espaces (cage d'escalier, cuisine, placards ou rangements, etc.). Les détails de réalisation ou, dans la majorité des cas, la disposition inadéquate des espaces de vie (cuisine, séjour et les chambres à l'intérieur de la maison) interpellent fortement les actants concernés.
- La deuxième réflexion trouve sa matérialisation à travers les solutions techniques et même fonctionnelles qui demeurent du ressort d'un spécialiste (architecte, technicien). Les modifications et les conseils émis in situ sont mis en œuvre suivant les normes et les règles de l'art.

Ainsi, la juxtaposition de ces deux approches contradictoires - la première qui est basée sur le savoir-faire et l'apprentissage qui puise ses sources de l'habitus des usagers et la seconde, plus rationnelle et empirique- apporte des éléments de réponse à l'émergence d'une nouvelle forme d'habitation individuelle à « *géométrie variable* ». Il est indispensable donc de mentionner

ici la ferme responsabilité de l'architecte et son implication excessive dans de nombreuses décisions au moment de la réalisation du projet de l'habitation individuelle. Tout comme il est fécond d'examiner cette attitude expérimentale de la part de l'architecte à chaque phase et étape du projet de développement de l'architecture intérieure du domicile.

6.4.2.3. Construction indépendante sans plans (auto-construction)

L'auto-construction relève le plus souvent d'une stratégie de la débrouillardise et fait recours aux choix personnels qui ne sont pas indépendants des normes et valeurs qui sont à respecter consciemment et volontairement par l'habitant. L'idée de l'auto-construction des maisons individuelles à Oran n'est pas nouvelle. Au cours de la période coloniale, les maisons construites pour les autochtones étaient conçues sur la base d'un savoir-faire et d'un parti pris culturel. Le mode de vie des oranais[132] a généré un type de plan de maisons presque identique dans sa configuration spatiale à celui des maisons à cour centrale présentant des pièces de vie périphériques.

Les habitations enquêtées, que nous avons observées durant notre recherche, amènent à la lecture d'un mode constructif et fonctionnel assez différent des autres cas traités dans les situations abordées ci-dessus. Il s'agit là de propriétés appartenant à des habitants eux même constructeurs : le statut de « propriétaire » a plus de valeur et est renforcé par le fait que les individus eux même possèdent un acte ou une décision juridique prouvant leur appartenance au lieu et leur possession du bien immobilier considéré. Les propriétaires ont pu construire leurs habitations sur la base d'un savoir-faire sans l'intervention d'un technicien ou d'un architecte. On le sait, l'apport du constructeur - ici il s'agit du maçon, le cas échéant - joue un rôle important dans la constitution des distributions spatiales dans l'habitation.

[132] Des quartiers, comme Saint Antoine, Derb (Juif), Boulanger (Espagnol), Médioni, Lamure et Cholet (Arabe) sont très représentatifs de la politique française (plan de Constantine, sous la république de Vichy et De Gaulle) et son regard sur le mode de vie des algériens.

La prise de décision revient toujours au propriétaire. Il faut souligner que ce dernier revêt ici le statut de « *bâtisseur* » travaillant la plupart des cas en collaboration avec les membres de sa famille. L'ignorance de la réglementation prescrite par les instruments d'urbanisme et d'architecture et l'indifférence envers les techniques des systèmes constructifs les plus appropriés sont des facteurs essentiels influant sur la nature de la projection spatiale et la partition fonctionnelle au sein de la maison. Des enquêtés ont évoqué le vernaculaire modernisé ou le « renouveau » qui surgit sans mention de formes précises ou de spatialité conventionnelle.

CONCLUSION

L'étude de la communication dans le contexte de l'habitat individuel a été entreprise en termes d'outils de pilotage et de prise de décision par différents actants dans la fabrique du domicile. Ce stade de la recherche est basé sur des regards croisés sur la communication d'une image de l'habiter (rapport image / actant) et a pu définir aussi les attributs de l'image appropriée d'un mode d'habiter singulier. Les éléments réunis dans l'analyse ont montré d'une manière significative qu'il s'agit d'une quête vers la réconciliation entre l'habitant et le lieu qui l'entoure (Éleb et al. 1988).

Cette posture pousse l'habitant à justifier ses positions par une représentation « *inclusive de soi* » (Fleury-Bahi et al., 2008) qui est annoncée par ses réactions émotionnelles et affectives vis-à-vis de son espace domestique imaginé, conçu et enfin réalisé. Ses propres désirs et besoins personnels actualisés et investis dans l'espace ont permis d'affiner la distinction catégorique de son mode de vie par rapport aux autres.

Par ailleurs, une attitude équivoque émerge mettant l'habitant devant des situations variables à travers lesquelles une quête vers l'expressionnisme formel s'impose. Par exemple, la tendance à se situer à des échelles importantes dans les

aménagements intérieurs, voulant, sans doute, montrer la dimension communautaire et multifamiliale de l'habitation. Cette attitude prouve que le domicile, au lieu de constituer une œuvre individuelle, est réalisé en tant qu'œuvre commune : la « *maison de famille* » (Safar-Zitoun, 2009).

Les orientations recensées, jusqu'à présent, et figurant dans les résultats de l'analyse, concourent vers un certain « réalisme » ou pragmatisme induit par les contraintes de la situation. D'une part, il s'agit de tenir compte du programme normatif mis en œuvre par l'habitant pour lui apporter une réponse adaptée, d'autre part, il est nécessaire d'intégrer les recommandations réglementaires rigoureuses imposées par deux actants présents dans le système d'interactions : le contrôleur et la société. L'image finale externe de la maison intervient in fine comme une sorte de compromis entre les sollicitations multiples.

De même, l'assiette foncière du lot à construire (sa géométrie, sa structure et ses origines parcellaires) ne semble pas être un critère important dans la composition architecturale de la maison. En effet, l'architecture de l'habitation produite présente des similitudes avec des disparités de formes géomorphologiques dans des sites innombrables. À l'inverse, l'intérieur semble constituer un univers individué où les caractéristiques propres à chaque maison reflètent une contenance qualitative spatiale unique et où se cristallise l'histoire d'un « *plaisir d'habiter* ». que d'un espace de « *recherche d'identité* ».

La superposition des résultats des différentes interventions opérées par les actants à travers le projet de la maison de famille se justifie par des expériences en alternance. Ce vécu conduit les acteurs à produire une nouvelle image de l'habiter qui demeure pour l'instant ambigüe et qui semble s'inscrire dans une situation de laboratoire qui oscille entre la volonté de s'identifier et le risque de perdre ses propres schèmes atypiques ou de s'altérer.

Si à travers un important nombre de maisons (68%), les habitants ont opté pour une conformité à leurs choix et à leurs idées préconçues ou imaginaires, il en est d'autres qui ont opté pour des situations exceptionnelles. Ces derniers (32%), pour

la plupart, plutôt que de s'accorder à l'image rêvée de leur maison, ont préféré se plier aux exigences formulées par la maîtrise d'ouvrage où à la volonté formalisée par l'architecte concepteur. La même attitude s'observe par rapport aux normes opérationnelles en vigueur. Ainsi, une concession volontaire, le plus souvent léguée d'une manière quasi-totale aux autres actants, se lit au sein de ce groupe d'usagers.

Dans ce panorama, on peut aussi distinguer des conceptions de maisons dont les parcours d'une image rêvée vers sa finalité (image vraie) sont incompatibles avec le souci d'économie nécessaire à la réalisation du projet en question. Certaines maisons sont conçues avec des coûts contraignants entraînant des prix exorbitants. Pour justifier cet écart,, les habitants soulignent qu'ils ont été guidés par un désir de répondre à certains besoins ou même certains fantasmes : l'obligation de prévoir l'extensibilité future de leurs maisons à long terme ou l'imitation de modèles rencontrés au préalable ont déterminé leurs décisions.

Un autre type architectural favorisant les valeurs culturelles ou la symbolique architecturale des lieux est également très répandu. Ainsi, certaines maisons ont concrétisé l'introversion spatiale tout en montrant la richesse de l'aménagement du hall-barlong et l'allure ostentatoire du salon d'apparat. Depuis les discours énoncés (croquis, textes ou images) jusqu'à la concrétisation de l'espace vrai, certains habitants multiplient les mises en scène : ambiances extraites du génie architectural du passé, faux-plafonds à décorations géométriques exubérantes en stuc, faïence à impression ornementale alternante entre formes végétale et géométrale avec frises, atmosphères de cours arabo-mauresques avec une fausse végétation ou un salon marocain avec *S'daders* surhaussés par des matelas et tapisserie orientale. L'ensemble représente un mode d'habiter en acte.

D'autres situations plus syncrétiques apparaissent : dans le contexte d'une maison présentant une variation thématique, l'éclectisme architectural et stylistique conjugue entre l'ancienne disposition spatiale et les nouvelles configurations modernes. Cette hybridité retient la séparation traditionnelle entre les lieux de vie

communs et les espaces de réception pour invités avec, évidemment, la présence d'un hall-séjour moderne à la manière occidentale. Le type ainsi produit constitue la réplique d'un imaginaire en reconstruction.

D'autres, enfin, montrent une dualité culturelle en juxtaposant deux temporalités historiques de l'architecture domestique : arabe et occidentale. En mettant face-face, deux styles de vie et des spatialités hétérogènes, une position *schizophrénique* particulière de certains habitants semble émerger.

À travers ses maisons conçues et réalisées, l'historiographie représente un prétexte, emmenant à valoriser la référence du cadre bâti envisagé. La dimension esthétique recherchée est aussi présente à travers les limites et les seuils de la maison : les perrons d'entrées, les séparations des niveaux d'accès, les portes d'entrée et leurs décorations, etc. Révélant des originalités conceptuelles introduites grâce à l'aspect imaginaire des objets mis en scène en retenant ce qui doit être exhibé et ce qui doit marquer les champs occultés, l'ensemble révèle un référentiel original.

CONCLUSION DE LA PARTIE II



CONCLUSION DE LA 2ÈME PARTIE

Prendre pour cadre général la maison individuelle oranaise, c'est évoquer implicitement un mode d'habiter dans une ville méditerranéenne qui rassemble tous les clichés qui s'y réfèrent à la fois à : la maison vernaculaire algérienne arabo-turque similaire aux maisons de la Casbah d'Alger, la maison arabe introvertie le « *haouch* », le pavillon colonial français, la maison de famille traditionnelle, la villa européenne moderne, etc. Les origines référentielles de cette habitation individuelle oranaise s'insèrent dans un modèle possédant une coloration culturelle multiple qui est à présent sans cesse réactivée dans l'imaginaire des habitants.

Nous avons pris comme cadre particulier dans cette recherche deux types de maisons individuelles érigées dans la ville d'Oran ; le pavillonnaire colonial français les « *Castors* » et le type d'habitat individuel contemporain la « *maison de famille* », ces deux archétypes ont affirmé volontairement la prédominance des référents socioculturels qui les ont produits. Afin de rendre davantage plus plausible le mode de production de l'habitation individuelle oranaise, il suffit de faire une rétrospective historique de son parcours datant depuis la période de l'occupation française (1830) jusqu'à nos jours.

Le contexte de l'habitat algérien dans la période coloniale française se distingue par des spécificités culturelles dictées par la société algérienne, ce contexte est influencé majoritairement par le monde rural. Un modèle d'habitat, désigné par les français de « *maison indigène* » surgit dans les villes algériennes au cours de la fin de la période de l'occupation française, sa propagation a été exprimée en réponse au besoin croissant de plus d'unités résidentielles pour les algériens autochtones. En revanche, le contexte de l'époque postindépendance à, en outre, encourager une grande tranche de la population oranaise dans les années 1990 à investir dans la sphère résidentielle par la création de coopératives et de lotissements destinés à l'habitat individuel dans les espaces périphériques.

La maison arabe ne représente plus le cachet de l'architecture domestique algérienne d'aujourd'hui. Les changements ont touché les intérieurs et le mobilier. Les pièces de vie de la classe moyenne deviennent encombrées par un mélange hétéroclite de meubles conçus dans des lignes très pures (modernes) et une profusion de styles d'aménagement occidental. La multiplication des exigences attendues d'un habitat moderne ont conduit les familles à concevoir leurs habitations sous une forme hybride, mélangeant les modes de vie occidental et autochtone. La recherche d'un meilleur confort et une plus grande adhésion à une culture universelle fixée aux racines d'un habitus ancestral se sont conjuguées pour produire un type d'habitat spécifique.

Cette seconde partie de la recherche révèle notamment que l'aménagement de l'habitation individuelle postcoloniale ou contemporaine repose sur l'ingéniosité de l'habitant à *(re)modeler* l'espace selon le déroulement de ses activités domestiques à travers lesquelles son propre mode de vie se trouve lié. Dans la plupart des cas observés, la réalisation du projet de la maison s'exécute conformément à la façon dont les taches domestiques sont habituellement classées, situées et corrélés.

À partir des ajustements intervenus sur l'espace résidentiel des CFT, l'appropriation « *atypique* » subit des évolutions et des performances que l'on retrouve dans d'autres types d'habitat résidentiel dans les villes contemporaines. Les espaces destinés aux activités : cuisiner, manger et de loisirs, les habitants ont exprimé une nette distinction entre la transformation de pièces pour des utilisations diurnes et nocturnes. Bien qu'il y ait, dans certaines habitations de grands espaces ou cuisiner, manger et de loisirs se produisent d'une manière juxtaposée, le débordement des activités domestiques au rez-de-chaussée et des surélévations compétitives d'étages font changer radicalement les proportions du lotissement pavillonnaire ancien, l'esprit d'apparat comme les traitements de façade et les modénatures sur la façade reflètent la position socioéconomique de l'habitant et son statut socioprofessionnel.

Dans un premier temps, en pointant notre regard réflexif sur les potentialités des changements spatiaux de « *l'espace originel* » nous avons pu dégager les principales dispositions inédites à partir desquelles les nouveaux occupants algériens transforment et remodèlent le type colonial «occidental». Les scénarii des rapports spatiaux des situations avant/après en été mises en relief, illustrant particulièrement, la manière dont les événements de la vie quotidienne ont été retracés ou les transformations montrés, avec la mise en œuvre de leurs expériences individuelles. La légitimité des nouveaux aménagements inédits reflètent l'appartenance culturelle et populaire des habitants par les nouvelles pratiques de l'habiter algérien. Puis, à travers les mécanismes d'un tel état de fait, distingué par l'hybridité de l'espace physique ou symbolique, nous avons pu mettre l'éclairage sur ces valeurs qui ont pu détourner le mode de vie des habitants.

Dans un deuxième temps, Nous avons pu déterminer comment s'élaborent la stratégie et la tactique habitantes opérées par l'habitant à travers les transformations des lotissements Castors CFT au sein d'une dynamique spatiale, en apportant des éclairages sur l'influence du statut socioprofessionnel et démographique sur la nature des transformations recensées. Enfin, et dans un troisième temps, les apports de la *déstandardisation* du pavillonnaire sont devenu une forme d'expression d'appartenances identitaires multiples, engageant l'usager/habitant à marquer son territoire socio-spatiale dans un nouveau type d'habiter.

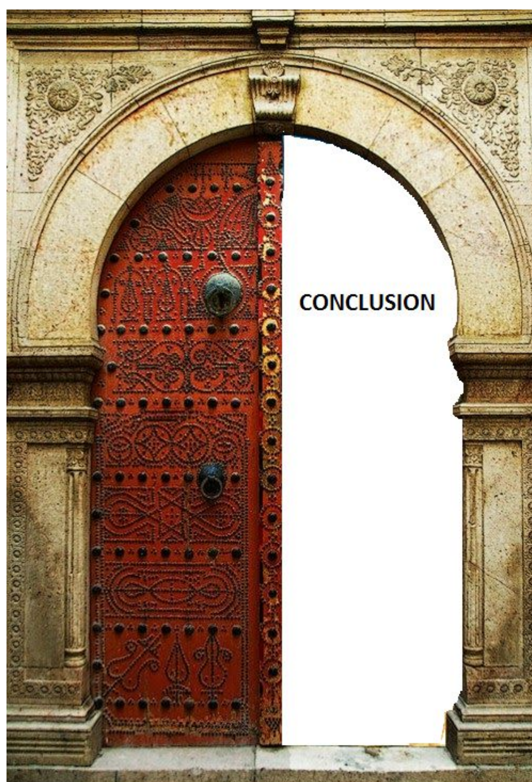
De là, on peut déduire que quand il y a un refus d'investissement dans l'habitation que l'on espère provisoire, l'occupation de l'espace est impossible, la maison ne fonctionnant plus comme lieu où « *être* ». Les Castors représentent une situation symptomatique de la répercussion que peut avoir le problème d'affirmation identitaire des néo-citadins sur l'état psychologique – voire général -des habitants et notamment sur la manière dont ils tenteront par la suite d'occuper un lieu. Si un habitant parvient un jour à obtenir une habitation individuelle conforme à ses besoins et aspirations, il portera longtemps en lui les empreintes d'une telle expérience.

La communication dans le contexte de l'habitat individuel a été abordée en termes d'outils de pilotage et de prise de décision par les actants impliqués dans la fabrique de l'habitation individuelle. Ici des regards croisés sur la communication d'une image de l'habiter (rapport image / actant) sont illustrés. La nature et la position de l'actant dans le processus de communication peuvent influer sur la qualité de la communication générée. Lorsqu'un actant se trouve absent ou présent dans ce processus productif, des situations équivoques surviennent lors de la réalisation du projet de l'habitation, l'efficacité de la communication peut être alors négativement ou positivement impactée.

L'architecte, le maçon et l'habitant/usager sont des actants principaux, ils font appel à divers méthodes de conception/réalisation de l'habitation individuelle qui leurs permettent de résoudre des problèmes mal définis liés à l'espace habité. La méthode la plus courante repose sur un processus cognitif qui guide leurs actions vers l'adoption de solutions « normatives », ces dernières consistent à reproduire fidèlement un modèle de référence ou à se conformer à un type d'habitation déjà existant. Les attitudes prises en concertation et communication inductive entre eux et les autres actants limitent en effet, la création et l'innovation, bien qu'elles facilitent, le plus souvent, le travail de conception par l'architecte.

Les investigations sur l'image d'un habité conforme aux désirs et aspirations de l'usager/habitant observés à travers les protocoles d'enquêtes ont prouvées l'existence d'une polysémie au sein même d'un imaginaire commun. Les images mentales de l'habiter peuvent apparaître paradoxalement immuables pour l'ensemble des habitants enquêtés, elles interrogent la spatialité du contenant (l'espace matériel de la maison) et le contenu d'une spatialité (l'espace immatériel qui englobe les activités et les fonctions de la maison). Ces images abordées sont affirmées à travers des dualités rencontrées dans : les limites de l'espace vécu (dedans/dehors, haut/bas, franchissable/infranchissable, étanche/perméable, etc.), les territoires topologiques (sale/propre, humide/sec, profane/sacré, intime/ostensible, etc.), et l'épaisseur spatiale (transitoire/stable, seuil/aboutissement, fermeture/ouverture, etc.).

CONCLUSION GÉNÉRALE



Conclusion générale :

Ce travail de recherche, tel que nous venons de le présenter, a permis de valider nos hypothèses de départ. La situation actuelle de l'habitation pavillonnaire construite par la France coloniale et habitée par les algériens après l'indépendance rend compte de l'émergence d'un habitat individuel archétypal reflétant une hybridité assimilant deux modèles architecturaux : le type de maison arabo-méditerranéen à cour centrale et le modèle pavillonnaire français. Ce remodelage spatial contribue à mettre en relief les compétences particulières de l'habitant en tant qu'usager quotidien de l'espace domestique.

Praticien de ce lieu, il est à la recherche d'un ancrage spatial valorisant des usages spécifiques et ordinaires du vécu. En ce sens, l'apprentissage par l'habitant/usager oranais de lieux qui ne lui étaient pas destinés, le mettent dans la position d'un expert décideur de l'avenir de cet univers domestique étranger au départ. Au fur et à mesure de l'écoulement du temps, l'espace originel est apprivoisé par ce nouvel utilisateur averti dont la quête tend vers la mise en place d'un univers qui soit conforme à ses besoins spécifiques.

Ainsi, cette réappropriation socio-spatiale a eu le mérite de définir les contours d'un nouveau modèle d'habiter qui exprime les représentations culturelles et symboliques et les perceptions des néo-citadins dans la fabrique d'un mode d'habiter spécifique. Les investigations réalisées dans le cadre de cette recherche n'ont pas manqué de mettre en relief les actions initiées et mises en œuvre par les habitants en vue d'adapter l'habitation imposée à leur mode de vie. Cette gestuelle montre que les imaginaires des usagers constituent un apport fondamental pour comprendre la diversité des réponses socio-spatiales exprimant la projection d'un mode d'habiter correspondant aux satisfactions des attentes des familles.

Cet imaginaire est entendu ici comme étant l'ensemble des représentations mentales (discours, symboles collectifs et imageries partagés relatives à l'habitation individuelle). Architecture, conception de plans, schémas et esquisses,

etc.) représentent la matérialisation et la formalisation orale ou verbale des valeurs, des référents et des qualificatifs qui sont mobilisés par les actants intervenant dans ce système d'action. La recherche s'est inscrite dans ce mouvement entre structure spatiale et l'ensemble de l'éthos culturel porté par les différents actants intervenant dans ce système d'action. La recherche s'est inscrite dans ce mouvement entre structure spatiale et l'ensemble de l'éthos culturel porté par les différents actants.

1. De l'appropriation socio-spatiale de l'habitat individuel colonial

Le cas des Castors représente une expérimentation intéressante : le nouveau propriétaire s'est engagé dans une aventure de la réappropriation d'un habitat « exogène » révélant l'originalité des actions habitantes menées dans une sorte de « *vouloir apprendre à vivre* ». En effet, le discours de l'habitant/usager, « expert des lieux », englobé par la parole et l'écoute, s'insère dans une mutuelle réciprocité avec l'architecte lors des transformations réalisées. Simultanément, un dialogue s'instaure avec les autres actants, notamment le maçon ou l'entrepreneur au niveau des détails mis en œuvre dans l'aménagement de la maison. De même, l'influence du contexte socioculturel (profil socioculturel et niveau d'instruction) ne peut manquer d'interférer sur les pratiques de transformation engagées par les usagers. Enfin, les interactions mutuelles entre le secteur socioéconomique et celui de l'habitat affectent, comme on l'a décrit, la morphologie et l'organisation socio-spatiale du projet architectural.

Partant de là, nous avons pu dégager une typologie des réponses sociales à partir d'exemples précis de maisons pavillonnaires des Castors familiaux et traminots CFT (Oran) datant de la période coloniale. L'étude approfondie de ces types architecturaux et urbanistiques a permis de mesurer l'ampleur de l'influence que peut avoir cette épreuve de l'espace imposé sur les imaginaires des nouveaux occupants.

Le pavillon colonial sert de référence et s'affirme dans la production de l'espace

habité en se constituant comme l'une des bases de ressourcement de l'identité d'un habiter algérien contemporain. Mais, en contrepoint, ce type colonial n'engendre pas un modèle stable dans sa constitution socio-spatiale étant considéré les réappropriations successives introduites par les nouveaux occupants.

Néanmoins, la dilution de ce type architectural dans le paysage résidentiel contemporain, comme cela a été observée dans les Castors familiaux et traminot CFT d'Oran, reste liée à la recherche d'une identité culturelle qui s'affirme et qui tend à s'éloigner de celle prévalant auparavant. Sans modèles précis, la matérialité de l'habitation individuelle produite après un processus d'appropriation se trouve ajustée entre l'emprise de la réalité historique des lieux (l'architecture coloniale) et un contexte environnemental nouveau. Cette évolution a mené progressivement les néo-citadins à s'adapter et à créer de nouvelles formes de spatialité. Un degré élevé d'habitabilité et d'adaptation du pavillonnaire apparaît avec des habitants qui sont ouverts aux valeurs socioculturelles occidentales mais qui ne peuvent se défaire du jour au lendemain des prédispositions ancestrales qui les « habitent ».

Dans ce contexte, une nouvelle logique se met en place à travers laquelle l'usager cherche à aménager un nouveau chez-soi et à apprendre à y vivre. Sans doute, toute l'originalité de l'appropriation habitante s'exprime ici par l'incorporation d'un style de vie intégrant les nouvelles exigences de la « modernité spatiale » : bar et éléments de cuisine américaine, salle à manger, cuisine ouverte sur le séjour, kitchenette, dressing pour chambres, suite parentale, hall-séjour, piscine, etc. Ce processus qui conjugue tactiques et stratégies présente des situations où l'espace habité prescrit semble toujours précéder les nouveaux habitants. Ces derniers sont tellement influencés par l'image que l'extérieur se fait d'eux, qu'ils ont tendance à reproduire en acte ces représentations et ces stéréotypes, même s'ils ne sont pas en adéquation avec ce qu'ils sont réellement.

Les choix des modifications opérées par les nouveaux acquéreurs algériens dans le pavillonnaire CFT ne font, par la suite, que reconduire la vision d'un habitat hybride se traduisant par la production générique d'un espace habité

essentiellement métissé qui, s'il doit être à jour avec les nécessités de la vie quotidienne contemporaine, n'en est pas moins produit en dehors des logiques du système socioéconomique dominant. Les investigations menées sur le pavillonnaire colonial et le contemporain ont permis de mettre en relief le rôle que jouent les imaginaires dans la fabrique de l'habitation individuelle oranaise entre idéal projeté et réponse sociale.

À travers le processus de réappropriation socio-spatiale, il nous est apparu que l'imaginaire collectif opère par la présence de multiples actants. La lecture des modes de communication entre ces différents intervenants constitue la clé de voûte qui devrait permettre d'appréhender les formes de réception de l'espace habité qui, de prime abord, apparaissent ambigües ou énigmatiques.

Par ailleurs, il nous semble nécessaire de poursuivre la réflexion et d'observer comment ces réponses socio-spatiales peuvent influencer, en retour, le modèle archétypal de l'habitat individuel hybride projeté par les habitants. Nous considérons en effet que l'impulsion de ce modèle archétypal (dans le temps et dans l'espace) a la capacité d'enrichir les imaginaires individuels et collectifs. Nous ouvrons ici la voie à un autre concept : **l'habité** qui enregistre le feed-back sur les pratiques, les représentations et les imaginaires des actants.

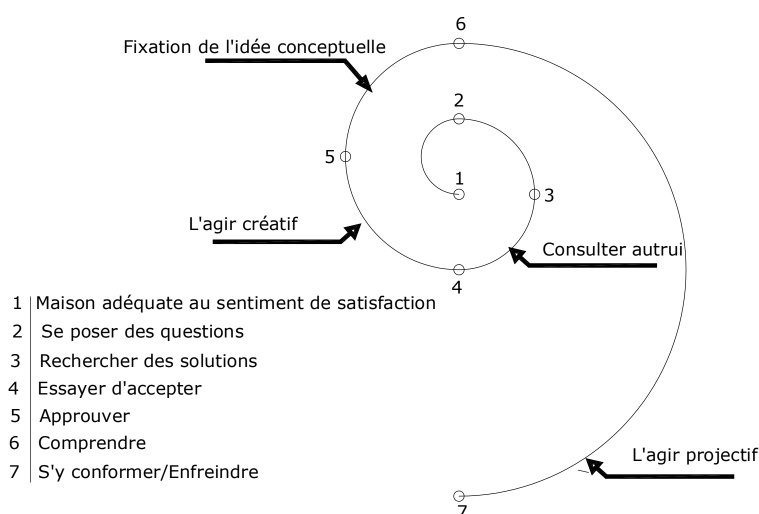
2. De l'influence itérative des « actants » et l'imaginaire de «l'habitant » : une habitation individuelle en réinvention permanente.

En réalité, les systèmes de production de l'habitation individuelle que nous avons actuellement en Algérie définissent un processus de fabrique qui comprend conception, projection, réalisation et contrôle tout en étant soumis à des disparités dans les décisions qui résultent, le plus souvent, de l'interaction entre plusieurs actants. Ces décisions qui se prennent en dehors de la réalité des situations concrètes et du vécu quotidien des habitants ont une influence directe sur le mode d'habiter et la qualité du cadre bâti recherché par les usagers. Dans l'ensemble, la recherche a montré une disparité importante entre l'implication effective des actants (interventions, décisions et contrôles) et la pertinence de l'appropriation et l'adaptation à la réalité fonctionnelle et formelle de l'habitation. Dès lors, nous

devons trouver « *un système de production capable de donner une attention minutieuse à tous les détails nécessaires pour que chaque maison soit «juste» à son niveau, à sa propre échelle et à la même époque, et qui est pourtant en même temps assez efficace, reproductible et assez simple..* » (Alexandre, 1984 : 40).

Comme la recherche l'a démontrée, la communication entre actants constitue, dans le cas des habitations individuelles contemporaines, l'outil le plus efficace pour appréhender les pratiques habitantes et leur embrayage dans le cadre de la production d'une habitation conforme aux désirs et aux attentes des futurs occupants. Dans ce processus, les actants passent généralement par quatre étapes d'action inductive : consultative, créative, conceptuelle et enfin projective. A chaque séquence, une dynamique relationnelle et communicationnelle s'instaure qui se traduit par des actions, des réactions et des intentions affichées ou implicites de la part de l'intervenant (figure 1).

Figure 1. Cycle de la pensée inductive chez l'habitant



Sources : Chachour. M, 2018.

De ce fait, notre recherche prenant, essentiellement, comme matériau la production d'un mode d'habiter oranais ne pouvait faire l'impasse sur les processus de communication entre actants qui constitue une dimension intrinsèque de l'objet de notre recherche. En effet, il est difficile d'occulter une dynamique

d'interaction qui est omniprésente dans la conduite du projet de l'habitation au cours des sept étapes de l'action inductive (figure 1), depuis sa phase imaginaire (étape 1) jusqu'à l'usage des espaces habités (étape 7).

Cette communication est, par conséquent, incluse dans une stratégie où elle a sa place propre et une efficacité recherchée. En somme, les deux notions de communication et d'appropriation sont fortement entremêlées tant dans les manières de production du domicile que dans les différentes significations émanant des modes d'habiter concrétisés dans la réalité de l'espace habité.

3. De la communication dans la pratique de la conception architecturale de l'habitation individuelle

La communication est le processus d'échange d'informations entre l'expéditeur et le destinataire qui engage la diffusion d'une information des deux côtés. Cette relation suppose aussi qu'un partage de sens existe permettant d'arriver à une compréhension mutuelle. Le mode d'interaction ainsi engagé est aussi considéré comme un processus cognitif et social par lequel les messages sont transmis et le sens généré.

Partant de là, un environnement collaboratif entre actants peut émerger permettant de mieux comprendre les exigences de l'habitant envers son espace habité rêvé. Par ailleurs, le mode de communication instauré autorise l'architecte, l'habitant et les autres actants à échanger sur un pied d'égalité. Coordination des efforts respectifs, négociations ou partage des connaissances et prise de décisions collectives constituent une panoplie de pratiques pouvant favoriser la satisfaction de toutes les parties.

Les relations fructueuses entre les actants, surtout entre l'architecte, le réalisateur et l'habitant reposent généralement sur un modèle de communication qui, d'une part, tient compte des connaissances et de l'expérience de ces actants, et d'autre part, doit être orienté vers la maitrise de la dimension socioculturelle qui cristallise des valeurs partagées entre les actants. Le niveau de communication qui est atteint dans ces situations signifie une bonne compréhension entre les parties prenantes,

ce qui éclaire les objectifs recherchés rendant moins ambiguë la nature du projet.

Par ailleurs, ce processus de communication achevé et évalué ex-post, il sera utile d'élaborer un cadre prospectif pour la gestion des problèmes de conception, de projection et de réalisation d'autres projets de maisons individuelles à l'avenir.

Limites et perspectives théoriques et méthodologiques

Toutefois, notre travail laisse quelques grandes questions en suspens. En effet, en dehors du degré de satisfaction éprouvé par les habitants envers l'image produite d'un habiter, nous avons partiellement éludé les mécanismes de construction de cette image mentale : Quelles sont les différentes composantes, religieuses, économiques et/ou sociales qui la composent ? Comment s'articulent-elles ? Quels sont les références psychologiques et affectives de ces images ?

De même, la recherche n'a pas pu évaluer ou mesurer toutes les trajectoires communicationnelles entre les actants par le degré de leurs occurrences et donc n'a pas analysé de manière opérationnelle le rôle, sans doute essentiel, de la médiation de ces imaginaires. Enfin, sur le plan de la sémantique communicationnelle, il ne nous a pas été facile de nous accorder parfaitement sur le sens des concepts et notions liés à la communication et l'information dans l'univers de la fabrique de l'habitation individuelle.

Malgré ces limites, nous pensons toutefois être parvenus à montrer le caractère irréductiblement instable des images produites de l'habiter, constamment réinventées par et dans le dialogue entre les actants impliqués dans le processus communicationnel. L'accent a été mis sur l'imaginaire de l'habitant et l'architecture de l'habitation archétypale produite qui se trouve en interrelations créatrice.

Il est également indispensable de souligner les limites principales des recherches portant sur les projets architecturaux réalisés dans la durée. Les résultats obtenus dans ce domaine doivent être évalués et communiqués avec beaucoup de précautions. Ainsi, les études qui traitent de l'habitat individuel et sa période de réalisation depuis la conception jusqu'à l'exécution en passant par la projection,

portent, en grande partie, sur l'incertitude qui pèse sur les données nécessaires à l'évaluation. L'analyse des résultats en cycle de vie d'une habitation individuelle, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation et son usage devrait par ailleurs être mis en perspective avec d'autres paramètres importants liés au cadre bâti environnant : ancien/nouveau, avant-garde/moderne, postmoderne, etc. De même de nombreux paramètres souvent oubliés méritent d'être intégrés dans l'analyse : évolution des techniques constructives et des méthodes opérationnelles d'exécution, qualité et niveau de vie des habitants, dimensions temporelles de mise en œuvre des projets concrets, etc.

Recomandations : Repenser les méthodes de concertation entre actants

Il est essentiel de proposer une méthode de concertation entre actants orchestrée par les réflexions nouvelles de l'architecte. Nous avons présenté en détail l'un de ses instruments sous la forme de la grille APR. Il est donc nécessaire, pour que la communication entre les actants soit effectivement opérante par chacun d'entre eux, qu'un dialogue avec l'habitant/usager facilite l'émergence d'un espace habité commode et satisfaisant. Ce dialogue doit viser la concrétisation de l'image rêvée de la maison. Souvent, celle-ci est mise à distance des usagers alors qu'elle présente des conséquences immédiates sur l'utilisation de l'espace habité.

Il n'est pas aisé de prévoir une concertation entre actants pour anticiper tous les enjeux spatiaux de l'usage. Ils ne peuvent, d'ailleurs, pas tous en faire l'objet. De nombreux problèmes peuvent surgir lors des premiers moments d'utilisation des espaces de l'habitation individuelle. Rapidement, des arrangements majeurs (par exemple destruction d'une partie des chambres à coucher ou l'élargissement du hall) et mineurs de l'espace (correction de l'emmarchement de la cage d'escalier ou l'ajout d'un plan de travail dans la cuisine) peuvent être introduits.

Il est aussi souvent difficile pour l'habitant d'imaginer à partir d'un plan les espaces et les volumes qui seront réalisés. Le partage avec l'architecte est, dans ce cas, nécessaire pour mieux appréhender ce langage spécialisé. L'anticipation des

problèmes d'usage par la concertation ne peut donc faire l'objet d'occultation lors de la conception des modes de représentation de l'habitation individuelle.

Comme nous l'avons montré précédemment, la question de l'usage est aujourd'hui largement abordée sous l'angle du confort. Les autres enjeux d'usage récurrents (par exemple, ceux relatifs à l'économie, l'esthétique ou la sécurité de l'habitation individuelle) ne sont pas systématiquement pris en charge par les concepteurs architectes. D'autres actants, comme les services techniques d'urbanisme (par la demande d'un certificat de conformité pat exemple) et l'impôt sur le foncier (par le retrait du livret foncier), les assument fréquemment après la construction.

Cette répartition des fonctions amène souvent les différents actants à produire des discours contradictoires avec les usagers. L'inscription des différents enjeux d'usages dans une démarche globale dès le début de la conception et la projection du projet de la maison – qui peut se développer par le recours à un actant spécialisé dans la concertation – permettrait donc de garantir de meilleures qualités d'usage de l'habitation individuelle. À travers cette démarche, il est possible de faire de l'habitation un projet commun de société

L'analyse des processus communicationnels entre actants laisse apparaitre à travers les maisons enquêtées que c'est dans la confrontation entre les différents imaginaires en acte (réalisateur, maçon, architecte et habitant) que vont se concrétiser les réponses au projet de l'habitation individuelle initié par l'habitant (conformité au projet conçu initialement, adaptation du projet aux exigences des actants, rejet de celui-ci, métissage entre plusieurs spatialités, etc.).

Pour les architectes concepteurs, il est tout à fait difficile de planifier et d'organiser cette « diversité » en anticipant une quelconque réponse émanant des actants. En effet, les architectes concepteurs ramènent souvent des idées préétablies, des anticipations, des préjugés sur une future appropriation et acceptation de la maison. Or, c'est dans cette situation équivoque de leur anticipation que s'installeront les décalages entre l'espace habité rêvé, réel et vrai et que s'expliquent les modes d'habiter conflictuels s'opérant par de banales inventions de l'espace domestique offrant souvent un inconfort considérable qui

ouvrent la voie aux remodelages des usagers. Ainsi, créativité architecturale, modes d'habiter et modèles de communication entre actants marchent ensemble et forment l'ossature sur laquelle doit s'adosser la conception du projet de maison individuelle. C'est ce paradigme que nous pensons avoir entrouvert dans ce travail de thèse. A nous et à d'autres chercheurs de continuer à le sillonner et à l'approfondir pour éclairer davantage l'objet investi par notre recherche.

Bibliographie

ACKERMAN, James S. 1997. *Les villas de la Rome antique à Le Corbusier*, trad. Fr. Paris : Hazan, Farigliano.

ABDELMOMEN, Mohamed Gamal. 2016. *The Architecture of Home in Cairo, Socio-Spatial Practice of the Hawari's Everyday Life*, New-York: Routledge Publishing.

ABDULAC, Samir. 2011. « Les maisons à patio. Continuités historiques, adaptations bioclimatiques et morphologies urbaines », in *Actes du Symposium de la 17ème Assemblée Générale*, Paris : ICOMOS. p. 282-305

ADDI, Lahouari. 1999. *Les mutations de la société algérienne (famille et lien social dans l'Algérie contemporaine)*, Paris : La découverte, 225 p.

AIT – HAMOUDA, Khadîdja. 2000. l'habitat individuel en Algérie, émergence d'une nouvelle architecture, une approche des mutations de l'habiter par les appropriations spatiales domestiques, le cas d'Oran, mémoire de Magistère en Architecture, (Option Urbanisme), U.S.T.O, Décembre 2000.

AKRICH, Madeleine. 1989. « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et société*, n°13, pp. 31-54.

ALEXANDER, Christopher, DAVIS, Howard, MARTINEZ, Julio, CORNER, Don. 1985. *The Production of Houses*, New-York : Oxford University Press.

ALEXANDER, Christopher. 1971(1964). *La synthèse de la forme*, trad.fr. Paris : Dunod.

ALLEN, Barbara. 1998. « L'habitat, c'est le logement et au-delà", enquête du CSTB à partir de 600 entretiens de résidants de neuf quartiers de la banlieue parisienne », *Urbanisme*, n° 298, janvier/février 1998, pp. 68-73.

ALMI, Saïd. 2002. *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie*, Paris : édition Mardaga.

ALTMAN, Irwin, CHEMERS, Martin. 1980. *Culture and environnement.* Monterey, CA. : Brooks/Code.

AMPHOUX, Pascale. 1987. Configurations domestiques et reconquête de soi. « Pour une prospective connotative, famille, modes de vie et habitat », *collectif, (dir.) Nicole HAUMONT et Marion SEGAUD*, Paris : édition L'Harmattan.

ANGERS, Maurice, 1997, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Québec : éditions CEC, 381 p.

ASCHER, François. 2010. *Les nouveaux principes de l'urbanisme, suivi de Lexique de la ville plurielle*, Paris : Ed. De l'aube.

ASCHER, François. 1995. *Métapolis ou l'Avenir des villes*, Paris : éditions Odile Jacob.

ATKINSON, Roland, BRIDGE Gary (Dir.). 2005. *Gentrification in a Global Context, The new urban colonialism*, London, Milton Park: Routledge.

AUGÉ, Marc. 1992. *Non lieux - introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : éd. du Seuil.

AUGOYARD, Jean François. 1993. « Cinq sens pour s'approprier l'espace », in *Projet Urbain et Grandes Ensembles*, n°5/6, Nov/Déc 1993.

AUMONT, Jacques. 1994. *Introduction à la couleur : des discours aux images*, Paris : éd. Armand Colin.

AUMONT, Jacques. 1990. *L'image*, Paris : éd. Nathan.

BACHELARD, Gaston. 1961 (1957). *La Poétique de l'espace*, 3e éd., Paris : PUF Bibliothèque de philosophie contemporaine.

BACHELARD, Gaston. 1948. *La Terre et les Rêveries du repos*, Paris : José Corti.

BADUEL, Pierre Robert. 1986. « Habitat traditionnel et polarités structurales dans l'aire Arabo-musulmane », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXV, Paris : éditions du CNRS, p 231-256.

BAILLY, Antoine. 1993. « Spatial Imaginary and Geography: A Plea for Geography of Representations », in *Géo Journal*, 1303.

BAILLY, Antoine. 1987. *La perception de l'espace urbain. Les concepts, les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris : CRU.

BAILLY, Antoine. 1980. *La perception de l'espace urbain*, Thèse, tome I, Lille.

BALANDIER, Georges. 1985. *Le détour*, Paris : Fayard.

BALANDIER, Georges. 1974. *Anthropo-logique*, Paris : PUF, 279p.

BANCON, Daniel. 1998. Les Castors de l'Alouette (1948-1951), L'aventure communautaire de 150 jeunes qui décidèrent de construire une cité idéale, Pau : Princi Negue.

BARTHES, Roland. 1964. *Rhétorique de l'image*, in Centre d'études des communications de masse (publié par), *Communication – Recherches sémiologiques*, Paris : éd. du Seuil.

BARBEY, Gilles. 1990. *L'évasion domestique, essai sur les relations d'affectivité au logis*, Lausanne : collection d'architecture, presse polytechnique universitaire romande.

BASSAND, Michel. 2007. *Cités, villes, métropoles. Le changement irréversible de la ville,* Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

BASSAND, Michel, KAUFMANN, Vincent, JOYE, Dominique. 2007. *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

BATAILLE, Philippe, PINSON, Daniel. 1992. « Maison radieuse de Rezé, de la proximité des locataires-coopérateurs d'autrefois à la distance propriétaires/locataires d'aujourd'hui », in *"Regards sur le logement, une étrange marchandise"* (Paul Cuturello, ed.), Paris : L'Harmattan, pp. 315-326.

BAUDUIN, Marie-Christine. 1994. « Esthétique de l'image ou technique de séduction ? », in *Humanisme & Entreprise*, n° 204, p. 1 – 12.

BAUER, Gérard, 1979. *Un urbanisme pour les maisons*, Paris : UGE/10-18.

BAUDRILLARD, Jean, 1985. *Simulacres et simulation*, Paris : éd. Galilée.

BEHLOUL-SIBLEY, Magda. 1991. *Post Occupancy Evaluation of Five-Storey Walk-up Dwelling : The Case of Four Mass Housing Estates in Algiers*, PhD thesis, Department of Architectural Studies, University of Sheffield, United Kingdom.

BEKKAR, Rabia, BOUMAZA, Nadir, PINSON, Daniel. 1985. *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, Paris : PUF. *Bulletin d'Informations Architecturales, IFA*, supplément au n° 99, Paris, décembre 1985, pp. 16-17.

BEKKOUCHE, Ammara. 2004. « Images d'Oran », *Insaniat*, n° 23-24, pp.79-90.

BELGUIDOUM, Saïd, MILLET, Denis-Noël. 1987. « Détournements et retournements des modèles urbains et architecturaux à Sétif (Algérie), in *HAUMONT N., MARIE A., Stratégies urbaines dans les PVD : politiques et pratiques sociales en matière d'urbanisme et d'habitat*, Paris : L'harmatan, pp. 229-247.

BENAMRANE, Djilali. 1980. *Crise de l'habitat, prospective de développement socialiste en Algérie*, Alger : CREA.

BENATIA, Farouk, BERQUE, Jacques. 1980. *Alger, agrégat ou cité ? : L'intégration citadine à Alger*. Aix-en-Provence : Farouk Benatia.

BENDJELID, Abed. 1997. « Anthropologie d'un nouvel espace habité : enjeux fonciers et spatialités des classes moyennes à Oran et sa banlieue (Algérie) », Insaniyat, n° 2, CRASC, Oran, automne 1997, pp. 5-26.

BENKADA, Sadek. 2000. « Un patrimoine culturel : les Publications de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran », *Insaniyat* n°12, sept.-déc. 2000 (vol. IV-3), p. 115-129. Historique et analyse sociologique des publications de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

BENKADA, Sadek. 1999. « Oran : rupture et continuité d'une tradition », *Insaniyat*, n°8, mai-août 1999 (vol. III-2), p. 119-128. Historique et analyse sociologique de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

BENKADA, Saddek. 1998. « La création de Médina Jdida, Oran (1845) : un exemple de la politique coloniale de regroupement urbain », *Insaniyat / إنسـانيات*, 5 | 1998, 103-111.

BENOIT, Denis (Dir.). 1995. *Introduction aux Sciences de l'information et de la Communication*, Paris : éd. l'Organisation.

BENSON, Michaela, HAMIDUDDIN, Iqbal (Dir.). 2017. *Self-Build Homes. Social Discourse, Experiences and Directions*, London: UCL Press.

BERNARD, Augustin. 1921. *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie* (Alger), p.123-124.

BERNARD, Yvonne. 1992. « Habitat et villes : l'avenir en jeu », in : *Ascher F., Driant J.-C., (dir.), Plan Construction et Architecture*, Paris : L'Harmattan, p.89-96.

BERNARD, Yvonne, JAMBU, Michel. 1978. « Espace habité et modèle culturel », *Ethnologie française,* t.8, p.7-19.

BERQUE, Augustin. 2010. *Histoire de l'habitat idéal : de l'Orient vers l'Occident*, Paris : Éditions du Félin.

BERQUE, Augustin. 2002. « Habitat insoutenable. Recherche sur une histoire de la désurbanité », *L'Espace géographique*, vol. 31, n° 3, pp.241-251.

BERQUE, Augustin. 1937. *L'Algérie, terre d'art & d'histoire*, Alger : Ancienne imprimerie V Heintz, p.359.

BERQUE, Augustin. 1936a. « L'Habitation de l'indigène algérien », *Revue africaine* n°78, p.47-50.

BERQUE, Augustin. 1936b. « L'habitation de l'indigène Algérien », tome 77, n° 366-367, pp.43-100.

BERRY-CHIKHAOUI, Isabelle, DEBOULET, Agnès. 2000. *Les compétences des citadins dans le monde arabe. Penser, faire, transformer la ville*, Paris : Karthala.

BERTRAND, Michel-Jean, METTON Alin. 1974. « Contribution à l'analyse géographique du quartier dans l'espace urbain », in *Revue de Géographie de Montréal* n°1.

BIDOU-ZACHARIASEN, Catherine. 1984. *Les aventuriers du quotidien. Essai sur les nouvelles classes moyennes*, Paris : PUF.

BIRIOTTI, Roger, EL MOUMENI, Mehdi. 2003. *Réhabilitation des pavillonnaires en région parisienne : Développement durable du cadre bâti / Recherche et Conception*, Paris : PUCA (Plan urbanisme, construction, architecture).

BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne. 1992. *l'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : édition NATHAN, université. N°128, pp39-109.

BONETTI, Michel. 1994. *Habiter. Le bricolage imaginaire de l'espace*, Paris : Descellée de Brouwer, p.37, 70.

BONNIN, Philippe, DE BIASE, Alessia (Dir.). 2007. « L'espace anthropologique : abécédaire anthropologique de l'architecture et de la ville », *Cahiers de la Recherche architecturale, Urbaine et Paysagère,* Paris : éd. du Patrimoine, n°20-21, 279 p.

BONNIN, Philippe. 2002. « Nommer/Habiter, langue japonaise et désignation spatiale de la personne » in *Manières d'habiter, Communications,* n°73, pp.245-264.

BONNIN, Philippe, 2000. « Dispositifs et rituels du seuil : une topologie sociale. Détour Japonais », *Communication,* n°70.

BONVALET, Catherine, MERLIN, Pierre. 1988. *Transformation de la famille et de l'habitat*, Paris : PUF / INED Cahiers Travaux et documents n°120, 1988, 372p.

BORDREUIL, Jean-Samuel. 1994. « Centralité urbaine, ville, mobilités », *le Courrier du CNRS,* n° 81, *« la ville »*, Paris : CNRS.

BOLLNOW, Otto-Friedrich. 2004 (1999). *Mensch und Raum, Stuttgart, Kohlhammer* (1ère éd. 1963) *Cassin* B. (dir.), Vocabulaire européen des philosophies, Paris : Le Seuil/Le Robert, 1531p.

BOUDON, Philippe. 1989 (1969). *Pessac de le Corbusier*, Nancy : Dunod, 208p.

BOUDON, Philippe. 2003 (1973). *Sur l'espace architectural*, Marseille : Parenthèses, 2003, 1ère édition, Paris : Dunod, 1973.

BOUDON, Pierre. 1981. *Introduction à une sémiotique des lieux*, Montréal : éd. Les Presses de l'Université de Montréal.

BOUGHALI, Mohamed. 1974. *La représentation de l'espace chez le marocain illettré*, Paris : Anthropos.

BOUGOURD, Caroline. 2012. « Les Castors à Noisy-le-Sec : heurs et malheurs d'une expérience d'autoconstruction », *Métropolitiques*, Consultable : http://www.metropolitiques.eu/Les-Castors-a-Noisy-le-Sec-heurs.html [disponible le 23 avril 2012].

BOUGNOUX, Daniel. 1993. *Sciences de l'Information et de la Communication*, Paris : éd. Larousse.

BOULEKBACHE-MAZOUZ, Hafida, LELEU-MERVIEL, Sylvie. (Eds.). 2013. *Design. Processus de conception, écriture et représentations*. Paris/Londres : Lavoisier/Hermès Science Publishing.

BOUMAZA, Nadir, (dir.). 2003. *Relations interethniques dans l'habitat et dans la ville*, Paris : L'harmattan.

BOUQUILLION, Philippe, MIEGE, Bernard, MOEGLIN, Pierre. 2013. *L'industrialisation des biens symboliques. Les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble : Pug.

BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique- précédé de trois études d'ethnologie Kabyle*, Paris : Seuil, 2000 [1972], 429p.

BOUSTINGORRY, Julie. 2008. *Des pionniers autoconstructeurs aux coopérateurs : histoire des Castors en Aquitaine*, Thèse de Doctorat de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 244p. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00707514/

BOUTABBA, Hynda. 2012. *Spécificité et logiques sociales d'un nouveau type d'habitat domestique du Hodna oriental. Le type « Diar Charpenti »*. Thèse de Doctorat en Sciences en Architecture. Faculté des sciences et de la technologie de l'université de Mohamed Khider – Biskra.

BOYER, Jean-Claude, 2000, *Les banlieues en France. Territoires et sociétés*. Paris : A. Colin, coll. « U », 206p.

BRAUSCH, Marianne, EMERY, Marc. 1996. *L'architecture en questions, 15 entretiens avec des architectes*, Paris : Le moniteur.

BRETON, Jean-François, DARLES, Charles. 1995. « La maison-tour et ses origines » in *BONNENFANT P., Sanaa, architecture domestique et société*, CNRS, p.449-457.

BREVIGLIERI, Marc. 2009. « Les habitations d'un genre nouveau : le squat urbain et la possibilité du "conflit négocié" sur la qualité de vie », in *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

BREVIGLIERI, Marc. 2006. « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité », *Tracés*, n° 23, 29 novembre, p.9-14.

BROADBENT, Geoffrey. 1996. *"A Plain Man's Guide to the Theory of Signs in Architecture." In Theorizing a New Agenda for Architecture, an Anthology of Architectural Theory 1965-1995*, edited by Kate Nesbitt, , New-York: Princeton Architectural Press, p.122-40.

BROADBENT, Geoffrey. 1995. *Emerging Concepts in Urban Space Design*, London: Paperback, Taylor & Francis Group.

BROADBENT, Geoffrey. 1988. *Design in Architecture: Architecture and Human Science*, London: David Fulton.

BROWN, Roni. 2008. « Designing differently: the self-build home. *Journal of Design History* », *n°* 21(4), p. 359–70.

BROWN, Roni. 2007. « Identity and narrativity in homes made by amateurs ». *Home Cultures* n°4(3), p. 261–85.

BRUANT, Catherine (Dir.). 1987. Espace centré : figures de l'architecture domestique dans l'Orient méditerranéen, Marseille : Parenthèse : Les Cahiers de la Recherche Architecturale, n°20-21, 139 p.

BRUN, Jacques, SEGAUD, Marion, Driant Jean-Claude. 2003. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris : Armand-Colin.

ÇELIK, Zeynep. 1997. *Urban Forms and Colonial Confrontations: Algiers under French Rule.* Berkeley : University of California Press.

CERTEAU de, Michel, GIARD, Luce, MAYOL, Pierre. 1994. *L'invention du quotidien, Habiter, cuisiner*, vol. 2, Paris : Gallimard.

CERTEAU de, Michel. 1990 (1980). *L'invention du quotidien. Arts de faire*. vol.1. Paris : Gallimard (1ère éd. 1980).

CHOAY, Françoise, BAIRD, George. 1972. *Le sens de la ville*, Paris : éd. Seuil.

CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry, 1959. *Famille et habitation*, Paris : CNRS.

CALLEGARI, Jean Pierre. 1997. Induction et mise en scène de la communication, in *Communication & Organisation* - Colloque du GREC/O, Juin 1997.

CAMUS, Christophe. 1996. *Lecture sociologique de l'architecture décrite : comment bâtir avec des mots ?*, Paris : éd. L'Harmattan.

CASTEX, Jean, COHEN, Jean-Louis, DEPAULE, Jean-Charles. 1996. *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris : CNRS, Collection : Cahiers du PIR Villes.

CARP, Frances M, CARP, Abraham. 1982. Perceived environmental qualities of neighborhood: Development of assessment scales and their relation to age and gender. *Journal of Environmental Psychology*, n°2, p. 295-312.

C.A.U.E., 1990. Actes du Congrès National des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, *Petites villes et villes moyennes : Questions d'identités*, Béziers, Juin 1990.

CAILLY, Laurent, DODIER, Rodolphe. 2007. « La diversité des modes d'habiter périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois*, n°205, P. 67-80. DOI : 10.4000/norois.1266.

CHACHOUR, Madjid, BELAS, Nadia. 2018a. « D'un mode d'habiter à l'autre : Modalités et significations de la réappropriation d'un pavillonnaire des Castors à Oran (Algérie) », in *Territoire en Mouvement, Revue de géographie et aménagement*, http://journals.openedition.org/tem/4530

CHACHOUR, Madjid, AFOUN, Mohamed, BENZIDANE, Abdellah. 2018b. « Habiter les lieux inachevés : le paradoxe de l'ouverture et la suspension d'un chantier », *In 3ème édition de la Journée scientifique nationale. La ville algérienne inachevée V.A.I'18, 17 avril 2018,* Département de Génie civil et d'Architecture, Faculté des sciences et de la technologie, université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem.

CHACHOUR, Madjid, BOULEKBACHE-MAZOUZ, Hafida. 2015a. « Habiter en nomade : dynamiques de revitalisation des modes d'habiter par la réception des feuilletons diffusés dans la télévision algérienne », In *Avanca-Cinema 2015, Conferência Internacional Cinema - Arte, Tecnologia, Comunicação*, Avanca: Cine Clube Avanca, p.1148-1157, ISBN 978-989-96858-6-4.

CHACHOUR, Madjid. 2015b. « The Emergence of Domestic Architecture: The New Archetypes of Interior Design between Immutability and Dynamism in the homes of North Algeria », *Journal of Civil Engineering and Environmental Technology*, n°2, Vol.2, January-Mars, p. 192-197.

CHACHOUR, Madjid, BOULEKBACHE-MAZOUZ, Hafida. 2014a. « Habiter les épaisseurs spatiales du domicile », in *Espace perçu, espace vécu, espace rêvé. L'art d'appréhender l'espace*, 25 mars 2014. *Laboratoires DeVisU & CALHISTE,* Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis.

CHACHOUR, Madjid, BOULEKBACHE-MAZOUZ, Hafida. 2014b. « L'habiter atopique dans la représentation filmique. La diégétique du film de Mustapha Badie », in *Avanca-Cinema 2014*. Avanca: Cine Clube Avanca, p. 1062-1079, ISBN 978-989-96858-4-0.

CHACHOUR, Madjid. 2012. « Lecture sémiotique des façades des maisons oranaises : une scénographie de la vie quotidienne », *In 2ème Journée nationale La ville algérienne de demain*, 16 avril, 2012, Département d'Architecture, faculté des Sciences et de la technologie, Mostaganem.

CHACHOUR, Madjid, 2010. « La maison individuelle oranaise, archétype d'une architecture appropriée », In *1ère Journée nationale sur l'architecture*, 11 Juin, 2010, Département d'Architecture, faculté des Sciences et de la technologie, Mostaganem.

CHALAS, Yves. 1992. « Les logiques d'habiter : Besoins, désirs et nostalgie d'être ». In *Espaces et Sociétés* n°68.

CHAMBON, Nicolas, GRANET, Denis, MARCHAND, Gilles. 1984. *Bibliographie détaillée d'histoire et de Géographie urbaines d'Oran*, n° 12, Oran : CRIDSSH.

CHING, Francis D.K. 1966. *Architecture, Form, Space, and Order*, rééd. New-York: Willey.

CHOAY, Françoise, MELIN, Pierre. 1987. *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : éd. P.U.F.

CHOAY, Françoise. 1965. *Urbanisme, utopies et réalités*, Le Seuil, Paris.

CHOMBART DE LAUWE, Paul-Henry. 1959. *Famille et habitation*, Paris : CNRS.

CHOMSKY, Noam. 1969 (1959). « *Review of B.F Skinner's Verbal Behavior* » [archive]. Published in French, n°16, p.16-49.

CHEMETOV, Paul. 1992. « Le concept et le détail », in *Projet urbain et grands ensembles* n°2, novembre, p. 6-7.

CHRISTOPHER, Alexander, ISHIKAWA, Sara, SILVERSTEIN, Murray. 1977. *A Pattern Language*, New-York : Oxford University Press.

CIERAAD, Irene, (éd.). 1999. *At home: an anthropology of domestic space*, New-York: Syracuse University Press.

CLAVAL, Paul. 2004. *La porte, "la fenêtre et l'écran cathodique", in Espaces domestiques. Construire, Habiter, représenter*, Paris : éditions Bréal.

CLAVEL, Maïté. 1982. « Éléments pour une nouvelle réflexion sur l'habiter », *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. LXXII, p. 17-32.

CLIFFORD, James. 1988. *La prédiction de la culture*, Cambridge : Mass, 121p.

COCULA, Bernard, PEYROUTET, Claude. 1986. *Sémantique de l'image*, Paris : éd. Libraire Delagrave.

COING, Henry. 1966. *Rénovation urbaine et changement social*, Paris : éditions ouvrières.

COLLIGNON, Béatrice, STASZAK Jean-François. (dir.). 2003. *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Paris : Bréal.

COLLECTIF. 2017. *Les Habitations à Bon Marché de la ceinture de Paris : étude historique*. Paris : APUR, 128 p.

COLLECTIF. 1989. *Espaces et représentations,* (actes de colloques), Paris : La Villette, 350 p.

COLLECTIF. 1982. *Espace et signification*, (actes de colloques), Paris : La villette, 253p.

COLONNA, Fanny, HAIM-BRAHIMI, Claude. 1976. « Du bon usage de la science coloniale, Le mal de voir », *Cahiers de Jussieu,* n° 2, p.231-334, Paris : UGE.

COQUERY, Michel. 1965. Quartiers périphériques et mutations urbaines : le cas d'Oran (Algérie), *Méditerranée*, t. 6, n° 4, p. 285-298.

COSTE, Michel, MAGRI, Susana, TOPALOV, Christian. 1989. *Villes ouvrières : 1900-1950*, Paris : L'Harmattan.

COTE, Marc. 1996. *Pays, Paysages, Paysans d'Algérie*. 282 p., 133 fig, 135 photos Paris : Éditions CNRS.

CÔTE, Marc. 1988. *Algérie ou l'espace retourné*, Paris : Flammarion.

COULON, Alain. 1987. *L'ethnométhodologie*, Que sais-je ?, Paris : PUF, 50 p.

COURBET, Didier, (dir.). 2010. « Objectiver l'humain ? »*, Communication et Expérimentation*, Volume 2, Paris : éditions Hermès-Lavoisier, 240 p.

CRIZIER, Michel, FRIEDBEG, Erhad. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Paris : Seuil coll. Essais, 500 p.

DAVIDOVITCH, André. 1968. « Compte-rendu des trois ouvrages de Raymond H. et al., Haumont N. et Raymond M.-G portant sur l'habitat pavillonnaire », *Revue française de sociologie*, n°9-2, p. 269-274.

DEBARRE, Anne. 2013. « Quand les architectes exposent des intérieurs habités : représentations d'un dialogue entre architecture et anthropologie ? », *Le nœud architectural, Journal des anthropologues*, n°134-135, p.79-108.

DEBARRE, Anne. 2009. « Co-habitants dans la ville aujourd'hui », *Cahiers philosophiques*, n°118, p.35-47.

DEBARRE, Anne. 2007. « La réhabilitation du pavillonnaire : Objet patrimonial et référence architecturale », dans *R. De Villanova (sous la dir. de), Conjuguer la ville : Architecture, anthropologie, pédagogie*, Paris : L'Harmattan, p.217-230.

DEBARRE, Anne. 2004. « Architecture avec architectes. Les représentations du savant et du populaire dans les maisons individuelles d'architectes »*, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, Savant/populaire, n°15-16, juillet, p.55-68.

DEBARRE, Anne. 2002. « Maison individuelle, Marché particuliers », *ministère de la culture et de la communication* / DAPA – CAUE 45 – CAUE 46 – CAUE 77 – CAUE 93, Paris : SA OMNIPLAN édition. p16-17.

DEBOULET, Agnès, HODDÉ, Rainier, SAUVAGE, André. 2003a. *Une médina en transformation, travaux d'étudiants à Mahdia*, Ecole d'Architecture de Nantes, Paris : UNESCO n°52, 238 p.

DEBOULET, Agnès, HODDÉ, Rainier. 2003b. « l'interdisciplinarité entre socio-anthropologie et architecture, bilan pédagogique, Lieux communs », *Les cahiers du LAUA*, n°7, p.101-115.

DE CERTEAU, Michel. 1980a. *La culture au pluriel*, Paris : Christian Bourgeois.

DE CERTEAU Michel, 1980b, *L'invention du quotidien, tome 1 : arts de faire*, Paris : UGE, coll. « 10/18 ». Réédité en 1990 par Luce Giard : Paris, Gallimard.

DEHAN, Philippe. 2003. *Éloge de la maison : de la maison individuelle à la maison de famille, pour un autre lotissement : étude exploratoire pour l'agglomération rouennaise*, Paris : recherche PUCA, p.108.

DELATTRE, Miguel, ZARDET, Veronique. 2015. « Professional Architects: Normative Dispossession of an Art Trade Is Not Inevitable »*, in David M. Boje (éd.),*

Organizational Change and Global Standardization: Solutions to Standards and Norms Overwhelming Organizations, New-York: Routledge, p.186-195.

DE MAISONSEUL, Jean. 1945. « Pour une architecture et un urbanisme Nord-Africains », *Revue d'Alger*, n°8, p.353-358.

DENIS, Michel. 1989. *Image et cognition*, Paris : éd. P.U.F.

DENIS, Michel, LOGIE, Robert H. 1991. *Mental Images in Human Cognition*, Amsterdam : éd. Elsevier Science Publishers B.V.

DEPAULE, Jean-Charles, ARNAUD, Jean-Luc. 2014. *A travers le mur*, Marseille : Éditions Parenthèses, coll. « Eupalinos ».

DEPAULE, Jean-Charles. 2002. « L'impossibilité du vide : fiction littéraire et espaces habités » *communication, « Manières d'habiter »* n°73, Paris : éditions du Seuil.

DEPAULE, Jean-Charles. 1992a. « La distribution : une articulation. Sur l'habitat du monde méditerranéen », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, p.27-28.

DEPAULE, Jean-Charles. 1992b. « Si on commence à tout changer dans la maison », *Peuples méditerranéens*, n°46, janvier-mars 1989, p.49-56, (en arabe) "Amma iza ghayyarnâ kull shay fî-l-bayt", *Dirasât yamaniyya*, n°45, p.252-259.

DEPAULE, Jean-Charles. 1982. « Espaces, lieux et mots », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n°10-11, p.94-101.

DEPAULE, Jean-Charles. 1989. « un objet technique dans l'espace domestique », *Espaces maghrébins : pratiques et enjeux*, actes du colloque de Taghit 23-26 novembre 1987, Oran : URASC ENAG Ed., p.111-148.

DEPAULE, Jean-Charles, NOWEIR, Susan. 1979. « La maison et son usage », Paris, *Revue architecture, mouvement, continuité,* n°48, Avril, p.74-76.

DE SINGLY, François. 1992. *l'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : édition Nathan, université, n°128, p.27-86.

DEVILLERS, Christian. 1974. « Typologie de l'habitat morphologie urbaine », *Architecture d'Aujourd'hui*, n°174, p.18-22.

DI MEO, Guy. 1996. *Les territoires du quotidien*, Paris : éd. L'Harmattan.

DONZELOT, Jacques. (dir.). 2004. *La ville à trois vitesses : gentrification, relégation, périurbanisation*, Toulouse : éditions ERES.

DOUGLAS, Mary. 1991. « The idea of home: a kind of space », in *Social Research*, (A Place in the World), vol. 58, no.1.

DOUX, Catherine. 2000. *La maison en projet, de l'habitat embryonnaire aux modèles expérimentés*, Nantes : TPFE, architecture, E.A. Nantes, 102 p.

DRAÏ, Raphaël. 2007. « Murs politiques, murs mentaux », *Cités*, vol.03, n°31, p.21-33, Paris : Presses universitaires de France, 192 p.

DREYFUS, Jacques. 1990. *La société du confort*, Paris : L'Harmattan.

DUMÉRY, Henry. 2015. « Archétype », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 6 juillet 2015. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/archetype/

DUMONT, Marie-Jeanne. 1990. *Le logement HBM à Paris, 1850-1950*, Liège : Mardaga.

DUNCAN, S, ROWE, A. 1993. « Self-provided housing : the first world's hidden housing arm ». *Urban Studies,* v.30, n°8, p.1331-1354.

DURKHEIM, Émile, 1912, les formes élémentaires de la vie religieuse, Paris : Quadrige. PUF, p. 79.

ECO, Umberto 1992. *La production des signes*, Paris : éd. Librairie Générale Française.

ECO, Umberto. 1972. *La structure absente-Introduction à la recherche sémiotique*, Paris : éd. Mercure de France.

ECO, Umberto. 1968. *L'œuvre ouverte*, Paris : éd. du Seuil.

EIGUER, Alberto. 2004. *L'inconscient de la maison*, Paris : Dunod.

ÉLEB, Monique, DEBARRE, Anne. 2000 (1995). *L'invention de l'habitation moderne, Paris 1880- 1914*, *Architecture de la vie privée*. Suite, coédition, Bruxelles : Archives de l'Architecture Moderne A.A.M/ Paris : HAZAN, 535 p.

ÉLEB, Monique, CHATELET, Anne-Marie. 1998. *Urbanité, sociabilité et intimité des logements d'aujourd'hui*, Paris : éd. de l'Épure.

ÉLEB, Monique. 1994. *L'apprentissage du « chez-soi» : le Groupe des maisons ouvrières, Paris, Avenue Daumesnil, 1908*, Marseille : Parenthèses.

ÉLEB-VIDAL, Monique, DEBARRE-BLANCHARD, Anne. 1989. *Architectures de la vie privée, tomes 1 et 2*. Éditeur : Bruxelles : AAM.

ÉLEB, Monique, CHATELET, Anne-Marie, MANDOUL, Thierry. 1988. *Penser l'habité : le logement en question*, Liège : Pierre Mardaga, 183 p.

ÉLEB-VIDAL, Monique, DEBARRE-BLANCHARD, Anne. 1984. *Architecture de la vie privée : maisons et mentalités, XVIIe – XIXe siècle*, Liège : Mardaga.

ELOY, Sara A. 2012. *Transformation grammar-based methodology for housing rehabilitation: meeting contemporary functional and ICT requirements*. Thesis submitted for the Degree of Doctor of Architecture, Technical University of Lisbon, Instituto Superior Técnico.

EPERON, Jean-Pierre. 1980. *L'architecture et la règle,* Liège : Mardaga.

ERIKSON, Erik Hombu. 1974. *Dimension of a new identity*, New-York: éd. Norton.

ERICSSON, Anders K, SIMON, Herbert A. 1993. *Protocol Analysis: Verbal reports as data* (Rev. Ed.). London: MIT Press.

FARABI, Abu Nasr, (870-950). 1993. *Kitab al-siyassa al-madaniyya (Le livre de la politique civile)*, Beyrouth : éd. Fawzi Najjar, Dar al-Machriq.

FARGUES, Philippe. 1986. « Le monde arabe : la citadelle domestique », in *"Histoire de le Famille"*, sous la direction d'André Burguière, Christiane Clapisch-Zuber, Martine Ségalen et Françoise Zonabend, A. Paris : Colin, 1986, T. 2, p.339-371.

FISCHER Gustave Nicolas. 1990. *Les domaines de la psychologie sociale : le champ du social*, Paris : éd. Dunod.

FISCHER, Gustave Nicolas. 1987. *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Paris : éd. Dunod, 1987.

FLAMAND, Amélie. 2008. *L'invention des espaces intermédiaires dans l'habitat*, Thèse de doctorat en Urbanisme et Aménagement, Institut d'Urbanisme de Paris-Université Paris-Est.

FLEURY-BAHI, Ghozlane, FÉLONNEAU, Marie-Line, MARCHAND, Dorothée. 2008. « Processes of place identification and residential satisfaction ». *Environment & Behavior*, vol.40, n°5, p.669-682.

FLORIN, Bénédicte, MADŒUF, Anna. 2002. « Renouvellement des lieux et de leurs images. L'exemple du Caire », *NAQD*, vol.16, n°1, p.67-80.

FOUCAULT, Michel. 1975. *Surveiller et punir*, Paris : Gallimard.

FOURNY, Marie-Christine (Dir.,). 2016. « L'habitabilité inattendue, Analyser, identifier, produire l'habitabilité de lieux sans qualités », *Géo-Regards,* n°9, Neuchâtel : Éditions Alphil-Presses universitaires suisses.

FRANCASTEL, Pierre. 1983. *L'image, la vision et l'imagination*, Paris : éd. Denoël-Gonthier.

FRANCES, Robert. 1988. *La perception*, VII[e] éd, .Paris : éd. P.U.F.

FRANCISQUE, Michel R. 1887. « Documents inédits ayant trait à l'occupation d'Oran par les Espagnols », *bulletin trimestriel de géographie et d'architecture d'Oran*, Tome.7 p.10.

FREY, Jean-Pierre. 1995. *Le rôle social du patronat. Du paternalisme à l'urbanisme*. Paris : L'Harmattan, coll. « Habitat et Société ».

FRIEDBERG, Erhard. 1997 (1993). *Le Pouvoir et la Règle*, Paris : Ed. Seuil, 1993, Paperback édition 1997.

GERVERAU, Laurent. 1994. *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris : éd. La Découverte.

GABRIEL, Gérard César, MAHER, Mary Lou. 2002. « Coding and modelling communication in architectural collaborative design. *Automation in Construction* », vol.11, n°2, p.199–211. doi : 10.1016/S0926-5805(00)00098-4

GIARD, Luce. 1990. *Histoire d'une recherche, Michel de Certeau, L'invention du quotidien*, tome 1. Paris : Gallimard.

GIBSON, James. 1982. *Reasons for realism*. Reed, Edward, & Jones, Rebecca, (eds). Hillsdale New Jersey: Lawrence Eearlbaum Ass.

GIBSON, James. 1966. *The senses considered as perceptual systems*. Boston: Houghton Mifflin Co.

GIDDENS, Antony. 1987. *La constitution de la société*, Paris : PUF.

GIEDION, Siegfried, 1990. *Espaces, temps, architecture*, Paris: 2[ème] édition, éd. Denoel.

GIEDION, Siegfried. 1980. *La mécanisation au pouvoir*, Paris: Édition du CCI/Centre G. Pompidou.

GOETZ, Benoît. 2011. *Théorie des maisons. L'habitation, la surprise*, Paris : éditions Verdier.

GOODMAN, Nelson. 1990. *Langages de l'art.* Paris: Editions Jacqueline Chambón, (lrc éd. en anglais: *Languages of Art,* London: Oxford University Press, 1968).

GOODMAN, Nelson. 1988. « Quand y a-t-il art? » (Ways of World making, 1978) in *Philosphie analytique et esthétique*. Paris: Méridiens Klincksieck.

GOODMAN, Nelson. 1985. *Faits, fictions et prédictions*, Traduit de l'anglais par Martin Abran, Collection « Propositions ». Paris: Editions de Minuit.

GOODMAN, Nelson. 1970. Seven strictures on similarity, in *Experience and Theory*, Foster, L., & Swanson, J.W., (eds.), Cambridge. MA: University of Massachusetts Press, p.19-29.

GRANGAUD, Isabelle. 2013. « La *Hawma* : les processus de disqualification d'une institution ottomane (Alger 1830) », *Insaniyat,* n°59, p.105-132.

GRAS, Pierre. 1998. *Médias et citoyens dans la ville*, Paris : éd. L'Harmattan.

GRAWITZ, Madeleine. 1981. *Méthodes des sciences sociales*, Paris : Dalloz.

GREIMAS, Algirdas Julien. 1970. *Du sens - Essais sémiotiques*, Paris : éd. du Seuil.

GREIMAS, Algirdas Julien. 1976. *Sémiotiques et sciences sociales*, Paris : éd. Seuil.

GREIMAS, Algirdas Julien. 1966. *Sémantique structurale - Recherche de méthode*, Paris : Librairie Larousse.

HABERMAS, Jürgen. 1987. *Théorie de l'agir communicationnel*, tome I, Paris : éd. Fayard.

HABRAKEN, Nicholas. J. 2000 (1998). *The Structure of the Ordinary*. Cambridge, Massachusetts, and London, England: The MIT Press.

HABRAKEN, Nicholas J. 1980. « Design for adaptability, change and user participation », In *L. Safran (Ed.), Housing : Process and physical form (23-29)* (Philadelphia: Aga Khan Award for Architecture).

HADJIDJ, Djounaid. 2002. « 'Urbanification' et appropriation de l'espace. Le cas de la ville d'Oran », *Insaniyat*, n°2, p.243-237.

HAFIANE, Abderrahmane. 1989. *les défis à l'urbanisme*, Alger : édition OPU.

HALBWACHS, Maurice. 1968. *La mémoire collective*, Paris : éd. P.U.F.

HALBWACHS, Maurice. 1923. « Le rêve et les images-souvenirs : Contribution à une théorie sociologique de la mémoire », *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, T.95, (janvier à juin 1923), p.57-97, 313p, Paris : Presses Universitaires de France.

HALL, Edward Twitchell. 1971 (1966). *La dimension cachée*, Paris : édition du seuil, 1971, édition originale, *The Hidden dimension*, New-York : édition Doubleday et C°, 1966, p. 257.

HAMMAD, Manar. 1989. *La privatisation de l'espace*. Limoges : Trames.

HATCHUEL, Armand. 1994. Apprentissages collectifs et activités de conception, *Revue Française de Gestion*, n°99, juin-juillet-août, p.109-120.

HAUMONT, Nicole. 2001 (1966). *Les pavillonnaires. Étude psychologique d'un mode d'habitat*, Paris: Centre de recherche en urbanisme 1966, (rééd. L'Harmattan, 2001).

HAUMONT, Nicole. 1996. *La ville, agrégation et ségrégation sociales*, Paris : éd. L'Harmattan.

HAUMONT, Nicole, RAYMOND, Henri. 1972. *L'habitat et pratique de l'espace. Etudes de relations entre l'intérieur et l'extérieur du logement*, Paris : édition I.S.U.

HAUMONT, Nicole, RAYMOND, Henri. 1971. *la copropriété*, Paris : édition C.R.U.

HEIDEGGER, Martin. 2004 (1954). *"Bauen, Wohnen, Denken", Vorträge und aufsätze,* Stuttgart: Klett – Cotta (1954), p.181-198.

HEIDEGGER, Martin. 1958. *« Bâtir habiter penser », repris dans Essais et conférences*, Paris : Gallimard.

HENDEL, Malek. 2012. Démarche Qualité dans le secteur de construction: Enjeux, préalables et moyens de la Qualité dans les entreprises de bâtiment en Algérie, Sarrebruck: Editions Universitaires Européennes, Allemagne.

HILLIER, Bill. 1984. *The Social Logic of Space,* Cambridge University Press.

HJELMSLEV, Louis. 1971 (1966). *Prolégomènes à une théorie du langage*, trad. Fr. Paris : Les éditions de Minuit.

HOURIHAN, Kevin. 1984, Context-dependant models of residential satisfaction. An analysis of housing groups in Cork, Ireland. *Environment and Behavior*, 16(3), 369-393.

HOYAUX, André-Frédéric. 2002. « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant : Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 216, mis en ligne le 29 mai 2002, consulté le 10 août 2015. URL : http://journals.openedition.org/cybergeo/1824 ; DOI : 10.4000/cybergeo.1824

HUET, Bernard. 1988. « circularité et identité », in *Signes du présent*, n°03, Rabat, p.75-76.

HURIOT, Jean-Marie, PUMAIN Denise. 1996. *Penser la ville : théories et modèles*, Paris : éd. Anthropos.

IBN KHALDÜN. 2002 (1357-1378). *Kitâb el-'Ibar : Muqaddima* [Introduction à l'histoire universelle : Le livre des exemples] [trad. A. Cheddadi], Paris : NRF La Pléiade, 2002 trad, 1357-78 JC, 1559 p.

INYZANT, Henri. 1981. *Le mouvement Castor en France. Les coopératives d'autoconstruction entre 1950 et 1960. Recherche historique, analyse économique et politique.* Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Sociologie, Université Paris X-Nanterre (Dr : Henri Raymond).

IRANI-BEHBEHANI, Homa, MAHROUR, Kaci. 1987. « Patrimoine architectural au Maghreb et enseignement de l'architecture », *Actes du colloque « Espaces Maghrebins : Pratiques et Enjeux »*, Taghit. 23-26 novembre : 95-231.

ITTELSON, William H. 1978. « *Environmental perception and urban experience »,* in *Environment and Behavior* n°10.

JAKOBSON, Roman. 1963. *Essais de linguistique générale*, Paris : éd. Seuil, Points.

JEANNERET, Yves. 1994. « Les images de la science », in *Communication et langages*, n°99, éd. Armand Colin.

JEANNERET, Emmanuelle Pierre. 2007. *Géographie de la maison et architecture des territoires. Langage et contexte*, livre 1, Paris : éditions Economica et Anthropos.

JOAS, Hans. 1999. *La créativité de l'agir*. Paris : Cerf.

JOLY, Martine. 1994a. *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris : éd. Nathan.

JOLY, Martine. 1994b. *L'image et les signes - Approche sémiologique de l'image fixe*, Paris : éd. Nathan Université.

JONAS, Hans. 1998. *Pour une éthique du futur*, Paris : Payot & Rivages.

JOYEUX, Ludivic. 2002. *Quand l'espace domestique se fait enjeu identitaire- le cas de familles immigrés d'origine Algérienne résidant en HLM*. Poitiers : Éditions C.N.R.S, université de Poitiers-UMR MITI, n°6588.

JUNG, Carl Gustav. 1964. *L'homme et ses symboles*, Paris : Robert Laffont, p. 67.

KAHN, Louis Isidore. 2003 (1960). *Structure and Form*, in La construction poétique de l'espace, Paris : Le Moniteur, [trad. M. Bellaigue et C. Devillers], p.120.

KAHN, Louis Isidore, 1991 (1973). « Thoughts, 1973 », in « Writings, Lectures, Interviews », New-York: Rizzoli, p.314 [trad. Marc Crunelle].

KAMOUN, Patrick. 2005. « Financement du logement social et évolutions de ses missions. De 1894 (loi Siegfried) à nos jours », *Informations sociales*, vol 3, n°123, p. 20-33.

KAUFFMANN, Jean-Claude. 2002. « L'expression de soi », *Le débat, mar-abr*, n°119.

KAUFMANN, Jean-Claude. 2001. *Ego. Pour une sociologie des individus*, Paris : Nathan.

KING, Anthony D. 1984. *The Bungalow, the Production of a Global Culture*, Londres: Routledge & Kegan Paul.

KEMP, Gary. 2006. *Quine A Guide for the Perplexed*. New York: Continuum.

KENT, Susan. 1993. *Domestic Architecture and the use of Space: an interdisciplinary cross-cultural study*. Cambridge: Cambridge University Press.

KOKOREFF, Michel, LAPEYRONNIE, Didier. 2013. *Refaire la cité. Diversité et politique des quartiers populaires*, Paris : éditions du Seuil et La République des idées.

KOSSLYN, Stephen M. 1980. *Image and Mind*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

KRIER, Leon. 1993. *Architecture + Urban Design 1967-1992*, Londres: Academy edition.

KROLL, Lucien. 1996. *Enfin chez soi…, la réhabilitation de préfabriqués*, Paris-Berlin : L'Harmattan & WoGeHe.

KUTY, Olgierd. 1997. *La négociation des valeurs. Introduction à la sociologie*, Bruxelles : De Boeck Université (Ouvertures sociologiques), 384 p.

LADY, Herbert. 1881. *L'Algérie contemporaine illustrée*, Paris : Victor Palmé éditeur.

LAJUS, Pierre, RAGOT, Gilles. 1997. *L'Architecture absente de la maison individuelle : Conditions d'intervention de l'architecte sur la conception de maisons individuelles*, étude du PUCA/ministère du logement, juin.

LAKJAA, Abdelkader. 2008. « Oran, une ville algérienne reconquise ; Un centre historique en mutation », in *L'Année du Maghreb*, n°4, p.441-456.

LAKJAA, Abdelkader. 1997. « L'habiter identitaire : Éléments pour une problématique d'une urbanité en émergence », *Insaniyat*, n°2, p.77-103.

LAKJAA, Abdelkader, MADANI, Mohamed. 1996. *Modes d'appropriation de l'espace résidentiel en milieu urbain*, Document CRASC, Oran.

LALANDE, André. 1976. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris : éd. P.U.F.

LAMACHE, Denis. 2003. « Dialogue avec Loïc le Minor », *Actes de la journée d'études des jeunes chercheurs*, Mai, Poitiers : I.C.O.T.E.M.

LAMAISON, Pierre. 1987. « La notion de maison, entretien avec C. Lévi-Strauss », Paris : *Terrain* n°9, octobre 1987, p.34-39.

LAMBERT, Anne. 2015. *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, Paris : Seuil (Liber), 278 p.

LAMIZET, Bernard. 1992. *Les lieux de la communication*, Liège : éd. Mardaga.

LAMIZET, Bernard. 1999. *La médiation culturelle*, Paris : éd. L'Harmattan.

LAMURE Claude. 1976. *Adaptation du logement à la vie familiale*, Paris : Eyrolles.

LA REVUE DE L'HABITAT, 2009. Revue d'information du ministère de l'habitat et de l'urbanisme algérien, n°3, mars 2009.

LATOUR, Bruno. 1999. On Recalling ANT. In *Actor Network Theory and After, in: J. Law& J. Hassard (Eds)*, pp. 15–26. London/New York: Blackwell Publishing.

LATOUR, Bruno. 1992. *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris : La Découverte.

LATOUR, Bruno. 1989. *La Science en Action*, Paris : La Découverte.

LAUDATI, Patrizia. 2014. « Formes de l'architecture : langages, images et pratiques partagés », in : *Formes en Devenir. Approches technologiques, communicationnelle et symboliques, Lardellier, P. (Dir)*, Paris/Londres : ISTE Editions, Hermès Sciences Publishing. p.179-199.

LAUDATI, Patrizia. 2000. « Signification, reconnaissance, appropriation », in *Rassegna A.N.I.A.I. Campania* n°1, Naples, Janvier-Mars.

LAWRENCE, Roderick J, BARBEY, Gilles, (dir.). 2015. *Repenser l'habitat / Rethinking habitats*, Gollion : éditions Infolio, 416 p.

LAWRENCE, Roderick J. 2006. « Représentations sociales de l'habitat : la pertinence de l'écologie humaine », in *Karine Weiss, Dorothée Marchand* (éds.) Psychologie sociale de l'environnement. Rennes: Presses universitaires de Rennes, Lambert Cédric (aspect qualitatif du logement p. 3). p. 35-47.

LAWRENCE, Roderick J. 1993a. « An anthropological analysis of home interiors », in *Design, Communication, Culture*, n° 09.

LAWRENCE, Roderick J. 1993b. « The Meaning and Use of Home: It's Interior », in: *E. Arias (Eds) The Meaning and Use of Housing: International Perspectives, Approaches and their Applications*, Avebury: Aldershot UK. p. 73-80.

LAWRENCE, Roderick J. 1982. « L'espace domestique : typologie et vécu », *Cahiers internationaux de sociologie,* n° LXXII, p.55-75.

LAZZAROTTI, Olivier. 2006. *Habiter. La condition géographique*. Paris: Mappemonde, Belin, 2006. 288 p. http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/habiter

LEBAHAR, Jean-Charles. 1983. *Le dessin d'architecte*. Marseille : Parenthèses.

LEBOIS, Valérie. 2003. « Habitants et architectes : des créateurs d'images », *Labyrinthe* [En ligne], 15 | 2003, mis en ligne le 24 juillet 2008, consulté le 03 novembre 2014. URL : http://journals.openedition.org/labyrinthe/470 ; DOI : 10.4000/labyrinthe.470

LEBRETON, Jean-Christophe. 1993. *Communication et relations inter-ethniques dans l'agglomération nantaise*, Mémoire de DEA "Sociétés et Aménagement du Territoire", Sous la Direction de Jean-Pierre Peyon, Université de Nantes, Département de Géographie, 155 p.

LE CORBUSIER. 1923. *Vers une Architecture*, Collection de L'esprit nouveau, Paris : éditions G. CRES et CIE, 1923.

LE CORBUSIER. 1964. *La Ville radieuse*, Paris *:* Éditions Vincent Fréal and Cie.

LEDRUT, Raymond. 1987. « Société réelle et société imaginaire », *Cahiers Internationaux de Sociologie, nouvelle série, Nouvelles images, nouveau réel*, (82) (Janvier-Juin), Paris : Presses Universitaires de France, p. 41-56.

LEFEBVRE, Henri. 1981 (1961). *Critique de la vie quotidienne, tome 1*, Grasset, 1947, tome 2 et tome 3, Paris : L'Arche.

LEFEBVRE, Henri. 1972. *Le droit à la ville*, Paris : éd. Anthropos.

LEFEBVRE, Henri. 1970. *La révolution urbaine*, Paris : Gallimard. DOI : 10.3406/espat.1992.3846.

LEFEBVRE, Henri. 1966. *préface de L'habitat pavillonnaire*, Raymond H., Haumont N., Dezès M.-G., Haumont A., Paris : L'Harmattan (Habitat et Sociétés).

LÉGER, Jean-Michel. 2007. L'espace anthropologique, abécédaire anthropologique de l'architecture et de la ville, *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°20-21, Paris : éditions du patrimoine.

LÉGER, Jean-Michel, LION, Yves. 2006. *Logements avec architecte*, France : Créaphis.

LÉGER, Jean-Michel. 1990. *Derniers domiciles connus*, Paris : Créaphis.

LEIBBRANDT, Christian. 1992. *Architecture et auto-construction. L'approche des processus progressifs en Argentine*, Thèse de Doctorat Es-Science Techniques, département d'architecture, école polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

LELEU-MERVIEL, Sylvie. 2008. *Objectiver l'humain ? Volume 1. Qualification, quantification*, Paris : éditions Hermès-Lavoisier, 250 p.

LELEU-MERVIEL, Sylvie. 1997. *La conception en communication – méthodologie qualité*, Paris : éditions Hermès.

LESBET, Djaafar. 2006. Alger : « Habiter l'Indépendance », *La Pensée de Midi*, vol.2, n°18, p. 21-30.

LESPÈS, René. 1934 « Oran, ville et port avant l'occupation française », In *Revue Africaine* n°75, 329 p.

LESPÈS, René. 2003 (1938). *Oran. Étude de géographie et d'histoire urbaines*, Oran : Éd. Bel Horizon, 456 p. (1ère éd. 1938, Paris, Librairie Félix Alcan, coll. du Centenaire de l'Algérie [1830-1930], 509 p).

LESPÈS, René. 1935. « Projet d'enquête sur l'habitat des indigènes musulmans dans les centres urbains d'Algérie », *Revue Africaine* n°76, p. 362-363.

LETELLIER R. P. (des Pères Blancs). 1941. *La Famille indigène devant les problèmes sociaux modernes,* Alger : n.d.

LEUPEN, Bernard, GRAFE, Christopher, KÖRNIG, Nicolas. 1997. *Design and analysis*. Rotterdam: 010 Publishers.

LÉVI-STRAUSS, Claude, 1962, *La pensée sauvage*, Paris : Libraire Plon.

LÉVY, Jacques, Lussault, Michel, (dir.). 2003. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin.

LÉVY, Jacques. 2002. « Sur les conditions d'habitabilité de l'Espace », *Annales de Géographie*, n°626, p. 394-405.

LÉVY, André. 1968. *Psychologie sociale : textes fondamentaux*, Paris : éd. Dunod.

LUCAS, Philippe, VATIN, Jean-Claude. 1975. *L'Algérie des anthropologues*, Paris : François Maspero.

LÜCHINGER, Arnulf. 1981. *Strukturalismus in Architektur und Städtebau*, Stuttgart: Krämer.

LUSSAULT, Michel. 1993. « Le mythe du quartier », in *Les cahiers de l'observatoire*, n°4, Janv., Paris : éd. du Ministère de l'Équipement.

MAROUF, Nadir. 2005. *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine : hommage à Jacques Berque*, Paris : L'Harmattan, 325 p.

MADANI, Mohamed. 2016. « L'agglomération oranaise, jeux d'acteurs et dynamique urbaine », *Les cahiers du CREAD*, n°115, Alger. ISSN : 1012-0009.

MADANI, Mohamed, CHACHOUR, Madjid. 2014. « Explorer l'habitat résidentiel : Oran entre paupérisme et revanche des élites gentrifieurs », *In colloque international « défis et perspectives de l'habitat en Algérie : comprendre pour mieux agir »*, 19-20 novembre 2014, Alger : Vudd, Epau.

MADANI, Mohamed, 2012, Savoirs anciens, Savoirs nouveaux. Le cas de Sidi El Houari, In *Guerid Djamel, Savoir et Société en Algérie*, Alger : CREAD.

MADANI, Mohamed. 2000. « La sociologie urbaine en Algérie: irruption de l'objet et tâtonnement de la recherche », *AL Dafatir, les Cahiers algériens de sociologie*, n°1, Alger.

MADANI, Mohamed, GHOMARI, Amina, AIT HAMOUDA, Khédidja, 1998. « Banlieue d'Oran : manières d'habiter et sociabilités périphériques », *Document CRASC*, Oran.

MADANI, Mohamed. 1997a. « Le travail de conception : les représentations des architectes/urbanistes », *Insaniyat / إنسانيات*, n°1, p.63-84.

MADANI, Mohamed. 1997b. « L'habiter : contrainte ou liberté ? Une recherche sur la maison individuelle oranaise ». *Insaniyat*, n°2, p.105-130.

MADANI, Mohamed. 1990. *Conception de l'espace et mode d'habiter*, Oran : URASC.

MADANI, Mohamed. 1995. « Modes d'habiter et travail de conception de l'espace », *Document CRASC*, (Juillet 1995, chapitre 1 : « l'habiter : les différents paliers en profondeur »), p. 28-30.

MAGRI, Susana. 2015. L'habitat pavillonnaire à rebours des idées reçues », *Métropolitique*s, 11 décembre 2015. URL : https://www.metropolitiques.eu/L-habitat-pavillonnaire-a-rebours.html

MAGRI, Susana. 2008. « Le pavillon stigmatisé. Grands ensembles et maisons individuelles dans la sociologie des années 1950 à 1970 », *L'année sociologique*, vol.58, n°1, p.171-202. doi : 10.3917/anso.081.0171

MAGRI, Susana. 1997. « L'intérieur domestique : Pour une analyse du changement dans les manières d'habiter », *Genèses*, vol.28, n°28, p.146-164. Doi : 10.3406/genes.

MALDIDIER, Jules. 1908. « Les caractéristiques probables de l'image vraie », *Revue de Métaphysique et de Morale,* T.16, n°3, p. 281-320.

MALDINEY, Henri. 1996. *"Topos-Logos-Aisthèsis",* dans Michel Mangematin, Philippe NYS, et Chris YOUNES, (dir.,), Le sens du lieu, Bruxelles : Éditions Ousia.

MALEK, Redha. 1993. *Tradition et révolution, l'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'Islam*, Paris : Sidbad, 29 p.

MARÇAIS, George. 1965. « *Dâr* », article de l'Encyclopédie de l'Islam, E.J. Brill, Leiden, p.116-118.

MASQUERAY, Émile. 1983. "*La formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*", présentation de F. Colonna, Aix en Provence : EdiSud.

MASSOT, Jean L. 1980. *Les inspirés des maisons standards*. Paris : Pandora.

MATHIEU, Nicole, MOREL, BROCHET, Annabelle, BLANC, Nathalie, GAJEWSKI Philippe, GRESILLON, Lucile, HEBERT, Florent, HUCY, Wandrille, RAYMOND Richard. 2004. « habiter le dedans et le dehors: la maison ou l'Éden rêvé et recréé », *Strates* n°11- Juillet. ISSN : 1777-5442

MAUSS, Marcel. 2002 (1904-1905), Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimo. Étude de morphologie sociale, Les classiques des sciences sociales, extrait de l'original, *L'année sociologique* (Tome IX, 1904-1905) avec la collaboration de H. Beuchat.

MEAD, George Herbert. 163. *L'esprit, le soi et la société*, Paris : éd. P.U.F.

MECHTA, Karim (Dir.). 1991. *Maghreb (architecture et urbanisme) : Patrimoine, Tradition et Modernité*, Paris : Publisud.

MEDAM Alain., 1971, *La ville Censure*, Paris, Anthropos.

MEKIBES, Bachir. 1983. *La Ville d'Oran, étude de géographie urbaine*, Alger : O.P.U.

MEMMI, Dominique. 1999. « L'enquêteur enquêté, de la connaissance par corps dans l'entretien sociologique », *Genèses* n°35, p.131-145.

MENGIN, Christine. 2007. *Guerre du toit et modernité architecturale : loger l'employé sous la république de Weimar*, Paris : Publications de la Sorbonne.

MERCIER, Guy. 2006. « La norme pavillonnaire : mythologie contemporaine, idéal urbain, pacte social, ordre industriel, moralité capitaliste et idéalisme démocratique ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol.50, n°140, p. 207-239. Doi : 10.7202/014087ar

MERLEAU-PONTY, Maurice. 1976, *Phénoménologie de la perception*, Paris : éd. Gallimard.

MERLIN, Pierre, CHOAY, Françoise. 1996. *Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement*, Paris : PUF (2ème éd.), 863 p.

MÉSINI, Béatrice. 2011. « Quelle reconnaissance de l'habitat léger, mobile et éphémère ? », *Techniques & culture*, n°56, Habiter le temporaire, p. 148-165. DOI : 10.4000/tc.5742.

MESSAHEL, Abdellah. 2001. *Lecture de l'espace périphérique oranais : les lotissements et les recasements*, mémoire de Magister en Géographie, option « aménagement de l'espace », Université d'Es-Sénia, Oran.

MESSU, Michel. 2007. *L'Esprit Castor. Sociologie d'un groupe d'auto-constructeurs. L'exemple de la cité de Paimpol*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

METZ, Christian. 1970. « Au-delà de l'analogie, l'image », *Communications*, n°15. Paris : Seuil.

MEUNIER, Jean-Pierre, PERAYA, Daniel. 2010. *Introduction aux théories de la communication*, Bruxelles : éditions De Boeck Université.

MEYER, Vincent. 2008. « La méthode des scénarios : un outil d'analyse et d'expertise des formes de communication dans les organisations », *Études de communication*, n°31, p.133-156.

MEYER, Vincent. 2005. « Retour sur la méthode des scénarios », *Questions de communication,* n°7, p. 223-232.

MEYER, Vincent, TRÉPOS, Jean-Yves. 2004. « La méthode des scénarios en questions *», Actes du 1er congrès de l'Association Française de Sociologie*. Paris : A.F.S.

MEYER, Vincent, WALTER, Jacques. 2003. « Méthode des scénarios et communication des organisations », *Questions de Communication*, n°4, p. 381-393.

MOINE, Alexandre. 2006. « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'Espace géographique*, Tome 35, n° 2, p. 115-132.

MOL, Annemarie. 2010. « Actor-Network Theory: Sensitive Terms and Enduring Tensions », *Kölner Zeitschrift Für Soziologie Und Sozialpsychologie*, vol.50 n°1, p. 253-269.

MOLEY, Christian. 2006. *Les abords du chez soi, en quête d'espaces intermédiaires*, Paris : éditions de la villette.

MOLEY, Christian. 1991. *L'immeuble en formation*, Liège : Mardaga.

MOLES, Abraham. 1988. *Théorie structurale de la communication et société*, Clamecy : Masson avec le CNET / CNST, 295 p.

MOLES, Abrahams, ROHMER, Élisabeth. 1978. *Psychologie de l'espace*, Paris ; édition Casterman.

MONTGOMERY, Douglas C. 2005. *Design and analysis of experiments*. New York: Wiley.

MORIN, Edgar. 1990. *Introduction à la pensée complexe*. Paris : E.S.F.

MUCCHIELLI, Alex. 2008. *Manuel de sémiotique situationnelle pour l'interprétation des conduites et des communications*. Montpellier : Le Moine Copiste.

MUCCHIELLI, Alex (dir.). 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives*. Paris : Armand Collin.

MUCCHIELLI, Alex. 1995. *Psychologie de la communication*, Paris : éd. P.U.F.

MUCCHIELLI, Alex. 1986. *L'identité*, coll. *Que sais-je,* Paris : éd. P.U.F.

NAFICY, Hamid. 1999. *Home, exile, homeland: Film, media, and politics of place*, New-York: Routledge Publishing.

NASAR, Jack L. 1990. *The evaluative image of the city*, in *Journal of the American Planning Association* n°56, p. 41-53.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, (dir.). 1997a. « Modèle d'habiter au Maghreb », *Architecture et comportement*, vol.10, n°3, Paris.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. 1997b. *Habiter la ville marocaine*, Paris et Casablanca : éditions de l'Harmattan, Gaëtan Morin éditeur Maghreb.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. 1991. « Modèle d'habiter et crise de l'urbain : la situation vue à partir du Maroc », *Espace et Sociétés : Succès de la ville crise de l'urbanité*, n°65, Paris : éditions de l'Harmattan, p.85-108.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. 1988. « Appropriation de l'espace », *Signes du présent*, n°3.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. 1986a. « Usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de « luxe » au Maroc, modèles d'habiter à Meknès », Paris : CNRS : AAN, pp. 281-298.

NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise. 1986b, « Modèles de fait et modèles de référence dans l'habiter d'un quartier clandestin », *Bulletin économique et social du Maroc (BESM)*, n°158.

NETTING, Robert Mc C, WILK, Richard, ARNOULD, Eric J (dir.). 1984. *Households: Comparative and Historical Studies of the Domestic Group*, California: University of California Press.

NEWELL Allen, SHAW J Cliff, SIMON Herbert Alexander. 1967. « The process of creative thinking », In *H. Gruber, G. Terrell & M. Wertheimer* (Eds), *Contemporary approach of creative thinking*, New-York: Atherton Press, p. 63-119.

NORBRG-SCHULTZ, Christian. 1985. *Habiter : vers une architecture figurative*, Paris : Edition Electa Moniteur.

NUSSAUME, Yann. 2006. *La maison individuelle, question d'architecture*, Paris : éditions du Moniteur.

OLIVER, Paul. 2003. *Dwellings: The vernacular House world Wide*. London: Phaidon.

OTTER, A Den, EMMITT, Stephen. 2008. « Design Team Communication and Design Task Complexity: The Preference for Dialogues ». *Architectural Engineering and Design Management*, vol.4, n°2, p.121–129. doi:10.3763/aedm.2008.0072

PALMADE, Jacqueline. 1982. *système symbolique et idéologie de l'habiter*, Thèse de Doctorat d'État, Toulouse.

PANERAI, Philippe, DEPAULE, Jean-Charles, DEMORGON, Marcelle. 1999. *Analyse urbaine*, Paris: Parentheses Eds.

PANERAI, Philippe, NOWEIR, Sawsan. 2008 (1990). « Du rural à l'urbain », *Égypte/Monde arabe*, Première série, 1 | 1990, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 12 avril 2016. URL : http://journals.openedition.org/ema/182 ; DOI : 10.4000/ema.182

PAQUOT, Thierry, LUSSAULT, Michel, YOUNÈS, Chris. 2007. *Habiter, le propre de l'humain*, Paris : La Découverte.

PAQUOT, Thierry. 2005a. « Habitat, habitation, habité », *Informations Sociales*, Logement, habitat, cadre de vie n°123-3, p. 48-54.

PAQUOT, Thierry. 2005b. *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Paris : Les éditions de l'Imprimeur.

PEDRO, João Branco. 2000. *Definição e avaliação da qualidade arquitectónica residencial*. Thesis submitted for the Degree of Doctor of Architecture. Faculdade de Arquitectura da Universidade do Porto.

PEIRCE, Charles Sanders, 1958 (1931) *Collected Papers I-VIII*. Hartshorne, C, Weiss, P, & Burks, A, (eds.). Cambridge, MA : Harvard University Press.

PELLEGRINO, Pierre, LAMBERT, Cédric P., JACOT-GUILLARMOD, Frédéric Roland. 1994. « types, modèles et emblèmes. Interfaces de la (re)présentation de soi, les styles de l'espace habité ». *Espaces et Sociétés,* Paris, n°73, p.165-189.

PELLEGRINO, Pierre, LAMBERT, Cédric P., JACOT-GUILLARMOD, Frédéric Roland. 1990. « Espace public et figures du lien social », *Espaces et Sociétés*, vol.62-63, n°2-3, p. 11-27.

PELLEGRINO, Pierre, JACOT-GUILLARMOD Frédéric Roland, LAMBERT, Cédric. 1988. *Habiter en région urbaine*, Bern : P. Lang, 379 p

PETONNET, Colette. 2002 (1979). *On est tous dans le brouillard*, Paris : Ed. CTHS, 394p.

PETONNET, Colette. 1972. « Espace, distance, et dimension, dans une société musulmane », in *"L'Homme,"* vol.12, n°2, p. 47-84.

PERIAÑEZ, Manuel. 2013 (1993). *L'habitat évolutif : du mythe aux réalités*, Paris : Plan construction et architecture, Programme cité-projets, http://mpzga.free.fr/habevol/evolutif2013.html [disponible le 26 mai 2013].

PEZEU-MASSABUAU, Jacques. 2003. *Habiter : rêve, image, projet,* Paris : Éditions l'Harmattan.

PEZEU-MASSABUAU, Jacques. 2002. « Le bien-être, de l'inconfort à l'anti-confort ». *In Communications, Manières d'habiter*, n°73, p. 73-94

PEZEU-MASSABUAU, Jacques. 1999. *Demeure, mémoire, habitat : code, sagesse, libération,* Marseille : éditions Parenthèses.

PEZEU-MASSABUAU, Jacques. 1983. *La maison, espace social*. Paris : publications universitaires de France.

PIAGET, Jean. 1987. *Le structuralisme*, PUF, coll. *Que-sais-je* ? Vendôme, 125 p.

PIAGET, Jean. 1977. *Études sociologiques*, Genève : éd. Librairie Droz.

PINSON, Daniel. 2003. « La conception du logement », in *Dictionnaire de l'habitat, M. Segaud, J. Brun, J-C. Driant, (dir.),* Paris : Armand Colin, p.82-86.

PINSON, Daniel, THOMANN Sandra. 2001. *La maison en ses territoires, De la villa à la ville diffuse*, Paris : L'Harmattan.

PINSON, Daniel. 2000. « Le grand ensemble comme paysage », in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 60 : "Paysages urbains (XVIe-Xxe Siècles)", CMCC (Centre méditerranéen de Culture contemporaine, Université de Nice Sophia Antipolis), Tome II, Nice, p.157-178.

PINSON, Daniel. 1996. « La monumentalisation du logement, l'architecture des ZUP comme culture », in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n°38-39, "Banlieues", Marseille : Éditions Parenthèses, p.51-62.

PINSON, Daniel. 1994a. *Entre deux cultures, habiter la ville et la maison, monographie du site nantais, dans le cadre de la recherche Habité et urbanité des immigrés Maghrébins*, Rabia Bekkar, Nadir Boumaza, Daniel Pinson, Paris : IPRAUS URA CNRS 1246 / Plan Construction et Architecture, 174 p.

PINSON, Daniel. 1994b. « Maroc : un habitat « occidentalisé » subverti par la « tradition » », *Monde Arabe, Maghreb-Machrek* n°143 « *Villes dans le monde arabe* », Paris : La documentation française, p. 190-203.

PINSON, Daniel. 1993a. *usage et Architecture*, Paris L'Harmattan.

PINSON, Daniel. 1993b. *Des banlieues et des villes*, Paris : Éditions ouvrières.

PINSON, Daniel. 1993c. « Migration between Europe and North Africa and the Hybridation of Urban and Domestic Practices », *Working Papers Series*, vol. 52, California : Berkeley, Center for Environmental Design Research, University of California.

PINSON, Daniel. 1992. *Modèles d'habitat et contre-types domestique au Maroc*, Fascicule de recherche n°23, Tours : URBAMA-Université de Tours/CNRS, 258 p.

PINSON, Daniel. 1988. *Du logement pour tous aux maisons en tous genres*, Recherches, Paris : MEL.

PINSON, Daniel. 1987. *Voyage au bout de la ville, histoires, décors et gens de la ZUP*, Saint-Sébastien-sur-Loire : ACL-Crocus, 365 p.

PINSON, Daniel, ZAKRANI, Mohamed. 1987. « Maroc : l'espace centré et le passage de la maison médinale à l'immeuble urbain », in *Les Cahiers de la Recherche Architecturale*, n° 20/21, Marseille, p. 104-111.

PRENANT, André, SEMMOUD, Bouziane. 1997. *Maghreb et Moyen-Orient. Espaces et Sociétés*, Paris : Ellipses, 256 p.

PRICE, Uvedale. 1796. *An essay on the Pitoresque, as compared with the sublime. And the beautiful and on the use of studying pictures, for the purpose of improving real landscapes*, London: 2ed edition.

PROST, Robert. 1992. *Conception architecturale, une investigation méthodologique*. Paris : l'Harmattan.

PROULX, Serge. 1994. « Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers », *Communication, Information, Médias, Théories, Pratiques*, vol.15, n°2, p. 171-197.

PUTNAM, Hilary. 1990. *Représentation et réalité*, Paris : Gallimard.

QUINE, Willard van Orman, GOODMAN, Nelson. 1947. « Steps Toward a Constructive Nominalism ». *Journal of Symbolic Logic,* vol.12, n°4, p. 105-122.

QUIVY, Raymond, VAN CAMPENHOUDT, Luc. 1995. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod.

RADOWSKI, Georges-Hubert De. 2003. *Anthropologie de l'habiter*, Paris : PUF.

RADU, Dragon. 1999. *la représentation de la société traditionnelle, les mondes renversés*. Préface par Michel MESLIN, connaissance des hommes, Paris : édition l'Harmattan.

RAGON, Michel. 1995. *L'homme et les villes*, Paris : éd. Albin Michel.

RAMBOW, Riklef. 1999. *Experten-Laien-Kommunikation in der Architektur. [Expert-Layman-Communication in Architecture]*. Unpublished Dissertation, Johann Wolfgang Goethe-Universität, Frankfurt am Main.

RAPOPORT, Amos. 1980. « Cross-Cultural Aspects of Environmental Design », *in I. Altman, A. Rapoport, & J. F. Wohlwill (Eds.), Environment and Culture*, New-York: Springer, p. 7-46. http://dx.doi.org/10.1007/978-1-4899-0451-5_2

RAPOPORT, Amos. 1976. *The Mutual interaction of people and their built environment: a cross-cultural perspective*, Michigan : Mouton, l'Université du Michigan.

RAPOPORT, Amos. 1972 (1969). *Pour une anthropologie de la maison*, Paris : Dunod, 208 p.

RAYMOND, Henri. 2001. *Paroles d'habitants. Une méthode d'analyse*, Paris : L'Harmattan.

RAYMOND, Henri. et al., 1991. « Le type architectural : une question toujours d'actualité », *in Jean-Claude Croizé, Jean-Pierre Frey et Pierre Pinon*, Recherches sur la typologie et les types architecturaux, Paris : L'Harmattan, p. 8-12.

RAYMOND, Henri. 1984. *L'architecture, les aventures spatiales de la raison*, Paris : CCI/Centre G. Pompidou.

RAYMOND, Henri, HAUMONT, Nicole, RAYMOND, Marie-Geneviève, HAUMONT, Antoine. 1966. *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de Recherche d'Urbanisme et Institut de Sociologie Urbaine, 148 p.

RAYMOND, Marie-Geneviève. 1968. « La politique pavillonnaire ». In *Revue française de sociologie*, vol.9, n°2, p. 269-274.

REGAYA, Imen. 2014. « espace réel et espace mental : productivité de l'écart », *EPAU, VUDD Colloque international « Défis et Perspectives de l'Habitat en Algérie : Comprendre Pour Mieux Agir »*, 19 & 20 Novembre 2014.

RENIER, Alain. 1981. Espace, représentation et sémiotique de l'architecture, Actes du Colloque d'Albi *Espace et représentation*, Paris : éd. la Villette.

REMY, Jean. 1998. *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris : éd. L'Harmattan.

RYKWERT Joseph, *La Maison d'Adam au Paradis*, Paris, Ed. du Seuil, 1976.

RIPOLL, Fabrice, VESCHAMBRE, Vincent. 2006. « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », *in Séchet R. et Veschambre V. (sous la dir.) : Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 295-304.

ROSSI, Aldo. 1978. *L'architettura della città*, Milano : éd. Clup.

SAFAR-ZITOUN, Madani. 2009a. « Digressions sur "l'Algérois" : l'habiter des classes moyennes algéroises ou l'introuvable référent citadin », Tours, *Les Cahiers d'EMAM*, n°18, p. 21-28.

SAFAR-ZITOUNE, Madani. 2009b. « Les stratégies résidentielles des acteurs sociaux dans un contexte de modernisation bloquée : Alger 1962-1988 », *in Baduel P.-R. (dir.) : La ville et l'urbain dans le Monde arabe et en Europe. Acteurs, organisations et territoires*, Paris : Maisonneuve et Larose/IRMC, p. 109-113.

SAFAR-ZITOUN, Madani. 2010. « Alger, de la décomposition du foncier à la recomposition urbaine ? », *in Bendjelid A. (dir.) : Villes d'Algérie. Formation, vie urbaine et aménagement,* Oran : Ed. du CRASC, p. 69-88.

SAFAR-ZITOUN, Madani. 2010a. « Urbanité(s) et citadinité(s) dans les grandes villes du Maghreb », *Les Cahiers d'EMAM,* n°19, p.33-53.

SAFAR-ZITOUN, Madani. 1996. *Stratégies patrimoniales et urbanisation, Alger (1962-1992)*, Paris : Ed. L'Harmattan.

SALAMA, Ashraf. M. 2001. *Technical Review of Wilad Djallal Housing Project-200 Housing Units*, Biskra: AKTC publisher, Algeria.

SALIGNON, Bernard. 1988. *Qu'est-ce qu'habiter ? (réflexions sur le logement social à partir de l'habiter méditerranéen)*. Nice : Z'Editions / CSTB, 156 p.

SANTELLI, Serge, TOURNET, Bernard. 1987. « Évolution et ambigüité de la maison arabe contemporaine au Maghreb. Étude de cas à Rabat et Tunis », Paris : *Cahiers de la recherche architecturale,* n°20-21, p. 48-55.

SARTRE, Jean- Paul. 2012. *The imagination,* London : Routledge, 92 p.

SEGALEN, Martine. 1988 (1981). *Sociologie de la famille*, Paris : Armand Colin, 335 p.

SÉGAUD, Marion. 2008. *Anthropologie de l'espace (habiter, fonder, distribuer, transformer)*, Paris : Armand Colin.

SÉGAUD, Marion, BRUN, Jacques, DRIANT, Jean-Charles. 2002. *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris : A. Colin, 480 p.

SCELLES-MILLIE, Jeanne. 1946. "L'urbanisme en Algérie*," Entr' Aide française*, n°9, Novembre.

SCHINDLER, Rudolf. 1996. « Analyse », *Architecture d'aujourd'hui*, octobre 1996, n°307, p 61.

SCHULZ, Christian Norberg. 1997. *L'art du lieu : architecture et paysage, permanence et mutations*, Paris : éd. Le moniteur.

SCHULZ, Christian Norberg. 1981. *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture*, Bruxelles : éd. Mardaga.

SCHULZ, Christian Norberg, *La signification dans l'architecture occidentale*, éd. Pierre Mardaga, Liège, 1977.

SCHULZ, Christian Norberg. 1971. *Existence, Space & Architecture*, Londres : éd. Studio Vista.

SCHWARTZ-COWAN, Ruth. 1976. « The "Industrial Revolution" in the Home: Household Technology and Social Change in the 20th Century », *Technology and Culture*, Vol. 17, n° 1, p. 1-23.

SCHWAB, Gerhard. 1977. *Wohnen im eigenen Haus - Einfamilienhäuser - Internationale Beispiele. Informationsdaten in Bild und Text / Living in One's Own house - One - family Houses / Habiter chez soi - Habitations individuelles*, Stuttgart: Krämer Publisher, p.112.

SCHÖN, Donald A. 1994. *Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal: Editions Logiques.

SCHOONBROODT, René. 1979. *Sociologie de l'habitat social. Comportement des habitants et architecture des cités*, Bruxelles : Archives d'Architecture Moderne (AAM).

SCHUMACHER, Patrick. 2010a. *The Autopoiesis of Architecture* Vol. I. London: Wiley & Sons.

SCHUMACHER, Patrick. 2010b. *The Autopoiesis of Architecture* Vol. II. London: Wiley & Sons.

SEGAUD, Marion. 2007. *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris: Armand Colin.

SEMMOUD, Bouzinae, AÏT-AMIRAT, Ali. 2009. « Évolutions politiques et planification, production et gestion urbaines en Algérie », in *Baduel, P.R.* (Ed), La ville et l'urbain dans le Monde arabe et en Europe. Acteurs, Organisations, Territoires, Paris : Maisonneuve & Larose, p.135-146.

SEMMOUD, Bouziane. 2009a. « Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 53, n°148, p.101-118.

SEMMOUD, Bouziane. 2009b. « Grande ville et enjeux de la métropolisation en Algérie », in *Baduel Pierre Robert. (Ed), Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, Paris : Karthala, 313-328.

SEMMOUD, Bouziane. 2008. « Sur la construction des territoires urbains quotidiens en Algérie ». *Revue STRATES*, n° spécial « Espaces du quotidien », p.39-54.

SEMMOUD, Bouziane. 1988. « Politiques d'habitat et accès au logement en Algérie : l'exemple de l'Oranie », In *Habitat et Société au Maghreb*. Paris : CNRS.

SEMMOUD, Nora. 2007. « Habiter et types d'habitat à Alger », *Autrepart*, vol.42, n°2, p.163-180.

SERFATY-GARZON, Perla. 2003. « Le Chez-soi : habitat et intimité », in : *Segaud M., Brun J., Driant J.C (dir.), dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris : Armand Colin, 27-30.

SGROÏ-DUFRESNE, Maria. 1986. *Alger 1830-1984. Stratégie et enjeux urbains*. Paris : Ed. Recherche sur les Civilisations, 252 p.

SIDI BOUMEDIENE, Rachid, Taïeb Messaoud. 1996. « La recherche urbaine en Algérie. Un état de la question », *Urbama, Pratiques urbaines*, no.365, Université de Tours, Paris : Groupement de recherche Interurba.

SIDI BOUMEDIENE, Rachid. 1994. *Régularisation foncière et immobilière en Algérie*. Rapport établi pour le GDR Interurba, Tours, [s.d.], 27 p.

SKINNER, Burrhus Frederic. 2014. *Verbal Behavior*. Vermont: Echo Point Books& Media.

SLOTERDIJK, Peter. 2000. *La Domestication de l'Être. Pour un éclaircissement de la clairière*, tr. Mannoni (O.), Paris : Éditions Mille et une Nuits.

SOUFI, Fouad. 2000. « Oran 1962, L'histoire entre mémoire et oubli ». Géographie inhumaine, 1ère partie d'une communication présentée au Colloque organisé en l'honneur de Charles-Robert Ageron : La guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises, Paris, Université de la Sorbonne, novembre 2000 (non publiée).

SOUAMI, Taoufik. 1999. *L'institutionnel face à l'espace auto-produit : histoire d'une possible co-production de la ville (l'exemple du Sud de l'Algérie)*, 734 p. Thèse de doctorat : urbanisme et aménagement : Paris 8 – IFU / Paris 1 – la Sorbonne.

SOUIAH, Sid–Ahmed. 1998. « L'habitat populaire : un précieux baromètre de la crise algérienne », in *Cahiers du GREMAMO*, n°15, Paris.

SRITI, Leila. 2013. *Architecture domestique en devenir. Formes, usages et représentations. Le cas de Biskra*. Thèse de Doctorat en Sciences en Architecture. Faculté des sciences et de la technologie de l'université de Mohamed Khider – Biskra.

STASZAK, Jean-François, KNAFOU, Rémy. 2004. « Les figures du seuil dans la peinture hollandaise du XVIIe siècle », *in : B. Collignon et J.-F. Staszak. Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*. Paris : Bréal. p.46-64

STEBE, Jean-Marc. 1998. *Le logement social en France*, Paris : PUF.

STOCK, Mathis. 2015. « Habiter comme "faire avec l'espace". Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de Géographie*, vol.704, n°4, p. 424-441.

STORA, Benjamine. 1992. « Été 1962. Oran ville d'apocalypse », *Le Monde*, n° daté du 27 août 1992.

TAHRAOUI, Fatima. 2004. « Réactions des habitants d'un quartier spontané d'Oran à un projet de rénovation », Aménageurs et aménagés en Algérie, *in Bendjelid, Abed, Brûlé, Jean Claude et Fontaine, Jacques*, Paris : L'Harmattan.

TAPIE, Guy, (Dir.). 2005. *Maison individuelle, Architecture, urbanité*, La Tour d'Aigues : éditions de L'Aube.

TAPIE, Guy. 2000. *Les architectes, mutations d'une profession*, Paris : L'Harmattan.

TESNIÈRE, Lucien. 1953. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris : C. Klincksieck.

TESSIER, Robert, Vaillancourt, Jean-Guy. 1996. *La recherche sociale en environnement : nouveaux paradigmes.* Montréal : PUM, 176 p.

THOM, René. 1993. *Prédire n'est pas expliquer*. Manchecourt : Flammarion.

THUILLIER, Guy. 1986. *L'imaginaire quotidien au XIX siècle*, Paris : éd. Economica.

THIBAULT-LAULAN, Anne Marie. 1972. *Image et communication*, Paris : éd. Universitaires.

TIERCELIN, Claudine. 1993. *La pensée signe. Eudes sur C.S. Peirce*, Nimes : Ed J. Chambon, 399 p.

TILL, Jeremy, SCHNEIDER, Tatyana. 2007. *Flexible housing*, Oxford: Routledge, p. 244.

TILL, Jeremy, SCHNEIDER, Tatyana. 2005. « Flexible housing: the means to the end », *arq*, vol. 9, n° 3/4, p. 287-296.

TISSERAND, Pierre. 1884. *L'ancien et le nouvel Oran*, London : édition Royal Geographical Society, 1. C, n°20, p. 38-56.

TISSERON, Serge. 1995. *Psychanalyse de l'image : de l'imago aux images virtuelles*, Paris : éd. Dunod.

TISSOT, Sylvie, (dir.). 2014. « Entre soi et les autres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 204, p. 5-9. DOI : 10.3917/arss.204.0004.

TOURAINE, Alain. 1984. *Le retour de l'acteur*, Paris : Fayard.

TOURAINE, Alain. 2005. *Un nouveau paradigme*, Paris : Fayard.

TOURAINE, Alain. 1974. *Pour la sociologie*, Paris : éd. du Seuil.

TRIC, Olivier. 1999. *Conception et projet en architecture*. Paris : L'Harmattan.

PRICE, Uvedale. 1810. *Essays on the picturesque, as compared with the sublime and the beautiful; and, on the use of studying pictures, for the purpose of improving real landscape*, London : Printed for J. Mawman, University of California Libraries, p.444

VALETTE FLORENCE, Pierre. 1994. *Les styles de vie - Bilan critique et perspectives*, Paris : éd. Nathan.

VAYSSIÉRE, Bruno-Henri. 1993. *Reconstruction, Déconstruction*, Paris : Picard.

VERY, Françoise. 2012. « Forcément théorique, l'architecture », *Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°26/27, p.168-171.

VILANDRAU Maurice. 2002. *L'étonnante aventure des Castors : L'autoconstruction dans les années 50*, Paris : L'Harmattan.

VIROLLE-SUIBES, Marie. 1987. « Une figure de la limite, le seuil domestique », in *espaces maghrébins : pratiques et enjeux, actes du colloque de Taghit*, ENAG / édition – URASC – 23 -26 novembre, pp 241-253.

WAFA, Ibrahim Mohamed. 1980. *Maison traditionnelle et organisation familiale (la maison de type houch en Libye)* ; Thèse de Doctorat 3ème cycle : Urbanisme et Aménagement : Institut d'Urbanisme de Paris, [multigraphié].

WEBER, Bendicht. 1992. « Using Tools: Six Affirmations », in *Arch. B Comport. /Arch. & Behav.*, Vol.8, n°3, p. 285-290.

WEGGEMANS, Tony. 1987. *Nouveaux styles de vie et nouvelles formes d'habitat*, (dir.,) N. Haumont & M. Segaud, familles, modes de vie et habitat, Paris : L´Harmattan. p.211-225.

WINKIN, Yves. 1996. *Anthropologie de la communication – de la théorie au terrain*, Bruxelles : éd. De Boeck Université.

WOLTON, Dominique. 2009. *Mc Luhan ne répond plus. Communiquer c'est cohabiter.* Paris : Éditions de l'Aube, 121 p.

YOUNES, Chris. 2010. « Les nouveaux usages de l'habitat », in *Campus d'été Europe-international*, p.41-44.

Table des matières

GLOSSAIRE

NOTES AUX LECTEURS

1- Les termes marqués d'un astérisque (*) – à leur première occurrence – renvoient au glossaire.
2- Sauf mention contraire, les cartes, les schémas, les illustrations et les photographies ont été réalisés par l'auteur.
3- Les illustrations, distinguant photos, cartes et figure, sont répertoriées en tables en fin de thèse. Le terme « figure » regroupe : schémas, plans, coupes, axonométries, photos, diagrammes, histogrammes, frises et autres.
4- La planche comporte un photomontage de plusieurs images.
5- Les sigles et les acronymes utilisés sont rassemblés et explicités dans un répertoire.
6- Les mots et les expressions (lors du déroulement des enquêtes, et citations) arabes ont été traduits par l'auteur.
7- Les annexes sont regroupées sur un CD, situé à la fin de la thèse et contenant les matrices spatiographiques, des articles complémentaires et les tableaux de données brutes.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES (GLOSSAIRE)

Arc : Architecte

Maç : Réalisateur ou le constructeur Maçon, ouvrier, entrepreneur, réalisateur

SH : Secteur de l'habitat

SOC : La société

Hab : Habitant

SE : Secteur économique

SH : Secteur de l'habitat

DRG : Direction de la réglementation générale au niveau de la wilaya

DRAG : La direction de la réglementation et des affaires générales de la wilaya.

SUC : La subdivision d'urbanisme et de la construction

DLEP : Direction des logements et des équipements publics

SLEP : Subdivision du Logement et des Équipements Publics

OPGI : Office de promotion et de gestion immobilière

AADL : Agence nationale d'Amélioration et du Développement du Logement (logements location-vente)

DLEP : Direction du logement et des équipements publiques

DUCH : Direction d'urbanisme, de la construction et de l'habitat

SUCH : Subdivision d'Urbansime, de la Construction et de l'Habitat.

SUC : Subdivision d'Urbansime et de la Construction

DUC : Direction d'urbanisme et de la construction.

DUAC : Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction

CTC : Contrôle technique de la construction

CNERIB : Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment

LSP : Logement social promotionnel

LPP : Logement Public Promotionnel

LPA : Logement Promotionnel Aidé

FFP : Fait – Fiction – Prévision

CLR : Communication – Liens – Relations

CSP : Profil socioprofessionnel

UNESCO: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

ZHUN: Zone d'habitat urbain nouvelle

SCOT : Shéma de Coherence Territoriale

POS : plan d'occupation des sols

PDAU : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme

ONS : Office National des Statistiques

DUP : Direction d'urbanisme et de planification

CNL : Caisse nationale du logement

MHUV : Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville

DL : Direction du Logement

CNOA : Conseil National de l'Ordre des Architectes

CLOA : Conseil Local de l'Ordre des Architectes

COS : Coefficient d'Occupation Sol

CES : Coefficient d'Emprise au sol

O.P.H.L.M : Office Public de l'Habitat à Loyer Modéré

H.L.M : Habitat à loyer modéré

DÉFINITIONS

Etude empirique : étude qui s'appuie sur l'expérience et non sur la théorie

Processus interdiscurcif : allusion aux interactions, aux communications échangées entre les membres du public quand ils décodent un message.

La rhétorique : l'art de bien parler et par extension l'art de convaincre.

La démarche déductive *: « le cycle hypothético-déductif consisterait, après avoir émis une hypothèse théorique et déduit un ensemble de conséquences, à rechercher par des travaux expérimentaux la vérification de l'hypothèse. Si la théorie formée en hypothèse ne peut ne pas rendre compte du résultat de ces recherches, on le fait évoluer. »* Stéphane HANROT, 2002

Sémiotique, sciences du langage

Code : Inventaire de symboles arbitrairement choisis accompagnés d'un ensemble de règles de composition des (éléments) codés.A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.39

Connotation : En linguistique : valeur particulière, émotionnelle ou culturelle, que prend un mot et qui vient s'ajouter à la signification propre de ce mot (par opposition à dénotation). Le mot «conformiste» a souvent une connotation péjorative.Encyclopédie Hachette, 99

Contenu (forme du) : Articulation des traits distinctifs spécifiques au plan du contenu (sèmes).

Contenu (plan du) : À la suite de Hjelmslev, on désigne par plan du contenu le signifié saussurien. Il est en relation de présupposition réciproque avec le plan de l'expression, et leur réunion lors de l'acte de langage, correspond à la sémiosis. cf. A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, pp. 64 et 140

contenu (substance du) : Dans la terminologie de L. Hjelmslev, on entend par substance de l'expression la matière dans la mesure où elle est prise en charge par la forme de l'expression. Cf. A. J. Greimas, J. Courtés, 1979, 368

Dénotation : En linguistique, on désigne par «dénotation» la propriété qu'a le signifié d'un mot de renvoyer à toute une classe d'objets; en ce sens la dénotation peut être opposée à la désignation. […] La tendance générale veut que l'on recoure à l'opposition dénotation/connotation pour distinguer ce qui constitue le sens fondamental et stable d'une unité (sa dénotation) et ce qui constitue les effets subjectifs qui peuvent naître de son utilisation dans divers contextes (sa ou ses connotations). Encyclopédie Hachette, 99

Diagramme : Représentation graphique de la variation d'une grandeur. 2 - Dessin géométrique sommaire représentant les parties d'un ensemble et leurs positions les unes par rapport aux autres. Dictionnaire Hachette

Discours : Au sens sémiotique le plus général, le discours peut être identifié avec l'énoncé. Rapporté à l'énonciation ce terme est opposé à celui de récit *:* Pour G. Genette, le récit et le discours constituent les deux niveaux d'organisation intra-

textuelle, le premier correspondant au *narré,* le second à la manière de le *narrer.* Cf. G. Genette, 1969.

Empreinte : Marque de ce qui est empreint, c'est-à-dire de ce qui est imprimé en creux ou en relief par pression sur une surface. Dictionnaire Hachette

Énoncé : Dans le sens général, on entend par énoncé toute grandeur pourvue de sens et relevant de l'axe syntagmatique c'est à dire de la coprésence de plusieurs signes dont l'articulation correspond à l'organisation de cet axe dans une sémiotique donnée. Par opposition à l'énonciation comprise comme acte de langage, l'énoncé en est l'état résultatif, indépendamment de ses dimensions syntagmatiques (phrase ou discours). A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.123

Énonciateur/Énonciataire : Instances de l'énonciation, présupposées par l'énoncé, qui correspond au couple auteur-récepteur, mais qui s'en distingue en tant qu'il est uniquement formel et non investi sur le plan ontologique.

Énonciation : Mise en discours de la langue.

Expression (forme de l') : Articulation des traits distinctifs spécifiques au plan de l'expression d'une sémiotique particulière (phèmes dans l'ordre linguistique, morphèmes, chromènes, texturèmes dans l'ordre icono-plastique). Son étude correspond à la phonologie.

Expression (plan de l') : À la suite de Hjelmslev, on désigne par plan de l'expression le signifiant saussurien. Il est en relation de présupposition réciproque avec le plan du contenu, et leur réunion lors de l'acte de langage, correspond à la sémiosis. A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.140

Fiduciaire (contrat) : Contrat fondé sur la confiance que le récepteur d'une information accorde à l'émetteur de cette dernière.

Figure : Le terme de figure est employé par L. Hjelmslev pour désigner des unités du plan de l'expression ou du contenu qui sont les non- signes, c'est-à-dire des unités qui constituent séparément soit le plan de l'expression, soit celui du contenu. La phonologie et la sémantique sont ainsi, au sens hjelmslevien, des descriptions de figures et non de signes. A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.149 Cf. Introduction

Figure (de rhétorique) : La métaphore, la métonymie, la prolepse, etc., sont autant de figures dont la taxinomie constitue l' *«élocutio».* C'est cette partie de la rhétorique que certains sémioticiens (le Groupe □ notamment) cherche à intégrer, comme composante stylistique, dans la sémiotique discursive. A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.318

Forme : L'usage courant du terme forme renvoie à la figure constituée par les contours d'un objet. Au sens philosophique, la notion forme est opposée à celle de matière. Si l'on se réfère à la Gestalt-théorie, et s'agissant d'une forme visuelle donnée dans l'espace extérieur, elle en occupe une certaine portion, un « corps spatial » limité par un bord, et qui « doit l'être d'une façon telle que l'extension ainsi qualifiée manifeste une certaine saillance phénoménologique permettant à la forme d'être appréhendée et saisie perceptivement ». J. Petitot, 1999

Image : En sémiotique visuelle, l'image est considérée comme une unité de manifestation autosuffisante, comme tout de signification, susceptible d'être soumis à l'analyse. A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1,1979, p. 181Cf. Introduction

Indice (ou index) : Un fait immédiatement perceptible qui nous fait connaître quelque chose à propos d'autre chose qui ne l'est pas. I. J. Priéto, 1968, p. 95. Chez Peirce le terme d'indice renvoie à la trichotomie *icône-indice-symbole*qui porte sur la nature de ce qui lie le signe à un objet. Un indice est un signe qui perdrait immédiatement son caractère de signe si son objet venait à disparaître, «mais qui ne perdrait pas ce caractère s'il n'y avait pas d'interprétant». Ainsi le moulage d'un trou fait par une balle : sans le coup de feu, il n'y aurait pas de trou, mais le trou est là, qu'on l'attribue à un coup de feu ou non. Ch. S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle, 1978, p.232-233

Langage : Vocable qui recouvre non seulement la classe des langues naturelles, mais aussi beaucoup d'autres systèmes de représentation (représentation visuelle, gestuelle…) et ensembles signifiants (un cortège funèbre par exemple).

Métaphore : Figure de rhétorique qui consiste à substituer à un mot un autre mot sous l'effet d'une comparaison qui reste implicite. Certains linguistes (Jakobson) et psychanalystes (Lacan) ont mis en relation les figures de rhétorique avec les procédés de travail du rêve. Le plus souvent, la métaphore est assimilée à la condensation freudienne. Encyclopédie Hachette multimédia, 99

Objet (Peirce) : Peirce utilise le terme objet « dans le sens dans lequel *objectum* fut d'abord substantivé au début du XIIIe siècle. » Il entend par ce mot « tout ce qui vient à la pensée ou à l'esprit dans le monde ordinaire ». Peirce distingue « l'objet immédiat, qui est l'objet comme le signe même le représente, et dont l'être par suite dépend de sa représentation dans le signe, de l'objet dynamique qui est la réalité qui par un moyen ou un autre parvient à déterminer le signe à sa représentation. ». L'objet immédiat n'est pas un objet d'expérience mais une pensée (par exemple l'objet du mot chaise n'est pas une chaise particulière, concrète, mais une pensée suscitée par le mot), en ce qui concerne l'objet dynamique toujours en devenir, il n'est accessible qu'à travers la série indéfinie des objets immédiats qu'il détermine. Cf. G. Deledalle, 1978, p.39 et 189

Paradigme : Le paradigme est une classe d'éléments susceptibles d'occuper une même place dans la chaîne syntagmatique, ou, ce qui revient au même, un ensemble d'éléments substituables les uns aux autres dans un même contexte. » A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.267

Polysémique : Se dit d'un mot qui a plusieurs sens Dictionnaire Hachette

Priméité : La priméité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est, positivement et sans référence à quoi que ce soit d'autre. […] L'idée de l'absolument premier doit être entièrement séparée de toute conception de quelque chose d'autre ou de référence à quelque chose d'autre ; car ce qui implique un second est lui-même un second par rapport à second. Le premier doit donc être présent et immédiat, de façon à n'être pas second par rapport à son état antérieur. […] Il précède toute synthèse et toute différenciation ; il n'a ni unité ni parties. Il ne peut être pensé d'une manière articulée : affirmez le et il a déjà perdu son innocence caractéristique ; car l'affirmation implique toujours la négation de quelque chose

d'autre. […] La priméité se manifeste comme «une qualité du sentiment». Ch. S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle, 1978, pp. 22,72 , 208

Référent : Ce à quoi les signes renvoient : les objets (animés ou inanimés) du monde réel, leurs qualités leur relations, mais également le objets (qualités et relations) du monde imaginaire. Le schéma ci-dessous reprend le modèle proposé par Lyons : "un objet quelconque (C) dans le monde extérieur suscite une pensée (B) dans l'esprit du locuteur et cette pensée à son tour fait naître un signe (A) ". J. Courtés, 1991, pp. 46, 47, 48

Le référent est un désignatum actualisé. « C'est l'objet entendu non comme somme inorganisée des stimuli, mais comme membre d'une classe (ce qui ne veut pas dire que ce référent soit nécessairement réel)». Groupe m, 1992, pp. 135 sq.

Représentation : Le concept de représentation […] repose sur une double métaphore, celle de la représentation théâtrale et celle de la représentation diplomatique. La première suggère l'idée de la "mise en présence": la représentation expose devant le spectateur, sous une forme concrète, une situation signifiante, des figures évocatrices, des enchaînements d'actions exemplaires; et elle rend ainsi présents le destin, la vie, le cours du monde, dans ce qu'ils ont de visible, mais aussi dans leurs significations invisibles. La seconde métaphore suggère l'idée de "vicariance": la représentation est cette sorte de transfert d'attribution en vertu duquel une personne peut agir en nom et place d'une autre, servir de tenant lieu à la personne qu'elle représente. Cf. J. Ladrière, 1999

Rhétorique : Art de l'éloquence, de la mise en œuvre des procédés stylistiques permettant l'expression. / Figures de rhétorique. Encyclopédie Hachette multimédia, 99 Liée à la tradition gréco-romaine intégrée à côté de la grammaire et de la dialectique dans l'enseignement officiel jusqu'au XIXe siècle « la rhéthorique se présente comme une sorte de théorie du discours préscientifique ».cf., A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.317. Le Groupe m partant d'une réévaluation des figures de rhétorique fondée sur la théorie linguistique de Hjelmslev, vise à constituer une rhétorique générale qui permette « de décrire le fonctionnement rhétorique de toutes les sémiotiques par des opérations puissantes, restant identiques dans tous les cas. […] (Dans la perspective de ce groupe), la réthorique est la transformation réglée des éléments d'un énoncé telle qu'au degré perçu d'un élément manifesté dans l'énoncé, le récepteur doive dialectiquement superposer un degré conçu. L'opération présente les phases suivantes : production d'un écart que l'on nomme allotopie, identification et réévaluation de l'écart. » Groupem ,1992, p. 255

Sémantique : Domaine de la linguistique dont l'objet est le sens, la signification des unités lexicales. La « science des significations» ou science de ce à quoi les signes renvoient, de façon plus générale, tout ce qui concerne le signifié ou plan du contenu d'un système sémiotique, indépendamment de ses différentes manifestations possibles. Encyclopédie Hachette multimédia, 99

Sémiologie : Le terme de sémiologie qui se maintient, concurremment avec celui de sémiotique, pour désigner la théorie du langage et ses applications à différents ensembles signifiants, remonte à F. de Saussure qui appelait de ses vœux la constitution, sous cette étiquette, de l'étude générale des « systèmes de signes ». A. J. Greimas, J. Courtés, tome 1, 1979, p.335

Sémiotique : Peirce appelle «sémiotique» ce qu'en France, à la suite de Saussure, on appelle «sémiologie». […] (C'est) la théorie peircienne des signes. Comme Saussure et à l'inverse de certains sémiologues contemporains qui la restreignent à l'étude des signes non linguistiques, Peirce englobe dans l'objet de la sémiotique les signes linguistiques et les signes non linguistiques. Ch. S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle , 1978, p. 212

Sens : Le terme peut renvoyer soit « à ce qui permet les opérations de paraphrase ou de transcodage», soit à « ce qui fonde l'activité humaine en tant qu'intentionnalité ». Il se manifeste sous forme de signification articulée. « Le sens accède à la signification du fait de son articulation en deux formes distinctes correspondant aux deux plans du langage : le plan de l'expression et le plan du contenu.» A. J. Greimas, J. Courtés,1979, tome 1, p. 348, 368

Signe : Pour Peirce un signe «est quelque chose qui tient lieu pour quelqu'un de quelque chose sous quelque rapport ou à quelque titre. Il s'adresse à quelqu'un, c'est à dire crée dans l'esprit de cette personne un signe équivalent ou peut-être un signe plus développé. […] Le mot signe sera employé pour dénoter un objet perceptible ou seulement imaginable ou même inimaginable». […] Mais il ne peut être signe de cet objet que dans la mesure où cet objet a lui-même la nature d'un signe, de la pensée. Ch. S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle, 1978, p. 121-122 et 216

Pour F. de Saussure, le signe linguistique résulte de la réunion du signifiant et du signifié qui servent de constituants pour la forme linguistique (comme le recto et le verso d'une feuille de papier).

L. Hjemslev postule, pour chacun des deux plans du langage (expression et contenu } , la distinction entre la forme et la substance, il est ammené à préciser la nature du signe comme réunion de la forme de l'expression et laforme du contenu. D'après A. J. Greimas, J. Courtés, 1979

signifiant-signifié : Les deux plans du langage indissociables dans l'acte de langage et dont la réunion constitue les signes. Ces notions sont respectivement proches de celles de plan de l'expression et plan du contenu introduites par HJelmslev.

Signifiant (ou plan de l'expression) iconique : Ensemble modélisé de stimuli visuels correspondant à un type stable, identifié grâce à des traits de ce signifiant, et qui peut être associé à un référent reconnu, lui aussi comme hypostase du type ; il entretient avec ce référent des relations de transformation.Groupe m, 1992, p. 137

Signifiant (ou plan de l'expression) plastique : Ensemble des traits distinctifs spécifiques à l'expression plastique — forme, couleur, texture - qui prennent en charge et informe la substance (la lumière notammant) à partir d'opositions existant aussi bien au niveau duparadigme que du syntagme. Cf. Groupe m, 1992, pp. 190,191

Signification : La signification est le concept clé autour duquel s'organise toute la théorie sémiotique. Elle « est susceptible de désigner tantôt le faire (la signification comme procès), tantôt l'état (ce qui est signifié) ». Entendue « comme la mise en place des relations— ou comme leur saisie — la signification s'inscrit comme “sens articulé”, dans la dichotomie sens/signification », le terme

de sens. renvoyant ici à ce qui est antérieur à la production sémiotique. Interprétée comme la réunion du signifiant et du signifié dans la constitution du signe, la notion de signification peut être utilisée comme synonyme de sémiosis. Cf. A. J. Greimas, J. Courtés, 1979, p. 352

La signification d'un signe réside dans la totalité des effets de sens qu'il pourrait prendre dans l'avenir. J. Fisette, 1997, p. 31

Signification (primaire / secondaire) : Seule la signification primaire concerne la sémiotique : appréhension " moyenne " du sens, c'est celle qui est à la portée de tout récepteur, la signification secondaire suppose une signification primaire, mais se trouve enrichie du fait des connaissances dont dispose tel ou tel récepteur. J. Courtes,1991, p. 206

Symbole : représentation figurée, imagée, concrète d'une notion abstraite. 2 ? signe conventionnel. Dictionnaire Hachette

Chez Ch.S.Pierce le terme de symbole renvoie à la trichotomie *icône-indice-symbole* qui porte que sur la nature de ce qui lie le signe à un objet : dans le cas du symbole ou « signe intellectuel » et par opposition à l'icône et à l'indice, le lien est fondé sur une convention sociale. Il perd son caractère de signe s'il n'y a pas d'interprétant. Chez Saussure le symbole implique « un rudiment de lein naturel entre le signifiant et le signifié ». d'après Ch. S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle, 1978, pp. 224, 233, 234

Synoptique : Qui permet de saisir d'un coup d'œil les diverses parties d'un ensemble Dictionnaire Hachette

Tiercéité : La Tiercéité est le mode d'être de ce qui est tel qu'il est, en mettant en relation réciproque un second et un troisième.[…] Il est impossible de résoudre tout le contenu de nos pensées en ces deux éléments de «Priméité et deSecondéité».
[…] La Tiercéité est la catégorie de la relation pensée, non dans l'abstrait cependant, mais par rapport à l'action future. C.S. Peirce (1904), cité et commenté par G. Deledalle, 1978, pp. 22, 70 et 209

Type : Les types sont des formes, au sens hjelmslevien du terme.[…] Il ne s'agit (pas) de réalités empiriques brutes, antérieures à toute structuration : ce sont des modèles théoriques. Entre une forme type et la forme perçue, la couleur type et la couleur perçue, l'objet type et l'objet perçu, il y a donc le même rapport qu'entre le phonème et tous les sons qui peuvent lui être associés. […] Le type iconique est toujours verbalisable. » Groupe m, 1992, p. 135 et sq.

TABLE DES FIGURES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

CHAPITRE 1 : LA MAISON ORANAISE ENTRE FORME, PRATIQUES SOCIALES ET REPRESENTATIONS

CHAPITRE 2 : L'HABITER : UNE COMMUNICATION SILENCIEUSE ENTRE LES ACTANTS ET L'UNIVERS HABITÉ

CHAPITRE 3 : LE PROCESSUS DE CONCEPTION ARCHITECTURALE DE LA MAISON INDIVIDUELLE : Valeurs, modes de vie et imaginaire

CHAPITRE 4. L'HABITAT INDIVIDUEL À ORAN ENTRE HABITABILITE ET PRATIQUES DE L'ESPACE

CHAPITRE 5 : PRODUCTION D'UNE IMAGE DE L'HABITER DANS L'HÉRITAGE DU PARC IMMOBILIER COLONIAL

CHAPITRE 6 : LES MODES D'HABITER DANS LA MAISON INDIVIDUELLE ACTUELLE À ORAN

TABLE DES TABLEAUX

Introduction générale

CHAPITRE 2 : L'HABITER : UNE COMMUNICATION SILENCIEUSE ENTRE LES ACTANTS ET L'UNIVERS HABITÉ

CHAPITRE 3 : LE PROJET DE LA MAISON INDIVIDUELLE

CHAPITRE 4. LE PROCESSUS DE CONCEPTION ET DE PRODUCTION DE LA MAISON

CHAPITRE 5 : PRODUCTION D'UNE IMAGE DE L'HABITER DANS L'HÉRITAGE DU PARC IMMOBILIER COLONIAL

CHAPITRE 6 : LES MODES D'HABITER DANS LA MAISON INDIVIDUELLE ACTUELLE À ORAN

ANNEXES